
3 1761 07532988 8

ARCHIVES HISTORIQUES

DE LA

VILLE D'ÉPINAL

INVENTAIRE HISTORIQUE

DES

ARCHIVES ANCIENNES

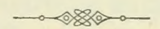
DE LA

VILLE D'ÉPINAL

Rédigé par Ch. FERRY,

Archiviste de la Ville et des Hospices

Publié par l'ADMINISTRATION MUNICIPALE



TOME TROISIÈME (1re PARTIE)



ÉPINAL

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. FRICOTEL

1886

PREMIÈRE PARTIE DE LA SÉRIE CC.

IMPOTS ET COMPTABILITÉ

Renferme :

1° Les droits de la ville et des bourgeois, lorsque cette cité formait une République, sous le nom de *Université d'Espinal,* et qu'Elle se gouvernait elle-même par quatre gouverneurs rééligibles chaque année, c'est-à-dire de 980 au 4 septembre 1444, jour où Charles VII, roi de France, vint en prendre possession.

2° Les comptes des recettes et dépenses et les droits et autorités de ce monarque et de son fils Louis XI, sur la ville et les villages du bailliage, de cette dernière époque au 21 juillet 1466, jour où Nicolas, marquis du Pont, vint en prendre possession, au nom de son père Jean II, duc de Lorraine, et depuis cette date, la ville n'a jamais été séparée de l'Illustre Maison de Lorraine, représentée actuellement par S. M. l'Empereur d'Autriche.

3° La Déclaration des droits et autorités des Ducs de Lorraine sur la ville, le château, la vouerie et les villages du bailliage d'Épinal.

4° La cession à la ville du droit du meu et du tonneu, par Renaud de Bar, évêque de Metz, en 1303, et plus tard par Adémard de Montil, Raoul de

Coucy, etc., pour le produit être employé aux fortifications et à la fermeture de la ville.

5° Les emprunts, obligations et transports contractés pour subvenir aux frais des guerres, à la construction et à l'entretien des ponts et murs de soutennement de la Moselle et du canal, si souvent entraînés par ce courant rapide ; à la construction des moulins et des vannes, constamment ruinés par les eaux impétueuses de cette rivière qui a toujours ruiné la ville et obéré les habitants.

6° Enfin les comptes de recettes et dépenses de la ville depuis 1464. Les dépenses y sont indiquées par semaine et commencent généralement par la semaine de la Ste-Agathe, c'est-à-dire la première huitaine de février ; les recettes ordinaires viennent ensuite et quand il y a lieu, les recettes extraordinaires. Les pièces justificatives de ces comptes, les mémoires d'ouvriers et de fournisseurs font l'objet d'articles à part, dont l'analyse paraîtra dans le IV[e] volume, après le compte de 1789.

C'est dans cette riche et importante collection que l'on trouve les faits importants et inconnus jusqu'alors, pour l'histoire de la ville et de la Lorraine, pendant les guerres de Charles-le-Téméraire, les guerres civiles et de religion, qui causèrent tant de désordres à l'occasion de la Ligue, la guerre de Trente-Ans, qui fit de notre province un vaste désert, etc.

On y trouve : l'origine de tous les bâtiments publics, les noms de toutes les portes et des tours fortes, l'édification des arcades, l'établissement des fontaines, l'ouverture et le pavage des places et des

rues, les dons et présents faits aux souverains et aux seigneurs qui ont traversé la ville, les cadeaux offerts aux officiers français, lorrains, allemands, italiens, suédois, etc., pendant toutes les guerres ; l'indication des nombreux procès soutenus par les gouverneurs, soit dans l'intérêt de la ville, soit au profit des bourgeois, etc.

L'analyse de ces comptes est le journal de ce qui s'est passé à Épinal et dans le pays depuis 1464. On voit les troupes parcourant, pillant et rançonnant la ville et les environs, on est témoin de leurs exigences, de leur brutalité, et souvent de leur férocité ! On se trouve au milieu de cette ville, jadis si florissante, complètement ruinée, où l'on n'entend que les cris de détresse de ceux qui fuient et les plaintes des mourants ! !

On assiste aux nombreuses pestes et famines, qui ont décimées et ruinées la ville et les bourgeois, aux terribles inondations qui à chaque période entraînaient les ponts, les murs d'encaissements, démolissaient les maisons, creusaient les rues et causaient des pertes très importantes à la ville et aux habitants.

Ces documents offrent une mine de détails instructifs et curieux pour le prix des denrées et marchandises, la valeur des propriétés, le salaire des ouvriers, etc., de traits caractéristiques pour toutes les époques. Sans eux, que de choses seraient restées dans l'oubli, que de faits curieux n'auraient jamais été connus. Nulle part on ne saurait trouver une image plus vivante et plus fidèle des coutumes et usages des siècles passés.

Valeur des monnaies employées

Le doublon vaut 12 francs 6 gros.
Le duca vaut 5 francs 8 gros.
L'écu sol vaut 5 francs.
Le ristaller vaut 3 francs 6 gros.
La livre vaut 20 gros ou 20 sous.
Le franc vaut 12 gros ou 3 blancs.
Le gros vaut 4 blancs ou 16 deniers.
Le sou vaut 3 blancs ou 12 deniers.
Le blanc vaut 4 deniers.
Le denier vaut 2 oboles.
Le carolus vaut 12 deniers.
Le florin d'or vaut de 17 gros à 5 fr., selon l'époque.
L'écu d'or vaut 1 livre 10 deniers.

Mesures de capacité (liquides).

La mesure vaut 10, 11 et 12 simaires.
Le setier vaut 4 quartes.
(et pour les grains il est synonyme de VELTE et vaut environ 140 pintes).
La simaire vaut 1 pot 1/2.
Le pot vaut 2 pintes.
La quarte vaut 1 pinte 1/2.
La pinte vaut 2 chopines.
La chopine vaut 2 demi-septiers.

LISTE DES NOUVEAUX SOUSCRIPTEURS

MM.

ALBERT, Emile, horloger à Épinal.
BALON, Camille, pharmacien de 1re classe à Épinal.
BAROTTE (l'Abbé), à Épinal.
DIEMER, conseiller municipal, notaire à Épinal.
DROUIN, directeur du Crédit foncier à Épinal.
DUMONT, Ch., négociant à Épinal.
EISENBACH, Théodore, chaudronnier-fondeur à Épinal.
FERRY, P., ex-maître tailleur à Épinal.
FOINANT, Joseph, directeur de la succursale de la Banque de Mulhouse à Épinal.
GASPARD, entrepreneur de travaux de charpente à Épinal.
GÉRARDGEORGE, conseiller municipal, marchand de fer à Épinal.
HENNECOURT (d'), à Pont-à-Mousson.
HOSPICE SAINT-MAURICE, d'Épinal.
KRANTZ, Camille, maître des requêtes à Paris.
LECOANET, administrateur du *Mémorial des Vosges*, à Épinal.
LEGROS, Joanny, représentant de commerce à Épinal.
LEYBACH, conseiller municipal, marchand tailleur à Épinal.
LEPAGE, Adolphe, ancien négociant à Épinal.
LÉVY, avocat à Épinal.
MATHIEU (Sœur Nathalie), directrice des écoles congréganistes de filles à Épinal.
PERROUT, Eugène, avoué à Épinal.
POIRSON, Eugène, chef de bureau à la préfecture des Vosges.
SALOMON, marchand drapier à Épinal.
SOMNY, Charles, entrepreneur de travaux de ferblanterie à Épinal.
THOMAS, Ernest, boucher-charcutier à Épinal.

Les tables seront publiées à la suite du 4e volume qui paraîtra en janvier 1887.

Ch. FERRY,
Archiviste de la Ville et des Hospices.

INVENTAIRE HISTORIQUE

DES

ARCHIVES ANCIENNES

SÉRIE CC.

(Impôts et Comptabilité.)

CC. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, 7 feuillets, papier.

1603. — N° 1. *S'ensuyvent les droicts de la ville d'Espinal et du ban d'icelle.*

« Le premier jour et bannal

« Et tout premièrement nous vous rapportons le Roy de Sicille, duc de Lorraine pour nostre souverain seigneur et franc voël.

« Et quiconques soit bourgeois de la ville d'Espinal ne du ban ou qui tienne la roie sainct Estienne ou sous la seigneurie il doit tous les trois jours les plaidz s'il n'a congié du maire.

« Et tout ce que le maire puist déduyre ce premier jour des plaidz les amendes sont siennes et le second jour après s'il puelt gaigner cinq solz en quelle heure quilz eschiens le maire les prent et les despend avec ses menestralz.

« Après le maire tient si franchement la mairie qu'il puelt acquicter et délaisser toutes les amendes de dix

solz en aval que le seigneur ne l'en puelt rien demander et le tient il en fiedz et en hommaige dudict seigneur.

« En après ledict seigneur tient ses eaues, ses forestz, ses crovées et ses bans jours que nul nen parte avec luy pour ce qu'il est seigneur et franc voël, fors seulement que quiconque soit bourgeois il puelt aller pescher en l'eauve à treulles espesse et à la verge, mais qu'il n'en soit vendere, si en donra et en mangera sans tors faire.

« Après de la forest les forestiers doibvent rapporter la paxon et quant elle est rapportée lesdictz bourgeois la puellent retenir si leur plait, et y peult mectre chacun bourgeois jusques a huict porcz dont il prend le meilleur et le seigneur l'aultre après, et s'il n'en y mestoit que sept, il doit pour chascun porc annal, ung denier tournois et pour la mersange c'est assavoir du porc qui seroit faict depuis le mois de mars, une maille et si les dictz bourgeois renonceoient à la dicte paxon, le seigneur la puelt vendre et en faire son proffict et s'il avenoit que ly bourgeois acheptast porc après la sainct Martin pour son manger le porc debveroit une maille de recours et ce recours est au seigneur.

« Et quiconques soit bourgeois de la ville ou du ban y puelt aller au bois et doibt pranre pour son chef couvrir le fou et le chesne pour ung denier qu'il paye au forestier, du premier tronc et y peult pranre son char et sa charue.

« Et s'il advenoit que le seigneur voulsist faire sa crovée il yroient tous et le presbstre de Dongnieville et le maire et s'il avoient charrue ilz yroient roye amont et roye aval ; et quant ilz auroient ce faict, chascun pranroit deux charrues avec la sienne et les enmeneroit en son champ.

« Après la Ville et le Ban sont si francz que nul ne

doit mectre main a bourgeois si pour son meffaict nestoit. Et qui que soit bourgeois de la Ville ou du Ban s'il n'y est venu clament, il puelt charger son cher de plain midi et s'en puelt aller que on ne le doibt arrester, ains le doibt la ville conduyre la banleue à son pouvoir.

« Après le seigneur tient sa monnoye franchement, et s'il y a ung maistre monnoier il doibt chascun an au seigneur vingt sols, et ce a il en fied dudict seigneur et nul ne doibt changer blanche monnoie ne argent a poid s'il ne la offert d'avance au maistre monnoier. Et le maistre monnoier la doibt avoir pour ung denier moin le marc que ung aultre, et s'il le refusoit il puelt changer quelque part qu'il vuelt sans tort faire.

« Après toute la ville d'Espinal, ainsy comme il affiert à la paroche ne doibt que trente livres en l'an que sont audict seigneur.

Après ledict seigneur mest en la ville son prévost, mayeur, l'eschevin et son clerc juré.

« Après que qui faice bourgeoisie en la ville ou on ban, aussitost comme luy, sa femme et sa magnie ont couchié une nuict au lieu, il est bourgeois, et le doibt ledit seigneur et la ville se on luy faisoit nulz tort aussi bien réclamer et tenir au droict comme celuy qui tousjours y auroit demeuré se il n'y est venu clament.

« Après que qui soit bourgeois de la Ville ou du Ban, il ne doibt point plaidoyer fors que devant son mayeur et la justice de la ville. »

(Copie extraite et collationnée à l'original, signé : Druet) et se concordent de mot à mot, tesmoings les seings manuels de nous soubsignez tabellion, cy mis.

Signé : Depallegney.

N° 2. *Déclaration des droictz et auctoritez que S. A. a en ses villes, chasteau, vouerye et faulbourgs d'Espinal comme partout le Bailliage d'illecque.*

« S. A. est souverain seigneur et franc vouel en ses villes, chasteau, vouery et faulbourgs d'Espinal et partout ledit bailliage, comme vray héritier et successeur légitime de nos seigneurs les Roy de Cicil et Duc de Lorraine ses progéniteurs ausquelz Dieu face paix.

« Il est desdictes villes, chasteau, vouerye et faulbourgs seul seigneur en toutes sortes et droictz seigneuriaulx sans que personne y participe avec luy et seul haut-justicier en tout et partout les villages dudict Bailliage.

« Il tient ses eaux et forest si franchement que personne n'y participe avec luy, pour ce qu'il est seul seigneur.

« Les officiers de S. A. ont la création par chacun an de deux forestiers des bois et forest d'Espinal, et font lesdicts forestiers rapport aux officiers du domaine de S. A. des mésusans qu'ilz y trouvent, soit pour amendes ou confiscations desquelles ils représente compte pardevant messieurs les Président et gens des comptes de Lorraine.

« Desdites amendes et confiscations, S A. en prend la moictié, les sieurs gouverneurs d'Espinal au nom de la commune d'illecq, preignent l'autre moictié, ainsy que S. A. en a jugé et arrest de son Conseil du 17 avril 1601.

« Lesdicts bois et forest communément appelez les bois d'Espinal sont d'une bonne et très grande étendue, composés de divers noms et appellations, néantmoins tout a ung tenant lequel est scitué scavoir entre la ripvière de Moselle appartenant particulièrement et franchement à S. A. d'une part, les finages de Jeuxey, Deyvillers e

Aydoilles d'une part, les bois dudit Aydoilles et du village de Charmois, avec les finages de Mossoux, La Baffe et Archettes d'une pointe, les terres arrables et usuaires desdictes villes d'Espinal d'autre pointe.

« Les habitants desdictes villes et fauhourgs sont tenus par chascun an de reprendre la paxon et glandée desdicts bois et forest des mains du s^r receveur de S. A. le dimanche avant la sainct Remy.

« Après qu'ils l'ont reprins et quelle leur est accordée, ils peuvent mectre chacun huict porcs, le huictiéme est et appartient à S. A., et s'ilz n'en y mectent que chacun sept, ilz doibvent à S. A. pour chacun porc, un denier pour droit de paxonnage.

« Le recours dudict paxonnage et es glandée appartient à S. A. toutesfois quant lesdicts habitans les retiennent dudict officier, ils doibvent pour chacun porc qu'ils y mectent une maille sy c'est pour leur manger.

« Ceulx desdictes villes et faulbourgs et ceux des villages desdicts Deyvillers, Jeuxey, La Baffe, Mossoux et Archettes peuvent suivant les droictz du lieu lesquelz sy lisent et rapportent publiquement par les officiers de S. A. chacun an deux fois, à la tenue des plaids annaulx, prendre esdits bois et forest d'Espinal le foux et le chesne pour leur chef couvrir et leurs chars et charrues, en payant ung denier par chacun an aux forestiers de S. A. du premier tronc qu'ils coupent esdicts bois et foretz.

« Des choses sues alléguées apper plus amplement par le rolleau, auquel les droitcs et aucthoritez de S. A. sont inscriptz, lequel rolleau se trouvera au greffe de S. A., es mains du s^r clerc-juré qui tesmoignera comme plus vieux officiers qu'il est audict Espinal estre véritable n'avoir failly d'en donner lecture publique esdits plaids par chascun au deux fois, lesdicts sieurs gouverneurs

d'Espinal présents avec leurs mayeurs dudit Bailliage, obligés a peine de soixante sols d'amende de s'y trouver.

« De même que pendant et durant la lecture dudit rolleau, lesditz mayeurs sont et doibvent estre assis ou couchéz sur le pavé dans de la paille, aux pieds des officiers de S. A., lesdicts sieurs gouverneurs, assis sur un banc, tout proche desditcs officiers.

« D'ailleurs se trouve aux environs, au milieu et a plusieurs endroictz desdictz bois et forest, des preis et des terres arrables assencées par S. A. comme seigneur desdictz bois, soubz des redebvances perpétuelles qui se payent a sa recepte dudict Espinal.

« Joinct que toutes les étangs et retenues d'eaues enclavees et au circuit desdictz bois sont faictes par et soub les permissions de S. A., et dont les possesseurs d'icelles payent annuellement a la dicte recepte les redebvances qu'elles doibvent.

« Toutes ces choses sont claires et véritables et vérifient assez suffisamment que S. A. est seul seigneur desdictz bois comme desdictes villes et faulbourgs.

« Voilà donc ses droitz et ses auctorités, ensuite et conséquence des quelles sont en pratique et usage, celles cy après qui ne sont pas portées audict rolleau n'y aux papiers de recepte, lesquels papiers et rolleau sont emploiés pour vérifications des susdictes aucthorités, avec offre de vérifier les cy après en temps de dénégation.

Franchise des Forestiers des bois d'Espinal.

« Les forestiers desdictz bois et forest sont francs et exempts durant qu'ils sont en charge de toutes choses sont ainsy que sont les autres officiers de S. A. audict Espinal.

« Ils preignent un gros en lieu du denier que l'on

doibt pour le premier tronc mentionné au septième article dudict rolleau, lequel gros ils font payer chacun an a ceulx desdits villages de Deyvillers, Jeuxey, La Baffe, Mossoux et Archettes et à tous ceulx dudict Espinal qui vont aux dicts bois avec chars et charrettes.

Émolumens des forestiers des bois d'Espinal.

« Ils ont de tous ceulx qui des cartiers de Rehaulpaulx et Champdray amènent des planches au marché par charrée et qui passent par lesdicts bois, de chacun char une planche pour une fois l'année seulement, laquelle ils choisissent en la charrée.

« Pareillement de toutes aultres ustensilles de bois qu'on amène audict marché soit desdictz cartiers ou de devers La Bresse et qui passent par lesdictz bois soit par charrée, charrette ou chevalée, ils preignent pour une fois l'année de chacune sorte d'ustensilles une...... de grande escueille, ratteau a fener et pelle de bois.

« Ils lèvent des œufs deux fois l'année esdictz villages.

« Ils lèvent et queste de l'aveine esdictz villages de Jeuxey, La Baffe, Mossoux et Archettes et aux autres voisins desdicts bois, selon la bonne volonté d'un chacun.

« Et à celuy de Deyvillers lèvent a raison de chacun chair trois ymaulx d'aveine par an.

« Sur lesquelles choses lesdicts forestiers doibvent ce que cy après par chacun an aux sieurs officiers de la justice d'Espinal.

Au s^r^ Prévost d'Espinal

chacun an, huict reseaulx une carte d'avenne ; quatre cents fagots ; une souche dicte la souche de Noël que vault six, sept et quelquefois huict francs selon qu'ilz en composent avec luy ; cent ou deux cents œufs ; quelques six a sept gros en deniers ; quatre chapons ; deux hottes

de charbon, l'une aux plaids de Noël et l'aultre à ceulx de Pasques.

Aux sieurs Échevins et Clerc juré

Chacun deux cents de fagots ;

Deux au grand doyen de la dite justice et à chacun deulx trois ou quatre gros.

« Oultre les susdites donations, lesdictz forestiers sont obligés de payer un pasté appellé *La cherche*, quest à dire que par chacun an ledit sieur Prévost fait la cherche, une fois l'année par lesditz bois d'Espinal, où assistent les officiers et les forestiers de l'an précédent pour démonstrer les desgastz qu'ilz ont trouvez durand l'an de leur charge et pour recongnoistre s'ils sont bien conservés et gardez, ainsy que bois et forest soubz garde de forestiers doibvent estre, dont au retour de ceste cherche ou visite, ilz paient le soupé qui couste le plns souvent vingt francs et plus, quelquefois trente francs.

Tous ceulx que ledict jour de la cherche sont trouvez coupans, charroyans bois, ou portant haches ou taillant à couper bois sont amendables de chacun quatre gros dont ledit sieur Prévost les dit luy apartenir à cause de son office et les lève pour soy a ce respect.

« Pour la garde de tous lesdictz bois et forest d'Espinal n'y a que deux forestiers lesquels se change par chacun an au terme de Noël et ne se peuvent prendre ailleurs sinon ez faulbourg du Grand-Moulin, de la Porte de la Fontaine, de la porte d'Ambrail et de la Porte d'Arches.

« Les forestiers desdictz bois ont accoustumés avoir les émolumens cy devant escripts et prendre le tiers aux amendes que se commectent es bois banis d'Espinal, lesquelles étoient cydevant de douze gros par chacun tronc,

ainsy l'avaient statué les sieurs gouverneurs, mais depuis ung an, ils l'ont remis à quatre francs dont lesditcs forestiers y participent pour un tiers comme ils faisaient lorsqu'elles estoient de douze gros; S. A. y prend ung tiers et lesdicts sieurs gouverneurs l'autre.

« Quant aux amendes qui sont de cinq francs, lesdicts forestiers n'y ont rien. »

Réflexions sur quelques-uns de ces droits.

CC. 2. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 4 fragments de sceaux.

1303-1382. — N° 1. « Samedi après la fête de St-Jean, Apôtre, 1303.

« Nous Renault de Bar, par la grace de Deu eveskes de Mes faisons savoir à tous ceulx que ces letres verront et oiront ke cum notre amei et fiauble li bourgois et toute li communiltels d'espinal nous aient donnée mil livres de prouvensions, fors les quels nous avons mis et converti ou profit et en luthilitez de nostre eveschie de Mes. Nous pour les dites mil livres lor avons donnei et donnont les tonneus de la ville despinals à panre et a leveir en la manière ke on les a autrefois coilli et resceu jusques à tant ke ils aient levés et receu ont ditz tonneus les dites mil livres et les cous et les domages qu'il averont eus pour raison des dites mil livres. Et se li dit bourgois et communiteis despinals voloient rabatre les dis tonneus ensois qu'il eussent levei ne receu les dites mil livres et les cous et les damages nous ne lor en porriens riens demandeir ne faire demandeir. En tesmoingnage de la quel choze nous avons saielees ces lettres de nostre sael, données l'an de grace mil CCC et trois ans, le samedi après feste saint Jehan l'apostre. »

1 fragment du sceau de l'évêque.

N° 2. Charte donnée par le même évêque, le samedi après la fête de St-Pierre et St-Paul, 1303, confirmant celle ci-dessus.

N° 3. « Nous Renauls de Bar par la grace de Deu, evesques de Mes, faisons savoir a tous ke nous avons donné et octroié au bourgois et a la communitei de nostre ville d'Espinaulx ke ils preignent et hessent en chacune saille de vin de tonnieux seix toulois iukes a seix ans continuellement ensuivans lun apres lautre pour metre et aidier on proffit et en l'utilitei de la ville desourdite et commence li premiere anneie desdis seix ans au jour que ces présentes letres furent fates c'est a savoir le jour de la conversion saint pau l'apostre on moix de ienvier. En tesmongnage de la quelle chose ces letres furent saielees et sunt de nostre saiel l'an mil CCC et seix, le jour et le moix desourdis. »

1 fragment du sceau de l'évêque.

N° 4. Charte donnée par Ademairs, évêque de Metz, le 2 juin 1332, par laquelle il accorde, pour 9 ans, aux habitants d'Épinal, le droit de lever le tonneu sur toutes les marchandises qui y entreront, excepté sur le vin et la toile qui y sont déjà imposés.

N° 5. « Nous Ademar par la grace de deu et dou sainct siege de Rome, evesques de Mes faisons savoir et congnaissant à tous que comme notre amei et feable li borgois et li communeteis de nostre ville d'Espinalz, on temps passei aient fait grans frais, coustanges et missions en recevant et deffendant la dicte ville et les appartenances dycelle et lor couengner ensi faire on temps present et avenir pour coy ils sont chascun au...ment coustangiei

et damaigiei. Et il ne puissent bonnement soustenir ne paieir lesdictes coustenges et missions. Nous regardeies et considereis les choses dessus dictes lor otroions et avons otroieis pour nous et pour nos successours a tous jors maix que il puissent mettre tonneu sus lon vendaige du vin de la dicte ville. Cest assavoir douze deuniers de monoie communement corsable en la dicte....... sus chascun meu de vin ensi com autrefoix ait estei faict. Et lor avons encor octroiei et octroions pour nous et pour nos dis successours lou meu de coy ou xawe les tonelz por mettre et convertir au proffit de la dicte ville. Et ceu lor avons nous octroiei por nous et por nos dis successours a tous jor maix et lor prometons a tenir et a garder en bonne foy et laialment. En tesmoignaige de veritei et por ce que se soit ferme chose et estable sont ces presentes letres saelleis de notre grant sael, lesquelles furent faictes et donneis lan de graice notre signor M. CCC et XXXXVI. »

N° 6. Charte donnée par Jean, évêque de Metz, le lendemain de la nativivité de notre seigneur 1362, par laquelle la ville d'Épinal a le droit de continuer la perception du meu et du tonneu, en raison des grandes dépenses qu'elle est obligée de faire pour conserver et entretenir les murailles.

N° 7. Charte donnée par Thieris, évêque de Metz, le lundi après la Nativité de N.-S. 1365, autorisant la Ville à continuer à lever le droit de meu et du tonneu, pour la même raison.

N° 8. Charte donnée le mardi, vigile de saint Thomas, apôtre, 1382, par Raoul de Coucy, évêque de Metz, par

laquelle il accorde à la ville d'Épinal, le droit de lever un denier tournois sur chaque quarte de vin vendue, pour le produit être employé aux fortifications et fermeture de la Ville.

CC. 3. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1481-1591.— N° 1. « Paupier de ceulx a qui on a rendus la moitie des VIII C frans de l'ayde que fut donnee à Monseigneur en lan MCCCCLXVII rendue par les quatre gouverneurs d'Espinal pour lan LXX. »

On trouve sur cet état, 481 chefs de famille d'Épinal.

N° 2. « Papier du prest fait tant pour faire commencer l'ouvraige du petit pont comme pour la venue de monseigneur le Duc en l'an MCCCCLXXXI. »

On trouve 113 noms qui ont prêté 105 livres 1 gr.

N° 3. Requête des bourgeois, manans et habitants d'Épinal au Duc de Lorraine, tendant à réduire le nombre des conduits à 500, quoique le rôle établi par le capitaine d'Arches se monte à 710. On représente la pauvreté des habitants, la stérilité du sol, qui ne produit ni blé, ni vin ; les pertes des commerçants, ensuite de l'abandon des foires par les pays voisins, à cause des guerres ; la construction des quatre arches en pierre de taille au pont, etc.

Le Duc, par un décret du 16 novembre 1538, réduit à 600 conduits à un écu de 3 francs l'un.

N° 4. (7 février 1567.) Transport de 10 francs de rente, assignés sur la maison de ville pour 200 francs, au profit de Demangeon Gœry-Génin. Ces 200 francs ont été em-

ployés au soulagement des pauvres et satisfaire à l'emprunt imposé par le Duc.

N° 5. (27 juillet 1571.) Transport de 30 francs de rente, assignés sur trois maisons situées sur la place du Poiron et la rue du Grand-Pont, au profit de Demenge Génin, marchand à Épinal, pour 600 francs, lesquels ont été employés à la réparation du grand pont et autres endroits.

N° 6. (3 février 1587.) Transport de 30 francs 4 gr. de rente, assignés sur la maison de ville, au profit de Mathis Chantavoine, grennetier des dames du Chapitre St-Gœry, moyennant 597 francs 1 gros 14 deniers.

N° 7. (4 juin 1589.) Ordre aux gouverneurs de la ville d'Épinal de faire lever, dans la quinzaine, le rôle des deniers du traficque, et le faire payer au receveur de S. A., sous peine d'y être contraints par exécution des biens des commerçants.

N° 8. (23 décembre 1590.) Transport d'une rente de 11 francs 8 gros, au profit de Nicolas Colignon, drapier, moyennant un capital de 231 fr. 5 gr. qu'on lui devait par la fin de son compte, comme gouverneur boursier de la Ville, pour l'année 1588.

N° 9. (25 juin 1591.) Requête adressée à S. A. par les sieurs Pierron et Nicolas Vautrin de Cheniménil, pour obtenir le remboursement d'une somme de 800 francs que la Ville devait à Demenge Jénin.

CC. 4. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1602-1617. — (1er juillet 1602.) Déclaration de S. A., portant modération de l'ayde général des conduictz que les lorrains ne peuvent plus payer.

« Charles, par la grace de Dieu, duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, Marchis, marquis de Pont-à-Mousson, comte de Provence, Vaudemont, Blamont, Zutphen, et à tous nos baillys ou leurs lieutenants généraux, salut.

« Les gens des trois Etatz de nos pays ayants de notre ordonnance esté assemblé en ce lieu au mois d'apvril dernier, Nous leur fismes remonstrer entre autres choses quil estoit infiniement nécessaire et expedient pour le bien de nostre service et du publicque, d'adviser aux moyens les plus convenables pour continuer l'œuvre de la fortification de ceste ville de Nancy, pour les considérations qui leur furent dez lors proposées de nostre part, sur lesquelles ilz auroient trouvé bon de lever par forme d'augmentation, et pour l'espace de cinq ans, à commencer des le premier jour du mois de may dernier, scavoir deux gros sur chascun conduict des villages, et trois et quatre gros sur ceux des villes, fauxbourgs et bourgs de nos pays, oultre les dix et douze gros imposés sur les dicts conduicts pour le reachapt de nostre domaine, dès l'an 1600.

« Surquoy nous aurions faict nostre ordonnance du dernier dudict mois d'apvril. Depuis la publication de laquelle il s'est recongneu par expérience que nos subiects, et ceulx de nos vassaulx, ne pouvans satisfaire audict ayde à cause de leur extrême pauvreté, ont quitté et abandonné, quictent et abandonnent journellement leur domicile, se retirant ez pays voisins des nostres en fort grand nombre et la plus part des autres qui restent sont sur le terme

d'en faire de mesme s'il n'y est proveu de reméde convenable. Pour a quoy obvier et préferant le soulagement desdicts subjectz à toutes autres considérations, désirans aussi d'esmouvoir ceulx qui se sont absentes de retourner en leurs domicils. Avons déclairé et déclairons qu'il ne se levera cy après sur lesdicts conduicts aultre ayde que celuy a nous accordé en ladicte année 1600. Scavoir dix gros pour chascun conduict des village tant nostre que de nos dictz vassaulx et douze gros sur ceulx des villes, fauxbourgs et bourgs, etc. »

N° 2. (26 juillet 1603.) Commandement aux prévôts de Saint-Vincent, de Neufchâtel, de Charmes, et aux gouverneurs de la ville d'Épinal, de dresser les comptes généraux des conduits, du huitième pot de vin et de bière, de l'impôt sur la viande de boucherie et le bétail, ainsi que sur les fenêtres, les jumelles et les croisées, pour l'année 1602.

N° 3. (29 juillet 1603.) La Cour de Lorraine dépêche un arquebusier aux gouverneurs de la ville d'Épinal, pour contraindre le receveur à aller à Nancy, porter ce qui est du des aydes. On engage la Ville à accompagner ledit arquebusier avec les fonds, vu qu'Épinal est seul dans ce cas.

N° 4. (27 novembre 1603.) Mandement de la Chambre des aydes, pour dresser les rôles des conduits qui doivent contribuer à l'ayde général de Landfridt, accordé à S. M. I. à la dernière Diète, tenue à Ratisbonne.

N° 5. (5 janvier 1604.) État abrégé des conduits du bailliage, office et recepte d'Épinal, contribuables à l'ayde

du Landfridt, accordé à S. M. I., à la dernière Diète, tenue à Ratisbonne, en l'année 1603.

La ville et les faubourgs d'Épinal, pour la cotisation de 12 gros par mois, forme 719 conduits 1/2, plus 8 hommes d'église ; à Vincey, 26 conduits et le curé ; à Longchamp et Jeuxey, 31 et le curé ; à Chavelot, 16 ; à Deyvillers, 20 et le curé ; au Doyenné de Domèvre, 12 ; à Golbey, 14 ; à Vaudéville et deux seigneureries, 15 ; à Ste-Hélène, 14 ; à la mairie de Bult, 20 ; à Bult, 33 ; à St-Gorgonne, 15 ; à Vomécourt, 27 et le curé ; à Girmont, 44 et le curé ; à Igney et deux seigneuries, 31 et le curé ; à Dogneville, 52 et le curé ; à la mairie de Vaxoncourt, comprenant Vaxoncourt, Pallegney et Zaincourt, 54 et 2 hommes d'église ; à la mairie de La Baffe, comprenant La Baffe, Archettes et Mossoux, 16 ; à Thaon, 36 et le curé ; à la mairie de Sercœur, comprenant Villoncourt, Badménil, St-Benoît, Dignonville et Padoux, 163, le curé et deux chapelains.

Total : 1382 conduits 1/2 cotisables.

N° 6. (15 juillet 1604.) Mandement de S. A., qui ordonne au bailli d'Épinal, de s'informer près des tanneurs s'il existe des hans ou maitrises entre eux, et demander leur avis, pour l'établissement de l'impôt sur les cuirs demandé par certains particuliers de Neufchâtel qui offrent, pour neuf années, 63,000 fr.

N° 7. (27 mars 1607.) Ordonnance de S. A., sur la résolution des États-Généraux assemblés à Nancy, établissant un impôt de 4 deniers par franc, sur toutes les marchandises qui se débiteront en Lorraine et le 15e pot de vin et de bière vendus au détail, pour le produit être employé aux fortifications, à l'entretien des garnisons et au rachat du Domaine.

N° 8. Ordre de S. A , aux gouverneurs de la ville d'Épinal, de porter la plus grande partie de l'ayde pour la fin du mois. Épinal devait alors 3,883 francs.

N° 9. (3 août 1606.) Mandement de S. A., portant qu'à l'avenir les acquits et assignaux qui se fournissent pour le payement des deniers des aydes, seront signés par trois députés de la direction des dits aydes.

N° 10. (25 août 1617.) Extrait des comptes des cens et rentes dus à S. A., par la ville d'Épinal.

30 livres, à 16 gr. l'une, pour la taille St-Remy, qui ne monte ni avalle, 40 fr.

2 chapons et 2 sous de cens, sur la maison de ville.

Pour le cours d'eau du moulin de la Ville, près de la porte de St-Michel, 7 gros.

Pour le moulin du grand moulin, qui a été ruiné et qui est rebâti, 9 gros.

Pour un estal de boucher échangé au profit de la ville, moyennant une redevance annuelle de 4 gros.

Pour le moulin du Gaulcheux, qui avait aussi été ruiné et qui a été reconstruit en 1605, 18 gros.

Pour le cens d'une des tours du grand pont, dite *Tour Rolland,* 8 gros.

N° 11. (29 mai 1617.) Requête adressée à S. A., par Pierre Bailly, contrôleur du Domaine à Épinal depuis 16 ans, au traitement de 1,000 fr. Il remplaça son père qui y exerça les mêmes fonctions pendant 36 ans et était mayeur à Deyvillers, où il possédait une maison et quelques héritages. Les habitants de Deyvillers étaient taillables chaque année de 15 fr. à S. A. et ne lui payaient que les

aydes extraordinaires. Ils étaient encore tenus à la garde du château d'Épinal, quand S. A. le jugeait à propos.

Bailly demande, qu'en considération de son service, on lui affranchisse, pour lui et ses hoirs, sa dite maison et héritages, de toutes les charges dont les autres habitants peuvent être tenus.

Cette requête est renvoyée à Épinal, pour y entendre les habitants de Deyvillers.

N° 12. Le 24 août suivant, comparurent, devant un notaire délégué, à Deyvillers, Perry, Jean Perry, mayeur, pour S A ; Thouvenot Gromant, échevin, et Claudon Claudin, doyen ; Claudon Thiriot, maire, pour les vénérables de St-Arnoux de Metz ; Nicolas Gœry le Maire ; Demenge Midot, commis de ville ; Nicolas Royer, Jean Bourion, Perry Mathieu, Jean Midot, Jean Gemel, Nicolas Thiriot, Antoine Philippe, Jean Thiriot, Mengeon-Demenge Perry, Jean Perry, Nicolas Gérard, Bastien, Jean Noël, Jean Viel, Mengeon Mathis, Nicolas Bourion, Demenge Perry, Jacquot Viel, Demenge Thiriot, Claude Philippe, Nicolas Rouyer le jeune, Claudon Midot, Claudon Royer, Cugnin Jean Perry, Jacquot Barbay, Mengeon Barbay, Jean Lasus et Nicolas le Vieil, tous dudit Deyvillers, formant la plus grande et saine partie des habitants. Ils représentent que le village de Deyvillers est un des plus mauvais du bailliage où personne n'est exempt et protestent contre cet affranchissement.

CC. 5, (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 17 pièces, papier; 7 fragments de sceaux.

1620-1636. — N° 1. (30 novembre 1620.) Constitution d'une rente de 21 francs au profit de la Ville, assi-

gnée sur une maison située au Petit-Rualménil, entre la rue et les fossés de la Ville.

N° 2. (20 juillet 1622.) Mandement donné par Henry, duc de Lorraine, portant que pour entretenir la gendarmerie qu'il a fait lever à grands frais, il est obligé de faire des emprunts sur les villes de la Lorraine qui ont le plus d'intérêt à leur conservation. Celles-ci devront emprunter des bourgeois les plus aisés et paieront l'intérêt à 7 p. %. Par ce mandement, la ville d'Épinal est « abutée » à faire un emprunt de 20,000 fr., comme étant une des villes les plus importantes et les plus riches du pays. S. A. ordonne que cet emprunt soit fait le lendemain.

N° 3. (1er août 1622.) Obligation de 20,000 fr. sur le Duc de Lorraine, au profit de la Ville et des bourgeois, conformément au mandement du 20 juillet ci-dessus. Cette obligation porte que le remboursement sera fait le jour de la Purification de N.-D., dite la Chandeleur 1624. Copie du mandement ci-dessus.

Cette somme est versée par Demenge Bourey, gouverneur de la Ville, entre les mains de Pierre de Stainville, grand doyen de l'église primatiale de Nancy ; Philippe-Emmanuel de Lignéville, grand prévôt de Remiremont et de l'église St-George de Nancy ; Balthazhard Rennel, président des comptes de Lorraine ; Nicolas de Pullegney, trésorier général des finances de S. A , et Jean Voillot, premier secrétaire d'État, tous députés à la direction des aydes généraux.

N° 4. (23 janvier 1623.) Requête adressée à S. A. par les gouverneurs, au nom de toute la bourgeoisie, au sujet

du refus fait par les receveur et contrôleur d'Épinal, de contribuer aux aydes généraux, imposés depuis le 29 mai 1609.

N° 5. (sans date.) Lettre de M. de Raigecourt, bailli d'Épinal, aux gouverneurs de la Ville, par laquelle il promet qu'il fera tout ce qu'il pourra pour les aider au sujet des aydes et des terres qu'ils labourent.

N° 6. (16 septembre 1625.) Lettres de cachet données par Charles IV et Nicole, duc et duchesse de Lorraine, aux gouverneurs et gens du conseil de la ville d'Épinal, disant : « Les troubles de nos voysins dont les armées « sont encores sur nos frontières, nous ayans obligez dez « nostre advenement a ceste Estat d'asseurer nos princi- « pales places par les levées que nous y avons reparties « et depuis encor de les accroistre d'autres nouvelles « selon quen avons jugé le besoing pour la conservation « de nos pays, nous avons jusquicy fait assez paroitre le « grand soing et désir que nous aurons tousjours du sou- « lagement de nostre peuple, ayans employé le nostre « propre pour subvenir aux grandes charges et despenses « nécessaires à cest effect. Mais comme la nécessité di- « celles continue et qu'il nous est dificil de les supporter « tousjours de nous mesme sans l'ayde de nos subjects, « nous ne pouvons nous moins promettre daffection des « villes de nos pays quelles en ont autrefois tesmoigne a « nos prédecesseurs Ducs en pareilles occasions et notam- « ment pendant les dernières années a feu nostre tres « honoré s^r et père (qui soit au ciel).

« C'est pourquoy ayans ja fait rechercher ceux de nos- « tre ville de Nancy de contribuer a ce commun besoing, « lesquels nous lont promis selon que le pourrions dési- « rer, nous vous adressons aussy la présente pour vous

« requerir comme nous faisons de nous assister dans un
« mois de pareil prest de 20,000 fr., que vous fistes à feu
« S A., et dont aussi nous entendons que la rente
« vous soit payee par chacun an jusques au rembourse-
« ment de ceste somme, pour laquelle et pour le paye-
« ment de la dicte rente vous aurez les mêmes suretez
« sur nostre chambre des aydes que vous avez eu cy-
« devant pour le dernier emprunt de feu sadicte Altesse.
« En quoy nous estimons vous rendre ce service que nous
« témoignerez tant moins à charge que non seulement
« nous aurons soing fort particulier que soyez bien satis-
« faitz de la dite rente et dudit principal selon qu'il sera
« accordé. Mais aussy que la rente dudit dernier em-
« prunt vous soit cy après continuer jusques au rembour-
« sement du capital sans aucun manquement et plus
« exactement que du passé. Et sur ce nous attendons
« vostre réponse et par icelle les premiers effects de vos
« bonnes volontés dont nous serons mémoratifs en tout
« ce qui s'offrira de vous faire paroistre nostre affection
« à vostre bien, soulagement et repos, pour lequels nou
« continuerons aussy d'employer de nostre part tout ce
« qui peut despendre de nos moyens et pouvoirs, prians
« dieu vous avoir chers et bien aymes en sa saincte
« garde. »

N° 7. (20 octobre 1625.) Obligation de 20,000 fr. au profit des bourgeois, habitans et communaulté d'Épinal, par les conseillers d'État de la chambre des aydes à Nancy, remboursables dans 3 ans, avec l'intérêt à 7 p. °/₀.

N° 8. (11 janvier 1627.) Obligation de 2.000 fr. contre la ville d'Épinal, au profit de André Barbier, cultivateur à Racécourt.

N° 9. (5 mars 1627.) Obligation contre Nicolas Hilguet, Jacques Villemin, Claude Charles et Jean Parisot dit Sauvage, quatre gouverneurs de la ville ; Demenge Noirdemenge ; Gabriel Pierrot, docteur en médecine ; Jean Léonard, Humbert Estienne, Demenge Beurart, Nicolas Dagart, Pierre Pierre, Pieron Vaultrin, Jean Colin, Jean Sicard, Demenge Parisot, Jacques Finance, Jacques Thiéry, Daniel Guerin, Claude Duval, Richer Poirot, Claude Noirdemenge, Claude Bregeot, Joseph Descle, Demenge Richart, Bastien, coutelier, Etienne Œillot et Aubertin Guichard, tous conseillers de la ville d'Espinal, au profit de Claude Baillivy, seigneur de Gueblanges, conseiller d'Etat de S. A, demeurant à Nancy, d'une somme de 16,000 fr., composée des monnaies suivantes : 150 pistolles d'Espagne, 200 ducats, 100 florins d'or, 100 escus sol au coing de france, 25 nobles à la rose entière, 22 doubles albertus 1/2, 17 nobles de gandentières, 12 ducats à la croix, 1,000 reisdalers d'Empire, 300, patagons, 150 reisdalers de Suisse, 124 philippes thaler, 325 quarts d'escus de france, 30 ducatons et 4,744 francs 10 gros en gros et 2 blancs monnaie de Lorraine.

Cette somme qui doit être remboursée en six ans, et en même monnaie, a servi pour l'emprunt de 20,000 fr.

Une note inscrite à la fin de cette obligation, par le receveur, indique que par ordonnance de Léopold Ier, les créanciers des Villes et Communautés purent se faire payer en quittant le tiers des capitaux et tous les intérêts. Le dernier paiement de cette obligation a été fait en 1748.

N° 10. Constitution d'un capital de 2,000 fr. contre la ville d'Épinal, au profit des chanoines du Chapitre de Toul. Cette somme provient du prix du moulin de Mire-

court, vendu par ledit Chapitre à S. A ; procuration jointe des gouverneurs de la Ville à l'un d'eux pour faire cet emprunt.

N° 11. (3 avril 1629.) Obligation contre la Ville et les villages du bailliage, d'une somme de 1,000 fr., destinée à poursuivre un procès intenté par les gouverneurs et les maires des villages, au procureur général de Lorraine.

N° 12. Obligation de 120 fr , au profit du sieur Vauthier, marchand à Épinal, par plusieurs habitants de Longchamp.

N° 13. (4 mars 1633.) Obligation contre les maires du bailliage, d'une somme de 2,614 fr. 10 gros, au profit de la Ville, pour le paiement des 3 gros que lesdits maires doivent pour satisfaire aux 6 gros par jour, accordés aux soldats de la compagnie de M. de Lenoncourt, pendant les 94 jours qu'elle a séjournée à Épinal. (Copie jointe).

N° 14. (22 août 1633.) Obligation de 1,000 fr. au profit de la veuve de Claudin Bregeot, contre la Ville et les villages du bailliage, lesquels 1,000 fr. ont été employés au payement des rations de 6 sous par jour, accordées par S. A. aux soldats du régiment de M. de Lemont.

N° 15. (23 novembre 1635.) Copie d'une obligation de 1,100 fr., au profit de Nicolas Noirdemange, employé au château d'Épinal, contre les maires du bailliage, pour vins, grains, foin, paille, chandelles et autres fournitures faites au magasin. Répartition de cette somme entre les maires du bailliage.

N° 16. (25 septembre 1635.) Copie d'un transport de 3,000 fr., dus par la Ville, à Henry de Girmont, seigneur dudit lieu, demeurant à Nancy, aux Religieuses Annonciades d'Épinal, réprésentées par la mère du même ordre de Nancy.

N° 17. (8 février 1636.) Pierre Génin prête 600 fr. aux maires du bailliage, pour achat de vin à conduire au château, par ordre de M. de Junces, gouverneur d'Épinal.

N° 18. (27 mars 1636.) — Obligation contre la Ville, au profit de Demenge Lallemand, cordonnier, d'une somme de 1,000 fr., destinée à satisfaire à « l'abus » (impôt) auquel Épinal est cotisé pour Nancy. On emprunte cette somme, attendu qu'il est impossible de faire des levées sur les bourgeois, ensuite de la diminution des habitants causée par la mortalité et la guerre.

N° 19. (4 juin 1636.) Obligation de 200 fr. au profit de Didier Pecatte, marchand à Épinal, contre les maires du bailliage, pour vin vendu au bailli.

N° 20. (14 juin 1636.) Obligation de 2,221 fr. 2 gr. 4 bl., au profit de Jacques Sagay, boucher, pour viande fournie à M. de Junces, bailli et capitaine d'Épinal, du 7 août 1635 au 14 juin 1636.

Dans cette somme est comprise celle de 232 fr. 3 gr., pour viande fournie aux soldats malades à l'hôpital, du 7 août 1635 au 12 septembre suivant.

N° 21. (14 juin 1636.) Compte de la viande fournie par ledit Jacques Sagay, du 15 juin 1636 au 24 mars 1637, à M. de Junchette, gouverneur des villes et château d'Épinal.

1,865 livres de bœuf, à 3 gr. la livre.

1,018 livres de veau, à 7 gr. 1/2 la livre.

1,188 livres de mouton, à 7 gr. 1/2 la livre.

N° 22. (18 juillet 1636.) Obligation de 1,517 fr. 2 s., contre la Ville et l'hôpital St-Lazard, au profit de Claude Grandmaire, tabellion, pour pain fourni aux pauvres dudit hôpital.

N° 23. (29 octobre 1636.) Copie des promesses et ratification des maires du bailliage où sont comparus : Claude Cunin, mayeur de la mairie de Vaxoncourt ; Philippe-le-Vieux, maire de Deyvillers ; Nicolas Laurent, maire de Longchamp ; Georgeon Glé, commis de Jeuxey ; Demenge Lhuillier, maire de Thaon ; Demenge Richard, maire de Vincey ; Jean Lhoste et Jean Regaud, commis audit lieu ; Sylvestre Drouin, mayeur à Chavelot ; Claudon Bédon, mayeur à Vaudéville ; Jean Droué, maire d'Igney ; Gœry Taquel, doyen à Golbey ; Antoine Jean, de Domèvre ; Jean Haussetête, de Golbey ; Nicolas Gillot, commis à Dogneville ; Claude Antoine, juré à Padoux ; Claude Cholat, doyen à Domèvre-sur-Avière ; Jean Claude, mayeur à la mairie de Bult, demeurant à Vomécourt ; Curien Villaume, dudit Bult ; Demenge Bissilien, commis de Ste-Hélène, se faisant fort de Nicolas Vuillemin, mayeur de la dame Sonrière de Remiremont, dame foncière audit Ste-Hélène ; Nicolas Saunat, de Sercœur, etc.
Il s'engage à faire verser entre les mains de M. de Junces, gouverneur et capitaine d'Épinal, la somme de 200 fr. par semaine, tout le temps que les quatre compagnies de gens de pied et carabins seront en garnison à Épinal.

N° 24. (29, 30 et 31 octobre 1636.) Copie de la susdite ratification par les gouverneurs de la Ville, qui s'engagent à payer lesdits 200 fr. par semaine à M. de Junces, bailli, gouverneur des villes et château d'Épinal, pour l'entre-

tien des quatre compagnies de gens de pied et de carabins, en garnison audit Épinal, et à satisfaire, au nom des villages de la prévôté de Bruyères, au règlement de M. de Villarceaux, pour subvenir à la nourriture et à l'entretien des officiers desdites quatre compagnies.

CC. 6. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 3 fragments de sceaux.

1637-1666. — N°1. (23 avril 1637.) Obligation de 2,000 fr. au profit de Gœry-Jacques Sagay, boucher à Épinal, pour viande fournie à M. de Junces, du 14 juin 1636 au 23 avril 1637.

N° 2. (18 août 1637.) Obligation de 500 fr. au profit de Jérôme Marulier, tabellion, pour rembourser le sieur Duval.

N° 3. (16 septembre 1637.) Obligation de 922 fr., au profit de Nicolas Noirdemange, gouverneur, pour payer 600 fr. à Dominique Grandmaire, pour frais et logements qu'il a eu à supporter, et pour les intérêts de 14,000 fr. que la Ville doit audit Noirdemange.

N° 4. (15 octobre 1637.) Quittance donnée à Nancy, par le sieur Villaume, notaire, de deux contrats obligatoires par lui passé le jeudi 22 juillet 1637 ; l'un au profit de Laurent Maguyer, bourgeois de Nancy, contre le sieur Jean de Bermont, écuyer, receveur général des finances à Nancy, de la somme de 47 pistoles d'Espagne, 16 pistoles d'Italie, 63 ducats et deux albertus, etc.

N° 5. (2 janvier 1638.) Obligation de 4,000 fr., au profit des gouverneurs de la Ville, contre les maires des villa-

ges du bailliage ; cette somme a été employée au règlement des dépenses de M. de Villarceaux pour les troupes.

N° 6. (3 janvier 1638.) Obligation de 2,853 fr. 10 gros au profit de la Ville, pour pareille somme employée au paiement de la viande fournie à la cuisine de M. de Junces, par Jacques Sagay, boucher.

N° 7. (7 avril 1640.) Obligation de 164 fr. au profit de Didier Pecatte, pour blé fourni aux troupes de S. A. et de M. de St-Balmont.

N° 8. (10 avril 1645.) Transport de 1,000 fr. au profit de Didier Pecatte, marchand à Épinal, à prendre sur le capital de 14,439 fr. 6 gros, que la Ville doit aux héritiers de Jacques Thouvenot, vivant marchand en ladite ville.

N° 9. (22 décembre 1655.) Accord entre les gouverneurs de la Ville et Marguerite Vairel, veuve de Gœry-Jacques Sagay, boucher, par lequel ladite Vairel quitte à la ville d'Épinal ce qu'elle lui doit par trois contrats obligataires ; le 1er du 14 juin 1636, le 2e du 23 avril 1637, et le 3e du 3 janvier 1638, à la condition qu'elle sera exempte, pour sa vie, des logements et contributions ordinaires et extraordinaires, taille et dettes de ville et de toutes autres charges, même de la garde des portes.

N° 10. (vers 1658.) Requête des bourgeois et habitants d'Épinal, adressée à Colbert, chevalier seigneur de St-Pouanges et de Vilacerf, intendant de la justice en Lorraine, lui remontrant que le peu de monde qui était resté à Épinal en 1656, avait porté M. Le Jay, intendant,

de réduire leurs conduits à 60, sur le pied de 14 gros par mois, et ils ajoutent que les conduits sont encore diminués et réduits à une extrême pauvreté, tant à cause de la continuation des contributions que de la rupture de leurs vannes et de leurs ponts, entraînés par les eaux l'année dernière, etc.

N° 11. (1er septembre 1659.) Obligation de 3,000 fr. au profit de Maurice Deshayes, contre la Ville.

N° 12. (8 août 1665.) Requête des habitants d'Épinal à S. A., au sujet d'un mandement portant que la Ville fournira 500 livres de laine à la « faciende » de Nancy.

Ils représentent qu'il n'y a aucun troupeau de mouton dans la ville et les villages du bailliage et par conséquent qu'il leur est impossible de satisfaire à cet ordre.

Le Duc, par son décret du 8 août, ordonne que les 500 livres de laine demandées seront fournies, moitié par la Ville et l'autre moitié par les villages du bailliage.

N° 13. (3 novembre 1665.) Transport de 2,000 fr. de rente, dus à l'hôpital St-Lazare, par contrat du 28 septembre 1626, sur Maurice Drouat, bourgeois d'Épinal.

N° 14. (22 mai 1666.) Requête des bourgeois au duc de Lorraine, au sujet de l'ordre portant paiement au sieur de Ballivy, lieutenant de ses gardes, de deux années d'arrérages de la somme de 16,000 fr., à quoi il est impossible, disent-ils, si on ne leur permet de s'imposer pour cette somme. Par son décret du 22, S. A. les autorise à faire une levée jusqu'à concurrence d'une année.

N° 15. (16 mars 1666). Obligation de 440 fr. au profit de Aymé Foret, dit St-Edme, maître de l'hôtellerie du

Cheval-Rouge à Épinal, contre Chrestienne de Belrupt, veuve de Jean Vitelly, écuyer, seigneur d'Hamonville, demeurant à Vougecourt. Transport de cette obligation le 20 avril 1670.

CC. 7. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1678-1712. — N° 1. (14 février 1678.) Placet pour Pierre Thouvenot, gouverneur-boursier, adressé au sieur Jolicorps, licencié en droit, prévôt d'Épinal, pour forcer les bourgeois à payer ce qu'ils doivent à la Ville, entre les mains dudit Thouvenot.

N° 2. (30 septembre 1689.) Mémoire présenté au procureur du roi, à Nancy, tendant :

1° A ce que tous ceux qui sortent d'Épinal pour aller habiter ailleurs, payent les charges de la Ville pendant cinq ans, comme cela se pratiquait pendant la guerre de trente ans ;

2° A s'informer près du sieur Arnoul, procureur, où en sont les procès Thiéry, Leclerc, Dubois et Chevalier ;

3° Pour le privilége de la poste, etc.

N° 3. (vers 1700.) Requête adressée aux commissaires par la ville d'Épinal, au sujet du prêt de 20,000 fr., fait à S. A. le 1er août 1622, et d'un autre de 20,000 fr. le 20 octobre 1625, sur lesquels l'État devait encore 30,000 fr. et que la cour prétend ne pas payer, parce que ces prêts devaient être remboursés sur les aydes généraux et que la Ville n'a pas été couchée sur les états de 1671 et 1697, et, enfin, parce qu'on ne lève plus lesdits aydes généraux.

Les conseillers et bourgeois représentent :

1° Que ces prêts ont été faits de l'autorité et sous le mandement de Charles IV ;

2° Que les États généraux formaient alors une assemblée légitime, qui autorisait les directeurs à faire des emprunts et levées pour subvenir aux nécessités du duché, en sorte qu'il ne peut y avoir de dettes plus essentiellement de l'État que celles contractées par l'État lui-même ;

3° Qu'il est vrai que ces prêts ont été faits pour la conservation du duché et que la ville d'Épinal y a trouvé sa sûreté comme les autres villes, mais l'emploi des deniers n'a pas été fait pour Épinal seul. Puisque toute la province a bénéficié de ces deniers, il est juste que ces prêts soient remboursés par la même province ;

4° Qu'il est arrivé des changements dans la dénomination des levées faites sur le peuple ; si les aydes généraux ne subsistent plus, l'État perçoit sous une autre forme, tel que subvention, etc.

N° 4. (24 février 1701.) Extrait des comptes de la Ville des années 1624, 1626, 1628, 1629 et 1632, pour intérêt comme recettes desdits prêts.

N° 5. (sans date.) Rapport du procureur général, et signification aux officiers municipaux d'Épinal, portant qu'après avoir pris communication de leur requête et production au sujet desdits prêts, il déclare que les prétentions des conseillers d'Épinal sont mal fondées, parce que ces emprunts ont été fait par les commissaires et directeurs des aydes généraux. Mais que ces sortes d'emprunts ont été demandés par le souverain, pour la sûreté et la conservation du pays et des sujets, et qu'ainsi ces sommes ont été employées pour leur propre défense et conservation.

Il ajoute, que le remboursement ayant été stipulée sur le produit des aydes généraux qui ne se lèvent plus, il s'ensuit qu'ils n'ont aucun remboursement à demander, à moins qu'ils ne consentent à les payer de nouveau.

N° 6. (2 juin 1702.) Arrêt de Léopold, duc de Lorraine, qui déboute la Ville de la susdite demande de remboursement des 30,000 fr. prêtés à Charles IV, en 1622 et en 1625.

N° 7. (21 décembre 1701.) Articles, clauses et conditions de la mise aux enchères des fermes de l'entrée et de l'imposition des vins sur le territoire d'Épinal, et de la gabelle appartenant à la Ville.

L'adjudicataire de l'entrée des vins doit fournir une bonne caution, et payer tous les mois ; il perçoit 1 fr. barrois par mesure de vin d'Allemagne, 4 fr. par muid de vin de France et de pays, et 6 fr. par virlin ; il ne reçoit rien pour le vin des étapes et celui consommé chez les jésuites, les religieuses de la Congrégation de N.-D., les Minimes, les Capucins et en l'hôtel du bailli de la Ville. L'adjudication de l'entrée des vins est faite au profit de Marchal, Jean, pour 4,100 fr. ; celle de l'imposition des vins à Claude Viard pour 2,800 fr., et celle de la gabelle à Martin Roblot pour 920 fr.

N° 8. (14 octobre 1702.) Arrêt de la Chambre des comptes qui casse le rôle de la subvention de 1702, et ordonne de nommer de nouveaux asseyeurs, lesquels procéderont à la confection d'un nouveau rôle sur un pied certain de 100 livres.

N° 9. (11 décembre 1701.) Lettre du sieur de Bellair, commissaire des vivres, à M. de Mahuet, au sujet de son imposition sur les rôles de la subvention, et pour paie-

ment de laquelle on a fait saisir son cheval chez Logerot, aubergiste.

Certificat donné par ledit Logerot.

Lettre de M. de Mahuet aux officiers de l'hôtel-de-ville, au sujet de cette imposition dont il est exempt, et ordonne qu'on lui rende son cheval.

Réponse des conseillers.

N° 10. (24 avril 1706.) Arrêt de la Chambre des comptes, qui condamne les officiers de l'hôtel-de-ville, pour avoir imposé à la subvention Claude Peuton, franc-nappier de S. A.

N° 11. (7 juillet 1712.) Arrêt de la même Chambre, qui ordonne que Jean Le Clerc, fermier du domaine de S. A. à Épinal, soit tiré du rôle de la subvention.

CC. 8. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 fragments de sceaux.

1735-1783. — N° 1. (29 mars 1735.) Arrêt de la Cour, qui condamne la ville d'Épinal à payer à Anne Vencey, veuve de Charles de Ballivy de Valleroy, héritier de Claude de Ballivy, les 2/3 de la somme de 16,000 fr. que la Ville doit par contrat du 5 mars 1627.

Quittance des 2/3 de ladite somme de 16,000 fr., donnée le 9 février 1748, par ladite Anne Vencey de Ballivy.

N° 2. (30 mars 1744.) Lettres d'amortissement d'un cens imposé sur un terrain, en nature de meix, échangé entre la Ville et Nicolas Christophe Perrin, situé sur la place du Tripot.

N° 3. (17 novembre 1783.) Conditions sous lesquelles la ferme de l'encavage des vins est laissée :

1° Tous les bourgeois de la Ville et des faubourgs sont obligés de faire décharger et encaver leurs vins par le fermier de l'encavage, à peine de 10 fr. d'amende envers ledit fermier ;

2° Il sera libre aux bourgeois, autres que les aubergistes, de faire conduire et encaver par qui ils jugeront à propos, les vins qui auront déjà été encavés à Épinal ;

3° L'adjudicataire sera tenu d'aller décharger les vins incontinent, après qu'il en sera averti, soit par l'acheteur ou par le vendeur, jusqu'à 10 heures du soir, et d'en donner avis à l'instant aux fermiers de l'entrée et de l'imposition des vins, pour y être présents s'ils le jugent à propos.

Le fermier doit mettre les vins en cave, sur maxés ou autres choses préparées et dont il est responsable pour pertes arrivées entre ses mains ;

4° L'adjudicataire est tenu d'avoir un registre en règle, coté et paraphé à ses frais par le président de l'hôtel-de-ville, sur lequel il inscrira exactement tous les vins qu'il aura encavés, le nom des particuliers et le jour de l'encavage ;

5° L'adjudicataire perçoit 14 blancs, réglés à 3 sols, pour chaque chariot de vin et moitié pour chaque charrette ;

Il perçoit, en outre, par muid de vin au-dessous de 6 mesures : pour le décharger 1 sol, pour l'encaver 1 sol, pour le tirer de la cave 1 sol 6 d., pour le mettre sur le chariot 1 s. 6 d., et pour le transporter d'un chariot à un autre 2 sols ;

Depuis 6 mesures jusqu'à 10 : pour le décharger 2 sols, pour l'encaver 5 sols, pour le tirer de la cave 5 sols, pour

le mettre sur le chariot 5 sols, et pour le transporter d'un chariot à un autre 6 sols ;

Depuis 10 mesures et au-dessus : pour le décharger 12 sols, pour l'encaver 12 sols, pour le tirer de la cave 15 sols, pour le mettre sur le chariot 15 sols, et pour le transporter d'un chariot à un autre 15 sols ;

8° L'adjudicataire doit savoir lire et écrire, etc.

CC. 9. (Cahier.) — 57 feuillets, parchemin.

Compotus VIIe baillive et castellanie Spinali et Ruamenil pro anno funto ultima septembris M CCCC. L. III.

« Compte des grains du bailliage et chastellenie d'Espinal, des receptes et dépenses faictes par le temps de ce présent compte, commençant à la fête de St-Remy 1452, et finissant le 30 septembre 1453. En ladite ville et chastellenie d'Espinal, ou compte à *raseaulx*, lequel contient quatre quartes et chaque quarte contient huit *forans* ou *picotins* »

Jean Thiriet, receveur.

A *Espinal*, le Roi prend : le droit de copel sur tous les grains vendus en ville ; une gerbe de grain sur chaque ménage du bailliage ; deux journées de *soillis*, faites en 1452, par Nicolas Huet, d'Archettes, dans les bois de la Ville, lieu dit à Mortesgoutes, près du ruisseau, rapportées au receveur par Didier Aubry et Jean Pieret, forestiers du bois d'Épinal, pour chacune desdites journées, ledit Huet à payer deux quartes de seigle.

Le gagnage de l'Avrinsart ne paye plus rien en seigle, il payait autrefois 9 resaux.

Les deux forestiers d'Épinal devaient chaque année 8 resaux d'avoine et 4 charrettes de fagots au terme de Noël.

La *Mairie de Sercuer* devait :

Les terraiges qui ne croissent ni appetissent et montent par an à 12 resaux et une quarte « appetre » et avoine, sur lesquels le maire prend 3 resaux, reste pour le *Roi* 6 resaux d'avoine et 6 resaux « appetre ».

Les terraiges de Villoncourt ne payent plus rien.

Ceux de Padoux appartiennent à Messire Ferry de Parroye, Gaspard et Balthasard de Haussonville, frère au maître de l'hôpital de Plommière et à l'abbesse de Remiremont.

Des terraiges de Sercœur, Baudmésnil, St-Genoy, le Roi ne reçoit rien.

La *Mairie de Dongneville*.

Les terraiges de ladite mairie ne croissent ni appetissent et sont appelés les terres des quartiers ; ils montent pour 1452, à 5 resaux et 3 quartes combles qui font 7 resaux 3 quartes ras, à la mesure d'Épinal, seigle et avoine, sur lesquels le maire prend 2 resaux, les héritiers Barbaix, 2 resaux 3 quartes 1/2, le reste, 2 resaux 3 quartes 1/2, appartient au Roi.

Les autres terraiges, qui sont appelés les terres de corvées, contenant 62 jours, « admoissonnées » (louées) par le bailli et autres officiers du Roi, pour 9 ans, au grand Parisot, de Dogneville, moyennant 7 resaux, seigle et avoine, desquels le Roi prend la moitié et les héritiers Barbaix l'autre.

La *Mairie de Bul* et celle *Daivillier*.

Des terraiges de ces deux mairies, le Roi n'y prend rien.

La *Mairie de Chavelo*.

Les terraiges de ladite mairie ne croissent ni appetissent et montent par année à 25 resaux, moitié seigle et avoine,

payables le dimanche après la St-Martin d'hiver, sur lesquels le prévôt d'Épinal prend 1 resal, l'échevin 2 quartes, le juré 2 quartes, le grand sergent 2 quartes, le nappier 5 resaux 1/2, reste, pour le Roi, 4 resaux 1 quarte de seigle et autant d'avoine.

Des 4 resaux d'avoine que les forestiers de Chavelot devaient à la St-Martin, le Roi n'a rien.

Mairie de Vencey.

Des terraiges de cette mairie, dûs au terme de St-Remy, qui ne croissent ni appetissent, appelées les Cuilleries, montant à 8 resaux d'avoine. Ils appartiennent à messire Ferry de Savigny, Chevalier et Jean de Savigny, écuyers, à cause de leurs femmes, héritières de Charles de Lunéville, chevalier, qui en jouissait en vertu d'une lettre de *gaigière,* donnée par Regnaud de Bar, évêque de Metz, au commencement du XIVe siècle.

Mairie de Thaon.

Des terraiges de cette mairie, qui valaient anciennement 38 resaux de seigle et avoine, le Roi n'y prend plus rien.

Mairie de Labaf.

Des terraiges, fouillis et autres émoluments de cette mairie, le Roi n'y prend plus rien.

Mairie de Longchamp.

Les terraiges de cette mairie appartiennent à l'abbesse du chapitre St-Goëry, d'Épinal, pour une partie, et l'autre, nommée les terraiges des Quartiers, appartient au fief du « couppel » d'Épinal.

Mairie de Girmont.

Les terraiges nommés, les terraiges de St-Arnoul de

Metz, les terraiges, cens et rentes de Thaon, Chavelot et Igney, appartiennent aux religieux du couvent de St-Arnoul.

Les autres terraiges de ladite mairie, qui croissent et appetissent, appelés « les grans deus ou greniers du Seigneur », montant à 27 quartes seigle et avoine par moitié, Pierre de Riocourt en prend moitié et le Roi l'autre.

Le forestier de la mairie devait 4 resaux d'avoine, mais il ne donne plus rien.

Mairie de Waxoncourt.

Le Roi ne perçoit rien dans cette mairie. Les terraiges sont : 18 resaux seigle et avoine, plus ceux appelés fief de Romont, le fief le gros Woiroy Bryet d'Espinal, le fief de Chastel, le fief de Paligny, etc.

Ville de Villancourt.

De tous les profits, grains, cens, rentes et émoluments dus à Villoncourt, le Roi ni prend rien, ils appartiennent à Ferry Deinville, bâtard de Lorraine, qui les tient d'un évêque de Metz.

Doyenné de Domêvre sur Avière.

Sur les terraiges, montant à 20 resaux seigle et avoine, le Roi ne prend rien.

Au *Doyenné de Goullebey*, à *Dompmartin* et à la *Follie* près de Rambervillers, le Roi ne prend rien.

Chapelle St-George.

Messire Jean Bennon, prêtre, chapelain de la chapelle St-George, fondée au château d'Épinal, reçoit 8 resaux de seigle et avoine sur les terraiges de Chavelot.

« Compte VIIe de Jean Thiriet, receveur ordinaire pour le Roy nostre Seigneur on bailliage et chastellenie d'Espinal des recepte et despense faictes par ledict receveur durant le temps de ce présent compte, contenant ung an entier, commencant au jour et feste de Sainct Remy on chief doctobre M. CCCC L II, et finissant au derrien jour de septembre M. CCCC L III.

« George Dalie, escuier bailli illec durant ledit temps. »

Épinal. — Recettes non muables.

30 livres 16 gros tournois, qui valent 32 livres monnaie de France, que les bourgeois, manans et habitans d'Épinal, Rualménil et des faubourgs doivent au terme de St-Remy, au Roi de France, comme seigneur de la Ville, sur lesquels Jean d'Anglure, voué d'Épinal, à cause de Marguerite, sa femme, fille de feu Arnould de Ville, vivant voué dudit Épinal, prend 10 livres; le reste appartient au Roi, conformément aux Lettres patentes données à Nancy, le 22 janvier 1444.

Les menus cens, payables à la mi-mai, montent à 77 sous 3 deniers, sur lesquels le clerc-juré et Girard Richier, grand sergent, prennent 8 sous.

Sur deux maisons, situées devant l'église, appartenant à Jean Cugnin Hurault, 4 livres de cire, le Roi ne perçoit rien pour lui avoir donné lesdites maisons.

Sur deux autres maisons, situées devant la même église, appartenant à feu Jean Pitrel, deux livres de cire.

Sur 6 fauchées de terre appelée « lit deave », lieudit « es troz », sous la rouge côte et Durempré, près de la Moselle, laissées pour 4 livres 16 sous d'entrée et 6 deniers de cens.

Les « banlvars » sont tenues de rapporter chaque

année, au terme de Noël, 12 amendes de chacune 5 sous 4 deniers, et ne croissent ni appetissent, sur lesquelles le prévôt en prend 3, le cler juré 2, l'échevin 1 et le grand sergent 1 ; reste 5 amendes pour le Roi, soit 26 sous 8 deniers.

Pour l'acencement d'une pièce de terre située près de la porte d'Arches, joignant la place commune, dite le Poux, jusqu'à la Moselle, pour y construire un moulin à papier, un battant avec les aisances et édifices convenables audit moulin, au profit de Étienne Baudenet, moyennant un cens de 3 sous toulois.

Mairie de Sercuer.

Les cens de Sercœur qui ne croissent ni appetissent, montent à 14 s. 5 d. ob. t., sur lesquels le duc de Lorraine prend le quart, en vertu d'une lettre de gaigière, faite par un évêque de Metz.

Ceux de Padoux, qui ne croissent ni appetissent, montent à 23 d. ob t. par an ; le duc de Lorraine en prend le 1/4 pour la même raison que ci-dessus.

Ceux de Villoncourt montent à 29 deniers ob. t. ; le Duc en prend le quart.

Ceux de St-Genest montent à 5 s 3 d. ob. t.

Ceux de Dignonville montent à 6 s. 5 d. ob. t.

Ceux de Baudemesnil et de Padoux appartiennent au couvent de St-Arnould de Metz.

Sur 13 maisons, situées à Padoux, le Roi ne prend rien, parce qu'elles appartiennent au Chapitre de Remiremont, à celui de St Dié et au duc de Lorraine, comme voué et gardien desdits Chapitres.

Les tailles du terme de St-Remy montent à 37 livres 4 gros, 16 gr. pour livre, soit 39 liv. 14 s. 8 d. t , sur lesquelles les maire et doyen prennent, pour lever lesdites

tailles, 21 s. 4 d., le clerc 5 s. 4 d., le voué d'Épinal prend le 1/3 de ce qu'il reste, soit 12 liv. 16 s. t. ; le duc de Lorraine prend le 1/4 de ce qu'il reste ; reste pour le Roi, 19 liv. 4 s. tournois.

Celles du terme de Pâques montent à 25 liv. 4 gr., sur lesquelles les mêmes officiers lèvent ce qui leur appartient.

Les offrandes de l'église de St-Genest, qui ne croissent ni appetissent, montent à 29 sous 4 deniers t. par an, payables le jour de la fête de St-Genest, le 25 octobre, sur lesquelles le maire de Sercœur prend 10 sous 8 d., les deux forestiers de St-Genest et de Baudemesnil 5 sous 4 deniers, le duc de Lorraine le 1/4 du reste ; reste pour le Roi 10 sous.

Les menues dîmes de Padoux appartiennent au couvent de St-Arnould de Metz et le Roi n'y a rien, ainsi que sur les six maisons de Villoncourt.

Les « cornaiges » ou « pargées » de Sercœur et de Villoncourt valent 13 sous 4 deniers, ceux de Villoncourt et de Dignonville 6 sous 8 d., ceux de Baudemesnil 13 s. 4 d. et ceux de St-Genest 13 s. 4 d.

Mairie de Dongneville.

Les cens du sel de Dongneville, qui ne croissent ni appetissent, montent à 28 meues 3 quartes 1/2 de sel blanc par an, 4 quarterons par meu, payable entre Noël et les chandeleurs. Pour l'année 1452, chaque meu a été vendu 4 s. 8 d. tournois, soit 6 livres 14 s. 9 d., sur lesquels les héritiers de Barbaix prennent moitié, à cause de gaigière ; le reste appartient au Roi.

Le pré de Bechelimprez loué à Baudenet Diron, pour un meu de sel

Les menus cens de ladite mairie, qui ne croissent ni

appetissent, montent à 37 s. 10 d. ob. t., payables au terme de mi-mai.

Le denier de cens, sur 26 maisons du village qui ont l'entrée au soleil levant, appelé les deniers de la fourrière.

La taille monte, pour le terme de St-Remy, à 22 liv. et celle du terme de Pâques à 14 liv., sur lesquelles le maire prend 10 s. 8 d., le sergent, le receveur du Roi, le voyer d'Épinal et les héritiers de Barbaix chacun 2 sous 8 d. Sur ce qui reste, le voyer d'Épinal reprend encore 1/3, lesdits héritiers un autre 1/3 et le 3e est pour le Roi.

Le cens de 4 fauchées de pré, appelé « lit d'eauve » sur la Moselle, lieudit le « Piseau Thuignon » laissé à ferme à Guillaume de Dogneville, moyennant un cens de 2 deniers.

Le cens de 19 fauchées de terre, appelées Lit d'eauve, près de la Moselle, louées à cinq habitants de Dogneville.

Les cornaiges montent à 8 s. t.

Mairie de Bul.

La taille de St Remy monte à 38 livres et celle de Pâques à 25 liv., 20 gr. pour livre, sur lesquelles le maire, le sergent et le clerc-juré du lieu prennent une livre ou 21 s. 7 d. t., le receveur du Roi, le voyer d'Épinal et les héritiers Barbaix prennent le tiers de ce qui reste et le Roi prend le reste.

De tous les cens et autres droits qui se payaient autrefois, le Roi n'en perçoit plus, ils consistaient : 1° en corvées de charrue à Vomécourt et à Bult ; 2° un « boutteau » (petite voiture de foin) du par les habitants de Vomécourt qui ont charrue entière ; 3° une pièce de vin, dit les « queuvelles » ; 4° chaque habitant qui va faucher doit 4 deniers et la veuve 2 d. pour faner ; 5° les habitants de

Bult devaient chaque année 6 chapons et 2 gelines et ceux de Ste-Hélène 16 chapons.

Mairie de Dinvillier.

De la taille de cette mairie, qui monte pour le terme de St-Remy à 15 fr., et pour celui de Pâques à 15 fr., 12 gr. pour franc, valent 12 liv , ainsi que les cens qui montent à 24 s. 9 d. t , le Roi n'y a rien.

Mairie de Vencey.

De la taille, du terme de St-Remy, qui montent à 12 florins 6 s. 4 d. ou 9 liv. 2 s. 4 d. t., et celle du terme de Pâques, qui monte à 9 florins, 6. s. 4 d. ou 6 liv. 18 s. 4 d. t. ; le Roi ne perçoit rien, ainsi que sur tous les autres cens.

Ferry et Jean de Savigny perçoivent 29 s. 4 d. sur le sergent de ladite mairie.

Mairie de Chavelo.

De la taille du terme de St-Remy, montant à 12 fr. 16 sous, et celle du terme de Pâques, montant à 9 fr. 16 s., le Roi ne prend rien, ainsi que sur les autres cens, corvées de charrue, pargée, etc.

Chaque resal de grain des terres des quartiers devait 6 deniers. La corvée de charrue est, que chaque habitant ayant une charrue à bœufs, doit 3 deniers par bœuf ; la pargée est, que chaque habitant doit 4 deniers par cheval tirant.

Mairie de Thaon.

Tous les revenus, profits et émoluments de cette mairie appartiennent au Roi pour les 2/3, et au voyer d'Épinal pour le reste.

Ils payent 3 deniers pour deux fauchées de terre, appelées Lit d'eauve, à la morte des Sarrasins, entre la courte voie et la Moselle, et une autre fauchée située au petit Saucy, le long de St-Martin fontaine.

Dans les mairies de *La Baf* et de *Longchamp* tous les revenus appartiennent au Roi pour les 2/3, et au voyer d'Épinal pour le reste.

Mairie de Girmont.

La taille du terme de la St-Remy monte à 12 fr. 6 gr. et celle du terme de Pâques à 9 fr. 6 gr., sur lesquelles le maire et le sergent prennent, à cause de leurs offices, 13 sous ; Pierre de Riocourt, écuyer, à cause de gaigière faite par Ademart, évêque de Metz, prend le tiers du reste et le voyer d'Épinal les deux autres tiers.

Des cens montant à 40 s. 6 d., le Roi ne prend rien.

Sur 2 fauchées 1/2 de pré, près de la Moselle, laissées en 1448 à Pierre Regnault, de Chavelot, pour 32 s. t. d'entrée et 2 d. de cens, desquels 2 d. un appartient à Pierre de Riocourt et l'autre au voyer d'Épinal.

2 autres fauchées près de la Moselle, lieudit les Aviotz, laissées en 1448 à Colin Galeroy pour 32 s. d'entrée et 2 d. de cens, payables aux mêmes.

1 fauchée située à Girmont, laissée la même année à Perrin Laval, de Chavelot, pour 8 s. d'entrée et 1 d. de cens.

2 fauchées, entre la Moselle et le Saulcy le Moynal, laissées en 1449 à Jean Stévenin, de Thaon, pour 4 liv. 2 s. 8 d. d'entrée et 2 d. de cens.

1 fauchée, située entre Rin des serisiers et le « Pransiriens. »

5 fauchées 1/2, appelées Releveux, près du Rux du bois de Dompmartin, entre la fontaine de Grenenez et le pré

de la cure, lesquelles ont été pendant la guerre « en desert et de nulle valeur », laissées à Colin Grosjehan, de Thaon, pour 74 s. 8 d. d'entrée et 5 d. ob. de cens.

1 fauchée de releveux de bois, lieudit en Connefrin ;

2 fauchées de releveux de bois, lieudit au Pré de Mars;

2 fauchées près de la Moselle et le pâquis de Girmont, lesquelles ont été longtemps de nulle valeur à cause des guerres.

Mairie de Vaxoncourt.

Les cens de la ville de Pallegney appartiennent à Messire Ferry de Parroie, Chevalier et à Rogier Paiel, héritier de Jehan d'Espinal.

16 gr. t. pour 2 étangs, situés sur le finage de Vaxoncourt, sur le Chasaul, et le jardin en dépendant situé à Pallegney.

Les menus cens de Pallegney montent à 23 s. 6 d. 10 g., pour le pré de la Sauce, 17 deniers, pour 17 maisons, etc.

Le droit de corvée pour la mairie est de 1 d. ob. t. pour chaque bœuf tirant.

Tous ces revenus appartiennent aux héritiers de Jehan d'Espinal.

La *Ville de Villancourt.*

Tous les profits, revenus et émoluments de Villoncourt, appartiennent pour les 2/3 au Roi, et au voyer d'Épinal pour l'autre.

Le *Doyenné de Dommevre sur Aviere.*

Le *Doyenné de Goullebey.*

Comme à Villoncourt.

DOMAINE MUABLE

Épinal. — La halle appelée la « saulnerie » le Roi ne prend plus rien.

Sur le sel vendu dans la Ville, le droit est tel que l'on prend 3 quarterons de sel par charette à deux roues et 6 quarterons par chariot à quatre roues, ou l'argent à la valeur, sur lesquels le prévôt prend le tiers ; les deux tiers restant au Roi, ont été loués à Loyon pour 8 fr. et 1 gros, 16 sous t. pour franc, qui valent 6 liv. 9 s. 4 d.

Le droit de vente est tel que chaque marchand qui vend ou achète à Épinal doit 20 s. tournois.

Le poids, ordonné par Charles VII, laissé à ferme à Andrieu Guillan pour 3 ans, moyennant 8 fr. à 16 g. tournois pour franc, valent 6 livres 8 s.

La pêche de la Moselle appartient au Roi, et est laissée pour un an à Jean Thiéry, Gérard Richer et à George Cunot, pour 45 quartes de cire jaune et trois grands services de poissons, montant à 48 s., que chaque fermier doit en plus de la ferme, ainsi que 10 florins au prévôt (10 gr. tournois au florin) et menus services de poissons, estimés 45 quartes de cire, à raison de 6 livres pour quarte, soit 270 livres de cire ; 210 livres vendues au prix de 4 s. tournois la livre, et 60 livres, au prix de 3 s. 8 d., à Étienne Baudenet.

La pêche des fossés de la Ville ne rapporte rien au Roi. Il en est de même du droit « d'aulne » que l'on mesure les draps et le linge.

Les corvées de charrue, avec celles de la mairie de La Baffe sont de 2 sous tournois par chaque habitant. En 1452, on a perçu 44 sous pour 22 charrues.

Sur la vente ou revenu d'un « coppel d'eauve » sur la rivière, dit le coppel du grand molin, qui peut valoir par

année 64 sous tournois ; le Roi n'a rien perçu en 1452.

Il en est de même sur la prévôté d'Épinal, que Jacques de St-Romain tient par donation du Roi.

Chaque bourgeois doit une maille par porc acheté pour sa maison, après la St-Martin d'hiver. Mais comme le rôle des droits de la Ville le contient, lequel est lu tous les ans deux fois, aux plaids qui se tiennent par la justice à Noël et à Pâques ; le Roi ne perçoit rien.

Mairie de Sercuer.

L'herbe des prés Le Roy, appelés les Veus du Seigneur, se partage en 10. Le curé en prend deux parts. Les 8 parts doivent être fauchées par les habitants de Dignonville et ceux de Sercœur et de Villoncourt, doivent étendre le foin, le faner, le charger et le conduire à Épinal. Les faucheurs ont 5 s. 4 d. et les charretiers 8 deniers pour leur pain. Elle a rapporté en 1453, 42 s. 8 d. t., reste pour le Roi 27 s. 6.

L'herbe du pré de Betuprez, dit « *la trelles des almans* », au finage de Padoux, ne rapporte rien au Roi.

Il en est de même des prés dits Ramprey, de Geraugnottes en morte eaue, du pré dit la Tille, de Menezez, de Behez.

48 s. d'une amende contre Jean Doy, de Villoncourt, pour avoir dit et maintenu que Thiriet Bourion, échevin de Sercœur, n'avait pas bien examiné les preuves du débat, entre ledit Jean Doy et Ferry, de Dignonville.

Sur cette amende, le voyer d'Épinal prend le 1/3, le chatelain de Rambervillers le 1/4 et le Roi le reste.

6 menues amendes contre Jean Mangeon, le cullier de Badménil, et 1 contre Pierre de Sercœur, chacune de 5 s. 4 d., soit 37 s. 4 d., sur lesquels le voyer prend le 1/3, le duc de Lorraine le 1/4 et le Roi le reste.

Les corvées de charrues de Sercœur et de Dignonville sont telles que chaque habitant qui a charrue entière doit 2 s. à Noël, il y en avait 10 en l'an de ce compte, sur quoi le duc de Lorraine prend le 1/4 et le Roi le reste.

Mairie de Dongneville.

L'herbe des prés appelés « *les Bruz Jean-Moulin* » appartiennent au Roi, pour moitié, et aux héritiers Barbaix pour l'autre. Ces prés rapportent environ 3 voitures de foin que les habitants de Dogneville doivent faucher, faner et conduire à Epinal. Les faucheurs ont 2 deniers et les faneuses 1 denier pour leur pain.

L'herbe du pré appelé le Brux de Fauquenefontaine a valu 26 s. 8 d. Les habitants de Chavelot doivent le faucher moyennant 1 pain de 2 deniers que le Roi donne (ils étaient 17). Le sergent doit étendre le foin moyennant 4 deniers et les habitants de Dogneville doivent le faner et le conduire à leurs frais à Épinal. En 1453, il y a eu 3 voitures de foin, sur lesquelles le curé en prend une chargée à son plaisir, *par ainsi que se le chariot ou est chargie, ledict foing se rumpt aucunement ou les trefz des bestes qui y sont atelers en menant ledict foing avant qu'il soit hors dudict pré. Sont lesdicts chariot, chevaulx, harnoiz et foings acquitz au Roy nostre Seigneur*, reste 2 voitures vendues 26 s. 8 d.

L'herbe du pré de Bethlimprez, qui devait anciennement 10 muids de sel blanc, lequel pré a été « désert » ensuite des guerres. Il est loué en 1453 au petit Villaume et à Étienne Boudin, pour 26 s. 4 d.

Le pré dit le « Brux du-copel », situé au-dessous du moulin, ne se loue pas au profit du Roi.

Les corvées de Dogneville sont telles que chaque habitant qui a charrue entière doit annuellement, au terme

de Noël, 18 d. t., il y en avait 12 1/2 qui valaient 18 s. 9 d., surquoi les héritiers de Barbaix prennent la moitié et le Roi le reste.

Mairie de Bul.

Les prés dits les trois brux, le brux de Prelle, le seigneur Ro; au Taurgères, finage de Bult; de Longueauve, finage de Vomécourt; le pré du Coingbaudin, de gliseure et de la Coste, finage de Ste-Hélène, ne rapporte rien.

Mairie de Dainviller.

Les menues amendes, la pargée, les menues dîmes et le pré dit le pré de St-Arnoul de Metz, n'ont rien rapportés au Roi.

Les mairies de *Vencey*, *Chavelo*, *Tahon*, *La Baf*, *Longchamp* et de *Girmont* n'ont rien rapportés au Roi.

Mairie de Vaxoncourt.

Les cornaiges, dit le fief de Pallegney, sont tels que chaque habitant qui a bœuf tirant doit 1 d. ob. par bœuf.

L'herbe du pré, dit le Brux de Pallegney, vendue à Cugnenin, le tavernier de Châtel, pour 7 fr , lesquels le Roi prend, à cause que Jacque de Haussonville. chevalier, et Jean de Savigny, ont refusé de montrer les titres en vertu desquels ils se prétendent propriétaires dudit revenu.

L'herbe de plusieurs autres prés, situés sur le territoire de Pallegney, a rapporté 42 s. 8. d.

Les moulins de Vaxoncourt et de Pallegney, le gagnage dit la Granche de Chaulmousey à Zincourt, les 30 chapons, etc., n'ont rien rapporté au Roi.

Autres receptes de vente de grains.

Vente de 5 resaux 2 quartes 1/2 de seigle, à raison de 4 s. t. le resal, soit 22 s. 6 d. t.

Vente de 11 resaux et une 1/2 quarte d'avoine à 3 s. 4 d. l'un, soit 37 s. 1 d. t.

Vente de 6 resaux appetre à 3 s. 4 d. le resal, soit 20 s.

Sceaulx et escriptures.

Le tabellionnage de la Ville, affermé à Jehan de Gormant, dit de Coffy, pour 3 ans, à raison de 40 s. t. chaque année, payables de 6 mois en 6 mois ; il doit en outre 45 fr.

« *Mortesmains, Formariaiges, Biens vacans, Forfaictures et aultres adventures*, advenues et escheues on dict bailliage et chastellenie d'Espinal en 1453 ».

Le mercredi, jour de St-Marc, 25 avril, Herman de Baix, écuyer, serviteur de Jehan, batard de Vergey, jette son chapeau mou de feutre, à Guillaume de La Salle, dit Marmier, lequel, en présence dudit Herman et de George Dalie, bailli d'Épinal et plusieurs autres, jetta son gant de sa main droite dans le chapeau dudit Herman comme gage, ensuite d'une discussion qu'ils avaient eu sur la place du Poiron, devant la maison de Jacot Ferron.

Regnault, de Deyvillers, soldat, est attaqué par Gérardin Sandiey, aussi soldat ; celui-ci fut tué. Regnault obtint grâce du Roi et quitta le pays.

Poirot, gendre de Durant Aubry, du même lieu, devait 10 fr. à Wautrin de Dompmart, lequel Wautrin est furtif sous l'accusation « d'avoir habité avec bestes ».

Grand Parisot, de Dogneville, devait audit Wautrin 58 gr. ; Thiriet Boucquin, de Chavelot, lui devait 10 fl. (10 g. pour florins). Vers Celz boucher à Épinal, lui devait 27 florins d'or à 21 s. 4 d. pour florin. Ledit Vers fut emprisonné pendant plusieurs jours, à Épinal, dans

les prisons du roi, au sujet du payement de cette somme. On lui fait remise de 2 florins. Toutes ces sommes ont été confisquées au profit du Roi.

Les bêtes sauvages prises à sep ou autre engin excepté « haies tendues » le prévôt a droit à un quartier de chaque bête.

Amende de 10 florins d'or du Rhin, à 21 s. 4 d. t. pour florin, par Simonin, de Padoux, maire de Sercœur, contre Colin Ferron, procureur du roi à Épinal, pour avoir dit et maintenu que ledit Simonin avait défailli de justice à Thiriet Bourrion, de Padoux, contre Jean Doy, de Villoncourt.

Jean Ferry, franc archer du roi, résident à Dignonville, appelé devant le bailli et les quatre gouverneurs d'Épinal, pour avoir frappé Simon Bonpain, de Deyvillers, avec un couteau et coupé le dos de sa main gauche, ne paye pas d'amende.

Jean dit le « Guorel , de Toul, va en appel au Parlement de Paris, contre Credo, d'Épinal, au sujet d'une maison que ledit Guorel avait vendu à Credo.

Amende de 16 s. contre Didier, prévôt, maître des archers d'Épinal, pour avoir quitté ladite compagnie, conformément aux statuts.

Vente des bois.

A Épinal, la vente ordinaire des bois ne rapporte rien au Roi, le prévôt prend le mort bois, à cause de son office, et la « admoisonné » (laissé) à Nicolas Guedin, forestier.

Du profit du bois de « Juzezen » où l'on a fait aucun fagot, rien comme rapport, ainsi que d'un autre bois nommé le bois dame Méline, que les héritiers de Henry

Genoy de Bruyères disent leur appartenir, mais qu'ils refusent de montrer leurs titres.

Le droit du gland et de la paixon dans les bois du fay, à St-Oger, est vendu à Jean Stevenin de St-Gorgon, pour 22 florins 1/2, 14 s. 4 d. pour florin, soit 15 livres 16 sous tournois.

Guillaume de La Salle dit Marmier, prévôt d'Épinal, prétend avoir droit à 10 florins, à 13 s. 4 deniers tournois pour florin, mais il refuse de montrer ses titres.

A Sercœur, Badménil, Dignonville, Padoux et St-Genest, le droit de glandée et de paixon a rapporté 27 fr., sur lesquels le duc de Lorraine prend le tiers et le roi de France le reste ; à Dogneville le même droit, 5 s. 4 d., dont moitié pour les héritiers de Barbaix ; à Bult, il a rapporté 34 gr., qui valent 45 s. 4 d. ; à Dompmartin, le même droit est vendu aux habitants de Dogneville pour 32 s.

Recettes communes

4 s. t. de la vente de 1 liv. et un quarteron de cire, venant de mouches trouvées par Jean Villaume, de Bayecourt.

4 s. de Jean Vaudré, d'Igney, pour avoir été mis et tenu en la sauvegarde du Roi.

Henry Breton, curé de Dompierre, frère Clément, Dalmerey, religieux de l'ordre de St-Jean de Roddes et Colin Micquart, de Padoux, donnent chacun une livre de cire ou 4 s. t.

Laurens Auray, d'Épinal, verse 20 s. pour l'autorisation de construire une galerie devant sa grange, située rue Rualménil.

4 s. 1 d. ob. d'une livre 1/4 de cire jaune, provenant de mouches trouvées par Jean Bertrand, d'Aydoilles.

20 s. de Demenge, fils de Mengin Drouin, de Golbey, pour avancer sa maison, située à Épinal, rue Rualménil.

72 sous pour une vache et un petit bœuf, trouvés à Sercœur.

8 s. provenant d'une amende de Jean Grand Richer, de Bult, que l'on voulait prendre à Épinal en pitié, parce que les Allemands lui avait pris son bétail, comme ennemis du roi de France.

Dépenses.

8 liv. à Jean Amet, prêtre, chapelain de la chapelle St-Claude, fondée en l'église paroissiale de Rambervillers, par Stévenal dudit lieu, et Biétrix, sa femme, moyennant 12 florins 10 gr., monnaie de Metz, lesquels florins, Conrard, évêque de Metz, soit disant seigneur d'Épinal, engagea à Jean Vinet et ses hoirs, pour 250 florins du Rhin.

29 liv., à Didier Dauboncourt, écuyer, mari de Catherine Arnoul le beffroy de Châtel, en son vivant écuyer, et à Jacquemin de Barbay, écuyer, à prendre sur les 30 liv. que les habitants d'Épinal doivent au Roi.

79 gros toulois, à Etienne Baudenet, fils de Baudenet Dironlt, à prendre sur cent solsdées de terre et sur les tailles.

105 s. 4 d. à Jean de Maucler, écuyer. à prendre sur lesdites cent solsdées de terre, provenant des cens d'Épinal et sur les tailles.

Les gages de George Dailie, écuyer, comme bailli d'Épinal, sont de 50 liv. par année, mais en considération du faible revenu de ce bailliage, on ne lui donne que 25 liv. On lui donne ensuite 25 livres comme capitaine des villes, chastel et chastellenie d'Espinal et de Rualménil.

Jean Thiriet perçoit 60 liv. comme receveur; Colin Ferron, 4 liv. 19 s. 1 d. comme procureur.

Le Roi ne paye aucun gage pour les sergents des eaux et des forêts, vu qu'il n'en nomme pas.

12 sols 6 d. pour les deux tiers de la dépense faites à à la prison du roi, par Jacquinet, armurier, et Mengin Perpignant, détenus pendant sept jours.

4 liv. 15 s. pour frais de poursuite contre Joseph Lecler de Bobillon « qui tua ez foretz entre Espinal et « Lusseu, une femme nommée Guillemette, femme Pas- « quier, marchand, en mois de février ». Il fut pris près de Luxeuil et les officiers du Roi à Épinal le réclamairent ainsi que ses biens, mais ceux de Luxeuil ne rendirent rien.

2 s. 8 d. à Jean de Coiffy, garde du sceau royal à Épinal, pour une lettre obligatoire faite entre les gouverneurs, bailli et procureur de la ville d'une part, et Simon, maire de Padoux d'autre part, d'une somme de 10 florins, à 21 s. 4 d. t. pour florin.

7 s. 4 d., pour dépense faite par Husson, sergent, et la nourriture de 6 bêtes à cornes prises par lui à Didier pour Kome de Vaxoncourt. Il fut reconnu qu'elles appartenaient aux gens du maréchal de Bourgogne, auxquels elles furent rendues.

Guillaume de la Salle, dit Marmier, écuyer d'écurie du Roi et gouverneur d'Épinal, aux gages de 120 liv., ne reçoit en 1453 que 40 liv., vu le petit revenu du domaine du Roi dans ses ville, terre et seigneurie d'Épinal.

40 liv. à Jean Thiéry, receveur, pour son voyage de Paris et frais de séjour à Épinal.

CC. 10. (Cahier.) — 50 feuillets, parchemin.

1455. — « Compte des grains du bailliage d'Espinal des receptes et despenses faictes par le temps de ce présent compte contenant ung an entier commancant au jour et feste de sainct Remy on chief doctôbre mil CCCCLV et finissant au darnier jour de septembre mil CCCCLVI, l'un et lau-tre jour inclus. Et est assavoir que en ladicte ville et chastellenie d'Espinal on compte « à Razeaulx et en chacun razeau a quatre quartes et en chacune quarte a 8 « foras » als picotins. Jehan Thiriet, receveur illec durant ledit temps, rendu à court par ledit receveur en sa personne ».

A *Épinal*, les terraiges du gaignage Darramesnil appartiennent aux religieux de St Jean de Jérusalem, à cause de la chapelle St-Jean, fondée au faubourg de la fontaine.

Chaque ménage dans les communes composant le bailliage doit, chaque année, une gerbe de grain de seigle, appetre et avoine, depuis environ 60 ans, époque où les guerres commencèrent. Cette redevance fut établie par le voyer d'Épinal, qui maintenait la guerre pour les habitants du pays et avait un messager qui informait lesdits habitants quand une armée venait sur eux, afin qu'ils puissent se sauver. Après la guerre, ledit voyer continua à lever cette gerbe à son profit et le roi prétend que c'est au sien qu'on doit la lever.

Il ne touche rien pour deux maisons situées devant l'église, parce qu'il les a données à Jean-Cugnyn Huraulx et à son fils. Celle qui appartient à Jean Petrel, rapporte 2 livres de cire, vendues 4 sous la livre.

2 deniers de cens pour 2 jours de terre vague, situés au-dessous des champs Le Singe, en allant au chemin de la morte Basselle, près du chemin de Bènifontaine, les-

quels sont laissés à Jean de Bayon, demeurant à Épinal.

2 deniers de cens, de Jean Ruyer et de Jeanmaire, pour une curtille de 5 omées, située à la montée de la côte de Bruyères.

3 deniers de Girard Dupais, pour 3 jours de terre situés à Hauluix-Fosse et à la Fosse-des-Champs.

La pèche de la Moselle rapporte 39 liv. 12 s. au roi, elle appartient à Guillaume de La Salle, gouverneur, capitaine et prévôt d'Épinal. Il perçoit, en outre, les revenus de la prévôté.

Le Roi prétend que l'abbesse du Chapitre St-Goëry lui doit des corvées pour le gagnage de « Lenfroimont », mais celle-ci refuse.

Le tabellionnage est affermé pour 3 ans à Regnier Molot, moyennant 12 livres, payables en deux termes; six mois après, il est relaissé à Étienne Baudenet et Parisot Girard, comme plus offrants et derniers enchérisseurs, moyennant 12 florins.

La vente des bois ne rapporte rien au roi, et celle du bois mort appartient à Guillaume de La Salle.

(Les revenus du Roi étant les mêmes dans les communes du bailliage, on n'en parle pas dans cet article ni dans le suivant.)

Au chapitre des recettes *Mortesmains*, etc., p. 31, on trouve la Forfaiture de feue Jehannette, dite la Béguine, d'Arches, en son vivant femme à Jean Camus, bourgeois d'Épinal, laquelle a été emprisonnée par le procureur du roi, comme sorcière et vaudoise, interrogée par l'Inquisiteur de la foi, autres clercs et gens notables et son procès « fait bien au long pendant lequel elle ala de vie « a trèspas esdites prisons du Roi, et depuis son trespas- « sement fut ordonné quelle seroit trainée jusques à la « justice et illec arsée et exécutée comme sorcière et

« vaudoise. Et ses biens acquis et confisqués au proffit « du Roi ».

Ces biens meubles, dont l'inventaire fut fait par le procureur du roi, qui prétendait en confisquer moitié, étaient de la valeur de 100 vieux florins d'or du Rhin.

Les habitants d'Épinal s'adressèrent au Roi en lui disant que « selon la coustume et usaige dudict lieu si- « tost que la femme est conjoincte par mariaige avec « lomne, icellui homme est deslors vray seigneur et « maistre de tous les biens meubles quilz ont et qu'ilz « pourront jamaix avoir ensemble en telle manière que « la femme ne puet jamaix disposer en gros ne en menu « par testament ne autrement sinon que ce soit par licence « et congié dudict mari, lequel se bon lui semble licite- « ment lui puet refuser ledict congie. Jasoit ce que les « dicts biens ou la pluspart diceulx soient venus de par la « dicte femme. Et semblement la dicte coustume sitost que « la dicte femme est constituée en lordre de mariaige ne « puet confisquer ses biens meubles ne ceulx de son « mary, ne aucune partie diceulx par quelque cas crimi- « minel ou autres quelle puissent commectre. Pose que a « loccasion dudict cas de crime ou autrement elle soit « condempnée a mort et executée par justice. Par les- « quelles lettres est mande a Messieurs des comptes et au « bailli d'Espinal ou a son lieutenant que ce il leur appert « deuement desdictes us et coustumes, que lesdicts habi- « tans dudict lieu en ayent jois et user danciennеté. En « icellui cas facent ledict Jehan Camus tenir quicte et « paisible de ce que dit est envers ledict receveur. Sur « quoy mesdicts sieurs des comptes ont baillé lettre man- « dement adrecant audict bailli dEspinal que s'il lui « appert de ladicte coustume, appelle le procureur du Roy « et autres officiers dudict bailliage. Ils mectent a déli-

« vrance audict Jean Camus sesdicts biens. Par vertu des« quelles informacions a esté faicte par Estienne Baude« net, lieutenant dudict bailli d'Espinal, appellé avec lui « le procureur du roi et autres officiers sur le fait de la « dicte coustume par plusieurs gens notables dignes de « foy qui ont trouvé la dicte coustume estre telle et toute « notoire au pays. Veue laquelle a esté ordonné par ledict « lieutenant que lesdicts biens seront rendus par ledict « receveur audict Jean Camus et semblablement son obli« gation qu'il en avait faicte, comme toutes ces choses « sont contenues et déclairées es lettres du roy nostre « dict seigneur, données au Chastellart le 9 septembre « 1456 ».

Le procureur du roi fait prendre les meubles de Jean Varlet de Golbey, ensuite d'une bataille entre ce dernier et Mengin Droyn du même lieu, lequel Mengin, longtemps aprés, est mort de « droicte maladie naturelle ».

Le receveur réclame 3 blasons d'armes provenant de Denis Ogier de Nancy, se disant « chevaulcheur de lescurie du Roy » exécuté à Épinal pour ses démérites. Ces blasons en argent venaient, un du roi, un de l'évêque de Metz et l'autre de Jean de Lignéville, et étaient entre les mains de Guillaume de La Salle, dit Marmier, qui refuse de les rendre.

48 s. des habitants de Deyvillers, pour désobéissance aux officiers du roi.

16 s. d'une amende prononcée contre Jean Husson, d'Épinal, pour avoir planté une haie sur le chemin du Roi, lieudit *la Malle-Maison,* entre le pré le Curé et le bois de *la Veure* d'autre part.

4 liv. 8 s. de Etienne Gynecte, de Sercœur, d'une amende prononcée contre lui, pour ne pas avoir fait son

devoir comme Maire à l'égard de Jean Barbier, de Padoux, contre Thiriot Bourrion du même lieu.

32 s. de Jean Thomas, de Girmont, pour faute comme échevin, dans le procès de Jean, de Toul.

6 liv. 12 s., de Demenge-Graissot Dachoncourt, pour avoir frappé Jean Rambault, de St-Genest, sergent dudit lieu.

Sur ces amendes le voyer d'Épinal prend le tiers et le Roi le reste.

16 deniers des amendes et exploits faits pour *Mesdit* « de appeller ung homme larron, traicte ou meurdrier ».

Ces amendes montent à 22 liv. 3 s., desquelles les prévôt, échevin, clerc-juré, grand et petit sergents, prennent moitié pour en faire la recette. Le clerc-juré prend ensuite pour une robe au jour de Noël et le voyer prend le tiers du reste.

Le Roi ne perçoit rien comme amende de la gabelle, parce qu'il l'a abandonnée à la Ville depuis la réduction du pays. Ce droit consiste à prendre sur chaque quarte de vin vendue à Épinal, 2 deniers, pour être employés au payement du rachat de 1,000 liv. tournois que la Ville a emprunté pour donner au Roi lors de sa conquête de la Normandie et pour les réparations et entretien de la ville d'Épinal.

12 deniers pour une « pinte » de miel.

24 recettes de 4 s. sur les personnes suivantes mises sous la sauvegarde du Roi à Épinal, savoir : Aubert, curé de Domèvre-sur-Durbion ; Agelyne, fille de Jean, de Sapoy en Vosges ; Biétrix de Falcongney, femme de Jean Mougenot, des Champs-le-Moinne ; Jean Parisot, de Rambervillers, curé de Padoux ; Henry Breton, curé de Dompierre ; Colin Hault, de Cheniménil ; Demenge, de Padoux ; Jean Grant Beguine, d'Épinal ; Thirion chou,

demeurant « à la potroye ou Vaul du Bey en Alemaigne » et frère Clément Danviller, religieux de l'ordre de St-Jean de Jérusalem et de Rodes ; Jean Soudain « cousturier » à Bayecourt ; Stévenin, chatelain du château de Salins ; George Huselin, de Fribourg, en Allemagne, fabricant de faulx, etc.

Recette de 37 s. 4 d., pour une fauchée de pré, située à Dogneville, lieudit « le Rayeu navelz », où la Moselle passait jadis.

Dépenses.

90 liv. pour les gages de George Dalie, bailli d'Épinal.

80 liv. pour les gages de Jean Thiriet, receveur.

100 s. tournois pour les gages de Colin Ferron, procureur du roi.

27 s. 4 d. à Jean Fournier, Jean Bellez et Nicolas Dalmillier, d'Épinal, pour avoir nettoyer la tour de la porte d'Arches, servant de prison du roi.

22 s. 8 d. à Jean Darche et autres charpentiers, pour avoir fait deux « sepz à mettre gens en prison ».

10 s. pour 6 pièces de bois à faire des échelles pour la haute justice.

Procès de Jeannette, dite la grande Béguine, d'Arches.

2 écus 17 s. qui valent 76 s. 3 d. tournois, pour frais payés aux sieurs Henry de la Cloche, procureur du roy au Chatelet de Paris, à Jean de Laporte et autres.

32 s. à Etienne Buefvelot et Jean Domjelien, pour avoir écrit ledit procès en double, un pour porter au conseil de Chaumont et l'autre au conseil à Paris ; ce procès est examiné par Jean de Laporte, lieutenant criminel du prévôt de Paris, Jean Longue Jor, Michel pied de fer, et Henry de la Cloche pour donner leur avis.

13 s. 4 d. à Remy, serrurier, pour deux habillements de fer.

4 s. au sergent, pour raser le corps de la dite Béguine.

3 s., pour deux chaises destinées à asseoir les juges.

10 s. 8 d. à Colin Ferron, procureur du roi, pour aller à Toul chercher l'inquisiteur de la foi, pour examiner la dite Béguine.

2 s. 8 d. à Jean Benoit, pour faire une « roollecte ».

16 s., pour avoir été à Toul, porter ledit procès que l'inquisiteur de la foi envoyait à l'Évêque.

8 d., pour une roolecte de bois.

10 s., pour examiner la grande Béguine « par dix foiz » cinq quartes de vin aigre, à 2 s. la quarte.

12 s. aux sergents qui ont aidés à questionner et mettre « en gehynne la dicte Béguine ».

4 liv. 8 s. 2 d., pour pain mangé par la dite Béguine pendant le temps qu'elle a restée en prison, depuis le 21 février 1455 au 4 août 1456, soit 529 jours.

36 s. à deux gardes, pendant 9 jours, que la dite Béguine a été enterrée au champ pour la faire ardre, parce que ses amis voulaient la retirer de terre.

2 s. 8 d. à Mengin Davignon, pour faire « le chaffaulx pour vouloir preschier la dicte Béguine ».

16 d. à Aubry, maréchal, pour « une estache de gros bois a loger la dicte Béguine pour l'ardoir ».

10 s., pour grosses bûches de bois, pour ardoir la dite Béguine.

4 s., pour 64 fagots.

4 liv. à l'exécuteur de la haute justice d'Épinal, pour son salaire d'avoir « ars et brule la dicte grant Béguine ».

20 s. 8 d. à Colin Parisot, tavernier, pour dépenses

faites chez lui par le bailli, le procureur et autres officiers d'Épinal, en revenant de la justice.

5 s. à Parisot Girard, tabellion juré, pour avoir écrit deux instruments pris par les juges contre le doyen de la Chrétienneté d'Épinal, parce que ledit doyen prétendait que la dite Béguine était en cas d'hérésie.

8 s. à Jean Collignon, d'Épinal, prêtre, notaire juré de la cour de Toul, pour avoir fait et signer des instruments faits à la requête de Guillaume de la Salle, pour deux femmes détenues prisonnières à Épinal, pour cas de sortilège.

CC. 11. (Cahier.) — In-folio, 14 feuillets, parchemin.

1460. — *Compte neuvième de Jehan Thiriet, receveur ordinaire pour le Roi nostre Seig^r on bailliaige et chastellenie dEspinal de la recepte et despense par lui faicte pour ung an commencant à la St-Remy ou chief d'octembre.*

Estienne Baudenet, bailly d'illec.

(La partie concernant les dépenses manque ; les recettes sont les mêmes que dans les précédents.)

CC. 12. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1464. — *Ce sont les frais de la Ville dEspinal fais et distribuez par Renier Molot, Andreu Guillan, Jehan Tallet et Jehan Bazoille commencant au IIIe jour de febvrier mil CCCCLXIV.*

DÉPENSES

Semaine de la Sainte Agathe

5 g à Louion, pour deux paires de « soullez », pour Parisot et Andreu.

14 g. par semaine, pour le payement des *Waites* (la garde) des faux murs de la Ville.

Semaine de la Saint-Pierre

2 g. 2 bl. à Jean d'Arches, pour faire une *capresse* (levier) en la planchette du pont de la porte d'Arches.

20 d. à Jean, charpentier, et Girardin, pour *ouvrez* (travaillé) 2 jours, après les corps de la fontaine du Poiron.

3 liv. 18 g à Nicolas Beney et Jean son frère, pour dépenses faites par eux en allant à Rouen, vers le Séneschal.

1 g., pour recouvrir la louge de la porte d'Arches.

Semaine de Reminiscere

2 g. à Thiéry, charpentier, pour réparer la porte d'Arches; 4 g. 6 d., pour sept planches et 1 g. pour une planche de chêne à la même porte.

6 g., pour cinq gros *cloz* et refaire le *coisien* (le lien) et la platine de dessous le pied de la porte du grand moulin.

2 g. 4 d., pour réparer la gallerie du petit pont.

Semaine d'Oculi

21 g., pour deux charrées de charbon.

4 liv. 6 g. 4 d. à Antoine Gohery, pour son cheval, donné au petit Mathieu.

2 liv 1 g. 4 d. à Pierre Laurent, chevaucheur de l'écurie du Roi, qui a apporté une lettre pour le fait de Monseigneur de Bercy, et 17 g., pour dépenses faites pour ledit chevaucheur, le bailli, les quatre gouverneurs, leur clerc et autres.

Semaine de Letare

21 g. au fils Grandemange, de Giremont, pour six charrées de *chal*, et 18 g. pour 12 *resaux*.

12 g., pour 11 pièces de bois fournies et amenées d'Arches à Grennevot.

1 liv. 9 g. à Simonet, receveur, pour aller chercher le lieutenant Huguet, quand les nouvelles vinrent de France que les armées *mestoient feu.*

3 g. 2 d., pour cinq serrures mises au Poiron.

Semaine de Judica

22 d., pour dépenses faites chez Arnoul, par le valet du lieutenant général, quand il apporta une lettre du bailli de Chaumont.

13 g., pour la façon de deux *timerez,* deux *axis* et deux roues.

25 g., pour 2,000 axins (essendres), pour la loge du petit pont.

5 g., pour le pain des ouvriers de la ville, pendant la semaine.

La grant sepmaine

3 liv. 15 g. à Nicolas Benoy et Jean son frère, pour cinq semaines qu'ils ont demeuré vers le Senéchal.

16 hommes sont employés pendant 2 jours chacun, à abattre du bois dans les forêts et tirer des pierres dans les carrières.

La sepmaine de festes de Pasque

9 g., pour une charrée de charbon.

15 g. au petit Mathieu, pour aller chercher le lieutenant et le faire venir à Épinal.

2 liv. 12 g. au gruyer général de Lorraine, pour avoir licence d'amener le bois coupé dans les forêts.

2 g. 6 d., pour deux « pels de corion pour faire des petits sachoy à mettre poure ».

3 g., pour 200 grands cloux pour la loge de la porte de la fontaine.

3 g., pour une charrée de chaux pour la dite porte.

1 g. aux maçons qui ont fait la porte dans la tour d'Arches.

1 g. au petit Villaume, pour rester deux jours au clocher.

7 g. 12 d. à Gérard Warnier, pour dépenses faites par le bailli de Vosges et pour une pierre à faire « plomber de serpentine »; 6 g., pour 2 setiers de vin audit bailli.

Semaine de la St-George

Monseigneur de Lorraine arrive à Épinal, où il séjourne avant d'aller à Plombières. Pour le recevoir on achète 3 meus 1/2 de vin blanc pour 5 liv. 7 g. ; 3 meus 1/2 de vin rouge pour 5 liv. 17 g. ; 12 chatrons pour 9 livres, 6 livres de dragées pour 2 liv. 8 g., 50 reseaux d'avoine pour 7 liv. 1/2 et 3 veaux pour 27 g.

Grands travaux à la porte de la Fontaine.

24 g., pour trois livres de dragées données à Mgr de Fenestranges.

Semaine de la St-Jacques et St-Philippe

4 g. 3 d., pour une cuve, deux « sellettes trois que vels » et une grande écuelle.

1 g. à Oriet, sellier, pour réparer la selle du cheval de la ville.

2 liv. 20 d. au cler juré, pour aller vers le roi, savoir des nouvelles et pourquoi les armées se « faisonnent ».

2 liv. 1/2 à un homme de Vaudéville, pour 38 reseaux de chaux et l'amener à Épinal.

3 g., pour un resal d'avoine, pour le cheval de la ville.

Semaine de la St-Nicolas

6 g. à Gérard Prudent, pour deux setiers de vin présentés à Mgr de Verdun.

17 g. 1/2 au prévôt, pour les plaids de Pâques.

6 liv. 15 g., à Grandemange, de Thaon, pour 18 « vaisels » de sel.

Semaine après la St-Nicolas

12 liv. 10 g. à Henri Gouget, de Maréville, pour 1444 liv. de fer.

8 g. 12 d. au valet du lieutenant, pour un message du bailli de Chaumont.

4 liv. 11 g., pour vin présenté à Mgr de Lorraine en allant à Plombières.

16 g. à Jean Rabussot, pour aider, pendant 6 jours, à dresser la forge de la Ville dans la maison de Jean d'Espinal.

Semaine de la belle Nonne

7 liv. 4 g. au grand doyen, pour son cheval qu'il a prêté au clerc juré pour aller à la cour, avec le receveur, porter les défiances du Maréchal.

31 g , pour trois charrées de charbon pour la forge.

3 liv. 12 g., pour 32 livres de fil de Flandre, à 2 g. 4 d. la livre.

7 liv. 14 g., « pour 600 de fer de vireton venant de Flandre, à 16 g. le cent, et pour 23 livres de fil de la même provenance ».

Réparation aux Serpentines, aux couleuvrines.

Semaine après la Belle Nonne

2 liv. 1 g. 14 d. au petit Mathieu, pour aller à Vaucouleurs vers Mgr le lieutenant, qui le renvoya vers Mgr de Torcy.

Semaine de la Pentecoste

Réparations à la porte d'Ambrail et à celle de la Fontaine, aux « ratez des fousses de Rualménil ».

1 liv. 7 g. au Petit Mathieu, pour aller vers Mgr de Torcy, à Troyes, s'informer de ce qu'on devait faire ensuite des mouvements de Monseigneur de Lorraine.

3 g., pour « six pels de corion » employées à faire des petits sachets à mettre la poudre.

Semaine du St-Sacrement.

Mathieu retourne vers Mgr de Torcy et rapporte de bonnes nouvelles.

Un habitant de Dompaire apporte des nouvelles de Jean de Bar, informant qu'un messager était pris près de Nancy.

2 g. 9 d., pour un instrument pris contre les gouverneurs et pour « VII blans deawe ardant pour faire de la poure de collevrine ».

3 liv. 19 gr., pour aller à Souable, chercher le bombardier.

1 florin d'or ou 17 g., donnés aux « aubelostriers », le jour de leur fête.

Semaine de la translation de St-Goéry.

1 liv. 79 g., pour 47 planches et 6 perches de sapin, pour faire « cheval de Bombarde ».

Semaine de la St-Jean.

GAGES DES PORTIERS, GARDES DU CHATEAU.

Porte d'Arches, 3 liv. au grand Guillaume.

Porte d'Ambrail, 55 g. à Jean Thiriet.

Porte de la Fontaine, 34 g. à Jacquot Lemaire.

Porte de la Fontaine (dessus), 30 g. à Villemin Lacallat.

Porte des Grands Moulins, 45 g. à Fuselier.

Porte des Grands Moulins (dessus), 42 g. à Jean de la Pierre.

Porte du Petit Pont, 50 g. à Jean Xaril.

Porte Aubert.

Donjon du Château, 25 g. à Lambert.

Cors du Château, 36 g. à Jean Blanche, pour corner.

Sonnerie de la grosse et mengeure, 15 g. à Perrin Curtel.

Horloge, 25 g. à Nicolas Benoy.

Cors du Petit Pont, 25 g. à Henry Brener.

5 g. 4 d., à Thiéry, charpentier, pour trois jours employés à faire le « feu » de l'une des grosses bombardes placée sur deux roues.

5 g. pour huit planches de chêne.

3 liv. 2 g. 2 d., pour 142 livres de plomb, à 7 d. la livre

5 g. 7 d., à Didier Bresson, pour dépenses faites chez lui au sujet de la papeterie « le Gouverneur ».

1 g., pour dépenses faites chez Humbelot, par le maître bombardier, « quand on le mena autour d'Espinal et du château ».

6 bl., pour chandelles « attrain et 2 quarteróns de viez oings pour oindre un chariot ».

La semaine après la St-Pierre et Paul.

9 g. à Thiéric, charpentier, pour six jours à faire « feust de bombarde ».

5 g. à cinq ouvriers, pour avoir travailler à la forge de la ville.

12 g. à Guillaume, le verrier et un autre, pour chacun quatre jours à faire de la « poudre de colevrine, serpentine et de bombarde », soit 6 bl. par jour.

5 g. au même Guillaume, pour faire « les molles des plombées de serpentine et de collevrine et pour gester des plombées ».

7 g. à Jean Rabussot, pour ouvrages faits aux fenêtres de la louge du grand mollin, pesant 22 livres du fer de la Ville et « quatre fers de cheval pour ceulx que furent à Charmes devers monseigneur de Lorraine ».

16 g. 12 d. à Parisot Collette, pour les dépens de ceux qui furent à Charmes, par deux fois.

7 g. à Oriet, sellier, pour une selle au cheval de Mathieu.

2 g., pour « cinq pelz de corion pour faire sachot à mettre pourre ».

3 g. à Nicolas Cuvelier, pour une cuve et deux cuveaux pour la forge de la Ville.

11 g. 4 d. à Herman, pour faire 900 cornets de papier, pour charger serpentines et bombardes.

Semaine devant la Division.

Beaucoup d'ouvriers sont employés à faire des feust de bombarde et à la forge de la Ville.

16 g. 4 d. à Nicolas le Gentilhomme, pour affuter « 1,000 pilloi ».

3 g. 12 d., pour 3 quartes de vin, 2 pains et un fro-

maige, porter au « Meix Colin, a monseigneur de Fenestrange et autres seigneurs »

2 g. au « laidre de la Magdelaine, pour aller à Toul, enquerrir des nouvelles de Waucouleurs ».

Semaine de la Division.

5 g. 4 d. à Thiéric Charpentier, pour trois jours 1/2 « à faire cheval de bombarde ».

6 g. à Thiriet Sarresin, pour une charretée de foin au cheval du petit Mathieu.

3 liv. 16 g., pour une serpentine de fer.

2 liv. 2 g., pour 14 resaux d'avoine.

7 g. à maître Hermann, pour faire les armes du roi et de la Ville sur la serpentine.

12 g. 10 d. à Nicolette, papelier, pour « 17 quelz de papier pour faire les cornetz de serpentine ».

1 g., pour « ersonnez les nappes du bombardier et pour nettier une douzaine de lincieux pour le lieutenant ».

2 liv. 1 g. à Mathieu, pour sept jours employés à aller vers Mgr de Torcy à « Lengre ».

Semaine de la St-Jacque et St-Christophe

17 g., pour « affuitez ung millier de trait ».

14 liv. 8 g. 12. d. à Robert, clerc juré, pour aller avec le receveur, vers le roi, lui porter les défiances du maréchal.

6 g. 6 d., pour 10 livres 1/4 « Dassei » pour les maréchaux.

6 bl. à Jean Cordier, pour « six chavettres pour raier les palz de la venne le Gouverneur ».

8 liv. 14 g. 12 d. pour 983 liv. de fer.

Semaine de la St-Pierre au Lien.

7 g. à un maçon, pour 5 jours à travailler au gros mur de Rualménil.

10 g. à Mathieu, pour aller à Nancy, porter une lettre à Mgr le marquis, au sujet de deux prêtres pris à Épinal et aller, ensuite à Rambervillers, parler à Henri Bayer.

14. g. à Nicolas le gentilhomme, pour « affutez VIII^{c} de trai de vireton ».

10 d. au laidre de la Magdelaine, pour aller à Châtel.

8 liv. 5 gr, qui valent 8 écus d'or, à Mathieu, pour aller vers le roi, au sujet des œuvres de fait des Lorrains.

Semaine de la St-Laurent.

10 g. à Jean Rabussot, pour travailler 5 jours à la forge de la Ville ; quatre autres y travaillent en même temps.

8 g. 12 d. à Nicolas le gentilhomme, pour « affuter V^{c} de trait de vireton ».

Semaine de l'Assomption ou Notre-Dame.

6 g., pour dépenses faites par les maçons qui ont travaillé à la réparation du mur de Rualménil.

5 g. à Thiéry, charpentier, pour 4 jours à travailler autour du moule de la serpentine.

2 g. pour deux voitures de verges, pour faire la « fornaize ».

10 g. prêtés à la femme de Nicolas Géliot, quand celui-ci fut pris.

Semaine de la St-Bartholomeux.

Réparations à la grosse tour de Malpertui et la fausse tour.

1 g. 1/2 à Jacquot, pour 1 jour 1/2 employé à fondre la serpentine.

17 g. à Mengin, le messager, pour aller deux fois à Charmes, deux fois à Bruyères et autant à Rambervillers, « requester les chevalz ».

Semaine de la Décollation de St-Jehan.

4 g. 12 d., pour dépens faits par un prêtre qui est venu chercher les spinaliens pour aller à Arches et porter la réponse au marquis, au sujet des bêtes de Hennecourt.

6 g. au fils de Jean Colard, de Dogneville, pour du vin et deux tonneaux de sel, qu'il amena secrètement, pour vendre à Épinal.

3 liv. 18 g. 4 d., pour 436 livres de fer.

Semaine de la St-Mansui.

15 g. à Mengin, le messager, pour aller à Rozières porter une lettre au Marquis.

Réparations au charriot de la bombarde.

Semaine de la Ste-Croix.

12 d. à quatre hommes faits prisonniers.

Sept hommes sont employés à la forge de la Ville.

Semaine de la St-Goërie

4 g. à Antoine Chardot, « pour être à la cloche du château avec l'autre ».

Six hommes sont employés à la forge.

Semaine devant la St-Remy.

Chardot reste à la cloche du château avec le petit Wilaume.

1 g. à Nicolas Benoy, pour 5 liv. de fer employées aux « utilles de lengin de la grosse serpentine ».

Semaine de la St-Remy

7 bl., pour une serrure à la « niewe tonnelle du Moustier ».

12 g. 12 d., pour 17 livres d'acier.

1 g., pour une serrure à la porte de la forge de la Ville.

2 g. 4 d., pour la façon de l'engin à tirer la serpentine hors de terre, on y a joint une corde du poids de 105 livres.

12 g. au ladre de la Magdelaine, pour aller à Chaumont, vers la baillive, afin de savoir des nouvelles.

Semaine de la St-Denis

20 d. à Demenge Vivet, pour réparer « le feust du Weuglaire darrière le chastel ».

Antoine Chardot est toujours à la cloche du château.

Le petit Mathieu est envoyé vers le Roi et reste neuf semaines pour faire ce voyage, à raison de 6 g. par semaine, qui font 4 f. 1/2 ou 2 liv. 14 g.

5 g. à Robichon, pour huit quartes de vin portées à la porte d'Arches, pour le chatelain d'Arches, celui de Passavant, Jean de Mondorel et autres.

Semaine de la St-Luc

Réparation au charriot du veuglaire, derrière le château.

20 g., pour ferrer la grosse serpentine de fer, pesant 80 livres, on fait ensuite deux roues.

25 g. à Nicolas Geliot, pour aller vers Monseigneur de Torcy, il fut pris en revenant ; on lui achète une paire de souliers pour 2 g.

Deux messagers sont envoyés pour demander des nouvelles. Nicolas Gérard, de Mossou, et son fils, vont en chercher d'un autre côté.

François Pelletier est employé pendant deux jours à démonter la serpentine de cuivre.

Guillaume Brise et autres vont dans les environs faire le guet pendant la nuit.

16 liv. 12 g., pour 17 voitures de charbon, employées par les bombardiers et les maréchaux.

Semaine après la St-Luc

Demenge Vinet et autres sont employés à faire des chevalets de bombarde.

Antoine Chardot est toujours à la cloche du château avec le petit Wilaume.

Mengin le messager va à Nancy et à Rambervillers chercher des nouvelles de la paix.

George Antoine, va vers monseigneur de Chastillon, pour avoir des nouvelles de France, il lui faut 16 jours pour faire le voyage.

Semaine de la Toussaint

On fait des feust de bombarde.

7 g. à Gérardin, maréchal, « pour ferrer 4 chevals tout nuef pour aller devers le Roy ».

6 g. au gros Mengin, pour lui et ses gens, employés à faire le guet dans les champs pendant sept nuits.

1 g. pour une livre d'acier.

6 liv. 6 g. 6 d., pour dépenses faites chez Arnoul, par le procureur de Nancy, le bailli d'Allemagne et autres qui accompagnèrent les gens d'Épinal à Dompaire.

22 g., pour 6 aunes 3/4 de « fustenne pour les gippons Jehan Molot et Parisot et pour deux aulnes 1/2 de toile pour lesdits gippons ».

7 g. 12 d., pour la « fasson d'un gippon a Parisot et a Jehan Molot, d'un mantel et d'une jaiquette pour le vallet ».

10 g. à Oriet Sellier, pour deux paires « dattrier, pour le cheval de Parisot, une reine de bride, une cullière et un poitral pour le cheval de Didier Bresson ».

10 d. à Glaude Verus pour un attrier.

15 g. à Humblot, pour les dépens de ceux qui poursuivirent Parisot et Jean Molot jusqu'à Rambervillers.

Semaine après la Toussaint

9 g. à Jean Gallas et Jean Goutiere, pour trois jours à charrier des blés sur le grenier de la Ville.

14 g. 4 d. à Demenge Vinet, pour faire « feust de petitte bombarde ».

22 g., pour la « farure de deux quanons pesant 14 liv. du fer de la ville et pour six grosses brouches mises à la grosse serpentine ».

22 g., pour la farure de deux paires de roues ; une pour la grosse serpentine et l'autre pour la bombarde de fer de Rualménil.

12 d. à un maçon, pour réparer la porte de la tour Bazelle.

4 g., pour un porcelet donné au laidre de la Magdelaine.

Semaine de la St-Martin

2 liv. 3 g. au valet de Bertrand Langlois, qui « apporta les lettres que nos gens nous envoyerent ».

22 g. au servant de Mgr de Lorraine, qui ramena le receveur de la Ville qui avait été pris; ledit servant laisse son cheval à Charmes.

4 g. à Richart, pour porter des lettres au marquis, pour ceux de la Roche.

Semaine après la St-Martin

1 liv. 4 g. à Colin Decle et à Demenge Vinet, pour faire huit feust de bombarde.

5 g. à Mengin Cullée, de Chavelot, pour aller à St-Nicolas chercher des nouvelles.

25 gr. à Nicolas le gentilhomme, pour affuter « 600 de trait ».

Semaine de la St-Nicolas

7 liv. 4 g. 6 d. à Gérard Warinier, pour un cheval.

56 liv. 8 g. 12 d. à Jean Molat et Parisot, pour dépenses faites par eux en allant vers le Roi, quand on disait qu'il avait « reconferme » les lettres, et aller à Nancy, vers le marquis pour avoir la main levée.

4 liv. au même Molot, pour le « petit cheval que son verlet chevalcha à la court ».

3 liv. 12 g. à Huguenin, drapier, pour 3 aulnes 3/4 de drap rouge, à 12 g. l'aune, et pour 3 aunes 1/2 de drap blanc, à 5 g. l'aune, pour une robe donnée au maître bombardier.

12 g. à Arnoul, pour dépenses « de nos gens la seconde fois qu'ils furent à Nancy pour la main levée ».

Semaine de la Ste-Lucie

9 g. 2 b. à Oriet, sellier, pour réparer la selle du cheval de Jean Molot.

12 g. pour la garde des faux murs.

Semaine après la Ste-Lucie

1 liv. 19 g. 6 d. à Parisot Collette et à Arnoul, pour dépenses en allant à Nancy, pour avoir la main levée et ne la rapportèrent pas encore.

3 liv. 6 g. à Demenge Vinet et Jean Bourguegnon, pour la façon de 22 feust de bombardelle et de serpentine.

Pierre Antoine, maréchal, ferre trente « chevallei de Bombardelle ». Nicolas Benoit ferre dix serpentines.

13 g., pour la façon de deux roues de la bombarde de fer. 36 « courbel pour les chevallot des bombardelles et pour le bois des roues de la grosse serpentine ».

32 g. au petit Mathieu, pour 32 jours employés en allant à la Cour et à Nancy, plus 5 g. 2 d. pour deux resaux d'avoine pour son cheval.

Semaine de Noël

Paiement des gages des portiers, de celui qui sonne le cor au château, du sonneur de la cloche dudit château, de l'horloger qui remonte l'horloge.

6 g. 4 d., pour aller à Ogieville, chercher le bombardier.

Semaine du nouvel an

1 florin d'or donné au prévôt, pour les plais de Noël.

8 liv. 12 g. à Jean Molot et Arnould, pour dépenses faites par eux en allant à Nancy, pour avoir la main levée.

20 g. à la femme de Jean Hural, pour le cens de la maison du bombardier.

30 liv. à Simon, receveur, que la Ville doit au roi comme seigneur, pour l'année 1465.

8 liv. 5 g. à Mathieu, pour aller à « Trois, à l'hostel du chappel rouge », porter 8 écus pour un cheval vendu au receveur.

Semaine de l'Aparition

1 liv. 15 g. à Jean Hural, pour ses dépens en allant à Metz et à St-Mihiel, voir si l'on aurait du sallepêtre.

Semaine de la Ste-Catherine

18 liv. 18 g., pour 3,500 livres de fer de vireton.

12 g. donnés au messager que Jean Hural envoya à Épinal, pour avertir que les commissaires y allaient

Semaine de la St-Vincent

16 g., pour 5 aunes de « perce toille pour faire les pennons sur les portes ».

6 g. à Huguenin, drapier, pour deux aunes de drap blanc, pour faire les fleurs de lys.

2 g. à Antoine Goherey, pour « tindre lesdits blanchet en colleur jaune ».

3 g. au maître d'hôtel et à la « couseresse » pour la façon desdits pennons et fleurs de lys.

3 g. à un messager, pour aller deux fois à Dompaire.

32 g. à Demenge Vinet, pour affuter six serpentines et trois veuglaires, et remettre « à la nouvelle fasson 4 feust de bombardelle et pour la façon de deux feust pour les deux grosses serpentines de fer » et 40 fr. pour un tonneau de sallepètre pesant 200 liv.

1 liv. 7 g. à Henroie, de Ogierviller, couleuvrinier, parce que on l'avait fait venir pour visiter les bombardes, couleuvrines et serpentines.

40 écus d'or, qui valent 41 liv. 5 g., à Jean Molot et Parisot, pour aller trouver le roi, parce que « maistre Mertin, de Bellefaie, fut ici pour le fait du mareschal ».

Quatre des principaux de la Ville vont encore à Nancy au sujet de la main levée, ils dépensent 6 liv. 4 d.

2 liv. 1 g. 8 d. à Gerard Credo, pour 239 livres « de mol fer ».

2 liv. 20 d. à Jean Herault, secrétaire de Monseigneur de Lorraine, pour l'expédition des Lettres de la main levée.

Semaine devant les chandelles

24 liv. à Willemin, de Dommart, pour 16 serpentines portatives de fer, dont une à « cugnet d'arrin ».

3 liv. 18 g. à Jean Richard et Nicolas Benoy, pour deux serpentines de fer, « une a deux chasses et l'autre a cugnet d'arrin ».

3 g. au petit Mathieu, pour un resal d'avoine.

8 g., pour une paire de « houzel » pour ledit Mathieu.

8 g. à Andreu Genda, pour 5 jours qu'il a passé avec Jean Hurault à chercher du sallepètre.

3 g. 10 d. à Jaiquot Fouaice « pour lestimaige de nos gens quant ils revinrent de France et pour plusieurs autres de Lorraine que vendrent avec eulx ».

16 g. à Jean Derche, pour « 400 feust de pilloy ».

11 g. à Jean Dupré, pour « cinq pels de parchemin à 1 g. la pel et trois pels de corion, pour faire sachay a mettre poure ».

19 g. à Jean Tallot, pour « char porter enchier Arnoul la seconde fois que nos gens revinrent de Nancy pour la main levée et quant Monseigneur le bailli d'Allemagne fut ici pour le traictier. »

5 g., pour cinq « vermillez de fer » pour la fontaine Rualmesnil.

2 g., pour une paire « desperons » que le fils Bresson eut en France.

14 d. à Andreu Guillant, pour une aune de toile pour faire les bannières dessus les portes.

6 g., pour 5 vans 1/2 de charbon.

1 g. 4 d. pour 3 livres d'acier « pour assurer les fers des chevals de nos gens ».

Semaine commençant le lendemain des chandelles

10 liv. 11 g. 4 d., pour VIII^xx et IX livres de mette, pour fondre la seconde fois la serpentine.

72 florins d'or ou 63 livres, pour les gages de huit mois du bombardier.

1 liv. 18 g. au petit Welaume et à Lambert, pour avoir sonné la cloche du château pendant 53 semaines.

6 g. 4 d. à Jennin, papelier, pour une demi « remme de paupier ».

3 g., pour un « gros tisson pour affuter la veuglaire dessus la tour du gaucheu ».

8 liv. 2 g., pour une serpentine de fer.

26 g. 4 d. donnés au messager de Monseigneur de Lorraine quant il vint à Épinal, apporté « lessurement de la Rouche ».

2 g. 6 d., pour 21 pains pris chez Raullard, pour les corvées.

32 g. à Demenge, de St-Vallier, pour six resaux de froment qui lui ont été pris pendant la guerre.

35 g. au clerc juré, pour le voyage de Paris à Augiers pour la Ville, par ordre du bailli de Chaumont.

20 liv. 8 g. à Parisot Gérard « pour ceu quest esté faille de son terme du meulx et tonneulx lespace de 19 sepmaines parmy la gaire ».

9 g. à Nicolas Bourgeois pour la fontaine du Poiron.

Total des dépenses : X^c XXIII liv. 3 g. 10 d.

RECETTES

La gabelle se paie par mois et produit 580 liv. 7 g. 1/2.

Le meux et le tonneux 152 liv. 1 g.

Les autres recettes, emprunts, etc., 155 liv. 7 g. 11 d.

Pendant la guerre, la Ville vend du blé aux habitants

d'Épinal et des environs, à raison de 4 à 6 g. 1/2 le resal. Ces blés étaient achetés par la Ville, aux cultivateurs des cantons de Dompaire et de Châtel.

On trouve à la fin de ce cahier, la liste de tous les bourgeois qui ont fourni du métal pour faire les serpentines, bombardes et couleuvrines.

NOTA. — *Ce registre montre l'activité des gouverneurs et des bourgeois, quant il s'agit de réparations à faire aux fortifications, à la fabrication de pièces d'artillerie, de poudres, etc.*

CC. 13. (Cahier.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1469. — « *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par les mains de Parisot Gérard, Nicolas Cunot, Jehan Sahenir et Jehan Bazoilles, quatre gouverneurs dudict lieu pour lannée M. CCCC LXIX, commencant le* v^e^ *jour de Febvrier.* »

DÉPENSES

10 g. 2 d. à Gérard Warnier et Humbeloy, où sont logés deux embassadeurs de « Mgr Dosteriche » pour huit simaires de vin tenant 14 quartes et une pinte, à 12 d. la quarte.

2 liv. 18 g. à Jean Tallet et Jean Gérard pour bœuf, veau, chatrons, six chapons, six resaux d'avoine et huit quartes de vin blanc et rouge donnés à Mgr de Montagus quand il revint de chez Mme de Fénestrange.

3 liv. 16 g. à Gérard Prudent, pour dépenses faites chez lui par ledit Montagus et de sa suite.

4 g. 2 bl., pour réparer les tuyaux de la fontaine du Poiron.

4 g. 2 bl. à Gérard Prudent, pour dépenses faites chez

lui quant le bailli d'Épinal revint de Mousson accompagné des quatre et autres.

2 g. 2 bl. à Nicolas Benoy, pour une clef à la porte Bresson du petit Rualménil.

5 gr. 2 bl. à Pierre, le portier, pour planches laissées à l'entrée de la porterie du grand moulin.

5 g. pour 16 charretées de « souiellon » (sable).

2 g. 2 bl. pour réparer le pavé entre les deux portes du grand moulin.

3 g. 4 d. à Morelloy, pour liens mis à la planchette de la porte d'Arches, une « encloche » à la tour de l'étang.

4 g., pour dépense faite chez Gérard Prudent par le chatelain d'Épinal, Parisot, Nicolas, et Jean Willemin, qui furent à Arches, s'informer des paroles dites par la femme d'un papelier.

4 liv. 1 g. 12 d., pour 468 livres de fer.

4 g. 2 bl. au grand Poiresson, pour 17 vrames et autres menus poissons mis dans l'étang de la porte d'Arches.

15 g. 2 bl., pour 4,700 esselins, pour réparer les toitures de la porte d'Arches et des logettes de la porte de la Fontaine ; ces travaux sont faits par corvées.

2 g. à Didier Bresson, charpentier, pour faire les échelons de deux grandes échelles, pour une main tenue à la montée du « costé de Francequin et remettre à poinct luixe de la pinour ».

13 g. 4 d. à Morelloy, pour deux grandes chaînes aux échelles du poiron, ferrer « le guinchoy de la baire vollant dessus le pont de la porte d'Ambraz et pour liens aux barres de la porte Bresson ».

3 g. 12 d. à Thiéry, charpentier et son valet, pour couper des « bolles pour les v feustes des grosses bombardes ».

20 d. à Humbelot, pour une « lance pour mettre l'artillerie par de dens ».

2 g. 6 d. à Nicolas Cuvelier, pour « IIII scillettes et IIII cuvelz ».

6 g. à Nicolas Benoy, pour une fermette mise sur le pertuis de la grosse bombarde.

2 g., pour moule de pierre de bombarde et de serpentine.

Visite de la chambre de l'artillerie.

30 g., pour 24 resaux de chaux employés à réparer le haut mur du côté de la porte Halmonnin et les murs depuis ladite porte jusqu'au petit pont.

Achat de cordes pour la cloche et l'artillerie.

Mathieu Bresson et autres vont dans la forêt de Renawals couper trois grosses bolles, pour la grosse bombarde.

4 g., pour conduire des pierres prises dans la carrière de la Magdelaine.

3 g. au grand Colin, charpentier, pour réparer le pont de la porte d'Ambrail et la porte du grand pont, du côté de Francequin.

3 g. 12 d. à Humbeloy, pour un repas fait chez lui par Monseigneur de Mernay, en revenant de Ogiéviller.

2 liv. 5 g., pour quatre « baudenets » donnés à la chatelaine d'Épinal, le jour de ses recors ; on donne ensuite 20 deniers à sa nourrice.

7 g. à « Demenge genre Blancheteste », pour deux jours à conduire des pierres prises sous la « papellerie le Gouverneur ».

17 g , donnés aux arbalétriers le jour de leur fête.

Don à Madame de Fénestrenge, alors à Plombières, d'un veau qui a couté 9 g. 1/2, de deux chatrons et de 12 chapons, à 6 bl. la pièce.

A son retour de Plombières, elle s'arrête à Épinal ; elle

est accompagnée par Monseigneur de Mernay. On leur présente 12 quartes de vin, à 14 d. la quarte, et 4 resaux d'avoine.

3 g. à Jean Varin, « pour deux charrées de grosses verges pour coucher au fond des écussons du petit Rualménil ».

12 g. 10 d. à ceux qui furent chercher des bois le jour de St-Jacques, pour la « coiffe » de la tour du petit pont.

50 liv. 10 g. 2 bl., pour 447 livres de sallepêtre.

16 g. 2 bl. à Gérard Pariset, pour aller à Nancy, marchander des pierres de bombardes et de serpentines et pour prendre conseil au sujet de la « main mise des biens de Guillaume ».

30 g., pour 500 livres defers de vireton.

1 g. 14 d. à Gérard Prudent, pour une quarte de vin rouge, une de vin blanc et un pain de deux deniers, offert à Madame la baillive de Chaumont et à Madame de Darnieulles, à leur passage à Épinal.

11 g. 4 d. aux clercs de l'église et à six hommes, pour sonner, pendant quatre heures, en l'honneur de Monseigneur de Vaudémont.

3 g. à Thiébaut Saller, pour pierres prises au chastellet, pour refaire le mur du côté de Lespinour.

10 g. 1/2, pour douze quartes de vin rouge présentés au marquis de Rutellin et au fils de Montagus.

50 g. 10 d. à Waultré, de St-Nicolas, pour 78 livres de plomb employé à la couverture de la tour du petit pont, refaite entièrement.

1 g. à ceux qui ont aidé à conduire le gros veuglaire au Poux, pour faire des pierres « de bruière ». On en fait un cent.

6 g. 6 d., pour dépenses faites par ceux qui furent au-

devant des porcs, trouvés pâturant dans les bois de la Ville.

14 d. à Didier Bresson, pour ferrer trois fenêtres à la tour de Lestuve.

2 liv. 5 g. 10 d., pour dépenses faites pendant 7 jours par Parisot Gérard et Mathieu, en allant à Nancy savoir des nouvelles des « treuves » de Châtel, et pour ceux de la Baffe et de Deyvillers, qui voulaient mettre leurs porcs dans les bois de la Ville.

8 g., pour huit quartes de vin présentées au marquis de Reutellin à son passage.

2 g., pour recouvrir la fausse tour derrière le château, où les gardes des faux murs passent la nuit.

21 liv. à Thiéry, charpentier, Didier Bresson et Jean Raon, pour faire la coiffe de la tour du petit pont et le donjon au-dessus pour l'horloge.

6 g. 4 d., pour le pain de ceux qui ont amené 57 pierres de bombardes.

1 liv. 16 g., pour faire cinq « tournevent au-dessus de la tour du petit pont et deux grant potance pour sostenir la clouche ».

1 liv. 10 g., pour un « feust à la grosse bombarde des bolles questoient en l'artillerie ».

3 liv. 18 g. 12 d. à Nicolas Cunot, pour le cens de 90 florins d'or que la Ville doit à l'hôpital St-Goëry.

3 g. 12 d. à Thouvenin Navel, pour trois « bajars à portez pierre et pour en refaire ung questoit rompus et pour refaire severre, etc ».

17 g. 12 d., pour 35 planches de sapin employées à la « grosse tours darriere chez Colin Ban, pour y mettre lartillerie questoit sur le Gaulcheu ».

2 g. 12 d., pour cinq livres et demie de « viesoin » pour mettre autour de l'artillerie ».

3 liv. 18 g. à Renier Molot, pour 26 livres de cire employées à faire des torches et cierges, pour le service du Duc « que Dieu pardont ».

2 liv. 8 g., pour 48 écussons aux armes dudit Duc, pour mettre aux piliers de l'église, à la porte et autour « du tombes » en célébrant le service.

5 liv. 15 g. 10 d. à ceux qui ont sonné les cloches au service, les vendredi, samedi, dimanche et lundi, jour et nuit.

3 g., pour quatre moules de fer à faire des pierres de bombardes.

12 g., pour 10 jours employés « a mettre hault la travure de la roge tours darriere chiez Colin Ban, pour mettre lartillerie du Gaucheu ».

5 g. 2 bl., pour deux roues à un chariot de petites bombardes.

3 g. à Gérard Chassoux, pour aller annoncer au prévôt d'Arches, de mettre sa bannière sur les chemins, à cause des bourguignons qui voulaient passer.

2 fr. à la femme Mengin Henric, pour une enclume que les ouvriers de la Ville lui ont cassé en faisant les grosses serpentines de fer.

4 liv. 15 g. 2 bl., pour dépenses des « gens de monseigneur qui revenoient de Barcelonne. »

21 g., pour le dîner du valet de chambre du Duc, du bailli de Châtel et autres.

303 liv. 7 g. remboursés à ceux qui ont prêté à la Ville, pour payer l'aide des 800 fr. donnés au Duc. La moitié avait été remboursée en 1467.

4 g. 1 d., pour 26 tonnes, à 2 d. maille la tonne.

1 g. donné à Nicolas Benoy et Thiéry, charpentiers, quand on marchanda le donjon de l'horloge de Rualménil.

Réparation au pont-levis de la porte du grand moulin.

1 liv. 18 g., pour 76 planches prises à Jean Louis, de Mirecourt, pendant la guerre de Lorraine.

9 liv. 4 g., pour le salaire des quatre gouverneurs de la Ville.

4 liv. 11 g. 8 d. donnés aux compagnons arbaletriers, couleuvriniers et autres, qui furent vers Remiremont, quand on eut nouvelles que ceux de Faucogney marchaient.

RECETTES

La gabelle, payable en 12 termes, rapporte 430 livres 16 g.

Le reliquat du compte précédent est de 198 liv. 16 g. 14 d.

Le meu et le tonneu, laissé à Jean Hural le vieux, rapporte 72 florins d'or ou 73 liv.

Total des recettes de la ville, 692 liv. 19 g. 1 d.

Total des recettes de l'église, 12 liv. 8 g. 4 d.

Total des dépenses, 632 liv. 3 g. 3 d.

Etat nominatif de ceux qui ont rendu la moitié des 800 fr. de l'ayde. Ils sont 481.

CC. 14. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1470. — « *Sensuivent les frais de la ville dEspinal fais et distribues par Rene Molot, Andreu Guillant, Gerard Warnier et Geliet quatre gouverneurs de la ville.* »

DÉPENSES

2 bl. au valet du prévôt de Dompaire, quand il amena des pierres de bombardes.

1 liv. 8 g., pour dépenses faites par les bourgeois qui assistèrent à la réception des comptes des gouverneurs.

9 g. à Nicolas Benoy, pour 3 jours employés à faire de la poudre de couleuvrine.

22 g. à Jean Morel, de « Giralmas », pour 26 petites lances destinées aux gens à pied et douze à ceux à cheval.

12 g., pour six simaires de vin présentées au bailli des Vosges, à son passage à Épinal, en revenant de Remiremont.

11 g. pour cinq livres et « deux bottes de fis de Flandre » pour des arbalètes.

4 g., pour quatre « pelz de corion pour faire saichot a mettre pouldre ».

18 g. à Jean Aubertin et autres, pour conduire des armures à Remiremont.

3 g., pour « un neuf axis au Vaudrequin derrière le Château, cent de templon pour les vaudrequins quatre grosses moillettes pour les chars et deux patas pour pectez la poure ».

3 g., pour deux quartes de vin aigre, employées à faire de la poudre de couleuvrine.

7 liv. 19 g., pour 196 livres de souffre pour faire de la poudre.

4 g., pour le double du traité fait entre le Roi et Monseigneur de Bourgogne.

2 liv. 7 g. à Pariset Gérard, pour dépens faits par lui et sa compagnie, quand ils furent à Remiremont « devers nos gens ».

15 g., pour un baril de vin et du pain, le jour de la St-Mathias « que nos gens en allèrent à Remiremont pour rechangier les autres ».

8 g. pour reconduire les armures et arbalètes à Remiremont.

22 g. 4 d., pour 200 pains conduits à Vaxoncourt, pour les hommes qui « rompent la vergne ».

4 g. à ceux de Bruyères qui amenèrent des pierres de bombardes.

5 g. à Humbelot, pour dépenses faites par lui, son valet et six chevaux, en menant des armures et arbalètes à Remiremont.

2 liv. 2 g., pour faire le « mantel de la grosse bombarde, pour mener devant Chastel ».

44 g. 14 d. à Nicolas Benoy et autres, pour chacun six jours employés à faire de la poudre de bombarde et de couleuvrine.

2 g., pour frais faits en allant à Vaxoncourt pour « deffaire la venne ».

6 g., pour affuter 824 viretons.

12 liv. 16 g., pour deux moitees données au maréchal de Lorraine « affin qu'il nous eust tousiours pour recommander ».

5 liv. 4 g. à ceux qui ont logé les chevaux de la compagnie du maréchal de Lorraine qui doit séjourner à Épinal, et qui est envoyée contre les bourguignons. Il y avait 339 chevaux.

Les bombardes, couleuvrines et serpentines sont réparées et prêtent à défendre la Ville contre les Bourguignons.

3 g., pour deux quartes de vin aigre pour faire de la poudre.

17 g., pour un tonneau de vin contenant 17 quartes et une pinte, pour conduire au siége devant Châtel.

Diverses dépenses faites par le bailli de Vosges, les messagers du duc de Lorraine, les bombardiers et charpentiers de Nancy, quant ils vinrent chercher les bombardes pour conduire devant Châtel.

23 g. 4 d., pour 200 liv. de pain « pris quant nos gens allèrent au siège devant Chastel »,

3 liv. 19 g. à Henric Lallemant, de Dompaire, pour 1,350 feust de vireton, deux autres en fournissent 3,400 d'une fois et 1,400 d'une autre.

7 g., pour dépense de plusieurs compagnons revenant du siége de Châtel, lesquels n'avaient point de gage.

1 liv. 1/2, pour les dépens faits par le bailli d'Allemagne et sa compagnie, quand il revint du siége de Châtel. On lui présente ensuite deux moitees du prix de 6 florins l'une.

17 g., pour 11 resaux d'avoine donnés à Monseigneur de St-Amant, à Monseigneur de Han et à leur compagnie, en revenant de devant Remiremont.

3 liv. 15 g., pour un tonneau de vin donné aux Liégeois, en allant à Remiremont.

On ramène les couleuvrines et bombardes de devant Charmes ; fabrication de poudre.

6 bl. à Gérard Chasou, pour aller à Remiremont « querir nos gens pour aller au siège ».

12 g., pour pain et vin offerts au frère du bailli de Chaumont, au capitaine des Liégeois et à plusieurs autres seigneurs.

4 liv. 11 g. à un homme de Remiremont, pour 24 sapins qu'il a amené par eau.

5 liv. 3 g. restant dus aux compagnons d'Épinal qui furent devant Châtel.

7 g. 10 d. à ceux qui sont allés chercher des bois pour le grand pont.

3 g. à Gérard, pour aller vers Monseigneur de St-Amand savoir des nouvelles.

5 liv. 1/2 à Jean Garrin, maire de Bult, pour 623 liv. de fer pour faire des serpentines.

17 g. donnés aux arbaletriers le jour de leur fête.

9 g., pour une paire de roues à la bombarde que l'on conduit devant Châtel.

6 g. à Pierre Antoine, pour 20 broches de fer et 10 liens pour les serpentines à chaces.

9 g. au petit Mathieu, pour porter une lettre au conseil et demander si on aurait de la poudre ; il en rapporte un tonneau.

Parisot Gérard va à Nancy au sujet du passage de Châtel et de la rivière.

5 liv. 16 g., pour neuf petites serpentines portatives faites à Épinal.

12 liv., pour deux moitees offertes à « demoyseul Gérard de Harracourt, pour nous aidez devers Monseigneur pour avoir nos lettres de confirmation et pour son bien venu ». On lui offre du vin en traversant la Ville.

4 liv. 10 g. 6 bl. à Jacques des Salles, secrétaire dudit Gérard, pour la façon des lettres de confirmation (huit baudenets).

16 liv. 16 g., pour refaire la grosse serpentine de fer, rompue devant Châtel.

4 g., pour dépenses faites par l'allemans de Châtel qui fut pris à Épinal.

41 g. 4 d., pour 43 liv. d'acier pour la serpentine de fer et 17 liv. de gros acier pour les grosses limes et autres ferrements.

6 g. à Gilet, pour aller à Nancy « pour savoir se nous passerions pour quarante compagnons ».

16 liv. 8 g. 4 d., pour « les gaiges de 41 compagnons dicy de deux sepmaines et pour les charrettes que menerent leur armure quant ils sen allerent devant Marmostier et pour les chappel de livrés qu'ils eurent ».

3 liv. 1 g. à Jean Goherey et autres, pour dépenses faites pendant huit jours qu'ils furent vers Monseigneur,

pour le fait de la maison Jean Thiriet, et faire acquitter Jean Dupré et les deux bombardiers qui avaient été pris à Châtel.

6 g., pour « 3 haiches portez avec nos gens en Allemengne ».

4 g., pour deux serrures mises à la huge de l'artillerie qui fut conduite devant Marmostier.

2 g., pour la conduite de deux grosses pierres pour faire le moule de la serpentine.

4 g., pour un jour employé à refaire la huge des arbaletriers et un autre à réparer le chariot qui doit aller devant Marmostier.

1 liv. 10 g., pour le pain des compaignons qui furent en Allemagne.

20 g., pour dépenses faites par les bombardiers, les quatre gouverneurs et autres, quand on fonda la serpentine pour la seconde fois.

4 liv. 8 g., pour 11 voitures de charbon employées à faire les serpentines.

Renier Molot reçoit 29 liv. 3 g. 12 d., pour 58 resaux 2 quartes et 1 imal de blé, pris chez lui pour le siège de Châtel.

13 g. 4 d., pour les dépenses de ceux « qui fonderent la bouche de la darrienne serpentine la vigille de Noël et pour ceulx qui garderent le molle ».

7 g., pour une quarte de vin présentée à Madame Gérard, de Harracourt, en revenant de Remiremont.

4 g. à Cugnin, maçon, pour réparer le mur entre « le poiteux et la porte du grand molin ».

6 g., pour huit livres d'acier pour faire « la moye des gros owiaz ».

59 liv. 1 g. 4 d., pour 450 livres de sallepêtre.

15 liv. 12 g., pour la façon de deux serpentines pesant

1,350 livres. Guillaume, orfèvre, fait un château et autres écritures sur une desdites serpentines.

28 g., pour dépenses faites chez René Molot, par les 13 personnes employées à lever les 800 fr. donnés au Duc, pour sa bienvenue.

38 g. 6 d., pour cordes prises pour lier les bombardes devant Châtel et vers Darnieulles.

1 liv. 19 g. à Gérard Warnier, pour l'entretien de la fontaine de Rualménil.

3 g., pour six « quelz » de papier pour les écritures de la Ville.

7 g. 12 d., pour un sapin de 40 pieds de long, pour faire « le mantel de devant chastel ».

RECETTES

La gabelle payable par mois......	446 liv.	»	»
Du compte précédent............	70 liv.	16 g.	2 d.
Le meu et le tonneu.............	63 liv.	»	»
6 serpentines à crochet, laissées aux habitants de Remiremont..........	9 liv.	»	»
Du prêt fait pour payer les 800 fr. pour la bienvenue du Duc..........	305 liv.	»	»
Pour vente de poudre, salepêtre et « traicts de vireton » pendant la guerre.........................	27 liv.	13 g.	»
Recette de l'église...............	12 liv.	3 g.	6 d.
Total des recettes.......	959 liv.	15 g.	9 d.
Total des dépenses.....	844 liv.	7 g.	9 d.

CC. 15. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier

1471. — « *Sensuyvent les frais de la ville dEspinal fais et distribues par Nicolas Colette, Jehan Cugnin Hural, Wilame Nobloy et Glaude Poiresson, quatre gouverneurs dudict lieu pour l'an* 1471, *commencant le* 1er *jour de février.* »

DÉPENSES

1 liv. 10 g., pour la dépense des bourgeois qui assistèrent au compte de la Ville.

1 liv. 4 g. à Pierre d'Espinal, pour argent qu'il a déboursé à St-Mihiel, en achat de sallepêtre.

3 g. à Nicolas Mitay, maçon, pour un jour lui et son valet à refaire l'entrée de l'eau qui vient en ville, à la porte d'Ambrail, devant chez Demenge Malmarié. On lui donne ensuite six gros, pour grosses pierres prises dans sa carrière.

6 g., pour six quartes de vin rapez présentées au bailli des Vosges et à Jaiquet Denis, quant ils revinrent de devant Remiremont, contre les Bourguignons.

1 g. 12 d., pour porter une lettre au bailli de Châtel.

4 liv. 9 g. à Gérard Prudent, pour dépenses faites chez lui par « le maistre d'ostel de Monseigneur, du Procureur, de George Mart et plusieurs autres seigneurs de la Cour qui furent visité la Ville et l'artillerie par toutes les bonnes villes du pays, et y fure le sammedi au diné au soppé et le dimenche au diné ».

2 g. à Gérard Masson, pour aller à Arches, s'informer si les Bourguignons sont passés, allant vers la Flandre, et aller à Docelles et à Cheniménil, où ils étaient logés.

20 d., pour faire une « croiche dedans lestan de la porte d'Arche que le poixon ne montoize en la rigolle ».

13 g. donnés à ceux qui furent chercher des bois le jour de Pâques, pour faire « plattons » pour le grand pont ; ils étaient environ 40.

Réparations au mur de la porte Halmonin, à la porte Bresson, aux ponts levis, aux ponts, aux portes, etc.

3 liv. 10 g. à Remon de Marseille pour 400 livres de fer, pour réparer les ponts levis.

9 g., pour dépens faits par Waultrin de Germeny, lieutenant du bailli des Vosges, qui apporta des lettres de créance de la part de Monseigneur.

1 florin d'or, ou 17 g. aux arbaletriers le jour de leur fête.

6 bl., pour « vindier le moroix et visitez les xielle du pont leveux de la porte d'Ambras ».

7 g. 3 d., pour 2,150 esselins, pour recouvrir le toit de la maison de Ville.

10 liv., pour « deux fines moitees offertes au maréchal Jaspard de Raville, pour sa bienvenue « quant il mit Jehan de Barisey avec le chastellain ». Ils firent ensuite une dépense de 6 liv. 16 g.

7 g. à Jaiquet Welame de « Chamontarupt » pour neuf planches de chêne, pour le pont levis de la porte d'Ambrail.

9 g. à Didier Bresson, charpentier, pour 4 jours 1/2 à faire le volant du pont-levis de la porte d'Ambrail.

Il est ferré par Morelloy, maréchal, auquel il a employé 450 liv. de fer à 4 d. la liv.

On porte une lettre à Nancy, pour savoir si l'on doit laisser entrer les piquiers qui vont en Bourgogne.

13 g. à Jean Simon, de Vaudéville, pour 43 resaux de chaux.

8 g. 4 d. aux voituriers qui ont amené des « platons » pour le grand pont ; ils étaient 36.

21 g., pour réparations faites au pond du grand moulin.

12 g., pour douze quartes de vin présentées au comte de Cambas, quant il revint de « Barcelonne » ; il adresse une lettre au bailli d'Allemagne.

132 liv. à Guillaume, de Juxey, que la Ville lui doit pour l'ayde.

11 g. à un maçon, pour mettre les armes de Monseigneur sur la porte du petit pont « et pour crapis la tour brenez autour desdites armes ».

5 liv. 3 g., pour 244 livres de plomb.

3 g. à quatre maçons, pour les armes de Monseigneur qu'ils mirent aux portes d'Arches, d'Ambrail et de la Fontaine.

4 liv. 18 g. à Didier, peintre, pour la façon desdites armes faites en or et azur.

1 g. 12 d. pour réparer la tour Brenez.

24 liv. à Robert, de Bugnécourt, clerc-juré d'Épinal, et commis à la recette dudit lieu, pour Waytarin, de Bayon, receveur général de Lorraine, que la Ville doit tous les ans au duc de Lorraine.

3 g. 12 d., pour faire les « allées de la tour Pariset et faire l'entrée du petit pont ».

3 g., pour faire « les allées darrier chez Jehan Mendru et regetier la tour Amengay et refaire les degrez de la louge sur le grant pont ».

2 bl., pour « mettre sus les armes du Roy de la porte du grant mollin ».

7 g. à Didier Bresson, charpentier, pour faire « ung degrez devant le poicteux de Malpertuis pour monter les waites a la lune ».

4 g., pour faire un « parroix à la louge Amengay de Rualmesnil ».

6 g., pour huit quartes de vin présentées à Monseigneur de Monjoie, de Dompmartin et au procureur de Vosges.

11 g., pour 25 planches de sapin.

6 g., pour huit quartes de vin présentées « au conte de Cambrebas ».

13 g., pour huit quartes de vin présentées « au comte de Thiercestem et deux resalz d'avenne pour ses chevalz ».

12 liv. qui valent 20 francs, donnés au bailli de Nancy, quand il vint à Épinal, demander un aide pour la venue de Monseigneur.

1 g. à Nicolas Cuvelier, pour « quatre saille que les quatre prinrent quant le feu fut enchier Demenge libraire ».

15 g., pour cinq resaux et une quarte d'avoine donnés pour les signes pendant l'année.

480 liv., pour l'aide qui fut donné au duc de Lorraine en 1472, quant il revint de Flandres de devers Monseigneur de Bourgogne.

RECETTES

De la gabelle........................	452 liv.		4 g.
Finito du compte précédent..........	115	»	8 »
Le meu et le tonneu	78	»	15 »
Recette de l'aide....................	242	»	1 »
Total des recettes......	907 liv.		26 »
Total des dépenses.....	878	»	3 »

La plus grande partie des dépenses de l'année consiste en réparation des portes de la Ville, des murailles, des ponts, tours, etc.

CC. 16. (Cahier.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1472. — « *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribués par Parisot etc. des recettes et dépenses de la ville d'Espinal.* »

DÉPENSES

24 g., pour dépense faite par ceux qui furent aux comptes des « viez quatre que leur fut donné pour boire ».

6 g , pour vin présenté à Monseigneur de Mernay, allant à Nancy, vers le duc de Lorraine.

2 g., pour une clef à la porte des faux murs du grand moulin.

10 g. à Andreu La Ginde, pour porter une lettre au prévôt d'Épinal à Nancy, au sujet d'une affaire contre le sire de Chastel. Ledit prévôt dépense 24 g. dans les six jours qu'il y a resté « en pourchassant à l'encontre dudit de Chastel pour ce qui sapelloit tousiours seigneur d'Espinal, dont il y eust seigneurs du Conseil envoyes audit de Chastel ».

3 g. 6 d., pour dépense faite chez Gérard Prudent par le bailli, le chatelain, les quatre gouverneurs et autres bourgeois, quand le prévôt d'Épinal revint de Nancy, pour le fait du « sire de Châtel qui s'appelait seigneur d'Espinal ».

5 liv. 4 g. 2 bl. à Grant Demange, de Thaon, pour un tonneau de vin pris chez lui par les quatre gouverneurs, pendant la guerre contre le maréchal de Bourgogne.

12 g. 12 d., pour neuf planches de chêne employées au pont-levis du grand moulin.

15 g. à Étienne, de Vaudéville, pour 20 resaux de chaux employées à la tour « de chier Francenin et pour refaire le mur du cimetiére ».

15 g. 2 bl. à Gérard Prudent, pour dépense faite chez lui par Waultier de Géromeney, lieutenant du bailli de Vosges, venu à Épinal, donner l'ordre d'aller avec la cour de Lorraine devant Metz.

Confection et réparation de Huges, pour mettre les « harnois d'arme de nos gens pour aller au mandement de Monseigneur ».

Didier Bresson, charpentier et autres, vont abattre des bois pour l'église

Nicolas Colette va à Nancy « pour savoir se nous pourrions avoir les chars des abbayes de Chaumouzey et Bonfays pour mener nos artillerie au mandement de Monseigneur ».

9 g. 10 d., pour pain fourni aux ouvriers de la Ville et « aux parmentiers qui avoient fait les robes de nos gens ».

2 g. 2 bl., pour vingt-six petites carpes mises à l'étang du grand moulin.

8 g. 12 d., pour pain blanc « chargier a noz gens quant ils partirent pour aller au dit mandement devant Metz ».

14 liv. 10 g., pour quinze aunes « de Sarguine pour faire robe de livrée à nos gens pour aller devant Metz ».

3 g. à Jean Cugnin, drapier, pour drap noir employé à faire les croix sur les robes.

2 g., pour une livre de fil pour les arbalétriers.

36 g., pour « XXIV chappel pour nos gens ».

20 g., pour le « sopper de nos gens quant ils revinrent de devant Metz la première fois ».

6 g. à Jean Saterez, pour trois jours aller au devant « de nos gens au retours, jusques à St-Nicolas et de Nancy jusques on Vaul de Saulx, pour savoir nouvelles d'eulx ».

Gérard Richier va à Nancy et au Vaul de Saulx pour connaître l'itinéraire des spinaliens.

« Noms des compagnons qui furent esleux pour aller au service de monseigneur, qui furent au gaige de la ville, c'est assavoir, chacun des dits compagnons huit gros par semaine ». Ils sont onze arbalétriers et treize couleuvriniers.

6 g., pour quatre quartes de vin rouge et autant de vin blanc présentées à M. de Fontenoy.

2 g. à Arnoul, serrurier, pour une serrure mise à « l'uix de la montée des murs de Lestuve ».

Réparations : des murs du cimetière, des degrés du grand moulin, à la montée de Malpertuis, aux murs de la tour de Lappinoux.

18 g. au prévôt pour les plais de Pâques.

21 g. 6 d., pour dépenses faites par Richard en allant à Nancy « pour le fait du pessaige de Chastel, pour la gaigière du cheval Jehan Raon et de Gérard Petitcuit, qui furent gagier à Rehaincout et pour le fait de Jean Fratrez questoit gagier à Vallefracourt ».

14 d., pour dépense faite par le maire d'Arches « qui nous apporta nouvelle des Lombert ».

19 g. 2 bl., pour dépenses faites par le comte de Thiercrestein venant d'Allemagne.

3 g., pour 1,000 esselins, pour la toiture de la maison de l'artillerie.

6 g. à Didier Bresson, charpentier, pour poser les corps le long de la porte de la Fontaine, pour amener l'eau à la fontaine du Poiron.

Réparation d'une couleuvrine « pour nos gens pour aller devant Metz ».

10 g., pour quatre quartes de vin blanc et autant du

rouge, présentées à Magiron, maître d'hôtel du Duc, en allant à Plombières.

5 g. à Jacquot Radel de Luxeuil « envoyé par Andreu des Voille et Pierre d'Espinal que nous signifièrent que Monseigneur de Roussy passeroit par ici a grant compagnie de gens d'armes ».

9 g., pour 8 quartes de vin rouge et blanc, présentées à Monseigneur de Moette, bailly de Vosges, « pour savoir se nous pourrions avoir les chars de Chalmosey et Boinfays, pour mener nostre artillerie ».

On lui donne ensuite deux moites, de la valeur de 11 liv. 4 g. « pour nous tousiours avoir pour recommander envers mondict seigneur ».

Achat de 12 resaux de froment, à 7 g. 1/2 le resal et deux resaux de conseigle à 4 g. 1/2 le resal « pour faire pain pour nos gens au aller au service devant dit ». 10 g. à un boulanger pour cuire les dits quatorze resaux.

14 g. 10 d., pour 13 quarterons de sel.

4 g., pour huit livres « de viezain pour oindre les Charroy ».

Réparations aux serpentines; confection de robes pour les arbalétriers et couleuvriniers envoyés au service de Monseigneur la dernière fois. (Ils sont 35.)

Achat de 42 chapeaux de livrée.

8 g., pour dépense faite par le doyen « qui fut envoyer pour portez lettre à Messieurs du consoil que Monseigneur fut trapessez pour savoir quelle ordonnance qu'il nous voulloient donner touchant la garde de la ville ».

2 g., pour une clef mise à la porte de la fontaine « la Pucelle entrant es fousses » et autres ouvrages.

20 g. à Pincegaire et cinq autres, pour avoir conduit l'artillerie et les bagages « de nos gens devant Metz ».

6 liv. 4 g., pour 38 livres de cire « pour faire le luminaire aux services de Monseigneur ».

2 liv. 11 g. 4 d. à 19 personnes employées à sonner pendant trois jours et trois nuits, en célébrant lesdits services.

12 g. 2 d., pour 25 livres de soufre.

Poirot, potier, fait « deux molles, lung pour la grande serpentine de fer et l'autre pour la moyenne ».

36 g. à Didier, peintre, pour 42 écussons aux armes de Monseigneur « pour mettre es huges, tonnelz et pillez de l'église, alentour de la bière de Monseigneur et ez collez des chevalz que menèrent l'artillerie ».

4 liv. 18 g. 13 d., pour dépenses faites par Parisot, Gérard et autres « qui furent envoyés à Nancey que estoient mander avec les trois Estats quant Monseigneur fut trapessez ».

12 g. 2 bl. à Nicolas, cuvelier, pour 29 planches de sapin destinées à faire un plancher sur la porte d'Arches pour y placer l'artillerie, et un cuveau pour mettre du soufre.

14 g. 2 bl., pour « deux liesse 15 lances mettre en lostel de l'artillerie ». Achat de fers et de franges pour lesdites lances.

5 g. 2 d., pour dépenses faites chez Gérard Prudent, par quatre hommes qui apportèrent des nouvelles au sujet des « lombert » du côté de Remiremont et de Nancy.

On fait couper des épines, pour la grande haie, dessus les fossés de Rualménil.

12 g. à Didier, maçon, pour travailler six jours à la chaussée de l'étang de Rualménil.

Réparations à la porte du Petit-Pont et aux porteries des murs de Rualménil ; vidange des fossés par les habitants des communes voisines.

Quatre hommes font le guet pendant trois nuits aux environs d'Épinal, au sujet du passage des Lombards.

9 g., pour vin présenté à « l'embaixarde de Monseigneur de Bourgogne qui fut envoyer icy de part Monseigneur ».

3 g. 12 d., « pour trois charrées de verges pour faire une croiche on Poul ».

Présent au duc de Lorraine et à sa mère, quand ils vinrent prendre possession de la Ville, pour leur bienvenue « deux haultz pot d'argent, ung hault goudet avec ung gros anguière d'argent pesant 14 marcs et 1/2 once, à raison de 13 flor ns d'or le marc, 18 g. pour florin ».

On leur donne ensuite six moites de fine toile et une à Mademoiselle de Lorraine.

A Jacques de Harracourt, bailly de Nancy, on donne « 20 baudenets » qui valent 11 liv. 5 g., au Chancelier, six écus de 21 gros 1 2 la pièce, « pour nous aidier à payer nos lettres du fait de nos bois pour mettre porc a parxon ou il nous plaira ».

2 g. 10 d., pour faire une porte sur la tour du Gaucheu.

3 liv. 4 g. 6 d., pour dépense faite chez Gérard Prudent par l'Évêque de Toul et sa suite, la première fois qu'il entra à Épinal, venant de son sacre.

2 g., « pour teulles plettes pour mettre à la louge ou Huguenin de Châtel couche, pour garder la clouche ».

32 g. à Nicolas Benoy et trois autres, pour chacun 4 jours à faire poudre.

1 g., pour trois chopines de vin aigre pour arroser ladite poudre.

29 g., pour dépense faite par le comte Thiercestein, en retournant de la cour de l'Empereur et de vers le Duc.

Réparation à la grosse serpentine de fer.

3 g. 12 d., pour « 1 setier de vin blanc et demi-setier du rouge à 10 d. la quarte, donnés à Johannes, secrétaire du Duc, à son passage, en revenant de Remiremont.

32 g., pour dépense faite par le bailly d'Allemagne, quand il apporta lettre de créance « de par Monseigneur pour le fait de la charge qu'il avoit donnée à Monseigneur de Salm ». On donne ensuite audit bailli « une moite » pour qu'il eut soin des affaires de la Ville.

5 g. à Jean Saterez, pour porter une lettre au bailli d'Allemagne à Vézelise, pour avoir le double du traité fait entre « Monseigneur et le duc de Bourgogne ».

Présent de « deux moites au comte de Salm » et cinq livres pour ses dépens et ceux de sa compagnie.

Payement des gages des portiers pour le terme de Noël.

2 g. à Nicolas Benoy, pour une serrure à la porte des degrés de « dessus les murs au montes du poitus le Moine ».

7 g., pour « cinq pelz de parchemin, l'une pour faire la lettre de nos chartres et les autres pour faire vidimus et autres lettres en parchemin pour messire Jehan Goherey ».

2 liv. 8 g. au prévôt qui fut à Nancy et à St-Nicolas, pour savoir si le duc de Bourgogne passerait par Épinal et comment on devrait le recevoir.

20 g. 14 d., pour 5 resaux 1/2 d'avoine pour les signes. (*Tous les ans cette dépense se renouvelle.*)

11 liv. 18 g. à Huguenin Duchastel « pour sonner la clouche du dongeon l'annee entiere. »

11 liv. 4 g., pour le salaire des quatre gouverneurs de la Ville ; ils perçoivent chacun 56 gr.

RECETTES

De la gabelle	627 liv.	17 g.	2 bl.
Du finito du compte précédent..	24 »	18 »	1 d.
Du meu et du tonneu.........	90 »	» »	» »
Du poisson vendu quand on visitait l'étang, pour savoir comment ledit poisson se portait..........	» »	17 »	7 »
De la vente du pain ramené de devant Metz..................	2 liv.	9 g.	10 d.
Des maires de Vaxoncourt, de Bult, de la Grant-Mairie et de Thaon, pour les robes de livrée, le chapeau et les gages d'une semaine, quand ils envoyèrent chacun un homme devant Metz.			
Total des recettes.......	766 liv.	8 g.	7 d.
Total des dépenses......	750 »	1 »	10 »

CC. 17. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1473. — « *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Renier Molot, Jehan Bazoille, Jehan du Pré et Jehan Wayemal, quatre gouverneurs dudit lieu.* »

DÉPENSES

26 g., pour dépense faite par plusieurs bourgeois qui assistent à la reddition des comptes de la Ville.

2 liv. 10 g. à Gérard Prudent, pour dépenses faites chez lui par le seneschal et sa suite, en revenant de Remiremont.

9 liv. 12 g. à Jean Hural le jeune, « pour ung cheval

quil pardit a la guerre du mareschal, adonc quil fut chassier et estoit au service de la Ville ».

21 g., pour dépenses faites par le bailli de Vosges et sa compagnie, en revenant de Provence. On lui donne ensuite une moite pour qu'il ait les affaires de la Ville en considération.

6 g., pour quatre simaires de vin présentées au seneschal et à Gaspard de Raville, en allant à Remiremont.

4 g. à Didier Hoberdon, « pour ung jour qu'il fut envoyé savoir si les Emgloix venoient par Remiremont ».

1 g. à Guillaume le berbier, « pour aller a Arche parler à M. le bailli d'Allemagne que sen venoit avec Mgr de Bourgogne ».

14 g. à Jean Saterez « pour portez lettres à Monseigneur, pour savoir comment nous devions conduire a la venue de Mgr de Bourgogne adonc quil nous envoya le bailly d'Allemagne et Philippe de Franel ».

5 liv. 6 g., pour dépenses faites par ledit bailli, Philippe de Franel « et leurs serviteurs que Monseigneur envoya icy pour la réception de Mgr de Bourgogne qui passoit ».

11 liv. 11 g. 6 d. à Jean Roussel et à Didier Bresson, charpentiers, pour 391 corps pour la fontaine de Rualménil.

8 g. à Hoberdon et à Jean Saterez, pour aller à Remiremont « savoir si les Lombars et Emgloix venoient ».

6 g. 2 bl., pour 4 simaires de vin offertes à « Mme la seneschaude qui sen alloit veoir à Chenimesnil » ; on en offre autant à son mari.

5 g. 10 d., pour dépenses faites à Charmes par Parisot et autres, « en pourchassant la main levée des héritiers Jehan Thiriet ».

20 d. à Jean Renal, d'Igney « pour une laiatte pour mettre les lettres de nos chartres ».

3 g. 2 bl. à Gérard Prudent, « pour le dîner du bailly d'Allemengne et de ses verlets le jour que Mgr de Bourgogne partit dicy ».

9 g 2 bl. à Etienne Berthenin, de Charmes, pour dépenses faites chez lui par le bailli, les quatre gouverneurs de la ville d'Épinal et leurs valets, quand « le Duc les manda querir, pour ordonner comment nous devions faire ».

2 g. 7 d., pour trois quartes de vin « xinclez » au receveur de Lorraine.

15 g., « pour six livres de fiz de Flandre données à Mgr le Duc ». On lui porte à Charmes.

6 g. 2 bl., pour deux setiers de vin « xinclez à M. le seneschal de Lorraine que nous apporta lettres de part Monseigneur pour le fait des 450 fr. que la Ville prestoit au Duc ».

33 liv. 1 g., pour un tonneau de vin tenant 18 mesures, à 10 g. la mesure et 50 resaux d'avoine à 5 g. le resal, donnés à Mgr le duc et à la duchesse de Lorraine, à leur passage à Épinal, pour sceller les lettres de confirmation des droits de la Ville et du droit de mettre des porcs dans les bois.

6 g. donnés à ceux qui jouèrent la passion le jour du St-Sacrement.

13 g. 2 d., pour quinze quartes de vin « xinclez » à M. le comte de Salm, quand le maréchal de Lorraine vint le voir.

26 liv. 10 g. 10 d. au bailli d'Épinal « pour de la vaixelle que on avoit éhu de lui que fut donné à Monseigneur le Duc quand il prit la possession dicy ».

7 g. 2 bl., pour quatre pains de cire rouge pesant une livre et un quarteron, pour les écritures de la Ville.

5 liv. 8 g., pour frais faits par Parisot Gérard et Jean

Basoille avec leurs valets et chevaux, « en pourchassant devers Monseigneur pour le fait du mandement de la chasse que on nous avoit fait commandement, lesquels nous en rapporterent lettres de Monseigneur ».

2 liv. 6 g. 12 d. à Parisot, pour ses dépens en allant « au Neufchastel devers Monseigneur pour aucune nouvelle que nous estoient sourvenus et pour une autreffois aller devers Monseigneur a Gondreville et a Toul pour savoir comment nous devions nous conduire pour son armée ».

8 g , pour vin offert à M. de Tantonville, en passant à Épinal, par ordre du duc de Lorraine.

16 g. à Didier Hoberdon, « pour aller vers Monseigneur lui portez lettres pour le fait des artilleries que on avoit amener en chastel ».

10 g. à Gérard Chasour, pour aller vers le bailli d'Épinal, prendre son conseil au sujet des « lombers qui nous requerroient le verlet Grixon ».

10 g. 12 d., pour dépenses faites par les bombardiers arrivés à Épinal.

24 liv., pour les trente francs « que les bourgeois, manans et habitans d'Épinal doibvent tous les ans au duc de Lorraine ».

2 liv. 8 g. à Thiéry, charpentier, pour la façon « de la baire collice de Rualmesnil et pour refaire le sollier de la tour dudit Rualmesnil ».

7 g., pour s'assurer si M. de Salm est mort.

7 g., pour « trois pelz de parchemin et cinq quelz de papier, pour les escriptures de la Ville ».

10 g , pour dépense faite par le lieutenant du bailli de Vosges « que nous apporta nouvelle de par Madame, que le bastard de Bourgogne devoit passer par icy ».

9 g. à Jean Saterel, « pour aller veoir vers St-Nicolas que on disoit que les Emglois retournoient par deca, et ne

fut que jusques à Charme, et pour aller veoir par ou que le bastard de Bourgogne passeroit et pour aller avec Parisot au lieu de Dompaire porter lettres au Prevost pour porter à Monseigneur ».

2 g. à Gérard le Braconnier, pour aller vers Vaxoncourt, Pallegney et Dompmart-aux-Bois « pour savoir quel trayct que Monseigneur le bastard de Bourgogne tenoit ».

RECETTES

De la gabelle.................	549 liv. 17 g. 12 d.
Du meu et du tonneu.........	63 liv. » »
Des maires du ban pour le mandement de la chasse...............	7 liv. 12 »
Total des recettes.......	642 liv. 14 g. 5 d.
Total des dépenses......	593 liv. 15 g. 11 d.

CC. 1ᵉ (Cahier). — In-folio, 24 feuillets papier.

1474. — *Sy après s'ensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Nicolas Collatte, Welame Neblotz, Andreu Guillant et Estienne Louion, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

25 g., pour dépenses faites par Parisot Gérard « en allant à Veselize, devers Monseigneur ».

30 g. à Etienne Parisot, prévôt, pour aller à Mirecourt vers le Duc de Lorraine « pour le fait de Jean Digney que demandoit l'ouverture du chastel, et y fut par deux fois pourtant nuls n'y oy on soit aller pour la mortalité et faillut que Parisot lui porta les letires à Dompaire ».

10 g., pour le souper de neuf bourgeois qui furent « chassier après les larrons quavoient tuez ung homme devers St Laurent, et furent jusques Xatigney ».

2 g. à Michel Gemel, pour son cheval pendant deux jours, pour aller à Charmes vers Monseigneur, au sujet des blés de Lorraine.

2 bl., pour « trois anelz mis es chaines du pont leveu du grant mollin ».

5 g. à Nicolas Benoy, « pour oster la touche du relouge de Rualmesnil quant on y mis les baire colisse et pour ly remettre, et pour refaire une serre au ginchoy de la porte Bresson ».

45 liv. à Etienne Gillet et à Jean de France, pour 500 livres de salpêtre.

7 g., pour huit quartes « de vin dassar », présentées à M. de Bassompierre et autres seigneurs.

3 g. à un messager de Remiremont, chargé par le bailli d'apporter une lettre au sujet des Allemands qui vont du côté de la Bourgogne.

2 g., pour « deux pelz de corion pour faire des sachoys pour mettre poure de collevrine et serpentine ».

2 f., pour 400 livres de fers de vireton.

3 liv. 12 g., pour 1,000 traits.

16 g. aux charretiers qui sont allés deux fois chercher des grands bois.

4 g. à Didier Bresson, charpentier, « pour deux jours au faire le brisepey de la porte de la Fontaine et les Pelles et mettre les enclench du brisepey de la grant voye, on y conduit cinq voitures de grant mairien ».

5 g., pour « ung founez de charbon pour faire poure ».

4 g. à « Richard le mesgnien de Remiremont que vint icy pour marchander à lui de faire des collevrines darren et une clouche ».

6 g., pour huit quartes de vin « xinclez » à Gracien d'Aguerre, écuyer du Duc de Lorraine.

19 g. ou un florin d'or, donnés aux arbalétiers le jour de leur fête.

8 g. à Nicolas Mittay, pour quatre jours employés à visiter « la pairiere pour faire pierre de bombarde et pour en rompre à Bertranmesnil ».

16 g. à deux maçons, pour visiter l'artillerie.

10 g. à « Jehan Sahemis et Henric Lavalle que furent envoyer à Mirecourt devers Monseigneur pour lui remonstrer que Gracien d'Aguerre prenoit des pellerins ».

9 liv. 2 bl., pour 237 liv. de soufre achetées à Strasbourg.

7 g. à Thouvenin Navel, pour aller à Jonvelle chercher un maître charpentier pour faire un moulin à cheval. Celui-ci arrivé à Épinal, reconnait que l'on ne peut pas faire ledit moulin.

2 liv. 3 g. 14 d., pour pain et vin donnés à 140 Zuyschz, logés au petit Rualménil, allant vers Monseigneur, pour être en garnison.

Le Duc de Lorraine fait visiter Épinal par M. de Tantonville.

Confection de pierres de bombardes, de feust de veuglaire, de poudre.

10 g. à Jaiquot Lallemant, pour aller à Arches « attendre les Zuyschz qui venoient pour les conduire par les bois quils ne venissent point par deca ».

39 g. 2 d., pour pains donnés aux charetiers du ban qui ont amené des bois à Épinal.

12 g. à Thiéric, charpentier, pour six jours à travailler au « bullevart des faulx murs de Rualmesnil ».

12 d., pour deux moules de bombarde de fer.

1 g., pour une quarte de vin aigre pour faire de la poudre.

3 g. à Colin Robert, pour aller à Mirecourt, s'informer quand Monseigneur partirait « parce que lon disoit que sen venoit par deca ».

2 g., pour faire des trous « pour mettre les meurtreuses à la tour Aulbert ».

1 liv. 12 g., pour dépense faite chez Gérard Prudent quand « le voé revint de prison, tant pour lui, ses verlets que ceulx qui l'acompagnerent ».

Parisot Gérard et un autre vont à Dompaire vers Jean de Savigney, s'informer pourquoi il demandait ceux d'Épinal.

3 g., pour deux setiers de vin à 12 deniers la quarte, présentés à « Messire Ferric de Mosturieux ».

4 g. à Jacquot et son frère venus à Épinal, pour marchander un moulin à cheval.

Noms de charretiers qui amenèrent des bois pour la Ville et des grosses bolles pour faire feust de serpentine, le jour de la St-Étienne.

2 g. à Nicolas Mittay, « pour ung jour à Laxaire le pavement de la grant rue pour les corps de la fontaine du Poiron ».

2 g. à Didier Bresson « pour ung jour a ragransier les lazardes des tours de Rualmesnil ».

20 d., pour « une cuille à saisier la pouldre ».

23 g. à Parisot Gérard, Didier Hoberdon, « envoier a Remiremont au devant de M. le comte de Thiercestein que amenoit des gens darmes et nestoit pas encor arrivez ».

27 liv. 19 g. 14 d., pour deux tonneaux de vin contenant 22 mesures à 10 g. la mesure et 50 resaux d'avoine à 3 g. le resal, etc., « donnez au comte de Thiercestein quant il passa par icy, quil amenoit l'armée d'Allemagne pour tirer devers Monseigneur ».

12 g. donnés à Hinzelin, trompette dudit comte.

16 g. à Michiel Gemel, « pour aller au Pont portez lettres à Messieurs du Conseil pour savoir sil falloit partir nos gens, pour aller au mandement de Monseigneur le Duc ».

4 g. à Jehan Benoy, « pour deux jours que fut au appareiller lartillerie pour nos gens que sen voulloient aller a ladicte armée ».

« Sensuit les frais fais pour le mandement que Monseigneur fit faire et y envoyasmes noz gens fut quant on tenoit le siege devant Conflans dont ceulx que sensuit guaingnoient chascun huit gros par semaine ». Ils sont 26 d'Épinal; l'artillerie, les munitions et les vivres sont conduits par sept voitures, quatre à un cheval, deux à deux et une à trois chevaux. Les arbalétriers qui ont tous un château pour livrée, font faire un « pennon » sur lequel est peint un château.

3 liv. 18 g. à Richart le mesgnien, de Remiremont, pour une cloche, du poids de 33 livres, vendue à la Ville, que l'on veut mettre au Poiron.

Grosses réparations à la tour Amengars, ou Amengays, de Rualménil.

Jean Saterel et Michel Gennel vont chercher des nouvelles, l'un du côté de Charmes et l'autre du côté de Gerbévillers.

6 g. à Jean Benoy, pour une empreinte des armes de la Ville.

4 g. donnés à deux bombardiers envoyés à Épinal par M. de Parroye, pour visiter l'artillerie.

23 liv. 15 g., pour deux tonneaux de vin contenant 23 mesures 1/2 à 8 g. 4 d. la mesure, soit 16 fr. 1 g. 12 d. et 50 resaux d'avoine à 9 bl. le resal, soit 11 fr. 5 g. 1/2 et deux bœufs du prix de 12 francs.

2 g. à Michel Gennel, pour porter une lettre à M. de Tantonville, en réponse à sa demande pour des hommes que la Ville devait envoyer à Dompaire.

4 g., pour un anneau pesant 16 liv., pour la porte d'Arches.

12 d., pour 4 broches de fer à la grande serpentine d'airain.

10 liv. 10 g. à Willemin, maréchal, pour la façon de six grandes serpentines de fer et quatre moyennes.

2 liv. 6 g. 12 d. à Pierre Anthoine, pour la façon de 28 pièces de fer pour la grosse serpentine, à 1 gr. la pièce, et pour la façon de deux chasses d'une serpentine faite par Badechen.

7 g., pour 600 tuiles destinées à couvrir la louge Amengay.

8 g. à 12 maçons employés à faire des canonnières à la tour Amengay et autres.

2 g. à Jean Benoy, pour un jour « à faire fuzée et pouldre ».

2 g. à Henri Pot de cuit, de Dompaire, porteur d'une lettre du duc de Lorraine, constatant qu'il est revenu de France.

Ouverture de canonnières à la poterne de Lestuve.

5 g. à Jean Rennel, charpentier, pour planches employées à faire les « huixes de Lestuve et des faulx murs du grand mollin ».

16 g., pour dépense faite par le bailli d'Allemagne, venu à Épinal, annoncer que le duc était « revenu de devers le roi ».

25 liv. 4 g., pour 200 livres de salpêtre.

4 liv., pour quatre grandes serpentines à crochet.

17 charpentiers et maçons travaillent pendant cinq

jours au boulevard de la chaussée de l'étang de la porte d'Arches.

12 g. à deux hommes pendant huit jours, pour travailler « à faire le mantel sur le mollin du gaucheu ».

6 g., pour huit quartes de vin données au capitaine allemand, arrivé en garnison à Épinal.

12 liv. 11 g. 14 d., pour vin, beurre, fromage, œufs et pois offerts audit capitaine, à ses soldats et autres.

3 liv. 5 g. à Jean Pierre, papelier, « que fut envoyé à Baille quérir ung bombardier et demeura dix jours. » Ce bombardier reste pendant six semaines au service de la Ville ; il perd son cheval estimé deux livres.

Ouverture de canonnières à la tour « maistre Pasquier ».

10 g., pour dépenses faites par le bailli, les gouverneurs et autres, quand ils furent au camp parler au duc de Lorraine.

Réparation à la tour du Grand Moulin.

20 g., pour 4 setiers de vin présentés à M. de Neufchâtel, envoyé par le Duc « pour mettre ordre au gouvernement des Lombers qui estoient icy ».

Arnoul, serrurier, fait une serrure à la poterne de Lestuve, etc.

10 g., pour 8 quartes de vin présentées à M. de Fontenoy.

4 liv. 10 g., pour dépense faite par Guillaume de Rouchefort et ses gens, en passant à Épinal.

10 g., pour 8 quartes de vin présentées à M. de Vaudéville et autres seigneurs, venant du siége devant Nancy.

Monseigneur de Romont, fils de Monseigneur de Savoie, passe à Épinal, en venant de vers le duc de Lorraine.

106 liv. 6 g. 4 d. pour frais faits par deux gouverneurs de la Ville et leurs valets « et y furent trois sepmaines

tant devant Vaudémont que devant Nancey, pour avoir nos lettres de nos franchises et privilèges ».

15 g , pour 12 quartes de vin « xinclez » à M. de Romont à son retour de Nancy.

15 g., pour la même quantité de vin présentée au comte de St-Martin « quand il vint icy pour y estre en garnison ».

Réparation à la louge Brenel, dessus le Petit Pont.

15 liv. 16 g., pour trois moites fines offertes au bâtard de Bourgogne en revenant de Rome, accompagné de son fils, allant vers le duc de Lorraine.

Présent de deux moites à M. de Bar « questoit icy pour estre lieutenant de M. de Neufchastel ».

2 fr. à Jean Benoy, « pour remettre à point le relouge de Rualmesnil qui avoit este oster et deffait parmey le siège ».

12 liv. 4 g. 5 d., pour dépenses faites par le prévôt « Jehan Gœry, Nicolas Collette et leurs verlets qui furent devers Monseigneur le Duc au lieu de Nancey, quant il manda les trois Estats ».

24 liv. à Warnesson, clerc-juré, commis à la recette d'Épinal, pour les trente livres que la Ville doit chaque année au Duc.

8 g., pour deux setiers de vin, à 1 g. la quarte, présentés à Thiébaul de Grammont, oncle du capitaine du château On lui offre un dîner chez Gérard Prudent.

Le bâtard de Bourgogne repasse à Épinal en revenant de vers le duc de Lorraine, on lui présente 4 setiers de vin qui ont couté 19 g.

6 liv., pour dix « chanenas pris tant pour faire saiche pour la Ville que pour faire tente parmey le siège ».

11 liv. 12 g. « à Huguenin du Chastel pour siner la clouche du Chastel l'année entière, *reserver une sep-*

maine et demi quil ny fut point quant le siège nous vint ».

12 g. 12 d., pour cordes employées à lier le grand pont « quant la glace le rompit ».

31 g., pour dépenses faites par les ouvriers employés « au refaire le grand pont et le petit adonc qui furent rompus par la glace ».

« Payer a plusieurs bourgeois et habitans de la Ville pour le blef que fut prins quant le siege nous volt venir pour faire moldre tant pour les allemands que estoient icy comme autrement et fut ordonné par le conseil que la Ville panroit à ung chascun de ceulx qui avoient prestez ledict blef. Les deux pars de ceu quilz en y avoient prestez et fut tauxez le froment 12 g. le resal et le soille 6 g. comme le tout sapper par le papier dudit blef receu par ceulx que y furent commis les noms et pièces par escript. Ainsi montent lesdictes deux pars 206 fr. qui vallent six vingt et trois livres 12 g. ».

26 g. à deux boulangers, pour cuire le pain donné aux Allemands et autres en garnison à Épinal.

Le prévôt, Nicolas Collette et Jean Goherey vont à Nancy trouver le grand gouverneur de Lorraine, au sujet des « Lomers ».

RECETTES

De la gabelle..................	597 liv.	16 g.	» d.
Du meu et du tonneu..........	60 »	» »	» »
De la vente du poisson des étangs	3 »	18 »	» »
Du maire de Vincey, pour corvées	» »	20 »	» »
Du reste du pain « que nos gens ramenèrent de l'armée de Monseigneur, quand les Bourguignons tenaient le siège devant Conflans...	» »	12 »	10 »

Du restant des farines après le siège	179 liv. 15 g. d.
De 10 resaux de blé	6 » » » » »
Total des recettes de la Ville et de l'église	866 liv. 18 g. 4 d.
Total des dépenses	811 » 15 » 5 »

A la fin de ce compte, on trouve l'état nominatif des bourgeois et la quantité de blé ou de seigle qu'ils ont prêté, et porte :

« Sy après sensuivent ceulx qui ont prestez les blef à « la Ville quant nous commensasmes avoir la guerre pour « doubte du siege, non compris en ce compte ceulx de « farine que fut delivrez a larrivée des gens de guerre « et les cinquante resaux que furent delivrez au chancel- « lier dont il a este ordonne de délivrez a ung chascun « les deux pars de ce quil y avoit prestez, et a esté taxez « le resal de froment douze gros et celui de soille six « gros comme apres sensuit.

« Prins et livrez chez le bailly le 7e jour doctobre, 1474, « 10 resals de froment et 10 resals de soille », etc.

45 bourgeois ont fourni 239 resaux de froment et 124 resaux de seigle.

CC. 19. (Cahier) — In-folio, 37 feuillets, papier

1475. — « *Si après sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Parisot Gérard, Henric La Valle, Nicolas de Toul et Glaude Poiresson, quatre gouverneurs dicelle ville pour l'année* 1475, *commençant au premier jour de fevrier* ».

DÉPENSES

Présent de vin blanc et rouge à Henric de Wespergue.

36 g., pour dépense faite par 37 hommes présents à la reddition des comptes des vieux quatre.

9 g. à Jean Gérardin, charpentier, et six autres, pour chacun six jours employés à faire « un chenal au grand pont quant les glaces len eurent mener ».

8 g. à Henric Malmaries, pour aller à Danviller « vers nos gens qui estoient alles au service de Monseigneur ».

Réparation à la porte de la tour Amengay.

2 liv. 3 g., pour dépense faite par Parisot, et deux autres en allant à Nancy chercher le gouverneur et le prévôt pour faire une enquête sur les excès des Lombards; ils arrivent à Épinal, où ils font une dépense de 14 liv. 16 g. en faisant cette enquête.

15 g., pour « deux bachets et du vin donnés à Philippe de St-Martin et à son frère ».

7 bl. à Thiriet, sergent, « pour aller on ban signifier le jour que les Lombers voulloient partis dicy ». A leur départ on fait renforcer les deux ponts.

12 g., pour quatre quartes de vin de bourgogne à 20 d. la quarte et quatre de vin blanc à 18 d. et une demi livre de dragées de 3 g., présentées au bâtard de Calabre.

4 g. 12 d. à Thiriet le sergent, pour aller à Thaon, Chavelot et Golbey, « ordonner es chars qui amenissent bois pour faire les estaubles du capitaine enchier la femme Jenin Molot ».

3 g. à Jean Benoy, « pour deux jours à mettre a point les trays dessus les voltes et pour y porter pouldre et autres artillerie ».

9 g. 2 bl. à Arnoul, serrurier, « pour une serre pour luixe des faulx murs du grant molin, pour la clef et les vereux que les Lombers avoient robez ».

4 g., pour « une serre et une clef à la porte du Petit

Pont et pour relever les deux saires de la tonnelle du Saint-Esprit ».

13 g. à Pincegaire, pour porter une lettre à Nancy au gouverneur.

4 g., pour quatre quartes de vin présentées au maréchal des logis.

5 liv., pour dépenses faites par le prévot, Jean de Goherey et Henri Lavalle « pour aller à Nancy devers M. de Bieures, pour le fait des vingt florins que on nous voloit faire contribuer avec le bailliage de Vosges pour les frais questoient estez fais es trois Estat à Nancy ».

8 g., pour quatre quartes de vin rouge « xinclez à M. de Hatte qui venoit de Flandres et tiroit devers Monseigneur de Bourgogne ».

2 liv. 6 g , pour 100 planches « tant pour les estaubles du capitaine que pour les fenestres et souliers de la louge du grand molin ».

100 florins d'or, donnés à M. de Bieures, gouverneur de Lorraine « pour trouver manière que neussions que ung petit de garnison icy », soit 100 liv. qu'on lui porte à Nancy.

12 liv. 6 g., « pour deux moites fines données a Chyamet, nostre capitaine affin quil entretenise ses gens ».

4 g., pour remettre le mantel, depuis le Petit Pont, venant de devant l'artillerie.

6 bl. à Jacquemin Roland, « pour mener matière brazer de la maison de Lestuve on meix li maistre de lescolle pour refaire la poterne darrière Lestuve ».

8 g., pour « quatre simaires de vin blanc et rouge présentées à Messire Jacques de..... ... que sen alloit devers Monseigneur de Bourgogne ».

3 g., « donnez ez verlets de messire Thiébault de

Grammont, capitaine du chastel quil nous avoit envoyer pour nous monstrez plusieurs fortifications ».

6 g. 12 d., « pour 1500 de xendres pour la porte Halmonin et de Crottez ».

13 g., « pour la moitié d'un vel et la moitié d'un chatron donné à Estienne Faron maistre de l'artillerie de Monseigneur de Bourgogne et à Carbille maistre des tentes ». On leur offre ensuite 12 quartes de vin.

10 g. à quatre hommes, « pour garder la poure questoit es chars sur le grant pont que Monseigneur de Bourgogne faisoit passer par icy pour trois nuyts ».

4 g. à Gérard Chassour et au Bruchenev, « pour aller lung vers Bruyère et laultre vers Ramberviller pour savoir des nouvelles de ce que on disoit que les allemans tenoient sur lartillerie Monseigneur de Bourgogne questoit icy ».

1 g., pour une bannière de toile au château et à la cloche.

35 g., pour quatre quartes de vin rappez, 6 bl. la quarte et treize quartes de vin blanc et une de vin rouge à un gros la quarte, etc., présentées à M. de Bieures et plusieurs autres seigneurs qui sen alloient vers Monseigneur de Bourgogne.

On offre encore du vin à M. de Branquebour de Frinberger, au bailli d'Allemagne et autres seigneurs logés chez Gérard Prudent.

15 g. à Pincegaire, pour aller à Nancy porter une lettre à M. de Bieures.

6 g. à Guillaume de Menour, pour une bombardelle qu'il avait acheté aux Bourguignons et qui appartenait à la Ville.

4 g., pour le cheval du bombardier au service de la ville, pendant quatre jours.

1 g. 14 d., « pour six cuvelz à serchier pouldre ».

16 g. 4 d., « pour dépense faite chez Gérard Prudent, par Philippe de St-Mertin et son frère, du Chastellain, de Messire Renal Guillaume de Menour et leurs serviteurs avec le bailli et les quatre qui lui firent compaignie ».

16 g. 5 d. « aux charretons qui furent aux bois pour amener le marien du moulin à cheval ».

6 g., « pour trois jours ouvrez à la chaussee de lestang darrien le gaucheu et pour ouvrer sur la tour Brenel et refaire le contrefeu de la louge du gaucheu ».

15 g. à Jean Collez et ses deux frères, pour aller à Chatel-sur-Moselle visiter le moulin à cheval.

14 g. 4 d., « aux charretons que furent au boix pour faire le mollin à cheval ».

2 g. 4 d., « pour une marende à de Charlot bombardier du chastel, de Jehan Benoy et de Jehan Richart, qui visitèrent lartillerie alentour de la ville ».

3 g. à Antoine Chardoy, « pour quatre jours qu'il a esté on clouchier pour siner nacarde ».

12 g. à Didier Hoberdon « pour aller à Nancy porter lettres à M. de Bieures pour aucune nouvelles que nous estoient survenues ».

36 fr. qui valent 21 liv. 12 g., pour un moulin à cheval, fait par Jean Collez et autres.

2 g., pour une corde à la cloche du Petit Pont, « pour sonner alarme et pour une autre corde a mettre a nacarde pour sonner alarme ».

2 g. 12 d., pour porter une lettre au capitaine de Mirecourt et rapporter une réponse.

6 g. « aux massons pour trois jours ouvrez à la louge Jehan Nicolas et au mur du Poul que fut abattus au siége ».

5 g. à Gérard chassour, « pour aller à Bains et autre part pour savoir des nouvelles des gens d'armes ».

6 g. à Hoberdon, pour aller à Fontenoy, « queri maistre Lyon, pour le capitaine questoit malade ».

22 d. à Ravaire, « pour siner nacarde que les viez quatre lui avoient laissier à compter ».

2 g., pour amener « quatre pierres de bombarde du hault de Chalmont et de la ruelle des aisnes ».

8 g., pour « refaire le pavement dentre les deux portes du grant molin dedens qui estoit esté deffait au siège ».

1 g., pour refaire le « mur à soiche dessus les murs devant le tautel des abelestriers ».

25 g. 4 d., pour « trois cents de trais de vireton, au prix de sept fr. le millier ».

3 g. à Antoine Chardot, pour trois jours « siner nacarde alarme ».

2 liv. 10 g. donnés au fourrier du capitaine, « pour aller vers Monseigneur de Bourgogne porter lettre pour lui advertir de ceu que ce faisoit par deca ».

Les archers du capitaine logés chez 10 bourgeois ou aubergistes, doivent verser chacun une partie de leurs dépenses.

Le fils Demenge, de Mossoux, va vers Arches pour avoir des nouvelles.

4 g. à Jean Beley, pour sonner la cloche du Petit-Pont.

Sept charpentiers sont occupés pendant trois jours à faire un « bullevart au mollin du gaucheu et ouvrer à lartillerie faire des feustz ».

4 g. 2 d. à Jean Herdiez, de Dogneville, et un homme de Chavelot, pour amener treize pierres de bombarde « prises au was le cure et au was du xays et les tirer fuert de leawe ».

4 g. 14 d., « pour une marende pour le capitaine Chyamet et ses hommes darmes, les quatre et autres ».

27 d. donnés à un homme de Vaudéville et un autre de Pierrepont, qui apportaient des nouvelles.

21 g. à Jean Viriet, maçon, et autant à Jean Benoy, pour six jours 1/2 « au faire pouldre de collevrine et pour affiner sallepêtre ».

1 g. 14 d., pour cinq chopintes de vin aigre.

6 bl., pour « un axis pour la bombarde dessu le gaucheu ».

4 g. 6 d. à un homme pour aller à Bains, « savoir des nouvelles se on faisoit point d'assemblée ».

17 g., pour « ung dîner offert au capitaine et ses gens darmes et 12 bourgeois, le jour de la Division ».

14 g. à Gérard chassour et Jean Halxaire, pour aller à Lunéville et autre part « parmy que le siège y estoit pour deux fois ».

On lui donne la même semaine, huit gros, « pour encore aller savoir le département du siège de Lunéville ». Goëry Bernard va vers Rambervillers pour avoir des nouvelles.

7 g., pour sept jours « siner nacarde on clouchier ».

Deux bourgeois sont envoyés à Lunéville par le capitaine pour avoir des nouvelles.

Jean Saterel va à Rozières et vers Lunéville, « pour savoir des nouvelles tant de Nancy que pour savoir ou les gens darmes se trovoient ».

4 d , pour « ung lien de javeline, pour un pennon on chastel ».

29 g. à onze « compaignons pour quarante-trois nuits qu'ils furent mis on clouchier pour faire le guet et pour plusieurs signes secrets que nous estoient advertis pour le bien de la ville. »

12 liv. données à Monseigneur le duc de Lorraine, « le jour de feste Magdelenne quil fit son entrée icy et

quil en reprit..... la possession, une cowe de vin de Baine ».

20 g. donnés à Hinzellin, trompette du Duc.

20 d., pour poissons présentés au bailli d'Allemagne, le jour qu'il vint à Épinal.

10 g., pour huit quartes de vin présentées à Monseigneur le bâtard de Vaudémont. On offre deux quartes de vin rouge à M. de Domjulien et autres, à la porte du Grand Moulin.

15 g. 4 d. à Jean Halxaire, pour plusieurs voyages faits secrètement vers Arches et Bruyères.

2 g. 12 d. à Jean Benoy, « pour mettre à point la serre du Poitu le Moine et pour ung jour à l'artillerie pour appareiller les 1,000 de trais pour mener devant Nancey ».

4 g. à neuf hommes qui ont couché « ez berbicaines darrière le chastel, la nuit que Monseigneur le Duc vint icy ».

37 g., pour dépense faite par plusieurs gentils hommes de l'hôtel du Duc « le jour qu'il vint icy et le lendemain, accompagnés du bailly et des quatre ».

Nicolas Mengoy vend deux tonneaux de vin rouge, contenant vingt-trois mesures, à quatorze g. la mesure, et quarante resaux de farine que l'on devait donner à Harnexaire, pour aller à Vaxoncourt, soutenir ceux de Châtel.

Cinq maçons sont employés à percer les tours pour y faire des canonnières, depuis la porte d'Ambrail au château.

12 g., « pour ung poinsson à mettre ung millier 1/2 de trait envoyer devant Nancey et pour deux autres poinssons et un barroy amener pardevant Chastel pour aucune ordonnance faicte ».

5 g. à Jean Dupré, pour « quatre pelz de corion pour faire saichoy à mettre pouldre ».

4 liv. 11 g. 4 d., pour dépense faite par le Prévot d'Épinal, pour aller « devers Monseigneur de Strasbourg à Salleverne porter lettres de part la ville pour le différent que on avoit ehu au capitaine Menault ».

26 g. à cinq charpentiers, pour « ouvres à la fontaine de Rualmesnil parmey la rivière ».

6 g. à Thiriet, sergent, « pour porter lettres au Harnexaire a Remiremont par deux fois, pour faire ramener nos battons et de la pouldre quil nous debvoit ».

1 g. à Bruchenay « pour aller à Arches signifier que ceulx de Chastel tenoient au ruix de soubart pour en advertir nos gens estant au champ ». Gérard va vers Charmes « pour avoir des nouvelles de nos gens questoient au champ ».

Thiriet, sergent, « va querir tous ceulx de ban pour venir icy parler eux ».

Visite des granges que la Ville veut acheter pour y placer le moulin à cheval.

9 g., pour six « quarterons de saulz chargier au capitaine prevost et autres nos gens et allemans, pour aller devant Nancey ».

Neuf bourgeois vont jusques Arches, au devant de Didier Bailly, qui amenait du salpêtre de Strasbourg.

12 g. « à Jehan Saterel, pour aller à Toul savoir des nouvelles de la destresse que on disoit quavoit estre faicte sur Monseigneur de Bourgogne ».

17 g. à Didier Bresson, « pour porter lettres à Monseigneur le Duc pour savoir le département de la bomberde pour mener devant Nancey ».

Jean Robert va à Dompaire, vers Monseigneur de Ville et le prévot, par l'ordonnance du conseil d'Épinal ; Jean

Saterel, va à Nancy, vers le Duc lui porter des lettres; Thiriet va à Remiremont, pour parler au Harnexaire et lui porter lettres; Jean Poiresson va à Bâle, pour savoir des nouvelles de Monseigneur et de l'armée.

Le moulin à cheval est placé dans la maison de la Moillolle.

Jean Duhault, va vers Roville-aux Chênes, où le sénéchal et autres sont, pour savoir des nouvelles.

Achat de 750 livres de fer à Strasbourg, pour faire des traits.

Didier Cullerette et deux autres conduisent trois voitures de pain devant Nancy « pour nos gens ».

20 g. à Claude Verier « pour 200 livres de fer de trait à la fasson d'Allemengne ».

24 liv. « à madame la vielle baillive, pour 40 resaux de froment, à douze gros le resal, quelle nous a vendus et livrer pour la ville, pour chargier au Harnexaire et autres gens darmes qui sen devoient aller a certain lieu au service de Monseigneur ».

116 francs qui valent 69 liv. 12 g. à Gérard Richier, grand doyen, sur les 216 f. que la ville lui doit pour l'achat de « sa grant Moilolle, ou est le mollin à cheval ».

5 g. à deux femmes de la Chapalle qui apportent des nouvelles.

8 g. à un homme de Vroville et à un de Racécourt, pour aller à Mirecourt et à Valfroicourt, savoir des nouvelles, afin d'avertir Monseigneur.

Le fils Chappel de Harol apporte des nouvelles de M. de Fontenoy et de ses gens.

7 g. 7 d., pour une barre de fer pesant 34 livres, à 3 d. maille la livre.

Pose d'un grand « somier de la travure du mollin à

cheval et pour trois resaux de breze pour mettre dessoub le mairien du siege dudict mollin ».

Le petit Nicolas, va vers Remiremont, pour savoir des nouvelles ; le fils de Jean Prudent va vers Bruyères.

3 g. à Gérard Chassour, « pour aller à Ville vers Loys Caguene, savoir des nouvelles du traxy de Monseigneur de Bourgogne qui sen alloit lever le siège ».

Jean Pintoy et un homme de « Bozemont vont à Waubexy et à Mirecourt pour savoir des nouvelles dudict traxy ».

Le fils Gérard Prudent va à Remiremont « pour savoir des nouvelles de la descendue des allemans ».

12 g., pour six écussons « des armes de Monseigneur pour mettre sur les chars de lartillerie ».

4 g. au fils Colin Wautrin et au fils Bernard, pour leurs dépenses « pour conduire aucune gens à Charmes secrètement ».

Jean Chappel « de Hairos, va jusque Lerrin savoir des nouvelles ».

27 g. 10 d., pour les dépens du bailli, de Parisot et leurs deux valets, quand ils furent à Raon avec le sénéchal, vers Monseigneur, « pour le faict davoir une petite garnison ».

24 g., pour dépens faits par le prévôt d'Épinal et douze bourgeois, quand ils furent « vers Bruyères au devant de nos gens et des gens darmes venant en ceste ville pourtant que on disoit que ceulx de Chastel tenoient sur eulx ».

5 g., pour un « vaxel de consel pour bouter au mollin à cheval pour le commencer à faire moldre ».

3 g. à Jean Pintoy et trois autres, « pour mener pain à tout une cherrette avec nos gens et autres allant devers Monseigneur le Duc et furent jusques à Wallexey et dilec furent contremander ».

9 g. à Didier Bresson « pour ouvrer souffre et sallepêtre de Strasbourg ».

Saterel et Bernard de Thaon vont encore à Ville vers Loys Caguene.

Porte neuve mise à la porte du Grand Moulin.

Visite de l'artillerie par trois bombardiers.

26 d. donnés à deux femmes « pour aller jusques au Waivres pour savoir des nouvelles ».

7 bl. à deux hommes « du Vaulx darrière cherme pour savoir quel nombre de gens darmes que M. de Branquebourg ait amener ».

Jean Durand de Maxelley et un guide « vont au Mennil pour ung homme quavoit portes nouvelle de leur département au lieu de Chastel ».

6 g., pour deux exprès envoyés vers Lunéville, Rozières, Saint-Nicolas et ailleurs, pour avoir des nouvelles du siège de Nancy.

7 bl. « a ung homme pour aller savoir aucun de Frison questoient este le lundi à Chastel et revindrent le sammedi après icy veoir nostre estat ».

2 liv. 10 g. 4 d., pour achat de toile pour y mettre les blés de la ville.

27 g. 14 d. à Gérard Prudent, pour les dépens de 32 hommes « qui furent au gettier les prestz des blefs pour modre pour la venue de Monseigneur et de son armée ».

55 liv. 10 g., pour 300 livres de salpêtre et 200 liv. de soufre amenés de Strasbourg.

20 g., pour réparation à la toiture et au grenier du moulin à cheval.

22 g. à Jean Navel, pour dix jours employés à conduire

des blés et farines dans la ville. Plusieurs autres sont employés au même service.

7 g. au gros Mengin, pour six jours à travailler à la rigole de l'étang de Bellefontaine, venant vers la ville.

10 g. à Didier Willemin, « pour douze sièges pour le service du maistre dostel suffron que nous fismes faire et pour les clercs du moustier ».

4 g. à Gérardin, pour aller à St-Dié, chercher des nouvelles de la venue de Monseigneur.

4 liv. 7 g. au Prévôt d'Épinal et Mengin Poiresson, envoyés en Allemagne vers Monseigneur « pour savoir ce que nous foriens à sa venue ».

12 g. 11 d. au valet de Nicolas Mengot « que nous apporta les nouvelles que Monseigneur estoit victorieux devant Nancy ».

4 bl., pour chandelles usées en livrant la farine pendant la nuit.

2 g. à Jean Raon, charpentier, pour deux fenêtres « à la pinoux et pour deux fenestres sur Notre Dame au grand pont et pour trois fenestres et une eschielle pour la louge de coste le vaxaul des abelostriers ».

3 g. à Thiriet le sergent, « pour aller à Ramberviller porter lettres aux bailly et prevost que nous aviens envoyer après Monseigneur pour savoir sa venue et ce nous deviens faire reffus aus gens darmes sil venoient icy ».

5 g., « pour une marende du capitaine Waultrin Wisse, les quatre, Andreu Guillant et autres.

17 liv. 12 g., « pour deux tonnelz de vin blanc dassar que furent donner à Monseigneur le Duc quant il vint icy la semaine de Saint-Vincent, tenant trente-deux mesures à onze gros la mesure, montant 29 f. 4 g. ou 17 liv. 12 g ».

Semaine de St-Vincent

10 liv. à deux hommes de Chavelot pour 50 resaux d'avoine donnés au Duc ; 15 liv. 12 g., pour deux « buefs ».

2 liv. 15 g., pour vin et avoine donnés au comte de Thiercestein, maréchal de Lorraine.

8 g. à Goërie Bernard, pour aller à Lunéville vers le prévôt d'Épinal, lui porter une lettre et savoir la venue de Monseigneur le Duc.

Plusieurs hommes sont occupés à casser les glaces sous le grand pont et le petit pont.

3 g. à Jean Benoy, pour réparation à l'horloge de Rualménil.

8 g. 12 d., « pour six paires de trays pour les chevalz du molin de la ville et dix toises de corde ».

5 g. à Colin Francz, « pour recueillir toutes les farines de la ville et estre au délivrer aux boulangiers ».

4 liv. 4 g., « pour ung millier de feust de trait de viretons ». On en fait affuter 1,200.

24 liv. au receveur général de Lorraine, pour les 30 liv. (19 g. pour livre) que les bourgeois, manans et habitans d'Épinal doivent tous les ans au Duc de Lorraine.

4 g. 12 d. à Jean de Lanframont, pour aller à Remiremont visiter les meules, et savoir si on peut les avoir pour le moulin à cheval.

32 g., « es clercs du moustier pour le sallaire des gens que nous leur avons fait lower, pour sonner la procession chacun jour lespace de XIV sepmaines et plus et pour la bonne diligence quilz en firent ».

6 liv. « à Henric La Valle et à Jehan Sachenir et Hoberdon leur verlet, pour aller au lieu de Toul, quant Monseigneur mandit les trois Estas ».

RECETTES

De la gabelle..................	559 liv. 2 g. » d.
Du finito du compte précédent...	25 liv. 2 g. 15 d.
Du meux et du tonneux.........	88 liv. » »
Pain ramené de devant Nancy et de devant Vaubexy................	» 35 g. »
Total des recettes de la ville et de l'église, des blés et farines empruntés aux bourgeois....................	910 liv. 17 g. 7 d.
Total des dépenses	854 liv. 16 g. 15 d

CC. 20. (Cahier.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1476. — *Si après sansuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Renier Molot, Gerard Warnier, Jehan Bazoille et Jehan Cugnin, quatre gouverneurs de la ville pour lan MCCCCLXXVI, commençant le 14e jour de febvrier.*

DÉPENSES

1 liv. 12 g. à Jean Loys, tavernier, pour la dépense de trente-deux hommes « qui furent oys le compte des viez quatre ».

8 g., « pour une marende quant le prevost dicy Jehan Sachenir et Henric La Valle vinrent de Toul des Estat que Monseigneur y avoit tenus ».

Jean Roucel, charpentier, et six autres travaillent pendant trois jours 1/2 « à faire les chevaiz du pont de la porte d'Arches ». Grosses réparations à la dite porte.

3 g. à Pierre Raullart, pour porter lettres à Messieurs du conseil, à Rozières.

6 g., pour une barre au puit du château.

7 g. à deux hommes, pour pêcher l'étang de la porte de la Fontaine.

8 g., pour deux setiers de vin présentés au bailli de la Conte et à Waultrin Wisse.

21 g. à un homme de Gigney, pour sept quarterons de traits de vireton qu'il avait « graingnier devant Nancy ».

8 g., pour deux setiers de vin présentés au bailli d'Allemagne « et au maître dostel Petit Jehan qui vinrent icy pour M. de Neufchastel » ; on lui donne ensuite six carpes.

8 g. à Jean Halxaire, charpentier et autres, pour faire « lavantoy du grant mollin et celui dessus Nostre Dame dudit grant mollin ».

Extraction de pierres pour réparer le mur de l'étang de la porte d'Arches.

8 liv., pour dépenses faites « par vingt hommes dicy que furent envoyés pour conduire nostre artillerie devant Darney par l'ordonnance de Monseigneur le Duc ».

15 liv., pour 50 resaux de froment et 23 g., pour deux barils de vin envoyés devant Darney, pour lesdits vingt hommes.

8 g., pour deux setiers de vin présentés au capitaine Menault d'Aguerre. La semaine de la St-Nicolas, on lui offre deux moites du prix de 11 liv. 4 g.

26 g. à Demenge Houllon, de Longchamp, pour 26 resaux de chaux, « livré sur le chaffour ». Ils sont amenés par corvée par les habitants de Deyvillers, de Lonchamp et de Jeuxey.

12 g., pour 12 quartes de vin présentées à Monseigneur le Maréchal de Lorraine, on lui donne encore six resaux d'avoine à 5 g. 4 d. le resal.

3 g., pour quatre aunes de toile à « faire saichoy pour mettre pouldre quant le siege estoit cy devant ».

20 g. « aux gens déglise qui jucrent la moralite le jour de la belle nonne ».

4 liv. 6 g., pour dépenses faites par le prévôt et Hoberdon son valet, qui furent à Nancy vers Monseigneur « pour appaisanter le différant questoit este envers le capitaine Menault ».

1 g., pour une clef à la louge de la tour Brenez.

3 g., pour une serrure mise à la porte de la grange du moulin à cheval, et pour deux clefs mises à la huge où on met l'artillerie.

9 g. 11 d. au clerc-juré, pour le rachat de la lettre de l'acquet de la moiloile, où est le moulin à cheval.

6 liv., pour deux moites données au sénéchal pour ses bons services.

3 fr. 6 g,, pour dépenses faites « par les compaignons dicy que furent envoyer à Remiremont pour une entreprinse que se debvoit faire ».

5 g. à Jean Vosgien, charpentier, pour réparer « la chaulcee de la porte d'Arches de coste la tune ».

11 g. 4 d., pour douze quartes de vin « xincler au bailly de Lyon, lescuier Malgirons et autres que estendoient les Zuychez icy ».

12 g. 2 bl., pour huit quartes de vin présentées « a Messire Ferri de Parroie que Monseigneur envoya icy ».

8 g. à Demenge Le Moine, « pour porter lettres devers Monseigneur, pour lui signifier que le bailly de Lyon et leurs gens estoient icy ».

11 g. 4 d., pour 12 quartes de vin présentées à Messire Oric de Blamont ». On lui offre ensuite trois resaux d'avoine à 6 g. l'un.

Réparations du guet derrière le château, et à l'horloge de Rualménil.

11 g. 4 d., pour 12 quartes de vin présentées au bailli

d'Allemagne « et au maistre dostel Petit Jehan, quant ils vinrent de Rambervillers qui vindrent parler a M. de Neufchastel ».

8 fr., pour deux arbalètes données au bailli d'Allemagne.

5 bl. « donnez es clercs du moustier pour sonner meuse quant les nouvelles vindrent que les français avaient fait une destrousse ». On fait des feux au gibet.

21 g. 12 d., pour frais faits à Rambervillers « durant ce que nos gens y furent ». Environ 50 compagnons.

5 liv. 13 g., pour dépenses faites par Parisot, et Jean Basoille, en allant vers Monseigneur, « quant il tint ses trois estat ».

52 liv. 4 g. à Jean de France, pour 544 liv. de salpêtre.

43 g. au prévôt, pour dépenses faites « par nos gens qui menoient l'artillerie devant Bacaroix ». Ils sont vingt.

3 liv. 6 g., pour dépenses faites par ceux qui furent élus « pour gettez le prest pour donner a Monseigneur chascun mesnaige 6 g. par mois ».

15 g. « donnes a ceulx qui allerent au champs par deux fois pour contrechevalchier les bourguignons par l'ordonnance de Monsieur le bailly ».

6 g., pour réparer la grande serpentine.

4 g. 2 d., « pour cinq livres 1/2 de vieuzens pour oindre les chars quant on volt aller devant Bacquaroy ».

3 liv. 18 g., pour 1,000 traits de vireton.

Réparations à la grosse tour du château, à la tour Amengay et à la tour Breney.

8 g., « pour un molle pour la grosse serpentine de couivre ».

8 g., pour huit quartes de vin, présentées au bailli de Vaudémont.

4 liv. 4 g., pour les dépens de Brandolle, capitaine de

Zuitchez et de sa compagnie « qui retournoit de devers Monseigneur et nous avoit mandez de lui faire bonne chiere ».

2 fr. « aux gens deglise qui juerent les Trois Rois, le jour de l'aparicion ».

11 liv. 14 g. à Huguenin du Chastel, pour sonner la cloche du château pendant un an.

11 liv. 4 g., pour le salaire des quatre gouverneurs de la ville.

3 liv. 4 g , « pour un millier de fer de vireton ».

12 g., pour un resal de blé.

8 g., pour huit quartes de vin présentées au bâtard de Vaudémont, arrivé à Épinal.

3 liv. 19. à Gérard Richier, pour le reste de l'acquisition « de sa moilolle ».

4 liv. 4 g., pour 1,000 feust de vireton et affuter 1,000 traits.

9 g., pour une marende faite par ordre du capitaine du château.

408 liv. 8 g. 2 d. aux bourgeois « qui avoient prestez blef pour faire moldre pour la venue des Zuytchaires, qui vinrent servir Monseigneur ».

RECETTES

De la gabelle....................	561 liv. 5 g. » d.
Du finito du compte de 1475.....	72 liv. » »
Du reste du pain conduit devant Darney..........................	16 liv. 9 g. 13 d.
Du poisson pris dans l'étang du Grand Moulin	4 liv. 6 g. 7 d.
Du poisson pris dans l'étang de la porte d'Arches....................	14 fr. 2 g. »
Total des recettes.........	766 liv. 15 g. 7 d.
Total des dépenses	775 liv. 9 g. »

« Si apres sensuivent ceulx a qui on a paier le blef quilz avoient prestez pour la venue des zuytchz pour ce que voulurent estre paier des premiers et en quicterent le tier ou environ ». Cet état comprend 51 bourgeois, et l'état de ceux qui ont été payés entièrement contient 194 noms.

« Sensuit ceux qui ont livres blefs de leurs masson ».

« id. la recepte a argent en descomptant ».

« id. ceulx a qui nous avons achetes les blef de largent si devant reseus ». Ces blés sont achetés à raison de 12 g. le resal.

« Sensuit la recepte du pain que fut mener devant Nancy par l'ordonnance de Monseigneur quant il y amena les Zuytchz ». Plus de 4,000 pains furent vendus après le siège.

« Recepte de la farine vendue aux boulengiers pour 15 g. le resal, compte quatre resaux de farine pour cinq resaux de blef ».

« Receu de Rodoy pour pains livrez au harnexaire au pris de six pour un gros monte a 25 f. 3 g ».

« Sensuit le pain qui a été délivrez par l'ordonnance de M. le bailly pour les gens messire Quaquenecq au retour de la journée de Nancy ». Soit 1,742 miches.

On en a ensuite délivré pour 3 fr. au capitaine du château, par ordre de Waultrin Wisse, capitaine d'Épinal.

CC. 21. (Cahier) — In-folio ; 17 feuillets, papier.

1477. — *Sansuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par les mains de Nicolas Collette, Gérard Richier, Jehan Vayemal et Jehan du Pres quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

9 g. 11 d., « pour la fesson de la lettre de lacquest de la moilolle ».

10 g., pour frais fait par Heinzelin, trompette du Duc « quand il apporta lettre de lui ».

8 g., pour huit quartes de vin présentées au bailli de « la Conte que fut envoyer icy de part Monseigneur pour parler à M. de Neufchastel ».

4 g. à trois bourgeois, « pour aller à Arches au devant des allemans de pied qui passoient pour tirer en France, pour les faire tirer par ung autre traycy ».

4 g., « pour porter lettres à Monseigneur le Duc lui advertis des dits allemans qui passoient et estoient icy que ne vouloient point paier ».

10 g , pour « ung setier de vin rapez et ung setier de vin d'assarz présentes a M. de Bassompierre quant il ramena le bailly de Joinville et le gruyer qui furent chargier contre M. de Fontenoy ».

1 liv. 19 g., « pour six quartes de vin rapez, six de vin dassarz et trois resaux d'avoine, presentés à Monseigneur le Mareschal et au capitaine de la garde pour que Monseigneur envoyat icy pour faire departir les allemans qui y estoient ».

3 g. 12 d. à l'ermite de St-Oger pour six « civères ».

2 liv. 10 g., pour dépenses faites chez Gérard Prudent, « par M. le suffragant et autres gens deglise avec lui que furent reconsilier le cimetiere de St-Remy que les gens darmes avoient estez ».

13 liv. 7 g., pour dépenses faites par quatre bourgeois de la ville en allant vers le Duc à Nancy, au sujet de la femme Nicolas Gourgias, qui réclamait la franchise de la gabelle et pour assister aux États.

23 g., pour dépense du bailli d'Allemagne « et de huym et leurs compagnies qui passerent par icy en allant a la journee de Zurich ».

10 g. « donnez ai aucuns compaignons dicy qui furent

envoyes sur les champs pour ce quil y avoit des Bourguignons qui tenoient sur les chemins ».

19 g., pour un exprès envoyé à Rozières, porter une lettre, au sujet « du paige de M. de Neufchastel ».

3 liv. 18 g. à Thiéry, charpentier, et à Gérard, de Bocquegney, pour la façon de 120 platons et 20 pièces de bois, « pour faire la baire dessus le pont de la porte dambraz ».

3 liv. 12 g. à trois exprès envoyés vers le Duc « pour savoir quel voulloir quil avoit de tenir partis et autres nouvelles ».

4 liv. 2 g., pour 392 livres de fer.

13 g. donnés « a treize compaignons dicy qui furent envoyes au bois pour garder les chars chargés de bois, pourtant que on disoit que li Harmexard y tenoit ».

21 g. aux arbaletriers le jour de leur fête.

19 g. au maire de « Geharmennil, pour une charrée de plainche de chaine contenant dix-huit planches ».

17 g., pour dépense faite par le bailli, le prévôt, le clerc juré, les quatre gouverneurs et autres « qui furent envoyes sur lestan la femme Jehan Hurault qui faisoit une chaulcie questoit prejudiciable ».

2 g. à trois bourgeois qui ont fait le guet pendant deux nuits, derrière le château,

La semaine devant la St-Jean, on continue à faire le guet toutes les nuits derrière le château et dans les tranchées qui vont du château à la porte d'Ambrail, et à la porte de la Fontaine.

13 liv. 2 d., pour dépenses faites par Jean Goherey et trois autres en allant à Nancy « a la première journée que nous eusmes a lencontre des bouchiers touchant la servitude et subjection quilz nous conneroient contre les les franchises de la ville ».

21 g. donnés à sept hommes « qui ont fait le guet de nuit derriere le chastel, quatre devers la porte d'Ambrail et trois devers celle de la Fontaine ».

25 g. à Huguenin, pour coucher la nuit au château.

2 fr. donnés à ceux qui jouèrent la moralité, la semaine devant la St-Jean.

La semaine de la St-Pierre, on continue les guets derrière le château.

2 g. à deux hommes, « pour aller audevant daucuns allemans que venoient par Arche pour savoir leur puissance ».

1 liv. 12 g. 12 d. à Didier Hoberdon « pour aller à Nancy porter lettres pour ce que nous fusmes advertis que Nicolas Fornier et Andreu des Voilles estoient aller à Nancey secretement a lencontre de la ville ».

2 g. à Cugnin, maçon, « pour fonder le mur a lentour de la tour de Malpertuis ».

32 g., « pour douze charrées de pal et dix-huit de verges, pour faire les croiche du Poul vers labreuveoire ». Les semaines suivantes on en amène encore, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

4 g., pour une marende offerte à M. de Darnieulles.

9 g. à Nicolas Joliet, pour aller à Nancy « portez lettres au lieutenant touchant les bouchiers qui y estoient allez ».

La semaine de la St-Arnoul et les suivantes on fait encore le guet derrière le château.

10 g. à un exprès envoyé à « Lucieux pour savoir se armee se faisoit en Bourgogne ».

2 liv. 12 g., pour dépenses faites par le prévôt et Didier Hoberdon, envoyés à Nancy « tant pour estre a la journée que le frère de M. de Neufchastel est a Nancey comme pour y estre a lencontre des bouchiers que tousiours pourchassoient contre la ville ».

12 g. donnés à Waultrin Wisse, au Receveur général et contrôleur « quant ils vinrent icy demander une ayde on ban et accorder de lamende de Nicolas fermier en vin ».

On leur présente ensuite trois pièces de toile qui ont couté 12 liv. 6 g., pour qu'ils aient toujours le fait de la ville pour recommander.

2 liv. 6 g. à Claude Raillart, pour dépenses faites par Colin Robert et autres compagnons envoyés « sur les champs quant Monseigneur de Bourgogne vint cydevant et furent obliez a comptez au compte des viez quatre ».

6 g. à Jean Ferric, pour aller à Nancy, porter « une lettre au prévôt touchant celle que les bouchiers avoient apporte pour estre aux assises ».

18 g. 6 d., pour vin et autres denrées présentés au bailli de Nancy, accompagné du receveur et du contrôleur général de Lorraine, arrivés à Épinal, pour demander des aides.

2 g. 10 d., pour faire les « maintenues à la porte de la Fontaine, au Château et derrière chez Amengart.

26 liv. 4 g. 12 d., pour dépenses faites par le bailli, le prévôt, deux gouverneurs et douze bourgeois, qui furent à Nancy, à la journée contre les bouchers.

Parisot Gérard et Jean Goherey, dépensent douze livres quatorze gros en allant à Vézelise vers Monseigneur, pour rapporter la lettre de la condamnation desdits bouchers.

24 liv., pour les trente francs que les bourgeois, manans et habitans d'Épinal doivent chaque année au duc de Lorraine.

3 liv. 15 g., pour 1,000 traits de vireton.

300 liv. au receveur général de Lorraine, « pour l'aide qui fut pretée a Monseigneur le Duc, pour aidier a paier les gens de guerre de Messieur Gracien ».

Ogier et Jean Ferry vont à Remiremont sinformer « qui estoient les bourguignons qui passoient ».

Gages des portiers, sonneurs, etc., pour le terme de Noël.

28 fr. et deux chapons à Jean Hural, pour la maison où est l'artillerie.

2 liv. à Nicolas Collette et deux autres bourgeois envoyés vers Monseigneur, porteur d'une lettre, l'avertissant que le prince d'Orange avait été à Châtel et passait par le pays,

Couverture de « la louge du neuf mur et Lapinoux et la louge de Lestuve et celle du grant Mollin ».

1 liv. 4 g. à Jean Benoy, pour réparer l'horloge du Petit Pont.

Présent de deux setiers de vin à Howurse et à Le Bourchier, qui allaient vers Monseigneur à leur retour d'Allemagne.

3 g. 12 d., pour une corde pesant 7 liv. 1/2, pour la cloche du château.

Morelloy fait un gros lien de fer, pour tenir le contrepoids du pont levis de la porte d'Ambrail.

15 g., pour « dix pels de grand parchemin », employés à faire les vidimus et écritures de l'année.

RECETTES

De la gabelle........................	436 liv. 8 g.
Du meu et du tonneu................	85 » 1 »
De plusieurs hommes d'église qui prétèrent de l'argent à la Ville, pour payer les cinq cents francs donnés à Monseigneur .	99 liv. 12 g.
Total des recettes..............	624 liv. 11 g.
Total des dépenses..............	621 liv. 13 g.

CC. 22. (Cahier) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1478. — *Si après sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Parisot Gerard, Henric la Valle, Nicolas de Toul et Jehan Errard, quatre gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

Jean Saterel va à Nancy, vers le Duc, l'avertir que les Allemands descendaient.

8 g., pour 2,100 esselins, pour la « louge de devers la Magdelaine et celle de devers Crotel ».

Une bombardelle est trouvée dans la rivière ; réparation à la grosse bombarde et à son chart.

3 g. à Thiriet, sergent, « pour porter lettre à M. le bailly pour trouver faisson de faire conduire les allemans par les bois et affin quilz ne venissent paspar icy ».

Perrin Lavaul vend du poisson pour l'arrivée du capitaine Menault.

Un homme de Florey arrive à Épinal, porteur d'une lettre, avertissant Monseigneur de l'armée du seigneur de Vallengin. On en informe de suite le bailli de Vosges, alors à Châtenoy.

Le fils Jean Prudent va deux fois à Remiremont « quant Howurtz nous fit savoir toutes nouvelles des allemands et de l'armee des bourguignons ».

6 g. à Jean Ferric, pour porter une lettre à Bayon à M. le maréchal et avoir réponse d'une lettre venant du conseil.

Présent au capitaine Menault et à sa femme, à son passage à Épinal, d'un tonneau de vin rouge contenant onze mesures 1/2, à 15 g. la mesure, deux fines moites, douze resaux d'avoine et du poisson.

7 liv. 1 g., pour 226 liv. de plomb pour l'église.

8 g., pour pain et vin pris par soixante compagnons qui furent le soir conduire M. de Neufchastel. Le lendemain, à leur retour, ils dînent tous chez Claude Raullard et dépensent 26 g. 12 d.

6 g. 12., pour deux cimaires de vin blanc et deux cimaires de vin rapez, présentées au bailli de Nancy, quand il vint à Épinal chercher ledit seigneur de Neufchastel.

4 g. 4 d., pour deux clefs, « l'une pour le pont-leveux du grant mollin et l'autre pour mettre à la porte de Crotel et pour remettre a point la serre decoste la cimetiere et a lentree de *lesbronneux* du Poul ».

7 g. 12 d., pour le pain des *crowadeurs* et autres ouvriers, pour commencer l'ouvrage dans les fossés et au-dessus de la fontaine St-Goëry.

Réparation à la conduite de la fontaine de Rualménil.

5 bl. à Thiéry, charpentier, « pour faire un flawez a la porte d'Arches devant la prison »

Achat de 638 liv. de fer à raison de 19 gros le cent.

Jean Ferric va à Nancy, vers Messieurs du Conseil « pour la destennue des Francoys ».

Achat de douze « seveires pour mettre au vindier lestan de la porte de la fontaine », à raison de 10 d. l'une.

21 g. ou un florin d'or, aux arbalétriers le jour de leur fête.

19 g., pour les pains fournis à ceux qui vidèrent le fossé, devant « la fontaine la Pucelle ».

Parisot Gérard et Hoberdon vont à Nancy, vers Messieurs du Conseil, « pour savoir comment nous deviens gouverner touchant la passée des Francoys, Allemans et Bourguignons qui passoient ».

9 g., pour quatre cimaires de vin présentées à M Baltasar de Hassonville On lui donne ensuite une moite de

cinq florins, pour plusieurs services rendus à la ville.

Didier Prudent est envoyé deux fois à Remiremont, pour porter des lettres venant de Messieurs du Conseil, adressées au bailly et aller à Arches, pour avertir de l'assemblée qui se faisait en Bourgogne.

Nicolas Joliet va porter une lettre à Nancy, annonçant « la prise de Dolle, Amance et Luxeul ».

Thiriet, sergent, va à Remiremont, pour connaître « le trayci que les Francois tenoient au departir de ladicte armee ».

Jean Ferric y retourne le jour que « Faulcongney fut rendu pour estre advertis du depart de larmee ».

Colin Chaudeawe va à Véselize, porter une lettre a Mme la duchesse, en réponse à celle qu'Elle avait écrite pour Didier Goudart ».

Un bourgeois de la porte d'Ambrail « va jusque a Mattencourt savoir des nouvelles pour ce que le pays se fuyoit pour les français. » Un homme de Gorhey et un des Forges apportent des nouvelles pendant la nuit.

On s'informe où les Français peuvent tirer.

Nicolas Joliet porte une lettre à Nancy, à Messieurs du Conseil « quant les français rentrerent en Bourgogne ».

Achat de 1,175 livres de fer à 17 g. le cent, de l'abbé d'Autrey.

Reconstruction du pont levis du petit pont.

7 g. « aux executeurs Arnoul de Lisy pour une grosse bouteille de blanc fer pour les arbalestriers ».

Le maire de Deyvillers et autres amènent quatre voitures de verges « pour faire croiche et écusson au long des faulx murs de Rualmesnil ».

Parisot, Henric La Valle et autres vont à Nancy « aux Estats que MM. du Conseil y tiennent ».

M. de Haussonville arrive à Épinal, par ordre de Messieurs du Conseil, pour donner des nouvelles; on lui présente 2 cimaires de vin rappez, deux de vin blanc et deux de rouge qui ont couté 14 g.

Réparation de la « louge du château ou Huguenin couche la nuit ».

2 liv. 17 g., pour les dépens de ceux « qui furent au gectez layde que fut ordonne par les trois Estats ».

Achat de 3,700 esselins pour la moilolle.

2 g. 4 d., pour faire « des maintenues a la tour Lespinour ».

2 liv. 2 g. donnés à Colin Marron, à Francequin et autres « qui furent au jeux, le jour de la St-Goëry ».

Réparation au chemin devant l'hopital du Petit Rualménil.

5 liv. 6 g. à Parisot, secrétaire du Duc « pour nos lettres que nous eusmes contre les bouchiers quilz avoit désja reffusez ».

Jean Glaude, « poursuivant de Monseigneur apporte des lettres de la part de Madame, pour le fait de Gouday ».

Réparation du pont levis devant la grosse tour du château, afin que la garde puisse aller à la cloche, et refaire les degrés de la dite tour.

Réparation au mur « darrier le vaxal des abelestriers pendant sur lestan ».

99 liv. 12 g. « aux gens d'eglise qui preterent de l'argent à la ville, pour payer les 500 fr. donnes au Duc ».

RECETTES

De la gabelle..................	360 liv. 9 g.
Du meu et du tonneu.......... .	75 liv. 12 g.
Total des recettes...... ..	448 liv. 12 g. 1 d.
Total des dépenses	423 liv. 5 g.

CC. 23. (Cahier.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1481. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Parisot Gerard, Henric La Valle, Jehan du Pres et Gerard fils Nicolas Collette, quatre gouverneurs de ladicte ville.*

DÉPENSES

71 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs et font une dépense de 6 liv. 8 g.

Le même jour, les marchands qui revenaient de Lyon font encore un dîner.

Petit Nicolas, Jean Soudan, Colignon Pintoy et Didier de St-Vallier, sont désignés pour garder derrière le château « quant nouvelles nous sourvinrent de renforcer le guet ».

Jean Husson, Villemin Lacalloy, Didier Camus et Demenge Vincent, font le guet au Poiron.

6 g. 12 d., pour vins présentés à M de Haussonville et autres seigneurs « qui furent envoyés icy de par Monseigneur le Duc et nous apporterent lettres de part lui ».

Réponse de la ville, portée au duc, par Jacquot le messager.

Les eaux entraînent les lavons du Grand Pont jusqu'à Golbey.

7 bl. à Jean Benoy, pour réparer l'horloge de Rualménil.

2 g., pour réparation faite « au Poitus le Moine ».

Colin Loilier, fait le guet dans la tour de Lespinours, « pour aucunes nouvelles questoient sourvenues ».

Un homme de St-Vallier et un autre d'Igney, sont envoyés par la ville « en certains lieux savoir des nouvelles ».

Achat à Gérard Dalleville, de 233 livres de fer, à raison de vingt gros le cent.

La semaine de la St-Pierre, Jacquot retourne à Nancy, porter une lettre au duc de Lorraine, par laquelle les gouverneurs d'Épinal l'informe « que des gens d'armes que on disoit que venoient a Chastel sur Mezelle et pour ce que mondict seigneur nous avoit escript ».

2 g. 4 d., pour remettre « la serre du Poiteux Hoburdon ».

Trois exprès sont envoyés à la tuilerie de Châtel, chercher des tuiles pour l'église.

8 liv. 3 g., pour dépenses faites par Nicolas Collette, Henric La Valle et Jacquot, messager, quand ils furent aux États, à Nancy.

Le fils Saterel est envoyé à Charmes et à Bayon après un gascon qui portait des lettres « doubtans qu'il nentra à Chastel ».

La semaine d'Oculi, deux hommes gardent le poisson dans l'étang d'Arches, par ce qu'on le pêchait pendant la nuit.

6 g., pour quatre cimaires de vin blanc et rouge, présentées à M. de Franel, au maître d'hôtel du Duc et au contrôleur arrivés à Épinal, par ordre du duc de Lorraine.

Cinq hommes pèchent les étangs de la porte d'Arches et de la porte de la Fontaine.

L'horloge de Rualménil est encore défaite, Jean Benoy la répare.

Saterel fils est envoyé à Rozières, avertir le maréchal, que les garnisons de « Bourguignons se mettoient ensemble, affin qu'il en avertit le Duc ».

Jacquot va à Nancy, porter une lettre au Duc, l'informant que « des gens d'armes estoient passes par la route et tiroient à Chastel ».

5 liv. 18 g., pour les dépens de ceux qui furent à Nancy, aux États, qui se tinrent le lendemain de Notre-Dame, et y restèrent pendant six jours.

On fait toujours le guet derrière le château, sur les faux murs et au Poiron.

6 g. 2 bl., pour « cinq pelz de corion pour faire des sachois a mettre pouldre ».

3 g. 2 d., pour « deux clefs a luixe de lartillerie de la tour Brenel et pour une chaine, etc , pour la porte de Crotel ».

Présent de deux quartes de vin rappez à 2 g. la quarte, et quatre quartes de vin blanc à 20 d. la quarte, au « maître dostel de M. Petit Jehan de Vaudémont, au lieutenant de Nancey, au capitaine d'Arches et de Bruyères que Monseigneur envoya icy pour les nouvelles des gens darmes ».

Des messagers sont envoyés vers Girancourt, « hoiroz et on Vaulx darriere Charmes pour les gens darmes qui passoient que on disoit que alloient courrir on Salnoy et on ban dicy ». On va ensuite vers Clésentaine, pour s'assurer du chemin que prenaient les gens d'armes qui quittaient Châtel.

Quelques jours après, on reçoit d'un poursuivant du duc de Lorraine, une lettre informant les gouverneurs de la ville, que les gens d'armes retournaient.

Réparation à la poterne « du poitu Aubert et pour faire quatre liens es battons de la tour dessus ladicte poterne et pour des menues brouches es serpentines et veuglaires ».

Visite de la chaussée de l'étang de Rualménil.

La semaine de l'Ascension, Jacquot porte une lettre à Nancy, au duc de Lorraine, l'avertissant « que les gens darmes tiroient devers BoffTramont ». Et au sujet des récla-

mations de M. de Blâmont, pour les hoirs de messire Didier Geal ; la semaine suivante il retourne vers ledit seigneur de Blâmont, lui porter une lettre au sujet de cette affaire.

19 g. ou un florin d'or, donnés aux arbaletriers le jour de leur fête.

Réparations et changement de 57 tuyaux, à la fontaine Rualménil.

Présent de quatre quartes de vin rappez et autant de vin blanc, au chatelain de Lunéville, pour plusieurs services rendus aux spinaliens.

Jacquot va à Nancy, la semaine de St-Jean, apôtre, porter une lettre au duc, en réponse à ce qu'il avait demandé au sujet des assemblées qui se faisaient en Bourgogne ».

38 g. à Gérard Prudent, « pour le soppez de M. le seneschal quant il vint panre la possession du chastel dicy que Monseigneur lui avoit donner ». A ce repas étaient le lieutenant de Nancy, le bailli d'Épinal, les quatre gouverneurs de la ville et autres officiers.

Deux messagers vont dans huit villages « pour commandez aux bonnes gens damener cent plattons et douze trais pour les ponts ».

Conraul de la Rouche passe à Épinal en revenant de Plombières ; on lui présente du vin rappé et de Beaune.

37 voitures chargées de platons arrivent à Épinal. Ils sont employés au Grand Pont, au Petit Pont, à la porte d'Ambrail, etc.

Le prévot de la ville va à Nancy, vers le duc, pour reprendre les onze serpentines qui sont au château. Réparation au château.

Jean Wiriet, maçon, est chargé de relever les murs et

fondations de la muraille de la ville, près des fossés du château.

Présent de « quatre cimaires de vin rappez à 2 g. la quarte et quattre cimaires de vin blanc à 22 d. la quarte au bailli de Vaudémont., aux receveurs et contrôleurs de Lorraine et autres de Nancy, quant ils vinrent icy de par Monseigneur, demander une ayde ». On offre ensuite une fine moite au dit bailli pour ses bons services.

15 g., pour dépense faite par le lieutenant de Nancy, envoyé à Épinal, par le duc de Lorraine « pour le fait de M. le seneschal pour mettre le chastel en la main de Monseigneur ».

Parisot Gérard et Jacquot, le messager, vont trouver S. A. « pour lui remonstrer de mettre bonne provision au chastel dicy affin que pour ladvenir ne fuissions en ce dangier ».

15 g. 12 d., « pour perdre de largent de la ville questoit receu en gros de Metz, *carrelin et florin*, quant les monnoies furent descriees ».

Jacquot retourne à Nancy, vers le duc, « lui reporter lettres de la ville touchant le rapport fait par Parisot questoit retourne de devers Monseigneur pour la provision du Chastel que Monseigneur offroit de faire par notre voulloir ».

Présent de quatre quartes de vin, au fils Colin Harrenge, allant à Plombières.

Achat d'esselins pour les toitures de la Maison de Ville, celle de l'artillerie, « sur le celier Labroude et au clostre ».

2 liv. 9 g., « pour le dinez et le soppez de M. Serve de Parroie que Monseigneur avoit ordonnez icy pour nostre capitaine pour lui et toutes ses gens, accompagnes du bailly, des quatre gouverneurs et aultres ».

Un homme des Voivres arrive secrètement à Épinal pour donner des nouvelles.

Des hommes arrivent secrètement à onze heures du soir pour donner des nouvelles.

« On fait le feux des gros veuglaires de dessus le gaucheu ».

Réparation « des degrés montant sur les murs de Malpertus ».

Cinq hommes, vont pendant seize nuits « sur les champs pour aucunes doubtes ».

Ouverture de troux dans la maison de lartillerie, pour pendre les serpentines « a crouchoix ».

Présent de vin et d'un resal d'avoine, à 9 g. le resal, au seigneur de Frennel et à sa femme, à son passage à Épinal.

La semaine de la St-Nicolas on offre deux fines moites à M[me] de Parroye, pour sa bien venue.

Cens dus par la ville au terme de Noël.

3 s. au « pitancier de Chalmossey » ;

10 s. au procureur des prêtres sur la « poirière du grant mollin » ;

15 s. au procureur des dames sur la Maison de Ville ;

28 s. et deux chapons à Nicolas Hural, sur la maison de l'artillerie ;

2 s. et deux chapons aux hoirs de M. le bailli sur ladite maison ;

2 s. à la femme Jennin Molot, pour N. D. la Blanche, sur la louge du Poiron ;

9 liv. 10 g., « pour ung tonnel de vin rouge tenant huit mesures 1/2 donné à M. de Parroye capitaine d'icy, au prix de vingt gros la mesure, et pour ung chavirieux

et deux lievres, que li tout fut donne audict capitaine quant il fit sa bienvenue on chastel ».

Un homme « d'Urimesgnil » est envoyé à Corbenay pour avoir des nouvelles.

Achat d'un gros char et d'une huge pour mettre à l'artillerie.

Jorsaz est chargé de tuer les mauvais chiens qui sont en ville.

RECETTES

De la gabelle..................	266 liv.	15 g.	10 d.
Du meu et du tonneu..........	54 liv.	12 g.	»
De 300 petites carpes prises dans l'étang du grand moulin..........	5 liv.	»	»
Total des recettes.........	329 liv.	17 g.	»
Total des dépenses........	361 liv.	19 g.	9 d.

A la fin de ce cahier on trouve :

« Paulpier du tray de lenglise pour la refection de lentree Monsieur Sainct Goëry ». 558 personnes ont donné 5 et 10 deniers chacune.

CC. 24. (Cahier.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1482. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribues par Jehan Basoille, Gérard Richier, Gérard Petitcuit et Jehan Errard, quatre gouverneurs dudict lieu.*

DÉPENSES

5 liv. 4 g. 2 bl , pour le dîner des quatre, les bourgeois et ouvriers de la ville, qui furent élus pour oyr les comptes. Ils sont cinquante, y compris le capitaine, le bailli et autres officiers.

Nicolas Joliet est envoyé à Châtel, vers Monseigneur

de Toul, « pour avoir le double de la licence de menger du *boitus* en caresme ».

Didier Prudent va dans les environs, « chercher secrètement des nouvelles ».

Jacquot, le messager, va porter une lettre à Nancy, pour avertir « de l'armee questoit sur la rivière despineust, pour savoir comment nous y deviens conduire ».

La semaine d'Oculi, le dit Jacquot retourne à Nancy, au sujet de l'armée qui est au Duché de Bar.

6 g., pour cent fers de vireton à grain d'orge. On en achète ensuite 1,150 et 15 trais.

9 g. « donnés à aucunes gens que furent envoyer secrètement en aucuns lieux pour savoir nouvelles que ne se peullent nommer ».

Les gaites derrière le château et du Poiron sont toujours faites.

Présent au lieutenant de Nancy, envoyé à Épinal par la reine et le Conseil, de quatre quartes de vin rappé à 2 g. la quarte, et quatre de vin blanc, à 5 bl. la quarte.

4 g. à la fille Blanche Teste, pour une couleuvrine de fer.

Présent de vin à Mme de Lanoy, venue à Épinal pour voir le capitaine, son fils.

La femme du receveur général de Lorraine passe à Épinal en allant à Plombières ; on lui offre du vin.

3 liv. 1 g. 5 d., pour 34 liv. de salpêtre.

Gérard Davelle, écuyer, va à Plombières. La semaine de la Pentecôte, c'est la femme du lieutenant de Nancy qui y va, et la semaine après, c'est le bâtard de Vaudémont, messire Ferric de St-Versem et plusieurs gentils hommes; tous reçoivent du vin à Épinal.

Jean Dupré et Jacquot, vont à Nancy, trouver les conseillers, au sujet du passage de cette ville que l'on voulait faire payer.

Un gentilhomme venant de Venise, où est Monseigneur, arrive à Épinal, pour chercher des gens d'armes.

Le bâtard de Vaudémont passe avec son armée allant rejoindre le duc de Lorraine à Venise ; on lui offre du vin et une fine moite.

Didier Hoberdon conduit l'écuyer Gérard jusqu'à Remiremont.

Présent de quatre cimaires de vin à Henric de Tantonville et autres, « qui sen alloit haitivement devers Monseigneur ».

1 liv. 10 g., pour dépenses faites par les quatre gouverneurs et autres, en visitant « toutes les escriptures de la Ville questoient es trois huges du chancel et les remettre chacune à son ordre, et sur chacun cas ung bruict de parchemin, por ce quil avoit longtemps quelles navoient estees mises en estat ».

23 liv. 13 g., pour quatre fines moites données à la Reine et à ses deux filles, quand elles vinrent à Épinal, à l'arrivée de l'ambassadeur de Venise, auquel on a offert deux cimaires de vin blanc, rouge et rappé.

L'ambassadeur du duc Maximilien arrive aussi « le samedi que la Royne y arrive »; on lui offre du vin.

La semaine de la St-Mansuy, deux hommes sont envoyés secrétement dans les environs d'Épinal.

Visite des bois, pour s'assurer s'il y a paixon pour mettre les porcs.

MM. de Harouez, de Bassompierre, Henric de Lignéville et Henric de Barbay, s'arrêtent à Épinal en revenant de Venise après le Duc. — M. de St-Pierre en Provence s'y arrête aussi.

Dépense de 6 g., « pour la bien allee de M. le capitaine et plusieurs autres qui l'accompagnerent quant il sen alla en France ».

Présent de quatre cimaires de vin au bailli de St-Mihiel, au receveur général de Lorraine et autres « qui furent envoyers par le pays pour demander des aydes pour Monseigneur ». Les quatre gouverneurs, le bailli et le prévôt d'Épinal refusent ledit ayde et payent leurs frais.

3 g. 12 d. à Jean Bourguegnon, pour deux jours 1/2 « à faire la montee des waite devers Lestuve de Malpertuis ».

39 liv. à Madame de Mermays, « pour lappoinctur fait à Jehan de Barrisey son maistre d'ostel et a son chastellain de Wabexey par son ordonnance des blefs que la ville devoit à ses bons hommes du ban de Boxieres quavoient estes pris par le temps de la guerre et dont la pluspart avoient obligier de la ville, etc. ».

9 g , pour quatre cimaires de vin offertes à Messire Ferric de Mosturieux et à ses deux fils, à leur passage à Épinal.

1 liv. 9 g., pour dépense faite à la rentrée de France du capitaine, pour sa bien venue. Madame de Lanoy sa mère et sa femme reçoivent du poisson.

Présent de cinq cimaires de vin à Mme de Bassompierre.

4 g., pour une cimaire de vin rappé tenant deux quartes à six blancs la quarte et une cimaire de vin blanc, offertes à Messire Ferric de Savigney.

3 g. au clerc juré, pour la lettre scellée de l'appointement fait avec Mme de Mermay, au sujet des blés dus aux hommes du ban de Bouxières.

105 liv. 1 g. rendus à plusieurs bourgeois qui ont prêté pour commencer l'ouvrage du Petit Pont « que Monseigneur ordonna estre fait et pour les frais qu'il

convint faire pour la venue de mon dit seigneur quant il vint icy ».

RECETTES

De la gabelle..................	377 liv. 8 g. »
Du meu et du tonneu...........	72 liv. 9 g. »
De plusieurs bourgeois qui ont fait blanchir des toiles pour des forains, contre le privilège de la ville.......	3 liv. 12 g. »
Total des recettes.........	464 liv. 8 g. 7 d.
Total des dépenses.........	408 liv. 5 g. 12 d.

CC. 25. (Cahier.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1484. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Nicolas Gollette, Jehan Dupré, Jehan Cugnin et Nicolas Hurault, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

4 liv. 17 g. 6 d., pour le repas le jour de la reddition des comptes de la ville. Il y a 64 hommes.

8 g. 4 d. à Nicolas Gallaz, pour six jours à « rompre pierre a la pairiere quant on merchandat a Jehan Wiriet de assenir le bullewart du Petit Pont ». On y fait de grands travaux ; les habitants des communes voisines y transportent les pierres par corvées.

Jacquot porte une lettre au bailli d'Épinal, à Remiremont, au sujet de M. de Valengin.

Errard de Harraucourt, nommé capitaine de Remiremont, passe à Épinal avec sa suite, la semaine de la St-Pierre.

23 g., pour deux aunes de taffetas de soie rouge et des

franges, pour faire un pennon aux arbalétriers, et 2 liv., pour y placer les armes du Duc et de la Ville.

Incendie dans les bois ; neuf hommes y restent jusqu'à deux heures du matin.

8 liv. 12 g. 2 bl., pour 26 couleuvrines d'airain, pesant ensemble 138 liv.

8 liv. 15 g. à un homme de Besancon, pour deux serpentines et six couleuvrines, pesant 100 livres.

Le comte de Linenge, revenant d'ambassade à Losenne, s'arrête à Épinal ; on lui offre du vin rappé, blanc et rouge, et un saumon.

Réparations à la « montée du château », et à la maison du voué.

Mme de Tiercestein, femme du Maréchal de Lorraine passe ; on lui présente six resaux d'avoine à trois gros le resal, six chapons à six blancs l'un, un demi saumon à 7 g., six quartes de vin rappé à 6 g. la quarte et dix quartes de vin d'assar à dix deniers la quarte.

Le Maréchal y passe la semaine suivante en revenant d'Allemagne ; on lui offre aussi du vin, du poisson, un chevreuil et de l'avoine.

Henric de Lignéville et le lieutenant de Nancy s'arrêtent en allant à Plombières ; on leur offre du vin.

24 g. à Jean Rallart et autres, qui ont joué la passion le jour du St-Sacrement.

Le Maréchal de Lorraine et sa femme, accompagnés de plusieurs gentils hommes, s'arrêtent en revenant de Plombières ; on leur présente du saumon, des chapons, des chatrons du pâté, du pain blanc et du vin. La semaine de la St Jean-Baptiste, la femme du Maréchal repasse encore en allant en Allemagne. On lui offre « du vin rappez, blanc et d'assar ».

12 liv., pour faire le mur « au monter du chastel, dessoub la maison du woe ».

Après la reconstruction du boulevard du Petit Pont, on achète du fer pour élever les pennons et armoiries sur ledit boulevard. Ces armoiries sont faites par Colin Lowion. Les pennons, au nombre de neuf, sont en fer-blanc. La couverture est en tuiles plates venant de Châtel.

4 g., pour refaire le battant de la cloche du château M. de Mermay passe, on lui présente du vin.

7 bl. à huit hommes qui ont aidé les clercs de l'église à sonner « meuse pour le temps quil foisoit fort dangereux ».

2 fr. « à ceulx qui firent la remonstrance de la passion le jour de la St-Goeric en faisant la procession ».

24 g. à trois hommes, pour affuter les trente-deux couleuvrines d'airain achetées par la Ville.

La semaine de la St-Denis, on achète du charbon du vif-argent et de l'eau ardente, pour fabriquer de la poudre.

9 g., pour dépense faite par Thiéric Morrel, lieutenant de Bruyères, porteur d'une lettre du conseil, pour le fait de M. de Valengin.

Les tuiles du boulevard du Petit Pont sont amenées par les habitants de Vaxoncourt, Pallegney et Zincourt.

Thiriet le menteur, apporte une lettre de Darney, de la part de M. de Bassompierre, au sujet de l'armée de M. de Valengin.

6 liv. au receveur de Châtel-sur-Moselle, pour 6,500 tuiles plates pour le boulevard du Petit Pont.

Henric de Lignéville, Henric de Merche et le lieutenant de Bruyères arrivent à Épinal demander une aide pour Monseigneur. On leur présente un mouton de 16 g. et

douze quartes de vin à 20 d. la quarte, et 60 liv. pour ledit ayde.

RECETTES

De la gabelle..................	383 liv. 6 g. »
Du meu et du tonneu...........	46 liv. 4 g. »
Total des recettes..........	606 liv. 13 g. 1 d.
Total des dépenses.........	449 liv. 11 g. 9 d.

CC. 26. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1494. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Gérard Collette, Didier de Toul, Jehan Tallet et Amé, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

Soixante-six personnes assistent au repas le jour de la vérification des comptes des anciens gouverneurs.

Ensuite de la rupture des vannes, le moulin est arrêté ; remise de 3 liv. 12 g au meunier.

Réparations à la conduite de la fontaine de Rualménil, au moulin et à la vanne, au gaucheux, au pont-levis de Rualménil, etc.

Le chapelain va chercher un mandement « pour mengier du blanc mengier parmey le caresme ».

Achat d'une meule de Brie pour le moulin, moyennant 13 liv. 4 g. rendue à Épinal.

Le 9 mai, les compagnons vont éteindre le feu dans les bois de la Ville

10 bl. « a Arnoul le serrier pour faire un signal pour soingner les civierres et les trowez de la ville pourtant quils se perdoient tous par deffault de soingneur ».

16 g., pour refaire « le tatel des abelestriers pour ce que le roy voulloit venir ».

M. de Lenoncourt passe à Épinal, on lui présente du vin.

Confection d'échelles à feu pour mettre à chaque porte.

10 sol. qui valent 7 g. 1/2, pour le cens de mai, du moulin de la ville.

M. de Parroye et sa femme s'arrêtent en allant à Plombières; on leur présente quatre quartes de vin rappé à 10 bl. la quarte et quatre quartes de vin blanc à 2 g.

10 g., pour amener les deux volants du pont-levis de Rualménil.

1 florin d'or ou 24 g. donné au Prévôt aux plaids de Pâques.

Le roi, la reine et la sœur du roi passent à Épinal en allant à Plombières, la semaine avant la Pentecôte; on leur offre trois fines moites, deux tonneaux de vin rouge, tenant 7 mesures chacun, à 33 g. la mesure, et un de vin blanc de la même contenance, à 28 g. la mesure, un bœuf, du prix de 14 f. 6 g. et 12 moutons à 14 g. l'un. Ces provisions sont conduites à Plombières aux frais de la ville d'Épinal.

Pose de crampons pour les échelles.

Jean Roxart et autres reçoivent une indemnité pour « leurs seillatte qui derompues au rescourre le feu du petit Rualmesnil, celui de chier Jehan Doy et de Demenge du Gueri ».

Achat de 484 liv. de fer, à 20 g. le cent, pour le pont levis de Rualménil.

Le président, plusieurs seigneurs et autres gentils hommes passent à Épinal en venant de la journée de Rambervillers ; on leur présente du vin.

12 g 12 d. à Claude Jean-Bontemps de la Hutte, pour 51 perches de sapin, à 4 d. l'une, pour faire des échelles.

3 g., pour une toile rouge employée à faire la bannière du château.

Etablissement de bâtards d'eau pour défendre la tour Aubert.

Les commissaires du Roi arrivent à Épinal pour demander les aides ; on leur présente du vin de Bourgogne à deux gros la quarte et du vin floret à cinq bl. la quarte.

2 liv. 9 g., pour 446 pains donnés aux ouvriers de la ville.

Réparation à l'étang de Bellefontaine.

En raison des services rendus par le bailli d'Épinal, la ville offre à sa femme quatre quartes de vin vieux de Bourgogne. On en offre aussi au bailli de Vosges.

10 bl. donnés à un homme « pour oster un chien enragier questoit de coste chier le receveur et pour le entarrez ».

60 fl. d'or ou 72 liv., au receveur général de Lorraine, pour l'aide.

3 fr. à ceux qui « juerrent les trois rois le jour de l'aparition pour boire entre eulx ».

3 liv. 12 g. donnés au docteur « qui preschia les advens en cette ville ».

1 florin d'or ou 24 g. au prévôt, pour les plaids de Noël.

10 g. 4 d., pour 20 planches employées à faire les degrés de la montée du Malpertuis.

10 g. 2 bl., pour faire l'allée de la tour, derrière la grange Pariset « y mettre les tras par ou que li guette passe et pour faire le tatel de la porterie de la porte d'Arche et faire deux ou trois escremme sur le petit pont pour seoir les gens ».

11 liv. 18 g. à Nicolas Parmentier, pour sonner la cloche du château pendant un an.

11 liv. 4 g., pour le salaire des quatre gouverneurs de la ville.

5 g., « pour avoir de la monnoie pour paier les ouvriers de la ville, pour ce que on ne recevoit que de lor ».

RECETTES

De la gabelle............	464 liv.	»	2 bl.	»
Du meu et du tonneu.....	96 liv.	»	»	»
Du reliquat de compte de 1493..................	7 liv.	6 g.	»	6 d.
Du foulan de la ville......	6 liv.	»	»	»
Du gaucheu.............	7 liv.	4 g.	»	»
Passage de 78 valles de planches......................	3 liv.	8 g.	»	»
Pour la (pel d'un aignoy que fut noyer)..................	»	2 g.	»	»
Pour la (pel dun aisne qui fut mort du fresin).........	»	4 g.	»	»
Pour la (pel de la vielle ânesse qui fut morte)........	»	4 g.	»	»
Total des recettes.....	591 liv.	9 g.	»	6 d.
Total des dépenses....	459 liv.	12 g.	»	1 d.

CC. 27. (Cahier.) — In-folio, 29 feuillets, papier

1495. — *Sensuivent le papier des mises et receptes de la ville d'Espinal, fais et distribuez par Anthoine le pappelier, Jehan Wayemal, Pierre Renessieux et Didier fils Didier maire, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

65 personnes assistent au repas à la reddition des comptes des anciens gouverneurs.

Le bailli de Vosges et son procureur passent à Épinal en revenant d'une journée tenue à Luxeuil ; on leur présente du vin.

9 g. 6 d. aux charretiers qui conduisent des pierres pour commencer l'ouvrage de la Maison de Ville.

Achat de petits poissons, pour mettre dans les fossés de la ville, savoir : 300 des gros à 4 fr. le cent et 800 des petits à 16 g. le cent.

M. de Goze s'arrête à Épinal en allant à Remiremont ; on lui offre 9 quartes de vin.

2 liv. 8 g. à Claude-Pierre Antoine, pour faire des coins, ferrer un tombereau, etc.

13 g., pour un timerez neuf.

MM. de Dompmartin et de Goze s'arrêtent à Épinal en revenant de la journée de Remiremont ; on leur présente du vin en leur demandant licence de prendre des bois dans les forêts pour les ouvrages de la ville.

Le bailli, le prévôt et autres officiers et conseillers visitent les Lettres apportées par lesdits seigneurs de la part du Roi.

11 g., pour 6 grosses carpes mises dans l'étang de la porte d'Arches.

6 bl., « pour 12 blanches feuilles pour blanchir les fers des fenêtres de la maison de ville ».

Pêche des étangs de la porte d'Arches et de la porte du Grand Moulin.

Réparation à la chaussée de l'étang du Grand Moulin et à celui de la Fontaine.

Présent de vin au frère du maréchal de Thiercestein accompagné de Howurs et autres qui vont vers le roi.

14 g., pour une dépense faite par le bailli, le doyen, le prévôt, les quatre gouverneurs et conseillers, quand ils furent vers M. de Dompmartin, gruyer, pour lui demander

licence de prendre des bois pour les ouvrages de la Ville.

Réparation au cimetière du Poux et aux tours du Grand Pont.

3 fr. « donnés a ceulx qui firent la moralité du miracle de Notre Dame ».

Vin offert à M. de Blâmont et à M. de Lenoncourt, allant à Plombières.

6 bl., « pour une pel de parchemin pour faire le rolle des franchises de la Ville par M. le doyen ».

Réparation à la tour Basoille.

Ordre aux habitants de Vincey, Padoux, Sercœur, Badménil et Dogneville, de venir vider les fossés de la Ville.

3 liv. 6 g., pour aller à Metz « acheter des escailles pour la couverture des deux tours de dessus le Grant Pont ». On en achète sis « xais » pour 31 liv. 6 g.

Réparation à la toiture de la grange de la Moilolle.

Gœric Saterel « va vers nos gens questoient au mandement du roy, pour Robert de la Marche ».

9 g., « pour 12 feuilles de blanc fer pour faire les licarnes des tours du Grand Pont ».

Arnoul, serrurier et un autre font de la poudre de couleuvrine « et renouveller de lautre pouldre questoit en la maison de la ville pour en chargier a nos gens qui alloient au mandement du Roy pour tirer devers Sedan ».

Réparation à la cheminée de la maison Jehan Dupré, « ques dedens les tours du Grant Pont ».

Présent de vin et de truites au receveur général et autres, quand ils vinrent pour demander l'aide de huit gros par mois.

24 g. 12 d., pour plusieurs dépenses faites « quant nos gens furent envoyes au service du Roy pour la guerre de Messire Robert de la Marche ».

Après les grandes réparations faites aux deux tours du Grand Pont, recouvertes « descailles », on fait mettre des pennons en fer blanc sur chacune desdites tours.

32 liv. 8 g., « pour 57 sailles de cuir bouillis achetez en Allemengne par l'ordonnance de la ville pour portez ez feux quant il y a danger, lesquels sont pendues en la Maison de Ville ».

Le prévôt va à Nancy consulter un des amis de la ville d'Épinal, « pour savoir nouvelles et pour avoir advis comment nous debverions conduire touchant nos franchises ». Le doyen et autres bourgeois influents sont envoyés par le conseil, vers le roi « pour lui remonstrer bien au long les affaires de la ville et pour nous deffendre contre les grosses ransson que on gestoit et que on nous demandoit, lesquels y besongnerent bien pour la ville et nous apporterent lettres de Roy ».

M. de Tantonville et le clerc juré du Neufchastel, arrivent « pour mestre en estat les mesnaiges pour les aydes que on demandoit que furent passez aux Estas ». On leur présente du vin.

M. de Bollemont passe ; on lui offre du vin.

4 liv. 10 g., pour dépenses faites « par ceulx qui furent ordonnez au gettier largent pour ceulx qui avoient estez devers Sedan ».

3 liv. 17 g. à Arnoul, serrurier, pour travaux faits à la Maison de Ville.

6 g. « donnez ez froutiers des bois le Duc et de Renallbas pour leurs vins pour ce que nous avions prins du boix pour la Ville ».

Achat de trois pintes « doille, 10 livres de xeu et une livre de viez oing pour engraxier les saille de cuir qui sont en la Maison de Ville ».

Le président et le receveur général de la Lorraine

arrivent pour visiter les ouvrages de la ville et donner quittance de l'aide des ménages, ainsi que le Roi l'avait accordé au doyen de la Ville ; on leur présente 12 quartes de vin rappez et 14 de bourgogne.

3 g. à Jarsail, pour mener des chiens à la rivière « que on avoit fait tuer pour le malvais chiens quavoit corrus ».

3 f. 5 g., pour dépense de ceux qui furent dans les bois de la ville, pour amener les porcs de ceux de la Baffe, gardés dans une grange pendant trois semaines.

9 liv. 12 g. à Jean Barbenairre de Deyvillers, charpentier, « pour la fasson de la grange qu'il a fait à St-Oger, pour mettre les porcs de la ville quant il y a paixon. »

24 liv. à Ferric Druet, clerc-juré et receveur, pour les 30 liv. (16 g. pour livre) que les bourgeois doivent chaque année au seigneur de la ville.

5 liv. 9 g. 12 d., pour dépenses faites par quatre bourgeois envoyés à Nancy, à la journée contre les habitants de la Baffe.

Réparations aux vannes et au moulin.

7 g. à Antoine, sellier, pour réparer les harnais du cheval du doyen.

17 liv. à maître François « pour la marchandise qui fut faicte a lui de couvrir les deux tours du Grand Pont, etc ».

Couverture de la grange faite à St-Oger, pour y mettre les porcs des bourgeois de la ville.

30 g., pour la façon de six pennons placés sur les tours de la ville.

Réparations à la toiture de la tour Baisoille, au pont de la porte Rualménil, au gaucheu des toiles, à la fontaine St-Goëry, etc.

Présent de vin à Mme la baillive, venue à Épinal pour y faire des provisions.

Le bailli y arrive, au sujet des lettres que le roi avait envoyées pour le fait de l'évêché.

RECETTES

De la gabelle.................	592 liv.	1 g.	8 d.
Du meu et du tonneu	84 liv.	»	»
Du finito du compte précédent..	131 liv.	17 g.	5 d.
De la vente du poisson des étangs d'Arches et de la Fontaine........	10 liv.	14 g.	9 d.
Des maîtres drappiers pour le loyer du foulan.	6 liv.	»	»
Des blanchisseurs pour le loyer du gaucheux................	7 liv.	4 g.	»
Du passage de 73 voilles de planches et 4 sapins.................	3 liv.	17 g.	»
Total des recettes.........	867 liv.	14 g.	10 d.
Total des dépenses........	769 liv.	6 g.	9 d.

Les dépenses de l'église n'ont dépassées les recettes que de trente-huit gros, en raison des travaux.

CC. 28. (Cahier.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1498. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Gérard Baisoille, Jehan Wayemal, Didier Marie et Nicolas Waudrut, quatre gouverneurs de la dite ville.*

DÉPENSES

Le comte de Salm passe à Épinal en revenant de Bourgogne et allant vers le Roi des Romains ; on lui présente du vin.

A l'audition des comptes des anciens gouverneurs, il y a 72 personnes.

Ouverture « dung huix on darrière de lospital St-Jehan, pour porter en terre ceulx du faubourg de la porte de la Fontaine ».

M. du Chastellet arrive à Épinal « veoir M. de Harracourt nostre capitaine ». On lui présente du vin.

3 liv. 4 g., pour 64 resaux de chaux.

Réparations aux murs et à la toiture de la halle.

La femme Sohier, soupçonnée d'être infectée de lèpre, est envoyée aux épreuves, à Toul.

Extraction de pierres à la carrière de la porte d'Ambrail, pour la chaussée de l'étang.

Didier Camus entretient toujours Demenge Jarsal, et lui donne du pain, du vin et du « harrens ».

Achat de « 500 dallevins pour mettre dedens les fosses de la porte d'Ambraz ».

12 liv. 4 g., pour les dépens de Gérard Collette, Didier Marie et Gérard Chaultallons, quand ils furent envoyés à Nancy « aux Estats que la Roiyne y fit mander au IXe jour d'avril ».

49 liv. 9 g. 7 d. « aux viez quatre Jehan Tallet, Nicolas Poiresson, Amez le papelier et Didier Raon, pour le reste de leur compte de l'annee passee que la ville leur demeura debvant ».

6 bl., pour quatre « oysselz pour porter de la matière ou fossel pour les massons ».

18 g. aux arbaletriers « pour refaire leur tautel pour ce que on lavoit deffait pour ouvres a lentour ».

Le bailli de Vosges passe à Épinal en allant à Bruyères; on lui présente du vin.

La femme du bailli d'Épinal y arrive ; on lui en présente aussi.

7 g. 2 blancs à Ferric Druet, receveur de la ville « pour

le censal du mollin de la ville qu'elle doit chacun an au seigneur ».

3 fr. donnés à frère Didier « hermitte de Ste-Barbe pour plusieurs dommaiges que on lui avoit fait quant on envoya des gens à Ste-Barbe questoient frappez de peste fut aviser par le conseil lui donnez six aulnes de gris pour une roube ».

6 g., pour vin donné aux « deux frotiers des bois celui des bois le Duc et de Renalbas, de ce que nous aviens pris du bois pour la ville ».

Trois gouverneurs vont à Bar, trouver la Reine au sujet de l'aide d'un florin par ménage que l'on demandait; ils sont chargés de lui représenter la pauvreté de la ville.

4 liv. 1 g. 12 d. à Glaude Pierre, pour ouvrages faits aux outils des maçons, aux tombereaux, etc.

M. de Blâmont s'arrête en revenant de Plombières ; on lui présente du vin.

Le capitaine de la ville passant à Épinal en allant à Plombières, le bailli et les quatre gouverneurs lui offrent un repas. Arrivé à Plombières avec le bailli, les gouverneurs leur font parvenir « ung vel, ung chavirieux, ung chatron et une poitrine de bœuf ».

Colin Lowion et deux autres vont à Nancy vers le conseil, au sujet de la requête adressée à la Reine pour l'aide des 300 florins ; ils vont ensuite à Bar trouver ladite Reine et offrent une pièce de toile au séneschal, et une demi pièce à Mme de la Tour, afin que cette dernière aide la Ville près de la Reine.

3 g., pour une serrure mise au poiteux Aubert.

Construction d'une échelle pour monter à la cloche de la tour du Petit Pont.

Pavage devant le « poiteux du mollin de Rualmenil ».

4 liv. 12 g., pour faire deux roues au moulin.

8 liv. 7 g. à un cordonnier « pour xv saillettes de cuyt que on leur fit faire pour les dangiers des feux ».

33 g., pour le dîner et le souper des quatre gouverneurs, du doyen et de plusieurs bourgeois, quand Henric Barbay et le lieutenant du Bruyères vinrent à Épinal, au sujet des droits de ceux de Chavelot et de Dogneville.

35 g., pour le dîner du capitaine, du bailli, du doyen, du prévôt, des quatre gouverneurs et autres « quant on avisa demander les gens des villaiges pour le fait du pavement ».

Jacquot porte une lettre à Charmes « pour aucunes nouvelles questoient sourvenues que on debvoit faire une entreprise sur ceste ville ».

On fait le guet au Char-d'Argent.

23 liv. à Ferric Druet, receveur et clerc-juré d'Épinal, pour ce que la ville doit chaque année au terme de St-Remy.

On place « ung grant aulge a la fontaine de Rualmesnil ».

5 compagnons sont envoyés prendre les porcs de ceux de Mossoux, trouvés pâturant dans les bois de la ville.

M. de Gorze arrive pour voir l'abbesse du chapitre ; on lui présente du vin.

M. de Dommartin et autres arrivent pour demander les aides. On leur offre du vin et on paye leurs frais « affin quilz feissent bonne remonstrances au Roy de la pauvreté de la ville ainsi que les quatre leur avoient fait remonstrer ».

5 bl. donnés à Jarsaul, pour tuer un mauvais chien.

Le bailli de Vosges est envoyé, par ordre du roi, à Remiremont, « pour les aventuriers que on disoit que sassembloient en Bourgogne, pour savoir comment il en estoit. »

M. de Gonans s'arrête à Épinal en allant vers le roi, pour faire « son appoinctier ».

Réparation à la muraille de la porte de la fontaine St-Goëry.

Arnoul, serrurier et autres, réparent les charriots de l'artillerie et font de la poudre pour les bastons, achètent du fer-blanc pour faire des charges de serpentines, graissent les charriots des serpentines, fabriquent de la poudre, et font des sachets de parchemin pour mettre ladite poudre. Celle de serpentine est séparée de celle des venglaires.

Nicolas Mirodier fait 40 « saille du cuyt, pour les feux ».

M. de Harracourt, Henric de Barbay et le lieutenant de Bruyères ramènent nos gens de dessus les champs. On leur présente du vin. La semaine suivante, M. de Harracourt repasse en allant à Conflans où le capitaine de la garde le demandait.

8 g. donnés à Jarsal, pour services qu'il a rendu à la Ville.

3 liv. 16 g., pour la dépense de 74 personnes « dicy quant ils revindre de l'armee au partement de Bozemont comme il en a donné les noms ».

Demenge Paris va à « Bozemont » conduire un tonneau de poudre et des traits ; quatre autres bourgeois y conduisent l'artillerie, du pain, etc.

Pose de la couronne « du peux de Rualménil ».

Didier, peint l'image de N.-D. sur le Petit Pont.

80 liv , pour le « sourplus de layde qui fut octroyée à la Royne pendant le temps que le Roy estoit en France que fut passes par les Estats pour chascun mesnaige 1 florin dont par le porchas que la ville fit nous fusmes reduitz a 600 francs desquels on en tira sur tous les mesnaiges de la ville environ 405 francs ».

4 g. 1 bl., pour quatre livres de chandelle et une once de cire « pour mettre au toppez les pertuis de l'artillerie que furent prises quant nos gens sen allerent a Bozemont ».

RECETTES

De la gabelle.............	558 liv.	»	2 bl.	»
Du meu et du tonneu......	79 liv.	4 g.	»	»
Du poisson venant de la pêche du fossé de la porte d'Ambrail.	33 liv.	»	»	»
Total des recettes......	743 liv.	17 g.	»	6 d.
Total des dépenses.....	772 liv.	3 g.	»	7 d.

Dans le courant de ce compte, on fait des réparations très importantes aux halles, au gaucheu des toiles, aux fossés de la porte d'Ambrail, aux murs et à la fontaine de Rualménil. On pave cette partie de la ville, etc.

CC. 29. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1500. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribuez par Nicolas Poiresson, Colin Locion, Estienne Wian et Didier Marie, quatre gouverneurs pour lors de la dicte ville.*

DÉPENSES

7 liv. 12 g. à Glaude Moloy, échevin d'Épinal, pour dépense faite par le bailli, le doyen, le prévôt, le clerc-juré, les quatre gouverneurs anciens et modernes, les conseillers et autres bourgeois, les ouvriers élus et présents à l'audition des comptes de la ville ; ils sont 76.

Présent de vin à M. de Harracourt, capitaine d'Épinal, quand il revint devers le roi, après son retour de Rome.

Réparation à la rigole de Grennevoz.

14 d., pour une « chopinte doille pour engraxier la grande serpentine ».

3 g , pour vanner les blés quand les gouverneurs voulurent le vendre.

Le comte de Thiercestein passe à Épinal en allant en Allemagne ; on lui présente du vin.

Réparation à la vanne du moulin de la ville.

2 g. « au froutier des bois le Duc, pour le bois que on y avoit pris pour la ville ».

Le chevalier de Rebalpierre et le lieutenant de Nancy s'arrêtent à Épinal en allant aux assises, à Mirecourt ; on leur présente du vin.

Etienne Barbenaire, maçon, « pose des croq pour mettre les saille de cuit boullic a la halle ».

Réparation au chemin de la porte d'Ambrail à la Colombière, « pourtant que les chars et les bestes ny pouvoient passer ».

Réparation aux deux tours de la porte d'Arches.

M. de Vallefracourt accompagne M. de Harracourt ; on leur offre du vin.

3 g. 12 d., pour cinq feuilles de fer-blanc employées à faire des tournevens au dessus de la tour du Poiron. On y peint les armes du roi et de la ville.

6 g. à Jean de Gunécourt et au forestier du bois le Duc, pour les bois qu'on y a pris pour la réparation des deux tours de la porte d'Arches.

3 liv., « pour un habit au beaulpere prescheur qui avoit preschier icy parmey le caresme ».

3 liv., pour 22 grands sapins employés à faire des échelles.

1 g., pour une livre de goutte pour graisser la chèvre servant à monter les pierres aux tours de la porte d'Arches.

Présent de vin à la femme Demenge Chambre allant à

Plombières ; huit jours après Chambre s'arrête à Épinal, en allant rejoindre sa femme, et la semaine suivante ils repassent tous les deux.

Joseph Navel travaille, pendant cinq jours, au biai qui conduit l'eau au pré des ânes de la ville.

Henric de Barbay et le lieutenant de Bruyères arrivent à Épinal, au sujet du différend entre les habitants de Chavelot et ceux de Dogneville.

Achat de « deux meulx de vin de Bourgogne pour ce quil estoit nouvelle que le roy debvoit venir icy et quostèrent vingt francs ou 12 liv. ».

Réparation à la descente du poiteux de Rualménil, près de la maison du doyen

Pavage de la porte d'Ambrail, depuis le pont jusques aux degrés qui vont sur les murs.

Des couvreurs de Nancy viennent pour marchander la couverture des deux tours de la porte d'Arches.

Le bailli de Vosges et sa femme s'arrêtent à Épinal en revenant de St-Glaude ; on leur présente du vin.

Deux bourgeois vont aider les clercs de l'église à sonner toute la nuit, le samedi après le St-Sacrement.

Présent de vin à M. de Harracourt et à M. de Hassonville à leur passage.

5 liv. 4 g., pour les dépenses « du genre Marquoy, que fut envoyer a Toul aux espreuves pourtant que on le suspicionnoit destre laidre dont ne le fut point trouve et y fut par deux fois ».

Le capitaine de la ville, le bailli, le doyen, le prévôt, les quatre gouverneurs et quelques bourgeois vont visiter la grange de Nicolas Mengoy, pour voir si on pouvait en avoir une partie pour faire la tuerie des bouchers.

La baillive d'Épinal et ses enfants arrivent dans cette ville. On leur présente du vin.

6 liv. 14 g. 13 d , pour 642 liv. de fer « pour faire des tresles on cimetiere de St Remy pour les bestes qui y hantoient ».

13 g., pour le dîner du vicaire, du chanoine, des diacres et sous-diacres, quand on fit une procession générale, le jeudi après la Magdelaine.

Achat de planches pour faire une louge à Bellefontaine, pour Humbert le maréchal.

3 g., pour aller chercher « quatre charrées de may pour perrez le moustier quant on fit la procession ».

21 g., pour le dîner des régents et clercs de l'église qui ont aidé à chanter la grande messe, le jeudi après la St-Etienne, quant on fit la procession.

16 liv. 14 g. 6 d. à Glaude-Pierre Antoine, pour travaux de serrurerie pour les tresles du cimetière du Poux, le pont de la porte d'Arches, etc.

Construction de « louge dans les champs ».

Réparation aux toitures du moulin, de la loge du Petit Pont, de la porte Bresson, de l'hôpital du Petit Rualménil, de la tour de Lapinour, etc.

11 liv. 2 g., pour deux moites, offertes à deux bons amis de la ville, qui ont aidé les commissaires au sujet de l'aide.

Jean Barbenaire marchande douze échelles pour les feux.

15 liv. 12 g., pour « trois moites envoyées à Mme de Harracourt, quant elle estoit en sa gesine ; on lui porte ensuite 500 oranges qui ont couté 7 g. ».

7 liv. 4 g. à François le menteur, maître de l'hopital, pour deux lits prêtés au capitaine de la ville.

Dépenses faites par Demenge Jarsal et de sa femme.

RECETTES

De la gabelle..................	414 liv. 9 g. »
Total des recettes..........	787 liv. 3 g. 11 d.
Total des dépenses.........	767 liv. 4 g. 4 d.

Ce compte est en mauvais état, une grande partie de l'écriture est effacée.

CC. 30. (Cahier.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1501. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribuez par........, François Hural........ gouverneurs de la dite ville.*

(Ce compte est presque illisible, l'eau a enlevé l'écriture.)

Pavage du cloître.

Réparations aux ponts, à la fontaine Rualménil, à la porte d'Arches et à celle du Grand Moulin.

Achat de deux feuilles de fer-blanc, pour faire un pennon sur la toiture entre les deux tours de la porte d'Arches.

7 g., pour le cens du moulin de la ville.

4 g. 6 d., pour 250 grands clous employés à la toiture des allées des murailles « au centre les deux toy de la porte d'Arche ».

Achat de trois pièces de toile pour faire les *plisses* de la ville.

Pavage de l'entrée du moulin de la ville.

4 liv. 16 g. à Colin, peintre, pour faire les armes du Roi « et le crecifis » sur la porte d'Arches.

Présent de huit simaires de vin à M. de Verdun, en revenant de Remiremont, et à Mme la comtesse de Thiercestein, revenant d'Allemagne.

Réparation aux chenals de la rigole « Grannevos ».

Pavage du petit Rualménil, de la porte d'Arches et du faubourg de la dite porte.

5 g., pour deux cimaires de vin rouge présentées à Mme la baillive d'Épinal « quant elle vint icy pour veoir le jeu des trois mors et trois vif ». On donne 12 liv. à ceux qui ont joué ledit jeu.

Présent de vin à François de Savigny, envoyé par le Roi.

24 liv., pour les 30 liv. (16 g pour livre) que les bourgeois, manans, habitans et communauté d'Épinal, doivent tous les ans au roi, comme souverain seigneur.

Le bailli de Nancy et plusieurs autres arrivent à Épinal pour lever les aides. La ville leur fait offrir du vin et paye 15 liv. 19 g., pour frais faits en levant ledit aide « afin qu'ils remonstrent au roy la pauvreté de la ville ainsi quil lui avoit estez remonstrez par M. le doyen a celle fin que nous en puissions demeurer quicte ».

9 g. donnés à « Glaude Salnier et au frotier de Renawe quant il nous apporterent la lettre de M. de Wabelas, pour la journee prise pour les chars dont nous les times demeurez icy pour nous conseiller ausdicts commissaire ».

Ouverture d'une fenêtre à la porterie du Grand Moulin.

Le président et l'official de Toul arrivent à Épinal, par ordre du roi ; on leur offre du vin.

M. de Harracourt, capitaine de la ville, arrive avec ses enfants ; on lui présente « deux cimaires de vin rapas, deux du trabas et une de mallevin ».

22 g., pour un dîner au bailli, aux gouverneurs et plusieurs bourgeois assemblés « à l'hostel de ville pour conseiller plusieurs drois quils avoient a dire ou ils demeurerent des le matin jusque a nonne ».

27 g, pour repeindre l'image de N.-D. sur la porte du Grand Moulin, du côté du faubourg.

M. de Harracourt arrive avec M. de St-Vincent ; on leur présente du vin.

RECETTES

De la gabelle....................	503 liv. 7 g.
Du meunier pour le moulin.......	35 liv. 7 g.
Des maîtres drappier pour le foulan.	6 liv. »
Des blanchisseurs pour le gaucheu.	2 liv. »
Total des recettes	688 liv. 7 g.
Total des dépenses..........	671 liv. 2 g. 6 d.

CC. 31. (Cahier.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1506. — *Sensuit les frais de la ville d'Espinal fais et distribues par François Hural*.....................

....

DÉPENSES

72 personnes assistent au repas après la reddition des comptes des anciens gouverneurs.

Les commissaires arrivent pour faire e dénombrement des conduits, au sujet des florins accordés au Duc par les États ; on leur présente du vin blanc et de Neufchâtel. Charles de Harracourt, capitaine d Épinal, est avec eux.

Gérard Chaultallon et plusieurs autres pêchent les fossés de la porte d Arches.

François Huraulx et deux autres vont à Bar-le-Duc, trouver le roi, au sujet des florins octroyés par les États.

12 f. 4 g., pour 800 « de grant allevin mis a la porte d'Arches ». '

MM. de Verdun, de Fontenoy et Charles de Harracourt, capitaine de la ville arrivent ; on leur offre du vin.

Mme la baillive vient « assoir sa fille en l'église dicy ».

10 g. 12 d. « aux sergens de ville pour faire venir les mariez du ban par 7 ou 8 fois quils y furent, pour faire wendier le fossé de la porte d'Ambraux ».

7 fr., pour le dîner et le souper « des gens de mestier en tirant layde des florins de chacun conduit ».

7 g , pour le cens du moulin de la ville.

M. de la Chambre, sa femme et sa fille, accompagnés de maître Alexandre et plusieurs autres, s'arrêtent en allant à St-Claude ; on leur offre du vin. La semaine suivante ils repassent, on leur présente du poisson et du vin.

Le maître échevin de Toul arrive à Épinal ; on lui présente du vin, parce qu'il en avait offert à Gérard Basoille, Didier Marie, François Huraulx et Hannus, quand ils furent à Bar, au sujet des florins accordés par les États.

M. de Ferxey passe en allant à Plombières ; on lui offre du vin.

Réparations au moulin de la ville et à la vanne.

Demenge Gersal est chargé de nettoyer les rues, de tuer un chien et de le porter à la rivière.

Les habitants du faubourg d'Ambrail reçoivent 8 fr. parce qu'ils ont réparé la fontaine de leur quartier.

6 f. à M[me] de Harracourt, pour « une anne robin pour le mollin de la ville ».

Présent de vin à M. de Harracourt.

9 liv., pour la copie d'une requête présentée au roi par Thiébaulx de Gexey, pour le fait de la halle et de la boucherie.

Goëry Saulterez va vers la reine, au sujet du fait de la Magdelaine ; il y retourne la semaine de la St-Mansuy.

45 g. au tuilier de Châtel, pour 1500 tuiles la toiture de la loge du Petit Pont.

17 f. 8 g., pour deux virlins de vin offerts au bailli, à l'occasion du mariage de sa fille, madame Douche.

28 g., pour la dépense de vingt hommes envoyés dans les bois, pour prendre ceux d Aydoilles.

Réparations au Grand Pont.

17 f. 5 g., pour la dépense du bailli de Nancy, du receveur et autres arrivés pour lever l'aide de la St-Remy, montant à 200 florins.

M. de Germeney et autres gentils hommes s'arrêtent en revenant de Milan ; on leur présente quatre « cimaires de vin, deux de vin rappé et deux de spainvin pris à l'ostel de Nicolas Mongoy, à 6 bl. la quarte.

210 f. 2 g. à M. de la Chambre, pour payer le reste de l'aide.

8 g., pour dépenses faites à l'hôtel Bernard, par le bailli, le capitaine de la ville et autres.

20 g. à Barcand, pour cent tuiles plates et plombées venant de Rambervillers, et pour la façon de la lettre de donation « que freres Girard nous est fait de sa chapelle de St-Anthoine ».

3 g., pour « deux caelz de papier et pour une pinte dancre pour faire les escriptures de la ville »

Réparation à la lanterne de N.-D. du Petit Pont et à celle du Grand Moulin.

4 g. 6 d., pour 7 livres de plomb, à 10 d la livre « pour le puit de la blaverie ».

7 g., pour le loyer de huit jours, de la maison où a logé maître Hannus.

18 g. à la fille Jean Tanneulz, pour aller à Toul où elle doit dire pendant un an « les septz salpms ».

RECETTES

De la gabelle....................	526 liv. 10 g.
Du meu et du tonneu...........	85 liv. 4 g.
Du moulin......................	18 liv. 18 g.
Du foulan des draps....	9 liv. 7 g.

Du gaucheu des toiles........ ..	12 liv. »
De la hurte fondée par le curé ...	20 florins »
Total des recettes	700 liv. 2 g.
Total des dépenses	564 liv. 7 g. 4 d.

Cette différence, 135 liv. 5 g. 4 d., est versée aux nouveaux gouverneurs, « pour satisfaire et mizes des clouches ».

Les terres du Pin sont laissées pour six ans à Gœric Demenge, moyennant 4 f. 4 g. chaque année, payables au terme de Noël.

CC. 32. (Cahier.) — In-folio, 37 feuillets, papier

1507. — *Sensuivent les frais fais par la ville d'Espinal, par Estienne Vian, Cugnin Bernard et Didier, quatre gouverneurs de ladicte ville.*

DÉPENSES

Il y a 72 personnes à la reddition des comptes, le repas coûte 13 liv. 4 g. 2 bl.

Réparations au moulin et au gaucheu des toiles.

Un messager arrive de Nancy « pour amasser les gens du ban et de la Ville ».

Achat de parchemin pour mettre la poudre de bombarde, et de fer-blanc pour faire les charges de serpentines.

Les abbesses du Chapitre de Remiremont et d'Épinal, accompagnées de Mme Dupsy, arrivent à Épinal à Pâques.

Borbonnaire et autres sont employés « à faire la trepier du clouchier pour mettre les clouches ». Construction du marnage des cloches.

Le bailli revient de l'armée ; on lui offre deux « cimaires de vin rappé et deux de spainvin ».

Bernard des Loyes marchande 116 grandes piques.

6 fr. à un Père de Besançon qui a prêché pendant le carême.

2 g. à Gersal, pour tuer un chien à la boucherie et nettoyer les rues et la place La Halle.

2 g. à deux hommes qui ont sonné la cloche le jour de la St-George, pour les gelées.

Monseigneur de Verdun et le bailli d'Épinal arrivent, on leur offre du vin et du poisson. Ils sont à Remiremont la semaine suivante, on leur porte un quartier de cerf. En revenant, on leur donne des oranges, du vin, du poisson.

Gersal enterre deux chiens morts, l'un à la Croix-Chavelot et l'autre à la Louvière.

Présent de quatre cimaires de vin à Mesdames les baillives d'Épinal, de Bar, et à l'abbesse du Chapitre St-Goëry.

Claude Contasse couche au donjon et sonne la cloche pour le feu.

10 fr. à Hanus, maître bombardier, pour ses gages.

Présent de vin et de deux moites de toile fine, au bailli d'Épinal à son entrée.

Gersal retire des porcs de la rivière pour les enterrer.

Le bailli de Vosges s'arrête en allant à Remiremont vers Madame.

Réparations à la loge du guet du château et au château.

Fermeture de l'Avrinsart, pour y mettre les porcs pendant la nuit. Ils y sont gardés par Didier Parotte et son frère.

Gersal enterre des porcs et un mauvais chien.

Didier, peintre, reçoit 30 gr., « pour mettre bas le reloge et pour le mettre dessus on dit clouchier ».

Monseigneur de Verdun s'arrête en allant à Remire-

mont, pour assister à l'enterrement de l'abbesse du Chapitre St-Pierre.

Jacquot porte une lettre au bailli, alors à Parroye, au sujet des compagnons « qu'on voulait lever pour aller à la guerre ».

9 g., pour une charrée de foin pour les ânes du moulin.

Gersal se marie, on lui donne 12 g.

Réparations au Grand Pont et au Petit Pont.

Dépenses des commissaires chez plusieurs, soit pour vin, moites et autres cadeaux faits à Monseigneur de Lorraine, à son receveur, contrôleur, etc.

Trois bourgeois vont garder la foire de St-Genev.

Travaux au pré de la Ville.

Réparations aux degrés de Malpertuis.

3 g. à Borbonnoire, « pour un jour quil a mis a point le relouge sus meuse ».

3 g. à Jean Ballez, pour 200 clous pour le plancher de loge de la porte d'Ambrail et « pour luysse des Sigris ».

11 fr. à Morlot, « pour la farure du Grand Pont et de la porte de La Chatte ».

François de Savegny, capitaine de Bar, passe à Épinal en revenant de Remiremont; on lui offre du vin blanc à 6 bl. la quarte.

Travaux à la porte de la Chatte.

Gersal enterre un chien enragé.

Incendie de la louge du Petit Pont; réparation à l'horloge.

Le comte d'Apremont passe, on lui offre du vin.

8 g. à Videlet, « pour aller a Deneuvre de coste maistre Jehan Lambert scavoir sy la clouche estait faicte ».

Frais de la clouche qui fust rompue et refondue à neuf.

38 maréchaux sont employés à la refondre; quinze

jours après, ils en fondent une deuxième, avec du métal acheté à Strasbourg. Sur cette dernière on grave St-Goëry et ses deux filles.

RECETTES

De la gabelle..................	453 liv.	2 g.	» d.	
Du meu et du tonneu...........	87 »	12 »	»	»
Du moulin......................	11 »	18 »	»	»
Du passage des planches	3 »	14 »	»	»
De la Hurte	3 »	» »	»	»
Des boutiques et étales..........	4 »	12 »	»	»
De Goëry Demenge, pour les Champs-du-Pin..................	2 »	8 »	»	»
Du gaucheu des toiles	12 »	» »	»	»
Du foulan......................	9 »	7 »	»	»
De l'église	9 »	3 »	6 d.	
Total des recettes.......	608 liv.	» g.	6 d.	
Total des dépenses......	616 »	5 »	2 »	

La cloche cassée à cette époque pesait 1233 livres. On a remis 1,807 liv. de métal à Jean Lambert, fondeur de cloches à Deneuvre.

CC. 33. (Cahier.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1510. — *Sensuyt les frais de la ville d'Espinal fais et distribuez par Aubertin Cugnin, Francoy Collette, Bernart et Nicolas Moingot, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

80 personnes assistent à l'audition des comptes des anciens gouverneurs de la Ville.

6 bl. à Demenge Goudel, pour tuer des chiens.

Réparations au gaucheux des toiles, à la porte d'Arches et à la fontaine Rualménil.

Travaux au chemin de Haulte-Fosse.

MM. de Fontenoy, de Frenel, de Bazoilles et autres, s'arrêtent en allant à Remiremont ; on leur offre du vin.

Pêche de l'étang de la porte de la Fontaine et de celui du Petit-Pont.

M. de St-Vincent revient de Remiremont.

Achat de 4 meus 1/2 de vin de Gray, pour 17 liv. 8 g. et 5 liv. 8 g. de conduite.

Le comte Félix passe, venant d'Allemagne ; on lui présente quatre cimaires de vin, à 5 bl. la quarte.

Jean Michel va à Deyvillers, « pour leurs porcs que morien ».

Bernard va à La Baffe, « porter une requeste contre eux, au sujet des folies qu'ils avoient fait ».

Le bailli arrive, avec ses enfants, revenant de France ; on lui présente du vin.

Présent de quatre pièces de toile aux femmes des fils du bailli, Anneson Girard et Anneson Pierron.

6 g. « au froutier des bois le Duc pour son vin ».

Achat de 39 resaux de chaux, pour réparer les degrés de la porte de la Fontaine et la tour du Baullieux.

M. de St-Antoine passe ; on lui présente quatre cimaires de vin, à 5 bl. la quarte.

8 g., pour poissons envoyés au trésorier « quant y manda querir la requeste que Monseigneur le Duc donna pour la quittance de la moitié de la ransson ».

Réparations à la tour « du Baulloux », aux degrés dessus la fontaine Sainct-Goëric et à la tour du château.

10 g., pour le souper des huit compagnons qui furent garder les bois. La semaine suivante on continue cette garde.

6 g. à Nicolas Mengeot, « pour dix hommes qui furent prandre les parlez d'Alexy » ; 10 g. au même, pour la dépense de ceux qui ont brûlé la maison Bernardin.

Jean Fuzellier va à Toul, « pour la fille de Jehan Parez pour la faire degete ».

2 fr. à ceux qui ont sonné la grosse cloche pendant l'année, pour les mauvais jours et les processions.

Jacquot va à Ville, vers le capitaine, pour « savoir comment on se devait gouverner pour le chastel ».

1 fr., pour un mortier à piler de la poudre et pour faire un « venguellaire ».

9 bl., « pour mettre hors les vaches de la ville ».

Jean Roubal et trois autres vont « cuillier du genauvre pour faire du feu en leglise parmi les bons jours ».

2 g. à Goëry Pillart et à Magister, « pour estre dyacre et soubdyacre parmy la St-Goëry et St-Morice ».

Travaux à la grange Buevelot.

3 g. à ceux qui ont sonné la grosse cloche aux fêtes de la Toussaint et pendant la semaine des âmes.

Le bailli de la ville reste à Arches.

Visite des bornes des bois de la Ville, au sujet de la prise des chevaux du fils Bridam, d'Aydoilles.

12 g., pour le dîner des quatre « et des froutier les viel et les novel et furent huict hommes, avec les quatre pour visiter les bois ».

Demenge Goudel « tue un chien questoit malvais ».

6 g. 10 d., « pour des pains et crowees parmy la peste ».

3 liv. à maître Etienne et Claude Poinsoy, « pour dire la passion tous les jours après la grant messe quarante-six jours durant que fut advisé par les quatres et les bonnes gens de la Ville affin que Dieu appasy son jec ».

12 g. « ez clers du moustier pour sonner les copt de la

grosse cloche durant les quarante-six iours de ladicte passion. »

Procession générale « et hault service devant St-Goëry le dimanche apres les quarante jours que la passion fut dit ».

4 fr. au clerc du magister « qui a tousjours adier a chante la grant messe et les vespres parmy la mortalite ».

3 fr. 6 g. à François Dupré, pour faire 32 livres de poudre de serpentine et de couleuvrine.

Jacquot va à Ville, porter une lettre au capitaine.

1 g. à Didier Camus, pour une quarte de vin donnée aux malades.

3 g. à Jean Jalz, pour aller à Arches porter une lettre au bailli.

Le capitaine et sa femme arrivent à Épinal ; on leur donne sept mesures de vin à 16 gros la mesure, et deux pièces de toile.

7 fr., pour soixante livres de poudre.

RECETTES

De la gabelle..................	463 liv.	15 g.	» d.
Le meu et le tonneu	74 »	8 »	» »
Du reste du métal de la cloche..	50 »	» »	» »
Total des recettes....	679 liv.	6 g.	12 d.
Total des dépenses ..	408 »	15 »	» »

CC. 34, (Cahier.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1511. — *Sensuyvent les frais de la ville d'Espinal pour l'an* 1510 *et finissant en lannee* 1511, *fait et distribuez par Nicolas Poiresson*, *Estienne Viam, Wiriot la Valle et François Poiresson, quatre gouverneurs de la ville dudict Espinal pour ladicte année, commencant la sepmaine de la St-Valentin.*

DÉPENSES

88 personnes assistent à la reddition des comptes et font un repas qui coûte 14 liv. 11 g.

12 g. donnés à ceux qui firent le guet tous les matins derrière les fossés du petit Rualménil, que les vieux quatre avaient envoyés pendant la peste.

Le bailli passe à Épinal, en allant à Nancy, où il es demandé par le duc.

Réparations au gaucheu des toiles et à la fontaine Rualménil.

Le capitaine d'Épinal et sa femme arrivent ; on leur présente du vin.

Achat de foin pour les ânes du moulin de la ville.

16 liv., pour vin et repas offerts à M. de Chiewre, à son passage à Épinal, en allant à Bar, où il est demandé par le duc. On lui donne ensuite 25 grosses carpes à 3 g. 1 bl. l'une.

Achat de 25 resaux d'avoine, à 6 g. le resal.

Jacquot porte la lettre que Monseigneur avait écrite au capitaine, alors à Ville.

M. de St-Vincent passe ; on lui présente du vin à 22 d. la quarte.

12 g. aux six compagnons qui ont sonné la grosse cloche pendant la grande semaine et le jour de Pâques.

MM. d'Ubexy et de Fontenoy passent ; on leur présente du vin.

3 liv. 12 g. à l'inquisiteur qui prêcha pendant le carême.

3 g. aux forestiers du bois le Duc, pour bois pris dans cette forêt.

6 g. à ceux qui ont sonné la grosse cloche le mardi à la procession générale.

François Dupré fabrique 25 liv. de poudre.

Etienne Vian et un autre vont à Dombâles vers le bailli, « et de la a Luneville pour les nouvelles que le Moinne disoit que M. de Varembon disoit que on vouloit bruler la ville ».

Nicolas Poiresson et Wiriot la Valle vont à Vaxoncourt trouver le curé, pour savoir si on voulait vendre du blé à la ville. Il y consent.

17 g. pour dépense faite par les gouverneurs « en offrant un repas au bailli, venu pour indiquer quant on laroit entrer les menaiges dedans la ville et por deviser de nestier les maison qui ny demeroit personne ».

16 g., pour vin acheté par les gouverneurs, au commencement de la mortalité.

Processions générales pendant la semaine de la St-Gegoul, le dimanche de la mi mai, les semaines de la St-Germain, de la St-Claude, de la St-Barnabé et de la St-Jean-Baptiste, où l'on joue un mystère de la passion.

Colin François et Husson vont à Arches, au sujet de Jean Dumeny, « qui voloit retorner et on disoit que sa seur estoit malaide de la peste ».

Messire Gœry de Toul, chante une messe haute, avec diacre et sous-diacre.

3 g. à une femme de la porte de la Fontaine « questoit estee levee pour aller visiter les femmes grosses denffans ».

20 g. à Didier, menuisier, « pour faire une huge en manier dun vaxez pour porter les gens en terre ». Cette huge est placée sur deux roues.

On fait deux portes au cimetière du Poux « portant que les porcs y alloient ».

Husson va à St-Sébastien « porter une pipe pesant 7 liv. de cire et faire chanter une messe haute ».

Arnoul fait des clefs à la louge du Poiron, à Notre Dame du Grand Pont et à la porte d'Arches.

Réparation de la tour Abay « que estoient estez brulez a la venue de M. de Chiewre ».

Confection de « quatre sachoy de corion pour mettre la pouldre ez portes ».

4 f. 10 g., pour « huit petites pipes de senture pesan 7 liv. 1/2, questoient estee a léglise».

Messire Jean Miloy « tient le cuer parmy la grant messe quant le magister fut mort ».

20 g., pour pain, vin et autres choses, donnés au fils Jadolle, « que fut brulez de la poudre ».

Achat de 10 aunes de toile, à 14 d. l'aune, pour mettre sur le charriot des morts ; on la fait teindre.

10 g. à 10 hommes « que juerent ung mistere de la passion parmy la procession, pour rejoyr les gens ».

Le bailli est à Jussey : on lui porte une lettre.

La foudre démolit les degrés et le brise-vent de Claude Comtesse, sonneur de la cloche du château.

3 liv. 12 g. à ceux qui ont chanté la passion pendant sept semaines, tous les mercredi et vendredi à la messe haute, et en faire lecture après la messe, les autres jours. Pendant ce chant, on sonnait la grosse cloche.

Les gouverneurs sont obligés de payer pour faucher le pré de la ville, « portant quon ne le volu point faire par crouvee ».

2 fr. à la femme Bonnalz « portant quelle alloit visiter les femmes grosses questien malades de la peste ».

Messire Gœry de Toul et trois autres « chantent une haute messe le jour de la Magdelaine davant St-Gœry ».

Les sonneurs sont morts ou malades ; d'autres sonnent les cloches toute la nuit, le jour de St-Jacques.

Confection d'une loge « pour mettre sur les murailles pour faire le *gast* de ceulx questoient infectez pour ce que les fames ne les vouliens point hante ».

Jean Pelletier va à Chavelot, trouver François Poiresson, gouverneur, alors en ce lieu, pour avoir du sel.

Gersal et autres vont rechercher les « channettes de Grennewo, que les eaux avaient emmenees à la pappellerie du Poux ».

Les gardes de nuit sont morts, ils sont remplacés par d'autres qui sont payés par semaine.

Le bailli est à Docelles ; on lui porte une lettre.

Processions générales pendant trois jours, la semaine de l'Assomption de N. D.

Réparations aux murs du cimetière St-Remy et à ceux du Poux, aux moulins, aux vannes et au gaucheux des toiles.

2 liv. 12 g. à un boulanger, pour la cuison de 28 resaux de blé.

Etablissement d'une huge « dessoubs lestal des bouchiers de la ville ».

1 g., pour une 1/2 liv. « doille dolive pour le relouge du Petit Pont ». Claude, serrurier, y refait trois roues.

Curage du « peu de la Maison de Ville ».

10 liv. 16 g., pour les dépenses de 110 hommes, employés à « cullier les navez que furent a nos bois ».

La même semaine de St-Luc, huit hommes sont envoyés dans les bois « pour les grant mal que on y faisoit,

ramenerent ung cheval de ung homme dAidoille et deulx de Deyvillet ».

Le châtelain et le prévôt sont à Arches.

8 g., pour sonner la grosse cloche à la Toussaint, et autant à ceux qui l'ont sonnée à Noël.

Pendant la peste, la ville achète 56 resaux de blé « qui fut pris on gregnier de Didier Gal ».

Réparation aux murs du cimetière du Poux.

Achat de onze livres de fine poudre de couleuvrine.

Borbonnaire et autres, mettent « des chenaulx on biefs du Rualmesnil pour avoir de leawe pour le molin ».

18 liv 12 g., pour « trois moites que sont estes donnees a Madame la baillye deulx des atroitte que coutent 19 francs et une large que coute 12 f. ».

12 liv. 9 g., « pour deux provisions de vin que furent donne a bailly lung de rouge et lautre de blanc tenant 13 mesures 1/2, le rouge à 10 g. la mesure et le blanc à 18 g. ». Ce vin est conduit à Arches.

3 liv. 12 g. à Claude Biendance « pour la recompense quil estoit estez portier parmy la peste ».

4 liv. 12 g., pour perte sur le sel acheté.

Le capitaine de la ville arrive ; on lui présente du vin.

3 fr. « donne ay lay femme le Laboureuz pourtant que nous lanvoiemme voir le mallaide allay commencement de lay peste pour ses pennes que nous laivion promy bien paier ».

2 mauvais chiens sont tués le jour de la fête de St-Goëry.

Achat de foin pour les ânes du moulin de la ville.

Remise aux blanchisseurs et aux drapiers, parce qu'ils n'ont pas travaillé pendant la peste. Tous les portiers reçoivent une récompense à cause de ladite peste.

RECETTES

De la gabelle..................	284 liv. 14 g. 15 d.
Du meu et du tonneu..........	72 liv. » »
De la vente d'un cheval trouvé dans les bois....................	2 fr. » »
De la vente des navets vendus aux bonnes gens...	4 liv. 6 g. »
De la vente du poisson pris dans les fossés de la porte d'Arches......	12 liv. 16 g. »
Vente de froment à 14 g. le resal et le seigle à 10 g...............	» » »
Des drappiers pour le foulan....	9 liv. 12 g. »
Des blanchisseurs pour le gaucheu des toiles......................	12 liv. 12 g. »
Total des recettes..........	790 liv. » »
Total des dépenses........	481 liv. 17 g. 12 d.

CC. 35. (Cahier.) — In-folio; 29 feuillets, papier.

1513. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribuez par François Huraulx, Claude-Pierre Anthoine, Nicolas St-Wallier, Bernard, quatre gouverneurs dudit lieu.*

DÉPENSES

90 personnes assistent à la reddition des comptes, et font une dépense de 16 liv. 6 g. 5 d.

Présent à Mme de Ville et à la sœur du capitaine « femme de Darnousoul Cristophe, fils de M. de Bassompierre, de quatre cimaires de vin à dix bl. la quarte », et de poissons.

28 g., pour dépenses faites par les bourgeois en « rendans les comptes du tray de moustier et des armes ».

MM. de St-Vincent et de St-Antoine passent ; on leur présente du vin.

Le bailli et autres gentils hommes reviennent des assises de Mirecourt ; on leur offre du vin.

21 g. à un horloger, pour faire frapper le marteau de l'horloge sur la *Meuse*.

12 g. aux clercs de l'église, pour sonner les grosses cloches pendant la grande semaine.

Le bailli, le receveur, le prévôt, les quatre gouverneurs et plusieurs conseillers vont dans les bois visiter l'étang que Humbert Feugier d'Archettes avait « assencier au recepveur de Nancy ».

3 liv. à Jacquot Gérard, de Longchamp, pour 80 resaux de chaux.

M. de Ville, capitaine d'Épinal s'y arrête en revenant de son quartier à Nancy ; on lui offre du vin.

14 g. 2 bl., « pour couvrir les wottes du bey Sainct Goery que furent bruler ».

La semaine de l'Ascension, le capitaine d'Épinal et Mme de Ville, sa femme, arrivent en ladite ville pour la bienvenue de Aubertin Cugnin ; on leur présente du vin.

Réparation au mur du pré de la ville, que l'eau avait détruit.

Mmes de Savigny et de Lescuyer Magiron passent en allant à Plombières ; on leur offre du vin. Ferry de Savigny va les rejoindre la semaine suivante.

9 g., pour sonner les grosses cloches la veille et le jour de la Pentecôte et un service pour les trépassés.

23 g. donnés aux arbaletriers le jour de leur fête.

14 g. à François Dupré, pour graver quatre moules à faire des pierres de couleuvrines. — Jean Farrier en fait quatre autres pour des couleuvrines à crochet.

Demenge Godelz nettoie les rues pour l'arrivée de Mon-

seigneur le Duc; François Huraulx prête son cheval pendant quatre jours pour enlever les boues.

M. de « Hassonville » passe en revenant de Remiremont : on lui offre du vin.

Achat de quatre aunes 3/4 de poil de loup, pour une robe à Jean Mauljean, bon malade, à 4 g. l'aune.

6 liv. à François Dupré, maître de l'artillerie, pour ses gages de six mois.

29 liv., pour 20 mesures de vin présentées à Antoine, duc de Lorraine, à son entrée à Épinal. On lui donne : deux bœufs qui ont couté 23 liv. 8 g., 25 moutons à 24 g. pièce et 52 resaux d'avoine achetés au chatelain de l'abbaye, à 6 g. le resal, un *palle* ou *paille*, du prix de 43 liv. 12 g., et huit fines moites larges.

On offre du vin à M. de Toul et autres gentilshommes qui accompagnent S. A.

Réparation et graissage des *saulle* (ou *salle*) de la ville.

12 liv. 15 g. à maître Alexandre, secrétaire du duc, pour l'écriture de la confirmation des chartes de la ville, données par le duc Anthoine, à son entrée à Épinal, et 7 liv. 4 g., pour y mettre le grand sceau.

8 g., pour expédier une requête au même prince, pour « aller es bois le Duc ».

Réparation à la loge Boyliauve.

Extraction de pierres à la carrière de la Corre.

MM. de St-Antoine et de St-Ewre passent ; on leur offre du vin.

Malbatus met « ung forchelz aulx chart qui mena la grosse serpentine de fer on Poul quant Monseigneur fit son entree ».

Goëry Lajoutte et autres travaillent « a cloure leauve du petit pont pour ouvrer on prés de la ville ».

On commence le mur du pré de la ville ; des maçons y travaillent par corvée le jour de la St-Laurent.

Réparation à la tour Parxie et à l'allée des murailles du château.

2 liv. 8 g. « donner aulx chastellain M. le capitaine pour aller a Nancy pour les affaires de la ville ».

Jacquot va deux fois à Remiremont, vers le bailli.

32 g., pour quatre cimaires de vin présentées aux commissaires quand ils vinrent demander l'aide de la Saint-Remy. Ils dépensent ensuite 10 liv. 9 g. chez Mangenoy de la halle.

Adam Bayer, le gouverneur de Blâmont et le bailli arrivent à Épinal ; on leur présente du vin.

Achat de 173 liv. de poudre fine, pour serpentine, à 1 g. la livre.

3 fr. et une quarte de vin, « pour rayer le boix qui estoit on saulcy du pres de la ville pour faire ung pres pour la ville ».

5 g., pour trois volans « et six esquaires neufve pour le portiey de la porte Boylleauwe ».

Reconstruction de la loge du Poiron.

François Dupré reçoit 5 liv. 1 g. « pour affiner du salpêtre jusques 202 liv. à 2 bl. la livre ».

François Huraulx va aux assises contre le prevôt de Dompaire « qui avoit mis la main ez heritaiges de François Chacey pour ce quil avoit labourer sur notre ban disant que cestoit sur le ban d'Uxegney ».

Abattage de bois pour construire la tuilerie.

Pose de quatre chassis à la porte Boyleaulve.

1 liv. 7 g., « pour un chaverieulx et neuf perdris envoyez à M. le bailli a Dombaille, pour son Noël ».

12 liv. 9 g., pour dépenses faites par les quatre gouverneurs en allant aux assises à Nancy.

Visite des bois de la ville, ensuite d'un rapport fait contre Gérard de Roches et autres d'Arches, qui causaient du dommage.

Etablissement de pertuis à l'étang d'Arches, afin de donner « ventz a poissons parmey les gellee ».

Le Petit Pont est entraîné par les glaces. On le reconstruit.

28 fr., pour la construction d'une tuilerie semblable à celle de l'abbaye d'Autrey.

Présent de deux virelins de vin au capitaine de la ville, pour services rendus aux États.

3 liv. 10 g. 2 bl. de perte sur les vins achetés à l'occasion du passage en Lorraine des *Cheniches*.

RECETTES

De la gabelle..................	351 liv. 17 g.
Du meu et du tonneu..........	87 liv. 12 g.
Du foulant....................	9 liv. 12 g.
Du gaucheu des toiles........ ..	12 liv. 12 g.
Du moulin, 50 resaux de blé vendus à raison de 12, 14 et 15 g. le resal, et 25 resaux de seigle de 8 à 11 g. le resal....................	» »
Total des recettes..........	564 liv. 17 g. 12 d.
Total des dépenses........	737 liv. 3 g. 7 d.

CC. 36. (Cahier.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1514. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribuez par Aubertin Cugnin, Nicolas Mongeot, François Collecte et Goery Tallet, quatre gouverneurs de la dicte ville..*

DÉPENSES

90 personnes sont au repas après la vérification des comptes des anciens gouverneurs.

4 liv. 16 g., pour dépens faits par le bailli, le capitaine, M. de Barbay et le conseil, à la journée tenue pour le différend entre les spinaliens et les habitants de la Baffe, au sujet des bois.

1 liv., pour quatre cimaires de vin présentées aux commissaires quand ils vinrent compter les ménages pour les États. Le lendemain on leur en donne autant.

Trois bourgeois pêchent l'étang de la porte d'Arches ; on y met ensuite 450 alevins.

Réparation « au biey du gaucheu qui minoit devers le gravot des toilles ».

Maîtres Jacquot, Claude et autres arrivent pour visiter les portes et les murailles ; on leur offre quatre cimaires de vin, à 10 bl. la quarte.

MM. de Ville et de Bassompierre passent ; on leur présente du vin.

Le bailli et autres vont à Nancy, pour faire réduire l'aide.

11 g. au forestier des bois le Duc, pour son vin.

Continuation des travaux au Petit Pont.

7 g. 2 bl., pour le cens du moulin de la ville.

M. de St-Vincent, le procureur de Nancy et celui de Bar arrivent ; on leur présente du vin.

6 g. à ceux qui ont sonné toutes les cloches le jour du St-Sacrement.

1 liv. 4 g. donnés aux arbalétriers le jour de leur fête.

Construction d'un mur au pré de la ville ; — réparations au mur et au fossé de la porte d'Ambrail.

23 liv., pour la taille de St-Remy, que la ville doit au duc de Lorraine, comme seigneur.

Réparations à la porte de la *merchaserie* de la maison de ville et à la porte de la Magdelaine.

9 liv. 6 g., pour la dépense des commissaires venus pour lever l'aide.

Présent de vin à Henri de Barbas.

Présent au bailli de deux poinsons de vin, contenant 15 mesures, à 21 g. la mesure, en raison « des agréables services quil nous a fait parmey cest annee tant pour la premiere foy quil a estez devers Monseigneur à Nancey pour la ranson et la seconde fois devers ledit seigneur avec les quaitres pour l'aide ordinaire quon nous demande ».

On offre ensuite : trois pièces de toile fines au trésorier de Lorraine, pour qu'il prenne les intérêts de la ville au sujet dudit aide ; deux à Mgr de Toul, pour aider et conseiller ; une au sénéchal, pour aider la ville et une autre au maître d'hôtel de l'évêque de Toul.

100 florins du Rhin, qui valent 120 liv., donnés au duc de Lorraine « quant il sen voillit aler en France ».

1 liv. 4 g., « pour deux *jornées* destrains de froment pour les aisnes du moulin ».

24 liv., pour le salaire des quatre gouverneurs.

8 liv. à Jean Pierre, pour toutes les écritures.

7 g., pour porter une lettre au bailli à Dombâle, revenant d'Allemagne.

RECETTES

De la gabelle..................	480 liv. 17 g.
Du moulin....................	39 liv. 5 g.
Du gaucheu des toiles..........	12 liv. 12 g.
Du meu et du tonneu..........	98 liv. 8 g.
De la vente du poisson de l'étang de la porte d'Arches.............	15 liv. 17 g. 12 d.
De la vente du poisson de l'étang de la porte de la Fontaine........	1 liv. 14 g. 4 d.

Des exécuteurs de Jean Corderier, pour sonner cinq coups tous les vendredis avec la grosse cloche......	6 liv. » g. » d.

AUTRES RECETTES

Du maire de Vaudéville, pour le censal qu'il doit à cause de Guillaume d'Alix........................	1 liv.	16 g.	»
De Colin François, pour la hurte du vendredi....................	1 liv.	4 g.	»
De Demange Marion, pour sa boutique sous la halle...............	1 liv.	4 g.	»
Pour location des greniers sur la tour de la porte de la Fontaine....	»	12 g.	»
Pour 6 jours dé terre au Champ-du-Pin, etc	»	6 g.	»
Pour cent voiles de planches	5 liv.	»	»
Total des recettes..........	678 liv.	6 g.	10 d.
Total des dépenses.........	637 liv.	12 g.	4 d.

CC. 37. (Cahier.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1515. — *Sensuivent les frais et costenges de la ville d'Espinal fais et distribuez par honnestes hommes Nicolas Poiresson, Estienne Viand, Jehan le Duc et Goery Vaultrin, quatre gouverneurs de la dite ville.*

DÉPENSES

92 personnes sont au repas à reddition des comptes des anciens gouverneurs de la ville.

Réparation au gaucheu des toiles.

7 liv. 10 g., pour une voille de 306 planches de sapin.

3 g. donnés au forestier du bois le Duc, pour le bois qu'on y a pris pour le gaucheu.

4 liv. 6 g. aux deux maîtres de l'artillerie de Nancy, arrivés à Épinal, pour visiter l'artillerie de la ville et forrer une serpentine.

Procession générale le dimanche de Lætare.

Présent de 4 cimaires de vin, à 6 bl. la quarte, à M. de Ville, revenant de France avec le duc de Lorraine. Ils font un repas où se trouvent ledit de Ville, le bailli et le capitaine d'Épinal, les gouverneurs, plusieurs officiers et autres bourgeois. La semaine suivante, MM. de St-Antoine et de St-Vincent s'arrêtent encore en revenant de France; on leur offre du vin.

Le fils Gérard Chautallon va à Girmont, faire défense aux habitants de venir à Épinal « pour ce que on disoit quil y avoit dengier de peste ».

Ouverture, par ordre du duc, de canonnières dans les tours et murailles de la ville.

Présent de vin à maître Simphorien, médecin de S. A., en allant à Remiremont.

Antoine, duc de Lorraine, arrive ; on lui présente 18 mesures de vin, à 20 g. la mesure, 25 resaux d'avoine à 7 g. le resal, et du poisson.

3 g. au forestier du bois le Duc, pour le bois que la ville y a pris.

Présent de deux cimaires de vin à Mme la sénéchale de Lorraine, allant à Remiremont.

Achat de 100 resaux de chaux à raison de 1 g. le resal.

Les corps de la fontaine de Rualménil sont pris dans le bois le Duc.

Grosses réparations à la boucherie.

Présent de vin à MM. de Tantonville et de La Vaulx,

arrivés à Épinal, par ordre du duc de Lorraine, « pour la charge du chaitelz et de la ville ».

François Duprey fabrique 42 liv. de poudre de couleuvrine.

Achat de 10,000 esselins, pour la boucherie, à 5 g. le mille.

4 liv. 16 g. aux compagnons qui ont sonné la grosse cloche depuis la Grande Semaine jusques aux Chandelles.

Présent de vin à M. de Vavilley.

Travaux à la halle pour y loger l'avoine « le Seigneur ».

Visite des blés et greniers par le bailli, le prévôt, les quatre gouverneurs et autres officiers.

Demenge Goudel et Crédo reçoivent 3 g., pour enterrer un mauvais chien et retirer un porc et des brebis noyés dans le fossé de la porte d'Arches.

Le bailli va à Mirecourt, au sujet du droit de François Novels.

Quinze commissaires, chargés de lever les aides arrivent ; on leur présente du vin, et l'on paye 15 liv. 2 g., pour dépenses faites par eux.

1 liv. 10 d. au receveur de la ville, pour la façon des lettres d'acensement des Champs-du-Pin, au profit de Demenge Génin et Jean le Duc.

Réparations à la fontaine Rualménil et au moulin.

Achat de 950 « de fer de vireton pour farrez le tray qui sont es vottes dessus lesglise ».

6 g. à Claudette Bresson, bon malade, pour 1,000 esselins employés à couvrir une maison à la Magdelaine, pour la femme Jean de St-Laurent.

Construction « d'un chalois de coste lestalz de la ville ».

2 liv. 8 g. donnés à Jean de St-Laurent pour sa femme « quest bonne malade ».

6 liv. pour réparer le chemin près du pré Bazoilles.

RECETTES

De la gabelle....................	593 liv. 19 g.
De Michel Lange, pour le meu et le tonneu........................	96 liv. »
Total des recettes..........	774 liv. 14 g. 4 d.
Total des dépenses.........	730 liv. 2 g. 1 d.

CC. 38. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1516. — *S'ensuivent les frais et despenses de la ville d'Espinal, fais et distribuez par honnestes hommes Demenge Genin, Pierre Rennesieux, Francoys Poiresson et Cesaire Bazoille, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

98 personnes assistent à la reddition des comptes, et font une dépense de 17 liv. 16 g. 10 d. chez Nicolas Mougeot.

Présent de deux cimaires de vin à M. de St-Antoine, revenant d'Allemagne.

Césaire Bazoille va à Nancy, pour acenser « l'eauve du biey du molin du galcheux et paie quatre francs au receveur du duc, pour lentrée dudit acensement ».

Établissement d'un pont sur la rivière, au gaucheu des toiles, pour les blanchisseurs.

Présent de quatre cimaires de vin à M. de Ville, capitaine d'Épinal « le mercredi des festes quant il retornit de dela les montz ». On lui offre ensuite du poisson, un poinson de vin, un chevreuil, etc.

3 liv. 12 g. à un bon père de Neufchastel, qui a prêché pendant le carême.

Réparation de la porte du poids public.

Le receveur marchande les réparations à faire à la couverture de la halle à deux ouvriers d'Aydoilles.

Réparation à la muraille du cimetière, autour de l'église.

Achat de 39 liv. de salpêtre à 6 bl. la livre.

Présent d'un saumon au duc et à la duchesse de Lorraine. Demenge Bratte le porte à Nancy et le remet entre les mains du bailli.

1 liv. 16 g., pour le dîner du bailli, du prévôt, des quatre gouverneurs de la ville, de Thiébault de Jaudelencourt et autres, quand le bailli de Nancy vint à Épinal, pour mettre ordre et provisions à la ville.

M. de Ville, capitaine d'Épinal et le bâtard de La Vault arrivent dans ladite ville.

Visite des blés existant dans les greniers de la ville.

Achat de quatre feuilles de fer-blanc pour faire les charges de 24 arquebuses.

6 bl. à Demenge Goudez, « pour acourchiey une des aisnes du mollin de la ville ».

Présent de vin à M. de Ville, capitaine d'Épinal et à sa femme, quand ils vinrent pour y rester.

MM. de Gironcourt et de Bassompierre jeune, passent en revenant de St-Dié ; on leur présente du vin.

Ouverture de canonnières dans les tours et murailles de la ville.

M. de Ville revient de Conflans où il a conduit l'armée de France, la semaine de la St-Claude.

Les fossés de la Ville sont vidés par les habitants du ban, qui reçoivent du pain à raison de 2 blancs le pain. Une arquebuse est trouvée dans le fossé de Rualménil.

Achat de 2,000 esselins, pour recouvrir la tour derrière le château.

Achat d'un âne, pour le moulin de la ville, moyennant 2 liv. 8 g.

Visite des bois de la Ville.

Deux canonniers de Nancy viennent visiter l'artillerie.

8 g., pour 10 livres « de *xeu* pour les sailles de la ville ».

12 g., pour une voiture de foin pour les ânes du moulin.

M. de Tantonville arrive pour enrôler les compagnons qui doivent aller au service du duc de Lorraine ; on lui présente du vin.

Dépenses de sept livres six gros « quant on allyt a davant de nos ennemis quant le doyen de Remiremont vint icy aviser que nos ennemis sen venoient pranre Remiremont ou Fontenoy ».

13 liv. 10 g. 10 d., pour les frais des commissaires venus à Épinal, pour demander l'aide.

MM. de Fontenoy et de Frenel soupent chez l'abbesse du chapitre St-Gœry.

Le bailli de Nancy, M. de St-Evre et le procureur général, passent en allant en Bourgogne ; on leur offre du vin.

La semaine de la Ste-Elisabeth, les mêmes reviennent et couchent, en allant à la journée de Luxeuil ; en revenant on leur donne encore du vin.

MM. de Bassompierre et de Ville, accompagnés de leurs femmes s'arrêtent à Épinal, en allant à Remiremont « asseoir leur fille religieuse » ; on leur présente du vin.

Antoine Druyet, tabellion, va à Girancourt et à Adoncourt, au sujet « des chevaux pris dans les bois dont M. de Vavillez en demande la confiscation ».

Présent d'un poinson de vin, contenant sept mesures, à raison de 20 g. la mesure, au bailli, « pour les bons et agréables services qu'il a fait parmy ceste annee tant du temps de la guerre que pour les commissaires qui sont estez ici pour demander layde ».

RECETTES

De la gabelle..................	534 liv.	11 g.	
Du poisson pris dans les fossés de Rualménil......................	»	7 g.	3 d.
Du fermier du moulin, 40 resaux de blé et 20 de seigle, vendu, le blé à raison de 14 à 26 g. le resal et le seigle de onze à 23 g.............	»	»	»
De deux cuirs des ânes de la ville.	»	13 g.	10 d.
Du meu et du tonneu...........	110 liv.	8 g.	»
Total des recettes..........	780 liv.	6 g.	
Total des dépenses	489 liv.	11 g.	6 d.

Ordre des gouverneurs et gens du conseil, portant qu'à l'avenir « quant ou vouldra sonner la grosse cloche pour aucuns defuntz, les clercs du moustier qui sont au nombre de cincque et les sonneurs qui sont esleu pour l'annee auront par moitie la somme de 6 g. pour l'enterrement, et autant pour chacun des trois services ».

CC. 39. (Cahier.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1517. — *Sensuivent les frais et despenses de la ville d'Espinal, fais et distribuez par honnestes hommes Francois Huraulx, Anthoine Ravellin, pappellier, Viriot Vaudrequin et Nicolas Sainct-Martin, quatre gouverneurs dudit Espinal.*

DÉPENSES

100 personnes assistent à la reddition des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 19 liv. 10 g.

Antoine Gœry, tabellion, et Gœry Saterel, messager, portent un décret du duc Antoine au seigneur de « Wawiller », au sujet de la prise d'une voiture, d'un cheval et d'un mulet par les officiers dudit Wawiller. La semaine

des bures ils y retournent, et c'est dans la semaine des palmes qu'ils ramènent lesdits cheval, mulet et voiture.

Les quatre gouverneurs et plusieurs conseillers vont visiter la place « et le lieux pour asseoir la tuilerie ».

Jean Gérard cherche pendant plusieurs jours un maître tuilier pour la diriger. Réparation au gaucheux des toiles.

Malgré la garde des bois, le feu y prend.

Viant La Valle porte une requête au duc de Lorraine « touchant le fait du seel pour avoir la franchise et liberte de user du seel de la sallinne de sallonne ou de Moienvy et non celui de Dieuse ».

Achat de 1,300 « allewins » pour mettre dans les fossés de la porte d'Arches et de Rualménil, à 1 fr. le cent.

Prise d'un cheval de Mossoux, dans les bois de la ville.

2 liv. 8 g. « au beaulx pere qui est prachiey la saincte quarante affin qu'il prie Dieu pour les habitans de la ville ».

M. de Ville arrive pour les fêtes de Pâques ; on lui présente du vin. Le jeudi on lui offre un dîner où étaient le bailli, les gouverneurs et plusieurs conseillers. Huit jours après, la ville lui offre un poinson de vin tenant 7 mesures, quand « il sen veult aller à St-Jaicque, avec Louis de Lescus, procureur de Nancy », auquel on présente quatre cimaires de vin pour les services qu'il a rendu à la ville, dans l'affaire du seigneur de Vauviller. Ils reviennent la semaine de la St-Pierre.

12 liv. 12 g. au même de Lescus « pour la fasson des lettres du débat et différent estant entre ceulx de la Baffe et ceux d'Espinal ».

1 florin d'or au prévôt, pour ses plaids de Pâques.

Le cardinal de Gurse et l'archidiacre de Toul couchent à Épinal en allant à Remiremont ; on leur présente du vin.

3 g. 8 d. à Baselin, boulanger, pour la cuison de deux

resaux de blé « pour savoir combien le resaul peult valoir et le pain ».

Curage des fossés des portes d'Arches et d'Ambrail, par les habitants de Chavelot, de la Baffe et de Ste-Hélène.

Visite des bois de la ville.

7 liv. 4 g. à trois maçons, pour faire le four de la tuilerie.

La semaine de la St-Laurent, Colin Moguart est chargé de la garde de la porte *Gros Dolz*, à cause de la peste. Nicolas Bonnetiey garde la porte du Neuf-Moulin ; Jacot garde celle d'Ambrail.

Visite des greniers, pour dresser l'état des blés et en faire vendre jusqu'aux nouveaux.

Achat de 10,000 tuiles plombées, pour couvrir la tour du Petit Pont (alias Burnel), à 4 f. le mille.

3 liv. 14 g., pour dépenses faites chez Jean Simon par le bailli, les gouverneurs et M. de Richarmesnil, qui conduisait le cardinal de Gurse à Rome, pour les affaires du duc de Lorraine et de Mgr de Metz, son frère.

18 liv. 5 g. 10 d., pour dépenses faites par les commissaires de S. A. en levant l'aide.

M. de Ville arrive par ordre du duc, « pour le faict des lansquenettes et assemblee que ce fasoit en borgonne ».

Présent d'une moite blanche au capitaine de Châtel et à Demoiselle Catin sa femme, « à leurs nopces, pour les bons et agréables services quil a fait a la ville par plusieurs fois du passes mesmement pour les moites questoient pruise ou grawoy des toilles lesquelles il ost rendus a blanchours ».

La semaine de la St-Remy, la femme Jean Roxart et autres, soupçonnées atteintes de la peste, sont envoyées à Ste-Barbe. On leur donne du pain, de la viande, des harengs, du beurre et des chandelles. — Maître Jacot est

chargé de visiter les malades et ensevelir les morts. — Construction de loges pour les malades. — Le bailli abandonne la Ville et va rester à Chaumousey.

Pendant treize semaines on porte du pain, du vin, du beurre, du fromage, des harengs et du sel aux malades à Ste-Barbe.

Présent de 200 *oranges* et 300 *chastennes* à M. de Ville, lorsqu'il vint annoncer de la part du duc, que la ville est exempte de l'aide extraordinaire de la St-Remy.

Lettre adressée au bailli, alors à Lignéville, au sujet de la prise des chevaux des habitants de Jeuxey, dans les forêts de la ville.

Location de la tuilerie pour trois ans.

Présent à Mme de Ville, pour ses étrennes, de deux stockfisch et du poisson, parce qu'elle avait envoyé un quartier de biche aux gouverneurs et conseillers de la ville.

MM. de St-Antoine, de St-Epvre et de Fontenoy passent en revenant de Remiremont ; on leur présente du vin à 2 g. la quarte.

Les armes du duc de Lorraine et de la ville sont peintes sur la tour du Petit Pont.

10 liv. 11 g. 14 d. à Jacoit Gros Dolz, pour fourniture de pain, viande, etc., à Collin Robin, sa femme et ses deux enfants ; Humbelot, sa femme et ses enfants, pendant le temps qu'ils ont resté à Ste-Barbe.

Maître Jacot, reçoit 4 liv. « pour ceu qu'il ait servir la ville parmey le temps de peste et pour mectre les gens en terre».

RECETTES

De la gabelle.................	389 liv.
Du reliquat des comptes de 1516.	290 liv. 14 g. 10 d.
Du meu et du tonneu, 57 florins à 24 g. l'un....................	68 liv. 8 g. »
Du moulin, 40 resaux de blé et 20 resaux de seigle, vendus, le 1er trimestre, le blé 25 g. le resal et le seigle 24 g.; le 2e trimestre, le blé à 3 f. 4 g., et le seigle à 31 g ; le 3e trimestre, le blé et le seigle à 5 f. la paire ; le 4e trimestre, le blé à 30 g. et le seigle à 24 g	» » »
De la pêche des fossés des portes d'Ambrail et d'Arches............	25 liv. 16 g. »
De la confiscation de deux chevaux aux habitants d'Aydoilles, vendus...........................	5 f. 6 g. »
Cinq personnes sont condamnées chacune à 1 liv. 4 g., pour avoir été à St-Nicolas pendant la peste......	» » »
Total des recettes.........	950 liv. 11 g.
Total des dépenses........	839 liv. 15 g. 14 d.

La tuilerie est louée pour trois ans à deux bourgeois, à charge de donner tous les ans 6,000 tuiles plates.

CC. 40. (Cahier.) — In-folio, 27 feuillets, papier

1518. — *Sensuivent les frais et despenses de la ville d'Espinal, fait et distribuez par honnestes hommes Nicolas Mougeot, Bernard, fils de Claude Bernard, Goery Vauldru et Goery Genin, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

La peste continue, des gardes sont aux portes Gros Dolz, du Neuf-Molin et à la barre d'Ambrail.

Cent personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 23 liv.

Réparations au gaucheu des toiles, au mur du fossé de la porte d'Ambrail, au Grand Pont, etc.

1 liv. 17 g. 14 d. à 12 compagnons employés à enlever « le salveron venu par puissance deauve par davant les masons du faulbourg de la porte dambra ».

Le prévôt de Siercle passe à Épinal en revenant d'Allemagne ; on lui présente du vin.

Achat de 12 resaux de chaux à 1 g. le resal.

Deux gouverneurs vont à Nancy, trouver le duc, parce que « Didier de la Fresse voulait estre priviligiey et franc homme en ceste ville, de toutes droictures et ny vouloit obeir ».

3 liv. 12 g. « a beaulx pere qui ait prachez parmey la saincte quarante fut avissez par plusieurs du conseille affin quil priait pour les habitans de la ville ».

1 liv. 3 g. donnés aux enfants « qui ont fait et jues le mistere de la sacrée hostie ».

Deux gouverneurs vont à Nancy, à la journée indiquée par le duc de Lorraine, au sujet « de ce que le prévôt de Dompaire levoit nouvel passaige sur ceulx qui amenoient bestes et autres marchandises a marchiey dicy ».

Mme de Haussonville va à Plombières; en passant à Épinal on lui présente du vin.

Jean Huel va à Toul « avec ceux et celles que furent citez questoient suspicionnes de laidrie ».

Réparations à la vanne et à la fontaine Rualménil.

Présent d'un vierlin de vin clairet, contenant 4 mesures 1/2 et deux blanches moites à la femme du bailli d'Épinal, pour sa bienvenue « et pour qu'elle eust pour recommander les affaires de la ville ».

12 liv. 14 g. 12 d., pour 2,240 pains donnés « aux

crowadeurs et aux ouvriers qui ont travaillez on foussé de la porte dambra et a la fontaine Rualmesnil » à 2 d. le pain.

Réparation à la maison de la Magdelaine.

Nicolas Fouesse fait une loge « pour ceulx qui estoient à Saincte-Barbe quant on y mennit les gens Bernart ».

2 g., « pour les femmes que furent bouter hors Sainte-Barbe, pour du pain ».

6 liv., pour repaver la rue où passent les tuyaux de la fontaine de Rualménil, depuis le moulin du gaucheu jusqu'à ladite fontaine.

9 g. à Demange Masson, « pour ce quil fut envoye a Sainct-Anthoine comme il fut advisé par Messieurs du consoille pour la preservation des habitans de la ville ».

Présent de vin à M. de Ville, capitaine d'Épinal, lorsqu'il revint de France avec le duc de Lorraine.

Élévation d'une croix en pierre à Rualménil.

Mme de Ville arrive pour voir son mari malade ; on lu présente du vin à 9 bl. la quarte.

3 liv., pour achat d'un cheval, employé « a amener les gens a terre de nuyct et de jour adcause de la peste ».

La semaine de la St-Evre, deux bourgeois prêtent leur chevaux et voitures « pour menner la femme Gerart Thiriet et ses gens à Ste-Barbe aussi à MM. Demenge Macron et maistre Jacoit, pour administrer et menner ledit Gerart en terre ».

9 g. à Claudon Amiot, « pour trois sepmenne quil a garde la porte d'Arches quant le Simon pourtier fut suspicionne que sa fille estoit morte de peste ».

On ne trouve plus de crowadeurs pour servir les maçons, « a cause que les gens en estoient allez pour la peste ».

2 g. à Nicolas Charpentier, « pour une jornee a mettre

les chenaulx a la pappellerie de Grennevolt, pour faire venir leauwe ».

Remise de 3 liv. 12 g. au tuilier, pour l'indemniser de sa perte dans la fourniture faite à la ville.

Goéry Génin va à Charmes trouver le bailli, pour lui demander si on peut laisser rentrer à Épinal les malades qui se trouvent dans les loges à Ste-Barbe.

Quelques jours plus tard, il retourne à Lunéville, pour demander au même si on peut laisser rentrer « les mesnaiges qui sen estoient aller figitifs pour la peste qui voloient rentrer en leur mason a Noël, dont on obtint une lettre de nostre souverain seigneur dun mandement comment on se debvoit conduire ».

Achat d'une lanterne donnée à Demenge Macron, pour visiter les malades.

Présent à Mme la baillie, alors à Arches, d'une bouteille de vin muscat, tenant deux quartes, à 2 g. la quarte.

RECETTES

De la gabelle	274 liv.	4 g.	
Du moulin, 40 resaux de blé et 20 de seigle, le blé vendu au commencement de l'année à 24 g. le resal, ne vaut plus que 10 à la fin ; le seigle s'est vendu de 17 g. à 8	»	»	
Le meu et le tonneu	68 liv.	8 g.	
De deux vilains serment	2 liv.	»	
Total des recettes	611 liv.	9 g.	10 d.
Total des dépenses	574 liv.	14 g.	15 d.

CC. 41. (Cahier.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1519. — *Sensuivent les frais de la ville d'Espinal, fais et distribuez par Nicolas Poiresson, Nicolas Sainct Vallier, Goery Talletz et Morise Renesieux, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

98 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 19 liv. 15 g.

La femme du bailli arrive à Épinal ; on lui présente du vin et une moite blanche « pour sa bien venue parce qu'il y avoit longtemps quelle ny avoit estee ».

6 bl. à la femme Ruyer de la porte « dambra pour laider a norir ad cause de la peste ».

Renalt, boulanger, et Claude, Charpentier, sont cités à Toul, pour cause de laiderie ; Claude n'est pas reconnu atteint de cette maladie.

Pêche du fossé du Grant Moulin.

Réparations à la toiture du « totel des laidres » et à la maison de la Magdelaine.

3 fl. d'or ou 4 liv. 8 g. donnés « à beaulx pere qui est prachier le caresme ».

3 g. donnés « à la femme Closse partant quelle fut chier Francois du Preis on chaistel portant que on disoit que cestoit de la peste que la fille estoit malade ».

Bernart et Jaique le teinturier vont trouver le bailli à Lunéville, pour lui demander conseil au sujet du fait du petit Antoine. On lui présente quatre grandes truites et dix *arons*.

Construction d'une maison sur la fontaine St-Goëry, marchandée au sieur Maxoy. Elle est terminée pour la semaine de St-Urbain.

2 liv. 8 g. à la femme Etienne Viand « pour ce quelle

voloit mectre en justice maistre Jacoit pour ce que du temps de la peste ledit maistre Jacoit demourit en son meix du Poulx ».

Le prévôt et le receveur de Dompaire, les gouverneurs de la ville d'Épinal, le receveur et les conseillers vont visiter la grange du petit Antoine « pour veoir le domp-maige quil avoit donner a entendre a Mgr le duc que ceulx du Rualmesnil lui avoient fait ».

La semaine de la St-Urbain, trois bourgeois vont à Nancy, à la journée contre le petit Antoine, pour le pré Houssel; la semaine de la St Jean-Baptiste ils y retournent.

Achat de 134 livres « de blanche espoix à 2 bl. la livre, pour faire le cyment a la fontaine Rualmesnil ».

Présent de 4 cimaires de vin à Mgr l'archevêque d'Ambrun, arrivé à Épinal avec M. de Ville.

M. d'Ubexy passe en allant voir l'amiral à Arches; on lui présente du vin.

Don à Mme de Ville, d'une large moite blanche, pour que son mari « tint bon pour la ville pour le petit Antoine ».

Les commissaires arrivent pour commander l'aide; on leur donne huit cimaires de vin.

Trois comtes d'Allemagne et le capitaine Brancdenotte vont trouver l'amiral à Arches.

MM. de Haracourt et de Ville, accompagnés du procureur général, arrivent pour le débat de la grange du petit Antoine; on leur présente du vin et à chacun une moite blanche pour leur femme.

7 liv. 6 g., pour dépenses faites par les 50 personnes qui ont aidé les commissaires à jeter l'aide de 500 fr.

L'amiral arrive à Épinal; on lui donne un muid de vin de Dijon.

Présent de 9 florins d'or au bailli, « pour plusieurs ser-

vices quil a fait parmey ceste annee a la ville mesme pour le fait du petit Anthoine ».

Achat d'une « corvelline » en cuivre, pesant 7 livres, à 7 bl. la livre.

Achat de 7,000 tuiles à 3 fr. le mille.

1 liv. 16 g. « donnés à beaulx père qui ait sermonner le sainct advent ».

3 g. donnés au forestier des bois le Duc, pour son vin.

M. de Tantonville et le grennetier de S. A. arrivent pour compter les conduits ; on leur offre du vin et un repas chez Goëry Rallart.

7 g., « pour ung cramay à la cuisine de la maison de Ville pesant 15 liv. à 2 bl. la livre ».

12 g. à Gérardin, boucher, pour avoir été à St-Dié pendant la guerre.

Total des recettes.......... 781 liv. 8 g. 3 d.

Total des dépenses......... 537 liv. 14 g. 7 d.

La maison construite sur la fontaine St-Goëry est laissée au portier, moyennant 24 g.

Le moulin et la gaulche des drapiers sont laissés pour trois ans à Nicolas, meunier, moyennant 43 resaux de froment et 21 resaux de seigle, payables en 4 termes et 16 fr. pour le gaucheu.

Le gaulcheu des toiles est laissé pour trois ans à trois bourgeois, moyennant 24 fr.

CC. 42. (Cahier.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1520. — *Sensuivent les frais et missions de la ville d'Espinal, fait et distribuer par Demenge Genin, Pierre Renesieux, Cesaire Basoille et Jocot Gros Dolz, quatre gouverneurs de ladite ville.*

DÉPENSES

Cent personnes assistent à la vérification des comptes

des anciens gouverneurs, et font une dépense de 16 liv. 14 g. 10 d.

6 g., pour un quarteron d'oranges présentées à M. de Ville.

Pêche des fossés de Rualménil et de la porte d'Arches.

Demenge Génin et Nicolas Herquel vont à Nancy, trouver S. A., au sujet de l'aide des États. Ils y retournent la semaine suivante.

3 liv. 18 g , pour frais faits par le bailli, le prévôt, les gouverneurs et autres « en traitant lapoinctement du petit Anthoine et de Francois Huraulx ».

MM. Le Grans, gouverneur de Brisse, de St-Claude, et autres seigneurs, passent à Épinal en allant en Flandre, vers l'Empereur ; on leur présente du vin et 12 resaux d'avoine pour leurs chevaux.

La semaine de Miséricorde, MM. de St-Vincent et d'Ubexy vont prendre possession de l'évêché de Valence, pour le cardinal de Lorraine.

Présent de vin à M. de St-Antoine, allant à sa commanderie de Salvoie.

13 liv. 1 g., pour deux poinsons de vin offerts à M. de Ville, pour les services qu'il a rendu dans les affaires du petit Anthoine, de François Huraulx, de l'aide des États et autres.

Travaux à la fontaine St-Goëry et au mur.

Nicolas Mengin, secrétaire du duc de Lorraine, se marie le mardi des Rogations ; on lui adresse du poisson.

Le bailli de Nancy et autres arrivent, au sujet du débat de l'aide des États, suscité entre les gouverneurs et le conseil d'une part, et les bourgeois d'autre part. La semaine du St-Sacrement on lève ledit aide.

Visite des mesures à livrer les rains.

9 g. au forestier des bois le Duc, pour les bois pris par la ville.

Achat de bois pour faire le moule de la cloche du château.

6 liv., pour remettre « une channette sur Notre-Dame du Grand Pont ».

La semaine de la St-Gœry, refonte de la cloche du château par maître Harmand. On achète : 8 liv. d'étain à 15 bl. 2 d. la livre, 226 liv. de « metz » à 23 fr. le cent ; une livre de cire pour graver sur le moule, 7 g.; deux livres de « viesoins », 3 g.; 2 liv. de « cheme seresie », 2 g. et 6 liv. non seresie, 4 g. 8 d.; une paire de gants pour Harmand, 1 g.; quatre-vingt œufs et sept quartes de vinaigre pour le moule, quatre voitures de charbon, pour 2 liv. 2 g. et 14 liv. 8 g. à Harmand pour la façon de ladite cloche.

Après la fonte, Harmand et tous ceux qui ont travaillé avec lui, font un repas au compte de la ville ; la semaine de Noël on la refond en l'augmentant.

La semaine de St-Maurice, cette cloche est montée à la tour du château par huit hommes.

Réparation à la fontaine de la Pucelle.

Confection de huit grandes échelles, pour le service de la ville et réparations des vieilles.

Réparation à la toiture de la loge de la porte d'Arches, qui est brûlée.

Achat de cuir pour « 40 soilles neuves » à huit gros pièce ; réparation et graissage des anciennes.

Refonte de la cloche du château ; Harmand vend 150 liv. de « metz ».

Réparation à l'horloge du Petit Rualménil.

Présent de perdrix, bécasses et poissons au bailli, alors malade à Lignéville.

1 liv. 18 g. « a Nicolas Mongeot, pour le sourplus des vins que furent beux a monter le meux et le tonneux plus avant ». (*Cette dépense se reproduit tous les ans.*)

Achat d'une « quarte à bleds pour la blasverie, 2 g. ».

10 liv. 16 g. offerts au bailli, pour services qu'il a rendu à la ville, tant pour le rapport du petit Antoine et de François Hurault, que pour parler aux seigneurs au sujet de l'aide des États.

Ensuite de la « ravison et ayde des Estats quest montee et accordee pour la somme de 1,600 fr., en oit este gecte tant à la ville comme a faulbourgs par les menaige a la somme de 1,169 f. 8 g. esquel il y ait des mavaisce paye la somme de 15 f. 10 g. comme il appert par cestuy bruict icy mys. Rest que les quatre de ceste presente annee ont paye la somme de 446 f. 2 g. ».

RECETTES

De la gabelle..................	521 liv. 13 g.
Du meu et du tonneu..........	92 liv. 8 g.
Total des recettes..........	968 liv. 16 g. 14 d.
Total des dépenses........	836 liv. 12 g. »

CC. 43. (Cahier.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1521. — *Sensuivent les frais et missions de la ville d'Espinal, faitz et distribue par honnestes hommes Nicolas Mengeot, François Collecte, Nicolas St-Martin et Demenge Sancquedey, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

100 personnes assistent à la révision des comptes de recettes et dépenses de la ville, et font une dépense de 20 liv. 12 g. 8 d.

M. de Ville, capitaine d'Épinal depuis longues années, est nommé bailli de Vosges. On lui offre quatre cimaires de vin à 2 g. la quarte.

Les chartes de la ville sont portées à Nancy et laissées entre les mains de maître Mengin, secrétaire du duc de Lorraine. On lui offre des présents ainsi qu'au receveur général et autres clercs, pour qu'ils prennent les intérêts de la ville.

120 liv. au receveur général de Lorraine, données au Duc « de grâce spéciale ».

Les eaux entraînent le gaucheu des toiles et emmènent des gros bois jusqu'en face de Dogneville. Ils sont retirés par les habitants de cette commune.

Établissement de chenaux pour conduire l'eau du moulin de Grennevol à la rigole et au fossé de la ville.

Présent de vin et de poissons à M. de Haracourt, nommé capitaine d'Épinal, en remplacement de M. de Ville, nommé bailli de Vosges. Il offre un dîner aux gouverneurs et aux conseillers.

Présent d'un poinson de vin, contenant 7 mesures, à M. de Ville, bailli de Vosges, pour les services qu'il a rendu à la ville et pour ceux qu'il promet de rendre, en soutenant ses intérêts près du duc de Lorraine, principalement pour les droits et franchises.

Le révérend père de St-Epvre va à Remiremont ; on lui offre du vin.

Reconstruction du mur du fossé de la porte d'Ambrail.

Présent de poissons et de vin au prince d'Orange et à Mme de Nançois, allant en Flandre.

Le maréchal de Lorraine va trouver l'Empereur à Vurmes ; on lui présente huit cimaires de vin, à 2 g. la quarte.

Nicolas Mengeot reçoit 12 liv. 2 bl., pour les dépens

faits par Nicolas Bernard et Demenge Sancquedey, en allant à Nancy où ils sont resté huit jours, pour faire voir les chartes de la ville et obtenir l'exemption des aides ordinaires.

Renald, boulanger, fournit 1,308 pains pour les crowadeurs, depuis la semaine de la Sainte-Agathe à la semaine de Cantate.

Deux forestiers recherchent pendant deux jours et deux nuits ceux qui ont coupé des bois à la Gerson.

1 liv. 2 g. 8 d., pour le souper offert par le bailli et capitaine d'Épinal aux gouverneurs, prévôt et gens du conseil, le jour de son installation.

6 bl., pour deux clefs, à la tour du St-Esprit.

10 écus soleil ou 30 fr. offerts à M. de Haracourt, bailli et capitaine d'Épinal, pour sa bienvenue.

Le bailli et les gouverneurs s'adressent au maire et au maître d'école de St-Nicolas, « pour s'assurer s'il y avait danger de peste, parce que les marchands d'Épinal vouloient y aller ».

Présent de poissons au bailli, résidant à Domèvre, « quant il mandit querir messieurs les quatre disant quil ne luy disoient point que la peste fut en la mason de Nicolas Huel ».

Achat de 1,000 paux, pour les vannes et xays du moulin, entraînés par les eaux.

Réparations à la porte de la Magdelaine.

Présent d'un chevreuil et de six chapons à Mme la baillie à Domèvre, à son retour de France. Huit jours plus tard on lui offre trois pièces de toile, pour sa bienvenue.

Construction d'un mur vers le gravot des toiles.

Présent de vin à M. de Gerolme, « genre de M. Daroges et beaulx frere a M. le bailli ».

Visite de l'artillerie. On affute un canon et on répare les *battons de l'artillerie*, qui est mise sur les tours et les portes de la ville, par ordre des gouverneurs.

Le bailli de Vosges et M. de Tantonville arrivent à Épinal, « pour faire la paix dentre ceulx de la ville contre le petit Anthoine ».

La semaine de la Nativité de Notre-Dame, les commissaires arrivent pour jeter l'aide, à cause de la guerre.

Réparation à la fontaine du *Poiteux Aubert*.

La semaine de St-Gœry, le bailli vient résider à la vouerie. On lui offre quatre cimaires de vin pour sa bienvenue.

Achat de 9 liv. de plomb, pour cramponner les pierres du Poiteux Sahenir.

Visite des bois de la ville.

16 g., pour 4 cimaires de vin présentées au comte Guillaume « quant il retornit de France et quil sen allit a Héricourt ».

Visite des bois de Deyvillers, par vingt des plus anciens.

3 liv. 9 g., pour dépense faite par le bailli de Vosges, M. de Tantonville, le prévôt et autres, « en cuidant faire l'apoinctement du petit Anthoine contre la ville, ce que ne sca point fait ».

Présent de quatre cimaires de vin au bailli « pour son bon soir de feste sainct Martin ». Il avait chez lui la secrette, la sonrière et l'aumônière du chapitre St-Pierre de Remiremont, ses tantes et autres.

Réédification d'une maison à la Magdelaine, pour y loger le fils Nicolas de Mertz, bon malade.

Présent de 4 cimaires de vin au comte Guillaume, allant parler au duc, « du temps que les Xeniches passaient ».

Demenge Goudez enterre un chien enragé.

1 liv. 4 g., pour vin présenté « a M. le gouverneur de

Bresse et a comte de Verrais, quant ils retornirent de Flandres pour aller en Bourgogne ».

Confection d'une bannière en toile jaune et blanche pour remplacer celle du château qui est usée.

Construction d'une aisance au Grand Pont.

Huit hommes visitent les bois de la ville « parce qu'il y avait plusieurs gens qui en coupaient ». On ne trouve qu'un poulain, appartenant à un homme de Charmois, qui est vendu 4 fr. 1 g.

Remplacement de la lanterne de dessus le Grand Pont.

3 liv. 6 g., pour la moitié d'un cerf envoyé à Jean Michiel, grennetier général du duc de Lorraine, pour les noces de son fils.

1 liv. 15 g. à Aliptz, veuve de Jean Verry, « pour ce quelle ait servir es affaires de la ville ad cause de la peste ».

RECETTES

De la gabelle	428 liv.	6 g.
Du meu et du tonneu	114 »	»
Du gaucheu des toiles	14 »	8 g.
Du moulin, 60 resaux de froment et 30 de seigle, vendus, le froment de 15 à 20 g. le resal, et le seigle de 12 à 16 g.	»	»
Acensement d'un terrain vague, entre le Rualménil et la rivière	»	»
Total des recettes	832 liv.	17 g. 4 d.
Total des dépenses	670 liv.	8 g. 6 d.

CC. 44. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier

1522. — *Sensuivent les frais et mises de la ville d'Espinal, faitz et distribué par honnestes hommes Nicolas Poiresson, Viriot Vaudrequin, Goery Genin et Jean Mougin, quatre gouverneurs de là dicte ville.*

DÉPENSES

108 personnes assistent à l'audition des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 22 liv. 12 g. 10 d.

La comtesse de Tierstain, passe à Épinal ; on lui offre quatre cimaires de vin, à 7 bl. la quarte.

1 liv. 16 g., pour dépense faite en pêchant le fossé de la porte d'Arches. 15 jours plus tard, on pêche les fossés du Grant Moulin et de Rualménil.

Vin présenté au bailli, à MM. de Fontenoy, Louis de Lescus et à Millot de Thermes, en revenant de Fontenoy.

2 g., pour 2 onces de cire rouge, pour les affaires de la ville.

Réparation à la porte de la Magdelaine, derrière le Petit Rualménil.

3 liv. 12 g. « a beaulx pere qui ait sermonner la saincte quarantaine ».

8 liv. 6 g., pour une voile de planches, et six sapins.

6 bl., pour réparer la clochette du réveiller du Rual ménil, « qui sonne pendant la nuit, pour les trépassés »..

Présent de vin à l'abbesse de Remiremont.

6 liv. 5 g., pour dépense faite par le bailli, le prévôt, les gouverneurs et autres « quant on fut mettre les attachons pour mettre les bounes aux gaingnaiges du petit Anthoine ».

La porte Bresson ou de la Chatte, celles de la Magdeaine et de la Fontaine, sont gardées « pour le dangier

de peste, depuis la semaine de l'Assomption, jusqu'à celle de la St-Nicolas.

Construction « d'ung timerez pour charrier les bestes mortes qui sont parmey la ville ».

32 liv. 11 g. 10 d., pour deux pièces de toile blanche, un poinson de vin blanc, tenant huit mesures, des poissons rotis, des perdrix et lièvres, envoyés à Mme la baillie à Ormes « quant elle estoit en couche de son beaulx fils Charles ».

Présent de vin à Mme Damefoux Thiébault, « quant elle revint demourer icy ».

6 g. au forestier des bois le Duc, pour bois pris dans ces forêts.

1 liv. 11 g., pour drap « pour une paire de chausse, et un porpoint donnés à Demange Daras, quant il acceptit l'office de netoyer les immondices de la ville ».

Location de la maison de Jean-Simon Cordeboutte, pour loger le bailli, moyennant un loyer annuel de 12 fr. Il y arrive la semaine de la Sainte-Catherine.

240 liv., pour l'aide imposée sur la ville.

Présent de vin à M. de Fontenoy et à un gentilhomme.

La semaine de la Ste-Lucie, M. de Morimont et huit gentilshommes d'Allemagne arrivent à Épinal « a une jornee touchant aucunne affaire quil avoient contre nostre souverain seigneur Monseigneur le Duc ».

Le bailli, le procureur de Vosges et le lieutenant de Nancy y arrivent, « pour besoingner avec lesdicts alleman »; on leur offre du vin.

La semaine suivante, M. d'Ubexy et un gentilhomme viennent au même sujet.

Le bailli de Vosges va vers Bruyères, pour les affaires du duc ; il repasse la semaine suivante.

6 liv. 6 g., pour dépenses faites pendant six jours, par

Viriot Vaudrequin et Goëry Genin, envoyés aux États à Nancy.

3 liv. 11 g., pour 20 perdrix et une épaule de biche, envoyées au bailli de Vosges, au receveur général de Lorraine et au bailli d'Épinal.

RECETTES

Du meu et du tonneu...........	112 liv. 16 g.
Des blanchisseurs des toiles.. ...	14 liv. 8 g.
De six « vilains serments »......	» 40 g.
De la gabelle.....	434 liv. 14 g.
Du meunier, 60 resaux de blé, vendus à « menus gens de la ville, le blé au prix de 17 à 24 g. le resal, et le seigle de 14 à 18 g.............	» »
Total des recettes...........	876 liv. » 7 d.
Total des dépenses.........	648 liv. 2 g. 5 d.

CC. 45. (Cahier.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1523. — *Sensuivent les frais et mises de la ville d'Espinal, fait et distribue par honnestes hommes Demenge Génin, Bernard, Michiel Lange et Jehan Simon, eulx quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

Cent douze personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs de la ville, et font une dépense de 25 liv. 13 g. 2 d.

Le bailli revient des États de Nancy ; on lui offre quatre cimaires de vin, tenant sept quartes 1/2, à 9 bl. la quarte. Présent d'un chevreuil à sa dame « pour son carmentray ».

Les commissaires du duc arrivent pour compter les conduits ; on leur donne douze cimaires de vin.

S. A. fait conduire par ses gardes jusqu'à Remiremont. « ung ambassade de Borgonne ».

Le bailli de Vosges arrive par ordre du duc de Lorraine, « pour savoir des nouvelles tant de Borgonne comme Dallemaigne »; on lui offre du vin.

En raison des dommages faits dans les bois de la ville, le bailli, le prévôt, le receveur, les quatre gouverneurs et plusieurs du conseil y font une visite ; au retour, ils font un souper qui a couté 1 liv. 16 g.

Réparation à la tuilerie, conformément à l'acensement pour dix ans.

Le curé de St-Nicolas et le chevalier de Rode, frère au bailli d'Épinal, arrivent pour le voir ; on leur présente du vin.

Demenge Génin et Bernard vont à Nancy trouver S. A , pour faire modérer l'aide accordée par les États.

1 liv. 16 g. « à ceux qui ont juer le mistere de la passion le jour du grand vendredi ».

Présent d'une moite à Jean de Lineville, seigneur de Tantonville, et d'une autre au receveur de Neufchâtel, pour les bons services qu'ils ont rendu à la ville, au sujet de la modération des aides.

Le bailli et sa femme reviennent de France ; on leur offre du vin.

Visite des bois de la ville, ensuite d'un rapport « disant que les habitants d'Aydoilles y faisaient grands dommages ».

5 liv. 19 g„ « pour le souppez de M. le bailly, le prévôt, le recepveur et autres officiers, les quatre et ceulx du conseil, quant Michiel Lange fit son mengiey ».

Présent de vin au suffragant, venu à Épinal pour bénir la chapelle du prévôt.

La semaine de l'Assomption de N.-D., M. de Tantonville arrive « pour savoir des nouvelles de dessus les frontières d'Allemaigne ad cause des Lansquenettes qui y estoient ».

Mme la sénéchale de Lorraine vient chercher son ménage ; on lui offre du vin.

Achat de 24 resaux de chaux, pour refaire la fenêtre « de la chapelle messire Jehan Tallet », la muraille du cimetière St-Remy, etc.

Le bailli de Vosges, M. de Tantonville et autres arrivent « pour mettre provision en la ville tant de vin comme de bleds pour cause des allemans qui volloient passer parmey le pays de Lorraine ».

6 liv. à George, maçon, pour faire la fenêtre de la chapelle de MM. les voués.

Réparations : à la toiture de la « tour de la Turne et la tour du Foussez » et au chemin de la croix des batans.

Présent de 10 écus soleil « a M. le senechault de Lorraine qui est estez nostre capitaine et bailly du passez ad cause des bons services rendus a la ville du passé et quil est pour le present lun des principalles des offices de N. S. seigneur en ses pays et que a ladvenir il peult faire plusieurs services a la ville comme il le promet ». On donne une moite de 10 fr. à sa femme.

3 liv. à ceux qui ont « juer le jeux de Ste Barbe parmey la St-Goery fut adviser, par Messieurs du conseille affin d'avoir bon coraige une autre fois den juer autres a ledification du peuple ».

Construction d'une « hye pour planter des gros paulx a pillier du grant pont ».

4 liv. 14 g. 2 bl., pour le dîner et le souper offert à Jean de Tantonville, nommé bailli à Épinal.

M. de Chateaubrehain passe en allant à Luxeuil, pour savoir des nouvelles des Lansquenettes qui sont en Bourgogne.

Le bailli, le prévôt, le receveur, les gouverneurs et autres, vont voir le bois bani à Deyvillers et le bois de St-Arnould, « pour adviser se on en poulvoit faire ung apoinctement ce que nest estez fait ».

Les commissaires de S. A. arrivent pour « gecter les aydes de la St-Remy ». On leur donne huit cimaires de vin.

Présent de 20 fr. au bailli, pour sa bienvenue et deux moites à sa femme.

Le sénéchal de Lorraine passe en revenant de Domèvre et allant aux assises à Mirecourt ; on lui offre du vin.

Le petit Bernard et Michiel Lange vont à Nancy vers le duc, pour obtenir une lettre « adcause des trois cents frans que lui sont estez donnes darrierement pour les grandes affaires quil avoit soustenu pour le pays, lesquels ne tournent en préjudice aucunement en la ville pour les aydes ordinaires on temps advenir ».

Le fils de Claude, serrurier, reçoit 5 fr., pour la conduite de l'horloge, son père est en outre exempt de la garde des portes et des aides ordinaires.

La semaine du nouvel an, MM. de St-Antoine, de St-Epvre et d'Ubexy passent en allant à Remiremont ; on leur offre du vin

3 liv. « au docteur qui ait sermonner parmey le St-Advent, parmey Noel et quinze jours après, la saincte parole de Dieu ».

540 liv. à Adrien Thouvenin, receveur de Dompaire,

pour l'aide des États « darnierement passees a lieu de Nancey ».

Huit hommes « vont mettre a point le chemin de Rasimont, le jour de la conversion de St-Paul ».

Demenge Daras tue deux chiens.

RECETTES

De la gabelle, 474 liv. 1 g.

D'un meunier, pour les deux premiers termes, 30 resaux de blé et 15 de seigle, le blé vendu au prix de 14 à 17 g. le resal et le seigle de 11 à 12 g.

D'un deuxième meunier, pour les deux autres termes, 28 resaux de blé vendus de 15 à 16 g. le resal, et 10 resaux d'avoine, vendus de 11 à 12 g.

Du meu et du tonneu, 100 florins à 2 fr. l'un, soit 120 liv.

De la rançon pour les États, 392 liv. 18 g.

4 g. du fils Demenge Genay, d'Aydoilles, pour un cours d'eau dans le bois de la ville.

Copie du bail du moulin, pour six ans, au profit de Nicolas Graveset, moyennant 60 resaux de grain, les 2/3 en froment et le 1/3 en seigle, payable en quatre termes. Le meunier doit entretenir le moulin « de toutes choses quelconques sans rien excepter, et avec ce doit faire encore ung neufz molin, faire meulle et le tout a ses frais, et a la fin des six annees doit rendre ledit molin en bon estat.

« Il doit moldre aussitost le pourre que le riche sans porter faveur a personne, est ait encore tenu ledit Nicolas tout foys quil viendrait a passer voille de planches lever les xays dudit molin sans en rien recepvoir sinon ceulx qui passeront luy donne quelques choses pour ses pennes. Et a la fin de ses annees doit laisser meilleur ledict molin

de la somme de 100 escus soleil quil nestoit quant il lui fut encheux et aux dits douvriers ». Il a le pré de la ville pour nourrir ses ânes.

Graveset loue ensuite la gauche des drapiers, voisine du moulin, moyennant un loyer annuel de 16 fr.

Viriot Vaudrequin acense une faigue, située dans les bois de la ville, lieudit à Majofain, derrière l'église St-Ogé, pour y faire un étang à mettre du poisson, moyennant deux gros par an.

Total des recettes : 1,288 liv. 14 g. 6 d.

Total des dépenses : 1,202 liv. 3 g.

CC. 46. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1525. — *Sensuivent les frais et mises de la ville d'Espinal, fait et distribue par honnestes hommes Nicolas Poiresson, Anthoine Lavelin, Francois Collette et Jacoy Gros Dolz, eulx quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Cent cinquante-cinq personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 27 liv. 18 g. 9 d.

Présent à M. le sénéchal de Lorraine, résidant à Domèvre-sur-Durbion, d'un quartier de biche, de quatre perdrix et une gelinotte, pour services rendus à la ville.

Les eaux ont creusé le chemin de la grande voie ; réparation.

Demenge Daras « enterre un mauvais chien, et le verray de St-Gœry, parce qu'il était mauvais ».

Achat de 7,000 tuiles, à raison de 3 fr. le mille.

6 g. au forestier des bois le Duc, pour avoir conduit les charpentiers abattre des *platons* dans cette forêt.

Incendie dans les bois de la ville, la veille de l'Annon-

ciation de Notre-Dame ; trente-huit hommes y courent et en revenant, font une *marende* qui a coûté 1 liv. 12 g.

Claudon Chappelliey porte une lettre au lieutenant de Mirecourt, « pour savoir les villaiges la ou on ce moroit en lentour de Mirecourt ».

18 g. donnés aux clercs qui « juerent le miracle de St-Nicolas, le dimanche de Quasimodo ».

2 liv. 12 g., pour dépense faite par le bailli, le prévôt et autres, en faisant « les montre, tant de ceulx de la ville que du ban, comme il fut ordonné par nostre souverain seigneur Monseigneur le duc adcause des Leuteriens ».

1 liv. 5 g., pour 25 poissons portés au sénéchal de Lorraine, à Domèvre, quand il revint de la guerre des Leuteriens « ad cause que on disoit que le cappitenne de Vacolleur son frere estoit avec luy ».

Réparations aux bâtons des tours et murailles, à l'artillerie et aux murailles de Malpertuis.

1 liv. 15 g., pour un dîner offert au bailli d'Épinal, M. de Chalmoisey, le prévôt et autres, « quant ils retour nerent de la guerre des Leuteriens allemans ».

Claude, serrurier, ferre cinq serpentines.

Les commissaires arrivent pour faire payer 6 blancs par semaine à chaque conduit ; on leur offre du vin et du poisson. Nicolas Mengeot et le petit Antoine vont à Nancy, pour réclamer contre cette imposition.

- Ferrage de la porte de la tour de Malpertuis.

Achat de 43 liv. d'acier, à 5 bl. la livre. pour réparer les marteaux des maçons qui travaillent à la reconstruction du mur de Malpertuis.

Réparation à la vanne du moulin du gaucheu « que on avoit rompu pour aveller leawe pour ouvrer a Malpertuis ».

9 g., pour faire une porte à la poterne de Malpertuis.

15 g. 8 d , pour deux quartiers de chevreuil, donnés

au chevalier de Haracourt et à l'abbé de Chaumousey, parce qu'ils ont abandonné tous leurs bois à la ville.

Demenge Daras tue et enterre 4 chiens qui hurlent pendant les nuits.

3 liv., pour faire à neuf les portes du Grand Pont.

Présent d'une moite au receveur du Neufchâtel et d'une autre à M. d'Ubexy, commissaires, pour l'établissement de l'aide des 6 bl. par conduit et par semaine, parce qu'ils ont soutenu les intérêts de la ville.

Réparations à la porte de « la Chaitte qui en venoit par terre », au chemin derrière St-Michel, etc.

Mgr l'Évêque de Toul arrive à Épinal ; on lui présente six cimaires de vin de Bourgogue, à 2 g. la quarte, une « large moicte fine » de 10 liv. 16 g., neuf perdrix et 4 resaux d'avoine, à 7 g. le resal.

M. de Chambley, sa femme et plusieurs demoiselles passent en allant à St-Claude ; on leur offre du vin.

Ferrage à neuf de la porte de la Magdelaine.

Pose de cinq *chunnettes* à Grennevoltz, pour conduire l'eau dans le fossé de la porte d'Arches.

Les commissaires du duc arrivent pour demander l'aide ordinaire ; on leur offre du vin, des oranges et des chataignes. — La ville demande, pour l'avenir, l'exemption des aides ordinaires, et paye pour cette fois 360 liv. — On obtient une charte de franchise, et pour remercier tous ceux qui s'en sont occupé, on paie plus de 120 liv. en argent, vins, moictes oranges, chataignes, etc.

L'archevêque de Besançon et plusieurs autres gentilshommes s'arrêtent à Épinal, en revenant de voir Marguerite de Flandre ; on leur présente 4 cimaires de vin tenant 7 quartes, à 3 g. la quarte.

M. de St-Antoine va à Remiremont, assister à une journée au sujet des affaires du Val-d'Ajol.

Réparation des seaux en cuir pour les incendies.

Présent au bailli d'Épinal, d'un virlin de vin, tenant sept mesures, à 28 g. la mesure.

Fabrication de chaînes pour lier les échelles des halles.

RECETTES

De la gabelle.................	526 liv.	16 g.	
Du meu et du tonneu.........	127 liv.	4 g.	
Du gaucheu des toiles	14 liv.	8 g.	
Du meunier, 40 resaux de blé, vendu de 15 à 30 g. le resal.....	»	»	
Cens donnés par Antoine de Ville, chevalier, bailli de Vosges « pour le ravellez des trespasses a minuictz, parmey la ville »......	»	»	
Total des recettes	1,125 liv.	1 g.	3 d.
Total des dépenses........	982 liv.	18 g.	15 d.

CC. 47. (Cahier.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1526. — *Sensuivent les frais et mises de la ville d'Espinal, fait et distribue par honnestes hommes assavoir Goery Genin, Demenge Sanquedey, Jehan Genin et Pierron Fusselier, eulx quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

170 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 31 liv. 13 g. 7 d.

M. Delsy et plusieurs autres gentilshommes « viennent festoyer nostre capitaine » ; on leur offre du vin.

Le lundi après la St-Mathias « on chante une haulte messe a l'aultey M. St-Maurice davant le jour, adcause de deluge priant a Dieu qui nous fut en ayde ».

Les ponts quoique liés sont entraînés. Pour les reconstruire, on va chercher du bois dans la forêt de Bois-le-Duc.

Les habitants de Dogneville tuent un loup enragé ; on leur donne 12 r., pour qu'ils ne fassent point de quête en ville. Il est enterré par Demenge Daras.

Réparations à l'horloge de Rualménil, aux loges des blanchisseurs, au pilier du petit Rualménil, etc.

23 liv. 14 g. 8 d., pour dépenses faites chez Goery Rallart, par le sénéchal de Lorraine, le bailli, le prévôt et autres, arrivés à Épinal pour visiter « la venne des pappellerie ». La semaine suivante Goery Satterez va à Strasbourg, porter une lettre à Frédéric, au même sujet.

Présent de quatre cimaires de vin, à 6 bl. la quarte, à Mme la baillie, « quant elle fut délivrer dun beaulx filz », et comme c'est son premier enfant, on lui donne 6 écus soleil.

Fondation du « bullevay de Rualmesnil ou un grand nombre de maçons, de charpentiers et de manouvriers estoient dans leau ».

Reconstruction du pilier et du bullevair du Petit Pont, pour lequel on prend des bois dans le forêts du ban d'Uxegney.

La semaine avant la Pentecôte, les portes du Moulin et de la Chatte sont gardées à cause de la peste; la semaine suivante on garde encore celle de la Magdelaine.

18 liv., pour dépenses faites par le sénéchal de Lorraine et autres, députés par le duc « a lafaire touchant la venne du moulin Jehan Gugney furent sur le lieu et tachèrent a apoinctez ceu quil nont peu faire et demourerent icy six journées ». La semaine suivante on donne 6 écus soleil au dit sénéchal pour qu'il fasse un bon rapport.

9 g., pour une clochette au reveillez de Rualménil.

Achat de salpêtre à raison de 14 fr. le cent.

Grands travaux aux murailles et à la tour de Malpertuis.

L'abornement de la forêt entre ceux de Mossoux, La Baffe et Archettes est arrêté. Le prévôt demande au receveur d'Arches, un instrument sur les bois « adcause que ceulx de la Baffe, de Mossoux et d'Archettes disent quil voloient tenir le rapport fait de honore seigneur Francois de Savigney, bailly d'Espinal, Anthoine de Ville, bailly de Vosges et de Henry de Barbay, capitaine de Bruyere et a la penne dicelluy compromis et rapport ».

Le portier du Petit Pont reçoit 3 g. par semaine « pour plus avant que ces gages adcause quil eult le resgart es portes tant de la Chaite que celle du Molin ».

Présent de vin et de poissons à Mme de Domballe « mere de nostre capitenneresse pour sa bien venue ».

1 liv., pour 12 perdrix données au sénéchal, venu à Épinal par ordre du duc, au sujet d'une requête que les Dames du chapitre lui avaient adressées, concernant le droit de vente.

Réparations aux murs des cimetières St-Remy et Poux.

22 liv. 10 g., pour dépenses faites par les commissaires nommés par le duc, « pour gectez les aydes ordinaires dont nous sommes exems ».

5 liv. 10 g., pour perdrix, bécasses et autres dépenses offertes à Messieurs de la Chambre des comptes, pour arriver à l'abornement des bois, entre ceux de la Baffe, de Mossoux et d'Archettes.

Pierron Fuseley et Girard Chodoy conduisent, pendant six jours, des repoux dans le fossé du Poux, et des bornes pour les bois de la ville. Ces bornes sont plantées la semaine de St-Denis, par le bailli de Vosges, M. de Tantonville, le procureur de Vosges, le prévôt d'Épinal et celui d'Arches et autres. Ils font une dépense de 24 liv.

12 g. On offre ensuite 6 écus soleil à M. de Tantonville, capitaine d'Arches, ; 4 au procureur de Vosges, etc.

La semaine de la St-Luc, un exprès est envoyé à Bruyères, pour avoir des nouvelles de la maison du lieutenant, à cause de la peste.

Le bailli arrive, pour s'informer comment on se portait à Épinal ; on lui présente six perdrix.

Achat de 150 livres de plomb, à un gros la livre, « pour cremponnez le bullevay de Rualmesnil, le pilley degrez de Malpertuit et autres ».

Présent de deux virlins de vin, contenant 15 mesures, au bailli de Vosges, pour ses bons services au sujet de l'abornement des bois.

Mme la baillive quitte Hadonvilley pour habiter Épinal; on lui présente du vin à son arrivée. Le bailli arrive la semaine de St-Thomas, en revenant de Bar-le-Duc.

Confection d'une « huge sur les vottes, pour mectre la pouldre ».

Présent de vin au comte de Ortemburgtz, allant vers le duc de Lorraine.

8 liv. 17 g., pour dépenses faites par 14 personnes qui furent « expulsées pour la peste à lieu de Ste-Barbe ».

7 liv., pour dépenses faites par ceux qui sont élus pour aller aux États à Nancy. Ils présentent une requête au sujet de la vanne.

RECETTES

Du meu et du tonneu..........	122 liv.	8 g.
Du gaucheu des toiles	14 liv.	8 g.
De la gabelle.................	645 liv.	6 g.
Du moulin, 40 resaux de blé, vendus à raison de 14 à 15 g. le resal, et 20 resaux de seigle, vendus de 11 à 12 g...................	»	»

De Didier Belpanigniey, drapier, sur sa maison, située près de la porte du Grand Moulin................	1 liv. 16 g.
Des boutiques et terrains appartenant à la ville, des prises de bétail dans les bois, du passage des planches, etc...................	» »
Total des recettes.........	1,006 liv. 10 g.
Total des dépenses........	1,075 liv. 12 g. 15 d.

CC. 48. (Cahier.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1527. — *Sensuivent les frais et mises de la ville d'Espinal, fait et Distribuez par honnestes hommes assavoir Demenge Genin, Viriot Vaudrequin, Nicolas St-Martin et Demengeon Genin eulx quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

132 bourgeois assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 31 liv. 16 g. 4 d.

Mme de Pierrefort passe ; on lui présente du vin.

Réparation au gaucheu des toiles.

Les commissaires du duc arrivent pour compter les conduits de la ville et du ban ; on leur offre du vin à 7 bl. la quarte. A leur retour de Docelles, on leur donne encore du vin et deux quartiers de chevreuil. La semaine suivante, deux gouverneurs vont à Nancy, vers S. A., « pour moderer l'aide des Estats a une gracieuse somme ».

22 liv. 14 g. 8 d., pour dépenses faites par ceux qui ont tirer ledit aide.

Pêche de l'étang de la porte d'Arches.

M. de Tantonville et sa femme passent en allant à Arches ; on leur présente du vin.

Continuation des travaux aux murailles de Malpertuis.

Le capitaine de la ville accompagné de la duchesse de Lorraine reviennent de France ; on leur offre du vin.

Présent d'une pièce de toile blanche, à M. d'Ubexy et d'une autre au receveur de Neufchâtel, pour leurs bons services comme commissaires, en comptant les conduits.

Le capitaine arrive pour s'informer de la requête des Dames du chapitre, au sujet du droit de vente.

Trois charpentiers travaillent chacun deux jours « pour faire ung degrey a la tour du chastel tout hault et a raseoir du plancher ».

Le bailli et le capitaine arrivent à Épinal, au sujet du débat entre les habitants de Thaon et ceux de Giremont.

Nicolas, chapelier, garde la porte Poirot, le jour de la foire de la St-Michel.

5 liv. 6 g., pour dépenses faites par le bailli, le capitaine d'Épinal, celui de Châtel, le prévôt et autres, occupés pendant deux jours, pour le débat existant entre Jean Parmentier et les quatre gouverneurs à cause des appels que ledit Parmentier fait journellement à la chambre des comptes, ce qui est contraire aux privilèges de la ville.

La semaine de la St-Andreu, les commissaires arrivent pour jeter l'aide ordinaire ; on leur offre 10 cimaires de vin, contenant 17 quartes, à 2 g. la quarte.

Douze hommes sont envoyés dans les bois, pour prendre ceux d'Archettes, d'Aydoilles et de Vaudéville qui y coupent.

La femme du capitaine de la ville accouche d'un fils à Maxirot ; on lui offre un virlin de vin pour boire pendant sa gésine.

Le sénéchal de Lorraine et M. de Vacoleur, son frère,

sont à Domèvre ; on leur adresse un quartier de cerf et 50 oranges.

L'aide des États, réduite à 1,500 fr., ne produit que 1,221 fr.; le reste est donné par la ville.

Demenge Génin et Nicolas St-Martin vont à Dombâles vers le bailli, dont la femme est en couche, et lui offre 4 écus soleil pour ses étrennes.

7 liv. 4 g. « à Jacot Ogiey, pour ceu quil est estez longtemps a sainte Barbe, adcause quil fut envoye audit lieu pour laccident de peste qui vint à la maison Jehan Sagay ».

3 liv. 12 g., pour le censal de quatre gros, dus au chapitre St-Goëry « sur une meix devant le pont de la porte d'Arches ».

RECETTES

De la gabelle..................	529 liv.	4 g.
Du meu et du tonneu...........	103 liv.	4 g.
Du gaucheu des toiles	14 liv.	8 g.
De la pêche des étangs des portes d'Arches et de la Fontaine........	28 liv.	16 g.
Du moulin, 40 resaux de blé vendus de 16 à 17 g. le resal, et 20 resaux de seigle, vendus de 12 à 14 g.....	»	»
De Viriot Vaudrequin, pour le cens d'une faigne dans les bois dite à Majofoen, derrière St-Oger	»	2 g.
De la tuilerie, 2,500 tuiles.......	5 liv.	»
Du passage de 159 voiles de planches............................	7 liv.	19 g.
Total des recettes..........	768 liv.	5 g. 8 d.
Total des dépenses.........	760 liv.	1 g. 2 d.

CC. 49. (Cahier.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1529. — *Sensuivent les frais et missions de la ville d'Espinal, soustenus par honnestes hommes assavoir : Nicolas Poiresson en partie cuy Dieu absolve, par Gœry Rollard, par Jehan St-Martin et par Jean Sucly, eulx quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

165 personnes sont présentes à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 36 liv. 15 g. 4 d.

Goery Moressot et Nicolas Lhoste reçoivent 3 liv. 4 g., pour avoir crié toutes les nuits « le ravellez a mignuy pour les trespasses ».

Réparations au gaucheu des toiles et à la conduite de la fontaine de Rualménil.

71 hommes sont envoyés dans les bois pour éteindre le feu.

Acquisition d'une table et de 5 aunes de drap vert, à 6 g. l'aune, pour la Maison de Ville.

Louis de Lescus, lieutenant du bailli de Nancy, passe à Épinal en revenant de Remiremont, où il est allé mettre l'abbesse en possession de l'Illustre chapitre St-Pierre.

Jean St-Martin et Didier Ravaire vont à Toul, pour examiner les sept personnes d'Épinal « qui estoient suspicionnes et adcusez de lepre ». Aucune n'est reconnue atteinte, et on demande à un des députés qui ont visité ces bons malades, de venir à Épinal, mais il refuse.

12 g. donnés au forestier des bois le Duc, pour son vin « pour prendre bois esdits bois ».

Construction du jeu de paume au Poux.

4 liv. 10 g., pour poissons envoyés à Nicolas Mengin de Nancy, secrétaire du duc, pour une noce.

16

Réparations à la fontaine de Rualménil.

Jean Vincent met des bornes derrière Crotté.

Dépenses faites pour la venue de nostre souverain seigneur monseigneur le duc, de madame la duchesse, de M. le marquis et de sa seurs et aultres.

Le capitaine de la ville, M. de Chamoisey, le prévôt, les quatre gouverneurs et plusieurs du conseil, arrêtent l'ordre que l'on tiendra en allant au devant et à l'arrivée du duc et de sa suite.

Les enfants accompagneront avec leurs tambours les arquebusiers qui vont au devant de S. A. — A son arrivée, on lui présente quatre meux de vin, du poisson fin, 50 resaux d'avoine; un paille de taffetas, une coupe d'argent doré, 150 écus soleil et 13 pièces de toile ; à la duchesse, on offre une bourse de velours, contenant 50 écus soleil, etc.

Confection d'un pennon en taffetas, sur lequel les armes de S. A. et celles de la ville sont mises.

La dépense faite pour la réception du duc de Lorraine, de la duchesse et de leur suite, se monte à 564 liv. 9 g., tant en dons qu'en repas.

M. Mengin, secrétaire de S. A., reçoit du vin et un écu soleil valant 3 fr. 2 bl. ou 1 liv. 16 g., pour la requête que l'on a présentée au duc, au sujet de la vanne du moulin Jean Gugney.

La semaine de la Magdeleine, Demenge Sancquedey va à Nancy chercher le sénéchal, le capitaine de la ville et autres, « pour ravallez la venne du moulin Jean Gugney ».

Ils arrivent la semaine de St-Laurent et font une dépense de 48 liv. 19 g. Le maître niveleur met des bornes à la dite vanne.

Visite du moulin de la ville par 28 hommes ; réparation à la vanne et au dit moulin.

Pose d'une enseigne en fer blanc à la tour du Poiron,

portant défense d'acheter des grains avant l'heure indiquée.

Le capitaine de la ville arrive, ensuite des nouvelles que les Lansqnenets voulaient passer à Épinal.

Réparations aux toitures de la porte d'Arches, au pennon du Grand Pont et à la fontaine du poiteux Aubert.

Don de six perdrix et de bécasses au bailli de Vosges, pour savoir pourquoi on défend, dans la prévôté de Dompaire, d'amener des grains au marché d'Épinal.

Présent de deux virlins de vin, contenant chacun six mesures, au bailli et au capitaine de la ville, pour leurs étrennes.

La semaine des Chandelles, on va trouver ledit bailli à Lignéville, au sujet du renouvellement des gouverneurs de la ville; on lui offre un chevreuil.

Achat de quatre « bastons tout neufs et pour la poincture diceulx quil a fait pour pourtez le paille dessus corpus domini a Sainct Sacrement adcause de ceulx qui estoient on dit paille que on print pour pourtez le paille que fut donnez a madame la duchesse a sa joieuse venue en sa ville dEspinal ».

RECETTES

Du meu et du touneu, 102 liv.

Du gaucheu des toiles, 14 liv. 8 g.

De la gabelle, 475 liv. 15 g.

Du moulin, pour les deux premiers termes, 20 resaux de froment vendus, le premier terme à 30 g le resal, et le second terme à 4 fr , et 10 resaux de seigle vendus, le premier terme à 23 g. et 40 g. pour le second.

Pour les deux autres termes, le meunier change, c'est Michel Charton qui le reprend, et paye, par terme, 17 resaux de froment et 8 resaux 1/2 de seigle.

Au lieu de vendre, comme de coutume, ledit froment et seigle, la ville le fait cuire pour donner le pain aux pauvres.

Suivent les recettes des étaux mis sous la halle, loués aux bouchers, boulangers, merciers, drapiers, pelletiers, etc.

Total des recettes : 954 liv. 11 g. 12 d.

Total des dépenses : 1,173 liv. 18 g. 1 d.

Bail du molin de la ville, aux enchères et à la chandelle, pour trois ans, au profit de Michel Charton du Petit Rualménil, moyennant 112 resaux de blé et seigle, et qu'il moudra aussitôt pour le pauvre que pour le riche et ne fera de faveur à personne.

Le gaucheu du moulin lui est encore laissé moyennant 16 fr.

CC. 50. (Cahier.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1530. — *Sensuivent les fraiz et missions de la ville, d'Espinal, sousthenus par honnestes hommes Gory Génin, Demenge Sancquedey, Jacos Grodo et Morisse Esmez, quatre gouverneurs de ladicte ville.*

DÉPENSES

186 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 52 liv. 15 g. 4 d.

Réparations au gaucheu des toiles.

Pêche de l'étang de la porte d'Arches ; six hommes portent le poisson dans celui du Grand Moulin.

En raison des services rendus à la ville pendant la peste, par maître Jacas, on lui donne du pain, du vin et des harengs.

Le fils du bailli arrive pour voir « comment on se pour-

toit en la ville d'Espinal, lui fut donnes pour pourter a son père malade, des oranges, des confitures, etc. ».

Pavage de l'entrée du grand gravot.

Deux gouverneurs vont trouver S. A., au sujet de la prétention de l'abbesse du chapitre, qui dit avoir le droit de franchise « des droyt de cher qui sont deu a Messieurs les quatre ».

Achat de deux charrées de planches, pour faire des loges à Ste-Barbe.

17 hommes vont éteindre le feu à la Gerson.

La semaine de la St-George, achat de 3 voitures de planches pour faire des loges « pour ceulx que on boutta hors de la ville ».

Un homme de Remiremont tombe malade devant le moulin et meurt au bout de huit jours. Il est enterré au cimetière Saint-Remy.

Construction de loges à Ste-Barbe.

La semaine après la belle none, les enfants de Jean Chodey tombent malade ; deux hommes gardent pendant la nuit, « affin que on ne hantes alentour de la maisson ».

Fourniture de lait, de fromage, de pain, de viande et de vin aux malades placés dans les loges.

La semaine de la Pentecôte, l'épidémie continue; les fossoyeurs portent de la viande, du pain, du vin, du sel, etc , aux malades, et enterrent les morts. Construction de nouvelles loges.

La semaine suivante, Antoine Barbatte va à Thaon, pour acheter le blé du petit Bernard ; on va encore en chercher à Chavelot.

La semaine de la St-Jean, Thiéry Charton conduit 50 planches pour faire des loges; les fossoyeurs restent toujours en dehors des fortifications et vivent au compte de la ville.

La semaine de la St-Pierre, les marchés sont entièrement abandonnés, les gouverneurs font acheter des grains et du vin dans les villages voisins, pour la nourriture des pauvres.

Balle, charpentier, et sa famille, sont mis hors de la ville, « a causse quil faisoit des grans dommaiges a ses voisins ».

Le bailli s'informe de la situation d'Épinal et demande les gouverneurs pour leur parler.

La semaine suivante, confection d'une civière pour porter les morts en terre.

Pendant celles de la St-Benoit et de la Magdelaine, une famille est mise hors de la ville ; les fossoyeurs restent toujours dehors. Les habitants des villages voisins amènent du blé jusqu'à l'entrée de la ville, mais n'y pénètrent pas.

La semaine de l'Assomption de N. D., les gouverneurs vont à Dombales, près du bailli, lui exposer la situation de la ville, les provisions à faire pour les pauvres, et au sujet « du bruit qui corroit par la bande de M. Jean de Daigneulle qui volloye avoir passaiges par le pays ».

A partir de la semaine de la St-Goëry, les fossoyeurs reçoivent une somme par semaine ; à la St-Martin, on leur retire deux francs, en raison de la pauvreté de la ville.

Le bailli arrive à Dogneville, pour s'informer de la situation d'Épinal et des habitants, et y fait venir les gouverneurs et le prévôt.

La semaine de la Ste-Lucie, le prévôt, l'échevin, les quatre gouverneurs et plusieurs autres bourgeois rentrent à Épinal, et font un repas au compte de la ville.

Présent de poissons envoyés au bailli de Vosges, afin qu'il prenne les intérêts de la ville contre ceux de la Baffe et de Mossoux, au sujet des bornes des forêts plantées par ledit bailli.

Le samedi de la semaine des Rois, reprise des marchés interrompus pendant la peste.

(Pendant les cinq mois qu'a duré cette épidémie, les bourgeois ont abandonné la ville ou sont morts ; il n'y a plus de marché ni de foire ! Épinal n'est plus qu'un désert, un centre où l'on n'entend que plaindre et gémir les quelques habitants qui si trouvent abandonnés et sans ressources ! qui meurent dans leur maison ou dans les rues !

A la fin de cette épidémie, la ville fit nettoyer toutes les maisons abandonnées et enterrer tout ceux qui y ont été trouvés).

RECETTES

Du meu et du tonneu, 91 liv. 4 g.

Du gaucheu des toiles, 14 liv. 8 g.

De la gabelle, 166 liv. 10 g.

A partir du mois de mai, cette recette est presque nulle.

Le fermier du moulin donne 25 resaux de blé pour son premier terme, pour les pauvres ; le second terme, vu la pauvreté du temps, il n'en donne que 12 et abandonne le moulin. La ville y place un homme pour en tirer le plus grand profit possible ; il en est de même pour le quatrième terme.

Total des recettes : 473 liv. 4 g. 3 d.

Total des dépenses : 581 liv. 16 g. 10 d.

CC. 51. (Cahier.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1532. — *Sensuyt les frais et misses de la ville d'Espinal, faictes et distribuez par honnest homme Michiel Lange, Demengon Génin, Pierron Fuzellier et Liégée Bouchier, quatre gouverneurs de ladicte ville.*

DÉPENSES

180 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 42 liv. 13 g.

Présent de vin à M. le protonotaire de Savigny, frère au capitaine d'Épinal.

Réparation au moulin.

Trente-neuf hommes vont éteindre le feu à la Gerson.

Réparation du chemin de Grandrupt.

12 liv. 10 g., pour repas offerts au capitaine de la ville et autres, pour services rendus et à rendre. Le bailli de Vosges y assiste, et exige le compte au sujet du château.

4 g., pour creuser deux fosses pour un homme et une femme, décédés à l'hopital du Petit Rualménil.

Le bailli de Vosges, le procureur général, M. de Tantonville et autres viennent à Épinal, au sujet des bois.

Un messager de Châtel arrive pour s'informer s'il existe « des dangers peste ».

12 g., pour « relier toutes les tonnes de pouldre que sont sur les vottes du moustier ».

Achat de quatre meules de moulin pour 91 livres; grosses réparations au moulin.

Le bailli de Vosges arrive pour marchander les réparations à faire au château ; on lui offre 4 cimaires de vin contenant 7 quartes, à 7 bl. la quarte.

Deux gouverneurs vont à Ville, au baptême de l'enfant de M. de Bassompierre.

Reconstruction du mur du jardin du prévôt, situé en aval du moulin.

Le bailli arrive à Épinal pour y demeurer ; on lui offre du vin.

Les commissaires arrivent pour compter les conduits.

Deux gouverneurs vont à Nancy présenter une requête à S. A., au sujet des aides.

11 liv. 19 g., « pour une virelly de vin rappez tenant sept mesures, présentée au bailly de Vosges a cause que

on luy avoit promis de lontemps par plusieurs du conseil et des maistres des mestiers quant ils font icy pour nos bois ».

Présent de deux larges moites blanches à M. de Tantonville, capitaine d'Arches, et au receveur de Neufchastel, désignés comme commissaires des États.

RECETTES

Du meu et du tonneu, 98 florins (2 fr. pour florin).............	117 liv. 12 g.
Du gaucheu des toiles.......	14 liv. 8 g.
De la gabelle	475 liv. 1 g.
Total des recettes...	881 liv. 12 g. 4 d.
Total des dépenses..	1,054 liv. » g. 4 d.

CC. 52. (Cahier.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1533. — *Papier des misses et des receptes de la ville d'Espinal distribue par houneste homme le Petit Anthoine, le Petit Barnay, Jehan Chodey et Claudon Fuzellier, quatre gouverneurs de la dicte Ville.*

DÉPENSES

190 personnes assistent à la vérification des comptes de la Ville, et font une dépense de 43 liv. 11 g. 4 d.

Présent de 12 perdrix et autant de bécasses à M. le Président, pour services rendus à la ville.

Requête adressée à S. A., « a cause que messieurs de Deneuvre avoie aratez la marchandise de aucun de nos bourgeois a lieu de Bacquarey pour la vente ». Trois semaines après, ils ne sont pas encore en liberté et on retourne à Nancy.

Nicolas Vencey et autres font venir la rigole de l'étang de Bellefontaine jusqu'en ville.

Incendies dans les bois, derrière St-Oger.

Réparation à la « louge de la pourte de la Fontenne, la louge de Lapignoil, etc. ».

Présent d'un chevreuil au bailli de la Ville « qui estoit bien malade ».

36 hommes travaillent, pendant deux jours, à réparer les chemins de St-Michel, de la Colombière, de Rasimont et du pré Bazoille.

6 g. à trois maçons qui ont réparé le chemin de la Magdelaine.

Réparation au pont et aux murs du fossé de la porte d'Ambrail.

1 florin d'or, qui vaut 30 g., donné aux arbalétriers le jour de leur fête, comme de coutume.

Le bailli de Vosges et M. Largentier arrivent pour voir l'ouvrage du château ; on leur offre du vin à 6 bl. la quarte et un repas.

1 liv. 6 g., pour le gage de six mois à Claudon Girard, pour coucher sur la tour du Petit Rualménil, « et pour cornez le cors burnez ».

Deux gouverneurs vont trouver le bailli, parce qu'il y a longtemps qu'il n'est venu à Épinal ; ils lui offrent un chevreuil et du poisson.

Établissement de deux « noz » à la fontaine de Rualménil ; travaux à la conduite.

Les commissaires arrivent pendant la semaine de la St Luc, pour jeter l'aide ordinaire ; on leur donne du vin.

Construction d'un « petit baulfrois a la chambre de la waiste du Chaustel a cause que la dicte waiste ne pouvoit veoir parmi la ville pour ce que le toy estoit estez relevez ».

Construction de 4 grands écussons le long du Grand Gravot, et à chaque écusson 36 passées.

Réparations à la portière du Petit-Pont et à la porte de la Magdelaine, près du moulin.

1 liv. 10 g., pour gage au portier de la porte Pairoy.

Le bailli et sa femme arrivent pour la fête de Noël ; on leur offre du vin, des perdrix et de la toile.

6 liv., pour le souper du bailli de Vosges, du capitaine du château, du prévôt, du receveur, des gouverneurs et autres, « comme il est de coustume de tout anciennetez le soir que Jehan Chodey fit son banquet avec le vin et la venesson qui donnoit à la dicte compagnie ».

RECETTES

Du meu et du tonneu........	127 liv. 4 g. »
Du gaucheu des toiles........	14 liv. 8 g. »
De la gabelle...............	452 liv. 14 g. »
Du moulin	75 liv. 12 g. »
Plusieurs recettes pour confiscation de chevaux et voitures pris dans les bois de la ville.	
Total des recettes...	792 liv. 3 g. » d.
Total des dépenses..	669 liv. 15 g. 9 d.

CC. 53. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1534. — *Papier des misses et receptes de la ville d'Espinal distribuez par honneste hommes Maurice Renecieux, Jacquoy Gros, Jehan Genin et Jehan Ral, gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

210 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 45 liv. 6 gr.

Le bailli de Vosges vient avertir que le siège est devant Châtel ; on lui offre du vin à 10 g. la quarte.

Les gouverneurs ordonnent de couper des bois dans la forêt de la Haye, pour faire des « landres » et les placer sur les murailles de la ville.

Le bailli d'Épinal arrive avec son chapelain « a cause du bruit de Chastel » ; on leur offre du poisson.

La semaine de Letare, une toile rouge est mise au château, « pour monstrez de quelle part que les gens darmes viennes ».

La semaine suivante, le bailli arrive pour « faire la visitation de la ville et du ban pour faire abatonnez a ung chacun comme il lapartient ».

La duchesse de Milan passe ; on lui offre du vin à son arrivée, un souper et un dîner le lendemain. Elle est accompagnée par M. le comte de « Saulmes » à qui on fait aussi des présents.

Hanus « maistre quagnognier » de S. A., visite l'artillerie d'Épinal.

1 liv. 18 g., pour le dîner et le souper des gens de la justice et des quatre gouverneurs de la ville, « quant ils furent visiter les lieux des bois pour mestre les maréchaulx pour faire leur founez ».

34 hommes vont « le grant jeudi rescouvelez feu qui estoient es bois de la ville ». La semaine de Pâques, on y court près de Mossoux.

Achat de petites et grosses carpes, pour mettre dans l'étang de la porte d'Arches.

Réparation aux conduites de la fontaine Rualménil, de St-Goëry et de la Pucelle, à la toiture du boulevard de Rualménil, etc.

Présents de vin et de venaison au bailli de Vosges, capitaine d'Épinal, pour les bons services qu'il rend à la ville, et d'un quartier de biche à M. de Fléville, comme ancien capitaine d'Épinal.

Les commissaires de S. A. arrivent pour faire la « visitation des bois et aussy pour les rapport que Girard Tallet avoit rapportez a la chambre des comptes a Nancy ». Ils y restent pendant trois jours et font une dépense de 17 liv. 18 g. chez Goëry Ralairt.

Réparation « dung grant pan de murailles qui estoit xeux on chaistellet darriere la maison de Gœry Genin et pour refaire et toupper un huisse qui alloit ont plaixi ».

Réparation et graissage de 180 seaux à incendie ; on achète un cuir de bœuf pour lesdites réparations, au prix de 1 liv. 14 g.

Réparation au chemin dessous St-Michel ; extraction de trois roches.

Les commissaires arrivent pour les aides ordinaires ; on leur offre quatre cimaires de vin, à 6 bl. la quarte.

Le sénéchal de Lorraine vient pour résider à Domèvre, on lui présente six perdrix, quatre bécasses et une grive.

20 liv. 2 g., pour 60 toises de pavés faites entre les deux portes du Grand-Moulin et ailleurs.

Le bailli de Vosges, capitaine d'Épinal, et sa femme, viennent y demeurer à la Toussaint ; on leur présente du vin.

Réparation aux deux fontaines de la porte d'Ambrail.

La fille de François Hurault est citée pour aller à une journée à Toul, par ordre du conseil d'Épinal.

Le capitaine de Châtel et Claude Des Pillez portent la parole au nom de la Ville, devant les commissaires de S. A., et offrent leurs corps et leurs biens à la ville.

M. de St-Remy, bailli de Vitry, vient voir son frère qui est bailli de Vosges et capitaine d'Épinal.

24 liv. à Jean de Lesvaulx, charpentier, pour le restant des travaux qu'il a fait au gaucheu des toiles et au « xay » dudit gaucheu.

Jean Mermier porte à Dompaire et à la chambre des comptes, le vidimus des droits de la ville, de prendre des bois dans les forêts du Duc, « pour la refection des portes et des ponts de la dicte ville ».

RECETTES

De la gabelle..............	530 liv. 1 g.
Du meu et du tonneu	122 liv. 8 g.
Du moulin........................	75 liy. 12 g.
Total des recettes....	814 liv. 15 g.
Total des dépenses...	596 liv. 1 g.

CC. 54. (Cahier.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1535. — *Papier des misses et despenses de la ville dEspinal distribuez par honneste homme Goeri Ralair, Demenge Sancquedey, Jehan Sainct Martin et Gorgon Genin, pour lannee* 1535.

DÉPENSES

234 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 43 liv.

Le receveur de Dompaire rapporte le vidimus de la « lettres des libertez et franchises de la ville a cause que est estee pourtee a la chambre des compte à Nancy par ordonnance de nostre S. S., a cause des bois ».

On commence la construction en pierre d'une arche du Grand Pont ; les pierres sont extraites et amenées des carrières de la ville par corvées. Les mardi, mercredi et jeudi de Pâques il y a 360 voitures.— Les bois pour les cintres sont pris dans les forêts de S. A. — La semaine du St-Sacrement, on fait un engin pour descendre les pierres ; la semaine précédente on avait détourné l'eau, la semaine de la St-Claude on pilote, et celle de la St-Lau-

rent on ferme l'arche. — Après l'Assomption on fait le tablier, et le travail est fini la veille du jour de Ste-Prince et Ste-Victorine. Les entrepreneurs reçoivent la semaine suivante, 180 liv. — A la St-Martin on démonte les cintres.

7 g., pour le cens que la ville doit pour son moulin.

Les commissaires de S. A. arrivent pour l'aide ordinaire ; on leur offre du vin.

Deux gouverneurs portent 200 écus au trésorier, à Raon.

Gorgon Genin et Nicolas Barbier vont à Toul, au sujet de la citation donnée à Catherine Hurault.

Réparation à la chaussée de l'étang de la porte d'Arches.

M. de Buxy, chambellan du roi de France, passe à Épinal en allant à Plombières ; on lui présente du vin à 7 bl. la quarte.

Le bailli de Nancy va aux bains de Plombières, on lui en présente quatre cimaires à 7 bl. la quarte ; à son retour, on lui offre à souper.

Les commissaires de S. A. arrivent pour compter les conduits de la ville.

2 liv. 8 g., pour la dépense des porcs de La Baffe et de Mossoux, pris dans les bois de la ville.

Présent de perdrix et de bécasses au bailli de Vosges, capitaine d'Épinal ; le même jour, on donne deux quartiers de chevreuil et six bécasses au sénéchal de Lorraine, en résidence à Domèvre.

Claudon Boban va à Dombasles, trouver le bailli d'Épinal, pour savoir l'époque du retour du duc de Lorraine à Nancy ; il était alors à Lunéville.

Dépenses au sujet de la citation de Catherine Hurault.

La semaine de Noël, la ville offre un chevreuil et six bécasses au bailli d'Épinal, un chevreuil au sénéchal de

Lorraine, en résidence à Domèvre ; un poinson de vin, tenant 3 mesures 1/2, à 34 g. la mesure, au « capitaine de Chastel a cause du bon consoille quil nous donne et pour les grant service quil nous fait et qui nous promet de faire de jour en jour et qu'il abandonne tout ces biens à la ville » ; 1 florin d'or au prévôt.

Réparation de la porte du Petit Rualménil, « après du molin de la ville et pour mestre les grant sappin dessus le Grant Pont ».

Présent d'une moite blanche à Mme la baillive, parce qu'elle n'est pas restée à Épinal tout le long de l'année.

Le bailli marie son fils; la ville lui offre de la venaison.

18 g. à « maistre Didier pour la peine quil ait heu de translatez deux ou trois sytatus pour Katherine Huraulx tant de Toul comme de Treves, de latin en français ».

RECETTES

De la gabelle................	489 liv.	4 g.	»
Du meu et du tonneu.........	117 liv.	12 g.	»
Du gaucheu des toiles.........	18 liv.	»	»
Du moulin..................	75 liv.	12	»
« Du chaixalx du boureaulx seant à la ruelle St-Goëry........	»	3 g.	»
« Du moitesier de St-Agier, pour la confiscation de son chair et cheval........................	1 liv.	7 g.	»
Des habitants de La Baffe et de Mossoux, pour la confiscation de leurs porcs, pris dans les bois de la ville.			
De l'impôt de 3 fr. par conduit	105 liv.	10 g.	»
Total des recettes....	931 liv.	9 g.	2 bl.
Total des dépenses...	865 liv.	3 g.	3 bl.

CC. 55. (Cahier.) — In-folio, 34 feuillets, papier.

1536. — *Pappier des receptes et mises de la ville dEspinal reccues et distribuees par honnestes hommes Demenge Genin, le Petit Bernard, Jehan Borrelier et Nicolas Gerard, tous quatres et gouverneurs pour lors de la ville dEspinal.*

DÉPENSES

230 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 43 liv. 17 g. 10 d.

Un cheval de Grand Pont est entraîné par les eaux jusqu'à la Côte-Olie.

Réparations à la fontaine Rualménil.

Un messager est envoyé à Chasteau, pour savoir si M. de Pierrefort y est.

Établissement de « craiches en lentour de la rigolle depuis Bellefontenne jusques au preys du Petit Antoine ».

4 liv. 10 g., pour le repas donné au bailli, arrivé à Épinal par ordre de S. A., pour visiter l'artillerie, les munitions et les portes.

Charles de Longchamp travaille pendant 33 jours à la rigole, depuis l'étang de Bellefontaine à l'étang de la porte d'Arches ; réparation à la chaussée dudit étang.

Le feu prend dans les bois de la Genesson, 64 hommes y courent.

Les baillis de Vosges et d'Épinal reviennent visiter l'artillerie de la ville.

Deux menuisiers vont couper des bois dans la forêt de la Haie et du bois le Duc, pour réparer le gaucheu.

40 manœuvres goutent sur l'eau, afin de ne pas perdre de temps en fermant l'eau pour construire l'arche du pont. La semaine de la St-Marc, les maçons commencent la fondation de ladite arche, près de chez Martin.

7 liv. 4 g. au fils de Michiel Hoberdon, pour les deux parts de l'étal de boucher.

Maître Hanus, de Nancy, arrive à Épinal, pour visiter l'artillerie de la ville ainsi que la qualité de la poudre et du salpêtre.

La duchesse de Lorraine arrive ; on lui présente deux virelins de vin, contenant 14 mesures, et quatre pièces de toile blanche à 15 fr. la pièce.

16 g., « pour une marende xincquez aux massons et manouvriers quant ils fondirent les pilliers auprès de la venne Demengeon ».

Réparation à la pelle de la fontaine du « mol prey ».

La duchesse de Lorraine quitte Arches et repasse à Épinal, où on lui offre le poisson et le gibier pris par onze hommes.

Plantation « de paulx de hye et pose de la pièce de bois forchene a lencontre du pilier de lescuts ».

Achèvement de l'arche du pont, avec de la pierre de Razimont.

Construction des degrés « en allant au neuf mur et pour seyer du bois pour faire des platrons pour mettre a la tour Persee en allant au chasteau ».

Les baillis de Vosges et de la ville arrivent « pour faire les monstres »; on leur offre du vin.

138 liv. aux adjudicataires de la deuxième arche en pierre du Grand-Pont. La ville paie ensuite 6 liv. 5 g. 10 d., pour le transport de 568 voitures de pierre, 48 tombereaux de sable et 14 voitures de bois.

3 liv. 15 g., pour la dépense faite par M. de St-Loup et le capitaine du château, « quant ils vinrent icy en commission de nostre souverain seigneur pour apporter la neutralitez de l'empereur et du roi et qui sen allerent sur

les frontieres des pays pour conduire les marchans parmey les pays ».

Confection de deux échelles pour les feux.

Réparation de la galerie de dessus le Petit-Pont.

2 liv. 11 g. 10 d., pour 7 quartes et une chopine et demie d'huile, pour mettre avec le ciment de la fontaine du grand Rualménil, à 7 g. la quarte.

130 liv. à S. A., pour l'aide demandé, à cause de la neutralité qu'il avait obtenue de l'empereur et du roi.

2 liv. 5 g., pour paver la seconde arche du Grant Pont.

Établissement d'une petite chambre sur la tour de la porte de la Fontaine, « pour mectre pouldre et monicions ».

7 liv. 14 g. à Bernard et Jean Borrelier, pour leurs frais en allant à Nancy, « a l'encontre de Gérard Tallet affin de luy oster la bourgeoisie de Viller ».

9 g., pour porter la poudre de l'église à la tour de la porte de la Fontaine.

Achat de six arquebuses neuves à Strasbourg, à 6 fr. l'une ; réparation des anciennes et autres batons d'artillerie.

RECETTES

De la gabelle..................	563 liv.	8 g.	»
Du meu et du tonneu.........	129 liv.	12 g.	»
Du gaucheu des toiles	28 liv.	»	»
Du moulin..................	99 liv.	12	»
Total des recettes.....	956 liv.	1 g.	14 d.
Total des dépenses....	1,031 liv.	15 g.	4 d.

CC. 36. (Cahier.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1537. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal distribués par honnestes hommes Michel Lange, Claudon Fuzelier, Claudon Jénin et Nicolas Desprecs.*

DÉPENSES

250 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 44 liv. 2 g. 6 d.

Les commissaires de S. A. arrivent, pour prendre les informations de Girard Tallet, « a lencontre de la justice ».

6 bl. au receveur, « pour ung instrument quant Girart Tallet cria mercy a toute la ville ad cause qu'il se avoit fait bourgeoy de la chambre des comptes et du maire de Viller ».

Construction d'une troisième arche en pierre au Grand Pont. La semaine devant la St Jean, on détourne l'eau pour creuser les fondations, trois semaines après, on pose les cintres et un mois et demi après ils sont enlevés. La semaine de la St-Étienne, on paie 168 livres aux divers entrepreneurs de ce pont. — Comme pour les deux autres arches, les pierres ont été extraites des carrières de Razimont et conduites par corvées. Pavage de cette arche.

2 livres, pour « crier le reveillez de nuyt parmy lannee ».

12 g., pour 4 grands brochets mis à l'étang de la porte d'Arches.

1 liv., pour conduire 160 tombereaux de repoux, « le long de la rigolle aupres de la croix de Graignevol ».

La semaine de la Belle Nonne, le bailli arrive par ordre de S. A., « ad cause que l'on disoit qu'il y avoit ung cappitaine en ceste ville qui levoit des *lantzkuecht* ».

Visite de l'artillerie et des portes de la ville par les commissaires de S. A.

6 g. au forestier du bois le Duc, pour son vin.

Réparations à la louge du Petit Pont.

2 liv. 14 g., pour un chevreuil et six perdrix offerts au bailli de la ville, « pour ce qu'il avoit longtemps quil navoit estes icy ».

Construction d'un pilier en pierre au Petit Pont.

13 liv. 6 bl., pour la dépense des trois gouverneurs de la ville, envoyés à Nancy, pour soutenir le procès contre les habitants de Deyvillers, au sujet des porcs qu'ils avaient pris à ceux d'Épinal dans le bois de la Hey. La semaine de la Toussaint, on demande la recréance desdits porcs et la semaine suivante, on va visiter les bornes de ladite forêt. La semaine de Noël, le procureur général de Lorraine arrive pour ce procès, on lui offre deux pièces de toile, pour qu'il soutienne la ville. Les habitants de Longchamps, de Jeuxey, de La Baffe et d'Aydoilles arrivent à Épinal pour être entendus.

Pose d'un « neuf moyne a la fontene du poycteu Anbert ».

6 bl. 1 d., pour 450 clous d'ardoises, pour les tours du Grand Pont. La semaine de la St-Vincent, Nicolas François reçoit 1 liv. 4 g., pour couvrir lesdites tours « tant dassy que dardoyses ».

Total des recettes, 856 liv. 10 g.

Total des dépenses, 734 liv. 17 g.

CC. 57. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1538. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal distribuees par honnestes hommes Jehan Jenin, Jehan Chodey, Jehan Sainct-Martin et Nicolas Poiresson, gouverneurs.*

DÉPENSES

266 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 48 liv. 5 g. 3 d.

Présent de 4 simaires de vin, à 9 bl. la quarte, au bailli de Vosges, arrivé à Épinal, « en lencontre de ceulx de Dompmevre pour ceulx de Gigney ».

2 liv. 14 g., pour une requête présentée à S. A., « a lencontre de Lucas Pasquier, accause quil demandoit le double des proces a lencontre de lui car cestoit contre les droicts de la ville ».

Construction de la Vouerie des toiles ; la semaine des Palmes on y fait des fournaises.

Le bailli donne l'ordre de « mestre provisions es portes et murailles et aussy es guets ».

Construction d'une quatrième arche en pierre au Grand Pont. L'adjudication a lieu la semaine de l'Annonciation de N.-D. ; les fondations sont commencées la semaine de la St-Urbain ; la semaine de la Purification de N.-D. on pose les cintres et ils sont enlevés la semaine de St-Etienne. Payement des travaux, soit : 168 liv. La semaine de la Ste-Croix on fait le pavé.

Demenge Jean Perrin crie le réveillé à la Grande-Ville et François Babel au Grand Rualménil.

Deux gardes forestiers et plusieurs autres couchent à la Voivre, « pour prendre aucuns dedans ladicte voyvre accause quelle estoit novellement rebenye ».

Réparation du chemin du pré Bazoilles et curage des fossés.

Passage du jeune duc de Vutemberg ; on lui offre du vin et du gibier pour lui et de l'avoine pour ses chevaux.

Le bailli de la ville arrive, on lui paie sa dépense montant à 18 liv. 19 g., « accause que il avoit longtemps que il ny avoit estez en cest ville ».

Les commissaires de S. A. arrivent, pour recompter les conduits de la ville qui l'avaient été par le receveur et le capitaine d'Arches.

Requête portée au bailli des Vosges, à Ville, contre les habitants de La Baffe, au sujet des bois.

Présent au même bailli, capitaine d'Épinal, d'un virlin de vin blanc, tenant 6 mesures 1/2, à 3 fr. 4 g. la mesure.

Réparation aux verrières du donjon « du hault du chastel ».

Le bailli d'Épinal est à Dombasle ; on lui porte du gibier.

RECETTES

« De la super abondance des conduit que furent passez et estay a nostre souverain seigneur au chacun conduyt trois frans le fort aydant le faible. ».	39 liv.	3 g.	» d.
De la gabelle..................	542 liv.	2 g.	»
Du meu et du tonneu..........	117 liv.	12 g.	»
Du gaucheu des toiles.........	24 liv.	»	»
Du moulin.....................	99 liv.	12 g.	»
De la maison sur la fontaine St-Goëry......................	1 liv.	10 g.	»
De la chambrette près de la porte de la Chaitte	»	3 g.	»
De sept vilains serments........	7 liv.	10 g.	»
Des habitants de Dogneville pour leurs voitures prises dans les bois de la Voivre....................	4 liv.	16 g.	»
Total des recettes....	823 liv.	15 g.	5 d.
Total des dépenses...	930 liv.	10 g.	12 d.

CC. 58. (Cahier.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1539. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal distribuer par honnestes hammes Maurice Renecieulx, François Coulette, Demenge Sancquedey et Francoy Pairoy, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

265 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs de la ville, et font une dépense de 56 liv. 11 g. 2 d.

Visite des bois de la ville, où on a pris la voiture du maire de Deyvillers.

Pêche des étangs de la porte d'Arches et de la porte de la Fontaine.

Réparations à la porte de la Magdelaine, à celle de la Chaitte et à la fontaine Rualménil.

2 liv. 17 g. pour le souper des maçons et de plusieurs conseillers « quant on marchandoit à eulx pour faire les deux arches du Petit Pont ». La semaine de la Pentecôte, on commence l'arche du côté du Rualménil, et huit jours après, on fonde le pilier et l'arche du milieu ; la semaine de la St-Antoine, on cintre l'arche, et la semaine de la St-Jean, on met la clef de la voûte. La semaine de la Division, les entrepreneurs reçoivent 150 liv., pour le prix de leur adjudication de la grande et de la petite arche.

9 liv. 7 g., pour dépenses faites par le bailli d'Épinal (à qui Dieu fasse pardon) et de ses serviteurs, quand il vint ici.

Présent d'une moite blanche à la femme du procureur général de Lorraine, quand elle vint à la noce de son beau-frère, maître François, gendre du prévôt d'Épinal, afin que son mari ait la ville en bonne grâce et qu'il l'a recommande à S. A., au sujet des bois.

La semaine de la St-Nicolas, Claudon Fuzellier et Jean Cordeboutte vont à Toul conduire Jean Borrelier, Jean Patissier et la femme Lenfant, pour savoir s'ils sont « attaichez de la maladie destre laidre ».

Présent de poisson au bailli de Vosges, capitaine de la ville, alors à Plombières, pour qu'il soutienne la ville dans l'affaire des bois avec ceux de La Baffe.

16 hommes vont éteindre le feu dans les bois de la ville, à la Rouge-Fontaine.

Demenge Sancquedey apporte de Strasbourg deux bassins pour la fontaine St-Goëry.

Interprétation du bailli de Vosges au sujet du différend avec les habitants de la Baffe, à propos des bois.

9 g., pour la façon d'un instrument contre Gérard Tallet, qui s'est fait bourgeois de la mairie de Viller, ce qui est contre les privilèges de la ville.

Réparation à la toiture entre les deux portes du Petit Pont.

Présent de six perdrix et d'un quartier de biche au bailli de la ville, « que Dieu pardon a cause quil estoit malaide et qui faisoit les services de son fils d'Annesoulz Huet et a cause quil avoit audict service des gens de b en ». La semaine de la St-Denis, on lui donne six perdrix et six bécasses.

La semaine de la St-Goëry, les commissaires de S. A. arrivent pour imposer l'aide du ban.

Le grand bailli de Nancy va aux eaux à Plombières ; on lui présente du vin.

Le procureur général de Lorraine arrive à Épinal, par ordre de S. A , pour le débat de Jean Conralx contre Claudon Tallet, au sujet de la prise des voitures des habitants de La Baffe, dans les bois de la ville.

6 g. donnés au forestier du bois le Duc, en raison des chênes que la ville y a fait couper.

Présent d'un chevreuil et de trois perdrix à la veuve du bailli de la ville, qui a informé les gouverneurs du jour que l'on devait célébrer les services dudit bailli, auxquels doivent assister plusieurs grands personnages.

Achat de deux virelins de vin, contenant 13 mesures 1/4, à 22 g. la mesure.

Visite des bois de la ville, ensuite des dommages faits par les habitants de Deyvillers et de La Baffe.

RECETTES

De la pêche des étangs des portes de la Fontaine et d'Arches........................	12 liv.	3 g.	d.
Du gaucheu des toiles.........	24 liv.	»	»
Du meu et du tonneu.........	200 liv.	8 g.	»
Du moulin.................... (moins 12 liv., remises au meunier, parce que le moulin n'a pas tourné pendant les réparations du xai et la construction de l'arche du Petit Pont).	97 liv.	4 g.	»
Location de la tour de la monnaie	»	12 g.	»
De la gabelle.................	589 liv.	1 g.	»
Total des recettes....	1,102 liv.	15 g.	5 d.
Total des dépenses...	705 liv.	1 g.	7 d.

Nota. — Le procès contre les habitants de La Baffe continue.

La ville loue : 1° 32 étaux (ou tables) sous la halle, et derrière chaque étal il y a une petite chambre ; 2° des greniers sur les tours de la porte Aubert, du gaucheu, de la Fontaine et sur la louge du Grand Pont.

CC. 59. (Cahier.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1541. — *Pappier des mises et reeeptes de la ville d'Espinal, faictes et distribuees par honnestes hommes Nicolas Gerard, Jehan Sainct-Martin, Jehan Noel et Colin Pontieu, quatre gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

295 personnes assistent au repas après la vérification des comptes des anciens gouverneurs.

Réparations aux ponts-levis des portes d'Ambrail, d'Arches et de la Fontaine.

6 g. pour réparer la porte et le mur « des foussels aupres de la fontaine de la Pucelle »

Construction « dung engin pour tirer hault » les pierres de la chapelle des Innocents. La semaine du St-Sacrement, on fait les cintres pour les voûtes ; la semaine de la St-Martin, Michel et son fils, adjudicataires de ladite chapelle, reçoivent 99 liv. 13 g. pour la part de la ville ; la confrérie des Innocents doit l'autre part.

La semaine avant l'Ascencion, le bailli d'Épinal, capitaine de la ville, le prévôt, le receveur, les quatre gouverneurs, les deux fourriers et le maître cuisinier de S. A. arrêtent ce que l'on doit faire à l'arrivée du duc de Lorraine à Épinal, avec une suite de 24 personnes, parmi lesquelles on remarque Mgr de Metz, le baron Daguerre, le président de Lorraine, un ambassadeur de Flandre, etc. On leur présente du vin d'Arbois, de Beaune, de Dijon et de pays, de l'avoine, des pièces de fine toile, des poissons, etc., pour une somme de 265 liv. 13 g. 4 d.

Pavage de l'emplacement de la louge du Poiron.

Ouverture d'une fenêtre sur la tour du Grand Pont, « pour regarder de dessus les toicts devers la Ville ».

3 liv. 5 g., « pour le dîner du bailli ; Dannesoulx son

frère, des quatre gouverneurs et plusieurs gens du conseille et des mestiers, quant on fist le merchier de la maison du receveur de Dompaire, pour 180 livres, et de la chambre hault de Jehan Michiel pour 48 livres ». Cette maison et chambre situées au Poiron, sont démolies la même semaine comme aisances de ville.

Réparation au chemin de « la Rouche du coustez tirant à Clabart ».

12 g. à Humbert Odat, « pour avoir inhumer le fils Gœric Chaulfource a cause que lon craindast quil mourut de peste ». Sa femme est envoyée à Ste-Barbe où elle accouche.

7 liv. 10 g., pour frais de voyage à Nancy, à deux bourgeois de la ville, et dons aux officiers de S. A. « quant ils furent querir largent que la ville et messieurs du conseille avoient prestez à nostre Souverain Seigneür pour les affaires de son pays ».

Six hommes de la porte d'Ambrail sont employés à faire des loges pour les gens infectés, et Jean St-Martin prête sa « charrette pour mesner les gens en terre ».

5 liv. 13 g. à Jean Noël, pour « despences faictes chier luy par le bailly, les quatres et plusieurs de messieurs du conseil », la semaine de la Division « a cause que messieurs les quatre furent toute ladicte sepmaine a mectre les gens dehors et a faire faire les loges de jour et de nuyct de la porte d'Ambraulx et aylleurs ».

18 d. à une pauvre femme qui portait son enfant à St-Antoine ; quelques jours après le portier de la porte d'Ambrail « est mis dehors a cause du dangier de peste ».

La semaine de l'Assomption de N.-D., Jean Cordeboutte reçoit 6 liv. 13 g. 14 d., pour la « despence de Pas Daras, de sa femme, de sa servande, la servande Demenge des

Chiewres et daultres pouvres gens qui navoient de quoy a payer qui en sont allez de vie a trespaz ».

La même semaine, ledit Cordeboutte meurt, il est remplacé par Jean Noël pour les dépenses de la ville.

La semaine de la St-Remy, le bailli, le prévôt, l'échevin, le grand doyen, les gouverneurs et les conseillers s'assemblent à Chavelot, pour arrêter si on veut laisser rentrer en ville ceux qui étaient infectés et faire nettoyer les maisons abandonnées.

La semaine suivante, on va à Arches trouver le bailli, lui demander « comment nous debvons besongner, tant et pour fermer les pourtes comme pour ceulx qui estoient entrer en la ville ».

Huit jours après, celui-ci donne rendez-vous aux gouverneurs de se trouver à Dogneville, pour leur communiquer des ordres de S. A.

A Noël, le portier de la porte d'Ambrail ne reçoit rien pour ses gages, « pour ce quil sen allast et laissast sa porte quant sa femme et ses enffans morurent de peste ».

Celui de la porte de la Fontaine, mort de la peste, ne laisse rien pour payer le loyer de la maison située sur la fontaine St-Goëry. La porte du Grand Moulin est fermée.

La semaine de la St-Sébastien, « Jean Gryvel reçoit 3 g. pour une journee quil ait besongner a retoupper ung pertuis aupres de la fontaine Wiriot Jehan de Charmes ad cause que ceulx de la porte de la Fontaine venoient en leur maison par derriere ».

Prise de 21 chevaux et 6 bœufs appartenant aux habitants de Mossoux, Archettes, Dogneville, Jeuxey et La Baffe, dans les bois de la ville ; on les conserve environ huit jours.

14 g. au « moictrier de Lanfralmont, tant pour laicel

œufz beurre et fromaiges quil a fourni pour lhermitte de Ste-Barbe ».

2 liv. 8 g., pour perte sur deux charrettes de sel vendu au détail.

RECETTES

Du reliquat du compte précédent	515 liv.	1 g.	14 d.
Du gaucheu des toiles.........	30 liv.	»	»
Du meu et du tonneu	102 liv.	»	»
Du moulin	92 liv.	4 g.	»
De la place ou le tripot est situé, avec l'allée	2 liv.	»	2 bl.
D'un jardin situé porte Aubert..	»	12 g.	»
Total des recettes.......	1,194 liv.	11 g.	» d.
Total des dépenses	1,284 liv.	16 g.	4 d.

Nota. — Construction de la chapelle des Innocents.

Entrée du duc de Lorraine et de sa suite.

La peste fait des ravages, les malades sont placés dans des loges en dehors des fortifications; la ville est abandonnée, etc.

CC. 60. (Cahier.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1542. — *Papier des misses et receptes de la ville dEspinal faictes et distribuees par honnestes hommes Michel Magestez, Jehan Bourellier, Didier Graivelz et Gaeri Jaïquoy, quatre gouverneurs de la dicte ville.*

DÉPENSES

209 personnes sont présentes à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 39 liv. 16 g. 7 d.

Achat de 600 alevins, pour mettre dans l'étang de la porte d'Arches.

Réparations à la vanne du moulin, à la fontaine du Poiron et à celle de Rualménil.

Le bailli de Vosges arrive pour les affaires de ceux de Plombières et de la prévôté d'Arches.

Mme de Fléville va « acheoir » sa fille à Remiremont; on lui donne 4 liv. 4 g. pour ses dépens, « a cause que M. de Fleville son mari est estez notre officier ».

Le capitaine de la ville vient pour les affaires du château; on lui présente du vin.

Plusieurs charpentiers vont couper du bois, pour achever la toiture de la chapelle des Innocents.

La semaine de la St-Jean-Baptiste, Claudon Moreloy ramène les planches des louges qui étaient à Bellefontaine.

Construction du « boige » de la fontaine du Poiron. Les pierres viennent de la carrière de Deyvillers.

La semaine de la Nativité, Noël fils, reçoit 8 liv. 14 g., pour faire « une homme a cheval pour mestre dessus la fontenne et pour les corniches et quaitre enffens pour mestre a la dicte fontenne; on fait ensuite une épée a l'homme d'arme qui est sur le boige ».

10 g. à maître Pierson, pour « défaire le mur et le carons après la tour des laidres, près de la chapelle ».

1 liv. 4 g., pour amener les auges en bois à la fontaine de la porte d'Ambrail et à celle de Rualménil.

Achat de 144 œufs, d'huile et de suif, pour faire le ciment des fontaines.

Réparation à la côte de Bruyères et au chemin allant à la croix Chaivilloz.

La semaine de la St-Michel, Simon Marceaulx, marchande des lits pour mettre sur la chapelle des Innocents; la semaine de la St-Denis, dix-huit voitures vont à Chaumouzey, chercher 6,000 tuiles pour couvrir ladite chapelle et huit jours après, on va en chercher 5,000 courbes.

A la St-Martin, maître Pierron reçoit 128 liv. 6 g., pour le reste de ce que la ville lui doit, pour sa part, de la construction de la chapelle des Innocents.

M. de Gondrecourt arrive à Noël; on lui présente du vin à 9 bl. la quarte.

18 g. 14 d., pour la façon de trois lettres, la première pour la vente de la maison du receveur de Dompaire; la deuxième, pour la vente de la grange de Jean Michel, afin d'élargir la rue qui va au Grand Pont; la troisième, pour la recommandise du maire Voillaumes.

2 liv. 8 g., pour 200 ardoises destinées à recouvrir la louge du guet du Poiron.

10 g., pour cire rouge fournie pour sceller les lettres de la Magdelaine.

RECETTES

De la pêche faite à l'étang de la porte d'Arches	27 liv. 16 g.
Du gaucheu (ou gravot) des toiles	30 liv. »
Du meu et du tonneu	198 liv. »
Du fermier du moulin	108 liv. »
De la gabelle	694 liv. 18
Total des recettes	1,185 liv. 17 g.
Total des dépenses	901 liv. 7 g.

Nota. — La chapelle des Innocents, commencée en 1541, est terminée en 1542; les tuiles sont prises à Chaumouzey et à Dompierre. Des lits sont placés sur les voûtes.

CC. 61. (Cahier.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1513. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal faictes et distribuees par honnestes hommes Demenge Jenin, lieutenant de Claudon son fils, François Charrey, Nicolas Poiresson et Rene Bazoille, quatre gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

200 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 69 liv. 13 g. 16 d.

3 liv. 9 g., pour la façon de 27 lettres d'acensements des terres de la Magdelaine.

6 g., pour amener une auge au gaucheu des toiles.

Un homme de Toul apporte la minute de la fondation de la Magdelaine. La semaine de Pâques, Nicolas Bayer la copie ; la semaine suivante, on paye 7 liv. 3 g. pour la faire sceller.

Les repoux du cimetière sont conduits contre la chapelle des Innocents. La semaine avant Pâques, on répare le mur dudit cimetière.

4 liv., pour ouvrir une porte près du moulin de la ville.

3 liv. 12 g., à Nicolas Barbier, « pour avoir medecigner ceulx qui furent bresses au rescoure le feu du Rualmesnil comme il fut adviser ». La semaine de la St-George, on leur donne 2 liv. 8 g.

Réparation à la chaussée de l'étang de la porte d'Arches.

Recouverture de la tour du Grand Moulin.

Pêche des étangs de la porte d'Arches et de la Fontaine.

9 liv. 6 g. au curé de Dompierre, pour tuiles fournies pour la couverture de la chapelle des Innocents.

6 g., pour « rompre des roches du chemin de Chante-

raine » ; la semaine de la Pentecôte on fait rompre celles du chemin de St-Michel.

Nicolas Bratte porte une lettre au receveur de Rambervillers, demandant s'il y a danger de peste.

Pavage du chemin de la Grande-Voye.

17 g., pour 4 cimaires de vin présentées au capitaine de la ville, « quant il amesnit sa femme au lieu dicy ». On lui donne ensuite trois meux de vin de Dijon, à 18 fr. l'un, et deux pièces de toile blanche à sa femme.

Le même jour, on va acheter à Mirecourt cinq meux de vin, pour présenter à S. A.

Achat de 911 liv. de plomb, « pour faire les chainettes dessus la chapelle des Innocens », pour la part de la ville.

La semaine de l'Assomption, Barbellaine Poincellot et Jaiquette Braconnier sont visitées, pour savoir si elles sont infectées de la maladie de ladre, puis mises dans les deux maisons de la Magdelaine. On fait un manteau en toile à ladite Jaiquette et on lui donne une paire de gants, une tarrette et quatre écuelles de bois.

37 liv. 10 g., pour 50 resaux d'avoine offerts à S. A. Le même jour, on donne à Mme la duchesse de Bar, six pièces de toile.

2 liv. 14 g., pour 9 échelles.

4 liv. 1 g. donnés au procureur général, « quant il fut ycy durant le temps que Monseig. le duc fut a Espinal ».

Mme la baillive d'Allemagne, le capitaine de Charmes et autres seigneurs passent à Épinal ; on leur offre du vin.

Refonte de la cloche du château et de celle de l'église, par maître Etienne, de Helbécourt. Elles sont fondues à Épinal.

13 liv. 3 g. au procureur général, « quant il fut icy pour la ville a lencontre de François Tallet pour ce que il voullois dresser son advis davant sa bouticle ».

3 g. 2 d , pour la façon d'une lettre de 3 fr. de cens que Jean Goëry doit, pour la fondation de Poirot du Ban.

3 g. à François Barbellot, « pour aller sercher ung homme que fut mort chier Andre Coquatte pour savoir ce cestoit de dangier de peste ». La semaine des Rois on visite ledit André Coquatte.

2 g. « a la messe journaulx sur la maison que soulloit estre au enffans du recepveur de Dompaire que la ville a acquetter par l'ordonnance de nostre souverain Seigneur pour faire lallee du grant pont ».

6 écus d'or, qui valent 12 liv. 3 g., au bailli de la ville, pour ses étrennes, comme de coutume.

RECETTES

Du gravot des toiles	30 liv.	»	»
Du meu et du tonneu	156 liv.	»	»
D'une loge construite par André, teinturier, située derrière sa maison au petit gravot, laquelle il promet enlever quand il plaira à la ville	»	3 g.	»
Du trippot de la ville loué pour 25 ans......................	2 liv.	8 g.	»
Du loyer de la tour de la monnaie	»	7 g.	»
Du restant du métal des cloches, vendu au fondeur........	15 liv.	»	»
De la gabelle................	460 liv.	19 g.	»
Total des recettes....	1,081 liv.	4 bl.	»
Total des dépenses ..	1,161 liv.	13 g.	11 d.

CC. 62. (Cahier.) — In-folio, 27 feuillets, papier

1544. — *Pappier des misses et receptes de la ville dEspinal faictes et distribuees par Maurice Reincieux, le Petit Bernay, Jehan de Gircourt et Richier Lainge, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

264 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 76 liv. 14 g.

Réparations au Petit Pont et à son pont-levis, à la Vouerie, aux loges et à la fournaise du Gravot des toiles.

Présent de 4 cimaires de vin au capitaine de la ville, à 14 bl. la quarte.

15 hommes vont éteindre le feu dans le bois de la Mouche.

Le comte de Picquelin arrive à Épinal, « a cause quil avoit charges de gendarmes »; on lui présente du vin. La semaine suivante, le « Ringreve vient le voir ».

Le bailli de Vosges « conduit essoire » sa fille à Remiremont, il est accompagné du baron de Fontenoy ; on leur offre du vin, à 3 g. la quarte.

M. de Chaulmousey est demandé à Épinal avec M. de Neufville, capitaine de Charmes, pour le différend de la ville contre Jean Tallet.

Achat d'un chêne pour « faire des lestres a la tor Hoberdon ». La semaine suivante, on la recouvre.

Réparation à la fontaine Rualménil ; — achat de « 7 livres de blanche espois et 6 livres de pois ressines pour simenter ladicte fontaine ».

Confection d'une bannière en toile rouge, « pour mestre on chastel pour monstrer les gens darmes de quelques costes qui vient ». La croix de Lorraine et les ar-

mes de la ville, en toile blanche, sont posées sur ladite bannière.

François Barbelot visite un homme mort subitement « a lhospital du Ruaulxméni a cause du dangie de peste».

Quatre hommes marchandent le pavage de la Grande-Voie, sur une largeur de une toise et demie et 77 de long, au prix de 10 bl. la toise. On continue ledit pavé jusqu'au cimetière.

Les mêmes ouvriers relèvent la rigole, depuis la croix de Grennewo jusqu'au jardin de l'hôpital.

Réparation au mur derrière la fontaine St-Goëry et relèvement de la muraille, derrière la maison de Jean Virity.

2 liv. 8 g., pour le souper du bailli et son frère, du receveur, des gouverneurs et de plusieurs conseillers, « quant le bailly revint de lenterrement de nostre souverain seigneur Monseigneur le Duc a qui Dieu fais pardon ».

M. de Gondrecourt arrive pour parler au bailli ; on lui présente du vin.

François Barbelot enterre un Allemand, trouvé mort sur le chemin d'Arches.

14 liv. 2 g., pour vins, pâté de truites et avoine, présentés à M. de Grant Ville, « quant il fust icy a son retor venant de devers Lempereur et qui sen alloit en Bourgogne ».

Présent de vin au bailli de Vosges, au baron de Fontenois et à M. de Launoy, « quant il fust yci pour faire la bonne chier a pres de Ma dames La baisses ».

Nicolas Giray copie trois lettres, la première concernant l'échange de la maison de Jean Rairbairth, provenant de la Recommandise de Claude Poireson, etc.

7 g., pour rompre une roche à la côte de Bruyères.

1 liv. 2 g., pour 29 planches employées à faire la loge de la femme « de Jehan Musnier et de ses enffans a cause

con le a my dehors de la ville ». On en fait une nouvelle pour François Barbelot.

17 liv. 11 g. au receveur du bassin des trespassés, pour le service du duc de Lorraine.

RECETTES

Du gaucheu des toiles..............	30 liv.	»
Du meu et du tonneu..............	168 liv.	»
Du moulin........................	99 liv.	»
De la gabelle.....................	368 liv.	9 g.

Pas de totaux.

CC. 63. (Cahier.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1545. — *Papier des misses et receptes de la ville dEspinal faictes et distribuee par Demengeon Jenin, Demenge Sancquedey, Jehan Pierre et Goery Albri.*

DÉPENSES

284 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 94 liv. 16 g. 14 d.

Achat de 12 voitures de planches, pour faire des loges à Bellefontaine.

Ouverture de six fosses au cimetière St-Remy ; la semaine suivante on en ouvre quatre.

Pavage du ruisseau de la porte d'Arches, sur la place du Poiron.

Claudette Dechamps fait trois pipes de cire, « pour cendre lesglise ».

La semaine de la St-Grégoire, on ouvre sept fosses au cimetière St-Remy et la semaine suivante on en creuse quatre.

Achat de deux voitures de planches, pour faire une loge à Mathieu Rouxay et une à Jean Tihay.

La semaine de l'Annonciation, on creuse quatre fosses.

Bastien le poindre et Claudon le Vitte, reçoivent chacun une quarte de froment, « pour la peine quil ont heu a servir les pouvre gens des louges ».

La semaine de la St-Nicolas, ils reçoivent une livre « pour conduire les bonnes gens du grant molin aux louges et querrir les morts ».

2 liv. 14 g , pour le souper du bailli, des quatre gouverneurs, des quatre commissaires et une partie du conseil, « qui ont advisez pour les pourre qui vont parmy la ville pour y mestre ordre ».

La grande semaine, Jean Menuisier creuse quatre fosses au cimetière St-Remy ; la semaine de Pâques, il en creuse deux.

Réparation au pavé de la Grande Rue.

18 hommes vont éteindre le feu dans le bois de la Voivre.

La semaine de la St-Nicolas, on pose une serrure à la barre de la porte du Grand Moulin, « pour barrer ceulx du grant molin dessus les fousse ».

32 liv. 3 g , pour dépenses faites par Monseigneur de Metz et sa suite, arrivés à Épinal, en allant voir le duc de Lorraine son frère, alors à Remiremont.

Semaine de la St-Jean.

5 liv. 12 g., pour 25 liv. de poudre « de hocquebutte ».

3 liv. 9 g. donnés au bailli de la ville, au capitaine et autres, « quant ils vindre icy apres la mort du duc de Lorraine que Dieu absolle ».

1 liv. 16 g., pour le dîner de Nicolas Barbier et trois autres, « apres les approbation de la fille Lenfant et de sa fille Huc et de la Chouvaide et de la femme le Bouchier ».

La semaine après la St-Pierre, Jean Couvay revisite encore lesdites femmes.

1 liv., pour réparer l'horloge de Rualménil.

6 hommes sont employés à casser les roches de Chantereine.

60 liv. 16 g. à maître Simon, médecin, « par marchandise faite a luy en la maisson de la ville de par messieurs du conseille pour lespace de deux mois pour aller visiter les malaide ce aucun ny avoit du dangier de peste ».

Réparation d'une loge à la Magdelaine, pour y mettre la femme Lenfant.

2 liv. 10 g., pour 5,000 esselins, « pour recouvrer le palle de la porte de la fontaine St-Goëry et la chambre de dessus ladicte fontaine et la chambrette des bouchiers ».

Don de 10 écus d'or, ou 20 liv. 5 g. « a nostre bailli a cause quil ait tousiours demourez avec nous en la ville et qui nous est donnez tousiours bon conseille contre nous voisin a cause des dangier de la peste qui ont disoit avoir en ceste ville dont lesdict Monseig. le bailli ay restez tousiours demourez avec nous parquoy nos dicts marchier sont estez tousiours forny ».

1 liv. 5 g., pour vin donné « quant ont mist a champs ceulx du Poiteux Albert pour les portiers et autre qui estoient a cause quil luy falloit waitier toute la muyt ».

6 g., « pour 6 livres de blanche espoix pour faire des falloys pour mestre a la fontaine de Ruaulmesnil pour allumer les femmes qui *soivre* ».

1 liv., pour frais faits en allant à Deneuvre, chercher le maître fondeur, pour lui marchander la cloche du château.

2 liv. 1 g., pour moudre et cuire 20 resaux 1/2 de froment, « pour donner a ceulx qui estoient a louge pour

les pourre gens questoient en nessessitez tant aux champs comme en la ville ».

37 liv. 16 g. 14 d., pour frais faits pour les pauvres qui « estoient es louges ».

20 liv. pour les services du duc de Lorraine.

RECETTES

Du gaucheu des toiles	30 liv. »
Du meu et du tonneu..............	145 liv. 4 g.
Du moulin........................	124 liv. 16 g.
De la gabelle......................	415 liv. 10 g.

Pas de totaux.

CC 64. (Cahier). — In-folio, 29 feuillets, papier.

1546. — *Papier des misses et recest de la ville d'Espinal faict et distribuez par honnest homme Jehan Genin, Jehan Blain Pain, Jehan Raillairt et Goery La Chat.*

DÉPENSES

309 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 84 liv. 3 bl.

Confection d'un engin, pour descendre la cloche du château. Achat de 300 liv. de rosette, à 23 fr. le cent et 36 livres d'étain, à 31 fr. le cent, pour la refondre. Elle est fondue à Deneuvre, la semaine des Palmes, et pèse 798 livres ; — la Grande Semaine, elle est montée au château.

1 liv. 1 g., pour quatre cimaires de vin présentées à M. du Chamel, « quant il essent sa fille pour estre nongne ».

Le baron de Fontenoy vient trouver l'abbesse du chapitre St-Goëry. On lui offre du vin, à 3 g. la quarte.

Construction des cheminées et fournaises de la Vouerie des toiles. A la fin de la semaine, on pose la toiture.

Tous les huit jours, le feu est dans les bois. La semaine

de l'Annonciation de N. D., quatorze hommes y couchent, « pour voir si scaveroient trouver ceulx qui mettoient le feu en nos bois ».

Réparation au pont de la porte d'Ambrail.

3 liv., pour le dîner du bailli, de son frère, des membres de la justice, des quatre gouverneurs et de plusieurs conseillers, « quant on fut au La Voyvre au causse que madame labesse la voulloit asseurer au ceulx de Dogneville ».

Réparations à la tour Jehan Gourman, au chemin dessous St-Michel et à celui de Rasimont.

Goery La Chat va à Rambervillers, « pour scavoir la veritez du dangier de pest ».

Les gouverneurs portent une requête à Nancy, au sujet de la chasse et de l'argent prêté ; ils emportent des poissons rôtis et en pâté, pour faire des amis, puis ils offrent de l'argent aux conseillers de la cour.

Réparation au bassin de la fontaine St-Goëry.

Pavage depuis le vieux pavé jusqu'à la porte du Grand Moulin, soit 68 toises, à 3 g. la toise.

Porte neuve mise à la porte d'Arches.

Visite au moulin de la ville, pour voir si l'on peut y faire un Batant à poudre *despiceriez*.

Six liv., pour deux chevreuils portés à Nancy, le jour de l'enterrement du duc François.

Présent de vin à M. Davillet, « quant il assis sa fille ou cloistre ».

Réparations à la rigole et au mur de St Remy, au mur et au conduit de la fontaine de la Pucelle, venant à la fontaine St-Goëry.

M. de Monturieulx amène sa fille au cloître ; on lui offre du vin.

M. Dastelle, sa femme et madame de Gondrecourt, passent à Épinal ; on leur offre du vin, à 10 bl. la quarte.

M. de Loupy vient voir le bailli, pour l'affaire de M. de Frenez ; on lui offre du vin.

Présent d'un virlin de vin au bailli d'Épinal, pour qu'il écrive « à M. de la Neufvelot quy tient main de nous faire rendre nous 4,000 fr. ». — La semaine suivante, deux gouverneurs « vont recevoir assignal desdicts 4,000 fr. ».

Étrennes données au bailli de Vosges et à celui d'Épinal, à MM. de Harracourt, d'Haussonville, de Fleville et autres.

12 g., pour la reliure du cahier des cens de l'hôpital du Petit Rualménil, et en faire un double pour la ville.

RECETTES

Du gaucheu des toiles	30 liv. » »
Du meu et du tonneu............	195 liv. 12 g.
Du moulin....................	124 liv. 16 g.
De la gabelle..................	444 liv. 6 g.
Total des recettes..........	940 liv. 1 g.
Totat des dépenses..........	813 liv. 10 g. 6 d.

CC 65. (Cahier). — In-folio, 29 feuillets, papier.

1547. — *Pappier des mises et receptes de la ville d'Espinal faictes et distribues par honnestes hommes Nicolas Gerard, lieutenant de feu Michiel Lange son frère, Nicolas Poiresson, Wiriot Waudrequin le jeune et Demenge Goery.*

DÉPENSES

313 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 77 liv. 10 g. 3 bl.

Réparations à la fontaine St-Goëry.

8 liv., pour 800 alevins mis dans l'étang de la porte d'Arches.

Deux bourgeois crient toujours le réveillé, l'un à la Grande Ville et l'autre à la Petite Ville.

Claudon, messager, va à Rambervillers, pour savoir s'il y a danger de peste.

Requête présentée à la cour, au sujet des ordonnances concernant les vins.

Construction d'une loge en bois, près du moulin de la ville.

Travaux à la fontaine de Rualménil.

Réparation au charnier de St-Remy et construction de deux étaux sous la halle.

Viriot, maçon, casse la roche, sur la route de Chanteraine.

Extraction de pierres à Rasimont, pour réparer les fontaines de la Rochotte, de la St-Goëry et de la Pucelle.

9 liv., pour frais faits par le suffragant et autres, « tant pour la bénédiction des autels de l'église que estoyent en la chappelle des Innocens que pour la reconsiliation de la semmetier de St-Remy ».

La cloche du château est fendue, on la retourne.

Achat « de 2 liv. 1/2 de litarge et 4 liv. de blanche appoy, pour faire du syment pour le boige de la fontaine du Poiron ».

4 g. à Nicolas Poiresson, « pour 4 livres de plomb pour mettre a luys de la fontaine de la Rochette et pour mettre ung goullot a ladicte fontaine ».

Passage de Mme de Fléville, allant voir sa fille à Remiremont ; on lui présente du vin.

Le prévôt fait construire une chambre sur le chemin, près de la porte de la Fontaine, et gêne la vue du portier.

Le bailli, les gouverneurs et deux hommes couchent dans la maison de Nicolas Pignolz, « accause du feu que fut en sa chaimynée ».

1 liv. 7 g., pour dépense faite en marchandant à maître Étienne, fondeur de cloches, la refonte de celle du château. Achat de 300 livres de cuivre et 120 livres d'étain. — La semaine de la St-Mansuy et les suivantes on fait la fournaise pour la refondre. La semaine de la St-Goëry elle est refondue et mise en place.

Le bailli va à Arches, au sujet de la prise des chevaux et des vaches des habitants de Dogneville.

Achat d'une table et de cinq « scabelles pour servir a la porterye de la porte d'Arches ».

Jean Meusnier tue 7 chiens, « à cause d'un mauvais qui estoit estez parmy la ville ».

13 g. 2 bl., pour un quarteron d'oranges et 300 châtaignes, offertes au receveur de Dompaire, « accause que le forestier avoit saizie le bois qui estoit abbaiteu pour le mollin de la ville ». Le Gruyer général de Lorraine vient à Épinal et fait la visite dudit moulin et des ponts, « pour avoir du bois au contenus de nos chartes ». On lui présente du vin et une large moite.

La femme de Urbain est conduite à Toul, pour les épreuves.

Grandes réparations au moulin.

RECETTES

Du meu et du tonneu..........	176 liv.	8 g	»
Du moulin..................	104 liv.	»	»
Du gaucheu des toiles.........	30 liv.	»	»
De l'excédent de la cloche, 250 liv.	45 liv.	»	»
De la gabelle....	540 liv.	12 g.	»
Total des recettes.........	1202 liv.	14 g.	»
Total des dépenses........	835 liv.	9 g.	6 d.

CC. 66. (Cahier). — In-folio, 44 feuillets, papier.

1548. — *Papier des misses et receptes de la ville d'Espinal faictes et distribues par honnest homme Jehan-Pierre Goery, Jaicquot Anthoine, Genin Claudon et Gradoisay, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

344 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 86 liv. 16 g.

Continuation des réparations au moulin de la ville. On refait les roues d'eau ; curage du biey.

Construction du mur de la Gauche.

Travaux à l'écusson du Petit Rualménil ; on y enfonce des pieux.

La femme de Claude Mengin, secrétaire de S. A., va à Plombières ; on lui offre du vin. — La semaine du St-Sacrement, on en offre audit Mengin.

Abornement des champs de Gérard Tallet et du pré Jacquot, situés à la Croix Lambert

Deux gouverneurs vont à Nancy, pour soutenir l'affaire de la Voivre contre l'abbesse du chapitre. — La semaine de la St-Claude, le receveur fait chercher à la chambre des comptes, le registre concernant ladite Voivre, et la semaine de la St-Andreu, le procureur général vient à Épinal, où il reste pendant cinq jours pour instruire cette affaire.

Présent au grand Gruyer de Lorraine, « affin quil nous laissay huser comme nous avons huser de toute anciennetez ez bois de nostre souverain seigneur ».

Des pieux sont enfoncés près des piliers du Grand Pont; reconstruction d'un desdits piliers.

Conduite de six pièces de bois, devant Châtel, pour l'artillerie de Nancy.

Présents : à Mme la duchesse de Lorraine, quatre pièces de toile, un meu de vin et 25 resaux d'avoine ; à M. de Vaudémont, deux meux de vin et 25 resaux d'avoine ; au bailli de Vosges, et à MM. de St-Martin, de Palan, de Savigny, de Floréville et le comte Roleux de Bar, chacun une pièce de toile ; au bailli d'Épinal, un meu de vin, etc.

30 liv., pour le prix du Batant à poudre, construit au moulin, marchandé à Jean de Lavault.

Le petit Colin conduit à Toul le fils de la Bracongner, « suspicionné d'estre bon malaide ».

Les commissaires de S. A. arrivent pour les aides ; on leur offre du vin.

Travaux aux Granges Avels.

Prise des chevaux de Nicolas Janbon, dans la forêt de la Voivre.

27 liv., pour travaux de serrurerie au Batant à poudre.

Total des recettes : 1,438 liv. 17 g 9 d.

Total des dépenses : 1,937 liv. 8 g. 7 d.

Location du moulin, pour 3 ans, au prix de 92 fr.

Location de trois boutiques, à trois retondeurs de drap, à 2 liv. 14 g. l'une.

Location du Batant à poudre, pour trois ans, au prix de 18 fr. l'an.

CC. 67 (Cahier). — In-folio, 26 feuillets, papier.

1549. — *Pappier des myses et receptes de la ville d'Espinal faictes et distribuee de par honnestes hommes Morisse Rennesieulx, René Bazoille, Claudon Abry et Jehean Jacquier, gouverneurs.*

DÉPENSES

346 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 85 liv. 10 g.

Continuation du procès avec l'abbesse, au sujet de la

forêt de la Voivre : cadeaux à ceux qui peuvent soutenir les intérêts de la ville ; — frais de l'enquête. — La semaine de l'Ascension, on porte du poisson et du gibier à Nancy, au bailli, au sénéchal, à M. de Neuvellotte et autres, pour avoir l'appellation de la condamnation contre l'abbesse. La semaine de la St-Goëry on va à Nancy, pour s'informer si la requête est signée par leur Excel. et on recommence d'envoyer de la venaison et de la pâtisserie. La semaine de St-Nicolas, on y retourne chercher des conseils ; — au nouvel an, deux bourgeois vont trouver le maître échevin de Nancy, à la Grande Bouxières, pour avoir son avis, à la journée de l'abornement de la Voivre. — La semaine suivante, on va chercher le chancelier de Remiremont, pour défendre la ville d'Épinal contre l'abbesse. — La semaine des Rois, on paie 200 liv. à l'abbesse, pour les intérêts et dépenses de ce procès.

Construction d'une huge à poissons, pour mettre dans l'étang du Grand Moulin.

Pêche de l'étang de la porte d'Arches.

Le bailli d'Épinal reste à Arches ; on lui porte du vin pendant sa maladie.

Construction d'une Tuerie.

Visite de l'emplacement à donner dans le bois de la Voivre, aux maréchaux, pour faire leur charbon.

Construction de maisons dans le pré de la Chemezelle, acheté 60 liv., adjugé à Jean de Dompierre et autres. Ils reçoivent 17 liv. 8 g. la semaine de la St-Jean.

2 liv. 8 g., pour dépenses faites en visitant les usuaires de ville.

La semaine de la Magdelaine, présent de deux meux de vin de bourgogne et six écus d'or, au bailli, pour sa bien venue, et de deux pièces de toile à sa femme ; on leur

offre ensuite à souper, puis de la venaison et de la pâtisserie.

La semaine de la St-Maurice, on offre 19 perdrix et 4 bécasses au sénéchal, à l'occasion des noces de sa fille.

Présents : d'un poinson de vin, au bailli, après les couches de sa femme, et de 4 cimaires à la femme du gouverneur de notre souverain seigneur.

Total des recettes : 1,276 liv. 15 g. 1 d.

Total des dépenses : 1,310 liv. 14 g. 3 bl.

Aux recettes on trouve : 96 liv. données par Claudon Mengin et Antoine Jénin, pour leur banquet de quatre ; cette somme est appliquée par le conseil, « à la refection des mesons de la Chemezelle lesquel mesons sont pour les inconvéniant des dangers de la peste ».

CC. 68. (Cahier). — In-folio, 32 feuillets, papier

1550. — *Pappier des mises et receptes de la ville d'Espinal faictes et distribuer par honnestes hommes Nicolas Gerard, Jehan Raillard, Jehan Choldey le jeusne et Didier Musnier, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

358 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 93 liv. 8 g.

M. de Montbardon, gouverneur de Charles III, passe à Épinal ; on lui offre à dîner.

Le bailli quitte la ville ; on lui offre à dîner, afin qu'il eut toujours les affaires de la ville en recommandation près de la Duchesse. (Christine de Danemarck.)

Les gouverneurs et un maçon vont sur le ruisseau « de soubays (soba), pour avisser se on y pouroit faire ung pon de bois ou de pierre ».

Le procureur général de Lorraine et celui de Bar passent à Épinal : on leur offre quatre simaires de vin, à 3 s. la quarte.

Les travaux de la Tuerie continuent. La semaine de l'Annonciation de N. D., on la pave.

1 liv. 4 g., pour poissons envoyés au bailli, « quant on le fut advertir que lon vouloit deffendre la prédication au prédicateur pour ce quil navoit poinct de plasses (placet) des Exxellance de Madame et pour lavertir du cas comme il estoit pour éviter les scandals ». — La semaine de Quasimodo, une discussion s'engage entre ce prédicateur et maître François ; la semaine suivante on retourne vers le bailli au même sujet ; la semaine de St-Philippe, M. de Chaumouzez, l'official de Toul et autres, arrivent pour faire l'enquête. — La semaine de l'Assomption, on va à Nancy, pour voir les informations dudit prédicateur.

Claudon Digney, serrurier, démonte et remonte la grosse horloge de la ville. Elle est cassée à nouveau ; Jean Serrier la refait.

14 liv. 6 g. 6 d., pour le service de feu de glorieuse mémoire, Monseigneur le duc de Guise.

79 liv. 4 g., pour six pièces de toile offertes à la duchesse de Lorraine, à la duchesse d'Artoust et à Mme de Vaudémont. On offre ensuite trente liv. au bailli d'Épinal, alors à Nancy, pour l'aider à donner un banquet à M. et à Mme de Vaudémont, « a celles fin de tenir la main pour parler au madame la duchesse pour le fait des eussuaires et pour aultre affaires ». — La semaine de la Pentecôte, on offre encore deux autres pièces de toile au bailli de Vosges, « affin qu'il fust pour nous touchant les eussuaires de la ville ».

Deux messagers vont, l'un à Romont et l'autre à Arches, « avertir les maires touchant le dangier des bestiaux ».

Présent de quatre pâtés de truite et deux lièvres au capitaine de Châtel-sur-Moselle, pour qu'il soutienne les intérêts de la ville.

Réparations : à la fontaine de la porte d'Ambrail, à la toiture de la halle, etc.

Achat de drogues, « pour mayer la jambe du pourre homme que leust couper a lhospital du petit Rualmesnil »; on le conduit ensuite à Plombières.

9 liv. 4 g. à Didier Raillairs, pour dépense des commissaires qui furent visiter la louge construite par Pierron Fuzellier, sur les usuaires de ville.

Présent de treize perdreaux et de trois bécasses, envoyés à Nancy, « quant on fut presente requeste a lencontre de ceulx de Donneville ».

3 liv. 9 g. à Nicolas Poirson et Claudon Musnier, « quant ils furent a Nancy contre les bouchiers et pour presenter deux requestes lungne pour les eussuaires et lautre contre ceulx de Donneville ». — Ils présentent des perdrix et des bécasses au bailli et autres gentilshommes.

Le bailli et sa femme arrivent à Épinal ; on leur offre un souper.

3 liv. au prédicateur qui a sermonné pendant l'Avent.

Nicolas Jambon reçoit 6 g. 3 bl., pour dépense en allant à Oncourt, avec le maire de Chavelot et celui de Thaon, « pour savoir la verite du dangier de peste et scavoir si François Tallet y avoit couche ».

5 liv. 16 g., pour pain donné aux pauvres passants « et faict passer parmy la ville et parmy le faulbourg et pour avoir fourny au pourre homme qui estoit infectez de peste on prez Housse lespace d'environ ung moy enffin quil ne gasta la ville ny le faulbourg ».

Total des recettes : 1,112 liv. 15 g.

Total des dépenses : 970 liv. 8 g. 14 d.

CC. 69. (Cahier). — In-folio, 26 feuillets, papier.

1551. — *Pappier des mises et receptes de la ville d'Espinal faictes et distribuees par honnestes hommes Demengeon Jenin, Nicolas Poiresson, Nicolas Catherine le jeune et Nicolas Amez, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

372 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 102 liv. 8 g. 4 d.

Présent de vin à MM. de Chamoisier, de Luppy, de Barbay, de Hadigney, etc., pour qu'ils prennent les intérêts de la ville.

Réparation au pont, près de l'étang de Bellefontaine.

5 liv. 12 g., pour un dîner au prévôt, au receveur de Charmes et autres, « pour avoir leur advys pour trower le moyen cy possible estoit pour oster la coustume des principaulx ».

Visite du fils Closel, bon malade ; on lui fait une maison à la Magdelaine. La semaine de la St-George, il va aux épreuves à Toul.

Différend entre maître François et Jean Taixes.

Le procureur général de Lorraine et le receveur de Charmes arrivent à la journée assignée à ceux de Dogneville. On leur offre de la venaison et du poisson, pour qu'ils soutiennent les intérêts de la ville. — La semaine avant la St-Jean, on va à Nancy demander « la recreance du darrier chairs qui fut print à la Voivre ».

9 liv. 2 bl., pour un chevreuil et autres gibiers et poissons envoyés à Nancy, au bailli, pendant le séjour du comte Pallantin.

1 liv. 7 g., pour vin donné à deux pauvres logés à l'hôpital du Petit Rualménil, « doncque lung estoit celluy

qui avoit heu les pieds engaltez dever Fontenoy ». On en conduit un à Charmes et l'autre à Plombières.

5 liv. 5 g., pour frais faits par ceux qui ont visité les usuaires de ville.

4 liv. 1 g., pour dépenses faites par l'échevin et Nicolas Poiresson, en allant à Lunéville, vers le bailli, « pour raison que Jehan Didellon avoit obtenu une requeste des excellence pour poincter touttes les escriptures de leurs prosces de luy et de Anthoine Jehan laquelles contrevenoit a nos privilleges ».

Didier de la Gauche fait la basculle du puits, près du Petit Pont.

Les armoiries de S. A. sont peintes sur la fontaine de Rualménil.

Visite des usuaires de ville, du côté de Rualménil.

4 liv. 7 bl., à maître Jean Allardin, « pour avoir thailier le fils Jehan Ducat de deux pierres ».

Un serrurier remplace deux roues à l'horloge du Grand Rualménil.

8 liv. 7 g., pour venaison et poissons envoyés à M. de la Neuflotte, pour les noces de sa fille.

Les juges de Charmes informent que le différend de ceux de Dogneville sera jugé à Vincey, dans huit jours ; les gouverneurs disent qu'ils ne peuvent accepter cette date, comme étant trop rapprochée. — Quatres semaines après, on obtient qu'il soit jugé à Épinal.

1 liv. 16 g., pour dépenses faites en allant mesurer les terrains du Champ du Pin, appartenant à Jehan de Girecourt.

Messire Nicolas Bayon, « faict ung tabletz pour la messe de la seconde ». Gaspard fait le bois dudit tabletz et y met un verre.

Un messager va trouver le bailli à Nancy, au sujet de la publication de l'ordonnance concernant les monnaies.

3 g., pour faire un « blouc pour mettre a l'esglise pour les pourre ».

Le comte de Haquenebourg et sa femme passent ; on leur offre du vin.

5 liv. 18 g., pour perdrix et gelinottes offertes à Messieurs du conseil de la duchesse, à l'ouverture des États, afin qu'ils soutiennent les intérêts de la ville. Les quatre gouverneurs s'y rendent et restent à Nancy pendant onze jours, où ils font une dépense de 46 liv. 7 g., tant pour leurs frais que pour la requête relative à l'augmentation des amendes, savoir : celles de 4 fr. à 10 fr. et celles de 4 g. à 1 fr.

9 liv. 12 g., offerts à Mme l'abbesse du chapitre St-Goëry, « pour la bonne volonte et bonne affections que elle a a la ville comme nous lavons veu par les lectres envoyees par plusieurs fois pour la ville envoyees a M. le bailli de Vosges ».

Total des recettes : 1,172 liv. 5 g. 7 d.

Total des dépenses : 1,126 liv. 11 d.

CC. 70. (Cahier.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1553. — *Papier des misses et receptes de la ville d'Espinal faict et destroubiez par honnestes hommes Jehan Pierre, et Goüry Jaicoit et Richier Lainge et Claudon Pierroy, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

376 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 113 liv. 10 g. 2 d.

M. de Flabémont vient chez l'abbesse du Chapitre ; on lui offre deux simaires de vin, tenant 3 quartes, à 2 g. la quarte.

Jean Raillair, lieutenant du bailli, va trouver celui-ci à Nancy, à son retour de France, « pour avoir son conseille pour les rolles que lon demandoit de son baliage tant de la ville que du ban ».

Construction d'une petite boucherie. La semaine de l'Annonciation, on la rallonge et on répare la toiture.

Présent de poissons et de vin au bailli, revenant de France, vers le duc de Lorraine. La semaine suivante, on offre des oranges, des figues et du raisin à sa femme, qui va à Bouxières.

Réparation à la porte du Poux.

Travaux à la Grande Boucherie.

Jean Miney enterre la chèvre que le loup avait tué à Bellefontaine.

Achat de 600 alevins, pour mettre dans le fossé du Grand Moulin.

Deux gouverneurs vont à Nancy trouver le bailli et lui remettre une requête concernant les conduits.

Réparation à la porte de la Magdelaine.

Présent de vin à M de Moianne, capitaine de Bruyères, revenant des assises de Mirecourt.

Le frère du prédicateur de Nancy apporte 10 fr., « pour faire six gros de cens pour les pourres que ledict prédicateur avoit donne par testament ».

Jean Gailley est mis hors la ville, comme étant atteint de la peste.

La femme Georgon Dubois, s'engage à servir la ville, pendant le temps que durera la peste, à raison de 1 livre par semaine.

Un portier va à Golbey s'assurer s'il y a des gensdarmes.

Achat de 33 planches, « pour cloure la haulte rue pour la peste » ; on la ferme la semaine suivante.

3 g., pour pain et vin donnés à l'ermite de St-Antoine, pour les services qu'il rend aux pauvres gens des loges. On leur achète trois lanternes. — La semaine de la Pentecôte, Jean Miney enterre 14 chiens.

Les gens de justice vont dans le ban, annoncer aux bourgeois de revenir, « pour faire garde a la ville ».

On donne du vin à ceux qui sont dans les loges, et à la femme Sollges, « qui estoit en couche a camps, pour l'amour de Dieu ».

Georgon Dubois, fossoyeur, ne peut plus faire le service seul ; on y adjoint Claudon Chapeley. Ils reçoivent chacun 1 liv. par semaine.

Un messager va à Nancy pour avoir des nouvelles de la guerre.

La rue Derrière est gardée par deux hommes, à cause de la peste.

Un messager va à Nancy, à Dompaire et à Neufchâteau, « pour aquerir que jestien peulx de gens a la ville ».

Deux gouverneurs vont à Nancy, voir le bailli qui revient de France, de vers le duc de Lorraine, « pour oïr des nouvelles ».

Jean Barbeloit conduit une voiture de planches à Bellefontaine, pour faire des loges.

La semaine de la St-Jacques, le bailli est à Chaumousey, et quitte sans avertir ; les bourgeois s'inquiètent pour en connaître le motif. La semaine de la décolation de St-Jean, son serviteur vient voir comment on se porte à Épinal.

La semaine de Ste-Croix, Georgon Dubois, fossoyeur, reçoit ses gages pour la dernière fois.

8 liv. 1 g. « à Claudon Pierey, pour la despenses de M. le bailli, de M. de Chaumousey et de M. de Heideney avec Messieurs de la justice, quant ils revinttes la pre-

mière fois pour nous donner bon bruict pour reffaire noustres merchiez ».

Construction d'une porte neuve à la porte d'Ambrail.

M. de St-Miey arrive à Épinal avec le bailli, en allant à Plombières ; on leur offre du vin, à 2 g. la quarte.

Un messager est envoyé vers M. de Vaudémont, « pour ce que lon demandoit de largent a empreste ».

La semaine de la St-François, les maîtres des métiers lèvent la rançon des sols.

La semaine de la Toussaint, les commissaires de S. A. arrivent pour tirer l'aide ordinaire.

Réparations à la louge de la porte de la Magdelaine et à celle de la porte de la Chatte.

Travaux devant l'église.

Deux gouverneurs vont trouver M. de Vaudémont à Nomeny, pour avoir une quittance.

Réparations : au chemin dessous St-Michel ; à la rigole de Bellefontaine, etc.

La semaine du nouvel an, un messager va à Nancy, « pour aultant que M. le bailly desiroit scavoir des nouvelles de Nancy de Mgr de Vaudémont que l'on disoit que Mgr de Gisses venoit a Meltz pour le gaires ».

4 liv. 7 g. pour pain donné aux pauvres passants pendant l'année.

17 liv. 6 bl., pour vivres fournis pendant l'année aux pauvres gens des loges, morts ou partis sans payer.

Total des recettes...	1,167 liv. 5 g. » d.
Total des dépenses..	962 liv. 14 g. 10 d.

CC. 71. (Cahier.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1554. — *Papier des misses et receptes de la ville d'Espinal distribuez par honneste hommes Nicolas Gerard, Claudon Grawisset, Thirot Xaronvault et Demenge Gallaulx, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

380 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 118 liv. 7 g.

1 liv. 4 d., pour 6 simaires de vin, tenant chacune trois pintes, qui font neuf quartes, à trois sols la quarte, présentés au bailli de Vosges et à sa mère.

Deux roches sont tombées sur le chemin de « chantterayne » et empêchent le passage ; on les fait casser.

Présent de pâtés de truites et venaison au bailli d'Épinal, à M. de Hassonville et autres, « quant on fust a Nancy pour troverre moien que nous fussions exempt de dix pionneulx que l'on nous demandoict par semaine ». La semaine de Pâques on y retourne, au sujet desdits pionniers.

Nicolas Grayvoz va à la Grande-Buxière, avertir le bailli de la mort de Claudon Aubry, messager.

Réparation à l'horloge.

Construction d'une barrière en pierre, près du Petit-Pont.

Présent de poissons et de venaison au bailli et autres seigneurs de la Cour, « pour estre adverty deulx des novelles que lon dissoit que Mgr le cardinaille de Lenoncourt et daultres seigneurs fassoient assemblee de gens de guerre affin des communyckere par Mesdicts seigneurs laffaire enver monsieur de Vuademont savoire mon comment nous nous y devion conduyre ».

Deux hommes font le guet à la cloche du château, « affin de faire meillours garde pour les suspitions des dangés de guerre que l'on ouye jornellement ».

La fille de Bastien Manne est visitée par des femmes, « adcause quelle estoit suspissionnee avoire estre morte du danger de peste ».

Grands travaux au Petit-Pont.

24 liv. 3 g. 12 d., pour dépens faits par Jean Raillart et Claudon Musnyei, « quant il fut envoiez apres de M. de Tymmechin commyssaire desputes de par M. de Vaudemont a monition de vyvre des Lansquenest questoient a lieulx de St-Clement, despendyrent tant pour leur despens que jornee de leur cheval et ensemble des donation que il fyrent tant en poisson venoisson et aultre gibiez comme en fromaige de Giramer tant audy sieur commissaire que a M. les barron de Fontenoys que et aultre kapithayne avec les vin de secrettayre affin de trover myllor moien deschaper a myllour marchez a proffitz de la ville adcause que il demandoient que eussient a fornyre a leur dyct monytion vyngt beupff et vyngt vierrellin de vin et serteigne quanttyttes de grains ». On est imposé à fournir huit bœufs, à 18 francs l'un.

Travaux à la plate-forme du guet du gaucheu de Rualménil.

Paiement de deux termes du cens sur le moulin, « ad cause que le receveulx ne lova poinct les censes de en my maye adcause du danger des pestes qui rengnoict pour lors ».

Didier Prévos traite avec la ville, « pour servyr durant les dangies de pest et pour sollager les gens ynffectez et les ynnumez ».

54 liv., pour deux pièces de toile ; une donnée au bailli d'Épinal, et l'autre à M. de Thimichu, commissaire de

M. de Vaudémont, pour le vivre des lansquenets à St-Clément, « pour ce qu'il avoict traytter la ville hamyablement touchant les lottyssement de vyvre ».

Présent de vin à MM. de la Novillot, de Melles et le chevalier de Noura son frère, de chasteaulx Brehem et à sa femme et de Myon, auditeur à la chambre des comptes.

19 liv. 4 g., pour une pièce de toile donnée au président de Lorraine, venu à Épinal, au sujet « de la grosse somme dargent que il demandoit a empruntez pour M. de Vuerdemont ».

12 g. « a plussieurs de la kosmunne pour avoire estez a la chasse de nuyt a la resquett de M. le bailly pour faire pressens a M. de Vuademont ».

M. de Vaudémont arrive à Épinal ; on lui offre deux pièces de toile et deux poules d'Inde. A son secrétaire, on donne 2 liv. 8 g., pour une requête, touchant le nombre de conduits, imposés à 12 d. par semaine.

Didier Raillart va à Rambervillers, pour savoir des nouvelles du cardinal de Lenoncourt.

90 liv. au bailli, pour ses frais pendant un mois à attendre le président de Lorraine, « pour nous ayder a compossare touchant les dix mylle fran que lon nous demandoict a empruncter etc. ».

Réparation au pont qui monte au château et d'une porte de la chambre de M. de Vaudémont.

Jean Frottiez va toujours avec Regnez, à la cloche du château, « adcausse que on craindroict quelque surprynse des gens de M. le cardinal de Lemoncourt ».

2 liv. 8 g. à Claudon Abry, messager, « pour avoir estez apres de M. nostre bailly affin davoire consseille de luy si M. le cardynal de Lemoncourt ou M. le marquys de Brandenburg se pressentoient icys pour enttere a la ville ce nous les y debion lasserre entrere ou non, et

pour avoir estez parmy le ban pour advertir les maire et doyen cy il ouyent quelque bruyt de nous y incontignent advertir ».

Nicolas Greyvos va à Rambervillers et à Baccarat, « pour tousiours savoir des novelle de M. le cardynal et dudict Brandenburg quelle troyen que il estoient delyberres de thenyre ».

Grosses réparations à la couverture de la porte d'Arches. On est obligé de payer l'homme qui sert les ouvriers plus cher que les autres, en raison de la hauteur, parce que personne ne veut servir.

Deux portes sont mises à la fontaine St Goëry, l'une « dessolz la lesve et laultre a la montee de muraille de dessu la fonthaine ».

Achat d'un quartier de cerf, pour offrir à M. de Vaudémont, à l'occasion de l'enterrement de sa femme.

Mesdames de Fontenoys et de Lamois viennent voir l'abbesse du Chapitre; on leur offre du vin, à 3 sols la quarte.

Achat, à Rambervillers, de 1,600 tuiles, à 4 fr. le mille et 61 artiez, à 6 d. pièce, pour recouvrir la porte de la Fontaine et le boulevard du Petit Pont.

Les habitants d'Arches font des esselins dans les bois de la ville; les gouverneurs les font prendre et amener à Épinal.

12 g., pour trois œils de bœuf mis aux halles.

4 liv. 18 g. 12 d., pour achat de gibier et autres frais en allant à Charmes, où le procureur général, le receveur et le prévôt de cette ville sont réunis, pour le différend de la Voivre, entre les habitants d'Épinal et ceux de Dogneville.

Difficulté entre le portier du Petit-Pont et Demange Galla.

Thiriat Xaronvoz va à Dompaire, trouver le grand gruyer de Lorraine, pour lui montrer l'article des chartes de la ville, concernant les bois.

Brèche faite dans la fondation de la tour de la porte de la Fontaine, pour y placer la conduite de la fontaine du Poiron.

2 liv., pour un arbre employé à faire une auge à la fontaine devant le cimetière, derrière l'église. On va chercher cet arbre « a mollin du Salcye sobs la Madallayne ».

12 g. 12 d. à Claudin Grandmaire, tabellion, pour la façon de deux lettres, l'une pour l'hôpital du Petit Rualménil et l'autre pour N.-D. la Blanche.

2 liv. 14 g., pour la dépense d'un souper offert au suffrageant, au doyen, au bailli et à sa femme, au prévôt, aux gouverneurs et autres gens du conseil, assemblés pour le fait du cimetière.

M. de Neulxvillot et sa compagnie passent à Épinal; on leur offre du vin.

Présent d'une pièce de toile au procureur général de Lorraine, pour qu'il soutienne les droits de la ville au sujet de l'affaire de la Voivre contre ceux de Dogneville.

6 g., pour deux simaires de vin offertes au maître d'hôtel de la duchesse de Lorraine, pour qu'il soutienne toujours les intérêts de la ville.

Nicolas Grayvos va après les gens de guerre qui ont logé chez la veuve Abays, pour savoir quel chemin ils ont pris.

6 bl. au clerc du receveur d'Épinal, « pour avoir escrips les crys de plays de herritage que lopitalle du Petit Rualmesny ait a lieulx de Padou ».

7 liv. 5 g. 2 bl., pour pain et vin donnés aux pauvres qui passent et repassent dans la ville et à l'hôpital.

4 liv. 10 g., pour vivres fournis pendant l'année « aux pouvre gens questoient enclos adcause du danger de pest et pour les pouvres gens de loge, apres en avoir retyrrés deulx ce que il nous a estez possible ».

5 g. à Jean Mogin, pour quatre jours qu'il a remplacé le portier du Petit Pont, alors prisonnier.

18 liv. 4 g. 14 d., pour perte sur la monnaie de Vauvillers, « descriée a crys publicque par l'ordonnance et mandement de M. de Vaudemont ».

Total des recettes....	1,621 liv. 16 g. 14 d.
Total des dépenses...	1,411 liv. 12 g. 15 d.

Recettes : 1 liv. 16 g. de Jean Raillart, de la vente « dung pettitle cospes du fosses joindant a son herritaige de la chemmezelle ».

65 liv. 14 g. 2 bl., provenant des tours de la porte d'Ambrail, du Grand Moulin, de la porte de la Fontaine, de la porte d'Arches, du Grand et Petit Rualménil.

CC. 72. (Cahier.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1555. — ***Sensuyt les frais de la ville dEspinal faicts et distribuees par honnestes hommes Demengeon Jenin, Wiriot Waudrequin, Jehan Bauldemesnil et Pieron Fuzellier, quatre gouverneurs.***

DÉPENSES

420 personnes assistent à la vérification des comptes des gouverneurs, et font une dépense de 116 liv. 8 g. 3 d.

Les portes d'Arches et de la Fontaine sont fermées « parmy le dangier de guerre ».

7 g. donnés à un pauvre gentilhomme de Picardie, « fugitifse pour les guerres pour passer son chemin ».

2 liv. 8 g. à un maçon, pour abattre la grosse roche de la côte de Bruyères, et 5 liv. pour enlever les matériaux.

Construction d'un petit pont, près du moulin de la ville, pour conduire les repoux à la Gauche.

Pêche des étangs de la porte d'Arches et de la Fontaine.

Présent de poissons, pâtés de truites, etc., au bailli d'Épinal, alors à Nancy, au procureur général, à M. de la Newellatte, à Jaicques Briscus et autres, parce que l'on veut augmenter les conduits de la ville et du bailliage qui sont alors de 1,272. La ville obtient de M. de Vaudémont, d'être maintenue à ce chiffre. Après ce résultat, on fait de nouveaux cadeaux ; la semaine de la Division des Apôtres, on donne 40 liv. au bailli, parce qu'il a aidé la ville dans le différend avec ceux de Dogneville et pour le nombre des conduits qu'on voulait augmenter.

Le procès contre les habitants de Dogneville, au sujet de la Voivre, continue toujours. La semaine des Palmes, Jean Bauldemesnil et un messager vont demander conseil à M. de Hardigny, à Châtel, au sujet de l'assignation faite par les commis de Charmes, invitant la ville à la journée à Thaon. — Le bailli et le procureur général arrivent à Épinal, pour instruire ce procès ; le procureur tombe malade et c'est la ville qui paie les drogues chez maître Claude, apothicaire, ainsi que ses frais d'hôtel, de voyage, etc. — La semaine de la St-Philippe, un messager de Charmes apporte la réponse dudit procès. — La semaine de la Ste-Croix, la ville adresse deux pâtés de truites, deux levrauts et une perdrix au procureur général, en lui portant la réponse de ceux de Dogneville. — La semaine de la St-Nicolas, M. de la Neuvelotte arrive et on lui demande son avis, puis on adresse une requête à Nancy, tendant à faire défense aux habitants de ce village de couper des bois dans ladite forêt. — La semaine suivante, la justice se rend dans cette forêt, pour s'assurer des limites et des bornes. — La semaine de la Magdelaine,

une ordonnance de M. de Vaudémont nomme Collin, prévôt de Rozières, en place de François Mittal, de Charmes, comme juge. — La semaine de la St-Barthélémy, la ville adresse 10 écus d'or, à titre d'avance, pour consulter les écritures. — La semaine de la St-Nicolas, on adresse des perdrix, bécasses, gelinottes, etc., au bailli pour présenter aux juges. — La semaine suivante, on en offre au prévôt de Rozières et au receveur de Charmes. — La semaine de Noël et la suivante, on va avertir le procureur général sur la première et la deuxième assignation de journée et l'on continue à donner des cadeaux aux juges.

La semaine de la St-Nicolas, la ville paye 48 liv. 18 g., pour la moitié des frais faits par le bailli, le procureur général et autres gentilshommes, avec ceux de la justice et du conseil pendant la journée employée à examiner ce fameux différend. — La semaine de la St-Hilaire, on offre toujours du gibier, dans le but d'obtenir que ce procès soit jugé à Épinal. — La semaine des chandelles, le prévôt de Rozières et le receveur de Charmes, arrivent à une journée.

Présent d'un chevreuil et autre gibier au bailli, pour service « quil nous avoit faict envers monseig. de Toul pour optenir graice et pardon pour ceulx qui donnerent a mainger de la chair le vendredy ez *cheuiches* et pour eviter les scandalles de la ville ».

Les gouverneurs se rendent sur le pré de Nicolas Cotelle, d'Archettes, pour voir l'abornement.

6 g. donnés « a ung pourre homme qui avoit le mal sainct main affin quil nalist poinct parmy l'eglise ».

La semaine après la St-Nicolas, Demengeon Barbenaire et autres vont couper des gros bois dans la forêt

du Bois-le-Duc, pour les réparations de la porterie du Grand Moulin.

Réparations : au guet de la Pynou, au pavé du Grand Pont, à la toiture du jeu de paulme, au Poux et au pont de la porte d'Arches.

Présent de poisson et venaison au bailli, au procureur général et aux maîtres des requêtes, pour savoir des nouvelles de la rançon des sols et de l'arrivée de M. de Vaudémont.

3 liv. à Jean, serrurier, pour conduire les horloges, tant de la ville que du Rualménil.

Réparation à la fontaine, située derrière chez Barcaut, « venant a la Rouchatte et pour mestre a point la fontenne Goery Bernard du faulbourg du Grant Mollin ».

La semaine de la Ste-Marguerite, on met des « faulces des Quellioz du saveron et du repoux de parmey la ville pour la venue de M de Vauldémont » ; à son arrivée, on offre à sa femme, pour sa bienvenue, une coupe achetée à Strasbourg, pour 279 liv. 8 g. 10 d.

Pierron Fuzellier va à Plainfaing, s'informer s'il y a danger de peste.

3 g. donnés à deux pauvres, venant de St-Humbert, « affin de ne demander parmy la ville ».

12 g. à Demenge Fontenoy, de Remiremont, pour s'assurer si l'on peut faire couler la fontaine du Petit Rualménil par le goulot.

6 liv. à Demengeon du Wal, pour dépense faite quand il fut cité pour se rendre à Toul, « pour ce quil estoit suspicionné de lespre ».

3 liv. 10 g. 1 bl., pour perches, levrauts, perdrix, etc., envoyés à Mme la baillive, « cependant que M. nostre bailly estoit avec Monseigneur le duc en France, comme et acause que nostre bailly nous lavoit recommander ».

Reconstruction des maisons de la Magdelaine.

1 liv. 4 g. au doyen d'Épinal, « pour avoir la citation pour citer Demengon du Wal et Goery Michiel, mesme aussy que nous pretendions dobtenir de l'official pour faire les espreuves en ce lieu dEspinal pretendant deviter plus grant depenses ce que nous futs promis ». — Frais supportés par la ville, pour les épreuves desdits du Wal et Gœry, à Toul, lesquels sont reconnus « sainct et net de la lespre ».

12 g. « a maistre Dominique pretre de Challegney pour avoir visiter par pieces nos relouges tant celui de la ville que celluy du Rualmesnil pour ce quil estoit dict maistre relogier ».

Réparations à la fontaine du Petit Rualménil, « apres chie la Chatte ». La semaine de la St-Martin on coupe la roche.

5 liv. 17 g., pour dépense faite par le président et le greffier, « pour avoir la ville tousiours pour recommander adcause des usuaires de la ville quant il nous voulloit faire paier censine ce que fust contredict et bien deffendus par Messieurs du conseille ». — La semaine de la St-Denis on offre encore une pièce de toile blanche au même président, revenu à Épinal, pour lever les cens de mai et demandait encore pour les usuaires.

17 liv. 16 g. à Francois Duprey, pour 228 livres de poudre d'arquebuses et « aultres batons de feu ».

Établissement de deux « estals de mercier desoubz la halle ».

3 g. donnés à un pauvre homme, allant en pèlerinage à St-Humbert.

Le samedi de la semaine de St-Remy, le conseil désigne deux hommes, « pour oster les chairs, chevaulz et charettes parmy le marchie ».

13 liv. 12 g. 1 bl., pour levrauts, perdrix, bécasses et autres venaisons, offerts au bailli d'Épinal, à sa rentrée en France, au président, au procureur général, à M. de St-Martin et autres, pour qu'ils soutiennent les intérêts de la ville dans l'affaire des usuaires et contre ceux de Dogneville.

3 g., pour « oster le puys du Poiron devant la blaverie ».

3 g. donnés à trois pauvres, venant de St-Humbert.

Les forestiers visitent la forêt où les habitants d'Archettes coupent du bois, au lieu dit à Herculenne.

Richier Lainge et un autre vont à Nancy, chercher les trois requêtes adressées au bailli, pour les faire décréter, l'une demandant la réduction des conduits pour les sols; la deuxième tendant à obtenir le siège de juges délégués à Épinal, contre ceux de Dogneville, et la troisième concernant les cens de la mi-mai.

Présent à M. de la Neuflotte, d'un chevreuil, de perdrix, bécasses, merles, grives, canards, « plongeons, bacquessins et autres voullaiges », pour les noces de sa fille.

Total des recettes : 1,583 liv. 5 g. 3 d.

Total des depenses : 1,620 liv. 3 g. 13 d.

CC. 73. (Cahier.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1556. — *Sensuyt les frais de la ville dEspinal faict et distribiez par honnestes homme Jehan Pierre, Richier Lainges, Jehan de Girrecourt et Jaicques Durans, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

M. de la Neuflotte et plusieurs gentilshommes s'arrêtent à Épinal, en allant à Remiremont, « es nouses de sa fille ».

410 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 114 liv. 6 g. 6 d.

Réclamation de la requête, adressée à S. A. l'année précédente, au sujet des cens de la mi-mai.

Présent de deux chevreuils, perdrix, bécasses et gelinottes au bailli d'Épinal, à M. de St-Martin, au maître des requêtes, au président et au procureur général, pour qu'ils soutiennent les intérêts de la ville. On offre du vin, dans le même but, au bailli de Vosges et à M. de Dommartin, grand gruyer de Lorraine.

Dépense de 10 liv. 17 g. 1 bl., par ceux qui ont visité les limites du bois de la Voivre, « affin de bien les connaître pour la journey assinee a 3e journey de mars ».

Des témoins sont invités à dire ce qu'ils savent sur cette forêt. — La semaine de la St-Grégoire, le procureur général arrive, pour « la journée de veu des lyeux » et quelques jours après, la sentence est prononcée. A cette occasion, on fait une dépense de plus de 70 liv. au compte de la ville et autant pour Dogneville. — La semaine de l'Annonciation de N.-D., Jean de Girecourt et un autre vont à Nancy, pour avoir journée des juges au sujet de la dite Voivre, confirmant la sentence rendue contre la coûtume d'Épinal. — La semaine de Quasimodo ceux de Dogneville refusent de payer leur part des frais ; — La semaine de la St-Jacques, on porte de l'argent au bailli, pour conseiller, au sujet de l'interpellation.—La semaine suivante, 27 personnes et des conseillers vont aborner le passage. — La semaine de la St-Jean-Baptiste, on dépense encore près de 70 liv. pour frais et présents faits aux juges.

Le bailli arrive, « pour advertir des enquestes daquin de nos bourgois questient scubspicionnez destre estez a la predication dung nommez maystre Claude que fust o

donnez a procureur genéralle de la partes de M. de Vademont ».

3 g. donnés à un homme atteint de la maladie de sainct-Main.

Présent de quatre simaires de vin à M. de Lupy et à sa compagnie.

Préparation de bornes, pour séparer les héritages et le chemin de « derriere crouté ».

Un messager va à Nancy, ensuite du mandement du bailli, qui demande un grand nombre de pionniers d'Épinal pour envoyer à Nancy. — La semaine avant la St-Jean, deux messagers y retournent, vers M. de Vaudémont, au sujet desdits pionniers.

Un horloger de Darney, regardé comme « un grant ouvrier » visite les horloges de la ville.

3 g. donnés à deux pauvres hommes allant à St-Main.

1 liv. 10 g. à deux maçons, pour chacun cinq journées « aller a la poirer des folz poulloux pour tirer de la piere pour la fontaine de devant chef la chaites. » — La semaine du St-Sacrement, on y travaille encore.

17 liv. 6 g., pour dépenses faites par le bailli de la ville et de ses deux neveux, quand il vint « se enquerray de nos droy et coutumes, a cause des drois qui l'avoit en main touchant le prouces de la Voivre ».

Achat d'une pille de marc, pesant 16 livres, « pour ung etallon pour servir a la ville ». Nicolas Thiriat reçoit 10 g. pour l'argenter.

Un pauvre homme demande à rester à Épinal ; on lui donne 4 g. pour s'en retourner.

Jean de Girecourt va à Nancy, porter une requête à M. de Vaudémont, « pour avoir quittance des sols pour la fourtunes que nous estoit sourveny de la muraile de la porte d'Arches »; elle est reconstruite la même année.

Achat de 300 cors, pour la fontaine de la porte d'Ambrail.

Deux bourgeois vont à Padoux, au sujet des propriétés qui appartiennent à l'hôpital du Petit Rualménil, qui furent « mises à cry de plais ».

4 g., pour la moitié d'un teston que Collin, prévôt de Rozières, demande pour la part de la ville, dans le procès de la Voivre.

4 liv. 19 g., pour dépenses faites quand Mme la baillive vint à Épinal, pendant que son mari était en France avec le duc de Lorraine. — La semaine avant la St-Goëry, on lui porte, à Bouxières, des perdrix et autres venaisons. — La semaine de la St-Luc, il est de retour.

Confection d'une enseigne pour la ville, laquelle est mise dans une armoire fermant à deux clefs, placée à l'église. Sur cette enseigne, en taffetas rouge, sont peintes les armes de la ville et du duc de Lorraine.

1 liv. 10 g., « pour ung imaulx derrain pour ung estallon pour la graines ».

6 bl., pour avoir le double de l'ordonnance, portant réglement des tavernes.

Deux hommes visitent « parmy le marchiez a cause de revendeulx qui fasient plusieurs tautelles parmey ledict marchiez ».

7 g., pour une *bourches*, destinée à recevoir la gabelle.

Confection d'un pennon, pour les jours de marché, parce qu'il y a des gens qui lèvent les blés.

6 liv. 14 g., pour perte des sous de guerre reçus à la gabelle, à raison de 12 d. et 8 d. pièce. — La semaine de la Ste Catherine, on porte ceux qu'on a reçu à Nancy.

Présent de vin et de perdrix à M. de la Neuvellotte, « pour avoir son consoilles touchanpt les novez impos pour avoir la ville pour recommandez ». — La semaine

de la St-Andreu on va trouver le bailli, pour lui remettre une requête au sujet desdits impôts.

Dépense de 13 liv. 12 g. faite par trois bourgeois qui ont été à Nancy et à Nomeny, trouver M. de Vaudémont, pour avoir la quittance de 400 fr., des travaux faits à la muraille de la porte d'Arches.

45 liv., pour trois pièces de toile blanche données au président, au trésorier et au greffier de la chambre des comptes de Lorraine, arrivés à Épinal, pour mettre la recette en ferme, « et pour ce que nous avons leu ung mandement de M. de Valdemont qui estoit a lencontre de nos franchisses et libertez ».

Visite des bois, au ruisseau de Soba, où les chèvres d'Archettes ont été prises.

15 g. à Messire Nicolas Baion, « pour avoir translater une lettres anciennes de latin en français ».

7 g. au receveur, « pour le parsonaige de nos bois que lon ait retenu la paixon selon la coustumes etc. ».

Confection d'une aune en fer, pour étalon.

Jean Palmey va à Arches, « pour le dangier des bestes ».

Total des recettes : 1,885 liv. 6 g. 3 bl.

Total des dépenses : 1,829 liv. 5 g. 7 d.

CC. 74. (Cahier.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1557. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal distribuees et receues par honnestes hommes Nicolas Gerard, Jehan Salnier, Goery Musnier et Claude Grant Maire, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Continuation des travaux à la muraille de la porte d'Arches.

440 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 117 fr. 18 g. 5 d.

Deux hommes font des fagots, pour faire une retenue d'eau, « quavoit este faict un vilain foudoire à la vanne du molin de la ville ».

Réparation à la pelle de la fontaine du Poiron, derrière les maisons du faubourg de la porte de la Fontaine.

12 liv. 18 g., pour chevreuils, biches, perdrix, bécasses, etc., présentés au bailli, à M. de Haussonville, au Président et autres, « quant on présenta requeste à M. de Vaudemont pour avoir reduction des sols et pour avoir ung advocat au lieu et place de feu Colin de Rozières pour le procès de la Voivre ».

La semaine avant l'Ascension de N. S., deux bourgeois vont à Châtel-sur-Moselle, pour parler à Nicolas Henric, gruyer de Vézelise, lui demander s'il veut accepter la charge de la subrogation de Colin, de Rosières, pour le fait de la Voivre.

Deux autres bourgeois vont à Nancy, demander la réduction des sols, tant de la ville que du ban, pour quatre mois, et faire accepter à Nicolas Henric, de défendre la ville pour le fait de la Voivre.—La semaine de la St-Pierre on lui offre six écus d'or pour ses conseils.

Présent de vin à M. de Bousonville, à 10 bl. la quarte.

9 g., pour le vin des forestiers du bois le Duc, « affin de prendre bois esdicts bois pour la refection de la vanne du moulin ».

Travaux à la maison située sur la fontaine St-Goëry.

Réparation à l'artillerie.

Achat de trois aunes de taffetas rouge, à 14 g. l'aune, pour allonger la bannière de la Ville.

Richier Lange et Claude Grand Maire vont à Nancy, présenter une requête à M. de Vaudémont, contre Réné Bazoille, amodiateur de la recette d'Épinal, « a cause de ses frequentes visitation particulieres quils et son com-

mandement faisoient es tavernes de ce lieu, contrevenant plainement et directement contre les us et coustumes de ce dict lieu ».

Présent de pâtés de biche, de levraut, perdrix et autres venaisons, aux présidents et gens des comptes de Lorraine, pour être en grandissime recommandation, pour le fait des tavernes.

24 liv. 6 g., pour dépenses faites à Nancy, à la journée contre Réné Basoilles, et 14 liv. 16 g., en cadeaux offerts à la cour, pour soutenir les intérêts de la ville et des bourgeois.

3 g. « donne pour Dieu et en aulmosne a M[me] la prieure de Noyon a cause quelle disoit estre expulsee et dejectee de leur couvent par les guerres regnantes ».

Claudon Jean Imatte va à Salbourg, pour connaître le nombre des gens de guerre qui sont sous Strasbourg.

9 liv. 6 g., pour la moitié d'un porc, du sanglier, des perdrix, des bécasses, etc., envoyés à Nancy, à St-Dié, à Ste-Hélène, à Charmes, à Châtel et à Mirecourt, « aupres des commissaires de Lorraine questoient an camp du coronal Bolleviller affin davoir la ville en singuliere et grande recommandation voire affin dempeschier et destourner ledict coronal et son camp de nous approucher de plus pres ». — La semaine suivante, un messager apporte une lettre du prévôt de Charmes, annonçant l'arrivée de l'armée dudit Bolleviller. — Richier Lange et un autre vont à Mirecourt, pour réclamer un messager qui est au camp dudit Bolleviller, et pour avoir des nouvelles dudit camp.— Deux autres vont à Dompaire, à Ville, à Pierrefitte, etc., « pour connaître la traction dudit camp. » — Bastien Raguel et Nicolas Graivel couchent près de la cloche du château, parce que ceux qui y couchaient sont emprisonnés pour leur témérité, méfait, négligence et fautes par eux

commises à la rentrée desdits commissaires venant dudit camp. Ces commissaires, au nombre de 40, nobles ou autres et 34 chevaux, reçoivent deux repas de la ville et y couchent.

Des messagers de Charmes, de St-Dié et de Ste-Marie, apportent des nouvelles dudit camp.

La semaine suivante, Claudon Aubry va, avec les commissaires audit camp, vers Rambervillers. — La semaine de la St-Luc, des messagers vont jusqu'à Pâdoux pour avoir des nouvelles de cette armée. — La semaine de la Toussaint, un autre va à Fontenoy.—Deux autres sont envoyés, pendant la nuit, « à Rochette, pour s'enquerir s'il estoit verite quil y heut 80 chevals arrive le soir »; 8 jours après on retourne vers ledit Fontenoy. — La semaine de la Ste-Catherine, Claudon Gérard et un autre vont à Bayecourt, pendant la nuit, pour connaître « de linfortune et mal advenence du feus que lon y veoit comment ladicte infortune estoit advenus a cause que lon estimoit que cestoit lavant garde du corronel Bollevillers ».

La semaine avant le nouvel an, un homme de Charmes apporte une lettre, concernant l'avertissement du Vachier et que ses gens s'approchent d'ici.

14 liv. 12 g., pour gibier adressé au procureur général de Lorraine, afin qu'il soutienne la ville dans la requête concernant les bois, contre les habitants de Deyvillers, et dans le fait de la Voivre.

Achat de lavons en chêne, d'un demi-pied d'épaisseur, pour mettre au château.

7 g , pour deux aunes 1/2 de toile jaune, pour faire un panonceau au guet du château, « a demonstrer quant il arrivoient multitude de gens en ce lieu et pour espionner et congnoistre quelles portent ilz entre ».

Réparation à la muraille du cimetière St-Remy.

Jean Frostier couche, pendant 18 jours, auprès du guet du château ; la semaine suivante, il couche près de la cloche.

Présent de gibier au président de Lorraine et à Henric, gruyer de Véselize, afin d'être remboursé des 1,100 fr. que la ville a prêtée à M. de Vaudémont, et pour communiquer audit Henric le fait de la Voivre.

Le bailli d'Épinal revient de France et va à Bouxières ; on lui offre du gibier pour sa bienvenue, afin qu'il tienne les intérêts de la ville.

2 g. 4 d. donnés pour Dieu à un pauvre homme de Bayon, « pour ayder subvenir a la pauvrete d'un sien enffans quil convenoit couper le bras ».

Présent de gibier au bailli, pour qu'il présente une requête à M. de Vaudémont, demandant la réduction des conduits.

3 liv. données au prédicateur, « qui par les discours ait annonce la sacree et divine escripture selon la tradition apostolicque ».

Dégats causés dans les bois, en faisant la clôture d'un pré, appartenant à Cotelle d'Archettes.

Présent de vin, au président de Lorraine et autres, arrivés à la journée le 31 janvier, contre les habitants de Deyvillers, pour les dégats faits par eux dans les bois de la ville.

Total des recettes : 1,641 liv. 10 g. 10 d.

Total des dépenses : 1,366 liv. 10 g. 10 d.

CC. 75. (Cahier.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1558. — *Papier des mises et receptes de la ville dÉspinal receues et distribuees par honnestes hommes Hugo des Hazard, Goery Jaicquat, Jehan Mercier et Goery-Nicolas Gravisset, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

450 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 116 liv. 3 g. 6 d.

6 g. à Jean Chispays, maçon à Charmes, « pour avoir fait ung kadran sur le grant pont ».

Prise des porcs des habitants d'Aydoilles, dans les bois de la ville, en temps de grenier.

Présent de venaison, au maître des requêtes à Nancy et au procureur général de Lorraine, alors à Fontenoy, à l'occasion de ses noces ; huit jours après, il revient dudit Fontenoy ; on lui offre du vin.

6 d., pour nettoyer « les deulx petits noz de la fontaine du Poiron ».

Incendie chez les dames Barbe.

Construction d'une loge à la porte d'Ambrail.

Goëry Musnier et un messager vont à Nancy, pour obtenir assignation de journée, au sujet du procès de La Voivre; les gouverneurs et gens de justice consultent les pièces de ce procès et la journée est assignée au 4 avril. On en informe les habitants de Dogneville. — Présent de vin à M. Daultrey, grand gruyer de Lorraine, pour qu'il soutienne les intérêts de la ville, et pour avoir une copie de l'ordonnance de M. de Vaudémont, concernant « le faict des bois et pour le vain pasturaige ».

La semaine de l'Annonciation de N. D., Loys, gruyer de Châtel, les membres de la justice, les gouverneurs, les

conseillers et Nicolas Marceaulx, consultent les papiers dudit procès, et indiquent à ce dernier les droits et coutumes de la ville d'Épinal, sur la forêt de La Voivre.

La Grande Semaine, un gouverneur va à Charmes et à Véselise, chercher les juges délégués ; de son côté, le procureur général arrive pour ladite journée. La semaine de Pâques on porte la sentence, rendue le 4 avril.

La semaine de la St-Bartholomeu, le gruyer, le receveur de Charmes et autres, font une dépense de 8 liv. 18 g., à la journée du 22 août. La semaine de la St-Maurice, le gruyer demande les pièces du procès et le greffier de la justice en refuse communication.

La semaine de la Ste-Catherine, on entend les preuves ; le procureur général arrive, on lui offre 8 écus d'or, pour sa bien venue.

La semaine de St-Antoine, Nicolas Thomas va à Dogneville signifier la prorogation de journée, assignée au 23 janvier, laquelle est continuée jusqu'au 28 février.

Les bois nécessaires à la construction de la loge de la porte d'Ambrail sont pris dans le bois le Duc. On en prend aussi pour les ouvrages de la ville.

Prise d'une voiture aux habitants de Dogneville, dans le bois de la Voivre. La justice s'y rend avec les forestiers, pour s'assurer si le procès est bien fait.

Achat de 38 « sailles de cuyr boully ». La semaine de la St-Marc on en fait réparer 30 des autres.

Loys, gruyer de Châtel, le receveur de Dompaire, les gouverneurs de la ville, le prévôt et les anciens du conseil se consultent, au sujet du différend entre la ville d'Épinal et les habitants de Deyvillers. — La semaine suivante, ils cherchent à s'arranger amiablement.

La semaine de la Belle None, Bastien Resgnez reste

au guet du château avec Georgeon Dubois, « a cause des gens de guerre qui passoient alors ».

Présent de 4 simaires de vin de Dijon, à 3 sols la quarte, « au coronnal Falcquenbourg dit Reicrot pour avoir la ville pour recommandée ».

Réparation à la Maison de Ville et au charnier des trépassés.

3 liv. 12 g., « pour un noz pour le puys du Petit Rualmesnil ».

4 liv. 10 g., « pour le souppe de MM. de la justice et autres pour scavoir sil seroit bon de presenter requeste a lencontre de la vefve feu Jehan Contesse de Domevre ».

38 liv., pour frais de voyage et présent de gibier au bailli d'Épinal, quand on fut le trouver à St-Mihiel, au sujet de la requête de ladite Jean Contesse, et avoir des procureurs pour la ville, « a l'encontre des habitants de Deyvillers et de Dogneville es journees assignees au 20e et 22e jour daout ».

Nicolas Marceaulx fait trois lettres, l'une faisant mention du bassin de St-Sébastien, une autre portant renonciation de 12 g. de cens donnés par Didier Fourdelz, etc.

24 liv. à René Bazoilles, admodiateur de la recette d'Épinal, pour la taille de St-Remy.

Nicolas Graisvelz va à Baccarat, pour savoir si le feu est au château.

On va chercher M. de la Neuflotte, et on le conduit à St-Mihiel, pour dresser une requête et la présenter à M. de Vaudémont, « pour nous exemptes des proces extraordinaires et adjournement a troys brieff jours et effugie qui se faisoyent pour lors ».

Pierron Fuzellier va à Nancy, présenter une requête au sujet des usuaires et abornement, « que l'admodiateur vouloit faire mesurer contre les use et coustume de celieu ».

La semaine de la Ste Catherine, 2 écus pistolle, valant 7 fr. 8 g. donnés à François Delanges, « pour lavoir retenus procureur de la dicte ville a lencontre des habitans de Deyvilliers ».

8 écus d'or ou 19 liv. 4 g. au procureur général, arrivé pour le procès de La Voivre, pour sa bienvenue, et un teston de France, ou 6 g., à son domestique.

Noms des témoins que la ville a fait ajourner, pour le fait de la Voivre.

39 liv. 13 g. à Goëry Musnier, pour dépenses faites chez lui par les juges délégués de M. de Vaudémont, pour le faict des bois contre ceux de Deyvillers.

39 liv. 18 g., pour dépenses faites chez le même, par le nouveau bailli et sa femme, M. des Mazures et autres.

Dépense de 2 liv. 2 g. faite par ceux « qui ont sercher et interpreter les lettres qui sont en latin pour scavoir sy on scaveroit trouver quelque chose au profict de la ville touchant nos boys, ce que n'avons rien trouve ». — Quelques jours après, on va trouver le gruyer, pour lui donner les copies des chartes et des confirmations des Ducs de Lorraine.

Jean Chodey va à Nancy, « pour ce que l'on demandoit la somme de 900 escus soleil affin den avoir reduction lesquels furent reduy a 500 escus dor que lon prestoit a Monseigneur et pour avoir des amys en ceste cause ».

6 g. à messire Nicolas Bayon, « pour avoir serches et veu les lettres en latin et pour escripre dessus le dos des dictes lettres en francoys la substance de ce quelles contiennent ».

12 liv. à Nicolas Marteaulx, pour ses gages de procureur de la ville et diverses écritures.

9 g., « pour un geston de mouchet qui fust trouvez a

la jenresson dont la moictié en vient a nostre S. S. et laultre moictie a la ville ».

Total des recettes : 2,108 liv. 14 g. 6 d.

Total des dépenses : 2,236 liv. 9 g. 9 d.

« Ainsy restent en debtes pour la ville la quantité de 132 liv. 7 g. 3 d. ».

CC. 76. (Cahier). — In-folio, 59 feuillets, papier.

1559. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal receus et distribuee par honneste homme Claudon Gravisset, Goery Abry, Demengeon Conrault et Demengeon Goery, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

462 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 119 liv. 3 g. 13 d.

7 g. 2 bl., pour réparation à la grande chaudière de la ville.

Andreulx des Porcellet est nommé bailli d'Épinal ; à son entrée, on lui offre deux muids de vin de Dijon.

Deux gouverneurs vont à Nancy, avec Henric, gruyer de Véselise pour : 1° consulter le procès de la Voivre ; 2° présenter une requête à M. de Vaudémont, contre le procureur général, au sujet du procès extraordinaire intenté par le prévôt et René Bazoille, amodiateur de la recette d'Épinal, « questoit contrevenir contre les franchises et libertes de la ville desquel avons obtenus par M. de Vaudemont, lieutenant-général de Monseigneur le duc Charles de Lorraine, nous laisser jouyr en nos dictes franchises et libertes ; 3° présenter une autre requête pour le fait des bois de la ville ».

Plusieurs dons sont faits aux maîtres des requêtes, aux secrétaires et autres, pour activer et soutenir ces requêtes.

21

Le procès de la Voivre continue. La semaine de la St-Mathias, Richier Lange va à Véselise, près de Henric, gruyer, à ce sujet. — La Grande Semaine, on va chercher le gruyer de Véselise, le receveur de Charmes et plusieurs autres, pour continuer le procès, et on offre à chacun d'eux des sommes d'argent, pour qu'ils soutiennent les intérêts de la ville. — La semaine de Quasimodo, on va chercher les juges à Nancy pour assister à la journée, par eux assignée au 17 avril. — La semaine de la St-Barnabé, Goéry Gravisset va à Véselise, trouver le gruyer, pour avoir assignation de journée. — La semaine de la St-Barthélémy, on dépense 30 liv. 6 sols, pour la moitié des frais faits par les juges délégués à la journée du 23 avril. On offre à Henric, de Véselise, 4 écus d'or, à son serviteur, 1 realle ou 16 g., à Loys, de Charmes, deux écus d'or ou 4 liv. 16 g., au clerc juré, deux tallers à 35 g. pièce et au procureur général, 6 écus d'or.

3 g. 3 bl., pour 2 livres 1/2 de plomb, « pour acoustrer les landes du chastel en allant à Lespignoulx ».

Présent de vin à « M. de Chamoisey affin quil aye la ville pour recommander pour cause quil nestoit comptant de la pierre quon prenoit a la poiriere a dessus de sainct Anthoine pour faire la vaulne du moullin de la ville et aultre ouvrage ».

Les commissaires de S. A. arrivent pour imposer l'aide général ; on leur offre six simaires de vin d'Arbois, à 2 g. la quarte.

Goéry Gravisset va à Nancy, pour : 1° Solliciter un commissaire de venir, « pour jecter layde général »; 2° pour obtenir la continuation du procès de la Voivre ; 3° et pour « prendre delayt des articles concernant les libertes de nos chartes ce qui luy fut octroyes ».

La ville est cotisée à 720 conduits. La semaine de devant

les Palmes, ensuite d'une réclamation faite au comte de Vaudémont, ils sont réduits à 640.

7 g. 6 d., « pour la marande des charpentiers et des ouvriers de la vaulne pour ce quil besongnoyent dedans leau froyde pour leur donner courage dabreger louvrage ».

Présent au bailli, de 4 écus d'or et d'une pièce de toile fine, parce qu'il est allé vers M. de Vaudémont, pour lui représenter la pauvreté de la ville, « affin destre reduict a plus bas pris que nesthion ethes cotise a layde général ».

5 liv. 14 g. à Didier Ferry, verrier, pour 54 pieds de fenêtre à losange et 20 pieds à grands carreaux au moulin.

Présent d'un lièvre et d'un pâté de truite à M. Dattrey, grand gruyer des bois du Duc de Lorraine, « en lui faisant remontrance de latestacion que le recepveur de Dompaire voulloit avoir pour le bois quon a affaire pour la reparation de la ville en luy priant nous maintenir a nos previllaige ».

Demenge Collin est « envoyez nuictantement apres daulcung souldat questhoient a Golbey pour voir sil faisoient dommage ».

Construction d'une porte neuve à la porte d'Ambrail.

Quatre hommes, pendant six jours, vont couper des bois « es bois le Duc pour servir à la ville ».

Goéry Gravisset va à Véselise, trouver Me Henric, pour avoir assignation de journée pour la Voivre, et à Nancy, vers le maître des requêtes, lui communiquer les six articles de nos chartes, pour les présenter aux États ».

Visite de la séparation des bois rapailles de la ville contre les communes de Jeuxey et de Deyvillers, ensuite des dégats commis dans les forêts par ces derniers.

1 liv, pour cinq bassins, « pour mectre es fonteinne assavoir à la fontainne devant chez La Chate, on grant

Rualmesny, a la fontainne du Poiron et a la Sainct Goery ».

Demangeon Collin va à Arches, s'assurer s'il y a danger pour les bestiaux, et faire défense aux habitants d'en amener à la foire.

La semaine de la Visitation de N. D., Claude et son serviteur tirent de la pierre pour commencer le chemin du Grand Moulin.

Quatre hommes travaillent pendant cinq jours à couper du bois à la Hey, « pour faire des chenault pour faire venir leau du moullin de Grenevot comme il est de costhume de toute anciennete acause quil ne poulvoit osther le cours deau de ladite chenault pour venir a la ville ».

La semaine suivante, on commence les travaux de reconstruction de la vanne et la réparation du moulin de la ville.

Gravisset va à Nancy, pour présenter une requête à M. de Vaudémont, « tendant a fin de produyre les greffe de la justice que furent retrouves en chez le vieulx recep- veur Jehan Borrelier, pour le faict de la Voivre et pour fairre despescher la requeste presentee contre Jehan Celliez qui voulloit estre franc et exant de tout hoste en la ville dEspinal par vertus de la letres de chevaulcheur descuriee, etc. ».

60 personnes vont pour éteindre le feu on haut de Poirimont.

Gravisset retourne à Nancy, demander l'avis des conseillers, pour le procès de la Voivre et au sujet du meu et du tonneu, que les dames religieuses d'Épinal refusent de payer. — La semaine suivante il y retourne, vers le président de Lorraine, pour « solliciter de avoir largent que messieurs du concylle presthirent a nostre S. Seigneur ».

Claudon Abry conduit sur sa charrette, à Bar-le-Duc,

« toute la provysion que fut envoyee a Monseigneur le Duc nostre S. S , tant pour la part de la ville que pour tous les villaiges du bailliage quen desvyons aporters a contenus du mandement quavyen receu de mondict seigneur pour festhoyer le Roi de France son beaulx frere a lieu de Bar ».

17 liv. au jeune Demenge Vycteulx et son compagnon, « pour quatre sepmaine et trois jours que le moulin a reposser faulte deau pendant quon fit le fondement de la Vaulne de pierre etc. ».

Sept hommes travaillent pendant six jours à couper « des grosses pièces de bois es bois le Duc et regnavoir ». Elles sont amenées la semaine de Ste-Elisabeth.

Gravisset va à Bar-le-Duc, trouver le bailli d'Épinal « et autres bons seigneurs amis de la ville sur le faict de l'amodiation de cest ville pour savoir cy on donoit requeste à Nostre S S., si on pouroit jouyr de labollir et remestre ladicte recepte a son anciennettees et pour advertir nostre baylly pour ung sanglier prins en nos bois par ceulx de Mossoulx ».

Demenge Goéry, Génin et Claudon Abry vont à Nancy, avertir le bailli que Nicolas Jolly, dit Marceaulx, « desthenies prisonnier a lieu de Dangnyeulle et depuis menez a Mircourt pour faict dheresie comme lon disoit ». On demande ensuite au bailli et conseillers de S. A., si l'on peut adresser une requête, dans le but de ne plus avoir d'amodiateur à Épinal, « ou du moins sil y en avoit encor ung que le graiffe soit mis a aultre main que de lamodiateur daultant que ce sont deulx office inconpatible affin quil y eut ung clerc jure crée de par N. S. S., suyvant les privileges et a contenus de nos chartes ».

Gravisset va trouver le bailli, à Nancy, pour lui demander conseil, « touchant les livres que le regent maistre

descolle prins et octrois es enffans qualloyent par devant luy a lescolle comme lon disoit les avoit envoyes a monsieur le docteur maistre François de Chamaxey affin de les envoyer a M. de Toul et depuis remis a la main de Mme laltesse, mere de N. S. le Duc sans que ledit regen en ayent en aulcugnement adverty M. le doyen M. le bailly ny aultre officiers de la ville ainssi quil appartenoit a ung bon regent de fairre ».

Construction d'un nouveau guet à la tour de Lespinoult, parce qu'on ne voit la ville que d'un côté.

Construction d'un pont, « en montant on chastel pour aller a Lespinoult ».

Présent de six simaires de vin de France au bailli et à sa femme, à raison de 10 bl. la quarte, et six écus d'or pour ses étrennes.

Réparation au battant à poudre du moulin de la ville. On va chercher les bois dans la forêt de la Hay et au bois le Duc.

Gravisset va à Nancy, présenter une requête à S A., tendant à obtenir que la recette de la ville soit remise comme elle était autrefois, et avoir la liberté de la chasse, conformément aux privilèges et chartes de la ville.

Claudon Grandmaire fait 52 lettres pour les pauvres de l'hôpital du Petit Rualménil, et il en copie 97 sur un registre, pour les pauvres de la ville.

Total des recettes : 1,994 liv. 5 g. 2 d.

Total des dépenses : 2,021 liv. 14 d.

CC. 77. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1560. — *Papier des mises et reeeptes de la ville dEspinal receues et distribuees par honnestes hommes Demengeon Jenin le vieulx lieutenant de feu Jehan Chodein son beaulx filz a cause de la mort dudict survenue en ladicte annee, Claudon Pierrett, Claudel Tallat et Jehan Jenin, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Gravisset et un autre vont présenter une requête à S. A., au sujet du droit de chasse et de la recette d'Épinal.

466 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 122 liv. 3 g. 5 d.

Présent de vin au président de Lorraine et au greffier de la chambre des comptes, délégués par S. A., pour laisser à ferme son domaine de la ville d'Épinal.

Construction de neuves piles au gaucheu des toiles et de piliers au pont de la porte d'Arches.

Quatre charpentiers vont couper du bois dans le bois le Duc et à Renauvoid.

La semaine de la St-Benoit, deux hommes vont trouver le bailli d'Épinal à *Walhel* et à Nancy, pour l'avertir « du partement de René Bazoilles jadis admodiatiateur de la recette de la ville », de son gendre et de ses enfants.

Réparation à la couverture de la maison de la Vouerie du gravot des toiles

Jean Blancpain et un autre vont à Châtel, trouver le grand gruyer de Lorraine, pour prendre des bois dans le bois le Duc, pour les réparations de la ville, conformément aux chartes. — La semaine de Pâques on y retourne.

Claudon Abry porte la copie du mandement de l'Altesse de Madame adressé au capitaine Brionbach, pour

que l'on s'informe de toutes les démarches des gens de guerre sur les frontières de l'Allemagne.

1 liv. 16 g. donnés pour l'amour de Dieu à une femme soupçonnée atteinte de la lèpre, et que l'on a renvoyé au lieu de sa naissance.

Jean Blancpain va à Nancy, trouver le bailli, et l'informer que Jean Raillardt, prévôt d'Épinal, « avoit aprehendez a corps ung des bourgeoys de la ville nommez Nicolas Vitoulx sans plainctif faict contre luy, contre nos privilèges franchises et libertés ».

On va trouver l'official qui est à Chaumousey, pour lui demander l'autorisation de faire faire, par les chirurgiens de la ville, les épreuves de deux femmes soupçonnées atteintes de la lèpre. Césair Barbier et Goëry Barbier, chirurgiens, vont prêter serment à Chaumousey pour faire lesdites épreuves.

1 liv., pour deux quartes d'huile, pour faire du mastic à la fontaine du Poiron.

Achat de trois pièces de toile, pour donner aux commissaires députés par S. A., chargés de compter les conduits de la ville et du bailliage, pour l'aide de la Landfride, accordée par la noblesse et ancienne chevalerie de Lorraine, à 30 g. par conduit.

L'Altesse de Madame doit venir à Épinal ; on en informe le bailli de la ville, avec prière de vouloir bien s'y rendre. A son arrivée on lui offre un repas. — S. A. est à Châtel, Claudon Pierrot et Jean Jénin vont la trouver, pour connaître le jour de son arrivée. — Sept semaines après, Jean Jénin retourne à Nancy, près du bailli, « pour savoir la veritez de la venue de l'Altesse de Madame par deca dont le bruict en estoit pour la douziesme fois ».

Réparation à la toiture de la tuerie du Grand Moulin.

18 g. donnés pour l'amour de Dieu, à un pauvre pas-

sant qui se disait gentilhomme, « estre destruict par la guerre devant St-Quentin ».

La porte d'Ambrail est dépavée par « l'impétuosité » de l'eau ; la semaine suivante on la repave.

Réparation aux maisons des bons malades, situées près de l'église, dans le cimetière.

Deux messagers vont à Valhel, assister au baptême de l'enfant du bailli de la ville. Ils offrent des perdrix, des bécasses, des lièvres et autre gibier, des truites roties et en pâtés, etc.

24 liv. à Claude Grant Maire, amodiateur de la recette d'Épinal, pour la taille que la ville doit au duc de Lorraine, comme seigneur de la ville.

1 liv. 16 g. « donnez a maistre descolle a cause qu'il navoit de quoy vivre quand il arriva en ce lieu ».

Réparations aux faux murs de Rualménil, au guet de Lespinoulx et derrière le château.

Construction d'une porte neuve, près du moulin de la ville, pour aller au gaucheu des draps.

Achat de trois aunes de drap noir, façon de Mirecourt, à 16 g. l'aune, et deux aunes de drap rouge, à 8 g. l'aune, pour donner au maître d'école, « affin de tant mieulx instruire les enffans ».

Richier Lange et Pierron Fuzelier vont à Nancy, trouver S. A., au sujet d'un rapport sur une requête présentée par Jean Parmentier, contre les gouverneurs de la ville, « a cause dune deffense des portes a luy faicte pour ce que il avoit battu et frappe la femme de Jehan Barbier daultres avec luy jusques a lavoir laissee prest a mourir, etc. ».

Présent de deux simaires de vin de bourgogne, à 10 bl. la quarte, au maître d'hôtel « de nostre souverain seigneur Galliot, capitaine d'Arches ».

Deux bourgeois vont à Remiremont, remontrer aux Dames du Chapitre, « les nouvelles impositions que leurs veulions mettoyent sur les bourgeoys et gens de ce lieu contre ce qui estoit acoustumez de payer dancienneté ».

10 g. donnés à deux pauvres passants « destruits des guerres ».

Confection de bornes, pour aborner le jardin de Jean Pierre et de Demenge le prebstre, « pour ce quilz avoyent usurpe sur luzuaire de la ville ». Ces bornes sont plantées la semaine de Noël.

Jean Jénin et un autre vont à Nancy, porter un rapport à S. A., sur une requête présentée par Jean Cuvelier, contre les gouverneurs qui défendaient à celui-ci les portes de la ville, parce qu'il avoit coupé « quantitéz de fasses de chaisnes pour cloure ung sien champ ».

Les bourgeois prennent un chevreuil sur la glace, sous le Petit Pont, et le donnent aux gouverneurs de la ville. Ceux-ci l'adressent au bailli.

12 g. à un menuisier, pour un tableau « a escripre les noms de Messieurs du Conseil affin de veoir les deffaillant quant il y seront commandez ». On y met un verre.

Michiel, régent de Fontenoy, vient à Épinal, pour y régenter. Il n'est pas reçu, « c'est maistre Albertz lequel a persuasion des gouverneurs, Mme l'abbesse et plusieurs aultres ses bons amys en accepta la charge ».

Plusieurs habitants vont couper les bois, pour trouver les bornes séparatives, entre la forêt d'Épinal et celle de la Baffe.

La semaine de la St-Vincent, la ville fait casser la glace sur les ruisseaux qui coulent dans les rues.

3 liv., pour pains donnés aux pauvres voyageurs, à l'hôpital du Petit Rualménil.

On ne met point de porcs à la paixon, parce qu'il n'y

a pas de glands, et, pour conserver les droits de la ville; on paye 19 g. 3 d. au fermier de la recette.

Total des recettes : 1,907 liv. 17 g. 1 d.

Total des dépenses : 1,265 liv. 8 g. 1 d.

Dans les recettes figurent : 92 liv. 6 g. 2 bl., pour vente de poissons, pris dans les étangs de la porte des Grands Moulins et de la porte d'Arches.

64 liv. 2 g. 3 d., de superabondance, provenant de l'aide imposée pour les Landfrides, pour lesquels la ville est imposée à 600 conduits, à raison de 30 g. l'un. Au lieu de 30 g., les gouverneurs l'ont fait lever à raison de 3 fr., et avec le surplus, ils payent 500 fr. pour l'achat d'une maison située au Poiron.

CC. 78. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1561. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receues et distribues par honnorables hommes Wiriat Vaudrequin, Jehan Bauldemesnil, Pieron Fuzellier et Maurice Jehan Parmentier, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Claudon Regnard est chargé « de faire hoster le charre et chaxatte du poiron affin davoir place ». Cette dépense se renouvelle toutes les semaines.

470 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 122 liv. 5 g.

15 liv. 7 g. 2 d., « pour le dîner du baron de Bolviller et de touttes sa troppe comme il nous fust advisé par nostre bailly, affin de avoir la ville pour recommander se quille printz fortes agreable en la remersiant a tous mess., touttes de la vylle et dysant quylle naurotyz la souvenances en temps et en lieu ».

Le greffier fait une copie des nouveaux impôts, « pour

ycelle attacher eaulx pilliers de la halle, affin den en avoir a ung chacung la congnoyssance ».

Confection de neuves échelles et réparations des vieilles.

Travaux au ruisseau de Bellefontaine, « venant a la rygoulle passant par le pres des hoirs du petit Anthoine et de la chamenezelle venant es fouses de la ville ».

7 g. 3 bl. donnés à plusieurs pauvres, venant du côté de Metz, « pour se quil avoyent heu leurs biens tant meuble que maison bruller affin de ne faire pourchays parmy leglise au causse quils nestient de la diocesse de Toul ne de Lorrenne ». — La semaine suivante, deux autres passent.

Deux livres à ceux qui furent éteindre le feu dans les bois, le dimanche des Palmes.

9 g., pour un petit cachet, « pour quescheter les lettres myssives de la ville ».

Deux hommes distribuent dans les villages du ban d'Épinal, des lettres de commission, pour faire chasser dans les bois, par ordre du maître d'hôtel de N. S. S., « pour la venue du cardinalles de Guysse et M. le comttes Damelley que on nestensdoicts a lieu de Nancy ».

Un pauvre homme sans pieds, se fait amener jusques devant l'hôpital du Petit Rualménil ; la ville le fait reconduire jusqu'à Saint-Dié.

Présent de vin à M. Datrey, grand gruyer de Lorraine, afin d'avoir la ville pour recommander au sujet des bois.

Le bailli est à Épinal ; on lui offre un dîner en « le supliant voulloir veydier le droitz du procest de la Voyvre contre ceux de Dongneville et aussy pour avoir de son conseylle de la prise de chaire et de deux chevaulx de francoys Mynault dudit Dongneville lequel furent prins

nuyctantement en ladicte Voyvre dEspinal, furent confisques et vendu a quy plus a jor de marchies ».

Ledit bailli est à Dompaire ; on lui adresse du poisson et deux pâtés de truites, parce que sa femme est malade.

La semaine suivante on va le trouver au même lieu, pour connaître l'arrivée de S. A.

3 g. donnés à un pauvre notaire, venant de la cour de Rome, passant et mendiant parmi la ville.

Réparations aux tours du Petit Pont et à celles du Grand Pont.

2 liv. 5 g. pour cinq hallebardes données aux contre banvay de la ville.

Présent de poissons rotis et en pâté, au bailli, au maître des requêtes et à M. de la Neuflotte, à Nancy, pour avoir des nouvelles de la cour, au sujet de l'arrivée de S. A., « affin de nestre sorprins a ladicte venue ».

Présent de trois pâtés au bailli, « pour faire vender le droit contre ceulx de Domgneville ». On lui porte un quartier de saumon à Valhel. La semaine de la St-Etienne, on lui offre un repas, en le priant de faire terminer ce procès, afin d'arrêter les frais.

On offre ensuite, « pour lhonneur et reverance a madame la Duchesse a sa bienveneue ung poylle achepte a Lion par François Galliot », pour 106 liv. 2 g.

Jean Lachatte et un autre vident le fossé, derrière la maison « des hoirs Lachayttes estant sur usuaires de ville ».

Payement des gages des portiers et autres officiers de la ville, savoir :

Claudon le chapelier, portier de la porte de la Fontaine (dedans).

Mathieu Jean Michel, portier de la porte de la Fontaine (dehors).

Poirson Galla, portier de la porte du Grand Moulin (dedans).

Christophe Jolly, portier de la porte du Grand Moulin (dehors).

Claudon le mesgnyn, portier de la porte d'Ambrail (dedans).

Nicolas Nesves, portier de la porte d'Ambrail (dehors).

Goëry Petitdemenge, portier de la porte d'Arches.

Morice Damnyeulle, portier près du moulin de la ville.

Jean Paturez, portier du Petit Pont.

Demengeon Collin, qui couche sur la tour du Petit Pont, « pour corner le cors burnez et pour autres nécessités de toutes heures ».

Bastien Resque, pour faire le guet au donjon du château.

Jean Drappier et trois autres comme sonneurs.

Mengin, serrurier, pour conduire les deux horloges.

12 liv. 5 g. donnés au procureur général de Lorraine, « pour ce quyl avoit diligentement soulicitez le dyfferant des gantiers de Remyrymont contre Francoys Gaylliot nostre borgeois, pour tousiours observer les franchysses et libertez de la ville dEspinalz sur le faict des esthallaige contre lesdit gantier de Remyremont etc. ». — La semaine de la division des Apôtres, la ville offre deux pâtés au procureur général à Nancy, pour signer les informations faites au sujet desdits gantiers.

Réparations au pavillon de la tour du Grand Pont ; on y fait peindre les armoiries de S. A. et de la ville.

La femme du bailli est toujours malade ; on lui adresse un pâté de truites, deux truites fraîches et un aulcon roti.

18 g. à Demengeon Collin et deux serviteurs, pendant deux jours, « pour descombrer le chemyn de la Creusse allant a Chaintreingne ».

270 liv. 12 g. 2 bl., pour prix de la coupe présentée à la duchesse de Lorraine, à sa bienvenue et première entrée à Épinal.

Les armoiries de S. A. et de la ville sont repeintes sur le pavillon de la porte de la Fontaine.

Le bailli est à Valhel ; on lui porte la copie d'un mandement de S. A.

9 liv. 3 g. à trois serruriers, pour avoir mis en ordre « le baton de feu de la ville esperant en briefs d'avoir la venue de Monseigneur et de Mme de Lorraine ».

1 liv. 10 g. à cinq maçons, pendant trois jours, « pour rompre la rouche apres de la porte La Chatte au causse que lalee et venue estoit trops estroitz pour les basteaulx du Rualmesny ».

3 liv. 3 g., pour dépenses faites, tant en allant qu'en revenant de Valhel, vers le bailli qui avait fait faire défense à Nicolas Gravisset, prévôt, « de non hanlter sur les heritaiges de Claudette Mugnyer, mère ady Nycolas Gravisset, questoit chose contrevenant a nos cousthunes car par thelle faict ny a comandement mais quajornement de torrefaicts ».

6 liv. 4 g., pour un souper offert au bailli et sa troupe et plusieurs du conseil, « pour savoir des nouvelles de M. N. S. S. acause que on nestimoitz sa venue estre proche mesme aussy pour entretenir le sygnour bailli en la boune grace de la ville ».

Construction d'un huix à la porterie de la porte de la Fontaine.

Valentin Gravisset, va vers Remiremont, s'assurer s'il y a maladie douteuse.

3 liv., pour un pâté de chevreuil, deux perdrix et six grives, envoyés au bailli, « affin davoir certaine nouvelle de la venue de N. S. S., pour ce quyl nous avoit estez

mandez que mondy seigneur estoit dejay a Pontz et sen venoits depuys Pont a ce'te ville dEspinalz et aussy quyl nous futz ordonnes de faire par MM. du Conseylle craindant destre sourprins et pour faire preparer la ville ».

La semaine de la St-Denis, deux messagers vont à Dompaire, trouver le bailli d'Épinal, au sujet de l'arrivée de S. A., et pour savoir comment on la reçoit à Charmes ; deux autres vont à Châtel au même sujet.

La semaine de la St-Séverin, deux peintres de Bar-le-Duc arrivent, par ordre de M. de Vaudémont, pour faire « les portraicts et armoieries de S. A. et de la duchesse »; on est informé que LL. AA. ne viendront que l'année suivante.

3 liv. 14 g. donnés à Messires Nicolas Guerrin, Nicolas Vuillemin, le clerc-juré et leurs compagnons, qui ont joué « la motallytes de Cesames ».

Le bailli est à Épinal avec son fils ; on leur offre du gibier.

Nicolas, peintre, fait les armes du duc et de la ville, sur la porte de la Fontaine.

3 g. à trois bourgeois, « chargés de regarder et mestre pollice parmy la bieverye contre ceulx de forens que venyent lever la graine dont ille nous anfoisoyent grant chertisses ».

Présent de deux bécasses au receveur de Dompaire, en l'informant qu'on va prendre du marnage, dans le Bois-le-Duc.

Un messager va trouver le bailli d'Épinal, à Nancy, pour l'avertir « de la chiertisse de la graine a causse que plusieurs de son bayllìaige venoyent chargee la graine en ceste ville et mesmes aussy alloyent sur les chemins par-

quoy que la chiertise en estoient plus grant pour la pouvre commune ».

4 liv. 18 g. donnés, pour l'amour de Dieu, à un prieur de Baccarat, en raison de sa pauvreté ; la semaine suivante on donne 4 g. à trois pauvres passants, venant de St-Hubert.

CC. 79. (Cahier.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1562. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receu et destroubier par honorables hommes Jehan Faincy, Richier Lainge, Demenges Gallay et Didier Jalx, quatre gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

470 persones assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 142 liv. 14 g.

Présent de vin de Dijon, au maître d'hôtel de la duchesse de Lorraine.

Demenge Genay et autres amènent du bois de marnage pris dans le Bois-le-Duc.

1 liv. 4 g., pour tailler des pierres nécessaires à l'abornement du chemin de derrière Croutez; elles sont plantées la semaine de la Saint-Mathieu.

Messire Jean le Larges, copie les droits de la ville et autres pièces.

Présent de gibier et de poisson au bailli, pour offrir à M. de Voillquin, M. Douche, capitaine de Bruyères et autres gentilshommes; on offre du vin à M. Datrey, grand gruyer du Bois-le-Duc.

Le serviteur du receveur de Dompaire apporte la copie des droits de la ville et des habitants dans le Bois-le-Duc. — La semaine de Pâques on va y chercher du bois de marnage.

La justice se transporte dans la forêt de la Voivre, au sujet de la prise des chevaux de Jean Bennoit et de son frère, de Dogneville; ils sont vendus sur la place du Poiron.

2 liv. 11 g., pour poissons fournis à l'occasion des noces de M. de Hasonville.

Le mur du fossé du petit Gravot est exhaussé.

Prise de chevaux à cinq habitants de Jeuxey, dans le bois de la ville, lieudit le Chêne Marqué; la même semaine, la justice s'y rend, et la semaine de la St Paul, elle y retourne pour visiter les limites dudit bois.

6 g., pour avoir rapporté de Nancy, une requête concernant « le faict de deffenses de ne aller querir bois es bois le duc sur le coulx de nos bourgeois jusques a se que la cousthumes ansien seroit connuy ».

Visite du passage, tirant à la Voivre, près de l'Avrinsard.

20 liv. 1 g. 14 d. à Claudin Grandmaire, pour écritures faites par la ville en 1561.

Construction d'une porte neuve, près de la fontaine, derrière la maison du faubourg de la Fontaine.

3 g. donnés à trois pèlerins, venant de St-Jacques.

154 liv. 14 g. 4 d., pour la dépense des gouverneurs et autres, en allant aux États, le 12 mai 1562, et pour obtenir la confirmation des chartes de la ville d'Épinal. *Voir le détail de cette dépense, pages* 17-18.

6 bl. donnés à un pauvre « courdelier qui estoit dechasses des gendarmes, et 12 g. à deux gentilshommes, leurs femmes et leurs enfants, questient deschasses de guerre ».

4 liv. 18 g. à Messire Nicolas Gerrin et à ses compagnons, qui ont joué l'adoration des Trois-Rois, durant le temps des fêtes de la Pentecôte.

Curage du fossé de la porte d'Ambrail, par les habitants des communes du bailliage, savoir : 21 de Domèvre-s.-Avière, 21 de Golbey, 18 de Chavelot, 35 de Thaon, 20 de Vincey, 19 d'Archettes, 20 de Deyvillers, 42 de Dogneville, 42 de Girmont, 26 de Pallegney et Zincourt, 25 de Vaxoncourt, 28 de Padoux, 24 de Badménil, 46 de St-Gorgon, 26 de Longchamp, 26 de Bult, 28 de Vomécourt, 13 de St-Genest et 14 de Dignonville. Tous ces haibtants *ou crouadeurs*, recevaient de 6 à 7 d. par jour.

Claudette, femme Gillien (du haut du Chastel), est soupconnée atteinte de la lèpre ; l'épreuve est faite dans la Maison de Ville, par cinq chirurgiens d'Épinal, savoir : Nicolas Baion, Demenges Didelott, Sésaires Barbier, Goery Baion et Claudon Baion, qui l'ont reconnu atteinte. La semaine de la Magdelaine, on achète trois aunes de drap gris pour lui faire un manteau.

Richier Lainge va à Remiremont, au sujet de la prise des bourgeois d'Épinal, par le maître *Venthic,* dudit Remiremont. — La semaine de Ste-Hélène on y retourne, avec le procureur général de Lorraine, pour l'information de cette affaire.

Le procureur général demande des pâtés, des truites et autres poissons pour le mariage de son fils, à Mirecourt ; on lui en adresse pour 8 liv. 6 g. 10 d.

8 liv. 6 g., pour la dépense du bailli et sa suite, des gouverneurs de la ville et plusieurs conseillers, pour avoir conseil au sujet du mandement envoyé par S. A., pour l'imposition d'un gros par semaine sur chaque conduit, sans aucune exemption. La semaine suivante, on présente une requête à S. A., tendant à obtenir que le nombre desdits conduits reste fixé à 1,272, pour le bailliage, chiffre accepté par M. de Vaudémont, lorsqu'il était tuteur, régent du pays. Pour y arriver on offre du pâté de levraut,

des perdrix, de la truite, etc., à Jacques Vion, auditeur des comptes, à M. de Haussonville, au maître des requêtes et autres.

288 liv. versées sur l'achat de la grange, achetée aux héritiers de Nicolas Amez, pour 800 fr. Cette grange est située « au gant bor dEspinal ». On la trouve désignée sous le nom de La May. comme recette, pour 9 liv. 12 g.

Prise de 6 chevaux et voitures aux bourgeois d'Épinal, dans le Bois-le-Duc. On demande à ce qu'ils ne soient pas vendus à Dompaire.

RECETTES

3 liv. pour une chambre dans la maison située sur la fontaine St Goëry.

95 liv. 11 g. 14 d. de la contribution levée sur les 636 conduits de la ville.

CC. 80. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1563. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receues et distribuees par honorabes hommes Jehan Mercier, boursier, Goery Jaicat, Franqoy Gaillot et Jehan Tairel, quatre gouverneurs pour lors.*

DÉPENSES

499 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 70 liv. 2 g.

Un gouverneur va à Charmes, au sujet du patronage de la recommandise de Simon Parmentier.

Présent de deux simaires de vin au fils du bailli, revenant d'Allemagne. — La semaine suivante, ledit bailli et sa femme arrivent à Épinal ; on leur offre à dîner et à souper, avec les gouverneurs et les conseillers anciens et nouveaux.

147 personnes vont éteindre le feu dans les bois, lieu-

dit à Majofain ; à leur retour, ils reçoivent chacun un blanc.

Présent de pâtés et de truites à Jean Jénin, amodiateur de la ville, pour qu'il ne demande pas le rôle des manans et habitants de la ville.

Un messager va à Deneuvre, chercher 80 fr., pour prix de la munition fournie à M. Dandlo.

Un régent, venant de Paris, demande les écoles de la ville, mais on conserve maître Albert, et on donne à ce premier un demi « taller, valant 17 g. ». — La semaine de la St-Jean-Baptiste, il demande encore, on lui donne 9 g. pour sa passade.

Réparation à la creuse de Chantereine.

51 liv. 17 g. 10 d., pour dépenses faites par le bailli, le procureur général, les membres de la justice, les conseillers et plusieurs bourgeois, en faisant l'appointement de la Voivre contre ceux de Dogneville. On donne ensuite 20 écus d'or (80 fr.) au bailli et 10 au procureur général de Lorraine, pour leurs démarches.

Demengeon Jaiques d'Arches, fait du dégât dans les bois de la ville, il est condamné à une amende de 5 fr.

Achat de 82 corps de fontaine, à raison de 6 sols l'un, soit 30 fr. 9 g. ou 18 liv. 9 g.

On reçoit « ung mandement expres de N. S. Seig. pour diriger le rolle sinez des gouverneurs presedent sce que nous estoit estrange datant qui navoit encor estez faict parsy devant ». On le porte ensuite à Nancy et on offre des présents au maître des requêtes et à MM. de la Neuflotte et Jacques Vion, auditeurs des comptes.

12 g. donnés aux forestiers du Bois-le-Duc, « pour leurs vins affin de tousiours solagie nos bourgeois ».

Deux hommes sont chargés de surveiller, les mercredis et samedis, « la blaverie a causé de la chertisse des blez ».

Appointement fait par le bailli et gens de justice sur le différend qui existe contre les manans de Jeuxey, au sujet des bois.

Extraction de pierres, pour aborner la Voivre d'Épinal, de celle de Dogneville.

Achat de 300 ardoises, à raison de 29 g. le cent, soit 4 liv. 7 g.

Le rôle des conduits, anciennement arrêté à 636, est porté à 707, et la ville paye la différence.

Réparations à la vanne en pierres, du moulin de la ville.

La semaine après le St-Sacrement, on va trouver le bailli à Valhel, parce que les habitants de Dogneville refusent « de mestre les champs arrables quil avoient deserte de ladicte Voivre, ce que fut respondu de la part dudict seig. bailly que en brief se transporteroi a lieu dEspignal assiste du procureur général et dun arpenteur jurez ».

Le portier qui couche sur la tour du Petit Pont doit « corner le cor bernez quant la nessitez le requiert et memme par chacun jours doit cornez le dict cour quant la messe journaulx sonne ».

1 liv. 18 g., pour un quartier de sanglier envoyé au bailli, à Valhel.

123 personnes se transportent à l'Avrinsart, pour reconnaître les usuaires de ville.

Nicolas Gairin, expose aux conseillers, « quil avoit bon zelle et affection daller estudier a Paris et que bonnement ny pouvoit aller pour estudier sy se nestoit par layde et almosne des gens de bien, que fut ordonne par messieurs du conseille de luy donner 12 escus d'or ».

Pavage de l'allée qui conduit à la Tuerie.

M. Dorlonge assiste à un repas, et on lui demande son avis sur le différend qui existe entre la ville d'Épinal et les dames du chapitre St-Goëry, au sujet des terres de

l'Avrinsard. Le grand gruyer de Nancy arrive, pour faire l'abornement desdites terres, avec la forêt de la Voivre.

Présent de vin à M. le comte de Salm, alors à Plombières.

4 liv. 10 g. aux menestreys qui ont joué à l'arrivée de S. A., et 9 liv. 2 g., pour rampe et autres verdures employés à faire des portes. Son héraut d'armes travaille à la décoration des rues, ses armoiries sont placées sur les portes, l'artillerie est mise en ordre, la bannière de la ville est agrandie.

Après quinze jours de préparation et d'attente, le duc et la duchesse de Lorraine arrivent, le mercredi de la semaine de St-Hilaire. Les trompettes du Duc sonnent à l'arrivée de Madame. Deux bourgeois gardent les armoieries pendant la nuit, « craindant que il ne fusse derobees ».

Don de 4 pièces de toile à la sœur de S. A., et aux princesses ses filles, lesquelles ont remercié humblement Messieurs de la ville.

Continuation de l'abornement des usuaires de ville et des terres de l'Avrinsard, par M. de Herdegnier, les arbitres et autres. Les frais sont supportés, moitié par la ville et l'autre par les dames du chapitre St-Goëry.

Total des recettes : 1,731 liv. 2 g. 8 d.

Total des dépenses : 2,212 liv. 15 g. 15 d.

CC. 81. (Cahier). — In-folio, 56 feuillets, papier.

1564. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receues et distribuees par honnestes hommes Demengeon Goery Jenin, Goery Aubry, Demengeon Conrault et Nicolas Thiriat, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

392 personnes assistent à la vérification des comptes

des gouverneurs de la ville, et font une dépense de 159 liv. 18 g. 14 d.

1 g. 2 bl. donnés à un pauvre charpentier, « pour layder a nourir pour ce quil fut blesses a estaindre le feu ».

17 liv., pour l'abornement des terres de l'Avrinsard ; l'arpenteur y a travaillé pendant 24 jours.

Présent de poissons et de gibier à la femme du bailli, pendant le temps de ses couches.

Claudon Abry, messager, va à Mirecourt, trouver le procureur général de Lorraine, sur le différend entre les gouverneurs de la ville et les habitants des communes de Dogneville et de Jeuxey, au sujet des rapailles. La semaine de l'Annonciation de N. D., le procureur général, le bailli et autres vont sur les lieux, et huit jours après, ils finissent par transiger et rédigent un compromis. Pour les remercier, le conseil offre 10 écus d'or à chacun.

Un messager va à Dompaire, vers le gruyer, pour lui demander si la défense faite, par le maire du ban d'Uxegney, de pâturer dans les forêts dudit ban, y comprend le pâtre de Rualménil.

Ensuite du vol du saint ciboire à l'église, Nicolas Thiriat, gouverneur et un orfèvre vont à Mirecourt, chez Jacques, orfèvre, qui a acheté ledit saint ciboire.

Simon, maçon, et ses serviteurs tirent de la pierre, « a la poirryere, pour commensser lédiffice des maisons du Poirron ». — La semaine du St-Sacrement, on en achète une vieille et on travaille aux autres ; huit jours après, on pose la première pierre de la fondation de la première maison. — La semaine de la Division des Apôtres, on pose les toitures à celles qui sont montées et on continue les autres. La semaine de la St-Luc, on en couvre trois ; huit jours après, on conduit les vieilles pierres des portes qui ont été démolies. — La semaine de la St-Andreu, on fait

« des *siges* devant celles qui sont construites ; trois semaines après, on en fait d'autres. La semaine de la St-Vincent, Mangin, serrurier, ferre les baraiges des boutiques et les portes, etc.

Visite des dégâts faits dans les bois de la ville, par les habitants de la Baffe.

Recouverture du toit de la Maison de Ville.

Jean Saulniez, maçon, et Andreu Bresson, teinturier, sont reconnus atteints de la lèpre, par les chirurgiens d'Épinal. Pour le dernier, l'épreuve a lieu à minuit, « craindant la suspesson quil nusat de quelque brevage pour otter la congnossance aux susdicts syrorgiens de congnoistre la fortune et les verges quil a pleu a Dieu luy envoyer dont de la part desdicts sirorgiens a estes soubtenus en nos mains par le serment par nous a eulx attrait que ledict Bresson estoit leppreulx ». Ils sont placés à la Magdelaine, et on leur donne une tairette et une paire de gants à chacun.

M. d'Orlange est désigné comme procureur dans les offices de la ville, principalement pour la gaigière faite contre les habitants de La Baffe.

Le procureur général de Lorraine demande du gibier pour les noces de son neveu ; on lui adresse un chevreuil, des lièvres, des perdrix et des bécasses.

Réparation au chemin, dessous St-Michel.

« Don a ung pauvre magister que se présentoit de regenter en ce lieu lequel ne fut trouvez solvable luy fut donnez pour passez son chemin deux testons de France vallant 1 liv. 2 g. ».

Claudon Abry porte le saint ciboire à Toul, pour le faire bénir par l'official, qui perçoit un 1/2 thaler. Nicolas Thiriat reçoit 4 liv. 8 g., pour avoir fait une nayde sur ledit saint ciboire.

Présent de six simaires de vin, à 3 g. la quarte, à M. de Montarlat, « afin que les siens aient la ville pour recommander ». Le bailli en reçoit aussi, pour fêter le dit de Montarlat.

15 liv. 17 g., pour dépense faite en allant à Nancy, répondre à l'assignation de journée, ensuite d'une requête présentée par les habitants d'Uxegney, contre les bourgeois de la ville d'Épinal, « sur la deffence et prohibition faicte de par nostre S. S., de ne hanter es bois le Duc sans en avoire main levee ou aparoitre du droit et usaiges que nous y avons ».

La semaine de la St-Clément, deux bourgeois y retournent, et portent une requête, tendant à conserver aux habitants le droit d'y aller chercher du bois mort sur le sol.

La semaine de St-Jacques, le maître des requêtes, M. de Neuflotte, le maître échevin de Nancy et le lieutenant de Bar, vont en Bourgogne, pour le différend au sujet des limites du pays ; à leur passage à Épinal, on leur offre du vin.

9 liv. 5 g., pour un repas offert au bailli, et lui demander son avis, au sujet de la défense faite aux habitants d'Épinal, d'aller dans les bois le Duc, « et pour savoir de luy comme il serat bon de faire touchant de tant de gens qui se maryoyent et venoyent en ce lieux sans estre receu bourgeoy des gouverneurs ».

Présent de quatre simaires de vin au comte Ringraff.

Incendie au Grand Rualménil ; après, on répare les seaux en cuir.

Un messager porte à Fontenoy, une mutation signée par les gouverneurs et les gens de justice, « à cause que l'on ne vouloit permettre entrer nos bourgeois audict Fontenois pour ce que aulcung malveyllans de la ville nous

avoient scandallises dont fut monstrez et veriffiez aux dessus dicts signeurs du contraire ».

4 g. à Goëry Sangdey et à son compagnon, pour faire le guet de nuit, à la porte d'Ambrail, « a raison quil y avoit des charretiers dudict faulbourg questoyent estes en Allemaingne, craindant quil nentrasse de nuyt en leurs maisson affin d'affecter la ville ».

Claudon Abry et un autre portent des lettres dans les villes et villages voisins, avertissant de ne pas venir à la foire de St-Remy, afin d'éviter les dangers de peste qui règnent en plusieurs lieux.

6 liv. données aux enfants qui ont joué l'histoire de St-Jean-Baptiste, « que son bonne instruction pour le peuple affin de leur donner bonnes vollontes de perseverer en telles bonnes œuvres ».

Réparations de la loge de dessus le Petit Pont et à la porte de la Chatte.

Présent de 6 simaires de vin, à M. de Vielville, grand maréchal de France.

Réparation au moulin de la Ville ; le fermier reçoit 5 liv. d'indemnité, pour les 15 jours qu'il n'a pas travaillé.

9 liv., pour la censine de la grange de la Maix, près de la boucherie.

60 liv. à M. de Gerbépault, pour achat de 4 pieds de terrain, pour construire la dernière maison où se tient le clerc juré.

Nicolas Thiriat et un autre, vont porter des requêtes au duc de Lorraine, la première tendant « davoir la libertez de hanter et aller querir bois aux bois le Duc suyvant quon avoit usez danciennettez », et la deuxième, au sujet « de lestallage et vente que les dames de Remiremont veulle faire payer a nos bourgeoy ».

Au chapitre des recettes, figure pour la première fois : *Sensuyvent les receptes de ceux qui sont estes receu bourgeoy en ceste ville en payant ung chascung dix frans avec ce apporter bonne et suffisant attestation avant que de les recepvoir suyvant comme il a estez passez et ordonnez tant par Messieurs du Conseil que de la part de Messieurs les maistre de mestiers.*

Sont reçus : Nicolas fils du Hault-Didier, de Pallegney ; Marc, le Jandre de Antoine Heyvlla; Georgeon fils de Claudon Demenge Pierrez, de Pouxeux; Jean Moisy, de Dommartin ; Demange, fils de Noël Grand Didier, de Varmonsey ; Jean Moigin de St-Laurent, Claudin Leclerc, de Toul.

Total des recettes : 1,533 liv. 10 g. 2 d.

Total des dépenses : 2,111 liv. 14 g. 4 d.

CC. 82. (Cahier.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1566. – *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal distribuees et receus par honnestes hommes Hugo des Hazars, Jehan Jenin, Girard Talletz et Nicolas Chaudauves, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

A partir de 1566, *la dépense après la vérification des comptes n'existe plus. Elle reprend, trente ans plus tard, sous une autre rubrique.*

Un gouverneur va trouver le bailli à Dompaire, au sujet du différend avec Jean Jénin.

Réparation au battant de St-Michel ; les bois sont pris dans la forêt de la Hey. La semaine de la St-Valentin, on répare celui de « la Fourriere ».

Présent de deux simaires de vin, à 6 sols la quarte, au procureur général de Lorraine.

1 liv. 16 g. donnés aux forestiers du ban d'Uxegney, « a sellefin quil ait les pauvres bourgeois de la ville en recommandations ».

Don d'une pièce de toile au président de Lorraine, « pour quil nous ait a laisser a nos anciennetes touchant pour le faictz du seaux quil voulloit remonster ».

2 liv. 10 g., pour quatre perdrix et deux bécasses envoyées au bailli, à Valhel.

Abornement du pré de François Hiez, situé à la Mouche, près des usuaires de ville.

Le bailli est à Dompaire ; on lui porte deux pâtés de truite, un de saumon et deux *acons* rotis.

Sept hommes pêchent l'étang de la porte d'Arches. La semaine après les Fontaines, on pêche celui du Grand Moulin.

Établissement d'un tableau, « pour asseoir la taxe des lettres des tabellions en ensuivant lancienne taxe de la ville ».

Présent de vin au bailli de Vosges et au procureur général, en revenant de Remiremont, « quant ils furent oster les sauvegardes de lemperreur ».

Réparation à la toiture de la grange de la ville, près de la boucherie.

Un maçon coupe la fenêtre de la prison bourgeoise de la porte d'Arches.

Réparations à la fontaine St-Goëry.

Présent de quatre simaires de vin, contenant chacun trois pintes, qui font six quartes, « au comte de Salmes, quant il fut envoyé de la part de nostre S. S., pour faire visitation par tout les maisons des dames et chanoines

assuroient sil avoient tittres ny lettres appartenant es dames de Remiremont ».

Ledit comte de Salm se fait accompagner par des conseillers et visite toutes les maisons des dames, le cloître et l'église, puis cachete le coffre et la huge qui existent dans l'église. La semaine de la St-Thiébaut, il revient à Épinal, et on lui offre quatre simaires de vin, contenant chacune trois pintes, à 5 g. la quarte.

Nicolas Graves va à Jeuxey, avertir les habitants de n'amener aucune bête à la foire, à cause de la maladie du bétail qui existe audit Jeuxey.

Présent d'un pâté de truite et un de saumon au gruyer de Dompaire, « pour avoir du bois es bois le Duc et avoir tousiours les pauvres bourgeois de la ville en recommandations ».

Le bailli de la ville va en France avec le duc de Lorraine ; on lui offre une truite saumonée et du pâté. La semaine de la St-Pierre, il arrive avec ses deux frères. La semaine de la St-Barthélémy, il est à Dompaire.

Réparation à la fontaine des bons malades, à la Magdelaine.

Claudon Pierrot, est nommé maître de l'hôpital du Petit Rualménil.

Les chirurgiens font l'épreuve sur Claude Tallaze. La semaine de la Ste Lucie, on lui donne « une tarette et une crosse ».

4 g. à un pauvre passant, allant à Plombières, « taichant de recouvri sa sante ».

Réparations à la chaussée de l'étang de St-Michel.

9 liv. 12 g. donnés à ceux qui ont « juez lhistoire de la vendition de Joseph ».

Achat de 30 planches, « pour faire laparoir du battan

de St-Michel pour la separation dentre la muralle du maréchal et du mercier ».

Réparations à la vanne en pierre, endommagée par les grandes eaux ; 13 ouvriers sont employés, pendant cinq jours, à planter « les paux de hye ».

Un messager est envoyé à Nancy, pour apporter les papiers des publications, touchant « le cris des espes tant de pieces dor que dargent que furent descriee par l'ordonnance de Nostre S. S. ».

6 sols donnés à un soldat venant du camp de « lamperreur aiant son pasportz que on le laissa passer par tous pais ».

Abornement des usuaires de ville, contre les terrains de François Hiez et autres, tant à la Mouche que à l'Avrinsard.

Présent au bailli, au trésorier et aux commissaires députés, pour imposer les conduits de la Landfridtz, « affin dechapper a plus petif nombre de conduits reconnaissant la pauvreté de la ville pour chacun dix escus, toutefois, pour a tant que ledy trésorier na voullu prandre argent luy avons promis luy envoier pour sa femme une toille vallant dix escus ».

Les portiers sont appelés pour dresser le rôle des conduits et déclarer les mendiants.

Reconstruction du Petit Pont, entraîné par les grandes eaux.

RECETTES

12 g. de cens pour la tour de la Monnaie, près de la Maison de Ville.

19 étrangers sont reçus bourgeois, et payent chacun 6 liv.

Total des recettes : 1,957 liv. 7 g.

Total des dépenses : 1,157 liv. 6 g. 11 d.

CC. 83. (Cahier.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1569. — *Papie des mysses et recepte de la ville dEspinal destribues et receu par honnestes personnes Claudon Pierat, Demengon Conra, Nicolas Katherine et Jehan de Ravon, diclt Nachxon, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

1 liv. 10 g. à Jean Florentin, pour avoir porté une lettre à M. le comte de Salm, à Nancy, « pour savoir de luy comment nous nos volliens conduire pour les gens darmes de M. le conte Daumelle que se pressentyent journellement a nous ». Un messager va à Jeuxey au camp dudit comte ; on lui porte six muids de vin à son camp près de Baccarat.

M. de La Valle, archer du duc de Lorraine, apporte un mandement de M. de Florenville, demandant 30 muids de vin pour le camp dudit duc ; on en donne que cinq.

Les soldats gardent les portes de la ville.

La semaine de la St-Mathias, achat de 310 livres de fer, à 5 bl. la livre, pour faire plusieurs pièces d'artillerie.

Un messager va vers Fontenoy, pour avoir des nouvelles du camp de M. de Menours, et on informe le comte de Salm et le bailli d'Épinal, que ces soldats sont entrés audit Fontenoy ; on demande comment l'on doit se conduire à Épinal.

Grandes réparations aux portes.

La semaine devant les Fontaines, on porte trois truites et deux *ascons* à M. de Florenville, capitaine des archers, à Châtel-sur-Moselle, et on lui demande l'exemption des 30 muids de vin et 6,000 pains, demandés pour les gens d'armes du comte Daumelle.

La semaine suivante, Claudon Martin, va trouver le bailli à Valhel, pour lui demander comment on doit se

conduire avec les gens d'armes qui sont aux environs de la Ville.

Présent de vin au frère du « Landtgrouffe de Hesse, » pour qu'il soutienne les intérêts de la ville.

6 liv., pour la dépense du fils du bailli d'Épinal, M. de Moyanne et six autres chevaliers, qui vont à la guerre en France, avec le duc Daumelle.

La semaine de Pâques, des hommes gardent pendant la nuit, sur la tour du Petit Pont, pendant que d'autres nettoient les maisons des pestiférés.

La porte du faubourg du Grand Moulin est fermée ; deux hommes font le guet, pendant la nuit, à la tuilerie, pour avertir les voyageurs de passer par la porte de la Fontaine.

Travaux à l'artillerie ; les serpentines sont placées dans les tours et sur les murs.

3 liv. 7 g. 2 bl., « pour la marende de Messieurs les gouverneurs et de Messieurs du consseylle le dymange que lon faict les nouveaulx gouverneur comme lon ayt acousthumes de toute ansseyennetez ».

Visite de la femme Henry Berney, « questoit morte craindant que ce ne fut dangier de peste ».

Curage du *biés* du moulin de St-Michel.

Réparation à la tour « du Poytabar ».

1 liv. 14 g. 1 bl., pour pain, vin et chandelles, donnés à ceux qui nettoient les maisons des pestiférés. La semaine suivante, on refait les louges de deux maisons de pestiférés et on enlève les immondices.

Le prédicateur pendant le carême, reçoit 7 liv. 4 g. au lieu de 3 liv. que l'on avait toujours données.

3 g. à « ung pauvre home questoit deveneulx mueulxez par fortune de feu questoit veneulx de tempeste ».

Établissement de crèche au gravot du Petit Rualménil.

La semaine de la Ste-Croix, on commence la construction de la porte de la Chatte ; la pierre est tirée dans les carrières du ban d'Uxegney. La semaine de la Pentecôte, on pose la première traverse. La semaine après le St-Sacrement, on met une tombe au dessus de la porte, pour y sculpter les armes du duc de Lorraine. La semaine de la Division des Apôtres, on prépare la couverture. La semaine de St-Laurent, on commence « a lester la thoure ». La semaine de la St-Barthélémy, on la couvre et on peint le panonceau. Pour préparer la charpente, on a loué une grange, près de cette porte, à Antoine Jeanda.

Travaux à l'écusson du gravot du Petit Rualménil.

Didier Deygney reste six semaines, « tant de jour que de nuit a lentour des gens questoytte pastifferés et pour les soulager es louges ».

Présent de deux pâtés de truites et de deux simaires de vin, à Claude Sanier, grenetier de Dompaire, « pour cause d'avoir du bois pour la reffections de la ville ». Le gruyer vient marquer des bois dans le bois le Duc.

La peste règne toujours dans le quartier de la porte Aubert.

Curage du bié du moulin de la ville, « a lendroyt de la fontaine la porte de la Chatte ».

Messire Goëry Demenge est dans une loge à la Magdelaine ; on lui donne la tertelle et le bâton.

La semaine de la St-Etienne, on commence la muraille, derrière le moulin de la ville.

Claude Grandmaire fait une lettre, portant : « que messire Jehan Abry ayt donnez par chascung an sur sa thenancery tous les ans deulx ressa de ble a la fille Raye nommez Catherine jusque elle viendera en ordre de maryaige ».

64 liv. 13 g., pour dépenses faites à Nancy, par Glaudon Pieratt, Demengeon Jénin et deux autres qui ont assisté aux États, le 9 juillet.

18 g., pour 6 journées à Jean la Chatte, pour travailler au moulin de la ville.

Présent de vin et de deux pâtés de truites, « à M. le commandeur du pont et un autre asselle fin davoire encour ung peulx de passeyence pour ses deulx centz escus que la ville leur doibt ».

Présent de quatre pièces de toile au comte de Salm et autres, pour soutenir la ville près de S. A., au sujet de la confirmation des chartes d'Épinal. On leur fait encore des présents en argent.

39 livres pour pâtés, gibiers et pièces de toile offerts à M. de Herdeney et autres commissaires, chargés d'imposer les conduits. On leur fait ces présents pour qu'ils ne changent rien aux rôles.

Ouverture d'une porte et de deux fenêtres à la nouvelle boucherie, dans la grange de la ville. Réparations aux toitures de la grande et de la petite boucherie.

Achat de 6,000 esselins, pour recouvrir les maisons de la Chausnesel.

Confection d'un 1/2 imal d'airain et réparation des autres mesures.

Deux bourgeois vont à Nancy, pour faire exempter la ville des aides ordinaires, et présenter une requête, contre Étienne Gérard, apothicaire, qui prétend être franc de la rançon, de la garde des portes et du guet.

L'artillerie de la ville est montée sur des roues neuves, et on fait réparer les anciennes. Confection de trois moules pour les grandes pièces ; les boulets sont en plomb.

Poursuite contre le nouveau contrôleur, qui prétend être franc, ce qui est contre les chartes de la ville.

RECETTES

On trouve au chapitre des recettes, savoir :

37 liv. 5 g., pour le prix des six muids de vin, fournis au duc Daumelle.

5 liv. 5 g. de profit sur le blé, demandé pour le même.

9 liv. 15 g., pour 9 resaux 6 imaux d'avoine, à 20 g. le resal.

39 liv. 8 g. de l'argent levé pour la Landfridt.

51 liv. 13 g. 1 bl., de profit sur l'argent levé pour la rançon accordée à S. A. par les États.

138 liv. 4 g., du profit du bois et de l'écorce des arbres coupés.

Suit le chapitre des amendes pour délits commis dans les bois.

Total des recettes . 1,837 liv. 15 g. 2 d.

Total des dépenses : 1,729 liv. 11 g. 3 d.

CC. 84. (Cahier.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1571. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receues et distribuees par honnorables hommes Hugo du Hazard, etc.,* (écriture enlevée).

DÉPENSES

Réparations au Grand Pont, au Petit Pont et à celui près de la Magdelaine.

14 liv. 17 g. à M. Boucher, avocat, pour un plaidoyer verbal au conseil souverain, contre Claude Gravisset.

Achat de 42 liv. 1/2 de fer en barre, pour faire des chaînes au pont-levis du Petit Pont.

3 g. à Maurise Pernes, pour faire son devoir pendant les troubles et être vigilant au guet.

La semaine de la St-Grégoire, deux hommes sont sur

les marchés et foires, pour empêcher les étrangers d'acheter du beurre, du fromage, des noix et autres victuailles, avant que les bourgeois ne soient approvisionnés.

Pour curer le bief du moulin de la ville, on tourne l'eau vers le Grand Pont.

Deux hommes sont employés pendant trois jours, pour mettre « le chapeaulx du Xay de la gauche du gravot des toilles ». La semaine des Fontaines, on y amène du bois et on y construit des loges.

Réparations aux fontaines de la porte d'Ambrail et à celle derrière l'Église.

7 liv. 8 g., pour 85 livres de beurre, envoyées à Nancy, à la journée du 14 mars, contre Claude Gravisset. Cette journée qui a été remise au 20 mars est renvoyée au 24. — M. Boucher est chargé de mettre toutes les écritures nécessaires entre les mains de M. de La Mothe, maître aux requêtes. — La semaine de Pâques, un messager va trouver M. Boucher, pour savoir si Claude Gravisset a obtenu la continuation de journée, laquelle est fixée au 6 mai. — La semaine de la St-Nicolas, Jean Méline va à Neufchâteau, où est M. d'Orlange, pour l'avertir de se trouver à la journée du 6 mai, au sujet de la folle plainte dudit Gravisset. On fait des présents pour plus de 200 livres, à ceux qui ont soutenu les intérêts de la ville.

Les villages de Dogneville, Longchamps, Dignonville et Jeuxey amènent du bois pour la réparation du Grand Pont.

Présent d'un pâté de truites au receveur de la gruerie de Dompaire, « pour tousiours avoir en recommandation les pauvres gens de la ville quils vont aux bois de renawois sur leur coulx ».

Pierre Pages enterre 10 chiens la semaine de Pâques ; la semaine suivante il en enterre six.

Continuation de la construction de la muraille du faubourg du Grand Moulin, « joindant le biez du moulin ».

La semaine du St-Sacrement et la précédente, Jean Jénin et deux autres vont à Nancy, où ils restent 25 jours, au sujet de la confiscation d'héritage et immeubles de Jean Larchotte, de Chavelot, fustigé et banni du pays de S A., par ses démérites, « fut dict et decretez par nostre dict souv. seig. sur le rapport faict par lesdicts sieurs de la chambre des comptes *questoit ce quaiens feuillete et recherche les comptes tant anciens que modernes de la receptes dEspinal ne trouvoient que par ci devant les recepreurs aient faict recepte de confiscations dheritaiges es villes et bailliages dudict Espinat ains seullement des biens meubles* ». S. A. ordonne à ses officiers de ne rien toucher aux immeubles dudit Larchotte, et qu'il en soit ainsi pour l'avenir.

210 hommes sont employés à vider le bief du moulin de la ville ; on leur donne du pain.

Présent d'une pièce de toile au receveur-gruyer de Dompaire, pour avoir son rapport sur le noble décret de S. A., touchant les franchises, libertés et privilèges, « comme aussy de nos chartres de prendre bois es bois de Renauvois et aultres bois joindant de nostre dict S S., pour la réparation de nos ponts et fortifications ». — La même semaine, on donne une pièce de toile à M. de Dommartin, nouveau grand gruyer de Lorraine.

La semaine de N. D., deux cultivateurs gardent les foires et marchés, afin que personne n'achète de grains, pour le transporter hors de la ville, « sauf de reserver touttefois que chascune personne en pouroit achepter pour son deffruict et pour une cuitte tant seullement

daultant quil se levoit par trop grande affluence et remontoit de jours en jours ».

Réparations importantes aux murailles du Malpertuis.

M. Hatton, receveur de S. A., pour le bailliage d'Épinal, fait couper 29 pièces de bois dans les forêts de la ville, pour les conduire au château, sans la permission des gouverneurs. Ceux-ci font amener les dits bois à la Maison de Ville.

La muraille derrière le moulin de la ville est enlevée par les grandes eaux ; on la reconstruit.

1 g. 2 d., pour avoir nettoyé le chenal du moulin de Grennewos.

6 g. payés aux forestiers d'Épinal, « qui nous aportent la paxon à la Maison de la Ville suivant la coustume dont il nest memoire du contraire ».

La semaine de la St-Remy, Jean Raillard et Jaicque Claude, tabellion, vont à Nancy, pour chercher la réponse sur le rapport fait par le receveur de la gruerie de Dompaire, au sujet des bois à prendre dans la forêt de Renauvoid et les voisines, appartenant à S. A., « fut dicts et mandez par Messeigneurs du conseil souverain audict sieur recepveur de Dompaire sur son rapport quil dorenavant et a ladvenir il nous aidera a bailler bois audict Renawois et aultres joindans com nous en avions heu de toutes anciennetez et suivant nos lettres de chartres, tant a la réparation de nos pons et fortifications de la ville ».

La semaine suivante, on va chercher des bois dans la dite forêt, pour faire « des craches derrière le moulin de la ville ».

Présent de gibier, pour le festin du fils de M. de Mailhanne, qui a lieu chez le bailli d'Épinal, à Valhel.

Incendie au village de Giremont ; les habitants d'Épinal y courent à 10 heures du soir.

Démolition de la vanne.

Réparations à la muraille du Poux.

2 liv. 8 g., pour trois sapins, employés à faire le pont, devant le moulin de la ville.

Un messager est envoyé à Vincey, pour s'assurer si la peste y règne.

88 liv. 5 g. de perte sur l'amodiation du sceau, en 1570, laissée à Demengeon Perrin. En 1571, la perte est de 90 liv. 10 g.

Jean Ferry et un tabellion vont à Mirecourt, à Neufchâteau et à Nancy, pour consulter la requête présentée à S. A. par les officiers de la justice, tendant à faire admettre que l'on plaide par devant eux, « par escripture, choses directement contraires a nos us et coustumes et a grand préjudices de toutes personnes ».

Achat du moulin du gaucheu, avec ses aisances et appartenances, de la veuve Demengeon Perrin, pour 3,016 fr. 8 g. et du Grand Moulin, de Oris Raillard de Fontenois, pour 380 fr.

Total des recettes : 2,404 liv. 17 g. 11 d.

Total des dépenses : 2,222 liv. 6 g. 7 d.

CC. 85. (Cahier.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1573. — *Papier des mises et receptes de la ville dEspinal receu et distribues par Jehan Parichot, Jehan Bagneul, Pierron Fuzelier.*

DÉPENSES

Bastien Galleroy et Toussaint Thiérie surveillent toujours le marché aux grains, pour empêcher d'acheter, avant l'enseigne levée ; il en est de même sur le marché au beurre, fromage et autres victuailles.

8 liv. 14 g. au prévôt, pour la « marende de MM. de la justice, des quatre gouverneurs et gens du conseille le

jour de la création desdicts gouverneurs, comme lon a coustume ».

9 g., pour 3 livres de xeu, à 3 g. la livre, « pour engrasser la corde du batteau lors estandue a travers de mozelle pour passer le batteau ».

Le marché aux légumes se tient autour de l'église St-Goëry.

Enlèvement du gravier devant le moulin du Gaucheu, afin d'avoir plus d'eau.

M. de Tumejus, capitaine d'artillerie, est envoyé à Épinal, par S. A., pour visiter l'artillerie de la ville et du château ; on lui offre 3 quartes de vin exquis, du pâté de truites et autres poissons.

M. le comte de Salm est à Ville-sur-Illon ; on lui porte du pâté de truites et quatre poissons.

4 liv. 12 g., pour deux grands pâtés de truites, quatre grands poissons, deux levrauts et douze grives, portés au bailli d'Épinal, pour qu'il soutienne les intérêts de la ville.

Réparations aux fontaines du Poiron et de Rualménil.

24 liv. 13 g., pour la marende que l'on a coutume de donner aux gens de la justice, au receveur, aux gouverneurs et aux conseillers, la semaine des Fontaines.

Présent de deux simaires de vin exquis, contenant 3 quartes, à raison de 6 g. l'une.

9 g. donnés à de pauvres passants, disant avoir perdu leurs biens, par suite de guerre et d'incendie.

Changement de tuyaux à la conduite de la fontaine de la Tuerie, près de la porte du Grand Moulin.

Construction d'un mur à sec, près du Grand Pont.

Un ingénieur envoyé par S. A., vient visiter les ruines du pont, des portes et des murailles de la ville; on lui offre une pièce de toile, « pour qu'il fasse obstention desdictes ruynes ».

9 liv. 9 g., pour dépenses faites par ledit ingénieur et autres, « pour avoir faict ung pourtraict du pont et platte forme pour en faire demonstration a nostre dict souverain seigneur ».

Les charpentiers gagnent 3 et 4 g. par jour.

Une grosse pièce de bois du Grand Pont est entraînée par les eaux jusque la côte Oly ; on va la rechercher.

18 g., pour le dîner des deux forestiers du ban d'Uxegney, « affin davoir les pauvres gens de la ville allant querrir bois sur leurs testes a bois du ban d'Uxegney en recommandacion ».

Trois pêcheurs et quinze personnes sont employés à amener le gros bâteau, jusqu'au dessous du Grand Pont

Reconstruction dudit pont ; les bois servant de pieux sont pris dans le bois de la Haye.

Pavage de la rue, allant de la porte du Grand Moulin au Gravot, près de la tuerie.

65 liv. 15 g. 12 d., pour dépenses faites par Jean Peuchot et Jean Bagnerel, allant à Nancy, porter une requête à S. A , pour obtenir réduction des conduits.

Présent d'un grand pâté de truites au prévôt de Dompaire, « affin davoir dicelluy permission de prendre les sources des fontaines dudict grant Rualmesnil sur le ban d'Uxegney ». On va ensuite à Mirecourt, trouver l'oncle dudit prévôt, pour obtenir la permission de prendre les deux sources, situées sur le ban d'Uxegney, pour les amener aux fontaines du Grand et du Petit Rualménil. La semaine avant l'Ascencion, on conduit des tuyaux à St-Antoine, et la semaine suivante, Jean de Dompierre marchande les deux pelles des dites sources. Les armoiries de S. A. et celles de la ville, sont mises sur la fontaine du Grand Rualménil.

Construction en pierre du premier pilier du Grand

Pont ; les pierres sont prises dans les carrières de St-Michel et au dessus de l'étang de Bellefontaine. — La semaine de la Pentecôte, achat d'une voile de planches, pour détourner la rivière.

Un homme de Jeuxey va à Jonvelle, avertir un quidam, de venir chercher « une sienne niepce encor allaittant, delaissee de ses feus pere et mère a lhospital du Petit Rualmesnil ».

La semaine de l'Ascension, on fait couper le bois du plexis, près des murailles de la ville et du château, « ad cause que lon craindoit pour quelque embuche de gens de guerre »; le donjon du château est rigoureusement gardé.

Visite des terrains appartenant à la ville, situés vers la Voivre, laissés à titre d'amodiation à Denis Froment et Nicolas Ozelle, maçons, sur lesquels les habitants de Dogneville prétendent avoir le droit de passage pour leurs bestiaux. — La semaine de la St-Bernardel on y retourne au même sujet.

Maurice Millan va à Pont-à-Mousson, porter une lettre à M. Nicolas, ingénieur, le priant de venir à Épinal, pour donner son avis au sujet de la fondation du boulevard, près du Grand Pont, et aller à Nancy, « solliciter la dépêche de la requeste présentee a nostre souv. seig., pour avoir moderation des conduicts ».

Maître Jehan, opérateur à Charmes, taille le fils de Claudon Augier, d'Épinal, moyennant 4 fr., « pour lesquels lon a heu faict le pourchas par lesglise pour Dieu et en aumosne ».

Réparation aux arquebuses des portes de la ville.

La semaine de la St-Urbain, les fontaines du Grand et du Petit Rualménil sont terminées et l'on paye ceux qui ont été chargés des travaux.

Achat de deux poinsons de vin d'Allemagne, contenant 7 mesures 1/2, à raison de 6 fr. l'une, pour envoyer à M. de Haracourt, « pour luy avoir promis daultant quil sa heu employe pour la ville tant envers nostre S. S. que de Madame la duchesse pour avoir somes et deniers pour subvenir a la refection du pont, des portes et murailles naguerre ruynes par les glaces ».

7 liv. 10 g., pour un gros char neuf et un charriot à bras, pour conduire les grosses pierres employées dans les fondations du « beulvart ».

En conduisant ces grosses pierres, prises dans la carrière de Bellefontaine, le cheval de Claudon Habellaire est blessé et reste sur la litière pendant cinq semaines

12 liv., pour une voile de planches, employées à faire la vanne, derrière le Poux. — Pendant la semaine de la St-Pierre et les suivantes, on travaille à cette vanne.

3 liv. 1 g. 11 d. à l'abbesse du chapitre St-Goëry, pour la moitié de la dépense des réparations faites à la maison des écoles de la ville ; l'autre moitié est à la charge de l'abbesse.

Nicolas, ingénieur, mesure le Grand Pont, ainsi que les arches, et explique aux maçons comment il faut construire le boulevard et les piliers dudit pont. Les pierres sont extraites des carrières de St-Michel. — La semaine de la St-Barthélémy, ledit ingénieur revient, pour guider les maçons dans les fondations de ce boulevard. Les habitants des villages conduisent les bois pour les pieux. — Un messager va prévenir les maires de Sercœur, Dignonville et Padoux, qu'ils aient à envoyer leurs habitants, pour conduire les pierres nécessaires à la construction du grand pont ; ils répondent qu'ils ne le peuvent, vu que leurs avoines ne sont pas rentrées ; — la semaine

de la St-Simon, on dresse les jambages de la nouvelle porte du boulevard.

Six banvards et contrôleurs font le guet de jour et de nuit, « sur les biens de la terre partout le territoire ».

Réparations aux grandes et petites portes, près de la loge des arbalétriers.

Un messager va à La Baffe et à Mossoux, avertir les habitants qu'ils n'envoient plus pâturer leurs bestiaux du côté de la ville, « pour le danger de maladie et mort sur iceulx survenus ».

Établissement d'un passage sur la Moselle, avec les échelles de la ville.

Réparations aux roues et autres ustensiles du moulin de la ville, à l'entrée du Petit Rualménil.

46 liv. 16 g. 8 d., pour la dépense de Jean Flory et Jean Bagnerel, envoyés à Pont-à-Mousson, porter une requête à S. A. contre Didier Dupont, prévôt d'Épinal, qui avait fait emprisonner François Hurault.

Achat de trois grands lavons, de plus de « trois doigt despesseur à 12 g. l'un, pour faire une porte à la poterne de Malpertuis ».

Goëry Bouxureulles creuse cinq fosses au cimetière, pour cinq pauvres, décédés dans la semaine.

Le bailli de la ville demande qu'on lui adresse un bon fontainier à Valhel.

Achat de chandelles, huile, xeu, viezain et graisse, pour faire du ciment, à graisser « les deux hijes estant au Grand Pont ».

Réparations à la toiture de la halle.

52 liv. 12 g. 10 d., pour gibier et poissons de toutes espèces envoyés à S. A., à Nancy, au sujet « de l'avenement des magestes du Roy de Pollonne et reine mere que aultres princes ».

Les gouverneurs et le receveur dressent le rôle des pauvres de la ville.

On va chercher un gros arbre dans le bois le Duc, pour faire l'arbre de la roue du moulin de la ville.

5 liv. 8 g. aux forestiers du ban d'Uxegney, pour avoir la permission de couper les chênes nécessaires aux réparations du moulin, « et avoir en singuliere recommandacion les pauvres gens de ce lieu, allant querir bois mort et vifs sur leurs testes aux bois le Duc et Regnalvoid ».

53 liv. 10 g., pour dépenses faites à Nancy, pendant neuf jours, par Jean Parichot et Jean Bagnerel, gouverneurs, qui ont présenté une requête à S. A., demandant la quittance du terme de Noël, de l'aide général, dû par les habitants ; ils l'obtiennent.

Goëry Bouxurulles, creuse six fosses au cimetière, pour six enfants pauvres, morts dans la semaine

Un messager va à Châtel et à Charmes, pour s'assurer de l'arrivée de la princesse Dorothée de Lorraine, à Épinal.

A l'occasion de cet avènement, on répare le pont de la porte d'Arches, le Petit Pont et le Grand Pont. A son arrivée, cette princesse est accompagnée du comte de Salm. Les compagnons arquebusiers sont en armes aux portes de la ville, l'artillerie est placée sur les portes et les murailles. Présent de deux pièces de toile fine.

4 liv. 16 g. à Nicol Chapron, vicaire à Épinal, pour avoir prêché l'Avent et administré les sacrements à de pauvres bourgeois.

Deux hommes sont trouvés morts, l'un aux environs de Rasimont et l'autre sous St-Antoine.

Nicolas Jeusne, compagnon meunier, est chargé de la conduite du moulin de la ville, pendant 42 jours, depuis le départ de George Barouer. Il est nourri chez Jean Peuchot, hôtelier, à raison de 8 g. par jour.

Présent de « haute venaison », d'une bécasse et 24 grives, au bailli, pour le festin des couches de Mlle de Maillanne.

Le dimanche 24 janvier, des bourgeois chargent de pierres le Grand Pont, et retirent les bois qui s'y accrochent, pendant l'inondation ; le lundi la rivière monte toujours. Après cette inondation, on va vers Igney, pour retrouver le bâteau et autres bois entraînés par les eaux.

Achat de cordes pour l'horloge du Grand Bourg et à celle du Grand Rualménil.

Réparations à la maison, située sur la fontaine de la St-Goëry.

6 g., pour trois pains donnés aux enfants fustigés par Pierre Paige, « pour avoir robbez et vollez une bource a ung quidam de ce lieu ».

Achat de 12,000 esselins, à 20 g. le mille, pour la toiture du moulin.

Claudon Aubry va trouver le bailli à Valhel, pour lui remettre le rôle des nouveaux gouverneurs, et donne un thaler (ou 30 g.) à la nourrice de l'enfant de M. de Maillanne, « pour lhonneur de la maison ». Au bailli, il présente un pâté de venaison, deux pâtés de truites et plusieurs pièces de poisson, pour le banquet du baptême de l'enfant dudit de Maillanne.

La ville fait conduire un italien jusqu'à Plombières, par ordre de S. A.

2 g. 4 d., pour une demi livre de chandelles.

9 g. 3 d., pour le tiers de ce que l'on doit chaque année, sur le moulin du Grand Moulin ruiné.

157 liv. 9 g. 4 d., pour la moitié, (les maires du bailliage pour l'autre), de la fourniture de blé, de vin et d'avoine, aux étapes de Fontenoy en Vosges et Ville-sur-

Illon, lors du passage des Espagnols, pendant les mois de mai et de juin.

Recettes ordinaires

623 liv. 6 g. de l'aide général du terme de Noël 1572, imposés par S. A., aux bourgeois de la ville, pour subvenir à la reconstruction des ponts, portes et murailles « de ce lieu puis naguerre ruynes et desmolis par les grandes innondations deauve et de glace ».

230 liv. 8 g. du meu et du tonneu.

42 liv. de l'amodiateur du moulin du Gaucheu et du moulin de la ville, pour une partie de l'année. Un autre continue.

4 liv. de la location du pré de la Chemeselle.

54 liv. du gravot des toiles.

3 liv. du battant, situé sous la chapelle St-Michel, sur lequel la foudre a tombée.

53 liv. de 43 étaux ou boutiques dessous les halles.

60 liv. des sept étaux des bouchers de la grande boucherie, 12 liv. 14 g. des cinq de la petite boucherie et 6 liv. 6 g. des quatre, tenus par les bouchers, dans la grange de la ville.

1 liv. 5 g. des étaux des boulangers, dans la boulangerie.

27 liv. de la location de la maison, située rue du Grand Pont.

7 liv. 2 g. 8 d. des maisons des portiers.

43 liv. des cens dûs à la ville, sur des maisons et terrains.

3 liv. 4 g. de 19 clouières, situées au gravot du Grand Rualménil.

7 liv. 2 g. du passage de 142 voiles de planches, à 1 g. l'une.

2 liv. 2 g. 8 d. des sept chambrettes que les bouchers tiennent derrière leurs étaux.

Néant des vilains serments.

385 liv. de la gabelle.

1 liv. 13 g. d'un chemin, de jardins, etc.

48 liv. 17 g. du mutaige.

72 liv. des grains vendus, provenant des locations de terres.

15 liv. 4 g., pour la part de la ville, sur les amendes contre ceux qui achètent des grains avant l'enseigne levée.

61 liv. 11 g. 12 d. d'une coupe de bois, à la Gerson.

67 liv. de 15 étrangers, reçus bourgeois de la ville.

5 liv. 4 g. de 26 amendes forestières.

Recettes extraordinaires

4 liv. 4 g. 8 d. donnés aux pauvres par les gabeleurs.

670 l v. 15 g. 12 d. de la rançon du terme de la Nativité de St-Jean-Baptiste, pour l'aide général accordé à S. A., lequel terme est le précédent, le duc a abandonné à la ville, pour aider à la reconstruction des ponts, portes et murailles, entraînés par les eaux.

96 liv. de Parisot, bailli demeurant à Zincourt pour rachat d'un cens de 10 quartes de blé, assigné sur sa maison, au profit des pauvres de la ville. Ce cens est réassigné sur la Maison de Ville, en vertu d'un acte du 6 février 1573, par Jean de Pallegney, tabellion.

30 liv. données par Henry Duvault, boulanger, pour aider à la construction des fontaines du Grand et du Petit Rualménil.

28 liv. 16 g. donnés aux pauvres, par Claudon Jean Richard, né à Épinal.

69 liv. 2 g. 12 d. d'excédent sur la rançon levée pour le terme de Noël 1573, laquelle s'est élevée à 1,167 fr. 12 d.

13 liv. 1 g. 8 d. de la vente du poisson des étangs.

5 liv. 8 g. d'une vente de plomb, provenant des panonceaux du Grand Font.

Total des recettes : 2,775 liv. 5 g 4 d.

Total des dépenses : 2,980 liv.

CC. 86. (Cahier.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1574. — *Les noms des gouverneurs sont complètement effacés.*

DÉPENSES

Trois sergents sont chargés de surveiller les pauvres de la ville.

Pierre Pages reçoit 1 g., pour avoir nettoyé les immondices du moulin du Gaucheu.

1 liv., pour le dîner du curé d'Épinal et du régent de l'école.

Réparation à la fontaine de « Hatteripve ».

9 g. donnés à un prisonnier, venant « de dessus les turcqs ».

Continuation des travaux pour la construction du boulevard du Grand Pont.

5 liv. 14 g., pour chevreuil, levrauts et autres gibiers envoyés au bailli, pour lui demander si l'on doit permettre l'entrée en ville et dans les faubourg, « à ceulx de la religion ».

Deux hommes nettoient l'école.

Travaux au gaucheu des toiles.

3 liv., pour quatre simaires de vin, offertes au bailli de Vosges, lorsqu'il vint à Épinal, dresser la munition pour le passage des Suisses. On demande l'exemption.

Des maçons vont charger les voitures de pierres à Bellefontaine et à la fontaine de la « Colre ».

2 liv. 14 g., pour dix voitures de pierres blanches,

« pour massonner alentour des armoiries de nostre Souv. Seig. ».

3 liv. 12 g., pour le souper des boulangers, « lorsquon leur délivra la farine, pour satisfaire aux pains de la munition, suivant l'ordonnance de S. A. »

6 liv. 6 g., pour 5 aunes de drap bleu, pour un manteau, une aune de drap jaune, pour la livrée à la manche dudit manteau et quatre aunes de plumette bleu, pour un pourpoint.

Des chirurgiens visitent la fille Sancquedey et une autre, soupçonnées atteintes de la lèpre.

Présent de deux pâtés de truites, deux lièvres et une poule de bois, au bailli, quant il vint par ordre de S. A., emprunter de l'argent aux habitants. On présente ensuite une pièce de toile à sa femme. La semaine suivante, ils sont cotisés.

Continuation des travaux pour la reconstruction du Grand Pont. — La semaine de la St-Jacques le premier pilier est terminé : les gouverneurs, les maçons et les manœuvres font un repas. — La semaine de la St-Laurent, on commence le deuxième, du côté de la maison de Didier Sauvage.

Le bâteau est placé en aval du moulin de la ville, à cause du manque d'eau.

Pierre Pages reçoit 7 g. 2 bl., pour avoir fustigé un garçon et tué quatre chiens.

3 liv. 12 g., pour le dîner de M. de Haraut et de sa suite.

Réparation au pilier de la porte d'Ambrail.

1 liv. 11 g., « pour la marende de Messieurs de la justice, des gouverneurs et partie du Conseil, lorsque Maurice Millan apporta la requête des pesches par les bouchiers contre le messagier ».

7 liv., pour dépense faite par les maçons et maître Ma-

thieu peintre, à Charmes, en traitant pour peindre les armoiries de S. A. Elles sont amenées et placées la semaine de St-Denis ; la semaine après la St-Martin, Mathieu reçoit 501 liv.

La semaine de la Ste-Croix et les suivantes, on travaille à la démolition de la porte du Grand Rualménil ou du Grand Pont.

Cinq voitures ramènent le bateau, que les eaux ont entraîné jusqu'à Thaon.

Le clerc juré dresse un rôle des morts et un des vivants.

3 liv. 12 g., pour un repas offert aux maçons, quand on commença la porte, vers le Rualménil, désignée dans la page suivante, de « porte du grant Rualmesnil ».

55 liv. 16 g., pour le repas donné à tous ceux qui veulent y assister, le jour de l'adjudication du meu et du tonneu, comme de toute ancienneté.

Bénédiction d'une chapelle à Valhel, où réside le bailli de la ville ; on lui adresse du gibier.

La semaine du nouvel an, 36 personnes sont employées à charger le Grand Pont, à cause des grandes eaux.

50 fr., pour les gages du régent des écoles.

108 liv. 16 g., pour la moitié de 362 fr. 8 g. au compte des maires du bailliage, « pour l'amodiation du seau des lettres sigillées pendant lannée »; il y en a eu 3,894.

La semaine de la St-Vincent, on coupe les glaces sous le Grand Pont.

60 liv., pour frais faits à Nancy, pendant huit jours, par Jean Peucho et Jean Badménil, chargés de présenter une requête à S. A., et lui faire entendre « l'extortion que Claude Gravisset fait a toutte la republicque ».

Total des recettes : 1,654 liv. 8 g.

Total des dépenses : 2,083 liv. 1 bl,

CC. 87. (Cahier.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1575. — *Déclaration des frais supportes et deborses par nostre maistre Demengeon Conrauld choisy et esleu pour maistre borsier de la ville dEspinal en ceste presente anne* 1575 *Touschant et respectant les affaires que se sont presentees despendant dicelle pour et on noms des habitans bourgois dudict lieu.*

DÉPENSES

11 liv. 14 g., pour la « marende » que l'on a coutume de faire en présentant les nouveaux gouverneurs.

Continuation du procès, contre Claude Gravisset, au sujet des usuaires de ville. Présent d'une pièce de toile au comte de Salm, pour qu'il soutienne les intérêts de la ville contre ledit Gravisset. — La semaine suivante, Jean Flory va à Mirecourt, faire dresser les articles qu'il convient déduire dans ce procès. — Didier Collin va à Nancy, pour avoir le procureur général ou un substitut, avec la ville. Borsy de Neufchâteau arrive à la journée, où il est arrêté, « de faire la visitation des édifices érigés par ledict Gravisset sur les usuaires de la ville ». — La semaine de la Pentecôte et la précédente, les commissaires arrivent pour visiter lesdits usuaires, mais en raison d'un danger survenu dans la maison de Perrin Gérard, on prie le procureur de Vosges et le contrôleur de Nancy, de ne pas venir. — La semaine de la St-Remy, on va trouver ledit procureur, pour lui demander quand il pourra venir.

La semaine de la St-Luc, M. de la Ruelle, contrôleur général, vient visiter les lieux. Il est assisté du procureur de Vosges et de Didier de Vy, peintre, qui dresse un plan des lieux. Les frais de cette visite, qui a duré 8 jours, ont coûté plus de 400 liv. La semaine de la St-Martin, Jean

Flory et Jacat Souhay vont à Nancy, à la journée indiquée pour ce procès. La semaine de la St-Nicolas, Jean de Pallegney porte toutes les écritures à M. de la Ruelle. La semaine de la St-Hilaire, Jean Flory retourne à Nancy, pour obtenir de S. A., « de ruyener et demollire et abattre les edifices construicts par ledit Gravisset ». La semaine de la St-Vincent, Flory retourne encore à Nancy, pour assister à la journée contre ledit Gravisset, « pour et a raison du molin à papier par luy ériges sur les usuaires et communaulx ». — La semaine des chandelles Jacquot Vuillemin va présenter une requête à S. A., pour faire annuler la sauvegarde que Gravisset a impétrée contre tous les bourgeois.

Jean Flory va à Dompaire, près du receveur de la gruerie, pour le prier d'assigner jour, pour marquer du bois dans le bois le Duc, pour refaire le Grand Pont.

9 g., pour un sac de toile, à mettre les lettres et autres papiers dépendant de la chapelle de la Magdelaine, près d'Épinal, de laquelle les gouverneurs de la ville sont collateurs.

6 g., pour un quarteron de cire rouge.

La semaine de la St-Mathias, le bailli arrive ; on lui offre un pâté de truites, du gibier et autre venaison, pour 3 liv. 8 g. 2 bl.

M. de Moyanne le jeune vient à Épinal ; on lui offre du vin exquis, à 8 g. la quarte.

Réparation à l'horloge de Rualménil, aux murailles et « aux treillys a lentour la chapelle St-Remy pour mettre le osse des mors ».

Le samedi de la semaine de Quasimodo, la blaverie est remplie ; on est obligé d'y mettre un deuxième garde.

Jean de Dompierre est chargé d'arracher les armoiries

de Jean Amiot, que celui-ci avait fait mettre à la porte du Grand Pont, sous les armes de S. A.

L'ambassadeur du duc de Savoie passe à Épinal ; on lui présente du vin.

La semaine avant la Pentecôte, construction de loges à Ste-Barbe ; la semaine suivante, Pierre Pages enterre 28 chiens et 9 chats. Epvrat Rasey ferme le dessus de la maison de Didier Viriat, « affin que nulle personne ny bestial ne posissent passe par ledict lieu nuictament ains que plusieurs avoient passes sigmament a la resgatte estant suspitionner du danger de peste ».

La semaine du St-Sacrement, Claudon Bayon et la veuve Claudin Charloit sont mis hors la ville, pendant la nuit, comme pestiférés. — On trouve des chats mort sur les toits. Un messager va à Nancy, présenter une requête à S. A., tendant à obtenir une prolongation pour payer les deniers qui lui sont dus, à titre de don gratuit. — La semaine suivante on y retourne au même sujet, attendu « que lon ne pouvoit thirer ne recullir pour les gros dangier de peste questoient sourvenus à la ville ». Huit jours après, Maurice Millan, va à Châtel, avertir les officiers du lieu, qui disaient que le prévôt, Didier Dupont était mort et que pour ce motif, ils ont arrêté que l'on ne pourrait entrer à Châtel avant 40 jours.

La semaine de la St-Pierre, on fait boucher un passage, derrière la maison de Guapillon, vu que l'on y passe la nuit, « chose grandement dangereuse pour la ville et faubourg ». — Jean Flory, va de Nancy à Valhel, trouver le bailli et l'informer du tort que Grégoire Hatton, son lieutenant, a fait à la ville, en faisant entrer deux personnes de Rambervillers, auxquelles on avait défendu l'entrée, et par là, est contrevenu à l'autorité des gouverneurs. Ce fait est reconnu par le bailli, comme portes

enfreintes. La semaine de la Magdelaine, Nicolas Geal va à Nancy, trouver les conseillers « estably on régime et gouvernement du pays pendant l'absence de S. A., affin davoir permission que nos conbourgeois entresient audict Nancy et aultres villes et lieux de ce dict pays, etc. ». — Didier Prévot reçoit 16 liv. 16 g., pour sept semaines au service des pestiférés. — Achat d'un cheval, pour faire le service des malades. La semaine de la St-Laurent, on ouvre les portes et guichets du Grand Moulin et d'Ambrail.

9 g., pour une épée à l'un des contre-forestier, vu qu'il n'y en a qu'une appartenant à la ville.

La semaine de la St-Pierre, un serrurier nettoie les arquebuses à croc, placées sur la tour du Petit Pont, les portes de la Fontaine, du Grand Moulin, d'Arches et d'Ambrail.

Bonne garde est faite au donjon du château et sur les murs de ville.

Un messager de Châtel arrive à Épinal, pour avertir que des gens de guerre vont passer aux environs, afin d'être sur les gardes.

9 liv. 12 g., pour dépense faite par le contrôleur de Dompaire et autres, le jour que l'on marqua les bois à couper dans la forêt de Renauvoid.

La femme du bailli va aux eaux à Plombières ; en passant à Épinal, on lui offre un pâté de truites, un levraut, des perdrix, etc. M. de Maillanne et sa femme vont la rejoindre.

Achat de 146 liv. de fer, à 6 fr. 6 sols le cent, pour ferrer la porte du Grand Pont, dessous le boulevard.

Epvrat Razen et son frère, vont dans les bois de Jeuxey et de Dogneville, marquer des bois, pour faire des « paulx de hie et pour mestre desoulx le grant pont ».

Présent de levrauts et de perdrix au bailli, « pour faire

le festin a quelque gentilhomme estant retourner de France avec nostre souv. seig. et acellefin que M. nostre bailly nous avertie des nouvelles quil pouroit avoir entendu depuys le retour de mondict seigneur ».

Achat d'une grosse corde, « pour thirer la hitz » pesant 52 livres. à 3 g. la livre.

Maurice Millan va à Nancy et à Valhel, vers le bailli et M. de la Ruelle, pour savoir de quel côté les Reîtres passeront, afin de ne pas être surpris.

67 liv. 16 g., pour dépenses faites en présents par Jean Flory et un autre, à Messieurs de la cour des comptes, au président et autres seigneurs, « parce que lon avoit donne entree aux borgeois dEspinal en aulcuns lieux pour cause des dangers de peste, comme aussi pour recouvrer certaine requeste des mains de M. le greffier des comptes touchant davoir reduction des conduict daultant que Messieurs les maistre des mestiers et gens du conseil n'avoient tirer que 1,038 f. 9 g. pour le terme de la St-Jehan, etc. ».

Huit jours après, le même retourne à Nancy, parce que Grégoire Hatton, receveur, voulait faire payer 1,200 fr. pour ledit terme.

Présent de gibier et de vin à M. de Hassonville et au comte de Salm, pour qu'ils aient la ville en recommandation.

Nicolas Jeal va à Remiremont, s'assurer du jour que l'abbesse du chapitre St-Pierre doit arriver à Épinal. Le duc et la duchesse de Lorraine doivent y venir.

Epvrat Razen et autres chargent le Grand Pont, à cause des grandes eaux.

La semaine de la Ste-Lucie, les officiers visitent les greniers et les grains qui s'y trouvent, pour fournir des munitions aux Reîtres, conformément au mandement

de S. A.. Quinze jours après, on va à Châtel, pour savoir s'ils passeront sur le pont dudit lieu ; on va ensuite à St-Nicolas et à Rozières, au même sujet et, le jour suivant, on va à Thaon, pour s'assurer s'ils ne viennent pas vers la ville. La semaine du nouvel an, on ferme la porte près du moulin de la ville et près du moulin du Gaucheu, parce que on y passe pendant la nuit. — Démolition de la muraille où la chaudière a été construite, pour faire du salpêtre.— Les gens de guerre, sous la conduite de Quasymyr et prince de Condé, passent près d'Épinal; pendant la nuit des « fallaux » sont placés sur la place du Poiron. — La semaine de la St-Antoine, on paye 75 liv., pour dépenses faites par les soldats que le bailli a fait venir pour monter la garde avec les bourgeois, pendant le passage des troupes du prince de Condé. — Les arquebusiers assistent à l'ouverture et à la fermeture des portes.

Maurice Millan va dans les villages, avertir les maires de faire chasser du gibier et autres venaisons, par ordre du duc.

La semaine de St-Hilaire, Jean Flory et un autre vont à Nancy, solliciter des grâces de S. A., de poursuivre plusieurs requêtes au sujet : du sceau « et avoir une clef dicelluy »; de la réduction des conduits de la ville, et pour faire démolir les constructions faites sur le terrain communal, par Claude Gravisset.

François Dardane, receveur de Châtel, est désigné par S. A., pour visiter les conduits d'Épinal ; il y arrive avec plusieurs commissaires.

Censines que la Ville doit :

7 g. 8 d. au procureur des Dames du Chapitre St-Goëry.

13 g. 2 bl. aux héritiers de François Hurault, sur la Maison de Ville et l'Artillerie.

8 d. aux héritiers de Albert Chassot, sur un étal de boucher.

2 g. 8 d. au chapelain de la messe journal, assignés sur la place où était la tour du Poiron.

1 g. 8 d. aux Pitanciers de Chaumousey, sur la même place.

1 g. au Procureur de N. D. la Blanche, sur la même place.

3 liv. aux héritiers de Antoine Hurault, pour 100 fr. prêtés à la ville.

6 liv. aux héritiers de Demengeon Jénin, pour 200 fr. prêtés à la ville.

4 liv. à Amé Jéninet, pour la rente de 160 fr. qu'on lui doit, sur l'achat de sa grange.

3 liv. à Claude Gravisset, pour la rente de 100 fr. qu'il a prêté à la ville.

3 liv. à Jean Terrez, pour la rente de 100 fr. qu'il a prêté à la ville.

18 liv. à Demangeon-Goëry Jénin, pour la rente de 600 fr. qu'il a prêté à la ville.

11 liv. 8 g. à Ory Raillard, de Ste-Marie, pour 380 fr. que la ville lui doit, sur l'achat du tiers du moulin du Grand Moulin.

La semaine des Chandelles, achat : de six livres de litharge, à raison de 1 g. 4 d. la livre ; de huit livres de poix blanche, pour faire des falots à allumer la place du Poiron, pendant le passage des Reîtres.

18 g. donnés à Jean Retondeur et à Cosme Barbier, pour assister avec leurs tabourins et fiffres, à l'ouverture et à la fermeture des portes de la ville, pendant le passage desdits Reîtres.

Total des recettes : 1,912 liv. 11 g. 2 bl.

Total des dépenses : 2,184 liv. 6 d.

CC. 88. (Cahier). — In-folio, 51 feuillets, papier

1576. — *Déclaration des frais suportel et deborses par maistre Hugo de Hazard, choisy et eleux pour nostre borsier.*

112 liv. aux commissaires de Nancy, chargés de l'instruction du procès contre Claude Gravisset. On dépense en autres frais plus de 200 fr. — La semaine après la St-Mathias, Jean Flory et Jean Perchat vont à Nancy, porter les écritures de ce procès. On offre une pièce de toile, deux pâtés de truites, de la venaison et du gibier au comte de Salm, pour qu'il soutienne la ville. — La semaine de la St-Nicolas, le grand doyen va dans plusieurs villages, pour chercher des témoins. — La semaine de la St-Urbain, Nicolas Géal porte une lettre à Nancy, à M. Feulbert et autres députés, pour savoir quand ils viendront, pour prononcer la sentence. — La semaine après la Pentecôte, on va visiter le moulin de Grennevoo. — La semaine du nouvel an, on offre du vin au commissaire et au procureur de Vosges, qui ont rendu ladite sentence.

Construction d'un chenal en bois, « pour mettre derrière le mollin de la ville allant à la Magdelenne ».

2 liv. 6 g., pour dépenses faites à l'adjudication des étaux des tondeurs, merciers, lingiers, boulangers, bouehers, etc.

Achat de 700 alevins, à 3 fr. le cent.

5 g., pour relever un tuyau de la conduite de la fontaine du Poiron, près de la porte de la Fontaine.

Achat de 3,000 esselins, à 20 g. le mille, pour réparer la toiture de la halle.

La semaine de Quasimodo, les arquebusiers vont au devant du bailli et de sa femme, pour faire honneur à leur entrée ; on leur présente du gibier de toutes espèces

et une pièce de toile fine. Ils sont accompag nésde M. de Bilistain, son beau-père, M. de Herdegney, Nicolas de Rozières, le prévôt de Bruyères, l'abbesse du chapitre St-Goëry et autres, et font une dépense de 80 liv. 16 g. en 6 jours, chez Jean Peuchot.

Quelques jours après, le bailli et sa femme vont à Plombières, et à leur retour on leur présente huit quartes de vin exquis, à 4 g. la quarte ; ils sont accompagnés par M. de Mogname, sa femme et la vieille baillive, sa mère.

Jean Flory va à Nancy, pour faire diminuer l'amende, imposée comme vilain serment et contre les taverniers.

Présent de trois simaires de vin au bailli de Châtel, tenant chaque simaire trois pintes, qui font 4 quartes 1/2, à 4 g. la quarte, soit 18 g.

Réparation à la conduite de la fontaine de Rualménil, derrière St-Antoine.

Achat de toile jaune, pour faire le panon du donjon du château.

Epvrat Razen et autres, détournent l'eau du Petit Rualménil, « pour nestoier le biez et les quallot et recouvrer le pilier du Petit Pont et refaire le mollin de la ville ».

1 liv. 12 g. à un quincaillier, « quesvoit a vendre a marchiez pour avoir payer pour ung noccat pour mestre a la heuche du tresor quest a leglisse pour la raxon que ille ni avoit ung que ne valloit du tout rien ».

Achat de deux seaux neufs, pour le puits de la porte d'Arches, devant la maison de cure.

Démolition de la muraille de la grange de la ville, pour y mettre « le charatte des Saguyes qui l'ont louée pour trois ans ». — La semaine de la Ste-Croix, on arrache des pierres pour y faire une porte.

Mme la baillive est à la Blanche Chambre ; on lui porte trois lièvres et autres gibiers, deux truites et cent perches.

François Le Vitte et Morice Millan, vont à Remiremont, Plombières, Fontenoy-en-Vosges et à la Baffe, pour faire chasser dans les bois de la ville et envoyer le gibier au bailli, à l'occasion du baptême de son enfant.

3 liv. 3 g., pour une porte neuve mise « à la grange de la Sauverie ».

9 g., pour faire une fenêtre au donjon du château, « a raison quelle avoit ung pertuy a la cheminee dudict donjon que lequelle la touppoit destrain craindant pour le feu quil se boutoit dedans la thorre ».

Réparation à la muraille, derrière la maison de Nicolas Philippe.

23 liv., pour un meu de vin offert au cardinal de Guise, M. de Guise et plusieurs autres seigneurs.

Ordre aux gouverneurs de se trouver aux États, à Nancy, le 9 décembre.

Les arquebusiers d'Épinal vont tirer à Nancy.

8 g., pour les « eux de vertz mis sur la grainge du Saguyes ». On met ensuite « six eux de beuf pour voir clarte ».

2 liv., pour paver devant l'église, « questoit toute derompue pour ce que cestoit ung lieu mal honnest ».

Réparation à la muraille, près du moulin du Gaucheu, à la rue Cerrier.

3 liv. 12 g. à Grégoire Hatton et Jean Gardelt, « pour avoir fait une lettre de l'apoinctement du bois de la Voivre entre Madame l'abasse et la ville ».

Présent de vin, perdrix, bécasses et autres gibiers, au bailli et sa femme et à M. de Herdegney, quand elle fut relevée de ses couches.

Pavage devant de la fontaine St-Goëry, pour faire venir l'eau à la fontaine du Poiron.

Le bailli est aux États, le 9 décembre; on offre du

gibier à sa femme. Jean Peuchot, lieutenant, et Nicolas Thiriat, vont avec lui et restent 14 jours aux frais de la ville.

1 liv. 10 g. à une femme chargée d'aller « querir la bonne femme pour aller a lenthorre des femmes que trevallant denfans ».

On fait avertir les maires du ban, que la peste règne à Dompierre.

La semaine des Rois, la ville offre un dîner au bailli, à l'occasion de son départ pour Nancy. Ils sont 12 à dîner, savoir : sa femme, l'abbesse et la doyenne du chapitre St Goëry, l'official, les gouverneurs et le clerc juré, quand ledit bailli alla rejoindre son quartier, à Nancy.

Nicolas Pierron et un autre vont à Nancy, parce que le procureur général a fait emprisonner Mathieu, boucher, et sa femme, ce qui est contre les franchises de la ville, et au sujet de Étienne Satrel, « dautant que la ussel dinjeure infammantoire contre le prevost ».

Les habitants de la Baffe vont chasser dans les bois d'Épinal, pour envoyer du gibier au bailli, à l'occasion du baptême de son enfant, où doivent assister de grands seigneurs.

CC. 89. (Cahier.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1577. — *Pappier des mises et receptes de la ville dEspinal receus et distribues par honorables hommes Claudon Pierrat, Nicolas Thieriot, Demenge Hougney et Jehan Vincent, quatre gouverneurs. Claudon Pierrat, comme maître boursier.*

DÉPENSES

Présent d'un chevreuil et de deux pâtés de truites au bailli d'Épinal, résidant à Nancy, « pour son grais temps ».

1 liv. 7 g. à un fontainier, « pour avoir foures dixhuit cors de fontaine à 2 sols par cors ».

Un gouverneur et Jean Flory vont trouver le bailli à Nancy, pour l'avertir des assemblées faites « par les neuf maistres des compagnies quil auroient faict sans ladvertissement de Messieurs les gouverneurs touchant les apprentissages, les deniers de l'argent demprungt, les filles et pour le salpetre ». Ledit bailli arrive et fait appeler les gouverneurs et Messieurs de la justice ; la semaine suivante, on le reconduit jusqu'à Sercœur, en lui offrant une pièce de toile. La semaine des Palmes, Nicolas Geal va à Nancy, porter les écritures concernant ledit différend.

Antoine Bédel va avertir les habitants de Mossoux, du danger « questoit es bestes ».

Réparation au chemin de la croix des batants.

Le bailli est à Sercœur ; on lui adresse des lièvres, des pâtés de truites, du poisson, des perdrix, des canards et autre gibier, pour le festin qu'il offre à M. le comte de Salm et autres grands seigneurs.

Achat de seaux en cuir bouilli, à raison de 30 g. l'un.

Présent d'une pièce de toile à Mme de Vaudémont.

Réparations à la Vouerie du gravot des toiles.

Nicolas Regnard et son compagnon, font « les alleux pour mestre la montre du Petit Pont ». Maître Mathieu, peintre, peint la dite montre, qui est mise du côté du Ruaiménil.

Présent de 6 simaires de vin, à 8 g. la quarte, au comte Mansfeld. On lui offre ensuite un dîner où assistent les gouverneurs, les gens de la justice et les quatre sergents, puis on le reconduit jusqu'à Blâmont.

Échafaudage à la porte de la Chatte, pour y faire les armoiries de S. A.. Mathieu, peintre à Charmes, peint lesdites armoiries, sur cette porte, fait une montre du côté du Grand Rualménil et un portrait sur le boulevard, dessus le Grand Pont.

Réparations à l'horloge de Rualménil, et pose d'une touche neuve à la montre.

Présent de 3 lièvres, 6 perdrix, 2 canards, 2 pâtés de truites, etc , au bailli, à l'occasion du baptême de son fils.

La semaine de la St-Remy, Jean de Dompierre et autres, marchandent les travaux, pour relever le boulevard et y faire des canonnières.

39 liv. 16 g., pour la dépense faite à l'occasion « de la monste du meux et du tonneux, le jour de St-Martin d'hiver et dimanche précédent, tant pour pain, vin, pastiticerie, gâteaux et chandelle et par deux fois donner au boire a Messieurs de justice gouverneurs et gens du Conseil et a tous les bourgeois que sy volurent trouver et comme a estez danciennetez ».

Le procureur général de Lorraine, le bailli et autres arrivent à Épinal, au sujet de « labreviation de cris de plaids et reglement des procedures ».

30 liv. données à maître Pierre, régent d'école, pour qu'il instruise bien la jeunesse.

Jean Vincent, le lieutenant du bailli et autres, vont trouver le bailli à Nancy, au sujet du différend, entre la ville et les charretiers qui ont conduit les Espagnols, pour lesquels on a levé une rançon.

M. Dosbourg passe en allant au devant des Espagnols ; on lui offre du vin.

État de l'argent que l'on doit, provenant de Poirot du Ban, que Claudon Pierrat a déboursé.

Total des recettes : 1,902 liv. 3 d.

Total des dépenses : 1,528 liv. 19 g. 1 d.

CC. 90. (Cahier). — In-folio, 44 feuillets, papier.

1580. — *Compte des mises et receptes pour la ville dEspinal fornies et receues par honorables hommes Maistre Jehan Flory, bourcier, assiste de honorables hommes Didier Parisot (ats saulvage), Didier Mengeot et Jehan Le Pain dict de Verdun, choisis et esleus pour les quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Établissement de réservoirs à poissons dans l'étang du Grand Moulin. On en met aussi dans le fossé.

Travaux au gravot des toiles, pour y amener l'eau.

Les tours de la porte d'Arches sont recouvertes en ardoises.

Des auges en bois sont mises à la fontaine de Rualménil et à la fontaine, devant la maison du « tindarre ».

1 liv. 12 g. à ceux qui ont retiré les pierres tombées dans l'étang de la porte d'Arches, près du jardin de l'abbesse.

Visite d'un terrain, « proche la geneson, auquel aucuns dArchette vouloit anticiper ».

10 g. 2 d., pour neuf livres de nerf de bœuf, pour refaire les anses des seaux, abimés à l'incendie de la maison Jean Narpon.

4 g. 2 bl., pour deux sacs de toile, destinés à mettre les pièces du procès contre les charretiers et celui contre Claude Gravisset.

Jean Flory va trouver S. A. à Pont-à-Mousson, pour lui présenter une requête sur la plainte de justice, « formée par Blaise Poirot, borrelier, contre le sieur Douche, bailly dEspinal ». Une enquête est ouverte à Bruyères, où 120 témoins sont entendus, et de laquelle il résulte que ledit Poirot a injustement intenté ce procès. La semaine

de la Belle None, un grand nombre de témoins sont entendus à Bruyères ; la semaine suivante, on adresse les reproches que ledit Poirot a formé contre ces témoins ; Jean Flory y répond ; enfin la semaine de la Nativité de St-Jean-Baptiste, Flory et un autre vont à la journée, à Nancy, pour entendre la sentence, laquelle est prononcée au bout de 17 jours, au profit de la ville.

La semaine de la St-Pierre, on fait un présent à M. Philibert, pour qu'il rende les pièces du procès contre Gravisset, pour avoir bâti sur les communaux de la ville et fait un réservoir à poisson, ce qui a été démoli.

Le comte Charles de Mansfeld passe ; on lui présente du vin.

8 liv. 5 g. donnés aux arquebusiers, parce qu'ils ont fait « grand debvoir es portes du Petit Pont pendant que les Espagnols retornans du Pays-Bas, passant par le Petit Rouaulmesny ».

1 liv. 10 g. à un maçon, avec lequel on a convenu de tourner la première arche du Grand Pont, du côté de la ville. La construction de cette arche dure une partie de l'année. On passait alors sur une nacelle, établie à Malpertuis. — On pose les cintres la semaine de St-Jacques et la voûte est fermée la semaine de la St-Barthélémy. — La semaine de l'Exaltation de la Ste-Croix, on paye 288 liv. aux entrepreneurs de ladite arche et du relèvement du boulevard.

27 liv. 12 g., pour présents faits à la duchesse de Parmes et à plusieurs gentilshommes de sa suite, « comme mander estoit de Mgr de la Carasses aux meux que possible nous seroit ce qua este faict et dont elle at receu grand contantement grace a Dieu ». Elle est reconduite à Nancy par les arquebusiers d'Épinal, et on offre des présents au bailli de Vosges, à Messieurs Monquentin, de

Haraucourt et autres, pour qu'ils fassent dispenser la ville de fournir des chevaux et voitures pour conduire ses bagages.

84 liv. 8 g., pour dépenses faites à Nancy, tant en présents, banquets et frais pendant 17 jours, par Jean Flory et Jean Peuchot, députés, pour assister à la journée, sur la plainte *de faulte de justice*, fournie contre les gouverneurs, par Blaise Poirot, bourelier. La ville obtient gain de cause.

1 liv. 16 g. aux clercs de l'église, pour sonner la hurte à huit heures du soir, de la St-Mansuy à Pâques et à 9 heures, de Pâques à la St-Mansuy, « pour le son dicelle advertir les personnes a se retirer en leurs maisons ».

Après 8 jours de séjour à Épinal, le bailli va à Rambervillers et, quelques jours après, on va le trouver, pour l'avertir de l'insolence de Jean Naurot, sellier.

La semaine de l'Assomption, le grand Michel, de Pont-à-Mousson vient visiter l'artillerie de la ville.

M. de Rozières, grand vicaire et le suffrageant, désignés par le cardinal de Vaudémont, évêque de Toul, viennent visiter l'église St Maurice. Les conseillers prétendent que la ville n'est pas tenue de payer leurs dépenses, mais on leur répond, que du temps de Herber d'Ally, cela existait, et qu'en cas de refus, on protestera. Les gouverneurs font payer 32 liv. 8 g., pour les dits frais.

14 liv. 8 g. donnés aux personnes qui ont représenté l'histoire de St-Paul, le jour de la fête de St-Goëry et le lendemain, « ad ce de recreer les borgeois et inviter la jeunesse a s'exerser a toute honnestete ».

4 g. 2 bl. à Pierre le fondeur, pour un bassin neuf à la fontaine St-Goëry, « pour boire en icelluy les passans ayant volonte se rafraichir en icelle ».

Établissement d'un petit pont, près du pré de Roye,

« tirant a la Magdelainne a cause du regorgement de l'eauve ».

Achat de doubles clous de grenier, pour clouer les barres de la porte près du moulin de la ville, celles de la ruelle Malclaire et du Gaucheu.

Présent au bailli et autres, pour qu'ils soutiennent la ville, au sujet de la requête présentée au lieutenant de S. A., par les Jénin, touchant le moulin du Gaucheu, « pour lequel messieurs ne sont dadvis leur en poier aulcune chose, a cause que le vendaige est abusif et quils ne peuvent garandir icelluy ».

Le prévôt et 27 conseillers vont, le 27 octobre, reconnaître les bornes et limites des bois d'Épinal contre ceux de la Baffe et de Mossoux ; on en retrouve huit. Les habitants de la Baffe ont coupé six arbres fruitiers dans les bois d'Épinal, ils sont confisqués au profit de la ville et de S. A. — La semaine de la St-Thomas, Antoine Bédel, sergent, va ajourner les habitants devant le lieutenant du bailli, pour exposer leurs droits.

Présent fait à M[me] de Salm, abbesse du chapitre St-Pierre de Remiremont, et à son frère le comte de Salm, « sacheminant a Remiremont a leffet de faire son entree audict lieu accompagnee de grand nombre de seigneurs et gentilshommes ad ce les congratuler comme mander nous estoit par nostre bailly ». A leur arrivée et à leur sortie, les arquebusiers sont aux portes de la ville et tirent de celles du Grand Moulin et du Petit Pont ; des falots sont mis à la Maison de Ville et à la blaverie, pour éclairer pendant la nuit. L'abbesse et sa suite soupent dans une salle de la Maison de Ville, suivant l'ordre du comte Paul.

Jean Flory et autres vont à Sercœur trouver le bailli, au sujet de la difficulté avec les habitants de la Baffe, et

de la vente du moulin du Gaucheu, par les Jénin, abusivement faite aux gouverneurs, parce qu'ils ne peuvent rien garantir, et à raison du mandement de S. A., ordonnant d'enlever l'écusson situé en amont du Grand Pont.

17 liv. 12 g. donnés à M. Dourches, bailli et capitaine d'Épinal, pour ses étrennes.

8 liv. 11 g. donnés à M. Stephani, docteur en théologie, pour avoir prêché pendant l'Avent.

La duchesse de Parmes, accompagnée de M. de Lenoncourt, passe à Épinal en allant en Italie ; on lui fait un présent.

Incendie de la maison de Louis Raillart. Il est condamné à une amande de quatre francs, parce que les cloches ont sonné et que les bourgeois y ont accourus.

Pierre, maître fondeur, fait une plaque de cuivre, pour mettre l'année de la construction de l'arche du pont.

Didier Mougeot porte au bailli, la liste de ceux qui sont élus pour gouverneurs de la ville, afin que ledit bailli puisse en choisir quatre, comme de coutume.

42 liv. à Dominique Tallot, régent d'école, pour ses gages.

En vertu de la donation faite par Poirot du Ban, les pauvres reçoivent une distribution, le jour du vendredi saint, et une le jour de la Commémoration des âmes, montant à 40 fr.

Total des recettes : 2,002 liv. 6 g. 14 d.

Total des dépenses : 2,749 liv. 2 g. 6 d.

CC. 91. (Cahier.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1581. — *Libvre des comptes de la ville dEspinal contenant les misses et receptes desbources et receu par honneste homme Jean Tarre maître bourcier, Nicolas Pierron, Jacquot Villemin et Demengeon Jacques, quatre gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

Réparation à la vanne et au gaucheu des toiles ; les bois sont pris au Bois le Duc.

Un messager va à Bruyères, trouver le lieutenant du bailli, pour savoir comment on se porte à Ste-Marie.

Joseph de Lesval visite le cours d'eau, pour s'assurer si on peut y bâtir le battant des toiles, et marchande la réparation dudit battant.

5 liv. 15 g., pour 46 liv. de suif, à 10 bl. la livre, employées à graisser les seaux en cuir ; on y mêle 16 livres de poix résine, à raison de 10 bl. la livre.

Établissement d'un pont au gravot des toiles et d'un autre près de la tuerie; réparation à celui du château.

Visite des bornes séparatives des bois communaux de la ville avec ceux de la Baffe. Le lieutenant de Bruyères assigne journée audit lieu ; la semaine de la Pentecôte, il avertit qu'il est de retour du Barrois et demande quel jour il faut désigner. — La semaine de la St-Pierre, les habitants d'Archettes sont assignés chez un aubergiste du lieu ,pour y être entendus. — La semaine de la Magdelaine, on fait des présents à Mirecourt et à Bruyères, pour avoir des soutiens. — La semaine de la St-Laurent, un sergent de Bruyères vient annoncer que c'est le 21 août, que la ville doit faire entendre ses témoins, à Cheniménil. Le moictrier de St-Oger est invité à aller déposer contre ceux

de la Baffe. — La semaine de la St-Barthélémy, la ville paye 27 liv. 7 g., pour la dépense faite à Cheniménil, pendant l'audition des témoins, et la semaine de la St-Luc, on paye une autre somme au même sujet.

Achat de cordes, pour la grosse horloge de la ville, et pour celle du Rualménil.

Travaux à la toiture du boulevard du Petit Pont.

Les enfants de Rualménil jouent certaines histoires; on leur donne 2 liv. 8 g., pour les encourager.

Prise des trois chevaux de Dogneville, trouvés pâturant, sur le territoire d'Épinal, lieudit à Voix-de-Fontaine, du côté de la porte de la Fontaine. La ville paye 84 liv. à l'aubergiste qui les a entretenus pendant 146 jours. La semaine de la St-Antoine, ils sont rendus.

Présent de pâtés de truites et autres poissons au Président de Lorraine, au trésorier et au maître de la Monnaie, pour qu'ils fassent publier « en publicque, pour donner occation au peuple de prendre les teston de Suysse auquels lon faisoit grande difficultes, chose prejudiciable grandement aux pouvres gens pour l'incommodite quils avoient a employer les dictes especes de testons ».

Le bailli arrive à Épinal; on lui offre du pâté de levrauts, de truites et autres poissons. Jean Peuchot, son lieutenant, lui offre à souper ainsi qu'à sa suite. La semaine suivante, il va avec le conseil visiter les usuaires de ville, vers la Voivre, où les habitants de Dogneville font pâturer leurs bestiaux.

5 liv. 14 g., pour dépenses faites par six chirurgiens d'Épinal et les quatre gouverneurs, « lors que lon fust aprouver la fille de feu Gespare Bourguignon pensant quicelle fut attachee de leppre ce que neantmoins a este trouve quelle nestoit aulcunement attachee de ladicte maladie ».

Nicolas Clément, lieutenant du grand doyen, Antoine Berdel, sergent, et le procureur de la ville, vont à Dogneville, par ordre des gouverneurs, pour savoir si lesdits de Dogneville voulaient « advouer ou desadvouer leurs serviteurs pour la rescousse qu'ils avoient faict de leurs chevaux et battre le sergent ». Ce procès est instruit à Châtel.

Claudon Mollot, sergent, va à Longchamp, au sujet du cas de peste arrivé dans cette commune.

Pavage de la rue devant la porte la Chatte et devant l'hôpital du Petit Rualménil.

Ouverture d'un fossé, pour écouler l'eau de la morte du Grand Gravot.

Les comtes de Salm arrivent à Épinal ; on leur présente du poisson et les arquebusiers se mettent sous les armes, les bastons de l'artillerie sont tirés à leur arrivée et à leur départ.

Réparation du chemin vers la Magdelaine.

La peste est à Longchamp et dans les environs ; le bailli donne des ordres. La porte de la Fontaine est fermée ; deux hommes d'Épinal vont garder les maisons des pestiférés.

Réparations aux tours de la porte d'Arches.

7 liv. 19 g., pour dépenses faites par Nicolas Pierron et un autre, en allant à St-Dié, vers le procureur général de Lorraine, « pour les entreprises de Gérard Caytel, receveur d'Épinal et Jean Berdel, contrôleur, quils avoient ingeres et inventhorier les biens meubles de Huguenot Jacot, couturier, l'ung de nos bourgeois, etc. ».

La semaine suivante, ledit Caytel est ajourné à Nancy, pour comparaître devant le conseil de S. A..— Jean Flory et un autre y vont, pour faire maintenir la ville dans ses droits, privilèges et franchises, et pour y arriver, ils font

des présents au maître des requêtes et autres. La semaine de la St-Laurent, ils retournent à Nancy au même sujet.

Don d'une pièce de toile à M. le comte de Salm, et au voué de Condé, maître aux requêtes.

5 liv. 8 g., pour un battant « a bastre pouldre quest a la porte dAmbral ». Réparation dudit battant ; achat de toile pour faire sécher la poudre au soleil.

Confection de 498 livres de poudre, pour le service de la ville. (Quatre écus sols valent 19 fr. ou 11 liv. 8 g., et quatre écus pistoles valent 18 fr. 4 g. ou 11 liv.)

12 liv. 4 g., pour une armoire placée à la Maison de Ville et 4 liv. 19 g., pour la ferrer.

60 liv., pour une meule de moulin.

Grandes réparations au Grand Pont.

La semaine de la St-Remy, le père Antoine est envoyé à Épinal, par le cardinal de Lorraine, pour instruire la jeunesse. A son arrivée, on lui offre un banquet où assistaient les gouverneurs, le lieutenant du bailli, le clerc juré et autres.

90 liv., pour l'achat de l'horloge de Rualménil, fournie par George Frelich.

Confection de 12 échelles.

6 liv. 11 g., pour la part de la ville, des réparations faites à la maison d'école ; l'autre moitié est payée par l'abbesse du chapitre.

Jacot Villemin va à Nancy, avertir le bailli de la plainte de faute de justice, formée par Grégoire Hatton, contre le bailli et le conseil.

Plombage des goulots de la grande fontaine de Rualménil.

Le procureur général adresse le procès-verbal pour le fait du moulin du Gaucheu. La semaine de la St-Thomas, il vient visiter ce moulin. La semaine du nouvel an, on

le paye, pour avoir dressé les réponses faites aux commissaires.

M. de Pange, chef des finances, passe à Épinal ; on lui présente du vin.

2 liv. 8 g., pour enlever les immondices de la ruelle, derrière les maisons de la haute Rue. La semaine suivante, on enlève celles de la ruelle, derrière la maison de Hugo des Hazard.

Ouverture d'un chemin, partant du dessous de la chapelle de St-Michel, « tirant aux heritaiges de la coste des Vensaulx et Voix-de-Fontaine ».

5 liv. 8 g. à Lambert, « pour la peinture du docteur dict le baillard qui est a la tour du Petit Pont ».

42 liv. à maître Dominique, régent de l'école, pour ses gages.

39 liv. 2 g., pour la moitié des réparations faites à la chapelle des Innocents.

2 liv. 4 g., pour un dîner offert au receveur de Dompaire et aux forestiers du ban d'Uxegney, afin qu'ils aient les bourgeois de la ville en recommandation.

3 liv. 12 g. à Jean de Pallegney, clerc de ville, pour la copie du procès contre les habitants de Dogneville.

Total des recettes : 1,947 liv. 10 d.

Total des dépenses : 3,224 liv. 11 g. 15 d.

Recettes des boutiques, étaux et tables, savoir :

Des maîtres drappiers et retondeurs, sept boutiques sous la halle.

Des lingers, dix étaux.

Des chandeliers, quinze boutiques, étaux ou tables, sous la halle.

Des chapeliers, un paye pour tous.

Des cordonniers, un paye pour tous.

Des bouchers, 10 étaux et 7 chambrettes dans la grande boucherie, et 8 étaux dans la petite boucherie.

On trouve ensuite comme recettes :

12 g. de cens pour une pièce de terre, située derrière Crostel.

6 g. de cens, pour une pièce de terre, située à l'Avrinsard.

6 g. de cens, pour un champ situé au dessus de la morte du Grand Gravot.

3 g. de cens, pour un champ situé au dessus de la morte du Grand Gravot.

5 g., pour un vieux chemin donnant sur le pré la Vigne.

Neuf étrangers sont reçus bourgeois, moyennant 30 fr.

3 liv. 12 g. de l'abbesse, pour cinq pièces de bois qu'elle a eu pour les réparations de sa maison.

7 fr., pour amendes prononcées contre ceux qui achètent des grains, les jours de foires et de marchés, avant l'enseigne levée.

131 liv. 10 g. de la vente des bois.

CC. 92. (Cahier.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1582. — *Compte rendu par les honorables hommes Demenge Hougney, bourcier, Goery Pieron, Jehan Voignier et Ayme Jéninet, quatre gouverneurs à Épinal.*

DÉPENSES

123 liv. 19 g., pour dépenses faites au dîner des gouverneurs, des officiers de justice, des conseillers, avec un grand nombre de bourgeois, « signamment les neufs maistres des compagnies et leurs suittes », le jour de la création des nouveaux gouverneurs.

3 liv. 6 g., pour la dépense faite par les anciens gouverneurs et les nouveaux, « a la rendicion des clefs des

portes, apres avoir este a toutles les portes faire visitation de ce que chaque portier tient de la ville ».

4 liv. 4 g., pour le souper offert à M. Houet, prédicateur, aux trois vicaires, les gouverneurs et le clerc juré. La semaine de Pâques, on paye 4 liv. 4 g., pour ses frais d'hôtel, pendant le carême.

6 g. à Goëry Baron, chirurgien, pour avoir remis le bras à un pauvre passant.

2 liv. 17 g., pour un souper offert à maître Mansuy, « recouvreur de hault ouvraiges », venu à Épinal, pour visiter la tour de la porte de la Fontaine. La semaine suivante il traite avec les gouverneurs, pour recouvrir ladite tour et celle du Petit Pont. Les tuiles sont prises à Châtel, à Autrey et à Rambervillers.

Achat de 6,000 esselins, à raison de 35 g. le mille.

Réparation aux « baistels et losgettes que sont au Gravot des thoilles ».

Réparation à la fontaine dite la Pucelle ; la semaine de la St-George, on la cimente.

Dépenses relatives au procès contre les Jénin, au sujet du moulin du Gaucheu, tant pour les écritures que frais de voyage. La semaine de la Ste-Valbourg, Aimé Geninet porte lesdites écritures à Nancy.

Pavage à la porte du Grand Moulin, tant en cailloux que en pierres larges.

Présent de la moitié d'un chevreuil et de deux pâtés de truites, aux receveurs et contrôleurs de Dompaire, « affin davoir permission pour du bois es bois le Duc ».

Réparation à la porte la Chatte.

2 liv. 5 g. aux arbalétriers, le lendemain du jour de leur fête, comme de coutume.

Présent de vin, de truites, *accons* et autres poissons, au gouverneur de Normandie, allant à Nancy, vers S. A.

Le pâtre et deux serviteurs gardent dans la prairie du Poux, les bœufs et chèvres de Dogneville, trouvés pâturant sur le territoire d'Épinal. Un procès est commencé, les écritures sont rédigées la semaine suivante. A l'Assomption, le lieutenant de Châtel et le contrôleur d'Épinal sont chargés de l'instruction.

35 liv. 8 g. à maître Bailly, pour la lettre obtenue au sujet du règlement des sentences qui se rendent par les échevins et gens de justice d'Épinal, où il y a appel en dernier ressort.

Difficulté entre la ville et l'abbesse du chapitre, au sujet d'un terrain situé à Lanfromont, prés du sentier des bestiaux.

104 fr. à maître Mansuy, recouvreur de hauts ouvrages, pour travaux faits à la toiture de la porte de la Fontaine.

1 liv. 11 g. au receveur de Dompaire et au contrôleur, pour leur peine d'avoir assisté au bois le Duc, pour marquer douze pièces de bois.

3 liv. 12 g. donnés aux arquebusiers, pour s'être trouvés à la Maison de Ville et sur la place du Poiron, à l'arrivée d'une compagnie d'Albannais, allant aux Pays-Bas.

1 liv. 1 g., pour fil de laiton mis à l'horloge de l'église.

Réparation au pavé de la porte d'Ambrail, dégradé par les grandes eaux.

Présent de 4 simaires de vin, à huit g. la quarte, à M. le comte Paul.

La semaine de la St-Martin, construction de bâteaux, « pour aller parmy le Rualmesny pendant les eauves ». Des charpentiers et autres ouvriers gardent les ponts et les murailles pendant la nuit. — Les bois du Grand Pont et du Petit Pont sont entraînés ; 10 personnes sont envoyées dans les villages pour reconnaître les bois provenant desdits ponts. La semaine de la Conception de N. D.,

on commence à les réparer. Les tuyaux de la fontaine d'Ambrail ont été enlevés par les eaux.

4 liv. 16 g., pour les dépens faits par les chirurgiens d'Épinal, en visitant la fille de Didier, boucher, trouvée atteinte de la lèpre. La semaine de la St-Hilaire, on lui donne une paire de gants, une tarterelle de bois, et on la conduit à la Magdelaine.

La semaine des Rois, réparation des toitures des trois maisons qui appartiennent à la ville, situées au Poiron.

Le bailli doit donner un banquet à plusieurs gentilshommes ; il demande qu'on lui adresse du gibier.

11 liv. 5 g., pour 300 pains fournis pendant l'année aux pauvres passants.

Réparation aux seaux en cuir de la ville et de Rualménil.

Déclaration des cens que la ville doit à plusieurs particuliers, tant pour deniers prêtés, que pour arrêt des comptes des gouverneurs.

7 g. aux dames du chapitre.

13 g. 1/2 à la compagnie des vénérables gens d'église, légués à ladite compagnie, par George Demenge, lesquels provenaient de la succession de François Hurault.

8 g. sur l'étal de Antoine Hoberdon, boucher.

1 g. au pitancier de l'Abbaye de Chaumousey, pour le cens que la ville leur doit, lequel est assigné sur la place où se trouvait la tour du Poiron.

1 g. au chapelain de la messe journal, assigné sur la même tour.

1 g. au chapelain de la chapelle de Notre-Dame la Blanche.

3 liv. au proviseur et distributeur des deniers des fondations de Antoine Hurault, pour la rente de 100 fr.

6 liv., pour la rente de 200 fr. aux héritiers de Demengeon Jennin.

3 liv., pour la rente de 100 fr. aux héritiers de sa veuve.

3 liv., pour la rente de 100 fr. à Jean Tarré.

18 liv., pour la rente de 600 fr. à Demenge Jénin.

11 liv. 8 g., pour la rente de 380 fr. à Ori Raillard, pour le 1/3 du Grand Moulin.

9 g. 3 d., pour le 1/3 du cens que la ville doit sur ledit moulin.

7 liv. 10 g., pour la rente de 250 fr. à Viriot Vaudrequin.

10 liv. 6 g., pour la rente de 343 fr. à la veuve de Pierre Malhoste.

13 g., pour la rente que la ville doit à S. A., assignés sur la Maison de Ville.

7 g., pour la rente que la ville doit au même, sur le moulin de la ville.

1 liv. 16 g. à Nicolas Malin, prêtre, pour le tiers de la Recommandise de Poirot du Ban, assignés sur le Grand Moulin.

28 liv. 2 g. 3 d. à Jean Amiot, pour la rente de 937 fr. qu'on lui redoit sur son compte, comme receveur de la ville.

3 liv. que la ville doit tous les ans aux pauvres.

13 liv. 9 g. 14 d., pour la rente de 200 fr.

4 liv. 16 g. au proviseur des pauvres, assignés sur la Saulverie.

24 liv. au receveur de S. A., pour la taille de St-Remy, « que ne monte ny avalle suivant les accords faicts entre feu le bon Duc de Lorraine des princes et seigneurs souverains et nos autecesseurs gouverneurs ».

30 liv. 10 g. à Jean Flory, tabellion, pour la rente de 1,017 fr. que la ville lui doit.

RECETTES

296 liv. 8 g. du meu et du tonneu échu, à Jean de Pallegney, tabellion.

17 liv. 12 g. des 3/4 du moulin de la ville.

5 liv. 2 g., pour location du pré de la Chemezelle.

134 liv. 8 g. du gravot des toiles.

12 liv. 12 g. du maistre des drapiers, pour la place qu'ils occupent sous la halle.

35 liv. 3 g., pour sept boutiques de retondeurs sous la halle.

5 liv. 9 g., pour 5 étaux de bouchers sous la halle.

Les lingères ont 11 étaux et tables sous la halle.

Les marchands de chandelles en ont 18.

54 liv. 2 g. 4 d. du surplus de la rançon levée pour satisfaire au passage des gens de guerre qui vont aux Pays-Bas.

60 fr. donnés par Claudot Godard de la Forêt, pour sa fille, reçue lépreuse. Cette somme est mise en rente, au profit des pauvres, à raison de 7 p. °/₀.

Total des recettes : 2,147 liv. 15 g. 14 d.

Total des dépenses : 1,940 liv. 16 g. 13 d.

CC. 93. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1583. — *Déclaration des mises et receptes du domaine de la ville dEspinal, faites par honnestes hommes Jehan Peuchot, Mathis Chantavoine, Symon de Moyeulle et Vincent de Pallegney, gouverneurs de la ville.*

DÉPENSES

10 liv. 12 g., pour la marende des conseillers, des membres de la justice, le jour de la création des nouveaux gouverneurs.

97 liv. 8 g., pour le banquet fait à la Maison de Ville, le jour de vérification des comptes des anciens gouverneurs.

5 liv. 6 g., pour dépens faits par le lieutenant de Châtel et son serviteur, envoyé par le bailli d'Épinal, pour tâcher d'appointer le procès entre la ville et les habitants de Dogneville. La semaine suivante, on donne une pièce de toile à la femme du bailli, parce que son mari s'occupe de ce procès et on offre du vin au procureur général de Lorraine, pour qu'il soutienne la ville. La semaine de l'Annonciation de N. D., le lieutenant de Châtel arrive pour instruire ce procès, et arrête que les habitants de Dogneville feront preuve de l'usage paisible et sans reprise. Visite des dégâts faits par ceux-ci dans la forêt de la Voivre. La semaine de Pâques, ledit lieutenant revient pour continuer ce procès.

La semaine de la St-Grégoire et les suivantes, on travaille à la consolidation des fondations de la tour de la porte du faubourg du Grand Moulin.

4 liv. 9 g., pour une requête adressée à S. A., tendant à ordonner aux officiers de Dompaire, « de faire faire par ceux du ban d'Uxegney une tranchée au bois des Forges et de rabiller les chemins ».

Construction de logettes au gravot des toiles.

Présent de six simaires de vin exquis au bailli de Vosges, arrivé à Épinal, en conduisant les compagnies du pays.

3 liv. 14 g., pour pain et vin donnés aux bourgeois qui ont assisté en armes, à l'ouverture et à la fermeture des portes de la ville, pendant le passage des gens de guerre; la plupart des arquebusiers sont à Charmes.

Les gouverneurs offrent un dîner au chevalier, fils de feu M. Dourches, ancien bailli de la ville, et à ses serviteurs, allant à Malte.

Achat de 2,000 esselins, pour réparer la toiture de la maison d'école ; l'abbesse en paye moitié.

Le duc d'Écosse passe à Épinal en allant à Plombières; on lui présente six simaires de vin exquis.

Réparations à la toiture du charnier de St-Remy, au Petit Pont et à celui de la porte d'Ambrail.

Symon de Moyeulle, gouverneur de la ville, va à Fontenois en Vosges, trouver maître Demenge, maçon, et l'amène à Épinal, pour avoir son avis sur la reconstruction de la muraille de la ville, tombée dans la Moselle à Malpertuis. La semaine après l'Ascension, on commence les travaux. La semaine de la St-Pierre on va le rechercher, après le décombrement des fondations de cette muraille, pour savoir si on veut détourner l'eau de la Moselle.

Michel, de Rambervillers, maître recouvreur de hauts ouvrages, arrive à Épinal, pour visiter la toiture de l'église.

La semaine après l'Ascension, on adresse deux grands pâtés de truites, plusieurs poissons et du gibier à Mme Dourches, pour les funérailles de son mari, bailli d'Épinal. Vincent de Pallegney, l'un des gouverneurs de la ville et le receveur assistent auxdites funérailles.

3 liv. 4 g, pour vin bu en marchandant à Abraham Aubertin et à Lambert, verriers, « pour refaire touttes les verrières de l'église ».

Achat de 90 livres de fer, à 1 g. la livre, « pour faire des coignots pour rompre la pierre à la poiriere de Bellefontaine et pour un bareau, pesant trente-six livres, pour poser a la fenestre de la muraille de la ville ».

La semaine après la Fête-Dieu, Mathis Chantavoine et le lieutenant vont à Frenel, trouver le bailli, pour lui demander quel jour il choisira pour faire son entrée à Épinal.

Le dimanche suivant il arrive, accompagné de M. de Frenel, son fils, de son gendre, de Jean de Pourxel Cramoisy et plusieurs autres notables bourgeois de Mirecourt, de Mme de Frenel et ses filles, dames à Remiremont, et de l'abbesse de Conflandel. Ils font une dépense, au compte de la ville, de 109 liv. 10 g. Les arquebusiers assistent en armes à leur entrée. Il part le vendredi et on paye 31 liv. 16 g., pour frais et présents.

21 liv. à maître Dominique, régent de la grande école.

Achat de 225 livres « boullet de fer pour servir a lartillerie ».

Présent de trois pâtés de truites, deux levrauts, 200 poires et 200 abricots au bailli de la ville, alors à Frenel.

Pose d'une auge et d'un moine à la fontaine du faubourg de la porte de la Fontaine.

Visite du pré du Quacquematte, sur lequel les habitants d'Archettes ont anticipé.

La semaine de la St-Barthélémy, Mathis Chantavoine va trouver le bailli, « pour avoir son advis et opinion pour le faict des processions, scavoir sil seroit bon faire procession aux environs dicy comme a Chabay, Chaulmoizier ou aultre part, affin desviter les grans fraiz quil eust faillus faire pour aler a St-Nicolas, mesmes peult estre grande confusion et scandalle ». — Le bailli et M. de Outrancourt, son gendre, arrivent à Épinal, pour assister auxdites processions générales : on paye leurs frais, montant à 35 liv. 17 g. — La ville offre ensuite du pain et du vin aux bourgeois qui y ont assisté ; on est allé à Chaumousey.

18 g. donnés aux charpentiers qui ont passé la nuit du mardi près de la maison de Nicolas La Fleur, « en raison de l'infortune de feu prins en la cheminee ».

Présents : de six simaires de vin exquis et 3 pâtés de

truites à la duchesse de Parmes ; de deux pâtés de truites et deux perdrix à Mme Dourches, à son retour des bains de Plombières.

Travaux à la galerie, « hors le faubourg de la porte de la Fontaine et faict des channettes pour la chapelle des Trespasses ».

1 liv. 4 g. donnés à un pauvre gentilhomme, « destruict des guerres passant en ce lieu pour Dieu ».

Travaux au gabion, derrière le château, à la halle et à la porte d'Arches.

6 liv., pour un souper offert au P. Antoine, député de M. le cardinal de Vaudémont, évêque de Toul, pour visiter les églises du diocèse. A ce repas, qui eut lieu après la visite de l'église, assistaient le doyen, les prêtres et vicaires, le prévôt, le receveur et les gouverneurs.

La semaine de la Toussaint, on offre un souper aux maçons et autres, qui ont travaillé à la reconstruction du mur de Malpertuis, contre la Moselle. Les gouverneurs y assistent.

Le bailli arrive la veille de Noël ; on lui offre à souper.

10 liv. 16 g , « pour la marende de Messieurs du Conseil et de la justice le maistre descolle et autres officiers comme on a coustume le jour du nouvel an ».

Vincent de Pallegney et Nicolas Collignon vont avec le bailli, à Nancy, « pour solliciter la vuidange de l'appellation des habitants de Dogneville ».

Travaux au pont de la porte d'Arches.

RECETTES

90 liv. de cinq étrangers reçus bourgeois.

220 liv. 1 g. de la vente des bois et fagots.

42 liv. de la vente des graines provenant des terraiges des terres de la ville.

1 liv. 4 g., de Nicolas La Fleur, « pour l'amende du feu survenu de nuit dans la cheminée de sa chambre le 13 septembre, parquoy le guet du chasteau sonna la cloche alarme ».

7 liv. des tabellions de la ville et forains, pour 1,200 lettres qu'ils ont scellées dans l'année, à raison de 2 d. l'une.

5 liv., pour la part de la ville, dans les amendes prononcées contre les forains qui ont acheté du blé et autres vivres sur les marchés, avant l'enseigne levée.

20 liv. des amendes, pour délits dans les bois, chacune de 12 g., le 1er 1/3 appartient à S. A., le 2e à la ville, et le 3e aux forestiers.

108 liv., pour le payement des « chars de ce lieu que furent mener le bagage des gens de guerre Espagnols passant par ce pays ».

32 liv. 8 g. de Jean Flory, pour la reprise faite en 1582, de deux pièces de terre, situées sur le finage d'Épinal, la première, contenant 10 jours, lieudit es Rouges Terres, sur la côte de Bruyères, entre le chemin et Parisot ; la deuxième, contenant 8 jours, lieudit à l'étang Dame Prince, près de la croix allant à Failloux.

14 liv. 8 g. de Jean Tairel, pour deux pièces de terre, contenant huit jours, lieudit à Voix-de-Fontaine.

7 liv. 4 g. de Bastien Parisot, pour quatre jours de terre, lieudit dessous le Rend du Grand Doyen.

7 liv. 4 g. de Valentin Gravisset, pour quatre jours de terre, situés au dessus des Poirières d'Épinal.

Total des recettes : 2,641 liv. 17 g. 11 d.

Total des dépenses : 2,411 liv. 14 g. 4 d.

CC. 94. (Cahier). — In-folio, 47 feuillets, papier

1583. — *Déclaration du compte des mises frais et recepte du demenne de la ville dEspinal soubstenu par honorable homme Nicolas Thiria bourcier, Nicolas de Ravon (alias Naxoy), Jacqua et Nicoles Cognart, gouverneurs.*

DÉPENSES

117 liv. 2 d., pour le banquet donné le jour de « la rendition des comptes à la Maison de Ville ».

10 liv. 16 g., pour la marende offerte, le jour de la création des nouveaux gouverneurs.

19 liv. 4 g., pour une pièce de toile offerte au procureur général, pour qu'il ait la ville en recommandation.

1 liv. 10 g , pour quatre simaires de vin présentées à la comtesse Ringraff, à son retour de Remiremont.

Travaux à la fausse porte d'Arches.

5 liv. 16 g., pour dépense faite par les conseillers, en visitant les titres du trésor, « a cause des difficultes que Messieurs avoient avec M. nostre bailly sur plusieurs articles ».

A l'arrivée du procureur général, la ville donne au bailli deux simaires de vin exquis, pour le festin qu'il lui offre. — La semaine des Fontaines, on paye 22 liv. 16 g. au procureur général, à son greffier et serviteur, après avoir reçu les écritures servant de réponse aux propositions dressées par le bailli, tendant à obtenir des articles contre les franchises de la ville. — Nicolas Pierre, tabellion, copie le rouleau des droits de la ville et une lettre de S. A , adressée à M de Maillanne, ancien bailli, pour rendre les clefs de la ville aux gouverneurs. — La semaine de l'Annonciation de N. D , un gouverneur et plusieurs autres vont à Deneuvre, trouver M. de Lenoncourt, pour

parlementer avec lui, au sujet des usages de la ville. — Nicolas copie les chartes qui sont mises dans une boîte en fer blanc. — Peuchot, lieutenant, et Chantavoine, grainetier, vont à Nancy et à Frenel, proposer à S. A., que la ville ne veut pas donner grief aux États « avec aultres proposition sur le faict de la commission de M, de Lenoncourt ». — La semaine de Pâques, un messager porte une lettre du bailli à M. de Lenoncourt, dans laquelle il lui dit de persister contre les spinaliens, vu qu'ils n'ont aucun grief à donner.

Construction d'une boutique à la maison, située au bout du Grand Pont.

Achat d'un sapin, pour faire le pont du moulin de la ville.

Le bailli arrive à Padoux ; on lui adresse du vin et de la viande.

6 liv. à plusieurs, pour travaux faits à la muraille, située en aval du bief du moulin de la ville, près du Grand Gravot, vis-à-vis de la lisserie. — Grands travaux audit moulin.

Nicolas Collignon et un autre vont à Nancy, donner réponse au procureur général, sur la requête présentée à S. A. par l'échevin Flory, tendant à avoir ses deniers et son arrêt de compte que la ville lui est redevable, et solliciter « la vuidange de lappellation de ceulx de Dogneville et autres affaires ».

1 liv. 4 g., « donnes a un paure pied deschau qui revenoit d'Italie qui procha le dimange ».

Le procureur général arrive, pour le procès entre la ville et les Jénin, au sujet du moulin du Gaucheu ; il informe que les pièces de ce procès sont retrouvées et qu'on les adresse au bailli, alors à Frenel.

Réparation au pavé de la rue du faubourg de la porte

d'Ambrail, que les eaux ont détérioré. Présent de vin à M. de Panges, chef des finances, et à M. de Bassompierre.

Confection de landres, pour mettre sur la tour de Lespinoux.

2 liv. 10 g. à plusieurs, pour avoir coupé huit arbres aux bois le Duc.

Réparations : à la chapelle des Trépassés, à la couverture de l'église, du cloître et du sanctuaire.

9 liv. 12 g. à ceux qui ont joué l'histoire de Jepheté, la semaine de la St-Remy.

18 g. donnés à un pauvre gentilhomme, dont les biens ont été détruits par les guerres, muni d'un passeport de S. A.

Présent de quatre simaires de vin à MM. de Bourbonne et de Frenel-le-Jeune. On en offre aussi deux simaires à M. de Bassompierre.

Un homme est envoyé à Châtel, porter le décret de S. A. au lieutenant, pour fournir les écritures du procès contre les habitants de Dogneville. Elles sont expédiées la semaine de la St-Martin, puis portées au maître des requêtes.

7 liv. 2 g., « pour avoir regrossoyer les pièces de ce procès ».

Réparation du pavé, sur les corps de la fontaine Rualménil et entre les portes du Petit Pont.

1 liv. 16 g. donnés à de pauvres gens de Conflans, qui ont été incendiés, parce que on ne leur a pas permis de quêter en ville.

15 liv. 12 g , pour plomb mis sur l'église.

7 liv. 4 g. au meunier, pour l'indemniser des jours que son moulin n'a pas tourné, lors de la reconstruction des murs du Grand Gravot.

Les héritiers de Voyriat Vaudrequin, versent 100 francs, pour le rachat de 2 fr. de cens que ledit Vaudrequin doit tous les ans.

RECETTES

72 liv. de Andreu Bresson, teinturier, pour 40 jours de terre à lui cédés, pour faire champs et prés, situés derrière St-Michel et aux Grandes Roies.

6 liv. de Denis Froment, pour 3 jours 1/2, situés au dessus de l'étang de Bellefontaine.

Total des recettes : 2,891 liv. 12 g. 11 d.

Total des dépenses : 1,918 liv. 3 g. 2 d.

CC. 95. (Cahier.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1585. — *Déclaration des mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par honnestes hommes Mathis Chantavoine, Claudin Leclerc, Goëry Viriot et Jean Vaultrin, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

112 liv. 16 g., pour le banquet offert le jour de vérification des comptes des anciens gouverneurs.

1 liv. 16 g., pour bois et fagots donnés au régent, à son arrivée.

90 liv., pour l'achat de trois pièces de toile, offertes au président et autres.

Le gouverneur boursier et Demengeon Jacques vont à Nancy, à la journée, au sujet du procès contre les Jénin, pour le moulin du Gaucheu. — La semaine de la Pentecôte, on donne un fan de biche au procureur de Vosges, pour avoir écrit les dernières écritures sur celles des Jénin.

16 liv. 19 g., pour dépenses faites par le bailli et autres, « en faisant les monstres et revenus des borgeois de ce lieu ».

Nicolas Jean Deyviller d'Uxegney, vient à Épinal, pour visiter le bétail, « qui avoit le Lowot ».

6 g. à Jean Guillaume, menuisier, « pour ung tableau pour enchasser copie du réglement de justice ».

7 liv. 4 g., pour six quartes et une chopine d'huile, seize livres de litharge et deux livres de limaille, pour faire du ciment.

Visite des caves et greniers des bourgeois, « a ce que chacun sceut à fornir le ble vin et lar, a raison du bruict de guerre ».

Pavage de 57 toises 1/2, « prenant de la fontaine du Poiron tirant a la porte dAmbrail », à raison de 13 g. 1/2 la toise. La semaine de la St-Benoit, on en pave 77 toises.

Valentin Gravisset conduit des pierres et du conroie à la fontaine dite la Rochotte.

Un gouverneur, le grand doyen et le clerc de Ville vont à Jeuxey, signifier « lettres patentes obtenues par les borgeois pour tenir leurs heritaiges en champ et prey affin quils nen pretendoit ignorance ».

31 liv. 7 g., pour frais de voyage et de séjour à Nancy, « au lieutenant et le gouverneur bourcier » envoyés pour assister à la journée de la plainte de faute de justice, faite contre le bailli, les gouverneurs et gens du conseil, jugée en dernier ressort par Didier du Pont, prévôt. — La semaine de la Décolation de St-Jean-Baptiste, la ville paye 194 livres, pour dépenses du bailli, de son lieutenant et du gouverneur boursier, à Nancy, à l'assignation de journée, au sujet de la dite plainte. Ils y sont resté 17 jours, et la sentence condamne et déboute les plaignants.

Réparations à la muraille du Grand Moulin et au chemin vers la fontaine de la Corre.

Réparation à la tour Aubert.

4 liv. 16 g. à un messager envoyé à Nancy, porter une

lettre au bailli, l'avertissant que Jean Flory, échevin, « ne se vouloit tenir serre en son logis pour la contagion comme voisin joindant dune maison pestiferee ».

4 liv. 9 g., pour frais faits par le secrétaire du bailli, arrivé de rechef, « pour scavoir du portement de ce lieu ». — Le gouverneur boursier et deux autres bourgeois vont trouver ledit bailli, à Frenel, pour lui faire entendre « du portement de ce lieu et affin davoir entree a Mirecourt et aultre part ».

Réparation aux portes des prisons bourgeoises.

La semaine du nouvel an, le bailli est à Épinal ; on lui fait des présents, pour qu'il soutienne toujours les intérêts de la ville.

117 liv. 16 g. 4 d., pour frais de voyage et de séjour à Nancy, pendant 13 jours, à ceux qui y ont été envoyés, pour présenter une requête à S. A., au sujet : 1° de l'abonnement des conduits ; 2° d'un décret obtenu par Jean Richart, drapier, qui voulait vendre ses héritages en public, sans les mettre en crie de justice ; 3° du scellement des lettres de confirmation des chartes accordées à la ville, par les ducs de Lorraine ; 4° de la rebellion et vexation que Jean Flory, échevin, a fait durant le temps de la contagion, etc.

245 liv. 15 g. 10 d., pour frais faits pendant la contagion, soit comme gages et nourriture de Marthaux ; achat de planches, d'un cheval et d'une charrette.

RECETTES

11 liv. 14 g. de Nicolas Clément, pour 6 jours 1/2 de terre, lieudit la Croix-Messire-Antoine.

9 liv. de Goëry Vencey, pour 5 jours à la fontaine Badenot.

125 fr. du receveur de S. A., pour la rente de 2,500 fr. que la ville lui a prêté.

10 liv. 16 g., provenant de la vente du cheval, de la charrette et du harnachement, fournis à Marthaux, chargé de soigner les pestiférés.

125 liv. 17 g. restant du ject de deux écus par conduit, levé en 1585.

Total des recettes : 2,769 liv. 16 g. 4 d.

Total des dépenses : 3,128 liv. 2 g. 2 d.

CC. 96. (Cahier). — In-folio, 65 feuillets, papier.

1586. — *Déclaration des mises et receptes du domayne de la ville dEspinal faictes par les honnorables hommes Demenge Houguel, Nicolas Chadeaue, Nicolas Collignon et Francois des Hayes, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

150 liv. 7 g., pour la dépense faite en rendant les comptes des anciens gouverneurs, le lundi de la semaine de la Ste-Agathe, où assistaient les gouverneurs, les conseillers, les membres de la justice, les maîtres des compagnies et plusieurs bourgeois.

5 liv. 7 g., pour brochets, carpes, truites et vin, donnés au bailli, pour son festin offert à l'abbé de Chaumousey, à l'abbesse du chapitre St-Goëry et autres dames d'Épinal.

Les gouverneurs, le procureur et le clerc de ville dressent un rapport, par ordre de S. A., contre Étienne et autres ; Jean Digney le porte à Nancy, où il reste quatre jours.

Grands travaux à la porte d'Arches, aux murailles et au pont.

33 liv. 14 g. 4 d., pour la marende donnée comme de

coutume, le jour des Fontaines, à Messieurs du conseil, de la justice et autres.

Le bailli réside à Frenelle ; on lui adresse du poisson, de la venaison, etc.

Réparations au moulin de la ville et à la toiture de l'artillerie.

6 liv. aux religieux de Neufchâtel, pour les aider à payer la dépense qu'ils doivent supporter, à l'occasion du Conseil qui doit se tenir dans leur couvent.

La semaine de la Pentecôte, le bailli est à Épinal ; on lui offre un pâté de truites, six poules et un levraut.

2 liv. 17 g. au secrétaire du bailli, pour avoir retrouvé à Nancy, l'ordonnance souveraine rendue par S. A., contre ceux qui se plaignent des juges en dernier ressort, « par laquelle il est dit que oultre les deux cens francs damende contre les plaindans, quilz feront reparation auxdicts juges estant trouvés alors, laquelle copie est au trésor de la ville ».

Recherche des titres, au trésor de la ville, concernant la difficulté des haies de Golbey et les pauvres.

La semaine de la St-Jean-Baptiste, le bailli est malade chez lui à Frenel ; on lui adresse un marcassin, deux pâtés de truites, deux levrauts, des pois, des fèves et des cerises.

Réparation à la porte de la chapelle de St-Remy.

30 liv. à Jean Deshières, régent des écoles, « pour ses gages accordes par Messieurs du Conseil, oultre ce quil recevoist de la donacion de Messire Anthoine Huraux et de dix charres de bois et 500 fagots ».

Peinture du pennon, que l'on porte aux processions, par Abraham Aubertin ; il pose ensuite deux petits panonceaux.

La semaine de la Division des Apôtres, on fait un présent à M. de Raigecourt, nommé bailli et capitaine d'Épinal, de deux pâtés de truites, d'un levraut et de 150 grives. — 10 liv. 12 g., pour frais faits par Nicolas Collignon, en allant à Nancy, présenter une requête à S. A., pour avoir un commis en remplacement de feu M. de Frenel, dans le procès contre ceux de Dogneville. — 141 liv., pour frais faits par le bailli et autres, pour instruire ledit procès. — La semaine de la Nativité de N. D., on entend les témoins. A l'arrivée dudit bailli, on dépense 177 liv. 12 g., pour lui et sa suite, et on présente une pièce de toile à sa femme. Les arbalétriers et arquebusiers sont sous les armes.

Pavage du petit et du grand Rualménil, dans plusieurs rues, sur les ponts, près des fontaines, etc.

2 liv. 2 g., pour un quartier de sanglier envoyé au bailli, à Bremoncourt.

Réparation à la Tuerie.

Travaux au chemin qui monte à la Voivre.

5 liv. 4 g., pour deux fromages de gruyère, offerts à Mme la baillie, pour ses étrennes.

Le grainetier adresse deux dépêches à Nancy, l'une demandant l'abolition des 10 fr. d'amende contre les détenus pour le tauxey, et l'autre, pour abolir la sauf garde que les tauxey ont obtenue contre les bourgeois.

2 liv. 11 g. à Mengin, serrurier, « pour coissieux, aguilles et aultres besongnes a la grosse cloche ».

Total des recettes : 2,174 liv. 9 g. 2 d.

Total des dépenses : 2,556 liv. 14 g. 3 d.

CC. 97. (Cahier.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1587. — *Compte de la ville dEspinal contenant les mises et receptes du domaine de la dicte ville faictes par les honorables hommes Claudin Leclerc, Jehan de Raon, Didier Parisot dit Savaige et Demengeon Jaicques, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

24 liv., pour le dîner des anciens et nouveaux gouverneurs, en rendant les comptes.

Le lieutenant de Châtel, porte à Nancy, les écritures du procès contre les habitants de Dogneville ; on lui donne un pâté de truites, pour qu'il soutienne les intérêts de la ville. — La semaine de la St-Mathias, Jacques Demengeon y retourne, pour hâter ce procès, et au sujet des haies de Golbey.

Don de 2 fr. aux serviteurs de l'avoué de Condé, maître aux requêtes, pour qu'il soutienne la ville, au sujet desdites haies de Golbey. — On offre un pot de beurre, pesant 21 liv. 1/2, à 3 g. la livre, à son secrétaire. La semaine de Quasimodo, la ville est assignée, par ordre de M. de Hardigney.

Réparations à la maison d'école, moitié à la charge de la ville et l'autre à la charge de l'abbesse.

7 liv. 4 g. donnés à un prêtre, pour aller à Toul, « apres avoir apersceu le sacrileige et larcin commis en leglise ». — Nicolas Pierron et autres, vont chercher à Arches, Champion et Jerheremy, pour les interroger sur ledit larcin.

12 g. donnés aux prisonniers, enfermés dans la maison du grand doyen, le jour qu'ils firent leurs Pâques.

60 liv. au prédicateur qui a prêché pendant le Carême.

Jean Fusel, fossier, est chargé de ramasser les têtes et les os des morts, au cimetière de St-Remy.

Pavage de la rue devant l'église.

Visite des terrains achetés à Bellefontaine, par Deny Froment et Claudon Aubry, boucher, afin de s'assurer s'ils n'usurpent pas sur l'usuaire de Ville.

8 liv. 11 g. donnés au lieutenant de Châtel, pour rédiger une requête à S. A., au sujet de la mise en vente de la maison de François Durand, pelletier, sans avoir été mise « es cries de justice suivant la coustume ».

Porte neuve mise au faubourg de la porte d'Arches, « tirant a la butte des arbalestriers ».

4 liv. 19 g. 12 d., pour réparation à la toiture de la chapelle des Innocents.

Le prévôt et autres vont dans les bois, pour chercher le saint ciboire.

13 g. à François Grandmaire, pour la traduction d'une lettre écrite en allemand, envoyée de Bar.

Présent de pâté de truites et autre venaison au bailli, alors à Nancy, pour qu'il aille trouver S. A. et obtenir de la poudre d'arquebuse, vu la pauvreté de la ville.

Deux pauvres sont trouvés morts; un est enterré à St-Antoine et l'autre près de la fontaine de la Corre.

Continuation du pavage des rues de la ville.

Jacot Rouyer fait six paires de roues, pour les pièces d'artillerie.

Parisot Halberdon et un autre vont, le jour de la foire, hors la ville, pour surveiller les gens qui viennent des lieux pestiférés. Un autre va à Fomerey et à Gigney, avertir les habitants de ne pas y venir, parce qu'ils ont fréquenté ceux d'Uxegney, où la peste règne. — Jean Robert, drapier, est chassé d'Épinal, parce qu'il est allé à Mazelay; on lui donne du pain et du vin. — Un

pauvre homme est trouvé mort, à la porte de la Fontaine, un autre près de la porte de la Magdelaine.

La semaine après la St-Jean, la veuve Saulnier reçoit l'ordre de sortir de sa maison, parce qu'elle est allée avec Jean Robert, lequel a été conduit hors la ville avec ses enfants. Les harnais du cheval qui les a transporté ont été jetés à la rivière.

Fermeture de la porte, près du Grand Moulin, parce que les habitants y passent pendant la nuit.

L'ermite de St-Antoine creuse deux fosses, pour enterrer deux pauvres étrangers. — La semaine de la St-Pierre, on en creuse trois autres ; la semaine suivante on en ouvre cinq.

Des manœuvres sont employés pendant 58 jours, à raison de 14 bl. par jour, à couper les broussailles près des murailles du château, dit on *Plaixy* et dans les fossés.

Le clerc juré fait une copie du mandement de S. A , ordonnant de se fournir de munitions de guerre. — On conduit des lances jusques à Châtel. — Liste des vingt pionniers enrôlés par ordre de S. A. — Établissement de corps de garde sur le Petit Pont et à la porte de la Fontaine.

La semaine de la Magdelaine, on s'informe si M. de Guise est à Charmes.

Fermeture de la porte du Grand Moulin.

La semaine de la St-Mansuy et les suivantes, Jean Digney et autres vont à Châtel, Blâmont, Lunéville, Charmes, etc., pour avoir des nouvelles des gens de guerre.

La semaine de N. D., Thouvenot, Adrien, est fait prisonnier dans les environs de St-Nicolas. Après il va vers Fontenoy, avec le serviteur du bailli, pour s'assurer du lieu où se trouve l'armée de M. de Chatillon.

La semaine de la St-Remy, des messagers sont envoyés à Remiremont, Charmes, Rambervillers, etc., avertir qu'il n'y aura pas de foire à Épinal. — 15 personnes conduisent des munitions à Neufchâtel. — Réclamation des blés et seigles qui ont été conduits à Lunéville. — Le bailli demande à S. A. pour que les troupes espagnoles et italiennes ne passent pas dans le bailliage, afin d'éviter les munitions. — La semaine des Chandelles, on ramène la grosse pièce d'artillerie qui est au château.

La semaine de la St-Remy, construction de loges dans les champs, pour les pestiférés. — On fait avertir à Remiremont que la contagion règne à Épinal. — La semaine de la Ste-Catherine, on prévient le bailli, alors à Arches, du danger qui existe chez Claudon Mathieu ; il est conduit dans les loges pendant la nuit. — Simon Gardeux et la Morlotte, vont dans la maison de Jean-St-Père, « experimente sy la femme dudit St-Père a este morte de peste ». — Achat de pots de terre, pour les malades qui sont dans les loges. — Jean Chassart, sa femme et ses enfants sont conduits hors la ville, et vont vers l'ermitage de St-Antoine ; la semaine des Rois, ils sont tous morts.

Goëry Colin et son compagnon, rapportent le coffre du château, où sont les titres.

La semaine des Chandelles, S. A. arrive à Épinal ; la ville est éclairée avec des falots.

6 g., pour une marque à marquer les chevaux envoyés au service de S. A. — 15 liv. 12 g. à Flory, échevin, pour dépenses faites par M. de Haracourt et autres, envoyés à Épinal, pour lever des chevaux et voitures nécessaires au service de S. A. Ils sont conduits à Pallegney, où se trouve ledit de Haracourt.

Au chapitre des recettes, on trouve :

75 liv. de la rente de 2,500 fr., que la ville a prêté à S. A., en 1567.

12 liv. 2 g. d'excédent sur les travaux faits à l'église.

Total des recettes : 2,019 liv. 17 g. 14 d.

Total des dépenses : 2,003 liv. 2 g. 6 d.

CC. 98. (Cahier.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1588. — *Compte des mises et receptes du domayne de la ville dEspinal rendu par les honorables hommes Nicolas Collignon, Nicolas Maxon, Aimez Jéninet et Claude Vincent, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

L'ermite de St-Antoine enterre la fille de Mengin Collez.

Demenge, du cloître, va faire un pélérinage à St-Main.

Les pauvres forains sont conduits dehors la ville.

La semaine de l'Annonciation, les conseillers visitent les pauvres ; ils reçoivent du pain et du vin.

63 liv. 4 g., pour dépenses faites à Nancy, pendant huit jours, par Nicolas Collignon et Mathis Chantavoine, qui ont assisté aux États.

La semaine après l'Ascension, les bourgeois vont chasser les gens de guerre qui sont vers Dogneville.

Présent de gibier, de poisson et de vin au bailli, à son retour de Nancy ; le lendemain, sa femme accouche d'un fils, lequel est tenu sur les fonds de baptême par les gouverneurs de la ville, et donnent, comme étrennes audit enfant, deux doubles ducats, ou 13 liv. 4 g. On achète du sucre fin, du raisin, etc., pour la femme du bailli, pendant sa gésine ; la sage-femme et la nourrice reçoivent du vin.

Les gouverneurs font réclamer les blés que la ville a prêté à Lunéville.

4 liv. 17 g., pour la dépense faite par un archer des gardes de S. A., poursuivant un soldat.

Claude Poirot va à Nancy, porter une requête, demandant la réduction des trois gros par jour de terre.

84 liv., pour achat d'une meule de moulin à St-Nicolas, et 25 liv. 4 g., pour l'amener.

Construction de deux loges pour les pestiférés ; — Goëry Gaignez visite le corps de l'enfant mort dans la maison de Claude Husson, pour s'assurer si c'est de la peste.

La semaine de la St-Michel, François Chipart, maçon, va à Ville, près du peintre, prendre les mesures des pierres pour poser la déesse de la fontaine du Grand Rualménil. — Elle est posée la semaine suivante, et coûte 27 liv.

Demenge Laurent, d'Archettes, traite avec la ville, pour la fourniture d'une roue au moulin et pour placer les meules. La semaine de la Toussaint, ledit Demenge traite pour les réparations à faire à l'autre moulin.

5 liv. 3 g., pour le dîner du bailli, des gouverneurs et autres, « pour savoir de mesdicts sieurs le portement de la ville touschant la contagion ». Un messager est envoyé à Nancy, avertir le comte, que la contagion règne à Épinal, au faubourg de la porte de la Fontaine. — Achat de planches pour réparer les loges des pestiférés. — Claudon Joseph, sa femme et ses enfants sont conduits dans ces loges.

5 liv. 10 g. à maître Paul, peintre, pour avoir argenté et doré le bras de St-Maurice.

Dépenses faites par le procureur de Châtel, pour le différend qui existe entre la ville et les maires du ban.

6 liv. 6 g., pour un dîner donné au caporal, chargé de faire le rôle des escouades et autres.

7 liv. 4 g., pour pain, vin et chandelles donnés aux pestiférés.

6 liv. 12 g., pour deux aunes de taffetas argenté, « pour une robatte au jeune fils du bailli a raison quil a este leve sur les sainctz fond de baptesme en ce lieu au nom de la ville ».

La semaine des chandelles, le fossoyeur creuse trois fosses à St-Michel, pour trois enfants pestiférés.

Aymé Jéninet est envoyé aux États, à Nancy.

Total des recettes : 2,024 liv. 13 g. 2 d.

Total des dépenses : 2,163 liv. 10 g. 6 d.

CC. 99. (Cahier.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1589. — *Compte des mises et receptes de la ville dEspinal rendu par les honorables hommes Nicolas Thiriot, Goëry Wyriot, Jean de Pallegney et Henry du Val, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

12 g. à maître Cosme Poullet, pour battre le tambour aux escouades.

6 liv., pour achat d'un chevreuil, donné par moitié, au bailli et au président, pour qu'ils tiennent la main au sujet du fait des arquebusiers à cheval d'Épinal.

Présent de deux simaires de vin, à 1 fr. la quarte, à M. de Lenoncourt, parce qu'il a soulagé les bourgeois de la ville, qui avaient des chevaux au camp devant Jametz.

Présent d'une pièce de toile à la femme du bailli, pour services rendus à la ville.

La semaine de la Ste-Croix, le feu prend dans les bois; les bourgeois et arbalétriers y courent.

Jean Digney va à Fontenoy, pour s'assurer où sont les gens de guerre ; la semaine de la St-Claude, il va à Neufchâtel, et deux autres vont à Arches et à Nomexy, au même sujet.

1 liv. 18 g., pour une marende offerte à ceux qui ont visité les arquebuses à croc, qui sont sur les murailles.

6 liv. données aux incendiés de Ste-Marie.

12 maçons sont employés à ouvrir des meurtrières sur le boulevard du Grand Pont ; des charpentiers y font des palissades.

2 liv. 8 g. « au maître ménestrel de ce lieu, pour avoir sonne le tambour a la ville pendant les escoudes ».

Jean Guillaume, menuisier, monte trois arquebuses sur chevalet.

Le bailli rentre de son quartier de Nancy ; on lui offre un repas.

58 liv. 16 g., pour pavés faits à la Grande Voye, au chemin du Petit Pont, à la boucherie, etc.

9 liv. 17 g., pour 18 quartes de vin envoyées aux capitaines au camp, devant Dounoux, avec l'armée de S. A. — Le même jour, on achète deux chevaux, avec harnachement, pour envoyer devant Jametz ; ils sont ramenés par celui qui les a conduits.

Pierre Viriot va aux environs de Darnieulles, pour savoir comment se portent les pestiférés.

Travaux à la vanne du bief du moulin de la ville ; ces ouvrages terminés, la ville offre un repas à l'échevin, au clerc juré et aux gouverneurs, pour ne pas avoir de procès.

Le procureur de Châtel, dresse les écritures du procès contre les maires et habitants du bailliage du ban d'Épinal.

Les arquebusiers à cheval partent pour le service de S. A ; on leur offre un dîner.

Le dimanche de la fête St-Maurice, le bailli reçoit son frère et, pour l'aider, on lui donne trois quartes de vin, un quartier de mouton, six grives, un levraut et deux perdrix.

Le tambour des escouades reçoit toujours 1 fr. par semaine.

Rétablissement de la palissade sur les murs de Rualménil.

Rehaussement du pilier du Grand Pont, afin que l'eau n'y monte plus.

Repas donné aux gouverneurs et conseillers, après qu'ils ont cherché, « dans les vieux comptes de la ville touchant ce que les villaigeois du ban dEspinal sont subjects a venir vuyder les fossels de la ville y ayant serche deux jours ». La semaine de la St-Martin, les habitants des villages du ban viennent vider les fossés de la porte d'Ambrail, et reçoivent chacun un pain de 12 d. Ils sont répartis comme il suit: le lundi, ceux de Sercœur, de Dignonville, de Padoux et de Villoncourt, au nombre de 30 ; le mardi, ceux de Bult, Ste-Hélène, St Genest, St-Gorgon, au nombre de 26; le mercredi, ceux de Vaxoncourt, Zaincourt, Pallegney et Giremont, au nombre de 24 ; le jeudi, ceux de Longchamp, La Baffe et Deyvillers, au nombre de 17 ; le vendredi, ceux de Vincey, Thaon et Chavelot, au nombre de 19.

La semaine suivante, le lundi, ceux de Domèvre et Golbey, au nombre de 26 ; le mardi, ceux de Sercœur, Ste-Hélène, St Gorgon, Vomécourt, Padoux, Badménil, Dignonville, St-Genest, Villoncourt, au nombre de 44 ; le mercredi, ceux de Bult, au nombre de 22; le jeudi, ceux de Dogneville, Giremont et Vaxoncourt, au nombre de 34 ; le vendredi, ceux de Thaon et de Longchamp, au nombre de 19, et le samedi ceux de Vincey.

Les semaines suivantes, 189 personnes desdits villages arrivent encore, pour continuer la vidange desdits fossés.

L'abbé de Chaumousey autorise la ville d'Épinal à couper quatre gros arbres dans ses bois, pour faire les chenaux du moulin.

Cassage des glaces au dessus du Grand Pont.

60 liv. à Pierre Guichard, régent des écoles, pour ses gages, non compris les 30 fr. de la donation de Anthoine Hurault.

Demenge Ducloître va à Xirocourt, chercher Demenge Laurent, meunier, pour faire un moulin à bras à Épinal. On lui marchande moyennant 100 fr.

9 g. 3 d. au procureur des prêtres, pour le 1/3 de la rente due aux Dames, assignée sur le Grand Moulin, ruiné depuis.

Total des recettes : 2,033 liv. 12 g. 10 d.

Total des dépenses : 1,789 liv. 2 g. 2 d.

Au nombre des recettes, figurent treize forains reçus bourgeois, moyennant chacun 10 fr., comme ayant épousé une fille de la ville. Ce droit est de 100 fr. pour l'homme et la femme étrangers à la ville. Il a été établi à Épinal, le 17 juin 1595, par les gouverneurs, les conseillers et les maîtres des neuf anciennes compagnies.

12 fr. 14 g., montant du 1/3 des amendes prononcées contre ceux qui achètent des grains avant l'enseigne levée, les jours de foires et de marchés.

232 liv. 13 g. de la vente du bois.

On ne reçoit que 18 fr. de la vente des grains, parce que la grêle a détruit les récoltes

28 liv. 16 g. de Bastien Galleroy, pour un cheval qui a été envoyé au camp devant Jametz ; l'autre est vendu pour la somme de 24 liv.

3 liv. 12 g. de Claudon Vincent, pour bois qu'il a eu, venant des réparations de la vanne du moulin Grainevoo,

7 liv. 18 g de l'arrêt de compte pour les conduits de 2 g. l'un, etc.

CC. 100. (Cahier.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1590. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal facles par les honorables hommes Mathis Chantavoine, Vincent de Pallegney, Pierron Fuzelier et Goëry Beuray, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Toutes les semaines on paye 16 g. à Clément Perrin, pour le guet ordinaire à la grande tour du château.

A Nicolas Poirson et Fleurent Jean-Michel, chacun 6 g., pour le guet de la nuit, derrière le château; 4 g. à Bastien Pasturel, commis à la conduite des pauvres; 18 g. à Pierre Doyet et à Cosme Poulet, tambours, pour battre la garde durant les escouades.

Claudon Vincent prête son cheval, pour conduire les bois nécessaires à la construction du moulin à bras. La semaine suivante, on achète de gros arbres aux Forges, pour ledit moulin. La semaine des Fontaines, Demenge Laurent reçoit 56 liv. 8 g., pour la façon dudit moulin. Achat d'une quarte de blé, pour essayer la quantité que l'on peut y moudre en 24 heures; deux hommes sont employés pendant une journée à le tourner, pour agencer les meules.

Vincent de Pallegney, et Jean Amiot, sont envoyés pour assister aux États, à Nancy, et y restent douze jours.

7 liv. 10 g., pour un dîner aux receveur, contrôleur et gouverneurs, en recevant les premiers deniers de l'impôt, pour rendre au bailli, les 8,000 fr. qu'il a prêté à la ville.

4 liv. 16 g. donnés aux Carmes de Baccarat, venus à

Épinal, faire une quête, pour les aider à rebâtir leur grange qui est brûlée.

32 liv. 8 g., pour une pièce de toile donnée à Mme la baillie, « en recongnoissance de tant de peyne que le bailly reçoit pour la ville ».

19 liv. 4 g. au capitaine Labbé, pour assister à l'ouverture et à la fermeture des portes de la ville, pendant le temps de trouble.

Présent de deux simaires de vin, au grand maître, revenant d'Italie, et deux au sénéchal de Lorraine.

Établissement d'un corps de garde sous la halle ; la semaine des Fontaines, on y pose un manteau de cheminée et on le pave.

4 liv. 16 g., pour une auge à la fontaine du Poiron, en remplacement de celle qui est cassée.

18 g. donnés à un pauvre passant, « pour l'aider à luy faire coupper une jambe quil avait gastée ».

Achat de peaux de tambours.

33 fr. 4 g. à maître Guichard, pour 4 mois qu'il a régenté et instruit la jeunesse.

Réparations au chemin de la Croix du Battant et à celui de l'étang de Bellefontaine.

La semaine avant les Rogations, le pont du moulin de la ville est entraîné par les eaux ; on le répare.

18 g. donnés à un pauvre soldat, blessé au service des princes de l'Union, allant à Plombières.

La semaine de la Pentecôte, on répare le chemin de la Magdelaine et celui de Chantereine.

3 liv. 12 g., pour quatre simaires de vin, contenant six pots, à 1 fr. l'un, offert au sénéchal et au prévôt, pour leur bien venue.

La semaine de la Fête-Dieu, on fait parvenir des pâtés de truites au bailli, qui est au siège de Marsal.

Le florin d'or que l'on a coutume de donner aux arbalétriers, le jour de leur fête, n'a pas été donné en 1590, parce qu'ils n'ont pas fait de fête.

13 g. à Jean Guillaume, menuisier, « pour avoir racoustre le tableau de la maison de ville ».

15 g., « pour laiton à faire marque pour recongnoistre les pauvres ».

Maître François, opérateur à Derbamont, vient à Épinal, tailler deux pauvres enfants rompus.

2 liv. 8 g. au procureur de Châtel, pour la minute d'une requête présentée au cardinal de Lorraine, sur le refus des Argolets, de payer les droits de ville et de garder les portes et les murailles. La semaine après la St-Remy, le procureur général de Lorraine, celui de Châtel, l'avocat de la ville, arrivent à Épinal, pour instruire cette affaire; ils font une dépense de 80 liv. 8 g.

La semaine de l'Assomption, revue des escouades et banquet après.

Requête présentée à S. A., pour l'exemption des cheminées de la Maison de Ville et des portes de la ville.

Réparation aux ouvrages de défense contre les eaux, des terrains du Champ-du-Pin et à la Rochotte.

6 liv. 12 g., pour la dépense faite en levant la cotisation des 5,000 fr. prêtés à S. A., pour lesquels le quart du copel est engagé; la semaine de la St-Remy, on porte cette somme à Nancy.

Achat de 12 muids de chaux, à 16 g. l'un.

Construction de corps de garde, derrière le château, à la porte de la Fontaine et au Grand Moulin. Les portes du Grand Moulin et autres poternes sont murées. — Le chatelain et les soldats du château reçoivent une livre 1 g., parce qu'ils ont monté la garde hors du château, pendant

que l'on conduisait les pierres, pour la construction du corps de garde et la plate-forme de devant.

Présent de deux simaires de vin de Rozières, tenant trois pots, à 15 g. l'un, au cardinal Caietan, légat envoyé en France par Sa Sainteté.

La semaine de la St-Simon et de St-Jude, on lève la cotisation de 1,241 fr. 6 g. 4 d. fournie pour les pionniers et les chevaux envoyés au service de S. A.

Achat de 600 carpes, à 5 fr. le cent, pour mettre dans l'étang de la porte d'Arches.

Réparations à une porte de la cassematte de la porte d'Arches et à la couverture de la maison d'école.

Le bailli et le receveur de Dompaire visitent la tranchée ; la semaine suivante on porte une lettre au sénéchal, à Nancy, pour obtenir commission sur le susdit receveur, « affin de procéder a faire la tranchee ». Elle est ouverte par corvée.

Présent de deux simaires de vin, à 1 fr. le pot, « au comte Ringraffe ».

2 liv. 8 g., pour trois sapins, « pour faire ung tour a fourer des cors de fontaine ».

15 g., pour la dépense faite en levant la cotisation, pour les rations fournies aux troupes de Chatillon.

4 liv. 19 g., pour six simaires de vin exquis, présentées à Mme la duchesse de Brunschvitch.

25 liv. 14 g. au bailli, pour l'intérêt de 798 fr. qu'il a prêté à la ville.

5 g. à Jacot Raxey, pour une journée employée à réparer la porte du Poux et du Vaxal, rompue et soulevée par les glaces.

12 fr. 10 g. à Nicolas Coquart, fermier de la gabelle, pour 77 mesures de vin entrées à Épinal, savoir : 19 me-

sures par le sénéchal, 52 mesures par le bailli et 6 mesures par M. de Bassompierre.

12 liv. données au meunier du moulin de la ville, parce qu'il n'a travaillé qu'avec une roue, pendant la sécheresse.

40 fr. au receveur, pour trois cheminées à la Maison de Ville, deux à la maison d'école, deux à la maison située sur la fontaine St-Goëry, et trois dans les maisons du Poiron, à raison de 4 fr. l'une.

11 g. à Claudon Thomas, pour une planche, et à Balthasard Bourguignon, pour avoir fait les deux tableaux où sont écrites les coutumes de la ville.

RECETTES

Le Tripot ne rapporte rien, parce que la porte du Grand Moulin est murée.

4 liv. de Goëry Le Lièvre, tailleur, pour la location de la demeurance du bout du Grand Pont, à charge d'ouvrir et de fermer ladite porte.

68 liv. de la Saulnerie.

Aucune recette n'est faite pour les vilains serments, parce que S. A. les prend seul, « jaccois que la ville les recepvoit pour ayder aux réparations de leglise et des chemins et seroit bon en dresser placet a sa dicte Altesse pour les avoir comme danciennete ».

Il en est de même pour les lettres tabellionnées et scellées, à raison de 2 d. l'une, « pour estre iceulx donnés aux visiteurs qui sont les gouverneurs ».

13 étrangers sont reçus bourgeois et payent chacun 10 fr. à la ville ; deux, dont l'homme et la femme sont étrangers, payent chacun 100 fr.

500 fr. provenant de la vente du bois jardiné.

9 fr. 4 g., pour le 1/3 des amendes des toiles, trouvées trop étroites ou trop courtes.

12 liv. de Martin Jean-Martin, boucher, pour une petite portion d'un jardin, situé au chemin du mauvais passage, acheté par la ville, pour l'élargissement de ce chemin.

Total des recettes : 2,479 liv. 4 g. 10 d.

Total des dépenses : 2,465 liv. 4 g. 6 d.

CC. 101. (Cahier.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1591. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faicte par les honnorables hommes Jean Amiot, Demenge Jacque, François hault Nicolas et Claudo Aubri, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Un homme apporte une lettre, avertissant de la prise de Pierrot Jean-Henry et de Mengin Lhomme, détenus à Coiffy.

Jean Amiot et Mathis Chantavoine vont aux États à Nancy, où ils restent pendant huit jours.

Caudon Béguin va à Cheniménil, reconnaître ceux qui sont retenus prisonniers.

Présent de vin à M. le marquis de Varambon, à 9 g. le pot.

Réparation au charnier du cimetière St-Remy.

Andreu Claude porte du poisson au sénéchal, alors à Domèvre, « pour avoir interprétation sur certaine ordonnance de S. A. ». Jean de Pallegney va ensuite à Nancy, au sujet de cette ordonnance, portant qu'il sera levé cinq gros par jour sur chaque conduit.

Réparation à la toiture de la petite boucherie, autrement dit le Petit Maizel.

La semaine de Quasimodo, un messager de Bruyères arrive, pour avertir les gouverneurs de l'état des prisonniers d'Épinal, détenus à Langres.

Jean Amiot porte une requête à S. A., contre les Argolets, qui refusent de payer les débits de ville et autres redevances.

Le procureur général et autres viennent pour visiter les haies de Golbey, au sujet du différend avec M. de Hardigny.

Achat de 80,000 esselins, à 20 g. le mille, pour recouvrir la halle, la Grande et la Petite Boucherie, etc.

La semaine après la Pentecôte, quatre hommes plantent cinq bornes, « servant de séparation de lallee de la ville, tirant derriere le chasteau, contre le jardin Claudon Thiriot ».

1 liv. 16 g. « donnés aux deux forestiers des bois de Renauvoids, affin de permettre aux bourgeois aller au bois mort ».

Réparation aux conduites des fontaines, dans la rue de la Maix.

7 liv. 8 g., pour douze serviettes données au receveur de Lunéville, envoyé à Épinal, pour s'assurer du nombre des conduits.

Le bailli revient de Nancy ; on lui offre un dîner où assistent les anciens boursiers.

13 g. donnés à deux jeunes hommes de Nancy, arrivés à Épinal, pour y tenir une école d'écriture.

12 liv. au contrôleur, pour l'intérêt des deniers reçus, pour compléter les 8,000 fr. prêtés par le bailli, au nom de la ville, en 1590.

4 liv. 12 g., pour achat de pierres, employées à murer les créneaux des murailles du Grand Moulin, vers le Grand

Pont, etc. Ces travaux sont surveillés par Mathis Chantavoine, Claudin Leclerc et Vincent de Pallegney.

Visite des dégâts faits dans le bois La Haye, par les habitants de Deyvillers.

La semaine de l'Assomption, Jean Amiot va à Nancy, porter une requête à S. A., demandant l'exemption des 1,300 fr. qu'elle a ordonné de lever sur la ville et le bailliage, pour l'entretien de la garnison de Nomexy, ce qui est refusé.

La semaine de la St-Barthélémy, la porte d'Ambrail est murée.

3 liv., pour les chevaux qui ont conduit le corps de feu Mme la baillie à Bremoncourt. La semaine de la St-Luc, on adresse au bailli, un chevreuil, des faisans, des perdrix, etc., pour les funérailles.

8 liv. 14 g., pour le souper offert après la revue, à tous les caporaux ; on donne ensuite 3 liv. 12 g aux lieutenants.

5 g. à Epvrot Razey, pour une journée à faire des poteaux employés à attacher « les filz darchal a tirer les lettres en la ville, affin de nouvrir les portes nuictament ». La semaine suivante, on y attache le fil.

8 liv. 12 g., pour la dépense faite par l'ingénieur, envoyé par S. A., pour examiner les travaux à faire aux fortifications.

Travaux faits à la fontaine La Chatte.

Réparation à la source de la fontaine, située derrière les maisons du Grand Moulin.

La semaine de la Ste-Lucie, on fait murer la poterne du gravot des toiles.

Claudon Simon fait quatre auges, une pour la fontaine Rualménil, deux au faubourg d'Ambrail et l'autre au

puits de la porte d'Arches. Une cinquième est mise à la fontaine du Gaucheu.

60 liv. à Antoine Mercier, pour ses gages de régent des écoles.

La semaine des Rois, on répare la chambre haute derrière la maison d'école, et l'on y met un fourneau pour chauffer les enfants. La moitié de ces travaux, comme de coutume, sont payés par l'abbesse du chapitre St-Goëry.

La semaine de la St-Antoine, on donne 1 florin d'or ou 2 liv. 5 g., au prévôt, pour ses grands plaids de Noël « jaccois que sy devant il en soit faict mention en deux diverses articles, à raison quen lannee du present compte il a tenu trois fois ses grands plaidz ».

13 liv. 9 g. 11 d. à Mathis Chantavoine, pour plusieurs dépenses omises dans ce compte, au sujet des chevaux retournés de l'armée de S. A., des Argolets, des soldats, etc.

RECETTES

Du meu et du tonneu, 279 liv. 12 g.

De la gabelle, 690 liv. 5 g.

Du moulin, 247 liv.

De l'arrêt du compte précédent, 14 liv. 3 g. 5 d.

De l'intérêt de 2,500 fr. prêtés à S. A., 75 liv.

Du gravot des toiles, 279 liv.

Recettes de la halle

Des places des confrères drapiers, 14 liv. 14 g.

Des places des confrères cordonniers, 12 liv. 12 g.

Des 7 boutiques des retondeurs de drap. 26 liv. 6 g.

Des huiliers, 2 liv. 14 g.

Des 26 étaux des merciers et lingers, 18 liv. 1 g.

Des 4 étaux des chandeliers, 4 liv. 3 g.

Des 4 étaux des chapeliers, 5 liv. 8 g.

Des 9 étaux de la Grande Boucherie, 119 liv. 11 g.

Des 7 étaux de la Petite Boucherie, 29 liv.

Du Tripot, rien, parce que les portes sont murées.

De la location du pré de la Chemezelle, 7 liv. 4 g.

De la location de trois maisons, 63 liv.

De la location de la loge du bout du Grand Pont, 3 liv.

De la location de la Saulnerie, 48 liv.

Des 7 chambrettes, derrière les étaux de la Grande Boucherie, 2 liv. 2 g.

De la tuerie, au nom de tous les bouchers, 6 liv.

De 13 clouyères, 3 liv. 18 g.

D'une logette, située au Petit Gravot, 6 g.

D'un canton de terre aborné, devant la Voivre, 6 g.

D'une logette, au Grand Moulin, 9 g.

D'un canton de terre, situé au Marlay, 12 g.

Du pré de la ville, près du Grand Gravot, rien.

Des hoirs du maire Paris, de Deyvillers, pour le réveiller, 1 liv. 16 g.

Des hoirs de Jean Lhomme, de Chavelot, sur des héritages, 1 liv. 4 g.

De Demengeon, d'Aydoilles, pour le cens d'un pré, lieudit au Grand Pré, vers ledit Aydoilles, 4 g.

Des hoirs de Joseph Fuzelier, sur une grange, 4 liv.

De Jean Vincent, sur sa maison située au Rualménil, 4 liv.

Des 37 jours 1/2 de terres du Champ du Pin, laissés à cinq bourgeois, 1 liv. 17 g. 8 d.

De la grange, près de la tour Aubert, 12 g.

D'un vieux chemin, 1 g.

D'une pièce de terre, à la porte d'Ambrail, 3 g.

D'un jardin situé derrière Crotté, 12 g.

De deux champs, situés sur la Morte du Grand Gravot, 9 g.

D'un vieux chemin, donnant sur le Pré de la Vigne, 5 g.

D'une place derrière la maison de Bresson, 6 g.

Pour un jour autorisé sous la halle, 3 g.

De l'acensement de la tour de la Monnaie, 12 g.

Du rachat d'une maison devant l'église, 1 liv. 4 g.

Le petit mutaige, les villains serments et les lettres tabellionnées et scellées ne rapportent rien.

Du passage de 136 voiles de planches, 5 liv. 16 g.

De deux amendes de feux, pour lesquels la cloche a sonnée, 2 liv. 8 g.

De onze forains reçus bourgeois, 120 liv.

La pêche des étangs, les confiscations et les dégâts dans les bois ne rapportent rien.

Des amendes des toiles, trouvées trop étroites et trop courtes, 4 liv. 8 g.

Des amendes sur ceux qui ont acheté des grains et autres vivres avant l'heure indiquée, 4 liv. 16 g.

Des grains des terraiges des terres de la ville, 24 liv. 7 g.

De la vente du jardinage des bois, 60 liv. 10 g.

Des deniers de Poirot du Ban, rien.

Des amendes des bois, 5 liv.

Des amendes des droits de copel, 1 liv. 12 g.

Des bois concédés à l'abbesse et autres, pour bâtir, 6 liv. 16 g.

Total des recettes : 2,210 liv. 7 g. 3 d.
Total des dépenses : 1,997 liv. 18 g. 7 d.

CC. 102. (Cahier.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1592. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnestes hommes Claude Leclerc, Ayme Jeninet, Jean Aubri et Didier Villaume, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

27 liv. 18 g., pour la marende du dimanche, jour de la création des nouveaux gouverneurs, et 83 liv. 2 g., pour le diner, après la vérification des comptes des anciens gouverneurs.

Le sénéchal de Lorraine, le bailli de Nancy et autres seigneurs viennent visiter le bailli d'Épinal ; on leur présente du vin exquis, à 9 g le pot ; quinze bourgeois de la ville les reconduisent.

13 liv. 18 g., pour dépenses faites en cotisant les rançons des 14 blancs par semaine et les deniers extraordinairement fournis à la levée des soldats.

4 liv. 1 g , pour poisson et vin donnés au bailli, avant son départ, « allant servir son cartier de maistre dhostel de S A ».

La semaine avant la St Georges, on porte du gibier et des pâtés au bailli et autres, pour qu'ils présentent une requête à S. A., demandant la réduction des 192 écus sols, imposés à la ville et au bailliage, pour achat de chevaux destinés à charrier des matériaux, pour rempiéter les boulevards de Nancy, « ce que ne se peult obtenir ».

4 liv. 10 g., pour les dépenses faites en cotisant la rançon des six gros.

Un messager de Châtel apporte une lettre, au sujet du procès des Haies de Golbey. La semaine des Rogations, Nicolas Colignon va à Nancy, présenter une requête

à S. A., « pour faire acheminer ce procès, lequel estoit retarde par le s^r de Hadigny et substitud du procureur general qui ne fournissent descripture ». La semaine de la St-Jean, le lieutenant de Châtel arrive à Épinal pour l'instruire. — La semaine de la St-Barthélémy, 17 bourgeois vont reconnaître les limites et visiter les bornes des dites haies. La semaine de la St-Maurice, on offre deux simaires de vin au lieutenant de Châtel, pour qu'il soutienne la ville. La semaine de la St-Sébastien, Aimé Géninet et Nicolas Colignon vont trouver ledit lieutenant et lui montrent le renvoi fait sur lui, par les auditeurs des comptes de Lorraine, pour retarder ledit procès; quelques jours après, Géninet y retourne pour avoir l'état de cette cause.

Présent de vin de Bourgogne au jeune comte Rengraff, allant voir Mme de Remiremont.

Les arquebusiers ne font pas leur fête à la Pentecôte, et on ne leur donne pas le florin d'or.

Mathis Chantavoine et Nicolas Colignon recherchent les titres, concernant les usages de la ville, dont on veut la priver.

4 liv. 16 g., pour un pâté de fan de biche, adressé au bailli alors à Nancy.

Présent de vin exquis, à 9 g. le pot, au comte de Chailligny, revenant de Plumières.

Établissement d'un écusson, au ruisseau de la porte d'Ambrail.

Plusieurs bourgeois vont, avec le pâtre des bêtes rouges « ad cause que cinq ou six loups sestoient jecte sur son troupeau ».

15 g. donnés à un pauvre gentilhomme et sa suite, ruiné par les guerres, « qui demandoit la queste ce quon ne luy voulut accorder ».

Plusieurs bourgeois gardent, pendant la nuit, des chariots conduisant des finances aux Pays-Bas.

Réparation au chemin de Chantereine et à celui vers la Croix Jean Louy.

La semaine de la St-Benoit, le bailli rentre de son quartier ; on lui offre un grand pâté de truites.

7 g., pour une clochette au réveillé.

1 liv. 4 g. donnée à un pauvre gentilhomme, ruiné par les guerres.

19 liv. 4 g. à Georges Frérin, pour réparations faites à l'horloge.

Réparation à la vanne en pierre du moulin de la ville. La semaine de la St-Barthélémy, on répare les craiches dudit moulin et celles du gravot des toiles.

La semaine de la St-Étienne, visite des cloisons faites sur le finage de Jeuxey, pour faire pâturer le bétail ; la semaine suivante, des bourgeois d'Épinal aident le pâtre à conduire le bétail dans ces cloisons.

4 liv. 10 g., pour le dîner des gouverneurs et maître Abraham Aubertin, au sujet des 100 écus que Nicolas Vencey, prieur de Châtenois, répète à la ville et qui ont été payés.

Présent de deux simaires de vin de Bourgogne à M. d'Autreville, bailli d'Allemagne.

Deux maçons font une défense « devant Grenevol a cause que leaue de la rigole entroit dans le bief dudict Grenevol et n'entroit en lestang ».

39 liv. 12 g., au receveur d'Épinal, pour les trois actes de la Maison de Ville et les deux de l'école, contre l'abbesse du chapitre St-Goëry, et six des trois maisons du Poiron, appartenant à la ville.

Construction d'une vanne à la porte d'Ambrail, pour empêcher le gravier de combler le fossé.

Le cardinal Pelué, archevêque de Reims, passe à Épinal en allant à Nancy ; on lui présente quatre simaires de vin exquis, tenant six pots, à 9 g. l'un.

Travaux à la fontaine du Poiron.

99 liv. 18 g., pour frais faits à la première monte du meu, du tonneu et de la gabelle, le jour de la St-Martin, où assistent les membres du conseil, ceux de la justice et autres officiers, ainsi que les bourgeois qui désirent s'y trouver, comme cela se passe de temps immémorial.

3 liv. 6 g. aux ouvriers qui ont « charié les orgues, porte les mortiers et tiré a la venue de Mme la baillive ». Dix-huit bourgeois sont envoyés à la chasse, afin de pouvoir donner du gibier au bailli, lors de son festin ; on offre une belle pièce de toile à sa femme et 13 liv. 16 g., pour le dîner qu'il a offert au comte de Fouante ».

Achat d'un chevreuil, adressé à M. de Bassompierre, pour qu'il soutienne la ville d'Épinal aux États, et qu'il tâche « que fussions reduict et abutte en globe pour les trois francs sur chascun conduict que lon tenoit estre accorde a S. A. ».

Nicolas Chaurey va à Lunéville, trouver Aymé Géninet et Jean Amiot, pour leur présenter le mandement portant qu'il sera levé un homme capable à porter les armes par vingt conduits, etc.

M. de Tumejus, beau-frère du bailli, arrive à Épinal ; on lui offre un pâté de truites pour le recevoir.

3 liv. 14 g., pour gibier offert à l'abbesse du chapitre, afin qu'elle écrive à M. de Bassompierre, à M. de Bourbonne et autres seigneurs, « ad ce que puissions estre abutte pour les trois francs par conduict que l'Estat avoit accorde a S. A. ».

3 liv. 12 g. à Michel Bardel de Châtel, qui apporte

« la copie et requeste de MM. de l'information et besongne de la chasse ad ce de la mectre au tresor ».

La semaine du nouvel an, Goëry Beurey et autres font la revue des pauvres.

Les poternes de Rualménil sont bouchées.

Incendie au faubourg de la porte de la Fontaine, le jour de Noël.

10 liv. 11 g., pour frais faits en levant la rançon, pour la dépense des soldats et des 1,000 fr. par mois.

Jean Linart et Jean des Haies sont envoyés vers Mme de Remiremont, pour lui dire que c'est à tort que l'on a accusé la ville d'avoir ouvert aux portes, des lettres adressées au comte de Salm, son frère.

Aimé Géninet et Jean Amiot vont aux États à Nancy, où ils restent 27 jours et ont demandé une réduction de trois francs par mois sur chaque conduit. Ils font une dépense de 197 liv. 17 g.. Géninet y retourne quelques jours après et obtient cette réduction.

48 liv. 19 g. 13 d., pour la moitié des frais des procès soutenus, (et autant pour les villages du bailliage), au sujet de la chasse, des privilèges et franchises des bourgeois et habitants, etc.

RECETTES

15 g., pour trois mois de location du Tripot, laissé à Abraham Ferry, qui l'a fait bâtir vers 1580. Cet établissement n'a rien rapporté les années précédentes, parce que la porte du Grand Moulin était fermée, à cause des maladies contagieuses.

Total des recettes : 2,768 liv. 15 g.

Total des dépenses ; 3,086 liv. 2 g. 2 d,

CC. 103. (Cahier.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1593. — *Misses et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnorables hommes Demenge Hongnel, Jacques Villemin, maistre Laurent Serre et Nicolas Clement, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

En considération « des chertises régnantes », on donne 3 et 4 g. à ceux qui font le guet ordinaire au château.

Présent de quatre pâtés et de gibier au bailli, alors à La Mothe, au festin de M. de Tumejus.

Grandes réparations aux conduites des fontaines.

2 liv. 2 g., pour un banc fait à l'église, pour les boursiers et réparer celui des gouverneurs.

14 liv. 2 g., pour dépenses faites par ceux qui lèvent la cotisation des 1,000 fr. par mois et du deuxième reçu des 600 fr.

La semaine de l'Invent. de la Ste-Croix, le bailli et le prévôt vont dans les villages, reconnaître certaines compagnies qui voulaient y loger.

Une femme nommée Xafclotte, reconnue atteinte de la lèpre, est conduite à la Magdelaine ; achat de 5 aunes de drap, dit peau de loup, pour lui faire un manteau ; on lui donne une tairette et une voiture de bois.

48 liv. 3 g. à Nicolas Colignon et un autre, pour dépenses faites en allant et séjournant à Nancy, au sujet « de ce que les officiers de ce lieu taxant les bourgeois davoir monopole pour extirper et ruiner les haies de Gollebey, ou ils obteindrent des deputes pour veoir le desgast ». Le lieutenant de Châtel vient reconnaître lesdits dégâts.

Présent de quatre simaires de vin exquis, à 1 fr. le pot, à M. le marquis d'Orfey, allant à Nancy.

4 liv. 15 g., pour dépense faite par ceux qui furent visiter les dégâts commis dans le bois de St-Auger, « par le moictrier soubconne avoir mis le feu es bois pour avoir pasturaige pour son bestail ».

Douze hommes attendent la comtesse de Salm jusques 10 heures du soir. Le lendemain ils la conduisent à Remiremont, « a raison quelle craingnoit les courans de quoy elle auroit remercie la ville pour sy bonne volonté ».

La semaine avant la Pentecôte, on donne 3 liv. 3 g. « a 14 hommes tant charpentiers que masson ayant (moiennant dieu) rescoux le feu advenu par foudre a la rue derriere du Rualmesnil, le dimanche 23 may 93 ».

56 liv. 1 g., pour la moitié des frais, (les maires du bailliage pour l'autre), de ceux qui sont allés à Nancy, pour faire vider le procès des informations, ce qu'ils ne purent, en raison de la grande quantité d'affaires.

25 liv. à Antoine Gérard, recteur des écoles d'Épinal, pour 5 mois 1/2 qu'il a régenté avant son départ.

La semaine de la St Laurent, on paye 112 liv. à un paveur de Lamarche et autres, pour 280 toises de pavé.

L'abbesse du chapitre va à Haroué : on lui offre une grande truite. De là elle informe par lettre, de la garnison qui doit loger à Épinal.

84 liv., pour une pièce de toile fine, donnée à Mmes les princesses, à leur première arrivée et 18 aunes de serviettes fines à Mme la duchesse de Brunschwitz, pour qu'elles aient la ville en recommandation. Quinze jours après, lesdites princesses repassent en revenant de Remiremont ; on leur offre du vin exquis, et les compagnons arquebusiers conduisent les pièces de canon au Poux et tirent au moment de leur départ. Elles ont été reçues chez l'abbesse du chapitre St-Goëry.

Reconstruction de la vanne du Petit Gravot.

En raison du poids des deux gros mortiers, on fait des roues neuves.

Réparation à la conduite de la fontaine de Rualménil cassée sous la halle.

7 liv. à Jean Humbert, menuisier, pour monter les deux petits fauconneaux. Pasquel Fève, arquebusier, reçoit 19 liv. 4 g., pour ferrer et monter lesdites pièces.

La semaine de la St-Simon et St-Jude, M. de Vaudémont vient à Épinal ; on offre de la venaison et du gibier au bailli pour le recevoir. A son arrivée, on lui présente du vin exquis à 12 et à 15 g. le pot, les canonniers tirent les pièces.

36 liv., pour la reconstruction du bouge de la fontaine du Poiron. Les travaux terminés, on donne 12 liv. aux entrepreneurs, à titre de récompense.

18 liv. 12 g , pour dépenses faites par ceux qui ont vaquer à la cotisation des deux francs par conduit.

62 liv. 18 g., « pour souffre, alung, litarge, poix-raisine et noire, xuifs, huille, terbenthine et plusieurs aultres ingredians a remplir les joinctz des fontaines et faire ciment ».

131 liv. 11 g , pour frais faits à Nancy, en demandant « davoir le bureau dadmodiation au nom de la ville comme ordonne estoit tant par MM. du conseil, maistres des mestiers que de leurs compagnies, et ayant veuz que les admodiateurs ne molestoient ny ravalloient la bourgeoisie, etc. ».

Réparation de 50 seaux en cuir bouilli, endommagés à l'incendie arrivé à la porte de la Fontaine.

2 liv. 8 g. à un messager envoyé à Nancy, porter une lettre du bailli à M. de Bassompierre, pour empêcher les soldats de loger en ville. La semaine suivante, il y retourne au même sujet.

Réparation au chemin dessous St-Michel, dégradé par l'inondation.

35 liv. à George Antoine, chanoine et régent des écoles, pour les 6 mois qu'il a instruit la jeunesse.

32 liv. 10 g., pour voyages faits à Nancy, en présentant des requêtes à S. A., afin d'être maintenus aux anciens privilèges et franchises, principalement à la création d'un porte-enseigne.

RECETTES

12 liv. de la veuve Claudon, pour cession d'une allée près de son jardin, au Grand Moulin, à côté du pont-levis.

10 liv. 16 g. de Jean Picquart, chapelier, pour un petit canton de terre, près de son terrain, lieudit à la barre Mougeot.

16 liv. 16 g. de plusieurs particuliers de Jeuxey, pour tenir clos et fermé en tout temps et faire regains, dans un canton de pré qui leur appartient, sur le ruisseau de Jeuxey.

Total des recettes : 2,382 liv. 7 g.

Total des dépenses : 2,802 liv. 16 g.

CC. 104 (Cahier.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1594. — *Misses et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnorables Nicolas Collignon, Simon de Moieulle, Nicolas Coquart et Claudine Bregeot, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Réparation aux logettes du gravot des toiles, démolies par les soldats.

9 liv. 16 g., pour 49 liv. de suif, employé à graisser les seaux en cuir ; on en répare 142, qui ont coûté 14 liv. 8 g.

101 liv. 17 g. aux deux gouverneurs qui sont allés à Nancy, pour assister aux États, où ils sont restés pendant 13 jours.

Le bailli reste à Houécourt ; on lui offre du vin. La semaine de la St-Marc, on adresse dix-huit poulets à sa femme qui est en couche. La semaine suivante, on lui adresse un chevreuil. La semaine de la St-Nicolas, plusieurs bourgeois vont à Fontenoy, Remiremont, Bruyères et autres lieux, afin d'avoir de la venaison et du gibier, pour le festin du baptême dudit enfant.

Établissement « d'une landrure sur le fossé de la porte d'Ambrail, à raison que souvente fois il y tombait du bestial ».

12 liv., pour frais faits par les députés du conseil en visitant les bornes plantées en divers endroits, aux environs de la ville.

Pose de pierres sur le fossé de la porte d'Ambrail, afin d'empêcher les voitures d'endommager la contre-escarpe du fossé.

12 g. donnés à un pauvre homme de Troyes, battu près d'Épinal, par un charretier bourguignon, pour faire « médicamenter » sa blessure.

M. de Vaudémont passe à Épinal en allant à Remiremont ; on lui présente du vin.

12 g. donnés à deux pauvres religieux de Flandre, venant de l'Espagne.

Huit personnes vont « gecter la ruz affin davoir du poisson pour la venue de S. A. ». A son arrivée, les pièces d'artillerie sont tirées « ce que toutes fois elle ne voulut permettre ; » les arquebusiers et les bourgeois font le service.

Le coche de la princesse est conduit à Remire-

mont, et celui de la duchesse de Brunschwitz à Plombières.

Demenge de Longchamp, fait deux copies de l'acte passé à la ville par S. A., « de non préjudice a l'advenir respectant le faict des six deniers par franc imposes sur toutes marchandises vendues ».

En considération du prix élevé des denrées, les confrères arbalétriers ne font pas leur fête annuelle. Les arquebusiers font la leur huit jours plus tard.

Le clerc du lieutenant de Châtel fait la copie de la requête présentée au greffe de S. A., par le procureur général de Lorraine, « respectant les hayes de Gollebey ». La semaine suivante, Nicolas Colignon, gouverneur, va à Châtel au sujet de cette requête, qui donne à entendre que les habitants d'Épinal font des dégâts dans lesdites haies.

Réparation à la toiture de l'arsenal de la Maison de Ville.

62 liv. 13 g , pour taffetas, soie, drap rouge, peinture et façon d'une enseigne, « ad cause que laultre estoit mangee et vermolue des artisons ».

Le receveur et le contrôleur dressent le rôle des conduits.

Le bailli est à Bremoncourt ; on lui porte une lettre concernant le fait de Nicolas Clément.

Reconstruction de la muraille près de la porte d'Ambrail ; on amène de grands bois pour des tendières. La semaine de la St-Barthélémy, on paye 24 liv. pour cette reconstruction.

Un gouverneur va à Nancy, présenter une requête à S. A , demandant le payement des munitions fournies à la compagnie de Mouzay, pendant qu'elle tenait garnison à Épinal, et pour avoir avis « des gens experts et scavant sur le procès intenté contre le tuteur de Parise,

fille de Jean Bagnerel, pour le faict de la succession de lune des filles morte sans hoirs, etc. ». La semaine de la St-Maurice, Jean Godard va à Metz, consulter ce procès.

Le fermier de la Moselle vend trois grandes truites qui sont envoyées à Nancy, l'une à M. de Bassompierre, de retour de la cour de France, la deuxième à M. Mainbourg et l'autre à M. de La Ruelle.

M. de Vaudémont, les princesses et leurs amies vont à Remiremont ; on leur offre du vin en passant à Épinal.

Présent de vin et de pâté de truites au bailli de Vosges, pour obtenir l'entrée de la ville de Mirecourt aux bourgeois d'Épinal, qui veulent y aller à la foire le vendredi. Jean Humbert, drapier, va dans cette ville, « porter une lettre davertissement du danger de contagion arrive en ce lieu et scavoir des officiers dillecque sy les bourgeois dicy auroient l'entree dudict lieu ». Trois personnes sont conduites dans les champs.

Présent d'un pâté de truites à M. de La Ruelle, pour qu'il soutienne la ville au sujet de l'exemption de fournir chaque mois 101 fr. 8 g., pour les menues nécessités de la compagnie du capitaine Mouzay. La semaine de la St-Denis, on réclame ces avances. La semaine après la St-Martin, on demande à nouveau l'exemption desdits 101 fr. 8 g. et le remboursement des sommes payées.

Construction de loges, pour la femme Claudon Gérard et la femme Jean Brehel, malades. — Les portiers de la porte d'Ambrail et de celle d'Arches conduisent les pestiférés hors de la ville, dans les loges.

Pavage et exhaussement de plusieurs rues de la ville.

Présent de venaison et de gibier à Mme de Bassompierre, arrivée à Épinal, au sujet du Copel, pour qu'elle prie son mari de soutenir la ville. Le prévôt, les échevins, le clerc juré, le receveur et les gouverneurs assistent cette dame

et obtiennent que ce droit se levra « à lestrille affin de retrancher tout abus qui se souloient comectre et le reduire en la forme quil se leve tant à Nancy quen beaucoup daultres lieux, comme appert par acte de tesmoignage de ce passé au logis de Mme l'abbesse, estant au tresor de la ville ».

M. de Maimbourg, maître aux requêtes, passe à Épinal en allant à Remiremont ; on lui offre six écus sol, pour qu'il soutienne la ville dans le procès des informations préparatoires, et pour avoir son avis sur le procès de Jean Bagnerel, contre le tuteur de sa fille.

Confection de six grandes échelles.

15 liv., pour deux aunes et demie de taffetas cramoisi blanc, donné à Henry, fils du bailli, pour sa bienvenue. On offre ensuite du gibier et des fruits à Mme de Tumejus, mère de Mme la baillie.

Pavage de la fontaine St-Goëry.

La semaine de la St-Nicolas, un messager de Nancy arrive à Épinal et demande la copie des chartes et institution des drapiers.

27 liv. 5 g., pour perdrix, bécasses, canards, poissons et vin présentés à M. de Vaudémont et à Mme la princesse, invités par l'abbesse du chapitre à coucher à Épinal le vendredi.

Réparation aux fenêtres de la porte La Chatte, de la porte de St-Michel et autres, qui ont été brisées par les soldats de M. de Mouzay, en montant la garde.

Travaux à la source de la fontaine de la fontenette du Grand Moulin, « nen ny ayant auparavant si perdant l'eau dicelle par ce deffault ».

Messire George Antoine, recteur des écoles, reçoit 120 fr. pour ses gages.

124 liv., pour achat d'une meule de moulin à St-Nicolas,

et 22 liv. pour l'amener. Elle est montée la semaine des Petits Rois.

Présent de six écus sol, au bailli, de 12 serviettes fines à sa femme, et de deux chemises à Henry, son fils, pour leurs étrennes.

Quatre charpentiers travaillent, pendant 23 jours, à couper du bois et à l'équarrir, dans le Bois le Duc.

Nicolas Pierron copie plusieurs lettres, et entre autres une requête présentée à S. A., pour maintenir les privilèges de la chasse, aux bourgeois qui, en vertu d'un départ de court, du 20 novembre 1592, la défend dans le pays, mais non à Épinal.

Cassage des glaces à Malpertuis et à Haute Rive, « affin quelle ne fit empeschement au pont ».

Total des recettes : 2,655 liv. 1 g.

Total des dépenses : 3,144 liv. 1 g. 12 d.

CC. 105. (Cahier.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1595. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnestes hommes Demenge Jacque, Vincent de Pallegney, Goeric Beurard et Claude Genay, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

30 liv. 12 g., pour la marende, le dimanche de la création des nouveaux gouverneurs, et 141 liv., pour le dîner du lendemain, à la reddition des comptes des anciens.

42 liv., pour douze serviettes fines et une grande nappe données à Mme la baillie. La semaine suivante, son mari arrive du festin offert par le duc de Bavière ; on lui offre du poisson et deux simaires de vin de France, tenant trois pots, à 16 g. le pot. La semaine avant Pâques,

M. de Tumejus, beau-frère dudit bailli et sa femme, arrivent ; on leur offre encore quatre simaires de vin et du poisson.

Demenge Claudon conduit un trompette de S. A. à Plombières.

Bastien Mercier et un autre de Chavelot, « vuident le biefz du moulin de la ville remply auparavent par les grandes eaues ».

La semaine de la St-Denis, le capitaine Roger arrive avec sa compagnie, pour tenir garnison a Épinal, à cause des troubles de la Bourgogne ; on lui offre trois simaires de vin, afin qu'il recommande à ses soldats de ne pas molester les bourgeois chez qui ils sont logés.

Construction d'un corps de garde hors la porte La Chatte, « pour accommoder les soldats et empêcher qu'ils ne molestent les portiers ».

24 liv. données à plusieurs bourgeois et jeunes gens, qui ont représenté, pendant trois jours, l'histoire et patience de Job et de Judas Iscariote. On avait fait une grande estrade en planches.

M. Du Mayne fait prévenir S. A. de la prise du château de Vesoul.

La semaine de la St-Claude, Clément Perrin fait le guet ordinaire à la grande tour du château, dite la tour Roland.

M. de Malvoisin, député de S. A., vient plusieurs fois à Épinal, au sujet de la brèche survenue au châtelet, et lui en fait un rapport. Le procureur de Châtel adresse ensuite une remontrance concernant « le fait et exemption de ladicte bresche, et comme du passe la ville nestoit attenue aux réparations des murailles tant dudict chasteau, chastelet, que la vouerie ». La semaine de la St-Claude, on adresse deux grandes truites à MM. de Malvoisin et Bardin,

maîtres aux requêtes, pour qu'ils soutiennent la ville, au sujet de cette brèche.

Daniel Malhoste fait deux cartes descriptives du château, de la vouerie et d'une partie de la ville, pour joindre au rapport dressé par ledit de Malvoisin. La semaine de la St-Luc, Demenge de Longchamp, fait le vidimus du mandement adressé aux receveur et contrôleur d'Épinal, au sujet de la réparation de cette brèche. Il est ensuite ordonné que cette réparation sera faite aux frais de S. A.

1 liv. 1 g., pour avoir coupé neuf voitures de fasses, pour faire la vanne derrière le Poulx ; on y joint 600 fagots ; les semaines suivantes on y travaille toujours.

La semaine après la St-Jean, la compagnie du capitaine Boyer passe à Épinal en allant à Mirecourt ; le bailli l'invite et lui offre du vin pour qu'il empêche ses soldats de molester les bourgeois ; la semaine de la Division des Apôtres, Gérard Caytel, lieutenant du bailli, fait un rapport qui est présenté à S. A., par les gouverneurs de la ville, tendant à obtenir l'aide des villes voisines, pour l'entretien des soldats dudit Boyer. Celle de Châtel y subvient.

2 liv. 17 g. donnés au procureur de Châtel, pour avoir son avis sur le procès qui existe entre Jean Amyot et Didier Villaume.

Reconstruction du pont de la porte d'Arches.

7 liv. 9 g., pour une mandille à Bastien Pasturel, « pour qu'il fasse son devoir alentour des pauvres ».

Construction d'une logette pour les lépreux, près du portail de l'église.

Le rôle des conduits ayant été augmenté de 62, Jean de Pallegney va à Châtel, trouver le procureur, pour adresser une requête à S. A., demandant la diminution

desdits 62 conduits. La semaine de la St-Luc, un gouverneur va à Nancy et obtient l'ancien rôle qui est de 620 conduits.

Établissement d'une fontaine « sur laistre et pour le petit nolz y posé ».

L'abbesse du chapitre St-Pierre de Remiremont arrive chez l'abbesse du chapitre St-Goëry d'Épinal ; on lui offre du poisson et du pâté de truites.

1 liv. 10 g. à Pasquel Febve, pour nettoyer 14 arquebuses à manche.

Construction d'une tournée et d'une barrière à la porte de la Fontaine, marchandées à Jacob Simon et Nicolas Ozelle. Elle sont terminées la semaine de l'Exaltation de la Ste-Croix.

13 liv. 4 g., pour repas donnés au lieutenant de Châtel et autres, réunis à Épinal, pour le procès contre les héritiers de Humbert des Pilliers, seigneur de Hadigny, au sujet des haies de Golbey.

Rempiétage des portes, tours et courtines du fossé de la porte d'Arches et crépissage de la contre-escarpe du Grand Moulin.

Pendant le rétablissement de la vanne du moulin de la ville, le meunier n'a pas pu moudre, et pour ce motif, on lui fait une remise de 15 fr. sur son bail.

Le receveur de Dompaire adresse son rapport, au sujet des foires et de l'établissement d'une quatrième.

3 liv. 12 g à Claudon Vautrin, pour deux rames de papier fin, envoyées à Nancy, port compris, à M. Jacquemin.

La semaine après la Ste-Catherine, le procureur général de Lorraine et M. de Malvoisin arrivent à Épinal, pour terminer la difficulté qui existe entre la commune de Thaon et celle de Giremont, au sujet du lit de la Moselle.

Établissement d'un puits perdu, près de la chapelle des voués, pour recevoir les eaux de la toiture de l'église.

Réparation à la toiture de la maison des lépreux, à la Magdelaine.

M. de Villeparoy va en Bourgogne, pour le service de S. A.; on lui prête des chevaux.

Le cardinal Daustriche arrive chez le bailli ; on lui offre du vin exquis à 18 g. le pot, et un quartier de chevreuil. Les arquebusiers montent la garde devant le logement dudit cardinal.

Jean de Pallegney, tabellion, copie une lettre de renonciation et transport au profit de la ville, faite par Jacques Claude, tabellion général au comté de Salm, du 1/3 en huit portions (les neuf faisant la totalité) du moulin du Gaucheu, pour 100 écus sols.

Ledit de Pallegney fait deux autres lettres de constitution, l'une au profit de la recommandise de Claude Poirson et l'autre au profit du luminaire corpus domini.

La semaine de la St-Vincent, on fait mettre un panonceau à la grande tour du château, pour indiquer de quel côté les gens arrivent.

RECETTES

Dans la recette des terraiges, on trouve 33 liv. 15 g. de la vente des grains, « après neantmoins la reduction en faicte par messieurs a acun desdicts particuliers en consideration de la sterilite de l'annee et quaucuns diceulx navoient leve leur semence ».

Total des recettes : 2,520 liv. 1 g. 4 d.

Total des dépenses : 2,491 liv. 10 g. 7 d.

CC. 106. (Cahier.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1596. — *Mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnorables Mathis Chantaroine, Didier Parisot, Jean de Pallegney et Jean des Hayes, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

32 liv 4 g., pour la marende du dimanche, jour de la création des nouveaux gouverneurs.

La femme du bailli arrive de Bremoncourt, le vendredi 9 février ; on lui offre du poisson et une pièce de toile.

Jean de Pallegney va à Nancy, présenter une requête à S A , pour réduire les amendes de 10 fr. à 60 sols, « statuees sur les infracteurs des festes, à raison quen ce lieu et bailliage ny a plus haulte amendes que soixante soulx sy le corps ny gist, ce qu'il obtint ».

8 liv. 8 g., pour le dîner de Messieurs, lorsque maître Nicolas Guissenet, bachelier, fut reçu pour régent à Épinal, avec maître Claude son subalterne. La semaine de la Décolation de St-Jean Baptiste, ledit Guissenet reçoit son traitement jusqu'au 5 septembre, et on lui donne 8 fr. de récompense, « à raison quil navoyent moyen s'en retourner à Paris, nayant de quoy se mectre en chemin ».

Construction des degrés du portail de l'église.

Jean de Pallegney retourne à Nancy, pour demander à S. A. le changement des foires « de ce lieu a raison de l'incertitude des jours quelles escheoient et quelles fussent a ladvenir fixe et arrestees a jours certain, ce que fut accorde et limitees au samedy suivant quelles escheoient, avec concession et octroy dune quatriesme escheante pour ladvenir au second samedy apres la chandeleuse ainsy quil appert par les patentes sur ce accordees au grand seau de S. A. ». La semaine de la St-Georges, les

officiers de Dompaire reçoivent 15 g. 12 d., pour la publication de ces foires. Le R. P. Corneille, religieux de Neufchâteau, reçoit 4 liv. 4 g. la semaine de la Trinité, pour les avoir publiées à la Mothe, Bourmont, Damblain, etc.

Conduite de bois pour la reconstruction du pont-levis du Grand Moulin.

Deux gouverneurs vont à Nancy, pour assister aux États, où ils séjournent 15 jours et font une dépense de 125 liv. 14 g.

12 g. à deux pauvres écoliers de Verdun, allant à Rome.

2 liv. 8 g. à un pauvre Espagnol qui a eu les deux jambes coupées, mutilé et battu, au passage de l'archiduc d'Autriche, et qui a couché plusieurs nuits dans les champs. Cosme Poulet lui fournit des drogues, et un homme d'Archettes le conduit à Remiremont. Ledit Cosme en donne aussi pour soigner un pauvre enfant qui a la joue brulée.

Le bailli demande du gibier pour toute la noblesse qui accompagne S. A., allant à Plombières. On lui présente un chevreuil et un fan de biche.

Pavage du jeu de Paume, érigé au Poulx.

6 g. donnés à une pauvre fille de Nancy, « qui avait été possédée et allant à N. D. de Laurette ».

12 g. au pâtre et autres, qui ont pris plusieurs jeunes loups dans les roches, vers Rouges-Fontaines.

Laurent François, de Mont-Latroye, marchande les réparations à faire aux toitures du clocher, et remettre les pierres qui penchent, etc.

La semaine de la St-Jean, on fait couper les roches qui sont sur les chemins, à St-Michel, à Rasimont, à la Magdelaine et à Chantereine.

Mathis Chantavoine et Jacques, organiste, vont à Rambervillers, s'assurer si les orgues qui sont à vendre sont bonnes.

La semaine de la Ste-Marguerite, les chirurgiens reconnaissent que la Ragotte est lépreuse ; on lui fait un manteau en drap, dit poil de loup, à 15 g. l'aune. Cette malheureuse étant morte avant d'avoir été déjetée, selon la formalité, on fait deux habillements à deux pauvres avec ledit drap.

10 hommes travaillent pendant cinq jours, à faire « les chenaux posés près de Grennevol pour tirer leau du bief dudict Grennevol que ladicte pappelerie et subiecte fournir jusques au dehors dicelle, puis estre conduicte aux frais de la ville dans lancienne rigolle fluante au fosse de la porte d'Arches ».

La semaine de la St Barthélémy, on commence l'ouverture d'un nouveau lit à la rivière, à Grennevol, puis on y construit une vanne. Une charrue est employée pour creuser ledit nouveau cours d'eau.

Le lieutenant Caytel et autres, vont reconnaître les usuaires de ville, près de l'étang Dame-Prince, que Félix-Jean-Andreu, voulait attribuer à l'abbesse du chapitre.

Jacot Xaronval nettoie la ville, avant la procession générale de la St-Goëry.

Présent de vin de France, à 18 g. le pot, à Messieurs de Bassompierre et de Removille, enfant de feu M. de Bassompierre, jadis grand maître de l'hôtel de S. A. et chef de ses finances, lesquels vont en Italie.

1 liv. 4 g. donnés à un pauvre jésuite de la Sorbonne de Paris, revenant de Rome.

Réparation du chemin de la Rochotte, creusé par les grandes eaux. Les bois employés à cette réparation sont pris dans le Bois-le-Duc.

Jean Valentin va à Dogneville, signifier aux habitants de ne plus envoyer leurs bestiaux pâturer sur le finage d'Épinal, « a raison que leur dict bestial se mouroit ».

14 liv. 8 g. à Jean Humbert, menuisier, pour un grand coffre de chène, et cinq petits entrant dans le grand, « pour mettre les lettres tabellionnées, tant des pauvres de la ville, de l'hospital du Rualmesnil, de la fondation de feu messire Anthoine Huraut qu'autres titres fondations et recommandise dépendantes de la colation de Messieurs ».

Jean de Pallegney va à Châtel, trouver le lieutenant et lui porter les écritures, au sujet du différend pour les haies de Golbey.

M. de Louppy et ses complices sont prisonniers au château et le bailli ordonne une bonne garde. M. de Bilistein et M. Bourgeois, échevins à Nancy, viennent s'informer de l'affaire dudit de Louppy ; la semaine suivante, « on donne plusieurs fardeaux de bois à ceux de la garde le jour de l'exécution dudit de Louppy ».

5 g., pour le port d'une lettre adressée aux commis de Cheniménil, « pour le faict des marchandises que lon tenoit estre audict lieu, venant de lieux contagieux ».

Total des recettes : 2,431 liv. 8 g. 12 d.

Total des dépenses : 3,227 liv. 8 d.

CC. 107. (Cahier.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1597. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal, faictes par honnestes hommes Claudin Le Clerc, Goéry Viriot, François Hault Nicolas et Jean Bagnerel, quatre gouverneurs*

DÉPENSES

5 fr., pour cinq pintes de vin exquis, envoyées à Bre-

moncourt, pour Mme la baillie; ces bouteilles sont couvertes d'osier. On lui adresse aussi un cabri et deux perdrix.

1 fr. à Goëry Vaigney, qui a visité plusieurs malades, afin de s'assurer si c'est de la contagion.

Présent de six pâtés de truites et une quantité de truites, perches, accons, brochets, barbeaux et beurre, adressés au bailli, à Bremoncourt, pour le festin du baptême de son fils.

Pavage de la rue devant l'hôpital, près de la maison des Augustins de Metz, de la chapelle des trépassés, devant l'hôpital St Goëry et devant le poids.

Établissement « d'alleux au travers de Mozelle, pour recharger la deffence de la Rochatte ».

Le docteur Arthau, théologien, prêche pendant le carême, puis il retourne à Belchamp.

20 g. donnés à un pauvre gentilhomme, ruiné par les guerres.

On va à Jarménil, pour avoir du poisson à l'arrivée de S. A. allant à Plombières. On lui offre du gibier et une pièce de vin de France à 100 fr. la pièce; 1 pièce de toile à M. le cardinal et une à M. de Vaudémont. Arrivé à Plombières, on adresse du poisson, puis le fils Demenge y conduit les deux *argollets* du comte de Salm. La semaine de la Fête-Dieu, M. le marquis, et M. de Bourbonne vont rejoindre S. A.; on leur offre du vin et du poisson.

Réparation du charnier de St-Remy.

Crépissage des murailles près le pertuis Malclairié, au Grand Rualménil.

10 fr., pour le dîner des gouverneurs et des chirurgiens qui ont visité et examiné Jean Didier, manœuvre et Richier Damoizeux, lépreux. Ils sont envoyés à la

Magdelaine où on leur donne une tarrette, deux crosses et une paire de gants.

Achat de 35 muids de chaux, à 15 g. l'un.

Réparation à la fontaine La Chatte, etc.

Le meunier conduit deux corps morts au cimetière de la Magdelaine.

Construction de la Maison de Ville. Les bois sont pris dans le Bois-le-Duc, à Thunimont et dans ceux de la ville. Le sieur Geoffroy fait un plan. La semaine de la St Jean Baptiste, ouverture des fondations du côté de la grange de Demenge Jacques, et on pose les jambages des portes de devant. La semaine de la St-Pierre, on va à Châtel, s'assurer s'il y a des tuiles prêtes et pour s'arranger avec des charretiers. — Achat du sieur Barbier, maître de l'œuvre, en l'église St-Pierre de Remiremont, de 14 sommiers et autant de recharge, 250 travettes et une voile de planches. La semaine avant la St-Goëry, les principales pièces de la charpente sont dressées et on commence la galerie Achat de 45,000 tuiles à 4 fr. 9 g. le mille ; la conduite coûte 5 fr. le mille. La semaine de la St-Séverin, on cimente les chenaux, qui sont posés sur la muraille du côté de la veuve Curien. La semaine de la Toussaint, blanchissage de la grande salle avec du *blanc a borre* et de l'*alun*. La semaine de la Ste Catherine couverture des deux tours et pose des planchers, des portes et des fenêtres de la grande salle, donnant sur la Moselle, etc., 32 fr., pour achat d'un fourneau audit poile.

Réparation à la léproserie de la Magdelaine et aux maisons des lépreux.

2 fr., pour un seau au puits devant l'hôpital St-Goëry, et deux à celui de la porte d'Arches.

Présent de poisson à M. Rottullot, maître de camp des compagnies italiennes, logées à Arches.

Le chemin de la côte de Bruyères est dégradé par les grandes eaux ; réparation.

La contagion se déclare au Grand Rualménil. Achat de cire rouge, pour cacheter les certificats constatant que la contagion règne en plusieurs lieux.

La semaine de la Toussaint, incendie au faubourg de la porte de la Fontaine, chez Dieudonné Mengin et Georgeon Houillon.

Un des guêteurs du château tombe d'un arbre ; Nicolas Saucourt, apothicaire, lui fait une médecine.

Don de six écus sols, ou 28 fr. 6 g., à M. de Ragecourt, bailli et capitaine d'Épinal, pour ses étrennes ; huit francs à ses serviteurs et servantes.

60 fr., pour neuf aunes de serge noire de Beauval, à 6 fr. 8 g. l'aune, pour faire une robe à M. Arthau, docteur en théologie, en considération de ce qu'il a exhorté le peuple à la dévotion.

Consultation pour le procès entre Jean Bouchier, marchand à Schlestadt, et Humbert Étienne, tuteur des enfants de Claudon Vincent, « au sujet du cris de plaids des biens de Nicolas Robert, orphèvre ».

120 fr. à maître Adam Pallegney, régent des écoles, pour ses gages d'une année.

Total des recettes : 4,013 fr. 5 g. 12 d.

Total des dépenses : 7,932 fr. 6 g. 6 d.

CC. 108. (Cahier.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1598. — *Les misses et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnestes hommes Claudin Le Clerc, Goëry Viriot, François Haul Nicolas et Jean Bagnerel, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Le marquis d'Haurech arrive à Épinal ; on lui offre deux simaires de vin vieux, tenant trois pots, à 15 g. l'un.

La ville adresse au bailli à Bremoncourt, deux grands pâtés de truites et un gros brochet, pour qu'il prenne la ville en affection. La semaine suivante, on lui adresse de nouveau du pâté, des truites et accons, pour le festin qu'il offre à ses parents.

46 fr. à maître Menault, pour le fer de la grille de la croisée du poile de la Maison de Ville, donnant sur la Moselle.

Nicolas Menel et la femme Goëry Tallet sont envoyés à Vergaville, faire une neuvaine, « pour recouvrir son bon esprit ».

La semaine de la St-Grégoire, le bailli arrive à Épinal ; on lui offre cinq pots de vin vieux et du poisson.

13 fr. 6 g., pour dépenses faites par les gouverneurs et le clerc-juré, en recherchant « les lettres et tittres des feuz roys de France, affin d'en pouvoir dresser inventaire, suivant l'intention du bailly ». La semaine Sainte, on dresse ledit inventaire La semaine de la Conception de N. D., les gouverneurs continuent ces recherches.

Extraction de grosses pierres « a la poiriere dicte a la coste de Laulframont, pour rehausser les murailles de dessous la porte d'Ambraux ».

Visite des dégâts faits dans les bois par le moictrier de St-Auger, pour l'agrandissement de sa métairie. La se-

maine de la St-Marcelin, les gouverneurs et autres y retournent et reconnaissent les anticipations faites par le moictrier; des témoins sont entendus. La semaine de la St-Claude, on l'aborne.

30 bourgeois vont éteindre le feu dans la forêt, vers Mossoux ; on leur donne à chacun 3 g.

16 fr. « donnés à Bernard Petit Bernard, pour layder a conduire a Plumières tascher de recouvrir sa prestine santé ».

Réparation à la fontaine derrière l'église.

La semaine avant la Pentecôte, M. et Mme de Vaudémont s'arrêtent à Épinal en allant aux eaux de Plombières ; on leur offre quatre simaires de vin de Beaune, tenant chacune trois pintes, à raison de 15 g. le pot. M. de la Ruelle et le bailli vont aussi à Plombières, et on leur adresse du gibier. La semaine du St Sacrement, les princesses y arrivent ; on leur adresse du gibier et du poisson. La semaine de la St-Claude, S. A. et toute la cour reviennent et s'arrêtent à Épinal ; le duc va chez l'abbesse du chapitre et les autres chez le bailli. On leur présente du vin, du poisson et du gibier pour 57 fr. 6 g. Les arquebusiers tirent les arquebuses à crocs.

Ordre d'enlever les fermetures faites sur les usuaires, par ceux qui les ont cultivées.

20 g. donnés au fils de Nicolas Rueil, pour l'aider « a faire le pèlerinage a madame Ste-Regne.

Le capitaine Gauchey arrive avec sa compagnie et la loge au Petit Rualménil; on lui offre deux simaires de vin.

Recherche des titres des 900 fr. que S. A. doit à la ville, pour en demander le remboursement à M. de la Ruelle, alors à Plombières.

Présent d'un pâté de truite et d'un levraut au receveur de Dompaire, pour savoir comment les habitants d'Uxe-

gney et des Forges se sont arrangés, pour le pâturage de leurs bestiaux, dans la coupe faite « en la roweroie ».

François Haut Nicolas, gouverneur, « va à Boufframont s'informer du comportement de maître Claude Perrin ».

Demenge du Cloistre va à Nancy, s'informer comment on s'y porte, « adcause de ladvertissement d'y estre survenu quelque contagion ».

Réparation à la muraille, près de la porte de la Fontaine.

Présent de deux pâtés de truites à MM. de la Rueile et Maimbourg, pour qu'ils se souviennent des affaires de la ville, principalement au sujet du payement des munitions fournies aux Espagnols en 1588.

Présent de vin et de pâtés de venaison aux capitaines La Croix et La Roche, logés avec leurs compagnies au faubourg, pour qu'ils défendent à leurs soldats de molester ou rudoyer les bourgeois.

Un messager à cheval arrive de Nancy, pour recevoir les deniers de Landfride, des 62 conduits « quil auroit pleu a S. A. reduire et descharger la ville pour le terme precedent ».

4 fr. 3 g. à Jean Rebouchier, clerc juré, pour le vidimus qu'il a fait de la lettre portant que Nicolas de la Croix est chargé de fournir le vin aux communiants, le jour du grand jeudi.

Réparation à la porte et aux murailles du cimetière St-Remy et à celle près de la tour Aubert.

La semaine de la St-Mansuy, visite des anticipations faites dans les bois, par l'ermite de Ste-Barbe.

César Bédel rapporte l'imal ferré à Nancy, sur la mesure du lieu, pour servir d'étalon.

La semaine de la Nativité de N. D., la princesse s'arrête en allant à Plombières ; on lui offre du vin et du gibier. M. de Vaudémont, avec la Maturine en reviennent. La

semaine de la St-Goëry, ladite princesse repasse ; on lui présente un pâté de truite et du vin.

5 fr. 6 g. à François Poiresson, chirurgien, pour avoir pansé et médicamenté une petite fille de Girancourt, à laquelle on a coupé une jambe.

Réception du nouveau régent des écoles ; réparation à la galerie de la maison d'école, dont la moitié est au compte de l'abbesse. Confection d'un tableau, « pour escrire les escolliers ».

La semaine de la St-Maurice, les gouverneurs et autres de la ville, avec Claudon Mulnier, potier de terre, vont à l'Avrinsard, choisir la terre qu'il faut prendre pour la fabrication des tuiles, puis pour l'essayer, on en conduit un tombereau à la tuilerie de Châtel, et huit jours après, on ramène les tuiles. La semaine de la St-Simon, un gouverneur y retourne pour s'informer des conditions du bail de cette tuilerie. La semaine de la Toussaint, désignation des bois à couper pour cuire la tuile ; la semaine après la St Martin, on demande au tuilier de Châtel s'il accepte le marché fait avec lui, et il répond que oui ; la semaine suivante, il arrive et demande un logement, en attendant la construction de la tuilerie ; huit jours après, des charpentiers sont envoyés à Châtel examiner les bois qu'il faut pour la construire. La semaine de la St-Hilaire, un gouverneur et un autre vont à Rambervillers et à Autrey, pour visiter les tuileries desdits lieux.

Ouverture d'une porte à l'arsenal.

La semaine de la St-Luc, un gouverneur va à Authegney, demander aux menuisiers du lieu, s'ils ont du bois sec pour faire des bancs au poile de la Maison de Ville. La semaine de la Ste-Lucie, ils perçoivent 160 fr. pour lesdits bancs.

Abornement de l'ermitage de Ste-Barbe.

Réparation aux horloges de la ville, par George Phélix.

Jean Megel, charpentier à Docelles, vient à Épinal, pour examiner si on peut dresser une gauche au gravot des toiles.

108 fr., pour le vin bu à la Maison de Ville, le jour de la St-Martin et le dimanche avant, par les bourgeois, les conseillers et gens de justice, en revenant de monter la gabelle, le meu et le tonneu.

La semaine de la Ste-Lucie, le bailli s'arrête à Épinal en allant en Allemagne, « pour paciffier de certaine difficulte »; on lui offre du vin vieux, une perdrix et deux bécasses. A son retour, on lui présente de la venaison, du gibier, de la viande de différentes sortes et du vin. Au nouvel an, on lui donne 6 écus sols pour ses étrennes et une douzaine de serviettes à sa femme.

Demenge du Cloistre va à Nancy, porter une lettre à M. Bonnet, pour savoir si on doit porter les vieux titres français ou attendre après la semaine des Rois.

Antoine Malgras, de Giremont, succède à Adam Pallegney, comme régent des écoles.

462 fr 2 g., pour frais et dépens de journées et cadeaux faits par Mathis Chantavoine et un autre, envoyés à Nancy, « pour rendre à S. A. les titres et chartes et prendre nouvelle confirmation de sadite A., des chartes des feuz princes de Lorraine, ce qu'ils obtindrent apres y avoir sejourne scavoir ledit Chantavoine 15 jours entiers et ledict Jacques 23 jours 1/2, comprins les présens quilz ont donnez a M. Maimbourg et a M. le président qui sont estes de 20 escus solz, pour le droict du seau de ladicte lettre de confirmation, 10 escus sols au premier vallet de

chambre, deux escus solz, pour le registrata, un escu solz, etc. ».

Total des recettes : 3,782 fr. 4 g. 4 d.

Total des dépenses : 5,165 fr. 5 g. 12 d.

CC. 109. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1599. — *Compte des mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Nicolas Collignon, Jacques Villemin dict Souhay, Claude Aubry et Didier Villaume, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

La première semaine, qui est toujours celle de Ste Agathe, on dépense en repas 315 fr. 2 g., en créant les nouveaux gouverneurs, et en vérifiant les comptes des anciens.

Deux charpentiers vont dans la forêt de la Haye, pour y couper les bois nécessaires à la construction de la tuilerie. Les habitants de Deyvillers prétendent empêcher de couper les arbres marqués, et la semaine suivante, ce sont eux qui les amènent à Épinal. Ceux de Jeuxey offrent six grosses pièces de bois et les conduisent à ladite tuilerie. La semaine de la St-Grégoire, construction de loges en bois pour les ouvriers ; huit jours après, on commence la grande halle ou hangar, et le four. Nicolas Remy, de Tendon, fournit 500 planchettes pour sécher les tuiles et un autre 900. Le semaine Sainte, Claudon Thomas et autres en fournissent 6,000. — Les travaux de construction continuent. On va couper des perchettes de chêne dans les forêts du ban d'Uxegney, pour faire sécher les tuiles. La semaine de l'Ascension, les ouvriers reçoivent 350 fr., conformément au traité

passé avec la ville, puis les gouverneurs vont visiter les travaux. La semaine de la St-Étienne, un pan de la toiture de la halle est emporté par le vent. La semaine de la St-Remy, on commence la construction d'un bâtiment, près de la tuilerie, pour le fermier.

Remplissage en cailloux, « de la raye qui a esté faite au derrière de l'église pour descouller les eaux tombant des toictures de l'eglise proche l'entree du cloistre ». Cette raie est faite depuis ladite entrée jusqu'au ruisseau.

2 fr donnés à deux pauvres religieux, pour les aider à faire leur pèlerinage, « estant des Pays-Bas et partis pour visiter les saincts lieux. »

La semaine des Bures, on offre deux cuveaux de beurre à M. de Ragecourt, bailli d'Épinal, résidant à Bremoncourt, pour qu'il soutienne les habitants de la ville.

Un messager, envoyé par le capitaine Labbé, vient avertir les gouverneurs que les États se tiennent, conformément à ce qu'il leur a écrit. Didier Villaume y assiste pendant 48 jours

M. Dourches va à Plombières ; on lui offre du vin.

La semaine de l'Ascension, S. A. s'arrête à Épinal, où elle séjourne deux jours en allant audit Plombières. Elle est accompagnée du comte Philippe, du bailli, de M de La Ruelle et autres seigneurs. On leur offre du vin, de la venaison, du gibier, de la volaille, du poisson, pour la somme de 86 fr. 9 g. On en adresse ensuite à Plombières.

Présent de 10 écus sols à M. Maimbourg, pour qu'il soutienne la ville dans le procès des informations préparatoires.

La semaine de la Pentecôte, on commence la construction de « l'anix de la maison de ville ». La semaine de la St-Maurice, on pose la toiture et on creuse une cave sous ladite maison. La semaine de la St-Denis, on y fait un logement pour le clerc de ville. La semaine de la

Ste-Élisabeth, un panonceau est placé sur la toiture de « l'anix ».

Présent d'un levraut, d'un quartier de mouton et d'un de veau, d'un chapon et de six poulets, au bailli, à son retour de Plombières, accompagné de M[me] de Ragecourt, sa sœur.

Le même jour, on offre deux simaires de vin à M. d'Hauraucourt de Chambeley, arrivé à Épinal, pour visiter les magasins de blé et de vin ainsi que le revenu des gagnages des bourgeois.

M. Hatton arrive pour donner son avis, au sujet du testament de Jean Viriot.

La semaine de la St-Jean-Baptiste, les gouverneurs et les officiers de justice vont reconnaître les bornes qui ont été arrachées à la Voivre.

Pavage du faubourg de la Fontaine.

33 g., pour une rame de papier, employée à écrire la rançon des impôts, etc.

La semaine de la St-Jacques, on pave la « haute rue ».

Claude Briguel, apothicaire, va à Mirecourt, Charmes, et Châtel, s'informer comment les « aisés desdits lieux sont cotisés pour les rançons et autres tailles ».

Didier Villaume, gouverneur, va à Charmes et à Châtel, s'informer si le mandement de S. A., ordonnant de nouveau dénombrement est général.

On demande au bailli comment on doit se comporter, « au paiement de l'imposition que S. A. vouloit lever sur le labouraige faict par les bourgeois ». La semaine suivante, Didier Villaume va à Nancy, s'informer si ceux qui labourent six paires doivent payer l'imposition.

La duchesse de « Brondsuisse » passe à Épinal en allant à Nancy ; la ville lui prête sept chevaux pour conduire sa suite.

Présent de quatre levrauts, six perdrix, une poule de bois, deux canards et deux ramiers, envoyés au bailli, à Houécourt, pour le festin du baptême de son fils.

Claude Briguel, apothicaire, va à Nancy et à St-Nicolas, pour le fait de la vente : il donne quatre écus sols, à Pierre Guichard, prévôt des dames du chapitre St-Goëry.

Présent de 20 écus, à 4 fr. l'un, aux commis de S. A., chargés de faire les nouveaux rôles et le dénombrement des conduits de la ville et du bailliage, conformément au décret de sa dite Altesse Avec ce présent, on obtient desdits commis, que le rôle n'est pas augmenté; ils copient celui des années précédentes.

La semaine de la Ste-Élisabeth on donne 6 fr. à Jean de Pallegney et au clerc de ville, pour les inventaires des chartes.

Présent à M. Maimbourg et autres, afin de leur remettre en mémoire le procès des informations préparatoires.

25 fr. à François Poiresson, pour avoir pansé deux pauvres filles, affectées de v..... Il avait déjà reçu une certaine somme, provenant d'une quête faite parmi la ville.

Réparation à la fontenotte du faubourg du Grand Moulin.

La semaine de la Conception de N. D., on donne 4 fr. aux écoliers qui ont représenté l'histoire de Susanne.

Un messager apporte un mandement de S. A., pour les coutumes du bailliage ; la semaine suivante, le bailli arrive pour les dresser.

Pavage de l'entrée de l'église.

Aux recettes extraordinaires, on trouve :

40 fr. provenant des Dames du Chapitre St-Goëry, pour frais d'abornement de la métairie de St-Oger.

Le tuilier qui doit donner 10,000 tuiles chaque année,

ne donne rien en 1599, parce que ces tuiles ont été employées à la couverture de ladite tuilerie.

Total des recettes : 4,685 liv. 4 d.

Total des dépenses : 7,819 liv. 11 g. 6 d.

CC. 110. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1600. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Vincent de Pallegney, Nicolas Cocquart, Bernard Huraulx et Humber Estienne, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Epvrot Razey et autres cassent les glaces près du Grand Pont et entre les arches.

Nicolas Geal porte une lettre à Nancy, au bailli, l'informant que la contagion existe au faubourg d'Ambrail. Construction de loges pour les familles de Anthoine du Val et Demenge Claudon, surnommé Bassan, affectés de la contagion. La ville donne à manger aux pauvres qui sont dans ces loges.

217 fr. 3 g. à Gérard Caytel, lieutenant du bailli, pour dépenses faites chez lui par le bailli, les gouverneurs et autres, en dressant le cahier des coutumes de la ville et du bailliage et celui de la formalité de la justice du lieu ; la même somme est payée par les villages du bailliage. Ensuite de ce travail, on offre 24 écus sols au bailli, pour la moitié d'un cheval qu'on lui a donné, « pour aucunement le recongnoistre du travail et peine quil a souffert en dressant ledict cahier des coustumes ».

La semaine Sainte, 90 fr. 9 g., pour les frais faits par Nicolas Cocquart et Humbert Étienne, qui sont allés aux États à Nancy.

La semaine de la St-Marc, établissement du rôle du bétail pour lever l'imposition.

Construction d'un nouveau four à la tuilerie.

2 fr. donnés à un pauvre garçon détenu prisonnier à Épinal, « pour quelque larcin dont il avoit este chargé et néantmoins eslargey en paiant les frais quil avoit faict le temps de son emprisonnement ».

3 g. au tabellion qui a copié la plainte formée par M. d'Hauraucourt contre les bailli, gouverneurs et gens du conseil.

3 fr. 6 g., pour dépenses faites par ceux qui sont allés à Dompaire, « pour scavoir comme les députés de S. A. a la recongnoissance des fenestres et croisees scavoient comportez audict lieu et la forme dont ils y avoient procédé ».

La semaine de la Pentecôte, on offre à Mme la baillie, arrivée à Épinal, une pièce de toile fine qui coûte 85 fr. On lui présente ensuite une simaire de vin exquis, deux poulets et deux pigeons. A M. Maimbourg on offre deux simaires de vin de Dijon, à 9 g. le pot, etc. La semaine suivante, on lui donne six écus sols, pour qu'il termine le procès des informations préparatoires.

3 fr. donnés aux six pâtres de la ville, pour les peines qu'ils ont eu en faisant la dénomination du bétail qu'ils ont en garde, pour la levée de l'impôt.

Construction d'une muraille au dessus de la salle de la Maison de Ville.

Établissement d'une vanne, près de la gauche du gravot des toiles.

La semaine de la St-Claude, MM. de Belleval, de Tumejus et le lieutenant de Vézelise arrivent à Épinal, pour dresser un nouveau rôle et dénombrement des conduits, reconnaître le nombre du bétail et faire le rôle des

fenêtres et des croisées. On leur offre à chacun une pièce de toile et du vin. Les portiers affirment le rôle des conduits francs et non francs.

La semaine de la St-Raphaël, réparation à la toiture de la léproserie de la Magdelaine.

Achat d'un pot, d'une pinte, et d'une chopinte, à la mesure de Nancy, pour servir d'étalons à Épinal. On achète ensuite deux aunes, avec de l'encre et des outils, pour marquer les toiles.

Présent d'un pâté de truites, au receveur de Dompaire, « a ce quil luy plaise avoir en comisération les pauvres bourgeoys qui vont querir du bois par fardeau es bois du ban d'Uxegney ».

Deux gouverneurs vont trouver le bailli à Bremoncourt, au sujet de la difficulté entre le petit Brain et les gouverneurs, pour mensonges.

11 fr., pour achat de drap bleu, doublure et galons, et la façon d'une casaque à Bastien Pasturel.

Réparation au pont du guet, derrière le château.

La semaine de la St-François, le bailli arrive pour vider les appellations ; on lui offre du vin, de la venaison et du gibier.

159 fr. 4 g., pour frais et dépenses de journées faits en poursuivant la plainte formée par M. d'Hauraucourt Paroye, contre les bailli, gouverneurs et gens du conseil d'Épinal, de laquelle il a été condamné aux frais.

Présent de deux écus sols et d'une pièce de toile fine à M. Maimbourg, maître aux requêtes, pour l'expédition et renvoi fait par S. A. aux bailli et gouverneurs, de la requête qu'ils ont présentée, pour faire réduire les pièces de toile à 56 aunes, mesure de Nancy, au lieu de 56 aunes 1/2 qu'elles ont à Épinal.

Réparation à la fontaine de la Pucelle et ouverture de

trous, pour poser les supports de la galerie de la Maison de Ville.

Le pavé du faubourg d'Ambrail est enlevé par les eaux ; on le répare.

Réparation aux fenêtres de la maison d'école, dont la moitié à la charge de l'abbesse du chapitre St-Goëry

Un habitant de Deyvillers met des porcs en paixon dans le bois de la Hay ; le sergent du prévôt va les prendre.

Le bailli et sa femme arrivent pour les fêtes de Noël ; on leur offre du vin, de la venaison, du gibier et du poisson.

Humbert Étienne, gouverneur, va à Nancy, présenter une requête à S. A. contre les habitants de Deyvillers, qui ont embouché environ 50 porcs marchands dans leurs bois et dans celui de la Hay, etc.

La semaine de la St Sébastien, un messager de Nancy vient réclamer le paiement des dix gros par conduit, du mois de décembre.

Achat d'un terrain près du pré de Claude Aubry, dit à Bellefontaine, pour servir de passage au bétail.

Bernard Malcuy, surintendant de Mme de Bassompierre, fait « ladjustement du copel des grains qui se vendent a Espinal a proportion de laugmentation de la mesure ». La semaine suivante on le porte au bailli.

Acquisition de la dernière portion du moulin du gaucheu.

6 g. à Daniel Mahoste, pour avoir gravé les armes de la ville sur l'aune achetée à Nancy.

État de ce que la ville doit annuellement :

5 fr. pour les fondations pieuses de Antoine Hurauix.

17 g. au domaine, sur la Maison de Ville.

7 g. au domaine, pour le cours d'eau du moulin, près de la porte Michiel.

9 g., au domaine, pour le cours d'eau du Grand Moulin.

40 fr. au domaine, pour la taille de St-Remy.

3 fr. au chapelain de la recommandise de Poirot du Ban.

9 g. 3 d. à l'église.

21 fr. au proviseur des pauvres, pour 321 fr. que la ville leur doit.

8 fr. au proviseur des pauvres, assignés sur la Maison de Ville.

16 fr. 6 g., pour intérêt aux héritiers Demengeon Conraulx.

15 fr. 6 g., pour intérêt aux pauvres.

23 fr. 5 g., pour intérêt aux pauvres.

18 fr. 5 g., pour intérêt aux pauvres.

3 fr. 6 g., pour intérêt à l'hôpital du Petit Rualménil.

26 g., pour intérêt à l'hôpital du Petit Rualménil.

7 fr., pour intérêt au bassin des trépassés.

16 g. 12 d., pour intérêt à la recommandise de Claude Poiresson.

10 g. 4 d., pour intérêt au luminaire corpus domini de N. D la Blanche.

106 fr. 6 g. aux exécuteurs du testament de Jean Viriot.

30 g., pour intérêt dû à l'hôpital du Petit Rualménil.

18 g. au domaine, pour le moulin du gaucheu.

8 d. au domaine, sur l'une des tours du Grand Pont, qui s'appelait la tour Rolland.

10 fr. 3 g. au domaine, sur la Maison de Ville.

État des recettes de la ville :

410 fr. 6 g., de la ferme du meu et du tonneu.

1,800 fr. 9 g., de la ferme de la gabelle des vins encavés.

300 fr. de la ferme du moulin de la ville.

810 fr. de la ferme du gravot des toiles.

125 fr. de l'intérêt de 2,500 fr. prêtés à S. A.

92 fr. 6 g. pour l'intérêt des 1,850 fr. prêtés à S. A., par François de Chastenoy, au nom de la ville, pour subvenir aux munitions fournies aux troupes espagnoles. Cette somme a été remboursée à la veuve dudit de Chastenoy.

45 fr. 6 g., de la halle et des greniers.

9 fr. des chapeliers.

33 fr. des tondeurs de drap, pour boutiques sous la halle.

4 fr. 6 g. des huiliers.

9 fr. 4 g. des chandeliers.

40 fr. 2 g. des merciers et lingers.

198 fr. des étaux de la Grande Boucherie.

78 fr. 6 g. des étaux de la Petite Boucherie.

3 fr. 8 g. des chambrettes derrière les étaux.

5 fr. du Tripot.

6 fr. du pré de la Chennexelle.

99 fr. du loyer des trois maisons de la ville.

5 fr. du loyer de la demeurance du Grand Pont.

60 fr. du loyer de la grange de la Saulnerie.

2 fr. 6 g. du loyer de la rang du Grand Pont.

3 fr. 3 g. du loyer de la maison, située sur la fontaine St-Goëry.

8 fr. 3 g. du loyer de la demeurance des portiers.

15 fr. 9 g. 6 d. d'anciens cens dûs à la ville.

3 fr., pour le cens de 37 jours 1/2 de terre au Champ-du-Pin.

1 fr. pour le cens d'une grange, près de la tour Aubert

1 g. pour le cens d'un vieux chemin.

3 g., pour le cens d'un canton de terre aborné, situé vers la porte du faubourg d'Ambrail.

1 fr., pour le cens d'un jardin derrière Crottel.

9 g , pour le cens sur deux champs, situés sur la morte du Grand Gravot.

5 g , pour le cens d'un vieux chemin, donnant sur le pré de la vigne.

6 d , pour le cens de la place d'une citerne.

3 g., pour le cens d'un jour donnant sous la halle.

2 fr., pour le cens d'une maison, située devant l'église.

1 fr. 11 g , pour le cens d'un jardin, près des faux murs de la tour Aubert.

La tour de la monnaie ne rapporte plus rien depuis la construction de la Maison de Ville.

Le petit Muittage, les amendes de vilains serments et la garde du sieau ne rapportent rien.

4 fr. 1 g. du passage des voiles.

2 fr. de la moitié de deux amendes de feu

200 fr. de seize forains reçus bourgeois.

4 fr. 6 g. de la vente du poisson de l'étang de la porte d'Arches.

10 fr. de la moitié de la vente de deux chevaux d'Archettes, trouvés dans les bois de la ville, amenant du bois en ville.

Les amendes des toiles trouvées trop courtes ou trop étroites ne rapportent rien, parce que S. A. a changé la manière de visiter et augmenter les amendes.

3 fr. 6 g. des amendes prononcées contre ceux qui ont acheté des grains avant l'heure indiquée.

95 fr. des terrages des usuaires de ville labourés.

21 fr., pour le tiers des amendes pour mésus dans les bois.

68 fr. 3 g , des bois vendus aux bourgeois pour bâtir

la tuilerie, louée pour six ans, à Jean Tisserant, moyennant qu'il fournira 10,000 tuiles plates ou creuses.

Total des recettes : 4,727 fr 7 g. 4 d.

Total des dépenses : 4,447 fr. »» g. 5 d.

CC. 111. (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1601. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Demenge Jacques, Aimé Geninet, Goëry Beuray et Nicolas Le Chesne, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

124 personnes assistent à la vérification des comptes de la ville, et font une dépense de 282 fr.

Un messager de Nancy arrive, pour réclamer aux gouverneurs le paiement de l'imposition accordée à S. A., sur le labourage excédant le revenu de six paires.

Les gouverneurs distribuent les places au gravot des toiles. Reconstruction de deux logettes.

Dominique Guenin, de Nancy, apporte le rôle pour faire la levée des lézardes qui ont été laissées en surséance.

En raison du prix élevé des vins, on ne fait pas le repas de la semaine des Fontaines.

La semaine de la Passion, Demenge Jacques, gouverneur et Jean Amyot, vont à Nancy, comparaître à la journée, assignée ensuite d'une requête présentée à S. A., par Humbert Étienne, sur le fait de la confiscation des porcs, appartenant à Claude Aubry et à Antoine Regnaulx, d'Épinal. Ils obtiennent que la ville aura moitié desdites confiscations et S. A. l'autre, etc.

Le docteur Faverolle, de l'ordre des Carmes, de Baccarat, annonce la parole de Dieu pendant le carême ; on

lui offre 19 fr. plus sa nourriture, du bois, des fagots et des chandelles.

3 g., pour un certificat constatant que les sergents et clercs d'église n'ont pas encore été cotisés aux aides généraux de la ville.

Claude Colin, bourrelier, prête un cheval à un messager de S. A., allant à Remiremont, pour savoir l'arrivée du duc de Bavière.

S A, accompagnée des princes, des princesses et de plusieurs gentilshommes, passent à Épinal en allant à Plombières ; on leur offre du poisson et des asperges. Arrivés audit Plombières, Goëry Beuray, gouverneur, leur porte un chevreuil et du poisson, « et scavoir de son portement daultant quon avoit entendu estre mal disposé, comme aussi pour avoir de son advis ainsy quil faudra se comporter au recueil et arrivée de Monseigneur le duc de Bavière, pour lui faire honneur ». La semaine de l'Ascension, réparation au plancher de la tour de la porte d'Arches, « pour estre ferme et asseurer a tirer les pièces au retour desdits princes et princesses. » Les compagnies armées vont au-devant et à leur arrivée on tire les arquebuses à croc : on leur présente du vin de Beaune et du poisson.

La femme du bailli arrive à Épinal avec son fils ; la ville offre à ce dernier, cinq aunes de damas figure, pour un habillement, à six francs l'aune.

90 fr , pour une pièce de toile fine, donnée à la duchesse de Bavière et 70 fr. pour une autre, donnée à la femme du bailli.

30 fr. à George, horloger, pour le reste que la ville lui doit, sur la façon de la galerie faite à la Maison de Ville.

La semaine de la Ste-Marguerite, réparation à la couverture de la tour du Grand Moulin.

Réclamation aux gouverneurs, du paiement de la Landfride, du terme de la St-Jean.

84 fr. 4 g. à M. de Ragecourt, bailli d'Épinal et à ses gens, en vidant l'appellation du différend intenté par les gouverneurs, contre trois particuliers de Dogneville, trouvés coupant du bois dans la Voivre d'Épinal.

15 fr., pour le dîner des gouverneurs et autres, « en traictant avec les s[rs] d'église, pour les cens qu'ilz répétaient sur le moulin du mauvais passage dit le Grand Moulin et sur celuy du Gaucheux présentement ruynez daultant qua faulte de paier iceulx ils les avoient mis en criees de justice ».

6 g. donnés à un messager, apportant une lettre venant de Milan, que le receveur d'Épinal lui avait donnée ; François Pain la traduit.

Réparation aux arcades de la tuilerie ; on en construit des neuves

4 fr. 9 g., « pour 4 beugnenottes a faire les deux penneaux des panonceaux de la tour du Grand Moulin ; Abraham Aubertin y peint les armes de S. A.

François Laurent, de Mont la Traye, recouvreur de hauts ouvrages, répare les toitures de la tour du Grand Moulin et de celle du Poicteux Aubert, démolie par le tonnerre.

En raison de la cherté des vins, on ne fait pas la dépense habituelle, en montant le meu et le tonneu.

95 fr. donnés à M. Maimbourg, maître des requêtes, pour quatre jours employés à chercher dans les cahiers des coutumes de la ville et formalité de justice du bailliage. On offre à son fils, deux doubles henricus, soit 20 fr., à son serviteur deux écus pistoles, soit 9 fr.

11 g., pour deux livres de chandelles.

Isabelle, fille de feu Claudon Rozan est soupçonnée être lépreuse ; elle est visitée par les médecins d'Épinal. La semaine de la St-Thomas, on lui achète un manteau, une paire de gants, une crosse et une tarrette, plus 50 fagots qu'on lui a conduit dans une chambre, à la Magdelaine.

6 fr. donnés à un pauvre gentilhomme qui a ses frères détenus prisonniers des Turcs, autorisé à quêter dans plusieurs provinces, pour fournir leurs rançons.

Bastien Pasturel porte une lettre à M. de Chaumousey, « a ce quil lui plaise permectre au regent de Charmes de resider en sa maison dudict Espinal en attendant que celle de lescolle fut rebastie ».

Le bailli arrive à Épinal la semaine du nouvel an et y reste trois semaines, pendant lesquelles il visite les cahiers des coutumes de la ville et des formalités de justice du bailliage, pour reconnaître ce que M. de Maimbourg y a ajouté, etc.

255 fr., pour une maison achetée pour Nicolas Guillemette, de Fontenay, « institue en l'office que souloit exercer Jean Bontemps, daultant que l'on ne pouvoit trouver aucune de louaige ».

10 fr. à Demenge, de Longchamp, pour deux copies des cahiers des coutumes et formalités de justice du bailliage.

Jean Megel, de Docelles, construit le bois d'eau du moulin de la ville.

Total des recettes : 4,684 fr. 4 g.
Total des dépenses : 5,140 fr. 7 g.

Les comptables sont redevables, sur le compte des deniers de l'impôt, de 3,193 fr. 10 g. 4 d., sur 8,178 fr. 2 g. 4 d. qu'ils ont reçus. Sur ce reliquat il faut déduire :

545 fr. 6 g. versés à Mathis Chantavoine et autres gouverneurs ; 142 fr. 1 g., pour frais, présents, dons et voyages faits à Nancy, au mois de mai 1602, au sujet de la réduction des conduits imposés à 16 g. l'un, accordés à S. A., sur les francs et non francs, etc.

CC. 112. (Cahier.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1602. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Mathis Chantavoine, Symon de Moyeulle, Claudine Bregeot et Demenge Noirdemenge, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

327 fr., pour le dîner le jour de la reddition des comptes des anciens gouverneurs.

32 g., pour 8 aunes 1/2 de toile, employées à faire des petits sacs, pour séparer les titres des pauvres de l'hôpital des recommandises et autres de la ville.

Les gouverneurs traitent avec frère Gérard Jacob, docteur, prieur du couvent des Augustins, de Bar, envoyé à Épinal, par ceux de Metz, pour prêcher pendant le carême.

Le bailli réside toujours à Bremoncourt ; au commencement du carême on lui adresse des pâtés de truites, une *seille* de beurre, six truites, six *accons*, pour qu'il continue son amitié aux bourgeois.

16 fr. à Claude Vautrin, marchand, pour une balance en fer, mise au moulin, pour peser les grains et farines, conformément au bail.

La semaine de la St-Grégoire, Claude Bayard, maçon, démolit les murs des maisons de la Chemexelles, pour employer les matériaux à construire un logement à la porte d'Arches.

104 fr., pour le dîner, le jour du dimanche des Fontaines.

Un gouverneur va à Nancy, avertir le bailli au sujet de quelques difficultés prévues contre les intérêts de la bourgeoisie.

Grandes réparations au moulin de la ville, au canal et à la vanne ; ces travaux durent toute l'année.

2 fr. donnés à quatre soldats français, venant de Hongrie.

Élargissement du bief du moulin des tanneries, jusques à la vanne « vers haulte ripve », sur la profondeur indiquée.

Mathis Chantavoine et un autre vont à Nancy, assister aux États, où ils restent pendant 15 jours et font une dépense de 190 fr. 8 g.

La semaine de la St-George, achat de 8 aunes 1/2 de damas vert, à 9 fr. l'aune, pour faire un ciel au poile de la Maison de Ville, pour recevoir la duchesse de Lorraine, à son entrée à Épinal. Pour faire ce ciel, on use de la soie pour 58 fr. 8 g. et il revient, avec le drap et la façon à 162 fr. 8 g. On achète ensuite quatre livres de clinquant, pour mettre autour des chapeaux de triomphe.

La semaine suivante, on va chercher des mais pour parer les rues et faire des arcs de triomphe, puis on apprend l'exercice aux bourgeois. Un grand portail est élevé près de la maison de Claude Briguel ; les chiffres et armoiries de la duchesse et de la Lorraine y sont peintes. La semaine de la St-Nicolas, Claudin Bregeot, gouverneur, va à Nancy pour connaître le jour de son arrivée.

La semaine de l'Ascension, Catherine de Bourbon, sœur du roi de France, duchesse de Bar, arrive à Épinal accompagnée des princes et princesses et plusieurs gentilshommes ; elle est reçue sous un dais, porté par quatre

bourgeois à la lueur d'un flambeau. Les compagnons sont sur les armes, les fifres jouent, les tambours battent, Pasquel Febve et un autre tirent les pièces d'artillerie.

La semaine de la Nativité de N. D., le duc de Bar, la duchesse sa femme, la princesse, le duc d'Épernon et autres gentilshommes retournent à Plombières; on leur offre du gibier, du poisson, du vin, etc.

Arrivé en cette ville, on lui adresse de la laitue, du poisson, du vin, etc. La semaine du St-Sacrement, Claudine Bregeot y va pour savoir si la duchesse retournerait à Nancy par Épinal, ce qui a lieu la même semaine, et cette fois, elle y séjourne. On lui offre quatre fines pièces de toile, façon d'Épinal, qui ont coûté 360 fr. De même qu'à son arrivée, les bourgeois ont sur les armes; les tambours battent et l'artillerie tonne.

La semaine de la Pentecôte, un messager de Nancy arrive, chercher 1,200 fr. des deniers de l'impôt.

Le bâtiment de la gauche des toiles est terminé.

La semaine de la St-Jean-Baptiste, travaux à la fontaine La Chatte.

Demenge, Jacques, va à Nancy, pour faire réduire 62 conduits, à 16 g. l'un, du rôle de la ville.

Tous les ans, la ville fait conduire 1,200 fagots dans la grange du bailli. 1,500 à la Maison de Ville et 300 au régent de la grande école.

La semaine de la Division des Apôtres et après, on répare la fontaine La Chatte.

Dominique Genin, messager à cheval de S. A. arrive à Épinal et demande le paiement de l'aide d'un franc par conduit, pour les mois écoulés.

La semaine après la Décolation, le bailli reste six jours pour vider les appellations; on lui offre du vin et du gibier.

En reconnaissance de ce que M. de Maimbourg a travaillé

aux coutumes de la ville, on lui offre un cheval. Un homme de Rambervillers en amène un, mais il ne convient pas.

Pavage du faubourg d'Ambrail.

En raison de la cherté des vins, on ne fait pas la dépense habituelle, la semaine de la St-Martin, en montant le meu et le tonneu.

3 fr. 4 g. donnés à vingt esclaves, prisonniers d'un Turc et rachetés par un Croisier de Rodes.

La semaine de la St-Nicolas, réparation à la vanne, près de l'écusson des drapiers.

1 fr. donné à un pauvre marchand ruiné par la guerre.

A Noël, le bailli arrive ; on lui offre de la venaison et du gibier. Au nouvel an on lui donne, comme de coutume, six écus sols (30 fr.), pour ses étrennes ; à sa femme on donne une pièce de toile qui a coûté 80 fr., et à son fils, M. de Bremoncourt, six aunes de satin, à 6 fr., pour faire un habillement, et 17 fr. à ses domestiques. On paie ensuite 47 fr. 3 g. pour vin et autres choses fournies pendant son séjour. La semaine de la St-Sébastien, on lui adresse, à Bremoncourt, un chevreuil, un marcasssin, trois canards, une bécasse et 24 grives, à l'occasion du festin nuptial de Humbert, son homme de chambre.

Présent de 2 simaires de vin données à M. de Beaupré, revenant d'assister à l'entrée de l'abbesse de Remiremont.

Jean Digney, serrurier, ferre une hye (chèvre), faite pour les travaux du Xay du moulin de la ville, au gravot des toiles, etc.

24 fr 3 g. 6 d. à Demenge de Longchamp, pour la façon des lettres d'acquisition de la maison où réside Nicolas Guillemette, d'un appointement contre les habitants de Deyvillers, et de 23 actes d'acensement, etc.

120 fr. à maître Jean Poiresson, de Charmes, régent de la grande école, pour ses gages.

Total des recettes : 5,647 fr. 3 g.

Total des dépenses : 7,107 fr. 10 d.

CC. 113. (Cahier.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1603. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Jean Amyot, Francois Hault Nicolas, maistre Claude Briquel et Claudon Sachot, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

330 fr., pour le repas en rendant les comptes de la ville.

Les gouverneurs et autres officiers font la reconnaissance des Haies de Golbey, avec les particuliers dudit Golbey, pour aviser s'il n'y aurait pas moyen d'entrer en partage avec eux.

Établissement « d'un nouveau lieu a tirer les thoilles » au gravot.

Nicolas Geal va à Nancy, porter une lettre au capitaine Labbé, lieutenant du bailli, pour le bois qu'il a obtenu, à titre d'acensement de S. A. en la Roweroye.

78 fr. 4 g., pour la marende du jour des Fontaines.

Reconstruction de la maison d'école. La semaine de la St-Pierre on la couvre. La semaine de l'Assomption, Mathis Barbenaire et autres reçoivent 160 fr. pour les travaux de charpente. Couverture de la tournelle faite à ladicte maison d'école; huit jours après, on paie 22 fr. 6 g., pour le loyer d'une maison, destinée à loger le régent et les classes, pendant la reconstruction de cette école. La semaine de la Décolation de St-Jean, on paie 385 fr. 6 g., pour ouvrages de maçonnerie.

Réparation à la vanne du Poux.

2 fr. donnés à une petite troupe de soldats, venant de Hongrie.

La semaine avant la Pentecôte, le duc de Bar et M. de Vaudémont, la duchesse la princesse et plusieurs gentilshommes et officiers viennent à Épinal, pendant leur séjour à Plombières On leur offre du vin, de la venaison, du gibier et du poisson de toute espèce. Le vin coûte 18 g. le pot. Ils repassent la semaine de la Fête-Dieu ; on profite de cette occasion, pour demander à S. A. de contraindre les habitants de Dignonville à racheter un cens en grains qu'ils doivent à l'hôpital du Petit Rualménil.

Nicolas Lahiere et Blaise Masson, ingénieurs à Nancy, arrivent « pour veoir et recognoistre le moyen qu'il y auroit de pouvoir rebastir le Grand Pont comme il avoit este resoult par le conseil ».

Réparation du puits de la rue du gaucheu et démolition de celui de la maison d'école.

60 fr. à Jean Tisserant, fermier de la tuilerie, pour réparer les arcades du four de la tuilerie. alors démolies.

18 g. donnés aux enfants qui vont faire un pèlerinage à St-Michel.

Réparations au Petit Pont.

3 fr. aux manœuvres qui ont fait un bief, au dessous de la croix Jean-Louis, pour conduire l'eau du chemin du côté de St-Antoine.

Paiement des gages des portiers, pour le terme de la St-Jean-Baptiste, savoir :

Jean Vincent, portier au Petit Pont, 4 fr. 10 g.

Gérard, Jean-Gérard, portier à la porte Michiel, 3 fr. 10 g.

Claudon Vairel, portier à la porte La Chatte, 3 fr. 10 g.

Demenge Viriot, portier à la porte d'Arches, 8 fr.

Maurice Fuzelier, portier de la porte d'Ambrail, 6 fr.

Claudon Brizedol, portier de la porte du faubourg d'Ambrail, 5 fr.

Clément Perrin, portier à la grande tour du château, 30 g.

Bastien Chaile, portier de la Fontaine, 6 fr. 1 g.

Nicolas Fournier, portier du faubourg de la Fontaine, 3 fr.

Simon Vaillant, portier du Grand Moulin, 5 fr.

Jean Mesnil, portier du faubourg du Grand Moulin, 4 fr. 4 g.

18 g. à Claudon Ferry, d'Aydoilles, pour quatre pierres venant des carrières de Fontenay, employées à la fontaine du Poiron. Achat d'huile et de limaille de fer, pour faire du ciment à mettre sous le pilier de ladite fontaine. La semaine de la St-Pierre, Abraham Gaspard, de Lunéville, reçoit 60 fr., pour l'établissement des piliers et le cimentage du bouge. Quatre tuyaux en cuivre sont mis dans le montant de cette fontaine.

Le bailli arrive le 28 juillet ; on lui offre du poisson et une pièce de toile à sa femme.

Le grand doyen va dans les villages voisins, interdire aux habitants d'envoyer pâturer leurs troupeaux sur le territoire de la ville, jusqu'à ce qu'ils permettent à ceux d'Épinal d'aller sur les leurs.

9 fr. accordés à Nicolas Bourion, fermier du gravot des toiles, pour le droit qu'il répète à M. Chawenel, pour le blanchissage des fustaines de toile.

Pose de deux auges, l'une à la fontaine du faubourg d'Ambrail, et l'autre à celle de derrière l'église dite « a laicterie ».

Grandes réparations à la porte d'Arches.

130 fr. à Didier Colin, marchand, pour l'achat de sa

maison, située près de la porte d'Ambrail, pour loger le portier de cette porte.

45 fr., pour travaux de charpente au bâtiment fait à la porte joignant le cimetière St-Remy. Cette porte est désignée *Porte St-Remy*. On y fait des boutiques. La semaine de la Ste-Catherine, on couvre la tour en tuiles plates.

La semaine de la St-Nicolas, réparation au corps de garde de la porte du Grand Moulin.

Ouverture d'une porte au faubourg d'Arches, vers le Poux, près de la licerie.

6 écus sols, ou 30 fr., au bailli, pour ses étrennes.

152 liv. 11 g., pour frais faits par le bailli et autres, à Nancy, quand ils se sont présentés au conseil de S. A. « pour exposer les aucthoritez que lesdicts sieurs Bailly ont de juger avec les gens du conseil dudict Espinal deffinitivement de toutes actions demenées par devant les gens de justice du lieu, affin dy estre maintenu ».

3 fr. 6 g. donnés aux bourgeois de la rue du Gaucheu, pour les aider à payer une chaîne qu'ils ont fait mettre au puits de cette rue.

92 liv. à Abraham Aubertin, peintre, pour avoir peint la fontaine du Poiron, les armoiries et panonceaux de la porte d'Arches et l'écriteau du portail de l'école.

1 ristaller (4 fr. 6 g.) donné au secrétaire de S. A., pour avoir dressé une requête

6 fr. 6 g. à Demenge de Longchamp, tabellion et clerc de ville, pour façon de la lettre d'acquisition de la maison située près de la porte d'Ambrail, etc.

M. de Vaudémont passe à Épinal en allant faire son entrée à Venise ; on lui offre du vin à un franc le pot.

16 fr. au clerc de ville, pour avoir copié les coutumes et formalités de justice, etc.

Recettes extraordinaires

70 fr. donnés par Yolande de Bassompierre, abbesse du chapitre St-Goëry, pour aider la ville à reconstruire son école.

50 fr. de Didier Villaume, marchand, pour abattre l'arcade qui existe entre sa maison et celle qu'il a achetée de Claude Brechin, afin de mieux les éclairer.

Total des recettes : 6,802 fr. 11 g. 9 d.

Total des dépenses : 6,224 fr. 6 g. 1 d.

CC. 114. (Cahier.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1604. — *Les misses et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnestes hommes Claudin Le Clerc, Claudon Genay, Hugol Pierot et Claude Vaultrin, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

1 fr. donné à un jeune garçon de Metz, amené et emprisonné à Épinal avec deux voleurs, puis suppliciés.

1 fr. donné à un pauvre écolier sortant de l'école d'Épinal, pour aller étudier à Pont-à-Mousson.

La semaine de la St-Mathieu, incendie de la maison de la veuve Claudot Parin, près de l'église.

27 g. donnés à plusieurs pauvres passants qui ne pouvaient aller plus loin, en raison de la grande quantité de neige.

Réparation à la conduite de la fontaine de la porte d'Ambrail.

Achat de 12 seaux en cuir, à 3 fr. 2 g. l'un, parce qu'il y en a beaucoup des vieux. La semaine de la St-Ambroise on en achète 37 des autres, à 5 fr. l'un.

Il n'y a pas de marende le dimanche des Fontaines, comme de coutume.

Réparation au gaucheu des toiles ; acquisition de gros arbres et de planches, « pour foire la coupe de la gauche et un battel neuf, adjugé à Claudon de la Nol, maître charpentier ».

9 g. donnés à un pauvre homme de Mirecourt, « affligé de la haulte rompure ».

Achat de 700 alevins, à 22 g. le cent, pour mettre à l'étang de la porte d'Arches.

16 fr. à Abraham Gaspard, de Lunéville, maître maçon, pour avoir remonté le pilier du bouge de la fontaine du Grand Rualménil, fait et taillé l'enfant posé au dessus, etc. La semaine de l'Invention de la Ste-Croix, Pasquel Febvre, arquebusier, pose les quatre goulots.

Réparations au four et à la toiture de la tuilerie.

Claudon de la Nol et un autre charpentier, vont dans le Bois le Duc, voir s'il y a des pièces propres à réparer le Grand Pont ; on en prend à la Gerson.

2 fr. donnés à un pauvre gentilhomme avec sa femme, qui vont faire le voyage de Jérusalem.

Réparation du Grand Pont. Un charpentier de Châtel vient voir quel moyen on veut prendre pour le réparer plus facilement. Un gouverneur va à Dompaire, trouver le receveur, pour obtenir la permission de prendre du bois en la Rotheroye. La semaine de l'Invention de la Ste-Croix, on traite avec des charpentiers pour cette réparation. La semaine de l'Ascension de N. S., « dicte la Belle Nonne », on donne 2 ristallers (7 fr.), aux receveur et contrôleur de Dompaire, en reconnaissance des arbres qu'ils ont marqués dans les bois de la Rotheroye, pour ledit pont. Deux maçons sont employés pendant plus d'un mois à casser les monceaux de pierres de l'ancien pont et des charretiers enlèvent les carreaux. La semaine de la Pentecôte, on commence à planter les

« paulx de hye » et aussitôt le premier planté, les gouverneurs, charpentiers, maréchaux, serruriers et autres employés à cette reconstruction, font un repas qui a coûté 20 fr. Construction de logettes en planches pour les maréchaux qui ferrent les paux de hyes. — La semaine après la St-Pierre, on paye 481 fr. 1 g. aux maréchaux, pour le ferrage des pieux, de quatre hyes (chèvres), crampons, etc. — Ces travaux terminés la semaine après la St-Pierre, les gouverneurs invitent tous les ouvriers à un repas qui a coûté 23 fr. 6 g.

La semaine de la Division des Apôtres, les charpentiers reçoivent 560 francs.

Présent de deux simaires de vin, à raison de 12 g. 1/2 l'une, à Messieurs de Bassompierre, arrivés à Épinal.

Réparations à la muraille, en aval du moulin du Mauvais Passage.

La semaine de l'Ascension, recherche des titres et papiers qui peuvent servir pour la conservation des bois d'Épinal.

32 fr. 10 g., pour dépenses faites par M. de Ragecourt, bailli d'Épinal, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi en vidant les appellations.

14 fr., pour six aunes de toile fine, données au capitaine Labbé, de Nancy, alors de passage à Épinal, en reconnaissance des services, faveurs et amitié qu'il a pour les spinaliens.

143 fr. 6 g., pour dépenses faites par M. de Malvoisin, trésorier général de S. A. et de sa suite, pendant les quatre jours qu'il doit vaquer aux affaires de la ville, au sujet des bois communaux, contre les affouagistes On lui offre ensuite 12 aunes de nappes fines et 12 serviettes, qui ont coûté 72 fr. 3 g.

La semaine de la Division des Apôtres, Abraham Gas-

par, maçon, « fait un pourtraict, pour le bastiment quil convient faire au devant de la maison de ville ».

Huit jours après, don au président de Lorraine, d'une pièce de toile large, qui a coûté 105 fr., pour avoir soutenu la ville, au sujet de la mise à ferme de la marque des toiles qui se façonnent à Épinal.

Donné à Jean Duc, orfèvre, 7 ducats à 5 fr. 8 g. l'un, et 3 autres donnés par Mmes d'Aubonne et de Tumejus, pour dorer le bras de M. de St-Maurice Il reçoit en outre pour la façon, 100 fr. de la ville et 34 fr. des religieux, etc.

La semaine de St-Étienne, commencement de la construction des boutiques du Grand Pont, entre les portes, vers la ville.

14 fr., pour dépenses faites par les conseillers chargés de reconnaître la vanne du Grand Moulin, s'assurer de son ancienne hauteur, et du nivellement du cours d'eau, afin de s'assurer si on peut reconstruire le moulin du Gaucheu.

8 fr., pour une autre dépense faite par Marc Ferry et autres, en dressant l'acte des propositions faites par les gouverneurs à Amé Geninet, de reconstruire la vanne de son usine du Grand Moulin, comme elle était du temps que les moulins du Gaucheu et du Mauvais Passage tournaient. La semaine suivante, nouveau nivellement du cours d'eau du moulin du Gaucheu, et on vide le bief et la plate-forme. Les cinq Tarillours de Charmois marchandent la vidange de ce bief pour 400 fr.; ces travaux sont terminés la semaine avant la Toussaint ; le bief est vidé jusque la Moselle, sur une largeur de deux verges.

Réparation à la vanne du Poux, pour donner de l'eau au moulin de la Ville.

Construction des murailles du Tripot. La semaine de la St-Remy, démolition des murailles du moulin du Mauvais Passage, pour servir à celles du Tripot. — Réparation à la toiture dudit Tripot. 57 fr. 4 g. versés aux maçons qui ont fait les quatre murailles de cet établissement.

Les gouverneurs et autres vont reconnaître les prés que les habitants de Dogneville prétendent faire *rorain*.

La semaine de la St-Hilaire, 160 fr. pour bancs faits à la Maison de Ville

Demenge, de Longchamp, reçoit 24 fr. 9 g., pour copies et procédures instruites à Nancy, au sujet des bois, du meunier, de la fabrication des toiles, du nouveau bail de l'impôt, de l'abuttement des conduits, etc.

RECETTES

En raison de la reconstruction du Tripot, un terme n'est pas réclamé; cet établissement a été laissé à Abraham Ferry, praticien, le 12 avril 1592, pour 12 ans, moyennant un loyer annuel de 5 fr. et à charge de le rebâtir à la fin de son bail. En 1604, ce bail est terminé, et ledit Ferry ne le reconstruit pas; il verse seulement une somme de 16 fr., pour les réparations qui y ont été faites par ordre des gouverneurs.

Le 10 août 1604, on passe un nouveau bail de 10 ans, au profit de Jean Geal, moyennant un loyer annuel de 51 fr.

Total des recettes : 9,757 fr. 8 g. 7 d.

Total des dépenses : 7,334 fr. 14 d.

CC. 115. (Cahier.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1605. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal, faictes par les honnestes hommes Nicolas Cocquart, Henry du Val, Jean Lienard et Adam Harlachol, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

3 fr., pour un livre destiné à écrire et à enregistrer « ce qui se passera doresnavent au conseil ».

Les bourgeois sont envoyés à la chasse par ordre du conseil ; ils tuent un sanglier qui est offert à l'abbesse du chapitre, pour le festin de Mme de Aussebourg.

9 g., pour une bourse à mettre le sceau et le cachet de la ville.

Les gouverneurs font venir Nicolas et Joseph Bégel, maîtres charpentiers à Docelles, pour s'assurer si on peut refaire le moulin du Gaucheu et l'Écusson. La semaine suivante, les travaux sont commencés. Les pierres sont extraites des roches de St-Antoine, et les bois pris à la Rolheroye et autres forêts du ban d'Uxegney, et de la Ville. La semaine de la St-Grégoire, creusage de la place où on veut établir le bois d'eau. Les maçons commencent à travailler la semaine de l'Annonciation de N. D.; une grande quantité de pierres et de bois sont sur place. La semaine de la St-Marc, pose du xay et du bois d'eau. La semaine de la Pentecôte, on plante les pilots devant la vanne de pierres et l'Écusson, puis on commence à poser les carreaux la semaine de la St-Jean. La semaine de la St-Jacques, Nicolas Bégel vient de Docelles, pour indiquer la hauteur que doit avoir la pointe de l'Écusson. La semaine de la St-Maurice, achat d'une pierre (meule), pour 180 fr. à St-Nicolas et 20 fr.

pour l'amener. La semaine de la St-François, achat de 14,200 tuiles plates, à 5 fr. le mille, pour la toiture de la tournelle dudit moulin. La semaine de la St-Simon, les pierres meules sont fixées avec du gixe; huit jours après, on fait les « trimeures, huis et ventillon », puis on achète 3 imaux de seigle, à 6 g. l'un, pour le mettre en train. La semaine de la Ste-Élisabeth, les sieurs Bégel reçoivent 730 liv. pour la reconstruction dudit moulin, et Claudon Harlachol, gouverneur, reçoit 592 liv., pour la construction des deux xays du bief, du côté des Grands Moulins.

1 fr. donné à un pauvre marchand français, ruiné par les Turcs.

60 fr., pour achat à Nancy, de 2,000 ardoises, pour réparer la toiture des tours de la porte d'Arches, et 15 fr. pour les amener. La semaine de la St-George, blanchissage desdites tours.

Pavage de 49 toises, au Petit Rualménil, du puits de la porte Michiel jusqu'au Petit Pont, et dudit pont à la porte La Chatte.

Présent de six jambons de Mayence pesant 57 liv. 1/2, à M. Maimbourg, pour le festin de son fils.

20 fr. donnés à Charles Étienne et autres, qui ont représenté, sur la place du Poiron, l'histoire du roi David, persécuté par son fils Absalon, et celle de la famine d'Égypte.

9 fr. 3 g., pour un pain de sucre, pesant 6 liv. 2 onces, donné à l'abbesse du chapitre, pour qu'elle sollicite M. de Bourbonne d'avoir les affaires de la ville en recommandation.

Réparation au chemin, devant la Magdelaine ; relèvement des murailles et extraction des roches.

Les princes et princesses de Lorraine vont à Remiremont ; on leur offre du pâté et un jambon de Mayence à 8 g. la livre.

Pavage devant le moulin de Grennevol, jusqu'à la croix.

114 fr. payés à MM. les Turcs de Strasbourg, pour 114 livres de cuivre en chanlette, pour le devant de la toiture de la Maison de Ville.

La semaine de la St-Urbain, S. A., M. de Vaudémont et les princesses viennent à Épinal, pendant leur séjour à Plombières ; on leur offre du vin et du poisson pour 173 francs.

140 liv. à Paul Huguenin, peintre, à Rambervillers, pour repeindre les armoiries des portes d'Arches et du Petit Pont.

Incendie à l'usine de Grenevol.

25 fr. donnés en plus de la quête faite en ville, aux habitants de Vincey, qui ont eu 26 maisons brûlées.

8 g. au libraire d'Epinal, « pour avoir relie ung libvre donné par M. le procureur général touchant les lignes de la Maison de Lorraine, pour le mectre au Trésor ».

Pavage de 50 toises, à partir de l'hôpital St-Goëry jusqu'à la maison de M. de Chaumousey.

La semaine de l'Assomption, le bailli arrive pour examiner les droits et privilèges des bourgeois d'Épinal sur les bois.

La femme du bailli arrive pour rendre visite à Mme de Tumejus, chanoinesse, qui est malade.

MM. de Bassompierre et de Malvoisin arrivent chez l'abbesse du chapitre St Goëry ; on leur offre du vin. Ce dernier s'occupe de la difficulté survenue au sujet des bois communaux. La semaine suivante, on va à Plombières lui porter la réponse des conseillers sur ce que les officiers de justice ont produit pour cette difficulté.

La semaine de la St-Maurice, le bailli arrive et fait monstre (revue des compagnies armées) aux bourgeois et villageois.

Travaux à la vanne et au bief du Grand Moulin.

Reconstruction à neuf du charnier du cimetière de St-Remy. La semaine des Quatre-Temps de Noël, Bastien Pasturel vide les ossements dudit charnier et les remet proprement.

Un messager arrive de Bremoncourt, avec l'ordonnance de S. A., portant défense de boire du vin nouveau pendant un certain temps.

10 fr. 3 g. donnés à M. Cachet, docteur en médecine à Mirecourt, pour avoir donné son avis sur des témoignages des chirurgiens d'Épinal, sur certaines maladies douteuses qui régnaient.

Abraham Gaspart, maçon, fait une Vierge Marie, pour mettre sur la porte du Grand Pont, qui regarde dans la ville.

Achat de 36 verres en cristal, à 20 g. la douzaine, « pour servir la marende le jour des estrennes ».

La semaine de la St-Antoine, 22 bourgeois vont chasser pour envoyer du gibier au président, à l'occasion du mariage de sa fille. On lui adresse un sanglier et un autre au bailli.

131 fr. 7 g. 1 d., pour frais de journées et dépenses en allant à Nancy, remontrer au conseil de S. A. « comme l'office d'un recepveur a Espinal estoit incompatible destre installe au nombre desdicts du conseil pour les raisons qu'amplement on luy auroit faict entendre en son noble conseil les 14e et 15e juillet 1605, etc. ».

RECETTES

2 fr. de la moitié d'une amende de 60 sols, de Claudon

Vincent, pour incendie arrivé dans sa papetterie de Grennevaut vu que la cloche du château a sonnée.

2 fr. de Claude Gellée, orfèvre, pour un autre arrivé dans sa maison, située devant le portail de l'église.

Les amendes sur les pièces de toile trouvées trop courtes, trop étroites ou mal façonnées, sont remises entre les mains des gouverneurs, moyennant 150 fr. que la ville paye annuellement au domaine de S. A.; ces amendes sont de 1 fr. Elles appartenaient jadis à la ville, mais S. A. s'en est emparée et les avait fixées à 5 fr., le 1er tiers à son profit, le 2e au profit des hôpitaux et le 3e au visiteur.

Total des recettes : 14,323 fr. 7 g. 10 d.
Total des dépenses : 12,179 fr. 9 g. 6 d.

(Nota). — Dans le produit de la recette, figure une somme de 5,278 fr. 11 g. 10 d., provenant des impôts des 6 d. par franc et du dixième pot de vin.

CC. 116. (Cahier.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1606. — *Mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnettes hommes Vincent de Pallegney, Jacques Villemin, Humbert Estienne et Anthonni Dauphin, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

139 personnes assistent à la reddition des comptes des anciens gouverneurs et font une dépense de 237 fr. 6 g.

4 fr. donnés à ceux qui ont représenté l'histoire des Trois Vertus.

Nicolas Bégel, charpentier à Cheniménil, vient indiquer où l'on peut construire une gauche de toile. La semaine suivante on la commence près du moulin Gaucheu.

Ordre du bailli, « de faire tenir preste les esleuz et preparer leurs armes ».

40 fr. à Jean Choldey, marchand, à Ste-Marie-aux-Mines, pour sa part du moulin du Gaucheu.

Réparation aux étaux de la boucherie, relaissés pour trois ans.

La semaine de Pâques, Nicolas Bégel marchande les travaux de charpente pour la construction d'un moulin, sur la place du Tripot. Curage de l'ancien canal ; extraction de pierres dans la carrière de Voittefontaine, sur le chemin allant à la Tuilerie. Nicolas Bégel désigne la largeur et la profondeur du bief. Construction d'un pont et de murailles le long dudit bief. La semaine après la Fête-Dieu, le gruyer de Remiremont informe les gouverneurs qu'ils doivent se trouver dans la forêt de Thanières, pour marquer les pièces de bois nécessaires audit moulin. La semaine de la St-Étienne, on commence la toiture. La semaine de la St-Barthélémy, le bailli, les gouverneurs et autres officiers de la ville et de S. A. se réunissent, pour désigner l'emplacement de l'assiette du moulin du Grand Moulin, puis on dresse un procès-verbal de l'intérêt que sadite Altesse pouvait recevoir de l'érection dudit monument.

188 fr. 7 g. 6 d., pour dépenses faites par Humbert Étienne, gouverneur, voyageant pendant 13 jours, pour obtenir la permission de rebâtir le Grand Moulin sur la place du Tripot, parce que celle qu'on avait obtenue portait qu'il serait beaucoup plus bas. La semaine de la St-Luc, pose du bois d'eau de l'assiette du xay. La semaine de la Toussaint, achat de trois pierres meules à St-Nicolas, pour 440 fr. La semaine de la Conception de N. D., Nicolas Bégel reçoit 575 fr. pour travaux de charpente et de l'établissement du moulin

prêt à moudre. La semaine de la Ste-Lucie, un meunier accorde les meules, puis on offre un souper audit Bégel et à ses serviteurs après tous les travaux terminés.

40 fr. donnés aux jeunes gens qui ont représenté sur la place du Poiron, l'histoire du roi Assuérus.

30 fr., pour poissons envoyés à Nancy, pour le festin de la bien venue de Mme la duchesse. La semaine suivante on adresse un chevreuil, pour le festin de S. A.

La semaine de la Division, présent d'un pâté de truites, de deux truites et un viel accon, au bailli, « pour Madame sa femme qui estoit en couche ».

Le fils Flory prétend être exempt de contribuer aux aides, parce qu'il doit être pourvu de l'office d'échevin en remplacement de son père : audition de témoins. La semaine de l'Exaltation de la Ste-Croix, Jean Valentin, grand doyen, reçoit 4 fr. 6 g. pour copies et ajournement faits pour la procédure contre ledit Claude Flory. La semaine de la St-François, Humbert Étienne, gouverneur, va à Nancy, présenter une requête contre ledit Flory, pour la forclusion prétendue contre lui pour n'avoir fourni ses griefs au temps ordonné, etc. La semaine de la Ste-Lucie, ledit Flory est débouté de sa demande et condamné à contribuer aux aydes, gardes, corvées, etc.

La semaine de la St-Laurent, démolition de la muraille du Tripot.

Réparation à la toiture de la Saulnerie, vers la boucherie.

Réparation à l'Écusson, endommagé par les grandes eaux.

Travaux aux bouges et conduits de la petite fontaine du Grand Moulin, dite la Rochatte.

Achat de 4 aunes de drap bleu, à 30 g. l'aune et

4 aunes de frise, à 1 fr. l'aune, pour une mandille à Bastien Pasturel.

341 fr , pour réparation à la toiture de l'église et autres ouvrages.

RECETTES

227 fr. de la location du moulin, situé près de la porte Michiel du Petit Rualménil.

384 fr. de la location du moulin du Gaucheu.

Le moulin du Grand Moulin rebâti, est loué à partir du mois de janvier 1607, moyennant un loyer annuel de 400 fr.

1,255 fr. de la location du gravot des toiles.

10 fr. 6 g , provenant du droit de vente sur les toiles, lequel est de 2 d. par pièce.

On ne fait plus de recettes pour le Tripot, vu qu'il est démoli et que l'on a construit un moulin à sa place.

Total des recettes : 12,420 fr. 6 g.
Total des dépenses : 9,686 fr. 9 g. 15 d.

Après ce compte, on trouve diverses dépenses faites par les gouverneurs et qui y ont été oubliées, savoir : 1,000 fr. déboursés à Jean Amiot, marchand, pour laquelle il a passé constitution de rente au profit des donations pieuses de feu messire Jean Viriot, (professeur à Milan), pour commencer le rétablissement de la somme de 21,662 fr. que S. A. devait et dont le rachat en a été fait par le moyen de la ferme des impôts de la ville que S. A. a laissé de nouveau pour 6 ans 10 mois, comme appert par la constitution du 24 janvier 1608, signée D. de Longchamp, etc.

CC. 117. (Cahier.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1607. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Didier Villaume, Claude Aubry, Nicolas Le Chesne et Demenge de Longchamp, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

132 personnes assistent à la vérification des comptes des anciens gouverneurs, et font une dépense de 266 fr. Le fils de Longchamp et un écolier représentent une petite comédie joyeuse et récréative devant cette assemblée.

Réparation à la toiture de la léproserie de la Magdelaine.

5 fr. 6 g , pour la marende de ceux qui ont visité la tour de la Pinoux, où est établi le guet, pour s'assurer si on peut le réparer, « ce qui est reconnu difficile, a cause de la rupture d'une partie de la tour ou il est basty, qui se doibt reparer aux frais de S. A. ». Ils ont aussi reconnu « certains meizages que l'on prétendoit faire sur usuaires de ville, au lieu dit on Plexy, derrier le chasteau ».

Curage de la rigole du pré de la Chennezel.

Extraction de pierres dans la carrière située près du chemin allant à la tuilerie, pour la continuation des travaux de construction de la maison du gravot des toiles et des murailles séparatives du bief du moulin du Gaucheu, jusques au dessous du pont qui est à l'endroit du devant de ladite maison. La semaine de la Visitation de N. D., pose de la toiture de ladite maison. La semaine de la St-Martin on y met 4 portes, 15 fenêtres, 3 cheminées, une platine, 29 marches, etc.

La semaine des Fontaines, Jacques Thiéry, François Poirson et Antoine Marc, chirurgiens, visitent deux

hommes et une femme qui ont des cicatrices aux jambes, pour tâcher de trouver un remède.

Demenge de Longchamp va à Nancy, pour obtenir à ferme, les impôts de la ville.

Les gouverneurs et autres officiers de la ville et du duc de Lorraine « font faire monstre aux bourgeois et ordonnent en quel équipage ung chacun se debvoit preparer pour la reception et bien venue de Marguerite de Mantoue, duchesse de Bar ».

La semaine de l'Ascension, le duc, la duchesse et leur suite passent en allant à Plombières ; les rues sont parées de verdure ; on leur offre du vin, du gibier, du poisson, etc. La semaine de la Pentecôte un gouverneur va à Plombières, s'informer du jour que la duchesse arrivera à Épinal, en quittant Plombières. La ville est pavoisée de nouveau, les rues sont garnies de guirlandes de rampes, un arc de triomphe est élevé, les armoiries, chiffres et écussons de la duchesse sont attachés après des poteaux, ainsi que deux tableaux où sont inscrits des vers à sa louange. Les bourgeois sont sous les armes, les trompettes sonnent, les tambours battent.

Marguerite de Mantoue fait son entrée par la porte du Petit Pont ; là elle est reçue sous un dais en damas orange et blanc, avec franges en or, et conduite à l'église St-Maurice.

Après la réception, on lui présente quatre pièces de toile fine, façon d'Épinal, à 100 fr. la pièce, puis on fait des présents de vin, de gibier, de poisson, etc., aux princes, princesses et gentilshommes de sa suite.

La semaine de la St-Pierre, Demenge de Longchamp va à Nancy, présenter une requête à S. A., pour qu'Elle veuille bien tenir la ville d'Épinal « pour abutee de l'ayde de huict gros le conduict par mois accorde à S. A. pour

10 ans et 10 mois a la proportion de l'abut precedemment obtenu pour cinq annees 1/2 moings des 8,000 fr. que portoit ledict abut, a raison de 1 fr. le conduict »

Il présente une deuxième requête contre celle du prévôt, pour la résidence à Épinal, d'un maître des hautes œuvres.

La semaine de la St-Laurent, 31 fr. 6 g. donnés à M. Verquelot, lieutenant du comte de Vaudémont, pour avoir dressé le procès-verbal sur les propositions du conseil, à la requête présentée par ledit prévôt, qui avait obtenu la résidence dudit maître des hautes œuvres à Épinal. — Ensuite de la contre-requête de la ville on retourne l'affaire, pour entendre les conseillers et autres d'Épinal, sur l'intérêt que le public peut en recevoir.

40 fr. à Claudon de la Noue, charpentier, pour avoir refait à neuf tous les bois d'eau de l'usine du Gaucheu, pour y gaucher et accommoder les toiles.

1 fr. donné à deux pauvres soldats qui ont été détenus en Hongrie.

1 fr. donné à ceux qui ont trouvé une pièce de cuivre au dessous du déchargeoir du Grand Moulin, « qui souloit avoir servy d'une arquebuze montee sur chevalet, laquelle se peult retrouver a l'arsenaque avec les autres pièces ».

La semaine de la Ste-Marguerite, construction de murailles de chaque côté du bief du moulin du Gaucheu, à l'endroit de la maison du gravot, pour y poser un pont.

16 fr., pour une marende donnée aux conseillers qui sont allés reconnaître : les dégâts causés à la toiture du four de la tuilerie par le feu ; l'anticipation que le messager a fait à la queue de son étang de St-Michel, et la clôture des héritages situés devant la papeterie de Jean Liénard.

Recherche des titres et papiers nécessaires pour soutenir

le procès contre Pierre Bailly, contrôleur, et la veuve Maurice Sagay. La semaine de la St-Étienne, nouvelles recherches. La semaine de l'Assomption, on demande à Verquelot, lieutenant du comte de Vaudémont, quand il arrivera à Épinal, pour instruire ce procès. La semaine de la St-Remy, paiement de 187 fr. 9 g. pour le salaire accordé aux sieurs d'Église et autres, entendus à l'enquête ordonnée par S. A. La semaine de la St-Martin, Vincent, avocat à Mirecourt, arrive à Épinal pour dresser les écritures de salvations et on les porte à Vézelise chez ledit Verquelot. La même semaine, la veuve Sagay reçoit 200 fr. pour sa plainte contre le jugement rendu contre elle par la Ville, dans le procès qu'elle a intenté contre Claudin Charlet. La semaine de la St-André, Demenge de Longchamp et Vincent, avocat à Mirecourt, vont à Vézelise pour répondre à l'assignation indiquée au dernier novembre.

Réparation à la muraille de la tuerie, tombée dans le bief au dessus du Grand Moulin.

Claude Caytel va à Nancy, présenter une requête à S. A., intervenant à celle que les arbalétriers ont présentée contre Pellier, pour le faire convenir par devant un député et laissé la voie ordinaire par devant laquelle ils ont commencé leur procès.

Les gouverneurs cherchent à acheter du sieur Pageay, de St-Dié, les droits qu'il a sur le copel des grains vendus à Épinal.

La semaine de la Décolation de St-Jean-Baptiste, le procureur général de Lorraine arrive à Épinal et loge chez Claude Caytel, son substitut, il s'occupe de la juridiction prétendue par ledit prévôt, pour la résidence du maître des hautes œuvres. La semaine de la St-

Maurice, Demenge Jacques porte les titres à Nancy, à M. Guillemin, avocat, pour soutenir ce procès.

Réparation à la vanne du Grand Pont et à l'Écusson.

La semaine de la St-Michel, des bourgeois vont reconnaître le lieu où l'on peut faire « ung paige », pour loger les porcs que l'on doit emboucher dans les bois.

Présent d'un faisan, d'une poule de bois, de perdrix, bécasses, canards, levrauts et grives, de pâtés de truites, accons et autres poissons, envoyés au bailli, à Bremoncourt, pour le baptême d'une fille et pour la fête.

Travaux au boulevard du Grand Pont ; la semaine de la St-Crépin, pose d'une corniche sur la fenêtre où est posée la Notre-Dame, sur la maison dudit boulevard.

Demenge de Longchamp accompagne les gens de justice qui vont faire la reconnaissance de 14 bornes des bois d'Épinal, au sujet du différend avec les habitants de la mairie de la Baffe.

Réparation du pavé, entre la fontaine de dessus l'aitre jusqu'à celle au dessus de la porte d'Ambrail.

La semaine de la St-Martin, Pierre Joli, recouvreur de hauts ouvrages à Mirecourt, reçoit 80 fr. pour avoir réparé la toiture en ardoises des deux tours de la porte d'Arches.

En raison de la rareté et de la cherté des vins, on ne fait aucune dépense en montant la ferme du meu et du tonneu.

Réparation aux toitures de la porte du Grand Pont, en dedans de la ville, à celle du four de la tuilerie, celle de la « bouticle » des lépreux, près de l'église et à celle de la maison du « beureau » laissée à maître Claude Briguel. La semaine de la Purification de N. D , on fait des verrières à ladite maison.

Réparation à la conduite des fontaines, dans la rue de la Maix.

Demenge du Cloistre est envoyé à Dompaire, porter une lettre à Demenge Jacques, pour savoir s'il a quelques titres pouvant servir au procès de la confiscation des porcs. Quinze jours après, les gouverneurs et autres officiers vont apprécier les dégâts commis par lesdits porcs, repris par les officiers du domaine ; copie de l'assignation donnée aux gouverneurs.

454 fr. 4 g., pour dépenses faites par Demenge de Longchamp et deux autres, en allant à Nancy, comparaître au conseil de S. A., le 13 décembre 1607, au sujet de la prise desdits porcs embouchés, et en sollicitant la « vuidange » du procès intervenu sur la plainte formée contre le jugement des conseillers, par Pierre Bailly, contrôleur, de laquelle il a été débouté, etc.

La semaine de la St-Antoine, cassage des glaces vers Grainevolz et pose de pièces de bois devant le Grand Pont, dans la crainte qu'il ne soit enlevé.

RECETTES

41 fr. de Claude Gellée, orfèvre, pour location d'une maison de la ville.

640 fr. de 19 forains reçus bourgeois de la ville, dont un, Simon Herbelot, est distillateur en quintescences.

Distribution aux pauvres, le jour du vendredi Saint et le jour de la Commémoration des âmes des Trépassés, selon la volonté de Poirot du Ban.

Total des recettes : 11,089 fr. 2 g. 6 d.

Total des dépenses : 10,404 fr. 5 d.

CC. 118. (Cahier.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1608. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal, faictes par les honnestes hommes Demenge Jacques, Jean de Pallegney, Claudine Bregeot et Demenge Noirdemenge, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

120 personnes assistent au repas le jour de la reddition des comptes des anciens gouverneurs.

3 fr. 6 g., pour deux simaires de vin exquis, offertes à M. de Beauprey.

Incendie des maisons et granges de la veuve Thirion-Gérardin et Nicolas Mathiot, à la rue Rualménil ; 22 hommes gardent pendant la nuit.

Le bailli séjourne à Épinal pendant 8 jours, pour juger les appellations. On lui offre un chevreuil et du vin.

Construction d'une aisance au gravot du Petit Pont.

Cassage de la glace de la fontaine du Poiron jusqu'au poids. La semaine des Cendres on met une landrure autour de ladite fontaine.

Location des places au gravot des toiles.

1 fr. donné à deux pauvres gentilshommes de Picardie, revenant de Naples.

La semaine de la St-Mathias, établissement d'une landrure autour de la fontaine de Rualménil.

Construction d'un pont au gravot des toiles.

Reconstruction des logettes dudit gravot, pour remplacer celles qui ont été entraînées par les eaux.

13 g. à plusieurs pauvres passants revenant de Rome.

1 fr. à Claude Louys, libraire à Épinal, pour la reliure du livre des coutumes, pour le laisser à la Maison de Ville. Copie des coutumes du bailliage d'Épinal et de celles du bailliage de Vosges.

3 fr. 9 g., pour deux simaires de vin exquis, données à M. de Marcossey, bailli de Vosges.

M de Bourbonne arrive chez l'abbesse du chapitre ; on lui offre du vin et du poisson.

27 g., pour trois pots de vin fournis à ceux qui ont communié le jour de Pâques fleuri.

Construction d'une gauche à fouler les draps au gravot du Grand Moulin. La semaine de la St-George, les maçons commencent. Achat de 30 muids de chaux à 18 g. le muid. La semaine de la Pentecôte, Claudon Simon traite pour les travaux de charpente. La semaine de la Nativité de N. D., on donne 24 fr. au lieutenant du bailli et autres « pour le faict de la permission concédée par S. A., touchant la place de l'érection de ladite gauche du gravot du Grand Moulin, portant qu'il ny avoit aucun intérest pour S. A. ny pour le public ». La semaine de l'Exaltation de la Ste-Croix, on pose la toiture. La semaine de la Toussaint on paye 120 fr. à Nicolas Bégel, « pour avoir un arbre puissant, un auxon, une roue, 4 vaxels et une pile ».

Demenge du Cloître va à Nancy, porter une requête à Demenge Jacques, gouverneur, pour qu'il présente une contre-requête à S. A. afin d'empêcher qu'il ne soit passé outre aux informations extraordinaires prétendues par Nicolas Humbert, au nom de Claude, sa fille, dont l'honneur a été divulgué, ce qui est contraire à l'article 28 des coutumes de la ville ; au sujet du conseing des six francs des appellations des villages, dont on obtint le tiers au profit de la ville ; pour obtenir l'exemption du passage de Chavelot, au profit des habitants d'Épinal, etc.

La semaine de la St-George et les suivantes, enlèvement des décombres de la ruelle du château, tirant à la Vouerie.

La semaine de l'Ascension, les sonneurs, marguilliers et plusieurs bourgeois (16 personnes) sonnent les cloches

pendant trois jours et trois nuits, pour le salut de l'âme de S. A. (que Dieu absolve).

Demenge Jacques, gouverneur, va à Nancy trouver le bailli, pour lui faire entendre l'ordonnance et l'entreprise faite contre son autorité comme chef de la province et contre la police de la ville, par les prévôt, échevins et clerc-juré d'Épinal, sur la commission décernée par le grand doyen, ensuite des requêtes verbales à eux faites par Caytel, lieutenant du bailli, d'ordonner de par S. A. aux gouverneurs, d'avertir et faire défense à tous les taverniers, cabaretiers et vendant vin à Épinal, qu'ils n'aient, pendant l'année du décès et deuil de S. A. (Charles III), à mener aucune fête, noce ou autres avec tambours, fifre ou violon ni autres instruments, ni danser, chanter, récréer ou réjouir; de faire jouer aucun jeu, etc., et à tous de fréquenter les tavernes, sous peine de prison. Réclamation contre cette ordonnance.

On sonne pendant 40 jours, le matin, à midi et le soir, en signe de deuil. La semaine de la Fête-Dieu, élévation d'une chapelle ardente et célébration d'un service général, où les dames du chapitre chantent ; des cierges et torches sont mis alentour, les armes de la Lorraine au dessous. Un messager de Nancy apporte un ordre du bailli adressé aux gouverneurs au sujet de la cérémonie qui doit se faire pour l'enterrement de Charles III. La semaine de la Division des Apôtres, célébration d'un second service; des cierges et des torches sont placés autour de la chapelle ardente comme au premier ; ce dernier est célébré avec diacres et sous diacres au grand chancel de l'église, et chanté par les Dames du chapitre.

2 fr. 6 g., pour deux bouteilles de vin tenant chacune un pot, données à M. Bonnart, commis des coffres, à Nancy, allant à Plombières.

Présent de poisson à l'abbesse du chapitre, pour fêter Mme de Luctzebourg qui est venue voir sa fille.

2 fr. donnés aux forestiers du ban d'Uxegney, pour qu'ils aident les bourgeois de la ville qui vont chercher des mais dans ces forêts, pour parer les rues la veille du St-Sacrement.

Réparation à la muraille de la porte de la Fontaine.

M. de la Frougue, prédicateur, annonce la parole de Dieu, pendant l'octave du St-Sacrement.

Crépissage du mur du cimetière St-Remy.

6 g., pour un bassin d'airain mis à la fontaine St-Goëry.

La semaine de la Division, le laquais de S. A. va à Plombières chercher des eaux « pour les faire taster a Monseigr le duc de Mantoue à son arrivée à Nancy ».

La semaine de la St-Étienne, Demenge Jacques va à Nancy, présenter une requête à S. A., sur le refus et désobéissance de Abraham Humbert, fils de Nicolas Humbert, drapier, qui refuse d'entrer dans la prison bourgeoise, pour certaines insolence de sa part. S. A. ordonne qu'il sera enfermé dans la prison criminelle aussi longtemps que les gouverneurs le jugeront nécessaire.

128 fr. 3 g. à un paveur de Gendreville, pour pavés posés à la rue du Poiteux Aubert et ailleurs, à raison de 9 g. la toise.

169 fr. 3 g., pour frais occasionnés en comparaissant au conseil de S. A., au sujet de deux assignations, l'une pour le fait de la vente impétrée par les Dames du Chapitre, et l'autre par les prévôt, échevins, clerc-juré et autres, contre les fermiers de l'impôt sur les vins et bières, au sujet de la visite des caves par les visiteurs et jaugeurs.

Procuration donnée par les gouverneurs et conseillers, à maître Daniel Guillemin, avocat à Nancy, pour qu'il

représente la ville quand il sera nécessaire, moyennant une pension annuelle de 25 fr.

24 fr. au lieutenant du bailli et autres, pour avoir dressé un acte portant « la permission concédée par S. A. touchant la place de l'érection ».

A l'occasion de la fête de Bremoncourt, on adresse, comme d'habitude, de la venaison, du gibier et du pâté au bailli, pour fêter ses amis.

Réparation à l'horloge du Petit Pont.

Claude Louys, libraire, reçoit 3 fr. pour deux livres des coutumes donnés au s^r Pistor, conseiller d'État et à Jacob Aymé, secrétaire dudit conseil.

Présent de trois pintes de vin, à 7 g. 2 d. l'une, au gruyer et contrôleur de Dompaire, qui se trouve à la métairie de la Quemerelle.

La semaine après la Toussaint, réparation du puits de la porte d'Ambrail, en dedans de la ville.

Visite des réparations à faire au moulin de la ville et du Gaucheu, avant d'y loger les nouveaux fermiers.

18 fr. 9 g., pour 15 pots de vin donnés au bailli et à ses gens, pendant son séjour à Épinal, en vidant les appellations.

110 fr. à Claude Bassot, peintre, pour avoir fait les armoiries de feu S. A., mises en dessous des torches pendant le service célébré en sa mémoire.

8 fr., pour frais faits en marchandant la menuiserie et la vitrerie à faire au portail de l'Église.

Fermeture en bois de la place qui va depuis la Gauche jusqu'au xay du moulin.

Comme les années précédentes, on ne fait pas la marende habituelle, le dimanche de la St-Martin, en montant la gabelle, le meu et le tonneu, à cause de la rareté et du prix élevé des vins.

Ordre à Demenge Claudin et à Thouvenot Le Maire, de comparaître devant le prévôt, au sujet des dégâts commis au bois de la Voivre.

4 fr., pour deux simaires de vin présentées au comte Daune, arrivé au logis de Madame (l'abbesse).

3 fr. donnés à un jeune homme d'église, de Giremont, surnommé Malgras, « qui auroit porté une requeste a Mgr de Toul a l'effect d'obtenir chastoy contre icelluy en la court spirituelle de certainnes insolences qu'il avoit commises, attendu qu'il avoit differe d'entrer en prison bourgeoise au pretexte de ce qu'il estoit clerc tonsuré et bénéficié ».

Réparation de la muraille qui est tombée, près du moulin ruiné, appartenant jadis à Claude Gravisset et à Raillard.

1,550 fr., pour achat d'une grange située au grand bourg, dans la rue près de la Maison de Ville, Jean Serquant, hôtelier, d'une part, et les murailles de la ville de l'autre, de George Aubry et Pierre Thiéry, marchands à Ste-Marie-aux-Mines, comme héritiers de Marie Raillard, en vertu d'un acte passé le 10 octobre 1608.

La semaine des Rois, plusieurs écoliers de maître Jean Poiresson, représentent une petite comédie joyeuse devant les gouverneurs et conseillers.

1 fr. à Pierre Briot, pour une copie de la confirmation des chartes de la ville.

Réparation aux tours « que lon tire hault les bœufs prest a despouiller a la tuerie au gravot du Grand Moulin ».

Demenge Jacques va à Châtel, prendre en communication les écritures de diminution contre Claude Fleury, pour y répondre. La semaine de la Conversion

de St-Paul, il y retourne, pour montrer la réponse dudit Fleury, au lieutenant du bailli.

31 fr. 6 g. donnés à Robert de Mirecourt, pour avoir expédié et poursuivi les cahiers des coutumes de la ville, tant à Nancy qu'à Épinal.

3 fr., pour un petit coffre en chêne, « pour mectre les marques que lon marque les thoilles mis et posé au poil de la Maison de Ville, pour eviter aux abus qui sy pourraient commectre ».

202 fr. 7 g., pour réparations : à la toiture de l'église, aux 15 verrières du battant de la Gauche, à la jumelle de la Maison de Ville, où se tient le bureau, aux trois fenêtres de la porte d'Ambrail, etc.

Transport de repoux devant la grange du bailli, située près de la fontaine St-Goëry.

RECETTES

Dans le compte rendu par les gouverneurs, on porte en dépense une somme de 55 fr. 6 g. 8 d. versée à l'imprimeur, qui a imprimé le cahier des formalités de justice du bailliage ; 32 fr., pour achat de 12 seaux en cuir bouilli. etc.

Total des recettes : 9,500 fr. 11 g. 7 d.

Total des dépenses : 9,322 fr. 10 g.

CC. 119. (Cahier.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1609. — *Les mises et receptes du domaine de la ville dEspinal faictes par les honnestes hommes Mathis Chantaroine, Simon de Moyeulle, Goëry Beuray et David Le Clerc, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

9 fr., pour dépenses faites par les gouverneurs et autres en iouant la balle, les Grande et Petite Boucheries, les

maisons de la ville situées dans la rue du Pont et autres usines.

Les gouverneurs apprennent que les habitants de Jeuxey ont abattu du bois « es quartiers de la Couronne du Puix et au Void des Roches ».

Réparation à la vanne du gravot des toiles, au dessus de la vieille gauche. Reconstruction de celle-ci.

Construction de ponts et de logettes audit gravot.

Établissement d'une « aumoire et autres commodites a la maison qui est entre les deux portes du Grand Pont, laissée à Claude le Lanternier ».

5 fr. 10 g. aux charpentiers qui ont préparé des bois pour réparer le pont « du Chastelet allant a Sainct-George ».

M. de Marcossey, bailli de Vosges et M. de Ton, passent à Épinal en allant à Plombières ; on leur offre du vin, à raison de 2 fr. 3 g. la simaire.

Réparation aux étaux des bouchers, placés dans la boucherie.

Achat de planches employées à l'établissement « d'alleux pour rejoindre les grandes chenaulx de dessus l'Église, du costé du cloistre ». Réparation à la toiture.

Présent de 4 bouteilles de vin, envoyées à M. de Beauprey, alors à Plombières, tenant lesdites bouteilles 4 pots et 1 chopinte, à 18 g. le pot. La semaine de la St-Pancrace, le vin vaut 2 fr 5 g. 1 d. le pot.

Le duc de Lorraine et sa suite dînent à Dounoux en allant à Plombières ; on lui porte du poisson et du vin.

200 fr., pour achat d'une « courselle et allée joindante acheptee de Jean Serquant et la grange que MM. avoient achepte des heritiers de feu Marie Raillard les dictes courselle et allee acheptees a leffect de rendre le Tripot carre et plus long ».

Construction du Tripot dans ladite grange. La semaine de la St-Pierre on fait les cintres pour les voûtes; la semaine de la Magdelaine, on prépare la toiture. Établissement d'un cabinet dans la tour de la monnaie, lequel est pavé la semaine suivante. Pose du marnage de la toiture du pavillon. Pavage Établissement du pavillon sur la tour de la Monnaie. La semaine de la St-Michel, on dresse les galeries. 16 fr. pour achat d'un petit terrain de Jean Serquant, pour agrandir la cour et la rendre carrée. Pose de hoselz, pommes et panonceaux sur la toiture du pavillon de la tour de la monnaie, et réparation de la chanlatte de cuivre entre cette toiture et celle de la Maison de Ville. La semaine des Rois, payement de 19 feuilles de fer blanc, à 5 g. l'une, 3 liv. de colle forte, à 6 g. l'une et 20 liv. 1/2 de noir d'Allemagne, employés à noircir les murailles dudit Tripot.

Réparation au pont du moulin de la ville, « tirant au petit Saulcy ».

Le grand doyen va « avertir les maires des sieurs et damès de Dompierre sur l'intervention obtenue sur le prétendu droict de mainmorte a la succession de la veuve de Florentin Chabay ».

Don de un florin d'or (4 fr. 3 g), aux arbalétriers, comme de coutume ; la semaine suivante, on en donne autant aux compagnons arquebusiers.

Pose d'une platine en fer à la porte de la prison bourgeoise, vers la St-Goëry.

6 g., pour un cadenas mis au grand coffre du trésor, derrière St-Goëry.

Réparation à l'horloge du Petit Pont ; pendant cette réparation qui dure deux jours, un homme sonne les heures.

Les arquebusiers d'Épinal vont tirer à Nancy.

90 fr. 11 g., pour cinq levrauts, 12 poulets, 6 grives, une grande truite, la moitié d'un veau et d'un mouton et du vin donnés au bailli, arrivé à Épinal pour quinze jours, en attendant l'arrivée de S. A.

La semaine de la St-Maurice, un gouverneur va à St Dié, à Ste-Marie et aux environs du Bonhomme, pour s'assurer des lieux où la peste existe. Un autre va à Harol, s'informer si la maladie existe sur les bêtes rouges.

Achat de 58 liv. de fil de laiton, à 1 fr. la livre, pour faire des treillis aux fenêtres du grand poile de la maison de ville et à celles du cabinet et du logement du Tripot.

Présent de venaison, de gibier et de poissons au bailli, « pour festoyer et caresser ses amys aux fiansailles de M. le baron son fils ».

La semaine de la St-Simon, 260 fr. pour une meule au moulin de la Ville, joindant la porte Michiel.

8 g. donnés à un soldat français venant de Rome, « abjuré l'hérésie et fait catholique ».

Deux maçons taillent l'ancienne auge de la fontaine du Grand Moulin, pour faire une table d'autel et la poser devant la croix, derrière l'église.

Incendie de deux maisons situées près de l'église, appartenant à Philippe Villaume et à Bastien Desgranges.

Bastien Pâturel porte une lettre aux commis de Cheniménil « affin quil ne permette entree a ceulx de leur quartier qui scaveroient de tant oublier daller à Strasbourg nonobstant la deffence ».

George Frelix, horloger, ajoute des roues à la grande horloge de la ville, pour lui faire sonner les quarts.

Total des recettes : 10,977 fr. 9 g. 6 d.

Total des dépenses : 10,789 fr. 7 g.

CC. 120. (Cahier.) — In-folio. 74 feuillets, papier.

1610. — *Les mises et receptes du domaine de la ville d'Espinal faictes par les honnestes hommes Nicolas Cocquart, Claudon Genay, Nicolas Herquel et Poirot Vitoux, quatre gouverneurs.*

DÉPENSES

Achat de planches pour faire des logettes et *bastelz* au gravot des toiles, pour remplacer celles qui ont été entraînées par les eaux.

Quatre hommes « mecte embas leffigie et le piloty de la fontaine de la place du Poiron a leffect de la reparer ».

En raison de la contagion qui règne, on met des hommes capables à la porte de la Fontaine et à celle d'Ambrail, « a ce dassermenter bien particulièrement ceulx qui se presenteroient auxdites portes retournant d'Allemagne et des lieux soupconnez contagieux ».

La semaine de Pâques, lesdits gardes sont toujours à leur poste, et l'un d'eux casse le manche de sa hallebarde en frappant un bourgeois d'Épinal qui refusait de déférer le serment et voulait entrer en ville.

Ensuite des plaintes faites par le peuple et de l'augmentation des grains, il est défendu aux charretiers qui amènent du blé au marché de le vendre ou faire vendre chez les aubergistes, mais sur le marché.

Le même jour, avant de monter en chaire, le prédicateur est sommé de montrer ses lettres d'obéissance données par Mgr l'évêque de Toul, ce qu'il ne peut faire ; un exprès est envoyé audit Toul.

Construction d'une petite grange à côté du Tripot ; la semaine de la St-Pancrace on pose la toiture.

Un gouverneur va à Pierrepont, pour s'assurer qu'un

habitant dudit village est mort de la peste, ce qui est reconnu.

La semaine de l'Annonciation de N. D , M. de Vaudémont et les princesses de Lorraine vont à Remiremont ; à leur passage à Épinal, on leur offre du vin, à 16 g. le pot.

Copie des chartes et franchises de la ville et de deux requêtes présentées par Nicolas Bourion, lieutenant du prévôt d'Épinal, à S. A., tendant à être exempt de payer une amende de 20 fr. prononcée contre lui, au sujet de l'emprisonnement tortionnairement et précipitamment fait, sur la personne de Jean Thiriot dit Peuchot.

Présent d'une pièce de toile à M. Bonnet, président des comptes de Lorraine, pour qu'il soutienne la ville au sujet « de la faciende des bières et que la ville soit exempte de la deffense en faite ». On donne ensuite, et dans le même but, une nappe et une douzaine de serviettes au bailli de Nancy et autant à M. d'Haraucourt, gouverneur dudit Nancy. La semaine des Rogations, les gouverneurs vont à Plombières, trouver S A., pour qu'Elle donne un ordre portant que la ville sera exempte des intérêts prétendus par le s^r de Marteau, touchant la défense levée de la faciende des bières, où il est dit par mot exprès que la ville d'Épinal n'y sera comprise et sera exempte de la faciende desdites bières.

Un messager apporte un mandement « portant quaucuns comptables se transportent à Nancy pour représenter le corps de la ville aux cérémonies qui doibvent se faire ors de l'entrée de S. A. ». Nicolas Cocquart et Jean Amyot sont délégués et font une dépense de 87 fr. 1 g. 4 d.

Présent de deux bouteilles de vin, un levraut et deux poulets à M. le Primat, arrivé à Épinal en allant à Plombières.

4 fr. 2 g., pour un pain de sucre, pesant 2 livres 1/2, envoyé au bailli à Bremoncourt.

Visite des dommages faits dans les forêts, par les gouverneurs et conseillers. Ils dînent à St-Auger.

La semaine de la St-Pancrace, S. A. s'arrête en allant à Plombières, et dîne chez Henry Du Val, le vieux.

S. A. repasse en s'en retournant, et est accompagnée des princesses, de MM. de Campremy, de Houx, Voillot et autres. On leur offre du vin et du poisson pour 108 fr.

Achat de 6 livres de poix résine, à 6 sous la livre, pour graisser les seaux en cuir bouilli.

On porte une lettre au bailli, à Bremoncourt, pour savoir si S. A. désire faire une entrée à Épinal.

M. de Grandval de Paris vient annoncer à S. A. la mort du roi Henri IV. On lui prête des chevaux pour aller à Nancy et à Plombières.

Réparation à la vanne du Petit Gravot et à celle du moulin du Gaucheu.

Un gouverneur fait venir une pierre douce de Ville-sur-Illon, pour la fontaine de la place du Poiron.

Construction d'un corps de logis près de la Maison de Ville et d'un portail.

Maître Abraham Gaspard, de St-Dié, taille l'image de N. D., placée dans la niche au devant de la Maison de Ville. Le portail est fait en pierres blanches. Achat de trois sapins pour faire le dôme.

65 fr. 6 g. audit Gaspard, pour avoir fait ladite N. D., arrangé la fontaine du Poiron et un lion tenant un écusson où est le miliaire de l'année de l'érection du bâtiment. Pour ce dôme, on fait des tuiles courbes exprès. La semaine de la St-Martin, Claude Bassot, peintre à Vittel, transcrit le modèle des devises posées sur les grandes et petites portes de la Maison de Ville ; les lettres sont gravées sur

deux plaques en marbre noir. La semaine de la Conversion de St-Paul, Nicolas Maillard reçoit 1,530 fr. 2 g., pour lesdits travaux.

Ouverture d'un puits au coin de la cour de la Maison de Ville.

Le fils de François Génin va porter une lettre à St-Nicolas, pour savoir comment on se comportait à l'égard des marchands de Strasbourg qui viennent à la foire de la St-Jean, ensuite de la contagion qui règne toujours.

Réparations à la vanne du Grand Pont et à l'Écusson.

La semaine de la St-Laurent, on paye 4 fr. 8 g., pour couleurs employées à peindre la fontaine de la place du Poiron.

Un gouverneur va à Bremoncourt, porter les 500 fr. prêtés au bailli.

3 fr. donnés à une pauvre fille affligée de la maladie vénérienne, pansée et médicamentée par Jacques Thiéry.

La semaine de la St-Mansuy, S. A. passe à Épinal en allant à Plombières. Elle est accompagnée de MM. de Vaudémont, de Fresnel et autres gentilshommes ; on leur offre du vin et du poisson. La semaine suivante ils repassent et assistent à la procession, le jour de la St-Goëry, puis ils se font conduire à l'église des Minimes, que l'abbé de Chaumousey consacre, au nom de l'évêque de Toul. S. A., le clergé et le peuple restent une heure dans cette église « en louant Dieu, à grande dévotion d'un si grand lieu ».

Demenge Beuray va à St-Nicolas, chez le greffier des consuls, pour une attestation contenant que les marchands de Strasbourg ont été reçus à la foire de St-Nicolas, du mois de juin, et cela sans aucune difficulté.

Visite des bois, pour connaître le nombre des porcs que l'on peut emboucher. En faisant cette visite, ils trouvent

une partie des bêtes rouges du troupeau d'Archettes et font un procès.

Le fils de François Génin va à Rambervillers pour connaître l'accident de contagion. Les gardes sont toujours aux portes d'Ambrail et de la Fontaine. Poirot Vitoux, gouverneur, va à Bult. au sujet d'un cas de contagion. On va ensuite à Rambervillers au même sujet, et le lendemain le même va à Uxegney, voir le nommé Anguille, malade depuis son retour de la foire de Francfort. La semaine de la Toussaint on va à St Dié, Raon, Fontenoy, Pâdoux, Sercœur, Baccarat et ailleurs, pour s'informer de la santé des habitants. Un messager arrive de Ville-sur-Illon, annonçant que la peste règne à l'abbaye de Bonfay et qu'un novice est mort. La semaine de la Conception de N. D , Jean d'Igney va avertir les officiers de Bruyères que le pelisson au sujet duquel la contagion survint audit Bruyères a été apporté à Épinal et vendu au Grand Rualménil. La semaine de la St-Sébastien, Claudon Husson, cordonnier et la femme de Nicolas Mandray, visitent le corps d'une jeune fille de Villoncourt, morte subitement le vendredi soir chez Colin Marie. Les gouverneurs la firent aussitôt porter hors de la ville par son beau-frère, venu au marché avec elle et la firent revisiter. Ceux-ci, après cette nouvelle visite se retirèrent dans une loge de jardin, où ils restèrent pendant six jours : on leur fournissait du pain, de la viande et du vin.

La semaine de la St Luc, achat d'un bois pour faire une auge au puits de la rue Derrière, en tirant au carré de la rue du Gaucheu.

Présent de vin à M. Voillot, conseiller d'État, en allant à Remiremont.

Le bailli et sa femme arrivent pour les fêtes de Noël et y restent près de trois semaines ; on leur offre du vin,

de la venaison, plus une pièce de nappes contenant 25 aunes de Lorraine, à 4 fr. 6 g. l'aune, et à sa jeune fille, 8 aunes 1/2 de velours vert, pour une robe, à 9 fr. l'aune.

5 fr., pour deux hallebardes neuves aux forestiers, vu que les vieilles sont usées.

Réparation des galeries qui sont alentour de la grande tour du Petit Pont.

120 fr. à Jean Poiresson, régent des grandes écoles, (de présent résidant à Remiremont). Il est remplacé à Épinal, par maître Berdel.

34 fr. à Bastien Courtelier, procureur des Dames, pour avoir fait 12 tort's de torches, pour conduire les gouverneurs parmi la ville, le jour des brandons.

Achat de 5 livres de plomb, à 10 bl. l'une, employées à augonner et à attacher les rouleaux de fer posés à l'entrée du portail de l'église, vis-à-vis de la maison de Jean Salmont, dite la porte des ladres, « lesquelz y sont estes mis pour appuyer et soulager les personnes en entrant et sortant de l'église, signamment en temps de verglas ».

18 fr. 8 g. 6 d. à Aubertin Guichard, pour lettres faites pour la ville.

Confection « d'une petite estude pour la maison d'école ».

Le Tripot est loué 210 fr. à Abraham Martin.

Total des recettes : 15,686 fr. 7 g. 15 d.

Total des dépenses : 10,686 fr. 11 g. 12 d.

La ville prête sur cet excédant, à Claude de Cussigny (dite de Viange) 500 fr., à M. de Raigecourt, bailli d'Épinal, et 500 fr., à Demange Jacques, etc.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

